Magasin
de
Zoologie

2de, 3me, 5me et 7me
Années

Classe IIIe
Reptiles

Planches 1 à 16

1832 — 1837.

ABLEPHARIS. Ablepharis. *Fitzinger.*

L'on rencontre dans la famille des Scincoïdes des individus qui se distinguent par un caractère anatomique bien sensible, par l'absence de paupières mobiles : chez eux l'œil est protégé par une lame épidermique mince, transparente, en forme de segment de sphère, fixe, et adhérente par tous les points de sa circonférence au pourtour de l'orbite. Sans doute cette disposition particulière de l'appareil palpébral doit entraîner quelque modification dans le mécanisme de la vision et dans la structure des voies lacrymales; peut-être aussi cette conformation des paupières, qui rappelle, au moins en apparence, celle des Ophidiens, coïncide avec quelque particularité dans les habitudes et la manière de vivre des espèces où elle s'observe; mais l'histoire de ces animaux commence, et l'on n'a pas encore pu examiner les divers points qui se rattachent à l'étude de ces considérations.

L'on doit, à ce qu'il paraît, la découverte de l'espèce de ce genre qui a été connue la première à Kitaibel, professeur à Pesth (Hungarn), et célèbre dans la science, surtout par la publication de la *Flore* de sa patrie. En 1813, il adressa, sous le nom de *Lacerta nitida*, deux individus vivants de cette espèce à Schreibers, directeur des musées de Wien, où l'on put les observer pendant plusieurs années. A l'envoi étaient joints un croquis et une légère description de ces animaux; mais ils n'ont pas été publiés.

M. Fitzinger, à même d'examiner aussi cette espèce intéressante, en fit depuis le sujet d'un mémoire inséré dans le Recueil des travaux de la Société des naturalistes de Berlin, et la désigna sous le nom plus caractéristique de *Ablepharus Pannonicus*. (Voir pour les détails *Verhandlungen der geselschaft naturforschender freund in Berlin*, in-4°,

1824, p. 297, fig. pl. XIV, et *Eduard Eversmann Reise von Orenburg nash Buchara*, in-4°, Berlin, 1825.)

A. Leschenault. *A. Leschenault.* Cocteau.

Un scincoïde du même genre sous le rapport de la disposition des paupières, mais fort différent du précédent sous beaucoup d'autres points, existe depuis plusieurs années dans les collections du Muséum national d'histoire naturelle de Paris, auquel il a été envoyé par M. Leschenault, sous la désignation de *Peté*, nom qu'il porte à Java, où il a été recueilli.

Oppel, qui pendant son séjour à Paris, en 1812-13, avait obtenu la permission d'examiner et de décrire les reptiles du Muséum, inscrivit sur l'étiquette de cet individu le nom de *Scincus aureus*. La mort empêcha Oppel de publier ses travaux; mais a-t-il voulu, en donnant à cet individu le nom de *Scincus aureus*, le rapporter à l'espèce déjà désignée par Plumier sous celui de *Scincus terrestris aureus*, ou bien, oubliant que l'épithète *aureus* avait déjà été donnée à une espèce précédemment décrite, a-t-il voulu signaler par cet adjectif une espèce qu'il regardait comme nouvelle, et dont il se promettait vainement de publier plus tard la description? voilà sur quoi je n'ai pu obtenir de renseignements.

A en juger d'après l'indication de Schneider, fasc. II, pag. 188, alinéa 1, seules notes que j'aie pu me procurer sur le Scincus mentionné par Plumier, l'individu envoyé de Java par M. Leschenault serait assurément une espèce distincte [1].

Quoi qu'il en soit, le nom que ce Scincoïde porte à Java

[1] « In codice Blochiani picturarum Plumierii, folio 142, juxta Stellionis speciem pictam reperio speciem Scinci, quem titulus adscriptus *Scincum terrestrem aureum* indigitat. Hic caudam corpore multum longiorem gerit, corpus ipsum suprà pluribus tæniis flavescentibus ornatum; INFRA *oculos et pedes anteriores linea nigra* LATA *ad medium laterum excurrit.* »

n'est probablement pas spécifique, et s'applique sans doute dans le langage javanais à tous les reptiles sauroïdes qui, comme lui, ont des écailles et quatre pieds; il ne peut par conséquent être conservé avec avantage. Dans tous les cas, la désignation d'*aureus* n'est pas caractéristique dans une famille où un grand nombre de membres peuvent, avec autant de titres, obtenir la même qualification, et peut n'être pas sans danger au milieu d'individus auxquels on a déjà attribué confusément l'adjectif presque synonymique d'*auratus*. Il serait donc convenable de donner à cet individu un nom plus spécifique, et je proposerai de lui attribuer celui du savant et laborieux voyageur auquel nous sommes redevables de sa découverte.

L'Ablepharus et mieux l'Ablepharis de Leschenault a les formes sveltes et élancées; la tête courte, déprimée en dessus; le museau effilé et légèrement aplati comme celui du caïman ou du brochet; les yeux proéminents, très grands, recouverts d'une plaque épidermique transparente, hémisphérique, adhérente au pourtour de l'orbite, sans replis ni rainure d'insertion à sa circonférence; les narines petites, ovalaires, dirigées en dehors et en arrière, placées près de l'extrémité du museau et sur ses côtés; le tympan simple, petit, enfoncé, entouré de petites écailles de la même forme que celles du reste du corps; la bouche peu sinueuse, étendue un peu au-delà des yeux et près de l'orifice du tympan.

Des dents très petites, coniques, simples, uniformes, aux mâchoires seulement; anus transversal, semi-circulaire, à convexité postérieure; sexe non apparent; point de pores à la partie interne des cuisses, ni au-devant de l'anus. Tronc légèrement déprimé en dessus, un peu aplati en dessous; queue arrondie, conique, très effilée, plus longue que le corps. Pieds peu écartés, bien développés, doigts grêles et assez alongés: ils offrent cette particularité, que le quatrième des pieds antérieurs est, comme pour les posté-

rieurs, le plus long de tous, ce qui n'a pas lieu dans la majeure partie des Scincoïdes.

Longueur totale	9 cent.	» millim.
—— de la tête	»	8
—— de la queue	5	»
—— du membre antérieur. .	1	3
—— du membre postérieur. .	1	8
Distance d'un membre à l'autre. .	2	»
Largeur de la tête.	»	4

Le dessus et le dessous du corps sont d'un jaune pâle (sulfure d'arsenic), brillant, à reflets irisés et métalliques, légèrement roussâtre sur la partie postérieure de la queue. A la partie moyenne du rachis, une raie noire d'un à deux millimètres de large, atténuée à ses extrémités, étendue en avant un peu au-delà des membres antérieurs, et en arrière à quelque distance au-delà des postérieurs, sur la naissance de la queue. De chaque côté, et à un millimètre environ de cette première raie, s'en trouve une autre moins arrêtée, d'un à deux millimètres de largeur: ces deux raies naissent en pointe sur les côtés du museau; là, elles se trouvent à peine séparées l'une de l'autre; elles passent au-dessus de l'œil; arrivées au cou, elles s'éloignent l'une de l'autre, marchent parallèlement sur les côtés du dos, et se terminent insensiblement vers l'origine des membres supérieurs. Sur les côtés du museau naît une autre ligne noire qui s'élargit bientôt, passe sur l'œil au-dessus du tympan et des membres, s'étend sur les côtés de la queue, et se perd vers sa partie moyenne; l'on trouve encore sur les côtés du museau une petite ligne noire qui borde seulement la partie supérieure des premières plaques labiales; au-delà du tympan, et sur chaque côté du corps, l'on voit, à quelque distance de la grande raie noire, une série longitudinale de points noirs, plus ou moins distincts les uns des autres sur les flancs, et se confondant sur l'origine de la queue avec la ligne noire qui se trouve au-dessus d'elle.

Les taches qui semblent constituer cette dernière raie par leur réunion, se disséminent et s'unissent plus ou moins sur la partie supérieure des membres.

Synopsis Characterum.

ABLEPHARUS (sin melius *Ablepharis*). Fitzinger, 1824 (*Verhandlungen der geselschaft, nat fors. freund in Berlin*).

Scincoïdeorum dispositio generalis. — Palpebræ monophyllæ, immobiles, pellucidæ, poris femoralibus nullis.

I. Ablepharis pannonicus. *Fitzinger*, 1824 (op. cit. descript. p. 297, figur. pl. XIV).

Lacerta nitida. *Kitaibel*, 1813 (manuscript.).

A. dentibus in maxillis et palato : scutum frontale majus, interparietale minus; præanalibus scutatis.

Hab. Hungaria. Mus. Vindobonense.

II. Ablepharis Leschenault. Nov. spec.

Peté. *Javanensibus.*

Scincus aureus. *Oppel*, 1813 (manuscript.).

A. dentibus in palato nullis : scutum interparietale majus, frontale majus; præanalibus squamosis.

Hab. Java. Mus. Parisiense.

J. Th. Cocteau, D. M.

Explication de la planche.

1 L'animal de grandeur naturelle.
2 La tête grossie, vue en dessus.
3 La tête grossie, vue en dessous.
4 La tête grossie, vue de profil.
5 La région préanale grossie.
6 Forme apparente des écailles du dos.
7 Forme apparente des écailles de l'abdomen.

Voir pour la description des plaques et des écailles : *Etudes sur les Scincoïdes.*

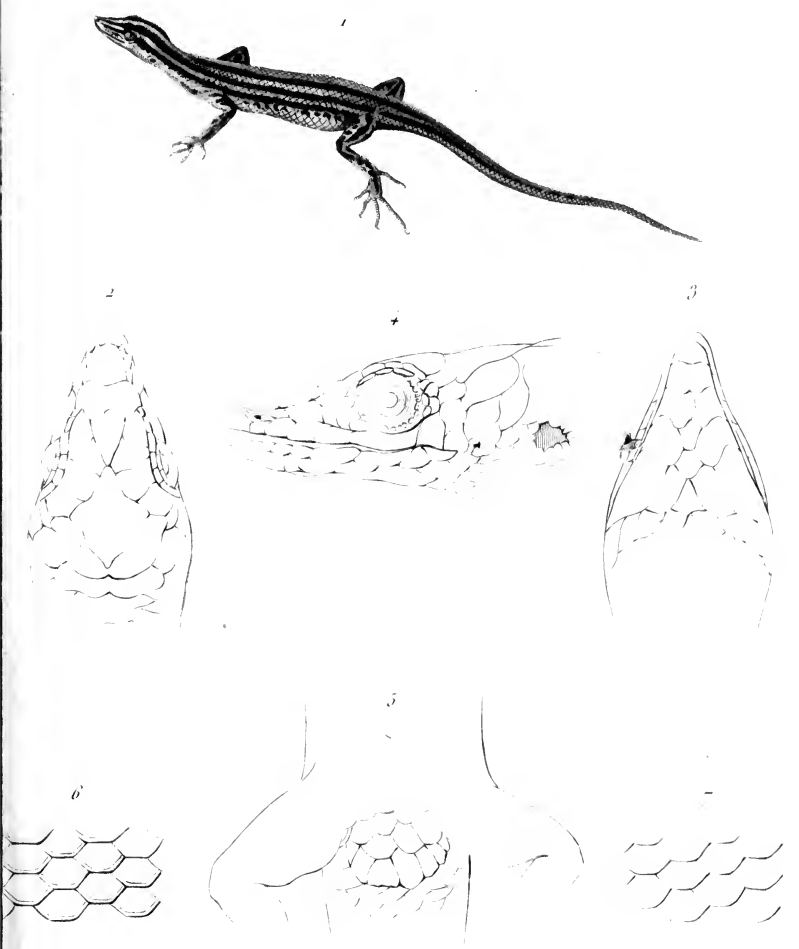

Ablepharis Leschenault Cocteau.

A. Lefèbvre del.t. Oudet Sculp.t

NOTICE

Sur le genre de Reptiles Ophidiens nommé Uropeltis par Cuvier, et Description d'une espèce de ce genre;

Par M. Th. Cocteau, D.-M. P.

« Les Uropeltis, Cuvier, sont un genre nouveau, voisin « des Tortrix, dont la queue, encore plus courte, est obli- « quement tronquée en dessus et a sa tronsature plate et « hérissée de petits grains; leur tête est très petite, leur « museau pointu; sous le ventre est une rangée d'écailles « un peu plus grandes que les autres, et il y a sous le tron- « çon de la queue une double rangée.

« *Uropeltis Ceylanicus*, Cuvier;

« *Uropeltis Philippinus*, Cuvier.

« Deux espèces nouvelles semblables aux rouleaux pour « les couleurs. »

A cette indication succincte se borne, à ce qu'il paraît, tout ce que l'on sait sur ce genre intéressant de reptiles ophidiens que M. Cuvier a établi en 1829 (*Règne animal*, t. II, p. 76), et qu'il a rangé à la suite des Rouleaux dans une première subdivision de la tribu des serpents proprement dits, non venimeux. Les naturalistes verront avec intérêt, sans doute, les détails que j'ai recueillis sur les individus d'une des espèces d'après lesquelles a été fondé le genre Uropeltis.

Uropeltis Ceylanicus, Cuvier, *Règ. An.*, t. II, p. 76.

L'on trouve dans la collection du Muséum national d'histoire naturelle de Paris, deux individus de cette espèce envoyés de Ceylan par M. Leschenault de Latour, au mois de juillet 1822, ainsi que l'indique l'étiquette du bocal où ils sont conservés. Leur taille est à peu près la même, et ils sont tout-à-fait semblables sous tous les autres

rapports; les dimensions du plus grand, figuré dans la planche jointe à cette Notice, sont les suivantes :

Longueur totale.	17 centim.	« millim.
— de la tête..	«	5
— de la queue..	«	7
Largeur de la tête.	«	4
— du tronc..	«	7
Longueur de la troncature caudale. . .	«	8

L'*Uropeltis Ceylanicus* est, comme on le voit, petit et grêle; sa tête est courte, convexe, garnie de plaques; le museau pointu, la lèvre supérieure prolongée d'un millimètre environ au-delà de l'inférieure; la bouche petite, peu ou point dilatable; son contour peu sinueux; les dents petites, courtes, coniques, égales, simples, à peine recourbées en dedans, nombreuses, opposées, disposées en série continue, croisée à la mâchoire supérieure et à l'inférieure; point de dents palatales; langue extensible, terminée par deux filets alongés, moins grêles que dans les couleuvres, rétractiles dans un fourreau charnu à sillon médian; narines petites, placées sur les côtés du museau, près de son extrémité; œil à fleur de tête, sans paupière ni trace de repli d'encadrement, et sans saillie surciliaire ni fossette lacrymale (*asserculum* Wagler); tympan non visible; cou nul; corps alongé, à peu près cylindrique, de volume uniforme; anus transversal, très étroit; queue très courte, continue avec le corps, brusquement terminée en cône mousse, *obliquement tronquée en dessus; sa troncature plate*, ellipsoïde, *hérissée* d'aspérités : c'est cette forme et cette disposition particulière de la queue que rappelle le nom générique de Uropeltis, formé des deux mots grecs οὐρὰ, queue, et πέλτη, bouclier.

Le sexe n'est apparent ni chez l'un ni chez l'autre individu.

L'on ne possède aucune donnée sur les habitudes de ces petits Ophidiens inermes; leur mode de vivre et de se re-

produire n'est pas positivement connu. Leur structure intérieure paraît avoir été examinée par M. Cuvier; mais ses observations n'ont point été communiquées, et les principales particularités de l'organisation des Uropeltis peuvent seulement être soupçonnées par la place que ce célèbre naturaliste leur a assignée dans son système de classification.

Les parties supérieures et latérales du corps, de la tête et de la queue sont d'un brun olivâtre, uniforme; le dessous du corps est blanc, jaunâtre, semé sur les côtés de deux séries de taches brunes noirâtres, irrégulièrement quadrilatères, d'un à deux millimètres de diamètre, nettement découpées et à côtés légèrement arrondis, placées à des distances presque égales l'une de l'autre, généralement confondues en dehors avec la couleur brune des flancs, parfois réunies sur la ligne médiane à celles de la rangée opposée; sous la queue, les macules rapprochées, confondues, constituent une tache plus dilatée que les autres, aussi nettement découpée, mais de forme moins régulière; l'iris paraît avoir été noire.

Le système des plaques de la tête est composé comme il suit. (Voir pour la détermination des plaques *Études sur les scincoïdes.*)

Rostrale : conique, comprimée inférieurement, terminée en avant par un sommet tranchant, en arrière par un bord à quatre pans; les inférieurs articulés avec les premières labiales supérieures; les supérieurs en rapport avec le bord antérieur des nasales; ces derniers pans se réunissent en formant sur la partie supérieure de la tête un angle assez saillant en arrière. *Nasales :* irrégulièrement pentagonales, grandes, portant en avant la totalité de la narine; leur bord supérieur court est articulé avec le bord correspondant de la plaque congénère; le bord antérieur arrondi reçoit le pan supérieur de la rostrale; le bord inférieur droit s'articule avec la première labiale; les bords postérieurs sont en rapport, l'un avec la fronto-nasale, l'autre avec la seconde

labiale. *Fronto-nasales :* grandes, irrégulièrement hexagonales, articulées entre elles par leur bord interne ou supérieur, par le bord antérieur avec la nasale, en bas avec la deuxième labiale, et en arrière avec la frontale, le disque oculaire et la troisième labiale. *Frontale :* la frontale est ici la plus grande de toutes les plaques, sans pourtant que ses dimensions dépassent de beaucoup celles des autres; elle est en forme de losange, à bords inégaux; les antérieurs, légèrement concaves, sont articulés avec les fronto-nasales, et se réunissent en formant un angle aigu assez saillant en avant; les bords postérieurs sont légèrement convexes, et sont en rapport, en avant avec la post-orbitaire, en arrière avec les pariétales; ces bords se réunissent en formant un angle obtus peu saillant en arrière. *Pariétales :* de grandeur moyenne, alongées, étroites, inclinées en dehors le long du bord postérieur de la frontale, et de forme pentagonale irrégulière; elles sont articulées entre elles derrière la frontale par un bord assez court; leur côté interne s'articule avec la frontale, l'antérieur avec la post-orbitaire, l'externe avec la mastoïdienne, et le postérieur avec les seconde et troisième séries des écailles du corps, et avec partie de la première ou dorsale moyenne, et partie de la quatrième. *Premières labiales supérieures :* petites, quadrilatères, articulées en avant avec le pan inférieur du bord postérieur de la rostrale, en haut avec la nasale, en arrière avec la suivante. *Deuxièmes labiales :* plus grandes que les précédentes, pentagonales régulières, un peu inclinées en avant, articulées en avant avec la nasale et la première labiale, en arrière avec la troisième labiale, en haut avec la fronto-nasale. *Troisièmes labiales :* elles sont ici placées sous l'œil, et font partie du contour de l'orbite; leur forme est à peu près quadrilatère; le bord antérieur est en rapport avec la labiale précédente, le postérieur avec la temporale, le supérieur est échancré, et est, en avant, en rapport avec le disque oculaire; en arrière, il est en

connexion avec la post-orbitaire ; l'angle supérieur antérieur est tronqué, et s'articule avec une portion du bord postérieur de la fronto-nasale. Le *disque oculaire* est petit, circulaire, convexe ; en rapport en bas et en avant avec la troisième labiale, en haut et en arrière avec la post-orbitaire, en haut et en avant avec la fronto-nasale. *Post-orbitaire :* peu considérable, de forme irrégulière ; l'un des pans est articulé avec la frontale, un autre avec la fronto-nasale, un avec la pariétale, un avec la temporale, un avec la troisième labiale ; enfin, en avant, elle est échancrée pour recevoir les côtés supérieurs et postérieurs du disque oculaire, qu'au premier abord elle semble entourer davantage. *Temporales :* grandes, de forme irrégulièrement quadrilatère ; leur bord supérieur est articulé avec la pariétale, l'antérieur avec la troisième labiale supérieure, l'inférieur termine en arrière la lèvre supérieure, le postérieur est arrondi et se trouve en rapport avec les cinquième, sixième et septième séries d'écailles du corps et partie des quatrième et huitième ; l'angle supérieur antérieur est tronqué et s'articule avec la post-orbitaire. *Mentonnière :* anguleuse en arrière. *Premières labiales inférieures :* alongées d'avant en arrière, plus grandes que les suivantes ; leur bord interne arrondi, uni en avant avec celui de la labiale opposée, séparé de lui en arrière par une sous-maxillaire moyenne ; elles sont articulées en avant avec la mentonnière, et en arrière avec la suivante. *Deuxièmes labiales quadrilatères :* alongées comme les précédentes, moins dilatées, articulées en avant avec la première labiale, en arrière avec la troisième, séparées l'une de l'autre par les écailles jugulaires. *Troisièmes labiales :* petites, arrondies à leur partie interne et en arrière, passant déjà à la forme des écailles communes. *Sous-maxillaire moyenne :* petite, rhomboïde, reçue dans l'angle rentrant formé par la portion postérieure du bord interne des premières labiales. *Jugulaires :* petites, de même

forme que la sous-maxillaire moyenne, et passant peu à peu à la forme des écailles communes.

Écailles : en général, petites, égales, lisses, à bord postérieur libre, arrondi, disposées par séries longitudinales, imbriquées, alternes, ce qui leur donne une forme hexagonale apparente : l'on compte vingt séries, dont une impaire rachidienne ; la quatrième, de chaque côté, répond à l'angle rentrant que forment en arrière la pariétale et la temporale ; la série impaire abdominale se dilate légèrement dans son sens transversal à la région du cou, et se continue ensuite d'une manière égale jusque vers l'extrémité de la queue, où elle finit en se rétrécissant progressivement. Je n'ai pas remarqué qu'il y eût dans cette espèce une double rangée d'écailles, ainsi que M. Cuvier l'a indiqué dans les caractères communs du genre ; la région préanale n'est pas marquée, et les écailles qui constituent le limbe de l'anus ne sont pas distinctes des voisines. Les petits grains qui hérissent en dessus la troncature de la queue, sont des écailles imbriquées, alternes, à bord libre, arrondi comme les autres, mais leur champ, au lieu d'être lisse, est surmonté de deux petites carènes écartées l'une de l'autre en arrière, réunies en avant, et se terminant en pointe avant d'atteindre le limbe de l'écaille ; l'impaire terminale, plus grande et plus forte que les autres, est un peu plus rugueuse, et présente deux carènes proportionnellement plus marquées. Après avoir laissé entre elles un certain espace, ces carènes se rapprochent au sommet de l'écaille plus que cela n'a lieu dans les autres pièces du bouclier caudal, qui, par sa disposition en râpe, semble destiné à creuser, dans la terre, une retraite que le faible museau de ces petits Ophidiens ne saurait peut-être pas pratiquer.

Je n'ai pas pu rencontrer l'*Uropeltis Philippinus* dans la collection du Muséum.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. L'animal de grandeur naturelle.
2. La tête vue en dessus.
3. — vue de profil.
4. — vue en dessous.
5. La queue vue en dessus.
5 *a*. Écaille de la queue grossie.
6. La queue vue en dessous.

Th. Cocteau, D.-M.
15 mars 1833.

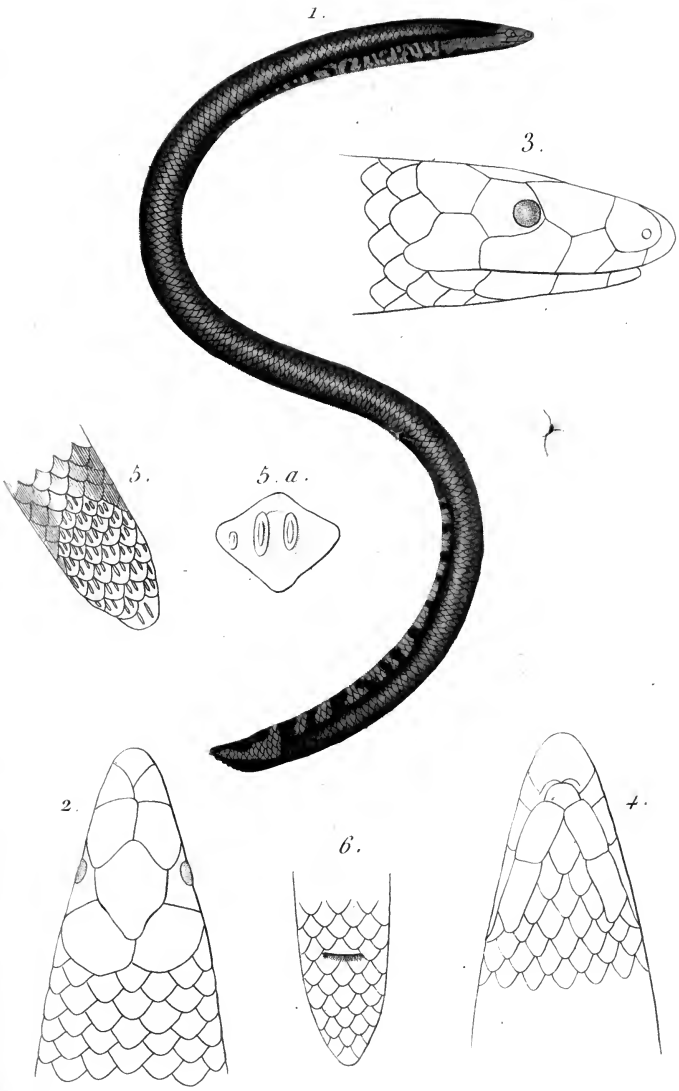

Uropeltis *Ceylanicus*, *Cuvier*.

Giraud sc. *N. Rémond imp.*

PLATYDACTYLE. PLATYDACTYLUS. *Cuvier.*

P. cépédien. *P. cepedianus.*

(*Gecko cépédien*, Per. Cuv., *Règ. An.*, 2e éd., p. 52.)

On a souvent signalé comme une des difficultés les plus graves de l'erpétologie, l'impossibilité où l'on est trop souvent de connaître les couleurs des reptiles; couleurs qui disparaissent après leur mort avec une extrême promptitude, ou ne se révèlent du moins à l'observateur même le plus attentif, que par des vestiges imparfaits et insuffisants. Une occasion favorable ayant mis en notre possession un Platydactyle Cépédien dont les couleurs avaient conservé leur éclat, nous avons cru utile de le faire figurer, quoique la détermination spécifique de ce Saurien ne laisse aujourd'hui rien à désirer.

Cet animal est d'ailleurs particulièrement remarquable par la beauté de ses couleurs, qui, opposées aux formes hideuses qu'il présente comme tous ses congénères, forment un contraste frappant. Pourquoi la nature, en rendant l'aspect général des Geckos désagréable et presque repoussant, s'est-elle plu à parer quelques espèces de couleurs riches et éclatantes? C'est une question qui pourrait embarrasser beaucoup les partisans trop absolus de la philosophie des causes finales, mais qui à nos yeux n'a qu'une faible importance, et sur laquelle nous ne nous arrêterons même pas [1].

Le Gecko, ou Platydactyle Cépédien, ou du moins l'individu que nous avons fait figurer, est en dessus d'un beau bleu varié de taches d'un rouge aurore dont j'indiquerai

[1] On peut consulter sur les formes de ce genre, la description que j'ai donnée de deux espèces dans le grand *Ouvrage sur l'Égypte*.

tout à l'heure avec soin la disposition. Sur les flancs, ce bleu passe peu à peu au vert, de même que sur les membres. Enfin, les parties inférieures du corps et la région interne des membres sont d'un blanc-verdâtre.

Les taches, dont notre planche exprime bien la couleur, offrent une disposition remarquable. Il existe sur le museau une tache embrassant un espace triangulaire bleu, et qui elle-même a la forme d'un triangle isoscèle ayant son sommet en avant et sa base en arrière, dirigée transversalement de la partie antérieure d'un œil à celle de l'autre.

De cette base partent trois séries de taches, l'une médiane, les deux autres latérales. La médiane se compose d'abord d'une ligne presque continue, les taches qui la composent étant très rapprochées. Cette ligne s'étend en arrière jusqu'au-delà de l'insertion des membres antérieurs; mais, depuis ce point jusqu'à l'insertion des membres postérieurs, elle est bifurquée et forme deux séries de taches irrégulièrement arrondies, peu éloignées les unes des autres, mais bien distinctes.

Les séries latérales sont aussi, dans la première portion, composées d'une ligne presque continue; mais les taches deviennent ensuite bien séparées.

Enfin, en dehors de ces séries latérales, on voit encore de chaque côté une série commençant derrière l'orbite, et se continuant vers la partie supérieure des flancs jusque sur le premier tiers de la queue. Cette série est composée de taches presque toutes liées entre elles, et ne formant par conséquent qu'une seule ligne continue.

Enfin, sur la face supérieure de la queue, on remarque, au lieu de lignes longitudinales, des lignes transversales dont la disposition est assez clairement exprimée par la figure pour que je n'aie point à m'arrêter sur elle.

A cette description de couleurs du Gecko Cépédien, j'ajouterai seulement qu'il existe chez notre Gecko une série de pores plus apparents que chez aucun des individus que

nous lui avons comparés. Ces pores sont, en comprenant à la fois les deux côtés, au nombre de vingt-un.

Notre individu, que nous avons fait figurer de grandeur naturelle, vient, non pas de l'île Maurice comme presque tous les sujets décrits jusqu'à ce jour, mais de l'île Bourbon, dont, comme on le sait, les productions sont généralement les mêmes.

Il vit dans les maisons, où on le rencontre grimpant le long des murailles comme le Platydactyle du midi de notre Europe, si connu dans la France méridionale et en Italie, sous les noms de *Tarente, Tarentola, Terrentola*, etc. Il ne passe pas, comme plusieurs de ses congénères, pour venimeux, et n'inspire de la répugnance à quelques personnes que par la sensation de froid que produit toujours son contact; les enfants s'en servent même fréquemment comme de jouet. Il est très facile en effet de se procurer ce Gecko, très commun et si peu farouche que les créoles le saisissent quelquefois grimpant le long de leurs vêtements ou même de leurs jambes

I. Geoffroy Saint-Hilaire.

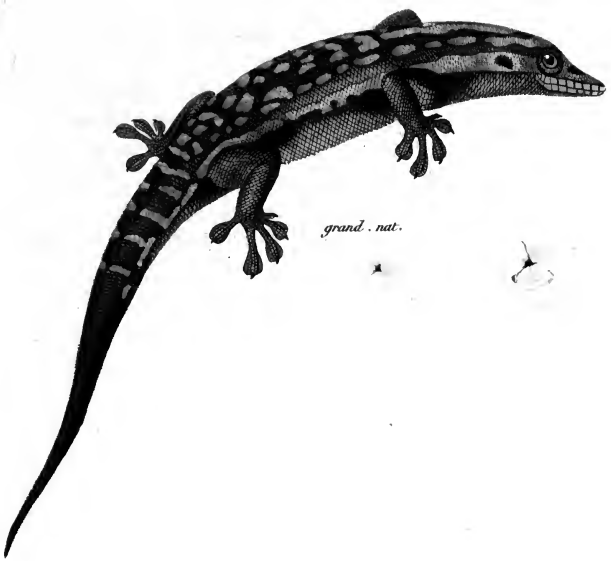

Platydactylus *Cepedianus*.

(Jecko cepedien Péron)

N Rémond imp

NOTICE

Sur le genre Gerrhosaurus et sur deux espèces qui s'y rapportent.

Le genre *Gerrhosaurus* a été proposé par Wiegmann en 1828 (Isis, t. XXI, p. 364); ses caractères étaient les suivants :

« Caput pyramidatum scutis multangulis tectum; tympanum apertum detrusum; dentes maxillares subrecurvi denticulati, palatini parvi conferti numerosi; labia scutis quadrangulis marginata; nares laterales; palpebræ duæ squamosæ; corpus elongatum supra subtùsque scutis quadrangulis verticillatum plica longitudinali intersecta squamis minutis alutacea in utrinque latere cauda teres verticillata, pori femorales; pedes pentadactyli. »

Ce genre était alors fondé sur une seule espèce, le *G. Flavigularis* de Wiegmann.

« Supra fusco olivaceus, linea flava pone oculos incipiente, nigro emarginata in utroque latere, subtus albidus, mento gulaque et scutis marginalibus labii superioris læte vitellinis, palmarum digito medio cæteris longiore, plantarum digitis valdè inæqualibus, quarto longissimo.
Hab. in Africa merid. »

Wagler ajouta en 1830 (*Naturalisch Syst. der Amph.*, p. 138) quelques nouveaux détails à ceux que Wiegmann avait donnés sur le genre *Gerrhosaurus*.

« Gerrhosaurus. Nares, notæi pholidosis, trunci, habitusque gerrhonoti *margo aurium anticus scuto semilunari auctus;* plica colli lateralis scutata, femora subtùs squamis

cylindraceis aucta, cauda gerrhonoti (*id est* longa teres, sensim acuminata, integra) sed verticillata, squamis prorsùs carinatis; dentes maxillares numerosi conici subrecurvi anteriores simplices posteriores denticulo antico subapice aucti. Palatini 8 simplices obtusè conici. »

Mais Wagler n'indiqua non plus qu'une seule espèce, c'était celle de Wiegmann, le *G. Flavigularis*. Wiegmann n'avait donné de synonymie à cette espèce que le *Scincus Sepiformis* de B. Merrem; J. Wagler la rapporta également. Or le *Scincus Sepiformis* de Merrem (*Tent. Syst. Amphib.*, p. 70) n'est établi que sur la description du *G. Flavigularis* de Schneider, que Wagler cite aussi dans la synonymie du *G. Flavigularis*. Le *Scincus Sepiformis* de Schneider se trouve décrit ainsi dans cet auteur. (*Hist. Amphib.*, fasc. II, p. 191.)

« Sc. *Sepiformis*.

« Sutura ab angulis oris supra pedes anticos per latera infraposticos excurrens.

« Exemplum Musei Linckiani, auctor descriptionis Musei Linckiani retulit ad lacertam sepem Linnæi inter quam et niloticam medium animal suturam lateralem laxam gerit ab angulis oris utrinque supra pedes anteriores per latera et infra pedes posteriores excurrentem. *Caput* scutis ut in genere sepum tectum; *nares* statim supra scutum triangulare labii superioris patent; menti, gulæ collique squamæ latæ, læves, sexangulæ ventris usque ad omnes magnæ, rhombeæ ordinibus transversis positæ; humerorum et crurum superiores et anteriores magnæ sexangulæ ferè rotundæ; femorum pori magni, pedum posteriorum digitus penultimus longissimus quartus et reliqui deinceps introrsum versus gradatim minores : ultimus a reliquis longe disfidet secundo longior. Corpus supernum cum cauda tereti conica, corpore plusquam duplo longiore squamis magnis quadratis ordinibus transversis positis tegitur; qua-

rum carina plana in fine tantum eminet et conspicua : faciem superiorem et posteriorem pedum squamæ minores rotundatæ tegunt, quarum ordines aliquot in pedibus posticis carinam manifestam gerunt. Pedes crassi, pro ratione corporis circiter pollices 6, longi et ultra pollicem lati, breves, ut in reliquis hujus generis speciebus, ungues flavi, parum curvi : *aurium* foramen oblongo rotundum verticale. »

Cette description trace assez nettement les principaux caractères assignés au genre Gerrhosaurus par Wiegmann et Wagler ; mais Schneider n'ayant pas parlé du système de coloration de l'individu qu'il a signalé, il serait difficile, à moins de retrouver l'échantillon sur lequel sa description repose, de savoir s'il offrait les mêmes caractères spécifiques que le *G. Flavigularis* que nous ne connaissons que par ses couleurs. Si l'identité d'espèce était probable à l'époque de Merrem, de Wiegmann, de Wagler, elle peut être mise en question aujourd'hui que l'on connaît plusieurs espèces de Gerrhosaures.

Au reste Merrem, il faut le dire, avait pressenti que ce *Scincus Sepiformis* de Schneider ne pouvait rester confondu avec les autres membres de cette famille, et, en le rangeant dans un groupe à part, il avait dit en 1820 :

« Scinci.
« *Poris femoralibus.*
« Forsan generis diversi.
« Sc. *Sepiformis* sutura laterali.
« Habitat...
« Caudæ corporis duplo longioris squamæ carinatæ, corporis *lævis* in cute gulæ et colli sexangulæ, abdominis rhombeæ, dorsi quadratæ. Digitus quartus plantarum longissimus. »

A cette synonymie, Wagler ajouta encore le *Lacerta Seps* de Linnæus, ainsi que l'avait fait jadis l'auteur de la

description du Muséum de Linck. Schneider avait vu dans la réunion du *Lacerta Seps* de Linnæus avec le *Scincus Sepiformis* une erreur qu'il avait relevée, ainsi qu'on l'a vu. Merrem et Wiegmann avaient, à ce qu'il paraît, adopté la pensée de Schneider; car Wiegmann n'avait pas parlé du *Lacerta Seps* dans la synonymie du *G. Flavigularis*, et Merrem en avait fait une espèce distincte qu'il avait portée avec doute toutefois parmi les Takydromes (*Tent. Syst. Amphib.*, p. 69). Wagler ne s'explique pas sur les motifs qui l'ont porté à contredire la proposition de Schneider, et pourtant, si les observations de Linnæus et de Merrem sur le *Lacerta Seps* sont exactes, des caractères assez tranchants le distingueraient du *G. Flavigularis*. Ainsi Linnæus dit :

« *Lacerta Seps*, 17. *L. cauda verticillata longiore, sutura laterali reflexa, squamis quadratis.*

« *Amœn. Acad.*, p. 293. Lacerta cauda verticillata, pedibus subpentadactylis, squamis quadratis.

« Habitat in meridionalibus.

« Pedes breves remotissimi, cursorii; abdomen planum. Corpus tectum squamis omnibus quadratis truncatis adeoque striis longitudinalibus transversalibusque tam supra quam subtus cauda corpore sesqui longior verticillis circiter 50. Femorum carina verrucosa. »

Et Merrem indique le *Lacerta Seps* par cette phrase :

« Takydromus.

. . . . . Dentes maxillares in palato nulli. . . . *Poris femoralibus.*

« Takydromus *Seps*. Cauda hemiola.

« Habitat...

« *An hujus generis?* »

Il faudrait peut-être des données plus circonstanciées et de plus amples informations que les phrases aphorismiques de Linnæus et de Merrem citées ci-dessus pour décider

sûrement cette question d'identité ou de différence du *Lacerta Seps* et du *G. Flavigularis;* faute de documents suffisants, elle restera peut-être en litige jusqu'au jour où l'individu, type de la description de Linnæus, pourra se représenter à l'examen plus rigoureux des naturalistes; néanmoins il est difficile d'adapter au *G. Flavigularis* les *Pedes breves remotissimi subpentadactyli cauda sesqui longior,* et ces *Dentes in palato nulli* de Merrem. Aussi Cuvier rapporte-t-il le *Lacerta Seps* de Linnæus à une espèce de Chalcide (*Règne animal,* II, p. 66), à laquelle il paraît effectivement mieux convenir.

Déjà en 1825, Gray (*Annals of Philosophy*, t. X, p. 193) avait, avant Wiegmann, réalisé la division indiquée par Merrem, au sujet du *Scincus Sepiformis,* et de cette espèce il avait constitué un genre distinct auquel il avait imposé le nom de Cicigna; mais ce nom, sans signification propre, se trouvait défectueux dans son application, puisqu'il était déjà connu dans la science comme servant à désigner vulgairement en Italie le *Seps Tridactylus,* espèce de Saurien fort différente du *Scincus Sepiformis* de Schneider et de Merrem; c'était sans doute pour éviter la confusion que le nom de Cicigna pouvait jeter dans l'Erpétologie, que Wiegmann avait substitué au genre celui de Gerrhosaurus, composé des deux mots grecs γερρον *scutum,* et σαυρος *lacerta,* pour rappeler l'espèce de cuirasse à deux panneaux que forment les écailles dorsales, d'une part, et les écailles abdominales, de l'autre, réunies par le pli ou suture latérale. M. Gray, dans son genre Cicigna, qu'il caractérisait ainsi : « Body fusiform with a distinct lateral line, head shielded, feet four, femoral pores distinct, toes 5-5 unequal, » n'indiqua alors qu'une seule espèce. Depuis, en 1830, M. Gray, dans le *Synopsis of the species of the class Reptilia,* que l'on trouve à la suite de l'histoire des Reptiles, dans la traduction anglaise du

Règne animal de Cuvier, par Pidgeon et Griffith, conserva le genre Cicigna, et y rangea trois espèces, savoir :

1. « Common Cicigna. *Cicigna Sepiformis, Scincus* Merrem, *Lac. Seps. Gerrhosaurus Flavigularis.* Wiegmann. Olive brown, beneath white, chin, throat, and upper lateral scales yellow; fore, middle, and hinder toes longest.

2. « Smooth Cicigna. *Cordylus lævigatus* Cuvier. Brown, with four black and yellow lines on each side the back, and two series of black and yellow spots; scales obliquely four sided. Keeled (perhaps the same as former).

3. « Madagascar Cicigna. *Cicigna Madagascariensis.* Gray.

Green, with yellow lines each side the back; back and sides brown spoted; scales smooth; when young, scales keeled; *variety* β. *Ornata.* Back with fire yellow and six black lines, and sides black, yellow spotted. Madagascar. Mus. Brit. »

Ed. Gray croit devoir grouper le genre Cicigna à la suite des Cordylus, ou Zonurus proprement dits; mais les Gerrhosaurus présentent des particularités d'organisation qui ne permettent pas de les laisser dans un rapport semblable, et réclameront leur rapprochement des Lézards et des Scinques dans une classification qui voudra représenter sévèrement l'ensemble des connaissances de l'organisation : c'est ce que Merrem et Wagler surtout n'ont pas manqué de faire. Quant aux espèces indiquées par Gray, on ne sait sur quel fondement le *Cordylus Lævigatus* de Cuvier figure ici sous le nom de *Smooth Cicigna.* Je ne connais pas, il est vrai, ce Saurien; mais déterminé par l'auteur du *Règne animal,* qui avait examiné des Gerrhosaures, bien qu'il n'en ait pas parlé, il doit être certainement reporté dans la classification d'Ed. Gray, parmi les Zonurus. M. Gray rapporte au *Common Cicigna* la synonymie adoptée par Wagler, sans motiver davantage la réunion du *Lacerta Seps* de Linnæus, dont pourtant il fait aussi mention avec doute au

sujet du Takydrome. (Is this *Lac. Seps* of Linné.) Lorsque l'on ne connaissait qu'une espèce de Gerrhosaurus, l'indication des couleurs, quelque vague qu'elle fût, pouvait peut-être suffire ; mais en introduisant des espèces nouvelles, une description plus précise des caractères spécifiques devient nécessaire : sous ce rapport, les phrases diagnostiques de M. Gray me semblent laisser à desirer, et la détermination de ces deux espèces m'a paru, je l'avoue, pour ainsi dire énigmatique.

Le Muséum national d'histoire naturelle de Paris possède plusieurs individus du genre Gerrhosaurus ; ils paraissent se rapporter à deux espèces distinctes. Dans l'indécision où m'ont laissé les descriptions de M. Gray, je les ai désignées, ne fût-ce que provisoirement, par des noms particuliers : j'ai nommé l'une *Gerrhosaurus Ocellatus,* rappelant par cette épithète le système de coloration des écailles du dos et son analogie avec celui du *Scincus Ocellatus* (*Lacerta Ocellata* Forskal), et j'ai désigné l'autre par le nom de *Gerrhosaurus Lineatus,* à cause de la disposition de la coloration du dos, et par opposition à celle de l'autre espèce. A celle-ci se rapporte probablement la variété que M. Gray indique sous le nom de *Cicigna Ornata ;* le *Gerrhosaurus Flavigularis* de Wiegmann et de Wagler est peut-être un individu de la première espèce, âgé, ou plutôt dépouillé d'épiderme.

La collection du Muséum renferme cinq individus de la première espèce, c'est-à-dire du *Gerrhosaurus Ocellatus ;* ils ont à peu près la taille du *Lacerta Viridis* de nos contrées ; leurs formes sont sveltes et élancées ; leur tête pyramydale quadrangulaire, obtuse, à côtés presque égaux ; le museau est mousse, arrondi, légèrement saillant au devant de l'ouverture de la bouche ; les narines sont assez grandes, latérales, à orifice simple, libre, dirigé en arrière ; la bouche est fortement fendue, curviligne, légèrement sinueuse, prolongée au-delà des yeux ; l'œil médiocre, garni de deux

paupières inégales, l'inférieure plus grande; le *canthus rostralis* est peu marqué; le tympan enfoncé, à ouverture extérieure ovalaire, à grand diamètre vertical, garni en avant d'une lèvre en forme d'opercule incomplet; la langue large, plate, mince, légèrement extensible, un peu incisée à sa pointe, recouverte en dessus de petites écailles molles, arrondies à leur bord libre qui est dirigé en arrière, et imbriquées alternes, comme chez les Scinques et les Lézards; les dents maxillaires sont au nombre de vingt-deux à vingt-huit de chaque côté, petites, peu inégales, les antérieures simples, coniques, à peine recourbées en arrière, les postérieures légèrement comprimées de dehors en dedans, peut-être denticulées à leur base. L'on compte sept à huit dents palatines, petites, coniques, discrètes, simples de chaque côté de l'ouverture ptérygoïdienne de la mâchoire supérieure; le cou est un peu marqué, sans collier ni repli guttural; le tronc est allongé, arrondi, légèrement comprimé en dessus et sur les côtés, plus plat en dessous, et presque quadrilatère; le ventre est peu développé; les pieds développés comme ceux des Lézards, et les doigts, dans une proportion à peu près égale, tous terminés, comme ceux des lézards, par des ongles égaux, courts, comprimés, latéralement recourbés en crochet, libres et non rétractiles; les doigts des pieds antérieurs sont implantés sur une ligne circulaire assez prononcée; ils sont peu inégaux; le pouce est proportionnellement très petit, le cinquième est un peu plus long, le second l'est davantage, le quatrième tient le milieu entre le second et le troisième, qui est le plus long de tous; aux pieds postérieurs, les doigts plus longs, plus effilés, sont plus inégaux en longueur, mais insérés sur une courbe du métatarse moins prononcée, à l'exception du cinquième, qui est implanté fortement en arrière des autres; le pouce a deux phalanges, et est le plus court de tous; le second a trois phalanges et vient ensuite; puis le cinquième, qui en a cinq; le troisième, qui en a quatre, et le

quatrième qui a cinq phalanges et est le plus long de tous; la queue est ronde, longue, grêle, conique, terminée par une pointe assez aiguë; elle a plus de la moitié de la longueur totale de l'animal; l'anus est transversal, semi-circulaire; le bord interne des cuisses est garni de douze à dix-huit pores écailleux de deux ou trois pièces.

Dimensions.	cent.	millim.
Longueur totale du plus grand individu.	23	2
— de la queue.	12	6
— de la tête.	2	4
Largeur de la tête.	1	5
— du thorax.	1	5
— du bassin en avant des cuisses.	1	5
— — en arrière.	«	6
Longueur du membre antérieur.	2	2
— du 1er doigt.	«	6
— du 2e doigt.	«	7
— du 3e doigt.	1	2
— du 4e doigt.	«	9
— du 5e doigt.	«	8
Longueur du membre postérieur.	4	8
— du 1er doigt.	«	7
— du 2e doigt.	1	»
— du 3e doigt.	1	3
— du 4e doigt.	1	7
— du 5e doigt.	1	1
Différence de l'insertion.	«	5
Distance d'un membre à l'autre.	4	4

Plaques. *Rostrale* mousse à son sommet, triangulaire à sa base, à angle nasal obtus en arrière, articulée en haut avec les plaques nasales en bas avec les premières labiales; *Nasales* triangulaires, petites, articulées en avant avec la rostrale, en dedans avec l'internasale, échancrées en arrière, et formant la partie antérieure supérieure de la narine, articulées par les angles avec la postnasale et la première labiale; tantôt les nasales sont contiguës par leur angle su-

périeur, d'autres fois elles sont disjointes et séparées l'une de l'autre par l'angle antérieur de l'interpariétale; *Interpariétale* assez grande, rhomboïdale, régulière, articulée en avant avec les nasales, en arrière avec les frontonasales, plus ou moins contiguë par son angle antérieur avec la rostrale, par le postérieur avec la frontale; *Frontonasales* pentagones irrégulières, articulées en avant avec la précédente, en arrière avec la frontale, en dehors avec la première, la seconde maxillaire et la première surciliaire; *Frontale*, grande, hexagonale, régulière, allongée d'avant en arrière; ses deux côtés antérieurs articulés avec les frontonasales réunis entre eux à angle peu aigu, ordinairement contigu avec l'internasale; les côtés orbitaires légèrement inclinés en dedans et en rapport avec la seconde susorbitaire et une partie de la première et de la troisième; les bords postérieurs, réunis à angle très obtus, s'articulent avec les frontopariétales; *Frontopariétales* assez développées, pentagones irrégulières, articulées entre elles en dedans, en avant avec la frontale, en arrière avec l'interpariétale, et les pariétales, en dehors avec la troisième et la quatrième susorbitaire; *Interpariétale* petite, rhomboïdale, à bords antérieurs plus courts que les postérieurs, réunis à angle plus obtus, articulés avec les frontopariétales; les bords postérieurs plus allongés, réunis à angles plus aigus, s'articulent avec les pariétales et les séparent l'une de l'autre; *Pariétales* pentagonales, irrégulières, assez dilatées, séparées l'une de l'autre par l'interpariétale, avec laquelle elles s'articulent en dedans; en avant elles sont en rapport avec les frontopariétales et la quatrième susorbitaire en dehors avec deux écailles temporales; leur bord postérieur est droit et répond aux écailles des trois premières séries dorsales; *Postnasale* petite, triangulaire, articulée en haut avec l'internasale en arrière avec la première maxillaire, en bas avec la première labiale; l'angle antérieur est échancré et forme la partie postérieure de la narine; les *Maxillaires* sont au

nombre de deux, l'antérieure, plus petite, est quadrilatère, articulée en haut avec la frontonasale, en arrière avec la suivante, en avant avec la postnasale, en bas avec la seconde labiale, et contiguë par son angle antérieur supérieur avec l'internasale, et par l'inférieur antérieur avec la première labiale; la *Seconde maxillaire*, plus grande que la première, est pentagonale irrégulière, et articulée en avant avec la précédente, en haut avec la frontonasale, en arrière avec les premières surciliaires et avec la sousorbitaire, en bas avec la troisième labiale; les *Susorbitaires* sont au nombre de quatre de chaque côté : la première, peu considérable, est triangulaire et articulée en dedans avec la frontonasale et une petite portion de la frontale, en dehors elle est en rapport avec les surciliaires et en arrière avec la suivante; la seconde *Susorbitaire* est plus grande, quadrilatère, articulée en dedans avec la frontale, en avant avec la précédente, en arrière avec la suivante, en dehors avec les surciliaires; la troisième *Susorbitaire* est de même forme et à peu près de même grandeur que la seconde; elle s'articule en dedans, partie avec la frontale, partie avec la fontopariétale correspondante, en avant avec la précédente, en arrière avec la quatrième susorbitaire, en dehors avec les dernières surciliaires; la quatrième *Susorbitaire* est petite, quadrilatère, articulée en avant avec la troisième, en dedans avec la frontopariétale et la pariétale, en dehors elle surmonte une série de petites plaques postorbitaires peu notables; les *Surciliaires*, décroissantes d'avant en arrière sont peu remarquables; la *Sousorbitaire* est petite, quadrilatère, articulée d'une part avec la deuxième maxillaire, d'autre part avec la première surciliaire, en bas avec la troisième labiale et en arrière avec la quatrième; les paupières sont bordées d'écailles granulées auxquelles succèdent, pour la paupière inférieure, trois séries longitudinales superposées d'écailles molles hexagonales; la série moyenne est plus dilatée que les deux au-

tres; en arrière de la série des postorbitaires on trouve trois *Temporales* pentagonales allongées, placées l'une au-dessus de l'autre, et surmontant la quatrième labiale; derrière celles-ci cinq plaques *Mastoïdiennes* pentagonales irrégulières et à peu près d'égale grandeur, recouvrent l'espace qui s'étend jusqu'au tympan, et précèdent une grande écaille semi-ovalaire qui sert de limbe à la lèvre antérieure du conduit auditif. L'on compte six *Labiales* supérieures : la première est quadrilatère, articulée en avant avec la rostrale, en arrière avec la suivante, en haut avec la postnasale, légèrement échancrée et formant la partie inférieure de la narine, contiguë par l'angle antérieur supérieur avec la nasale, et par le postérieur supérieur avec la première maxillaire; la seconde *Labiale* est quadrilatère et s'articule en haut avec la première maxillaire et la seconde, en avant avec la précédente, en arrière avec la suivante; la troisième *Labiale* est un peu plus grande et en rapport avec la seconde maxillaire et la sousorbitaire par sa partie supérieure et les labiales contiguës par ses côtés antérieurs et postérieurs; la quatrième *Labiale* est quadrilatère comme les précédentes; elle s'articule en avant avec la troisième, en arrière avec la cinquième, son bord supérieur est échancré et forme le bord inférieur de l'orbite; la cinquième est plus dilatée que les précédentes, pentagonale, presque régulière; elle s'articule en haut avec les postorbitaires et les temporales, en avant et en arrière avec les congénères contiguës; la sixième est moins grande, de même forme que la précédente, s'articule en haut avec les temporales et les mastoïdiennes, séparées seulement de l'écaille operculaire du tympan par une ou deux petites écailles. *Mâchoire inférieure : Mentonnière* grande, arrondie en avant, à bord postérieur droit, articulé avec les sous-maxillaires; les bords latéraux inclinés articulés avec les premières labiales; point de *Sous-maxillaire* impaire; *Sous-maxillaires* latérales au nombre de deux de chaque côté; les premières

quadrangulaires, articulées en avant avec la mentonnière, en dehors avec la première, la seconde labiale et portion de la troisième, en arrière avec la suivante, en dedans avec celle du côté opposé ; la seconde, pentagonale irrégulière, son bord antérieur s'articule avec la précédente, en dehors le bord s'articule avec la troisième et la quatrième labiale, en dedans avec celle du côté opposé d'une part, et de l'autre avec les bords antérieurs de la première jugulaire moyenne ; son bord postérieur est en rapport avec les premières écailles des séries moyennes inférieures ; les troisièmes *Sous-maxillaires* latérales passent déja à la forme générale des écailles de la région jugulaire ; les *Labiales* inférieures sont au nombre de six de chaque côté : les deux premières sont très petites, quadrilatères et s'articulent avec la première sous-maxillaire latérale, la rostrale et la suivante ; les *Secondes labiales* sont à peu près de même grandeur et de même forme, et se trouvent en rapport avec la première et la troisième labiale, et en dedans avec la première sous-maxillaire latérale correspondante ; les troisièmes sont plus allongées, quadrilatères, en rapport avec la première et la deuxième sous-maxillaire latérale correspondante, et en avant avec la seconde, en arrière avec la quatrième labiale ; les quatrièmes sont encore plus allongées que les précédentes avec lesquelles elles sont en rapport; en avant, en dedans, elles s'articulent avec la deuxième sous-maxillaire latérale, et la première écaille de la seconde série inférieure ; les deux labiales suivantes passent insensiblement à la forme commune des écailles de la région jugulaire ; la *Première jugulaire* impaire moyenne est rhomboïdale, peu dilatée et s'articule par ses bords antérieurs avec la partie postérieure du bord interne de la deuxième sous-maxillaire.

Les écailles des gerrhosaures sont à compartiments comme celles des scincoïdes ; leur grandeur et leur forme varient selon le point où on les observe. A la partie inférieure de la

région jugulaire, elles sont presque rhomboïdales; elles s'arrondissent peu à peu, et s'élargissent davantage en passant à une forme carrée ou sous-hexagonale. Sur la partie supérieure et inférieure du tronc elles prennent en dessus une disposition tricarénée; de telle sorte que la carène moyenne, plus saillante, vient tomber sur l'angle libre de l'écaille légèrement inclinée en dedans, de manière à diviser l'écaille en deux parties inégales dont l'interne est la plus petite; leurs diamètres sont à peu près égaux, et sont de deux à trois millimètres; sous le ventre, les écailles sont un peu plus dilatées transversalement et entièrement lisses comme chez les scincoïdes; les écailles du dessus et du dessous du corps et de la queue sont disposées par séries longitudinales; à la région rachidienne dorsale, il n'en existe pas d'impaire; quelquefois l'on en trouve une impaire à la région abdominale plus ou moins interrompue. Sur la queue on en rencontre constamment une impaire en dessus et en dessous comme chez les Lézards. L'on compte huit ou dix séries longitudinales d'écailles au plastron dorsal, huit au plastron abdominal, ou neuf lorsque la série jugulaire impaire moyenne se continue plus complètement. Ces séries d'écailles du dos, du ventre et de la queue sont encore disposées chez les Gerrhosaures en verticilles ou bandes transversales, comme chez les Cordyles, et c'est, avec la présence des plaques sur la tête, les seuls caractères communs qui existent entre ces deux familles de Sauriens. De ces deux dispositions des séries d'écailles il résulte que sur la queue des Gerrhosaures, comme chez les Lézards, la série rachidienne impaire se trouve revêtue latéralement par les voisines, et les écailles qui la constituent prennent une forme apparente lancéolée, tandis que l'impaire sous-caudale revêt les deux séries latérales, et que ces pièces ont une forme presque rhomboïdale. Sur le côté extérieur des membres, elles ont une forme hexagonale carénée; elles prennent sur le bord an-

térieur plus de développement et une forme rhomboïdale, tandis qu'en dessous elles deviennent carrées, lisses; en arrière elles deviennent granulées; leur grandeur décroît à mesure qu'elles approchent de l'extrémité des membres; les doigts sont couverts en dessus et en dessous d'une seule rangée d'écailles étroites hexagonales, imbriquées entre elles sur les côtés; les dernières ont leur bord libre, arrondi; les palmes et les plantes des pieds sont garnies d'écailles granulées, coniques, obtuses, couchées et dirigées vers le bord digital du carpe; les plis longitudinaux des côtés du corps sont remplis d'écailles petites, polygones, irrégulières, lisses; le limbe antérieur de l'anus est bordé d'écailles peu différentes des autres; les pores fémoraux sont revêtus de deux ou trois petites écailles d'égale grandeur, à bord libre arrondi, juxtaposées, protégées en avant par une grande écaille lisse arrondie.

Le dessus du corps est d'un brun olivâtre assez uniforme: sur ce fond, l'on voit de chaque côté du tronc une raie jaunâtre longitudinale, large, de deux millimètres environ, qui commence presque sur la paupière supérieure, s'étend en passant successivement sur les postorbitaires, le côté externe des pariétales, au dessus du tympan et des membres supérieurs, puis sur la quatrième série des écailles; au dos elle se trouve imprimée sur le côté externe de la quatrième et l'interne de la cinquième, passe au-dessus des membres postérieurs, et se perd sur le côté de l'origine de la queue; le côté interne de ces lignes est semé de taches noirâtres, carrées, irrégulières, souvent réunies entre elles, et constituant une ligne plus ou moins continue qui relève la couleur des lignes jaunâtres. L'on trouve encore de ces petites taches quadrilatères parfois pupillées d'un trait blanc linéaire longitudinal, disséminées irrégulièrement sur les écailles des premières séries; ces taches noires oculées sont plus ou moins distinctes, plus ou moins confondues, mais ne constituent jamais des lignes en zigzag comme cela a lieu chez

le Scinque de Forskal *Lac. Ocellata*. L'on retrouve de pareilles taches disséminées sur les parties extérieures des membres. L'on observe sur les flancs deux séries superposées de taches noires également oculées de blanc, mais plus dilatées et fréquemment confluentes, de manière à donner aux flancs un aspect ondulé verticalement de noir et de blanc. Ce système de coloration se prolonge sur le premier tiers environ de la longueur de la queue, qui au-delà conserve seulement la couleur uniforme du fond; les parties inférieures du corps sont comme chez les Scinques en général d'un blanc argenté mat uniforme.

Les organes sexuels ne sont pas apparens. L'on ne possède aucun renseignement sur les mœurs et les habitudes des individus de cette espèce.

Tous ont été rapportés du Cap de Bonne-Espérance : un par Delalande, en 1822; un par MM. Quoy et Gaimard; les deux autres par MM. Véreaux, en 1831.

L'individu de l'autre espèce, celui auquel j'ai appliqué le surnom de *Lineatus*, ressemble à ceux de la première par tous les caractères de forme, de grandeur, de proportions. Il leur ressemble pour la disposition, la forme, la grandeur et la proportion des écailles. Il en diffère seulement par la disposition, la forme, la proportion de quelques-unes des plaques de la tête, et par le système de coloration. Ainsi, pour les plaques qui entourent la narine, la *Rostrale* est échancrée à sa partie postérieure inférieure un peu au-dessus de la labiale, et forme ici le quart antérieur de l'ouverture extérieure des fosses nasales. La *Nasale* est échancrée aussi à son côté inférieur, et forme le quart supérieur de la narine; la *Postnasale* forme le quart postérieur par son bord antérieur, et la première *Labiale* complète la narine par la partie antérieure de son bord supérieur. La première *Maxillaire* est pentagone, tandis qu'elle est quadrilatère dans la première, ce qui entraîne d'autres rapports : aussi ici elle correspond en haut et en

avant avec l'inter-nasale, et la fronto-nasale en arrière. L'on trouve deux sous-orbitaires petites superposées au-dessous de l'angle antérieur de l'œil, tandis qu'il n'y en a qu'une dans l'autre espèce. Il n'existe pas ici de plaques fronto-pariétales. Les *Pariétales* sont plus grandes et plus développées, et cette disposition entraîne une légère modification dans les rapports réciproques de la frontale et des pariétales, et par suite dans ceux des plaques sus-orbitaires. L'*Inter-pariétale* n'existe pas non plus : à peine en trouve-t-on un léger vestige enclavé dans la suture des pariétales ; l'on dirait qu'elle a été englobée dans la fusion qui a réuni les fronto-pariétales aux pariétales. En dehors des pariétales, on trouve de chaque côté une pariétale accessoire, étroite, allongée d'arrière en avant, pentagone, articulée en avant avec les postorbitaires, en bas avec la temporale, avec la pariétale par son bord supérieur, et par l'inférieur avec les mastoïdiennes. La *temporale*, plus dilatée que dans l'autre espèce, est pentagonale, régulière, et s'articule en haut avec la précédente, en bas avec la cinquième et la sixième labiale supérieure. Des deux *Mastoïdiennes*, l'une est pentagonale, à peu près régulière, et est en rapport en bas et en avant avec la sixième et la septième labiale supérieure, en haut avec la pariétale accessoire et la deuxième mastoïdienne, en arrière avec la plaque operculaire du tympan. La deuxième *Mastoïdienne* est quadrilatère et articulée en haut avec la pariétale accessoire, en avant avec la première mastoïdienne, en bas avec la plaque operculaire du tympan, et en arrière avec quelques petites écailles qui la séparent des premières de la cinquième et sixième série. Les *Labiales* sont au nombre de sept : les cinq premières quadrilatères, petites, peu inégales ; la première en rapport par son bord supérieur avec la post-nasale, la seconde avec la première maxillaire, la troisième avec la première et la seconde maxillaire, la quatrième avec la deuxième maxillaire et la

sous-orbitaire ; la cinquième un peu plus allongée que les précédentes, échancrée en haut pour former le bord inférieur de l'orbite. Ces deux dernières sont pentagonales, et la dernière s'atténue, s'arrondit en arrière, et arrive à être en rapport avec la plaque operculaire du tympan. A la mâchoire inférieure, la jugulaire moyenne rhomboïdale s'articule par ses bords antérieurs avec une partie du bord interne des premières sous-maxillaires paires ; rapports qu'elles n'ont pas dans l'espèce première et par leurs bords postérieurs un peu plus longs, avec tout le bord interne des secondes sous-maxillaires latérales ; les *Labiales* inférieures sont au nombre de cinq petites, presque égales, quadrilatères allongées ; les premières se trouvent en rapport en dedans avec la première sous-maxillaire ; la seconde s'articule partie avec la première, partie avec la seconde sous-maxillaire ; la troisième s'articule avec la seconde sous-maxillaire et les premières écailles des quatrième et cinquième séries inférieures, et son bord postérieur passe de là à la forme arrondie des écailles de la région sous-maxillaire.

Coloration : la couleur générale des parties supérieures est, comme chez l'autre espèce, d'un brun verdâtre. Sur chaque côté règne, comme chez l'autre, la ligne jaune qui commence sur la quatrième susorbitaire et la première post-orbitaire, passe sur le côté externe de la pariétale, et s'insère d'abord sur la troisième et la quatrième série d'écailles du dos. Les flancs et la partie supérieure des membres sont marbrés d'ondulations assez semblables à celles de l'autre espèce ; mais ici l'on voit, dans l'intervalle des deux lignes jaunes dorsales, naître à la nuque et par des taches allongées, plus ou moins confondues, une ligne noire moyenne insérée sur le bord interne des deux premières séries. Cette ligne se divise bientôt en deux branches qui occupent la partie moyenne de chaque écaille de ces séries ; plus en dehors, et le long de la ligne jaune latérale une ligne noire de même

largeur, c'est-à-dire d'un à deux millimètres, et espacée par un intervalle égal à celui qui sépare les deux autres lignes noires l'une de l'autre, s'insère sur la partie moyenne des écailles de la deuxième et de la troisième série. Au-dessous de la ligne jaune des côtés du corps, l'on retrouve encore une autre ligne noire, imprimée sur une partie des écailles de la quatrième et cinquième série. Les lignes moyennes du dos se perdent sur l'origine de la queue, mais la ligne jaune des côtés et la ligne noire qui se trouve au-dessous d'elle se prolongent plus loin et ne s'éteignent guère que sur la partie moyenne de cet organe.

L'on ne possède pas plus de renseignements sur la structure intérieure et sur les habitudes de cette espèce que sur l'autre.

L'individu que le Muséum national possède lui a été adressé de Madagascar par M. Goudot.

Synopsis characterum.

GERRHOSAURUS. Wiegmann, 1828 (*Isis.*, t. XXI, p. 364).

CICIGNA. Gray, 1825. (Annals of Philosophy, t. X, p. 193.) (Animal Kingdom of Cuvier, addit., p. 63.)

Lacertarum dispositio generalis. — Squamis dorsi abdominis caudæque quadratis subæqualibus, supra carinatis; sutura laterali; Poris femoralibus.

Sp. 1. *Gerrhosaurus ocellatus.* Mus. Paris.
Lacerta Seps? Linnæus (Amœnit. Acad., p. 293).
Scincus Sepiformis? Schneider (Hist. amphib., fasc. II, p. 191).
Scincus Sepiformis? Merrem (Tent. Syst. Amphib., p. 70.)
Takydromus Seps? Merrem, l. c., p. 69.
Gerrhosaurus flavigularis? Wiegmann, l. c.

Gerrhosaurus flavigularis? Wagler, l. c.
Common cicigna? Gray, l. c., 1825.

G. Scutis fronto-parietalibus et interparietalibus maculis nigris albopupillatis, passim disseminatis.
Hab. In Promontorio sud-africano Bonæ Spei dicto.

Sp. 11. *Gerrhosaurus lineatus.* Mus. Paris.
Madagascar cicigna. var. ornata? E. Gray, 1831, l. c.

G. Scutis fronto-parietalibus et interparietalibus nullis. Lineis quinque nigris in dorso longitudinalibus.
Hab. In insula Madagascariensi.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Pl. 4. *Gerrhosaurus ocellatus.*
Pl. 5. *Gerrhosaurus lineatus.*
Pl. 6. 1. *Gerrhosaurus ocellatus.*
2. — *lineatus.*
a. La tête vue en dessus.
b. La même vue en dessous.
c. La même vue de côté.
d. Région préanale.
e. La queue en dessus.
f. La queue en dessous.
g. Pores fémoraux.

Th. Cocteau, D.-M.
Paris, 1834, mars.

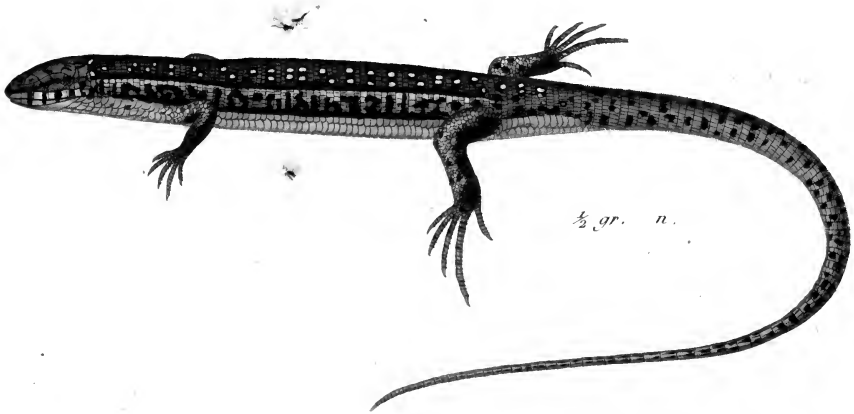

Gerrhosaurus *Ocellatus* *Cocteau*.

Lebrun sc

N. Rémond Imp.r

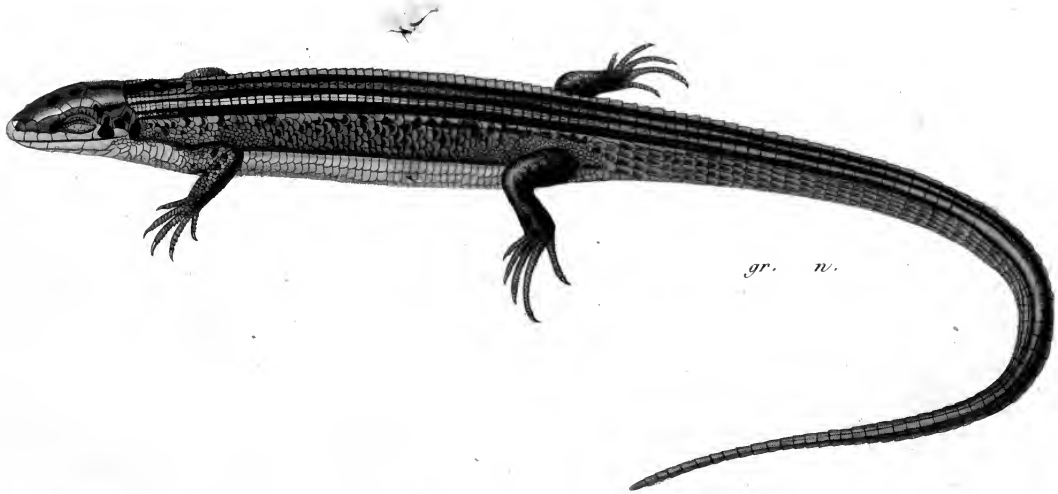

Gerrhosaurus *Lineatus, Cocteau.*

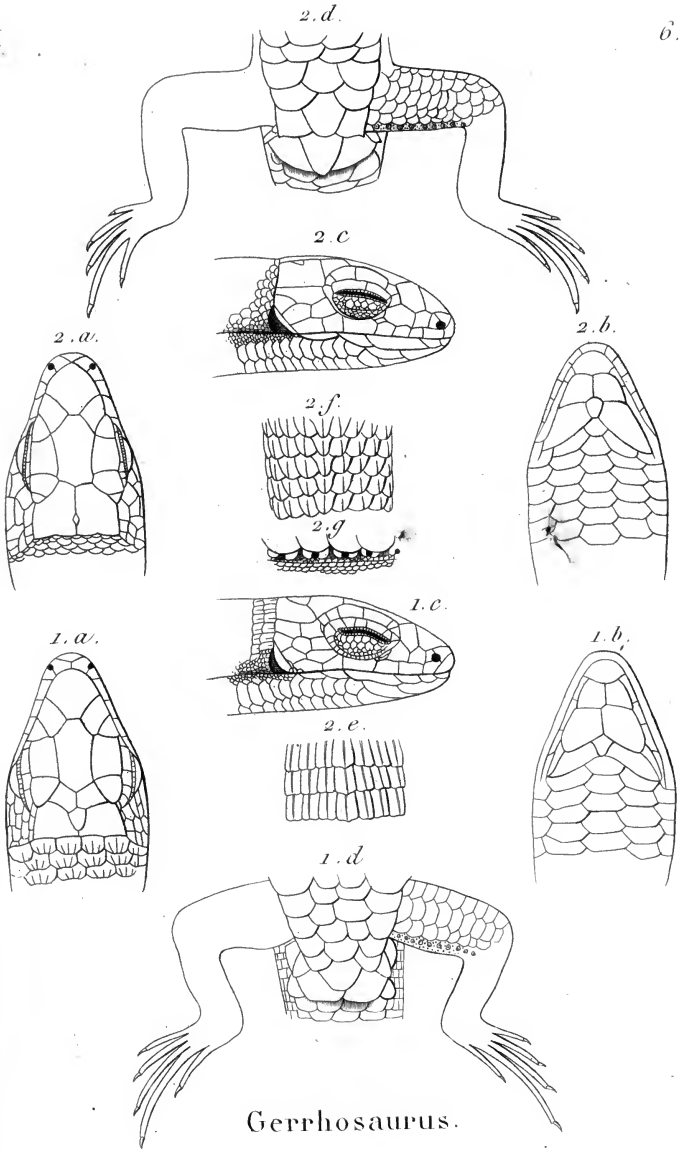

Gerrhosaurus.

1. G. *Ocellatus*. 2. G. *Lineatus*.

Lebrun sc. *N. Rémond Imp.*

décrits et figurés par Spix, vérifia (1830) la disposition tridactyle de tous les pieds chez le *Bufo ephippium*, et conserva ce batracien comme type du genre particulier établi par Fitzinger sous le nom de Brachycephalus. Wagler ajouta en même temps quelques renseignements sur ce curieux animal : ainsi il nota que la membrane tympanique est, comme l'avait dit Fitzinger, cachée par la peau ; il dit que la langue est entière et qu'il n'existe pas de parotides. La petitesse de l'individu ne lui permit pas de se prononcer positivement à l'égard du système des dents ; cependant l'on voit qu'il pencha à croire que le *Bufo ephippium* n'a pas de dents, puisqu'il le range à la suite du genre Bufo ou des Crapauds proprement dits, qui en sont privés, et qu'il dit, dans les remarques générales annexées à sa classification, que les dents lui ont paru manquer entièrement chez le genre Brachycéphale. Wagler indiqua enfin que sous les taches dorsales noires qui, à cause de l'analogie de leur forme avec celle d'une selle, avaient valu à ce batracien le nom spécifique que Spix lui avait imposé, se trouve une série de lamelles osseuses, de la longueur et de la largeur de ces taches ; ce qui lui fit donner au *Bufo ephippium* le nom allemand de Schild-Frosch, grenouille à bouclier. Il avança avec doute que ces lamelles étaient divisées dans leur milieu, mais il ne put pousser plus loin ses recherches à ce sujet.

Le hasard m'a procuré trois petits batraciens anoures desséchés provenant du Brésil, qui présentent tant d'analogie de forme, de proportion et d'organisation avec le *Bufo ephippium* de Spix, qu'il serait difficile de se refuser à les rapporter au même groupe ; mais comme leur système de coloration est tout-à-fait différent de celui du *Bufo ephippium*, je crois devoir les considérer comme une espèce nouvelle du même genre. En effet, le *Bufo ephippium* est, d'après la description de Spix, d'un jaune d'ocre bleuâtre ou olivâtre en dessus et en dessous, avec une tache noire

en forme de croix sur la tête, et une très grande tache de même couleur, et de la forme d'une selle, sur le milieu du dos; les mâchoires et les yeux sont bordés de noir, et le tympan est noir; tandis que les trois individus que je possède sont, en dessus et en dessous, d'un jaune orange uniforme et pur, au point qu'au premier coup d'œil je les avais pris pour de petits exemplaires de la rainette décrite et figurée par le prince Maximilien de Neuwied, sous le nom de *Hyla luteola*.

Mes petits batraciens brésiliens présentent tous les trois les dimensions suivantes:

	cent.	mill.
Longueur totale du museau à l'anus	1	9
— — de la tête à l'occiput	»	6
Largeur de la tête au niveau du tympan	»	7
Largeur du thorax	»	4
Longueur du membre antérieur	»	2
— du bras	»	5
— de l'avant-bras	»	4
— du carpe et de la palme réunis	»	3
— du premier doigt	»	» 1/2
— du second doigt	»	1
— du troisième doigt	»	2
Largeur du bassin aux extrémités antérieures des iléons	»	5
Longueur du membre postérieur	2	2
— de la cuisse	»	7
— de la jambe	»	8
— du tarse et du pied réunis	»	9
— du premier orteil	»	1
Longueur du second orteil	»	2
— du troisième orteil	»	4

Ce sont à peu près, comme on voit, les dimensions du *Bufo ephippium* et les proportions de chacune de ses parties. La tête est déprimée, plane, comme Spix et Wagler l'indiquent pour leur Brachycéphale, uniformément aplatie en dessus, encroûtée d'une couche osseuse, granulée, irrégu-

lièrement triangulaire, à angle antérieur tronqué, à bord postérieur légèrement sinueux, les côtés échancrés légèrement au niveau des narines, plus fortement au dessus des orbites; la tête est fortement élargie en arrière, terminée en avant par un museau mousse et très obtus; la bouche n'est pas très grande pour un batracien anoure; elle ne m'a pas paru non plus petite, comme Fitzinger le dit du Brachycéphale, mais proportionnée, selon l'expression de Wagler, au même sujet. Les narines, pratiquées aux côtés du museau, sont assez grandes, dirigées presque en avant et à orifice libre; les yeux, assez grands, comparés à ceux des Bréviceps et des Rhinelles, se rapprochent, pour leurs proportions, de ceux des vrais crapauds et des grenouilles proprement dites : l'on voit une paupière inférieure, grande, mince, et une paupière supérieure, étroite et plus résistante, sans appendice accessoire. La membrane tympanique est protégée, non seulement par la peau, comme Fitzinger et Wagler l'ont dit pour le Brachycephalus, mais encore par un disque osseux, granulé à sa surface, qui, par les progrès de l'âge, se soude avec le bouclier rugueux du dessus du crâne. Il n'existe pas de vestige de parotides; la langue est entière, comme le dit Wagler pour le Brachycéphale. Les individus décrits ici ont des dents nombreuses, petites (coniques simples?), inclinées en arrière, sur le bord de l'os maxillaire supérieur, et un groupe de denticules sur les vomers au côté interne de l'orifice buccal des narines; c'est seulement avec doute que je donne la forme des dents et d'après ce que l'on en connaît sur des batraciens de plus grande taille, car la petitesse de ces dents et leur transparence ne m'ont pas permis d'analyser, même à la loupe, leur forme à l'*état frais*, comme disent les anatomistes, et elles ont été arrachées malheureusement en enlevant la membrane gengivale, comme cela arrive très souvent dans la préparation du squelette des batraciens. C'est aussi avec doute que je donne la présence des dents vomériennes, et seulement d'après la

sensation incertaine que fait éprouver la pointe d'un instrument passé sur le côté interne de l'ouverture buccale des narines. La présence des dents maxillaires supérieures et vomériennes est la seule différence notable entre les batraciens, sujet de cette notice, et les Brachycéphales de Wagler. Mais si l'on fait attention au texte de ce naturaliste, on pourra présumer que ce savant n'osa pas risquer d'altérer les exemplaires, en petit nombre, de la collection de Munich qu'il avait sous les yeux, et qu'il craignait sans doute de briser les mâchoires en ouvrant leur gueule assez pour s'assurer, à la loupe, de l'existence des dents; car la petitesse seule du Brachycéphale n'eût pas été sans cela un obstacle pour Wagler, qui, comme on le sait, en a surmonté bien d'autres du même genre. Au reste, les naturalistes de Munich pourront dissiper les incertitudes que Wagler a laissées sur le chapitre des dents du Brachycéphale, et dire jusqu'à quel point ma supposition a de la valeur. Le corps des batraciens que j'ai examinés ne m'a pas paru devoir être bien élargi et déprimé dans l'état frais; il est, comme Spix le dit du *Bufo ephippium*, lisse et sans verrues ni granulations sensibles; le dos est, comme Wagler l'a remarqué pour le Brachycéphale, revêtu d'une sorte de carapace osseuse dont la pièce la plus grande a exactement la forme, la longueur et la largeur de celle du *Bufo ephippium*, c'est-à-dire qu'elle est oblongue transversalement, irrégulièrement quadrilatère, à angles mousses et arrondis, réfléchie sur le côté, en un mot, comme le dit Spix, semblable à une selle; son diamètre antéro-postérieur donne cinq millimètres, le transversal six à sept millimètres. Cette carapace est formée par l'épial ou apophyse épineuse des six dernières vertèbres dorsales, épanouie à peu près comme cela s'observe pour la carapace osseuse des tortues. Les côtes rudimentaires, ou plutôt les apophyses transverses de la quatrième et de la cinquième vertèbre, se soudent seules par leurs extrémités excentriques avec cette cuirasse; celles des

autres vertèbres ne lui sont que contiguës. Il résulte de cette disposition, que la carapace de ce crapaud laisse entre elle la face supérieure des apophyses transverses, les côtes rudimentaires qui les suivent et les côtés des épiaux ou apophyses épineuses des vertèbres, un espace triangulaire allongé transversalement, dans lequel passent les faisceaux des muscles lombo-costal (Cuvier), *sacrolumbalis* (Carus, Zencker, etc.), ou transverso-spinaux (Dugès), comme cela a lieu dans la carapace de plusieurs tortues. Wagler dit avec doute que la plaque du *Bufo ephippium* est divisée longitudinalement dans son milieu, mais il ne s'est pas assuré du fait par la dissection ; et si cela était effectivement, il serait peut-être permis de supposer, chez les individus qu'il a observés, une fracture accidentelle ou une ossification imparfaite. Au-devant de cette grande pièce en est une autre plus petite en forme de trèfle, séparée de la première par un sillon étroit que remplit un tissu fibro-membraneux, et peu distante, d'autre part, du bord postérieur du bouclier crânien. Cette pièce est formée par les apophyses épineuses de la première et de la seconde vertèbre dorsale, qu'elle réunit complètement. Si je ne me trompe, la figure de Spix semble indiquer que l'on pourrait trouver une petite pièce disposée de la même manière, au-devant de la grande tache noire du *Bufo ephippium*. Cette carapace, formée de deux pièces inégales, est rugueuse à la surface supérieure, comme celle du bouclier crânien, et confondue avec la peau. Le bassin est entièrement indépendant de ces pièces osseuses qui s'étendent presque jusqu'à lui, et n'offre rien de remarquable. Le sternum est conformé comme chez tous les batraciens : il en est de même de l'omoplate, qui offre également les deux pièces brisées l'une sur l'autre des grenouilles, des crapauds et des rainettes. Les membres sont assez bien développés et offrent à peu près les proportions de ceux des grenouilles ; du moins les membres postérieurs sont plus longs que la tête et le tronc réunis. La peau qui les recouvre est lisse comme celle

du dos et du ventre : la disposition des doigts à chacun des pieds offre seule quelque chose digne de remarque : comme au *Bufo ephippium*, on ne voit que trois doigts aux pieds antérieurs, dont l'interne est extrêmement court, le second assez développé, et le troisième du double plus long que le précédent, proportion et disposition indiquées par la figure de Spix. Aux pieds postérieurs, l'on ne voit aussi que trois orteils plus longs généralement qu'aux pieds antérieurs, comme c'est l'ordinaire chez les batraciens ; le premier est le plus court, le second à peu près le double de la longueur du premier, et le troisième, le plus long de tous, a le double de la longueur du précédent : ces doigts des pieds antérieurs et postérieurs sont simples à leur extrémité terminale, entièrement libres, et non palmés à leur base, comme Spix le dit pour le *Bufo ephippium :* mais en disséquant avec soin mes petits batraciens, on trouve que ce nombre, pour ainsi dire anormal des doigts, n'est effectivement que le nombre apparent, et qu'il existe réellement quatre doigts aux extrémités antérieures, et cinq aux pieds postérieurs, comme chez tous les batraciens anoures connus jusqu'ici ; seulement aux pieds antérieurs, le quatrième doigt, le plus court de tous, mais presque aussi long que le premier, est maintenu, par la peau qui le recouvre, étroitement appliqué le long du bord externe du plus grand doigt. Le premier orteil apparent à l'extérieur se trouve composé d'un métacarpien surmonté d'une phalange terminale, le second doigt apparent d'un métacarpien et de deux phalanges, le troisième doigt d'un métacarpien et de trois phalanges, le doigt dissimulé par la peau, d'un métacarpien et d'une phalange terminale presque rudimentaire. L'on voit par conséquent que l'anomalie se trouve pour ainsi dire seulement déplacée par l'examen du squelette, puisque le premier doigt n'a qu'une phalange, tandis qu'il en a deux chez la plupart des batraciens, et que le cinquième doigt, qui est ordinairement le plus long après le

quatrième, est ici le plus court de tous et se trouve n'avoir qu'une phalange au lieu de trois que l'on rencontre à ce doigt chez les autres membres de la famille. Aux pieds postérieurs l'on trouve un doigt complet également couché sous la peau le long du bord interne du premier doigt apparent, et un doigt dissimulé appliqué au côté externe du troisième doigt apparent. Le premier doigt engagé est composé d'un métatarsien assez long, et d'une phalange terminale qui atteint à peine la hauteur du métatarsien du second doigt; celui-ci, le premier des doigts libres, est composé d'un métatarsien et de deux phalanges; le troisième doigt, ou second doigt libre, est composé d'un métatarsien et de trois phalanges; le quatrième doigt, le plus long de tous, est formé d'un métatarsien et de quatre phalanges; enfin, le cinquième doigt, qui est dissimulé, est composé d'un métatarsien et d'une phalange rudimentaire qui atteint à peine aux deux tiers de la longueur du métatarsien du quatrième doigt. L'on voit qu'aux pieds postérieurs aussi, l'anomalie ou plutôt la particularité dans la disposition des doigts se transporte, pour ainsi dire. Le premier doigt, ordinairement composé, chez les batraciens, de deux phalanges, n'en a qu'une ici; et le cinquième, qui compte généralement trois phalanges, n'en a qu'une; le cinquième doigt, communément plus long que le second dans la famille des batraciens, et du double plus long que le premier doigt, n'est ici guère plus long que le premier doigt, et dépasse à peine la longueur du métatarsien du second doigt.

Peut-être dira-t-on que le Brachycéphale, ou *Bufo ephippium* de Spix, peut bien n'être pas dans le même cas que nos individus. Il n'a pas été disséqué : l'on ne peut donc rien affirmer pour ou contre cette assertion. Prévenu du soupçon d'un quatrième doigt aux pieds antérieurs, d'un premier et d'un cinquième aux pieds postérieurs, et de la place qu'ils peuvent occuper, on pourra s'assurer de leur existence sans avoir besoin de les dépouiller de la peau

au dessous de laquelle ils font une légère saillie. Mais, en attendant, il est une remarque qui, avec les autres analogies d'organisation rapportées ci-dessus, me porte à croire fortement à l'identité générique des individus décrits ici avec le Brachycéphale; c'est la proportion relative des doigts des pieds antérieurs sans analogue, au moins à ma connaissance, parmi les batraciens anoures, pourvus d'une langue mobile. Chez tous, en effet, le second doigt est constamment plus court, ou tout au plus de même grandeur que le premier, tandis qu'ici, et chez le *Bufo ephippium* figuré par Spix, ce second doigt est du double plus long que le premier.

Peut-être objectera-t-on aussi que cette disposition particulière des doigts, tant des pieds antérieurs que des pieds postérieurs, n'est que l'effet du jeune âge et du développement incomplet de l'individu mal observé, ainsi que Spix et Cuvier paraissent l'avoir soupçonné. Il suffirait de renvoyer à l'observation du développement des batraciens anoures, pour se convaincre de la faiblesse de cette objection. Chez tous, aussitôt que les pieds se dégagent de l'enveloppe cutanée dans laquelle ils étaient d'abord emprisonnés, l'on voit les doigts des pieds postérieurs et antérieurs se montrer au nombre normal et avec la proportion relative qu'ils garderont toute la vie. A défaut des sujets eux-mêmes, les planches de Rœsel, de Stenheim, de Dugès, de Martin Saint-Ange, etc., pourraient démontrer le fait. Mais en supposant encore que ces individus soient le jeune âge de quelque batracien plus grand, ce ne serait guère que de quelque grenouille cornue ou à paupières appendiculées; car jusqu'ici ce n'est que parmi ces batraciens que l'on a observé des plaques osseuses sur le dos. Je n'ai pas pu examiner, il est vrai, la grenouille à écusson de Spix, *Rana scuttata,* type d'un des genres formés dans le groupe des grenouilles dont il est question : les dents en croc, signalées par Wagler à la partie antérieure de la mâchoire de cette grenouille,

pourraient la séparer des batraciens, sujet de cette notice. Mais, en admettant encore que ces dents ne sont peut-être qu'un apanage de l'état adulte, on voit, par la description de Spix, que la tête seule de cette grenouille est revêtue d'un écusson; et Wagler, qui a eu l'original entre les mains, n'aurait pas manqué de signaler un bouclier dorsal, s'il en avait vu des vestiges. Wagler ne parle pas non plus de traces de carapace chez le batracien qu'il décrit comme type du genre Megalophrys de Kuhl. J'ai examiné par moi-même plusieurs espèces de Ceratophrys à tympan plus ou moins visible, ou à tympan plus ou moins caché, circonstance qui, selon Wagler, ne dépend que du degré plus ou moins grand de dessiccation de la peau qui recouvre le cadre osseux de la caisse : ce qui est exact dans bien des cas pour certaines espèces, mais ce qui est indépendant de cette cause-là chez les espèces de Ceratophrys qui, par exemple, ont le tympan protégé en avant par une sorte d'opercule osseux analogue à celui des individus de cette notice. J'ai pu examiner, par exemple, trois individus du *Ceratophrys Boiei*, Pr. Maximilien de Neuwied (*Ceratophrys granosa*, Cuvier, type du genre Stombus de Gravenhorst adopté par Fitzinger); ces individus, qui font partie de la collection du Muséum national d'histoire naturelle de Paris, n'offrent aucune trace de carapace dorsale, et sur la tête seulement on voit un léger vestige des crêtes si développées chez la *Rana margaritifera*. J'ai examiné aussi avec M. G. Bibron, sans toutefois les disséquer, d'autres Ceratophrys à vestiges de carapace dorsale osseuse de la collection du Muséum, tels qu'un individu du *Ceratophrys varia*, Cuvier, (*C. dorsata*, Pr. Maximilien de Neuwied), qui avait sept à huit pouces de longueur, et d'autres Ceratophrys de taille presque aussi considérable, parmi lesquels se trouvent le *Ceratophrys clypeata* de Cuvier, et une espèce énorme provenant, comme les précédentes, de l'Amérique méridionale, et tout-à-fait indéterminée, que je me

contenterai de noter ici par le numéro 3. Aucun de ces batraciens, certainement adultes, n'offre de carapace analogue à celle des individus de cette notice; tous présentent de petites pièces osseuses minces, en plus ou moins grand nombre, disposées symétriquement sur le rachis et sur les côtes, à une certaine distance les unes des autres, sans disposition à converger entre elles pour former un tout solide comparable à la grande pièce dorsale de nos batraciens; or, il est peu probable qu'une carapace osseuse aussi compacte que celle de nos individus s'affaiblisse et se disjoigne pour tendre à s'évanouir par les progrès de l'âge; cette supposition serait tellement en opposition avec ce que l'on a pu observer dans la marche de l'ostéogénie en général, que l'on ne peut s'y arrêter avant d'avoir une preuve positive et directe en faveur d'une telle exception. On est donc obligé, au moins jusqu'à nouvel ordre, de regarder nos individus comme des batraciens adultes et parvenus à leur état parfait. Je ne possède aucune donnée sur leurs mœurs et leurs habitudes; tout ce que je puis dire, c'est que j'ai trouvé un cloporte dans l'estomac de l'individu que j'ai disséqué. Je ne puis pas non plus dire de quelle province du Brésil et de quelle localité ils proviennent. Si, comme je le suppose, le *Bufo ephippium* de Spix a des dents aux maxillaires supérieurs et aux vomers, une carapace dorsale solide, et, enfin, quatre doigts aux membres antérieurs et cinq aux postérieurs, comme les individus de cette notice, ils formeront, réunis, un genre particulier auquel le nom de Brachycephalus, imposé par Fitzinger à l'espèce décrite par Spix, ne saurait convenir. En effet, ce nom formé des mots grecs βραχὺς court, et κεφαλὴ tête, répond au mot latin *breviceps,* et semble annoncer une analogie intime de forme et de disposition de la tête avec les batraciens décrits sous ce nom par les auteurs, tandis que leur tête distincte du cou, leurs yeux et leur bouche, proportionnés comme dit Wagler, les en différencient notablement. D'ail-

leurs les Bréviceps n'ont pas de dents, et n'ont de commun, avec les batraciens en examen, que l'absence d'un tympan apparent : c'est ce qui m'a porté à proposer de remplacer le nom de Brachycéphale par celui d'Ephippiphère, qui rappelle la singulière disposition de ces batraciens à carapace. Les Éphippiphères se diviseront naturellement, d'après le système de leur coloration, en deux espèces, l'Éphippiphère de Spix décrit et figuré par cet auteur sous le nom de *Bufo ephippium*, et l'Éphippiphère décrit ici, et que je désignerai sous le nom d'Éphippiphère orangé. Les caractères du genre et des espèces pourront se résumer de la manière suivante :

Gen. EPHIPPIPHER. (*Brachycephalus?* Fitzinger, 1826. *Neue classification der Reptilien*, p. 39.)

Charact. gen. Batracoïdeorum ecaudatorum dispositio generalis. — Lingua pone furcata; dentibus in maxilla superiore et palato; tympano recluso. Bombinatoribus affinis.

Charact. Essent. Pedibus pseudo-tridactylis; scuto dorsali ephippiforme osseo.

Sp. 1. Ephip. Spixii (?).

Bufo ephippium Spix (1824 *Species nov. Test. et Ran.* p. 48. — Icon, tab. XX, fig. 2.)

— — Wagler (1830, *Nat. Syst. der Amphib.*, p. 207.)

Olivaceo ochraceus capite supra crucis instar nigro fasciato, fascia dorsi medii nigro-ephippio similis; maxillis oculisque nigro marginatis; tympano nigro.

Longitudo corporis, 18.

Habitat Brasiliæ in provincia Bahiæ.

In museo Monachii.

Sp. 2. Ephip. aurantiacus. n. s.

Supra subtusque aurantiacus immaculatus.

Longitudo ut supra.

Habitat Brasiliæ? In provincia de Rio frequentissimus.

In museo Parisiensi.

RAPPORT

Sur le Mémoire précédent, lu à l'Académie des Sciences dans la séance du 29 juin 1835, par M. Duméril.

Nous avons été chargés par l'Académie, M. Isidore Geoffroy et moi, de lui rendre compte de ce mémoire, qui ne concerne, il est vrai, qu'une seule espèce de grenouille ou de crapaud du Brésil, sur les mœurs ou les habitudes de laquelle il n'est même parvenu jusqu'ici aucun renseignement ; mais cet animal présente, dans la structure de son échine, une particularité si curieuse et si intéressante pour les naturalistes, qu'il devient un jalon très heureusement reconnu sur la véritable voie d'une méthode zoologique. Dans cette espèce, en effet, M. Cocteau a reconnu que la plupart des vertèbres du dos sont aplaties, élargies, soudées entre elles et à plusieurs côtes, enfin tout-à-fait saillantes au dehors. Ce qui établit une transition naturelle des grenouilles aux tortues comme pour justifier la dénomination vulgaire donnée par les Allemands, qui nomment les tortues, *schildkroten*, ce qui signifie crapauds à bouclier.

L'auteur s'étant procuré trois individus desséchés d'un très petit crapaud du Brésil, d'une couleur orangée uniforme, remarqua de suite que le dessus de leur dos était recouvert et protégé dans toute sa partie antérieure par une demi-cuirasse osseuse. La portion la plus considérable de cette espèce de bouclier, coupée carrément en arrière, semble être articulée en avant avec une plus petite pièce osseuse à trois lobes, dont l'un se dirige vers l'occiput. La surface de ces lames osseuses, qui probablement dans l'état frais étaient recouverts d'une peau très mince, est pointillée de trous et creusée de petites sinuosités semblables à celles qui se voient sur tout le dessus de la tête, qui est comme rugueuse et chagrinée.

M. Cocteau s'est assuré par la dissection et par la préparation du squelette, qu'il a mis sous les yeux de vos commissaires, que cette sorte de rudiment de carapace est certainement produit par les apophyses épineuses des vertèbres dorsales : d'abord et pour la plaque en trèfle, par la première et la deuxième, et la masse carrée par les six autres vertèbres, élargies dans cette région supérieure, et unies entre elles de manière cependant que, parmi celles-ci, les deux premières seulement sont soudées aux apophyses transverses qui représentent les côtes, comme cela a lieu dans les carapaces des tortues, tandis que les quatre autres apophyses transverses sont écarties, et laissent passage aux muscles de l'échine.

Tel est le point le plus important de ce travail tout-à-fait nouveau pour la description anatomique, les préparations et les figures qui l'accompagnent. Cependant ce mémoire renferme en outre des recherches curieuses et des rapprochements très intéressants pour la zoologie proprement dite. La description et la comparaison très détaillée que l'auteur a faites de ce petit crapaud démontrent qu'il appartient à un genre tout-à-fait distinct et qu'il est très voisin de l'espèce que Spix a décrite et figurée parmi les reptiles du Brésil à la planche XX sous le nom de *Bufo Ephippium*, à cause d'une grande tache carrée, en forme de selle, que ce petit crapaud porte sur le dos. C'est avec cette même espèce que Fitzinger a constitué le genre Brachycéphalus, adopté depuis par Wagler, qui lui a donné le nom allemand de *Schild-Frosch*, c'est-à-dire grenouille à bouclier, auquel M. Cocteau propose, en réformant et en rectifiant les caractères, de donner le nom d'Éphippiphère, et il désigne l'espèce nouvelle sous l'épithète d'*aurantiacus*, pour indiquer sa couleur uniforme orangée.

Sans entrer dans les autres détails zoologiques que contient ce mémoire, qu'il est à desirer que l'auteur publie, nous dirons qu'il en résulte : que M. Cocteau a trouvé

ainsi l'occasion de démontrer par des observations anatomiques un fait déjà énoncé par plusieurs naturalistes, et en particulier par l'un de nous, qui, pour indiquer les rapports qui existent entre les Batraciens et les Chéloniens, faisait, depuis plusieurs années, observer dans ses cours publics une espèce de crapaud, le même qu'il fait placer dans ce moment sous les yeux de l'Académie, crapaud qui porte sur son dos un véritable bouclier osseux (*l'espèce indiquée dans la notice sous le numéro* 3). Mais comme cet animal est desséché, que probablement il n'a que la peau, et que c'est un exemplaire unique, il n'a pu être étudié.

Cependant nous disions que « parmi les Batraciens « anoures, il y a quelques genres, tels que les Pipas, les « Hémiphractes et les Ceratophrys, qui, par la nudité du « corps, la forme de la bouche et des narines, les plaques « osseuses qu'on observe sur leur dos, offrent une sorte « de rapport avec les espèces de chéloniens qui appar- « tiennent aux genres Chélyde et Trionyx » (*Erpétologie générale ou Histoire Naturelle des reptiles,* par A.-M.-C. Duméril et G. Bibron (suites à Buffon), Paris, in-8°, 1834, tome I, page 350.)

Nous proposons à l'Académie de reconnaître que ce mémoire est important pour la zoologie, et d'engager l'auteur à le publier avec les figures qui l'accompagnent.

Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, Duméril,
Rapporteurs.

EXPLICATION DES FIGURES.

Pl. 7. Fig. 1. *Éphippiphère orangé*, grandeur naturelle.
2. La carapace dorsale isolée et grossie, vue en dessous; *a*, la grande pièce; *b*, la petite pièce; *c*, coupe transversale.
3. Charpente du pied antérieur grandie.
4. *ib.* du pied postérieur grandie.

Pl. 8. Fig. 1. *Éphippiphère de Spix*, grandeur naturelle.
2. Croquis du bouclier dorsal du *ceratophrys varia*, Cuvier.
3. *id.* du *crapaud* indéterminé, mentionné par M. Duméril.
4. *id.* du *ceratophrys clypeata*, Cuvier.

Note. Depuis la rédaction de cette notice, les pacotilles d'insectes que l'on expédie du Brésil à Paris ont offert une certaine quantité d'Éphippiphères, piqués pêle-mêle avec des coléoptères, etc. Plusieurs provenaient certainement des environs de Rio-Janeiro; tous appartenaient à l'E. orangé.

Récemment aussi, M. G. Bibron a retrouvé, dans la collection du Muséum de Paris, un individu exactement coloré comme l'exemplaire figuré et décrit par Spix, et qui semble confirmer la distinction spécifique et la réunion générique établies dans cette notice.

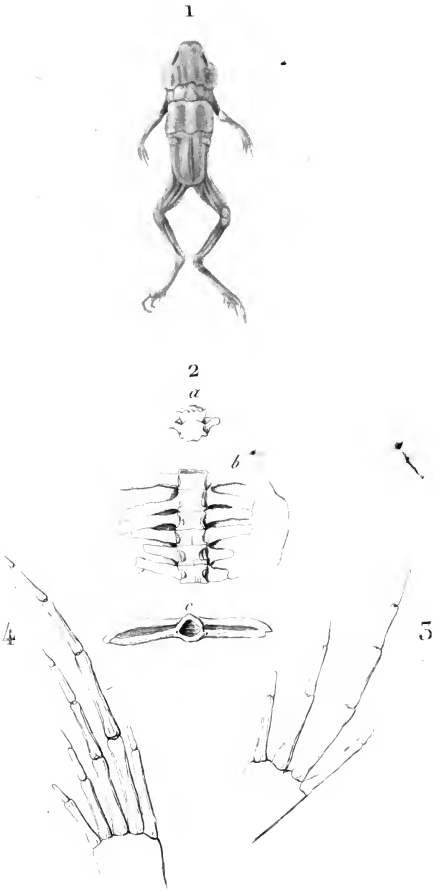

Ephippipher *Aurantiacus*, *Cocteau*.

Visto Sc. *N. Rémond Imp.*

1

2

4

3

Ephippipher *Spixii*, *Coeteau*.

Visto Sc. *N. Remond Imp.*

NOTICE

Sur un genre peu connu de Lézards vivipares (Zootoca, Wagler), et sur une nouvelle espèce de ce genre;

Par Th. Cocteau, D.-M.-P.

L'on s'accordait généralement à dire que tous les lézards proprement dits étaient ovipares, lorsque J.-F. de Jacquin, fils du célèbre botaniste M. J. de Jacquin, publia en 1787 (Acta Nova Helvetica, t. I, page 33) l'observation d'un lézard qui, selon toute apparence, donna des petits vivants.

Il est remarquable, ainsi que l'observe M. H. Lichtenstein, qu'aucun erpétologue ne semble avoir fait, jusqu'en 1823, attention à cette observation curieuse [1]. En effet, Razoumouski, qui a donné une Faune du Jorat, parle de cette observation assez légèrement. « Le lézard, dit-il, est ou ovi-« pare (la plupart des lézards proprement dits et les sa-« lamandres aquatiques), ou vivipare (la salamandre « terrestre et peut-être quelques espèces de lézards); on « en voit un exemple dans les Mémoires de la Société phy-« sico-médicale de Bâle, *Acta helvetica*, tome IX, page 33, « pl. 1. » (le x est par erreur.) (Histoire naturelle du Jorat et de ses environs, tome I, page 102.)

Depuis même, un très petit nombre d'auteurs en a fait mention. G. Cuvier n'en parle nulle part. Milne Edwards, qui a publié une monographie des lézards, ne la cite en aucune manière.

Peut-être mit-on en doute l'exactitude de l'observation de de Jacquin? Pourtant cette observation est rapportée de la

[1] « Valdè miror hanc observationem inexpectatam huc usque a nullo « amphibiologo esse commemoratam; nam usque ad hunc diem Lacerta « unica omnium Sauriorum species est quæ non ova parit. » (Verzeichniss. der doublett. des Mus. zu Berlin, p. 93.)

manière la plus propre à porter avec elle une entière conviction.

Peut-être les naturalistes pensaient-ils, comme le présume Lichtenstein, qu'il est peu important, chez des reptiles, de voir des individus ovipares ou vivipares [1].

Néanmoins, bien que ces deux modes de parturition s'observent, dans cette classe d'animaux, chez des genres assez voisins d'ailleurs, il ne peut être indifférent pour le physiologiste de voir dans un cas l'enveloppe de l'ovule douée de la faculté de sécréter une substance calcaire plus ou moins abondante, destinée à protéger le petit imparfait que la mère abandonne à une incubation solaire plus ou moins prolongée, et dans un autre cas la membrane extérieure de l'œuf, privée de cette faculté de sécréter une substance calcaire, rester molle et diaphane jusqu'à l'éclosion du petit, et l'embryon acquérant, dans l'intérieur même de l'oviducte, le degré de perfection qui le rend libre et indépendant et des soins maternels et de l'incubation solaire à l'instant où il quitte sa mère. Lors même qu'une philosophie transcendante ne verrait dans ces deux ordres de choses qu'une simple nuance du même fait et un plan uniforme et identique, quant au fond, dont l'étude offre moins d'importance dans la classe des reptiles que dans les autres branches du règne animal, il est certainement encore curieux et intéressant de chercher quelle cause amène cette différence d'exécution et des effets si disparates chez des individus du même groupe ?

Et d'abord cette différence dépend-elle des circonstances extérieures, et n'est-elle dès lors qu'accidentelle et variable? ou bien dépend-elle de l'organisation particulière des individus, et est-elle constante et invariable?

G. Cuvier a dit en parlant des reptiles ovipares : « Il en

[1] « Minime enim magni momenti esse in amphibiis discrimen inter ova vel pullos vivos gignentia quisquescit. » (Loc. cit.)

« est même des espèces que l'on peut rendre à volonté « vivipares, en retardant leur ponte ; » (et en note) « par « exemple, les couleuvres lorsqu'on les prive d'eau, ainsi « que l'a expérimenté M. Geoffroy. » (*Règne Animal,* etc., t. XI, page 4, 2e édit.)

Si cela est, il ne pourrait être surprenant que le même fait se répétât dans la famille des lézards comme dans celle des couleuvres.

Mais le fait est-il constaté d'une manière irrécusable? On voit d'abord que G. Cuvier ne paraît pas avoir examiné les choses par lui-même, et qu'il n'avance cette proposition que sur l'assertion de M. le professeur Geoffroy Saint-Hilaire. Or, je tiens de M. Geoffroy qu'il n'a pas suivi rigoureusement toutes les circonstances du fait, que les expériences ont eu lieu au laboratoire de zoologie du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, et qu'on lui en a seulement montré les résultats. J'avoue que dès lors cette assertion perd pour moi beaucoup de son poids. Le fait soulève une question assez grave de physiologie; il est en opposition avec ce que l'on observe chez les autres animaux. D'un autre côté, les expériences de ce genre sont si difficultueuses, il est si facile en examinant les habitudes des reptiles de se laisser induire en erreur, que je serais tenté de dire à ce sujet : « Il n'est pour voir que l'œil du maître, » et que je prie l'amitié dont m'honorent plusieurs des personnes du laboratoire de zoologie de vouloir bien me pardonner le scepticisme que je garde sur des expériences que j'ai répétées sans obtenir de résultats semblables, et dont je ne m'explique pas les phénomènes.

Il paraît que la parturition des reptiles peut être plus ou moins retardée dans certaines circonstances. C'est sans doute à des observations de pareils cas qu'il faut attribuer la dissidence remarquable que l'on trouve dans les relations des observateurs et des expérimentateurs sur la durée de la gestation des reptiles, de ceux même que nous avons

pour ainsi dire tous les jours sous nos yeux ; mais les circonstances qui peuvent retarder la parturition de ces animaux n'ont pas encore été bien appréciées. Dans l'observation du laboratoire du Muséum, on particularise la circonstance dans laquelle on a agi : c'est lorsqu'on les prive d'eau que les couleuvres peuvent devenir vivipares ; malheureusement on ne spécifie pas l'espèce qui a servi aux expériences. Un fait ne détruit pas l'autre ; mais, je le redis, j'ai répété l'expérience sans obtenir le même résultat ; j'ai conservé des couleuvres à collier pleines en les privant d'eau, et je n'ai pas eu de parturition vivipare. Je ne m'explique pas cet effet de la privation de l'eau chez les animaux : si les couleuvres, comme les batraciens, faisaient leurs petits à l'eau, je concevrais encore que l'absence de circonstances favorables pour la parturition retardât cette fonction excrétoire, et même que la nature prévoyante pût permettre au petit, lorsque des circonstances fâcheuses se présentent et se continuent, de parcourir les phases de son développement dans l'intérieur de l'oviducte, jusqu'au moment où il pourra se passer de l'élément destiné dans les temps ordinaires à le recevoir pendant les premiers jours de son existence extérieure. Mais les couleuvres pondent ordinairement leurs œufs à l'époque de l'année où la sécheresse est habituelle. Elles déposent leurs œufs dans des lieux secs plus ou moins éloignés des eaux, dans des substances sèches, des tas de fumier, des meules de foin, des amas de feuilles tombées. L'eau et l'humidité ne paraissent donc pas des circonstances favorables pour leur parturition, et l'on serait tenté d'admettre une proposition inverse de celle qui a été donnée. L'on peut, jusqu'à certain point, concevoir qu'une suspension de l'alimentation, la captivité dans laquelle parfois les reptiles refusent opiniâtrément toute espèce de nourriture, en diminuant la nutrition, puissent ralentir ou suspendre l'accroissement du fœtus, et retarder par suite l'instant de la parturition ;

que l'élévation trop considérable de la température qui amène la torpeur estivale chez quelques reptiles, que l'abaissement de cette température qui détermine chez un plus grand nombre l'engourdissement hyémal, en suspendant les fonctions, et en particulier celles de l'assimilation chez la mère, arrêtent consécutivement la nutrition du fœtus. Quelques observations me semblent même confirmer ces inductions et les rendre plausibles. L'on conçoit encore que par l'effet de la privation de l'eau, la couleuvre ne pouvant réparer les pertes qu'elle fait par l'exhalation cutanée et pulmonaire, l'accroissement du petit puisse éprouver quelque entrave; mais toutes ces circonstances peuvent tout au plus retarder l'époque de la parturition sans en changer le mode, et en admettant l'influence de ces causes sur le produit de la conception, bien qu'une dépendance aussi rigoureuse du fœtus ne soit pas toujours aussi absolue chez les animaux supérieurs, et qu'elle soit ici d'autant plus surprenante que souvent chez les reptiles des lésions majeures et des mutilations plus ou moins considérables aient lieu sans réaction apparente, et sans que les autres fonctions en aient pour ainsi dire avis, l'on pourrait seulement dire que l'on peut, par l'influence de circonstances extérieures, retarder leur ponte, mais non les rendre à volonté vivipares. Prend-on acte de l'indépendance du fœtus pour expliquer comment la parturition étant retardée par une action inappréciable, quant à présent, dans son mécanisme et dans son effet, le petit a continué de croître? Mais si chez les autres animaux la dépendance de l'œuf n'est pas rigoureusement absolue, il s'en faut aussi de beaucoup que son indépendance soit complète, à quelque époque de la gestation que ce soit, si ce n'est sur les derniers instants, et alors la privation de l'eau ne peut pas avoir plus d'influence que toute autre cause. Quant à moi, j'ai examiné des reptiles de divers genres, et en particulier des couleuvres à collier, chez lesquelles la

parturition paraissait avoir été retardée par la privation de l'alimentation ou par toute autre cause que ce soit, et je n'ai pas trouvé les fœtus plus développés que dans les œufs venus à terme. Je n'ai pas vu les enveloppes de l'œuf plus minces, moins coriaces et dans un état plus voisin de celui des enveloppes fœtales des vipères. Mais plusieurs fois j'ai rencontré quelques-uns des petits, ceux qui étaient les plus éloignés du cloaque, et, par conséquent, qui étaient moins avancés, moins indépendants de la nutrition maternelle, morts et déjà rentrés en partie sous l'influence des lois de la circulation, c'est-à-dire atrophiés et comme desséchés par l'absorption, comparables à ces embryons humains que l'on a vus dans certains cas de grossesse tubaire.

Quelques personnes assurent avoir observé la parturition vivipare des couleuvres dans des circonstances différentes, et expliquent le phénomène d'une autre manière. En effet, on dit que c'est à l'époque des chaleurs que la parturition vivipare de la couleuvre a lieu, et l'on ajoute qu'alors la circulation de ces animaux étant plus active, le petit parvient à sa maturité avant que la membrane de l'ovule ait eu le temps de sécréter la substance calcaire. Mais en admettant cette circulation plus active par l'effet de l'élévation de la température, et par suite cette nutrition plus rapide, la cause ne doit-elle pas agir sur la membrane de l'œuf aussi bien que sur le fœtus? et ce qui doit résulter dans cette supposition, n'est-ce pas que la membrane et le fœtus parcourent également leurs phases avec plus de rapidité, sans modification d'ailleurs, et sans une différence pour le contenu, qui ne serait pas partagée par le contenant. Comment concevoir une accélération de développement pour le produit de la conception, et un arrêt d'accroissement pour les membranes protectrices? On voit parfois, chez les oiseaux domestiques qui donnent ordinairement des œufs à coque dure et solide, que, par l'effet de certaines circonstances, ces œufs sont enveloppés d'une mem-

brane molle et simplement coriace : peut-être au premier abord serait-on tenté de trouver un trait de similitude entre ce fait et celui de la couleuvre vivipare. Mais, dans ces cas de suspension de la solidification, l'on voit l'arrêt de développement de l'enveloppe se répéter sur les fœtus, et ces œufs hardés sont toujours, comme on le sait, des œufs stériles, et loin de provenir d'une accélération de la nutrition, et d'un surcroît d'énergie de la vie par l'effet de circonstances extérieures, l'on sait que ces œufs sont donnés par des poules sur la fin de l'âge ou de la saison de la ponte, ou lorsque les femelles, devenues trop grasses, deviennent inaptes à une conception parfaite ; en un mot, quand l'activité de la fonction de la génération commence à s'éteindre chez ces animaux. Dans la supposition que les circonstances extérieures peuvent influer sur les reptiles au point de les rendre, selon les temps, ovipares ou vivipares, la parturition vivipare ne devrait-elle pas, ce semble, avoir lieu bien plutôt dans l'arrière-saison, alors que le froid peut être préjudiciable à l'incubation solaire? La nature, pour la conservation de l'espèce, harmonise, pourrait-on dire, les choses de telle sorte, qu'en pareil cas la progéniture peut se développer sûrement et ne se séparer de la mère que lorsqu'elle est arrivée à un point de perfection où elle est capable de braver la rigueur du temps. Or, l'observation n'est pas d'accord avec cette prévision, et c'est au mois de juillet en particulier que de Jacquin a observé son lézard vivipare : « *Circa finem Julii.* »

Si aucun fait direct bien authentique, si aucune induction spécieuse, ni même une prévision légère ne peut étayer cette assertion d'une parturition vivipare ou ovipare selon les circonstances extérieures en opposition avec tous les faits connus, n'est-il pas rationnel de laisser la question dans le doute jusqu'à nouvel informé, et de ne voir provisoirement, dans les circonstances extérieures, que des agents capables, seulement chez les reptiles, d'abréger ou de prolonger la

durée de la gestation, sans influer sur le mode de parturition ?

Si cette parturition vivipare dépend de circonstances individuelles, il est probable qu'elle est constante et invariable chez les individus où elle s'observe; car il n'est pas vraisemblable, malgré la mobilité des lois de l'erpétologie à d'autres égards, que l'organisme produise indifféremment deux modes normaux de parturition si divers dans la même espèce, et il s'agit de savoir chez quelle espèce la parturition vivipare se rencontre, pour tâcher d'arriver ensuite à saisir la cause organique probable de cette particularité physiologique. De Jacquin, frappé de la singularité du fait, donna, il est vrai, un nom spécial au lézard qu'il a observé; mais il ne paraît pas cependant avoir prétendu par là regarder ce lézard comme une espèce particulière et distincte: il dit qu'il n'ose pas déterminer à quelle espèce le lézard doit être rapporté.

« *Ad quamnam lacerta hæc nostra referenda sit spe-*
« *ciem determinare non ausim; frustra quæsivi apud Lin-*
« *næum cui et plures aliæ lacertarum Austriæ nostræ spe-*
« *cies non innotuisse videntur.* »

Leuckart de Hâles paraît avoir envoyé à Nitsch, sous le nom de *Lacerta crocea* de Wolf, des lézards qu'il surnomma *Lacerta vivipara*, parce que plusieurs individus de la même espèce lui avaient fait, assurait-il, des petits vivants. Lichtenstein s'éleva contre cette détermination[1] de Leuckart, disant que Leuckart avait été induit en erreur par la couleur rougeâtre du ventre, et que le *Lacerta crocea*

[1] « Falso hanc speciem a Lacerta crocea Wolf non discrevit, in hanc
« errorem inductus ventre fulvo... Idem vitium perpetravere Merremius
« et plures alii recentiores... Nostra L. crocea omnino ovipara est; in
« fœminis enim quatuor gravidis ova ponendo pœnè matura inveni sine
« ullo embryonis vestigio. »

Cette observation donne au moins quelque poids à l'opinion de Merrem, qui rapporta le *Lac. crocea* de Wolf au *Lac. muralis*.

de Wolf était certainement ovipare ; que dès lors le lézard vivipare de Leuckart devait être rapporté à une autre espèce, parce qu'une différence aussi notable dans le mode de génération devait coïncider avec des différences extérieures qui ne s'observaient pas entre le *Lacerta crocea* de Wolf et le *Lacerta agilis*, qu'il regarde comme identiques[1]. Conduit par cette observation, il rapporta le *Lacerta crocea*, dont Wolf avait fait une espèce à part, au *Lacerta agilis* de Linnæus (non de Daudin), *arenicola* de Daudin comme variété, et le *Lacerta vivipara* de Leuckart et de de Jacquin au *Lacerta muralis* de Linnæus, *agilis* ou *gris des murailles* de Daudin, ajoutant au sujet du *Lacerta vivipara* de de Jacquin, que la ressemblance était manifeste par la comparaison de la figure [2].

Mais on peut à cette nouvelle détermination objecter que notre lézard gris des murailles, qui d'ailleurs, ainsi que le dit Lichtenstein, peut aussi avoir la teinte rougeâtre du *Lacerta crocea* « *qui utrique speciei est communis* », ce que démontrent les observations de M. Gene sur le *Caliscertula* ou *Tiliguerta* de Cetti[3] (que l'on a à tort rapporté au *Lac. viridis*), est assurément aussi ovipare : « Les œufs que j'ai « souvent trouvés dans le corps même de l'animal sont « oblongs chez l'ocellé, le vert, *et celui des murailles* » (Dugès, Ann. d'Hist. nat., t. XVI, p. 365) ; et qu'ainsi l'on pourrait retourner contre elle l'argument de Lichtenstein contre la détermination de Leuckart « *certè enim tale generationis discrimen.* »

Si le mode de génération et la teinte rougeâtre du ventre du lézard vivipare de de Jacquin ne peut étayer la détermi-

[1] « Certe enim tale generationis discrimen semper conjunctum esse « cum differentiis externis quæ autem desunt intra *Lac. croceam* Wolf « et *Lac. agilem* Linn. »

[2] « Hæc est *Lacerta muralis* in Austria maxime vulgaris patet hoc « illico ex icone quæ matrem adultam et pullum exhibet. »

[3] « Mem. della Academ. delle scienze di Torino. » (t. XXXVI, page 302.)

nation de M. Lichtenstein, on ne voit pas, dans la planche jointe au mémoire de de Jacquin, ce qui peut faire dire à Lichtenstein que l'identité du lézard vivipare avec le lézard gris des murailles devient évidente à l'inspection de la figure. En effet, les caractères anatomiques que Lichtenstein tire de l'analyse des écailles, du collier, du dos, des flancs, de la queue, des plaques abdominales et des pores fémoraux n'y sont pas indiqués, et les taches brunes disposées en séries longitudinales [1] sont trop imparfaitement représentées dans la figure noire de de Jacquin, pour servir d'autorité en l'absence de l'individu qui a servi de modèle. Elles sont, au reste, trop peu significatives par elles-mêmes pour pouvoir asseoir, d'après elles seules, une détermination bien sûre.

Wolf, en effet, indique aussi sur les côtés du dos d'un des deux *Lacerta crocea* qu'il décrit (Deutschland Fauna von Sturm, Nürnberg, in-18, 1789, 1820) une ligne formée de points bruns foncés : « ober leib glanzend graubraun; an « den Seiten mit einem kupferrothen schiller und siner aus « dunkelbraunen und weissgelben puncten bestehenden « linie von den ohr bis an den schwanz fortlauft. »

A cet égard, les figures assez grossières du *Lacerta crocea* de la Faune d'Allemagne peuvent aussi bien s'accorder avec le *Lacerta vivipara* de de Jacquin qu'avec toutes autres. La détermination de Lichtenstein, à en juger d'après les seuls éléments qu'il en a donnés, ne paraît donc pas incontestablement établie, et plus arrêtée que celle de Nitsch.

J. Wagler (Naturlisches System der Amphibien, in-8°, München, 1830, page 155) fit du *Lacerta vivipara* de de Jacquin une espèce à part, et, fondé sur la particularité de son mode de génération, il l'érigea en un genre particulier, sous le nom de *Zootoca* (du mot grec Ζοοτοκος, *vivipara*), lui attribuant pour caractères distinctifs :

[1] « Maculis in dorso fuscis in series longitudinales dispositis. » (de Jacquin., loc. cit.)

« Nares, lamina supra orbitalis, pholidosis gastræi caudæ-
« que Lacertæ ; tempora squamulis appressis ; squamæ
« notæi longulæ (emprunté peut-être au *Lacerta crocea*
« de Wolf) distincte hexagonæ, obtusæ carinatæ ; collare ;
« (dentes palatini nulli). »

Mais Wagler ne dit pas s'il s'est déterminé d'après sa propre observation d'un lézard vivipare, réunissant les caractères indiqués par de Jacquin, ou seulement par induction et sur le seul examen comparatif de l'extérieur des espèces qu'il croit devoir réunir au *Lacerta vivipara*. Car Wagler, sans en donner non plus les motifs, rapporte au lézard vivipare de de Jacquin : 1° le *Lacerta crocea* de Wolf, ainsi que Nitsch l'avait déjà fait, et malgré l'assertion de Lichtenstein qui le dit ovipare; 2° le *Lacerta montana* de Mikan (Deutschland Fauna von Sturm), que quelques auteurs ont regardé avec Mikan comme une espèce à part, mais qu'il est toutefois difficile de déterminer d'après la description et la figure qu'en donne la Faune d'Allemagne. (Je me rappelle avoir vu, dans la succession de M. Latreille, un dessin de cette espèce fait par Oppel lors de son séjour à Paris ; mais malheureusement il n'était guère plus précis que celui de la Faune de Sturm, et je ne puis en dire ici davantage sur son compte.) Lichtenstein le réunit avec le *Lac. crocea* au *Lac. agilis* Linn., *Lac. stripium* de Daud ; 3° le *Lacerta pyrrhogaster* de Merrem, que l'on ne connaît, je crois, que par l'indication certainement trop succincte du Teut. syst. amphib., page 87 (« Lac. pyrrhogaster, n° 16. — L. scutis
« caudæ hemiolae resectis, collari adnato scutellis octo inter-
« mediis quadratis ; hab. in Germania lapidosis et sylvis :
« pori femorales, »), et que Merrem regardait comme identique avec le *Seps Muralis* de Laurenti (Teut. med., p. 61, 62, tome I, f. 4) et avec le *Lacerta crocea* de Wolf, mais qu'il distinguait du *Muralis*, Merr, *agilis* de Daudin, auquel Lichtenstein le rapporte ainsi que le *Seps Muralis* de Laurenti, et du *Lacerta agilis* Lin., *stirpium* de Daudin.

4° Enfin, Wagler rapporte encore au *Lacerta vivipara*, comme un adulte décoloré de cette espèce, le *Lacerta unicolor* de Kuhl (Beitræge, page 121 [1]), ce qui ne peut certainement avoir été provoqué que par l'examen de l'individu décrit par Kuhl : car sa description est, comme on peut le voir, à peu près énigmatique et au dessous de toute critique.

Il résulte, ce me semble, de cet exposé, que l'histoire du lézard d'Europe signalé par de Jacquin comme vivipare est loin d'être bien connue, et qu'il reste encore à savoir : 1° si ce fait d'une parturition vivipare dépend chez lui de circonstances extérieures ; 2° s'il est propre à une espèce et quelle est cette espèce, ou s'il est commun à plusieurs, comme Lichtenstein semble le prévoir [2].

Malheureusement le hasard fournit, pour ainsi dire, seul l'occasion de faire des observations sur l'histoire des reptiles, et surtout l'occasion d'assister au spectacle de leurs habitudes ; car ces animaux semblent se plaire à entourer de secret et de mystère le détail de tous les actes de leur vie. Aussi est-il à craindre que les questions soulevées ici soient long-temps encore sans être résolues. Si l'observation suivante ne les éclaircit pas, elle pourra du moins appeler l'attention des naturalistes sur le fait, et mettre sur la voie d'un travail plus complet. — Le 10 juillet 1835, dans le cours d'une excursion entomologique à la forêt d'Eu, M. E. Guérin aperçut, au milieu des clairières d'un plateau bas et argileux, une douzaine de lézards qui, à

[1] *Lac. unicolor.*
Patrie ?
Figure...
La forme et la grandeur sont tout-à-fait celles du *Lac. ptychodes ;* la couleur est gris de perle ; il existe sur le dos quelques taches blanchâtres ; les pieds sont courts, la tête petite, les côtés sans pli.
Dans ma collection.

[2] « Sed accuratior Lacertarum externarum observatio fortasse brevi « tempore demonstrabit etiam plures hujus generis species viviparas esse. » (Loc. cit.)

son approche, s'enfuirent avec promptitude sous les touffes d'herbages qu'une mare à demi desséchée avait laissées à sec; M. E. Guérin parvint à en prendre un, et le lendemain lorsqu'il voulut l'examiner il s'aperçut que l'animal rendait un petit qui se dégageait rapidement des débris d'enveloppes fœtales qu'il avait entraînés avec lui, et se mit à courir aussitôt avec la plus grande vitesse. M. Guérin appela l'attention des personnes présentes, entre autres de M. le docteur Destrés, et en moins d'une heure et quelques minutes d'intervalle, ce lézard donna six à sept petits vivants; le ventre de la mère, distendu fortement auparavant, revint au fur et à mesure sur lui-même, et la parturition parut terminée. Ce lezard fut conservé et vécut pendant une quinzaine de jours, refusant de manger les mouches, les fourmis et autres insectes qu'on lui donnait, lappant seulement à sa manière un peu de lait qu'on lui offrait dans une petite cuillère; mais il s'amaigrit bientôt à vue d'œil et finit par mourir dans un marasme assez prononcé, les premiers jours d'août. Les petits vécurent quelques jours, se refusant à toute espèce de nourriture, rejetant même le lait que leur mère lappait avec plaisir, et moururent d'inanition.

De Jacquin n'avait pas assisté à la parturition de son lézard, et l'on pouvait objecter encore, quoique avec peu de vraisemblance, que son lézard avait pondu des œufs peut-être, et que ces œufs avaient seulement mis beaucoup moins de temps qu'à l'ordinaire pour éclore. Ici, c'est à la vue des spectateurs que ce lézard a fait ses petits : c'est, au reste, comme dans le cas donné par de Jacquin, au mois de juillet, que la parturition a lieu; dans les deux observations, c'est le même nombre de petits donnés dans une seule fois. Voudrait-on objecter qu'ici la peur a provoqué la parturition vivipare qui, sans cela, aurait pu être ovipare! Mais les naturalistes qui savent quel est le degré de développement du fœtus dans les œufs de lézards qui

viennent d'être déposés, ne pourront pas s'arrêter à cette supposition. Lichtenstein dit qu'il n'y avait pas de vestiges d'embryon dans les œufs d'un *Lacerta crocea* qui étaient sur le point d'être pondus. La peur, la contrainte, ont pu tout au plus ici, et dans le cas de de Jacquin peut-être, avancer l'époque de la parturition, comme on en voit des exemples chez les animaux supérieurs et surtout chez les animaux inférieurs, les insectes lépidoptères par exemple, mais sans modification dans le mode de parturition; et il serait difficile de croire qu'un fœtus dont le système nerveux central, les yeux et le cœur sont seuls développés dans les cas ordinaires, lorsque la mère abandonne son œuf à l'incubation spontanée, acquiert en quelques instants, et sous l'influence de l'émotion à laquelle la mère est soumise, le degré de perfection qui lui manque habituellement au moment où il se sépare d'elle. Voici donc un lézard incontestablement vivipare: l'est-il toujours? l'est-il seul? l'est-il par l'effet de circonstances accidentelles? C'est ce que cette observation isolée ne saurait résoudre. Je tâcherai seulement de décrire ce lézard avec le plus de soin possible.

Le lézard trouvé par M. Guérin est d'une taille un peu au dessous de la moyenne de la famille; sa forme générale est svelte, élancée, sa tête petite, courte, déprimée, le museau médiocrement pointu, la lame sus-orbitaire légèrement saillante, le *canthus rostralis* peu tranchant, l'*asserculum* peu profond, marqué jusqu'à la narine. On trouve dix-neuf dents à la machoire supérieure, dix-sept à l'inférieure de chaque côté, point de dents palatines ainsi que Wagler le dit aussi; le cou est légèrement marqué; le tronc, qui a dû être renflé à sa partie postérieure, est plissé par le marasme et la rétraction des muscles de l'abdomen, mais n'offre pas précisément le sillon latéral enfoncé que l'on observe chez quelques lézards; la queue est assez grêle, les membres peu allongés, et les doigts assez courts, proportion gardée, et peu inégaux.

DIMENSIONS.	cent.	mill.
Longueur totale.	13	3
— de la tête du bord antérieur du tympan à l'extrémité du museau.	1	»
— de la queue du centre du limbe de l'anus. .	7	8
Largeur de la tête au niveau du tympan.	»	7
— du thorax d'une aisselle à l'autre.	»	7
— du bassin d'une aine à l'autre.	»	4 1/2
Longueur du membre antérieur.	1	4
— du premier doigt.	»	1 1/2
— du second doigt.	»	2
— du troisième doigt	»	3
— du quatrième doigt.	»	4
Longueur du cinquième doigt.	»	2 1/2
— du membre postérieur.	2	»
— du premier doigt.	»	2
— du second doigt.	»	3
— du troisième doigt.	»	4 1/2
— du quatrième doigt..	»	6 1/2
— du cinquième doigt.	»	4
Distance de l'insertion du cinquième doigt.	»	2 1/2
Distance d'un membre à l'autre.	3	»

Plaques. — *Rostrale* pentagonale, anguleuse en arrière. Ses bords supérieurs plus longs, inclinés en arrière et en haut, articulés avec l'anténasale; les bords inférieurs plus courts, droits, articulés avec les premières labiales; le bord buccal droit, l'angle supérieur postérieur contigu à l'internasale. *Internasale* hexagonale irrégulière, allongée transversalement; les bords antérieurs articulés avec l'anténasale; les bords externes courts, articulés avec la première zygomatique; les postérieurs, les plus longs, légèrement inclinés en dehors, articulés avec les frontonasales; l'angle antérieur, peu aigu, contigu avec l'angle de la rostrale; le postérieur, plus mousse, distant de la frontale. *Frontonasales*, irrégulièrement quadrilatères, articulées en avant avec l'internasale, en dehors avec la seconde zygomatique, en dedans avec la frontale, en arrière avec la première susorbitaire; contiguës par l'angle antérieur avec la première zygoma-

tique, par l'angle interne avec l'opposée, par l'angle postérieur avec la seconde susorbitaire. *Frontale* très grande, hexagonale, irrégulière, allongée d'avant en arrière, aussi élargie en avant qu'en arrière, articulée par ses bords antérieurs avec les frontonasales, par ses bords latéraux avec la seconde susorbitaire, par ses bords postérieurs avec les frontopariétales, contiguë par ses angles latéraux postérieurs avec la troisième surciliaire. *Frontopariétales*, pentagonales subrégulières, de grandeur médiocre, à angle dirigé en dehors, articulées par leur bord antérieur interne avec la frontale, par l'antérieur externe avec la troisième susorbitaire, par le postérieur externe avec la pariétale, le postérieur interne avec l'interpariétale, et par leur bord interne avec l'opposée; contiguës par leur angle antérieur avec la seconde susorbitaire, par l'externe avec la quatrième. *Interpariétale*, petite rhomboïdale, inéquilatérale; les bords antérieurs plus courts, articulés avec les frontonasales; les postérieurs plus longs, légèrement courbés, en rapport avec les pariétales, l'angle postérieur plus aigu que l'antérieur, contigu avec l'occipitale. *Pariétales* grandes, hexagonales, irrégulières, articulées en avant et en dedans avec les frontopariétales, en avant et en dehors avec la quatrième susorbitaire, en dedans avec l'interpariétale d'abord, puis avec l'occipital; le bord postérieur est droit et en rapport avec les premières écailles nuchales; l'externe est légèrement convexe en rapport avec deux petites plaques temporales. *Occipitale*, très petite, rhomboïdale, équilatérale, articulée par ses bords antérieurs avec les interpariétales, par ses bords postérieurs avec les écailles rachidiennes de la nuque, contiguë par son angle antérieur avec l'interpariétale. La *première susorbitaire*, petite, enclavée entre la frontonasale, la seconde zygomatique, la première surciliaire et la seconde susorbitaire. *Seconde susorbitaire*, grande, quadrilatère, irrégulière, en rapport par son bord antérieur avec la première susorbitaire, par l'interne avec

la frontale, par l'externe avec la seconde surciliaire, en arrière avec la troisième susorbitaire, contiguë par son angle antérieur supérieur avec la frontonasale, par l'antérieur inférieur avec la première surciliaire, par le postérieur supérieur avec la frontopariétale, et le postérieur inférieur avec la troisième surciliaire. Entre la seconde et la troisième susorbitaire, une petite wormiene contiguë à la seconde et à la troisième surciliaire. Ici aussi l'on voit, à droite, la seconde susorbitaire divisée perpendiculairement en deux pièces dont la postérieure est un peu plus étroite que l'autre. *Troisième susorbitaire*, de grandeur médiocre, quadrilatère, subrégulière, contiguë par son bord antérieur avec la seconde susorbitaire, par l'interne avec la frontonasale, par l'externe avec la troisième et partie de la quatrième surciliaire, en arrière avec la quatrième susorbitaire, contiguë par son angle postérieur supérieur avec la pariétale. *Quatrième susorbitaire*, subtriangulaire, petite, en rapport en avant avec la précédente, en arrière avec la pariétale, et en bas avec partie de la quatrième et la cinquième surciliaire. Cinq surciliaires, petites, allongées, situées en chapelet le long de la lame orbitaire. *Anténasale*, grande, triangulaire, articulée par son bord antérieur convexe avec le bord supérieur de la rostrale, par son bord supérieur avec le bord antérieur de l'internasale, et par une partie de son bord postérieur avec la première zigomatique; le reste de ce bord constitue l'ouverture de la narine (*nares in margine postico infimo scutelli*, Wagler); l'angle supérieur est contigu avec l'anténasale opposée, l'inférieur est contigu avec la première labiale. *Postnasale*, petite, triangulaire, contiguë par son bord antérieur avec une languette de l'anténasale qui contourne en arrière le bord de l'ouverture de la narine, par son bord postérieur avec la première zigomatique, et par son bord inférieur avec la première labiale. *Première zigomatique*, petite, subquadrilatère, en rapport par son côté supérieur avec l'internasale, par son côté inférieur avec

la première labiale, à gauche avec la seconde, en arrière avec la seconde zigomatique, en avant avec l'anténasale en haut et la postnasale en bas, contiguë par son angle inférieur postérieur avec la seconde labiale, lorsque le bord inférieur n'est pas en rapport avec elle (comme cela a lieu ici à droite). *Seconde zigomatique*, grande, pentagonale, irrégulière et légèrement variable en arrière et en bas; articulée d'ailleurs, en haut avec la frontonasale, en avant avec la première zigomatique, en arrière avec la première susorbitaire, la première surciliaire et une sousorbitaire qui l'influencent plus ou moins, et en bas avec partie de la troisième et de la quatrième qui paraissent aussi réagir sur elle d'une manière variable. *Sousorbitaire*, petite, quadrilatère, irrégulière, en rapport en avant avec la précédente, en bas avec la quatrième labiale, en arrière avec la cinquième, en haut avec les écailles granulées de la paupière. La région temporale est recouverte de dix-huit à dix-neuf plaques polygones, irrégulièrement disposées entre elles; au-dessus et en avant de l'orifice du tympan se trouve une plaque un peu plus grande que les autres, de forme ovoïde, dont la petite extrémité est dirigée en bas. Les quatre premières *labiales* sont à peu près de même grandeur et également quadrilatère. La troisième et la quatrième sont ici confondues à droite; la cinquième plus développée, quadrilatère, allongée d'avant en arrière, constitue le bord inférieur de l'orbite par son bord supérieur; son angle antérieur tronqué s'articule avec la sousorbitaire, le postérieur tronqué également est en rapport avec une des temporales. La sixième labiale supérieure est peu développée, coupée carrément en avant, arrondie en arrière, et séparée du tympan par trois à quatre écailles granuleuses. La *mentonière* est grande, à peine anguleuse en arrière; les *labiales inférieures* sont au nombre de six: la première quadrilatère, la seconde et la troisième subpentagonales; les suivantes s'allongent et se perdent insensiblement. Cinq paires de plaques *sous-*

maxillaires : les deux premières pentagonales, contiguës entre elles par tout leur bord interne ; la troisième quadrilatère, contiguë à celle du côté opposé seulement par les quatre cinquièmes de son bord interne ; la quatrième quadrilatère a son bord interne arrondi, distant de la sous-maxillaire opposée ; la cinquième est arrondie en dedans et en arrière, et séparée du bord antérieur du collier par deux ou trois rangées de petites écailles.

Les écailles à bord postérieur carré qui concourent à former le bord postérieur du collier sont inclinées sur les moyennes, et lui donnent une disposition légèrement denticulée.

On trouve six rangées de lamelles ventrales carrées ; en avant la série interne est formée de lamelles un peu plus étroites que les voisines, elles ont leur bord postérieur plus arrondi, mais en arrière elles acquièrent à peu près la forme et les dimensions de celles qui les touchent ; leur diamètre transversal donne 2 millimètres, l'antéro-postérieur 1/2, celles de la deuxième série 2 m. 1/2, pour le transversal ; celles de la troisième série offrent les mêmes proportions que celles de la première. L'anus est bordé en avant par une grande plaque dont le contour antérieur est à six pans inégaux.

Les écailles du dos sont presque égales et uniformes, subgranulées, hexagonales, allongées d'avant en arrière, n'atteignant pas 0,001 m., à carène peu marquée, légèrement inclinées en dedans sur les écailles des côtés sans série rachidienne impaire bien distincte, et verticillées assez nettement.

Les écailles de la queue ont la même forme et près de deux millimètres de longueur sur un millimètre de large, à carène légèrement inclinée en dedans pour les écailles du dessus, et en dehors pour celles de dessous où elle est peu ou point prononcée : une série dorsale impaire s'observe à la partie moyenne, on ne voit pas de série impaire à la région inférieure.

Les membres sont revêtus d'écailles granulées en dedans.

Sur le bord externe on voit de grandes écailles rhomboïdales accompagnées d'autres écailles moins grandes, lisses, hexagonales, allongées transversalement, à bord postérieur plus ou moins arrondi, imbriquées réticulées entre elles; les doigts sont recouverts de petites lamelles hexagonales allongées transversalement.

Les plantes sont garnies de tubercules granuleux, les ongles petits, courts, recourbés en bas; légèrement comprimés sur les côtés.

L'on compte 9-11 pores fémoraux rangés sur une seule ligne, percés au milieu d'une écaille conique, obtuse, et protégés par une des écailles marginales des membres.

Coloration. Toutes les parties supérieures de la tête, du corps, de la queue et des membres sont d'un brun marron, uniforme; de la plaque occipitale part une ligne brune, foncée, étroite, continue, qui s'étend le long du rachis et se termine vers l'origine de la queue d'une manière insensible; des angles postérieurs externes des pariétaux, part de chaque côté une ligne jaune, bien arrêtée, large à peine d'un demi-millimètre qui court le long des flancs, imprimée sur la cinquième et la sixième série d'écailles dorsales, et s'éteint vers le tiers antérieur de la queue; au-dessous d'elle une large bande brune, foncée, occupant les six séries d'écailles suivantes, commence plus ou moins distinctement sur les côtés du museau, passe sur l'œil et le tympan et se termine avec les écailles qui la portent vers la moitié de la longueur de la queue. Vers les cinquièmes labiales commence insensiblement, et fondue plus ou moins dans la teinte des parties inférieures, une ligne jaunâtre, étroite, qui se dessine plus nettement sous l'orifice du tympan, passe au dessus des membres antérieurs le long des parties basses des flancs, imprimée sur les écailles de la treizième série, passe sur les membres postérieurs jusqu'à ce que, enfin, ses éléments se dissocient vers le tiers antérieur de la queue. Au-dessous d'elle, la teinte brune des parties supérieures se marie insen-

siblement avec la couleur des parties inférieures. Les parties inférieures sont d'un blanc jaunâtre uniforme sans vestige de points ou marbrures ; le dessous de la mâchoire offre une teinte légèrement verdâtre, tandis que le reste des parties inférieures a une teinte orangée assez prononcée qui s'est affaiblie dans l'alcohol ; les confins des parties supérieures et inférieures, sur la queue et les membres, sont légèrement porphyrisés par le mélange des deux teintes.

Les petits donnés par cette femelle sont d'une teinte noirâtre foncée en dessus, grisâtre en dessous, on aperçoit à peine sur le dos les traces de la ligne jaune supérieure des flancs, ils n'ont pas tout-à-fait la même proportion générale que l'adulte, la tête est comparativement plus grande et le museau un peu plus effilé, ils donnent les dimensions suivantes :

	cent.	mill.
Longueur totale.	3	9
— de la tête.	»	5
— de la queue.	1	6
Largeur de la tête.	»	3
— du bassin.	»	1 1/2

L'on voit que les petits sont semblables à ceux du lézard vivipare de de Jacquin, mais que la mère en diffère notablement ; en effet il dit qu'elle était roussâtre, avec des taches brunes, disposées en séries longitudinales.

« Erat subrufa, maculis in dorso fuscis per series longitu-
« dinales dispositis. »

Et la figure jointe au mémoire offre effectivement une série rachidienne de traits bruns allongés, plus ou moins discrets, une autre série plus marquée bordant une ligne jaunâtre supérieure des flancs, mal arrêtée, deux autres séries de point bordant une bande brune latérale, et enfin une autre ligne de points bruns limitant, en bas, une seconde ligne jaune, latérale inférieure, peu arrêtée. On peut, il est vrai, concevoir que ces deux systèmes de coloration, si

différents au premier coup-d'œil, puissent ne pas être incompatibles, et qu'à mesure que la teinte brune foncée du lézard vivipare de M. Guérin se sera affaiblie pour arriver à la teinte roussâtre du lézard de de Jacquin, les lignes jaunes, latérales, supérieures et inférieures auront pu s'affaiblir, et en envahissant sur les teintes voisines elles auront pu laisser plus distincte la couleur brune de quelques écailles des bordures, et donner alors ces lignes longitudinales de traits espacés que de Jacquin a signalés. Mais je ne connais pas d'individu adulte et de la taille de celui que de Jacquin a figuré, qui puisse par la modification de sa coloration justifier ce soupçon d'une variété fugitive, tandis que le lézard figuré par de Jacquin ressemble si bien à certains échantillons du lézard des souches de Daudin, chez lesquels les taches brunes pupillées de jaune sont interrompues en avant et en arrière et réduites a de petits traits allongés, et, par exemple, à un individu de la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris, que j'ai signé d'un astérisque, que l'on serait assez tenté de le réunir comme variété à cette espèce, malgré l'opinion opposée de M. Lichtenstein. Il n'en est pas de même du lézard vivipare de Guérin; car, en supposant même chez lui un mélanisme plus ou moins prononcé, l'on trouverait alors cinq ou sept lignes jaunes, ce qui ne s'observe pas à moins qu'on ne suppose encore l'extinction des trois séries médianes de points jaunes avec la prolongation de ceux des deux autres séries: la chose n'est pas invraisemblable, sans doute, mais bien que l'on n'ait qu'un seul individu du lézard vivipare de Guérin, son système de coloration est si bien arrêté qu'il semble avoir une couleur type, et bien que les caractères tirés des autres signes extérieurs ne puissent offrir aucun argument contre cette assertion, il est difficile de s'y rendre sans un fait positif ou au moins sans un exemple de nuance plus ou moins rapprochée, et je n'en connais pas. Quant à la réunion du lézard vivipare de Guérin avec le

Lacerta muralis, que l'assertion de Lichtenstein pourrait porter à proposer, elle est impossible : l'absence d'un disque mastoïdien entouré d'écailles granulées et la disposition dentelée du collier s'y opposent entre autres formellement.

M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a rapporté du Mont-d'Or deux lézards qu'il a trouvés sur la montagne du Capucin, et qui, si je ne me trompe, pourraient bien se rapporter au lézard vivipare de Guérin. Les renseignements sur leur mode de parturition manquent, il est vrai, mais les signes tirés de la disposition des plaques et des écailles s'y rapportent assez bien, et leur taille, leur système de coloration semblent devoir être la livrée du jeune âge de notre lézard vivipare; en effet il sont d'une taille moitié plus petite, et d'une teinte noirâtre assez foncée uniforme en dessus; l'on voit sur les points correspondant aux lignes jaunes latérales de notre lézard, des points jaunâtres assez rapprochés qui semblent annoncer l'apparition prochaine des lignes, le dessous du corps est grisâtre avec une surteinte orangée, manifeste, mais qui s'est altérée dans l'alcohol, les écailles abdominales portent une quantité de points noirs, derniers restes, sans doute, de leur coloration congéniale. Ce qui me confirme encore dans la pensée, que les lézards apportés par M. Isidore appartiennent à cette espèce, c'est l'identité de leur *habitat* avec celui du lézard de M. Guérin; en effet, c'est, comme me l'a dit M. Isidore, dans une prairie fraîche et herbagée située au bas de la montagne du Capucin, non loin des bords de l'Aveyron naissant, qu'il a trouvé, vers la fin d'août, ces lézards, et comme on l'a vu, c'est aussi dans un endroit bas, herbagé et humide que M. Guérin a rencontré le sien. Or, cette circonstance est remarquable et me semble caractéristique dans l'histoire des lézards, dont les espèces connues jusqu'ici habitent presque toutes dans des lieux secs, arides, sablonneux, et elle fait même pressentir l'harmonie de la nature qui a rendu ces animaux vivipares afin que leur progéniture fût

par là à l'abri de la submersion, suite d'une crue brusque et imprévue des eaux voisines de leur séjour, à laquelle les œufs auraient pu être exposés pendant la durée de l'incubation spontanée. Cette observation conduit à penser aussi que le *Lacerta crocea* de Wolf pourrait bien être aussi un jeune âge, seulement un peu plus avancé, de ce lézard vivipare de Guérin, cette opinion justifierait assez bien la manière de voir de Nitsch et de Wagler, et donnerait à penser que dans l'Allemagne on a pu, par erreur, faire un *Lacerta crocea* d'une variété rembrunie, et à ventre rougeâtre du *Lacerta muralis*, voisine du *Caliscertula* ou *Tiliguerta de Cetti* (Lichtenstein), ce que les caractères mieux connus aujourd'hui du *Lacerta muralis* doivent décider; mais comme ici les matériaux positifs manquent, je dois m'arrêter. C'est aussi comme simple présomption que je serais tenté de rapporter le *Lacerta montana* de Mikan à une variété rembrunie du *Lacerta stirpium* de Daudin; mais également sans preuves directes, et seulement sur la description et la seule inspection de la figure de la faune d'Allemagne. Quant au *Lacerta unicolor* de Kulh, je reste dans la vague incertitude où la description de l'auteur laisse le lecteur.

En résumé, je crois qu'il faut considérer le lézard vivipare de M. Guérin, comme une espèce distincte de celles qui ont été décrites jusqu'ici, et voisine du *Lacerta stirpium* de Daudin, pour les caractères généraux, mais distincte d'elle par le système de coloration et le mode de parturition, voisine aussi du *Lacerta vivipara* de de Jacquin, dont elle se rapproche par le mode de parturition, mais dont elle se sépare par la disposition de ses couleurs, et que le lézard vivipare de Guérin doit, par conséquent, constituer une seconde espèce dans le genre Zootoca, établi avec raison par Wagler, dans la famille des lézards privés de dents palatines, et à écailles dorsales subgranulées. Les caractères des deux espèces pourront se formuler de la manière suivante :

Gen. ZOOTOCA. (Wagler naturliches system der amphibien, page 155-1830.)

Charact. general. Lacertarum dispositio generalis; pholidosis Lacertæ; Dentes palatini nulli.

Charact. Essential. Vivipara.

Sp. 1. Lacerta de Jacquin (nova acta helvetica 1787, page 33, Icon tab. 1.)

Supra subfuscus maculis in dorso fuscis per series novem longitudinales dispositis.

Hab. In montosis Europæ centralis.

Mus.....

Sp. 2. Lacerta Guérin. n. s. 1835.

Supra fuscus, lineis quatuor flavis longitudinalibus.

Hab. in pratosis Europæ centralis.

Mus. Parisiense.

Variet.

A. Lacerta Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. *pull.*?

B. Lacerta crocea Wolf (Nitsch?) *Jun.* ?

Th. Cocteau, D.-M.-P.
1er Septembre 1835.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le lézard vivipare de Guérin grandeur naturelle.
2. Plaques de la tête grossies.
a. En dessus.
b. De côté.
c. En-dessous.
3. Ecailles grossies.
a. Du collier.
b. Du dos.
c. Du ventre.
d. Du limbe antérieur de l'anus.
e. De la quene en-dessus.
f. — en-dessous.

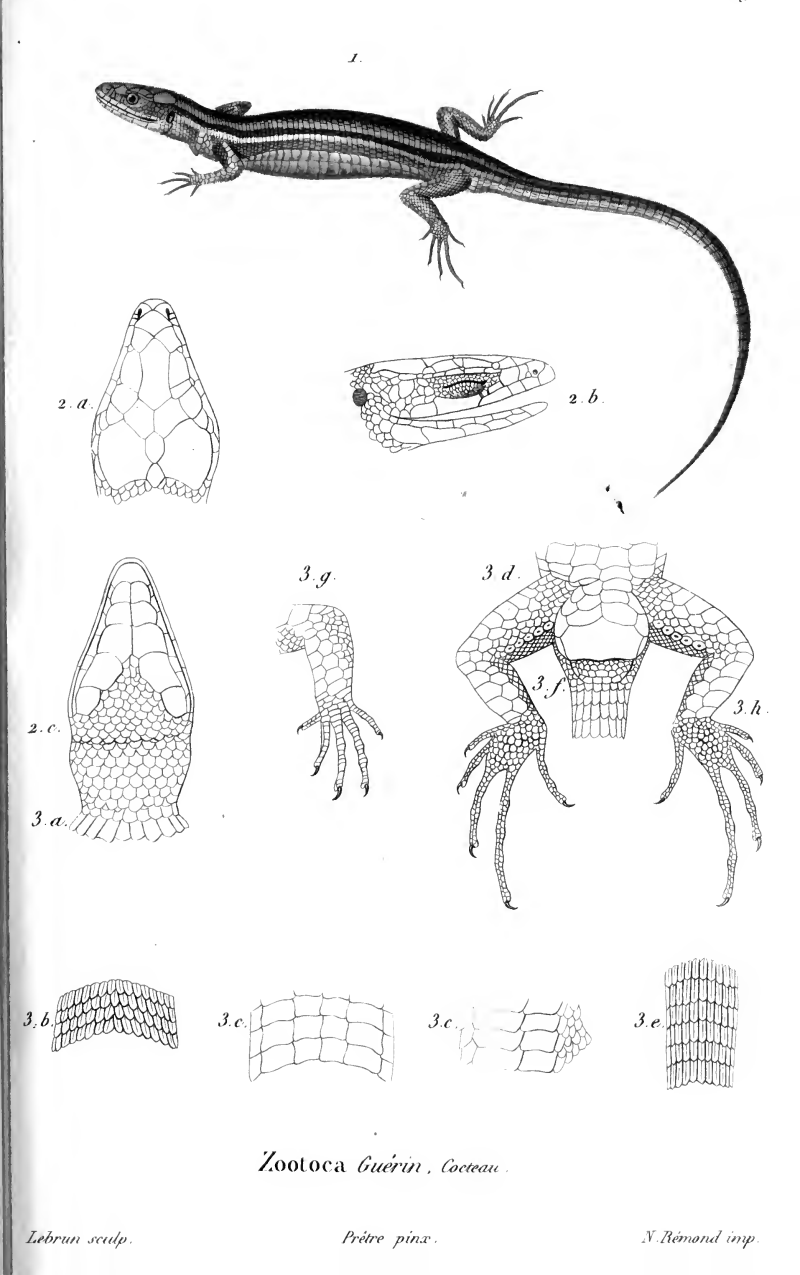

Zootoca *Guérin*, *Cocteau*.

Lebrun sculp. *Prêtre pinx.* *N. Rémond imp.*

AMPHISBÈNE. Amphisboena. *Lin.*

Notice sur deux espèces africaines de ce genre,

Par M. P. GERVAIS.

Le genre des Amphisbènes, dont les auteurs modernes font une famille distincte de l'ordre des Saurophidiens, et dont ils rapprochent, à l'exemple de M. de Blainville[1], les *Chirotes*, qui ne sont réellement que des Amphisbènes pourvus de membres antérieurs, ne comprenait encore que des espèces américaines et une seule de l'ancien monde, laquelle n'avait encore été observée qu'en Portugal. Cette dernière, qui est l'*Amphisbæna cinerea* de Vandelli, existe aussi au royaume de Maroc, ainsi que nous le prouve un individu qui lui appartient, et que M. F. Eydoux a rapporté de Tanger. De plus, on trouve encore dans cette contrée, ainsi que dans les îles Zapharines, qui sont situées sur son littoral, non loin de la province d'Alger, une autre espèce d'Amphisbène plus semblable aux Amphisbènes proprement dits, et que nous avons nommée, à cause de l'élégance de ses couleurs, *Amphisbæna elegans*[2].

[1] *Bull. Soc. philom.*, 1816.

[2] *Amph. punctata*, Neuwied. Les espèces d'Amphisbènes dont la patrie est inconnue, sont l'*Amph. rufa*, Hemprich, *Verhandl. der naturf. freunde in Berlin*, 1, 2, p. 130, 1824, et le *Trogonophis Wiegmanni*, Kaup, Isis, 1830, p. 880.

1. Amphisbène cendré, *Amphisbœna cinerea* (pl. 10, a, b, c, d), Vandelli, *Mem. Acad. real das scienz. de Lisbona*, 1, 1780; *Amph. oxyura*, Wagl. apud Spix, *Serp. du Brésil*, tab. 25, f. 1.

A. cinerea, luteo-canescente interdum variegata, inferius præsertim; oculis sub scuto triangulari obtectis; poris analibus plurimis; corpore gracili, lateraliter et superius longitudinaliter exarato; cauda acuta.

Ainsi que nous l'avons dit, cette espèce a été décrite pour la première fois par Vandelli, sous le nom que nous lui conservons, et caractérisée assez exactement d'après des individus recueillis auprès de Lisbonne. Wagler l'ayant reçue plus tard dans une collection rapportée du Brésil à Munich par les soins de Spix et Martius, la fit connaître sous un nouveau nom, comme provenant de cette partie de l'Amérique méridionale; mais il ne tarda pas à reconnaître lui-même son erreur, et dans son *Systema amphibiorum*, il rétablit la synonymie de l'*A. cinerea*, et fait connaître sa véritable patrie. C'est dans le même ouvrage (p. 197) que ce savant erpétologiste propose d'établir pour l'*A. cinerea* une coupe générique distincte, à laquelle il donne le nom de *Blanus*, qui signifie aveugle. Voici les caractères qu'il lui assigne :

Diversus a præcedente (gen. amphisbœna) : *cauda conica, fronte scuto unico convexo, reliqua parte pilei scutellis quadratis tectis* (Europa)[1].

Notre *A. cinerea* présente tous les caractères que Wagler

[1] Les autres genres (*Chirotes*, *Lepidosternon*, *Amphisbœna*) auxquels il réunit, je ne sais trop pourquoi, les *Chalcis* et les *Acontias*, dont il sépare néanmoins les *Anguis* par cent quatorze genres, sont

assigne à cette espèce dans l'ouvrage précité sur les *Serpents du Brésil;* les squammes du corps, les plaques de la tête (fig. *b c*), offrent en effet la même disposition, et la seule différence qu'ils nous aient présentée consiste dans les pores préanaux (fig. *d*), qui sont au nombre de six seulement, et non de huit, comme chez celui qu'a observé le naturaliste bavarois; mais nous ne saurions considérer une si légère différence comme spécifique.

Les dimensions de l'animal que nous avons fait représenter (fig. *a*), et qui est maintenant déposé dans les collections du Muséum, sont les suivantes :

Longueur totale. . .	0,450 centim.	(9 pouces	0 lignes).
— du tronc. .	0,220	(8 »	2 »).
— de la queue.	0,025	(» »	10 »).

La présence de l'*A. cinerea* se trouve donc maintenant constatée dans la péninsule ibérique[1] et en Barbarie, au Maroc; c'est une nouvelle preuve de la similitude des productions de ces deux contrées.

2. Amphisbène élégant, *Amphisbœna elegans* (pl. 11, *a,b,c*), Gerv., *Bull. sc. nat. de France*, 1835, p. 135.

A. capite brunneo, corpore cinereo-virescente, quadratis maculis eleganter ornato; oculis scutisque Amphisbœnæ albæ, poris præanalibus nullis; cauda brevissima, acutiuscula.

Nous pouvons ajouter à ce qu'on sait de positif sur la

tous d'Amérique, excepté celui des *Acontias*, lequel comprend deux espèces très peu différentes des véritables Anguis ou Orvets (*Anguis meleagris*, Linn., *Acontias cæcus*, Cuv.). M. Wiegman (*Archiv. für naturgeschichte*, 1836, p. 157) fait de l'*A. rufa*, Hemprich, dont la partie est inconnue, une seconde espèce de *Blanus*.

[1] M. Rambur nous a dit avoir trouvé des débris de l'*A. cinerea* à Malaga, et il nous a montré un bel individu de cette espèce recueilli par lui dans l'île de Cadix.

patrie des Amphisbènes', que M. Kaup décrit comme formant un nouveau genre (*Trogonophis Wiegmanni*, Kaup) un animal de ce groupe. dont il ignore l'origine, mais que les caractères qu'il lui connaît, comparés à ceux de quelques Reptiles de l'Ancien-Monde, lui font supposer appartenir aux mêmes contrées du globe. Toutefois, c'est une hypothèse que rien n'est venu confirmer non plus qu'infirmer, puisque personne que nous sachions n'a donné sur le *Trogonophis* de nouveaux détails. Ce reptile a été décrit assez brièvement; mais, quoiqu'il semble, au premier abord, avoir quelque ressemblance avec l'*A. elegans*, il est néanmoins facile de s'assurer qu'il est d'une autre espèce, si l'on fait attention que les caractères et surtout ceux de la nature des dents et des proportions de la queue que lui attribue M. Kaup sont assez différents.

L'Amphisbène que nous croyons inédit est donc la seconde espèce qui soit positivement de l'Ancien-Monde, et elle se trouve, de même que l'*A. cinerea*, en Afrique; plusieurs individus que nous avons pu étudier provenaient de Tanger, au royaume de Maroc, d'où M. F. Eydoux les avait obtenus, et des îles Zapharines, situées près du même empire, où elles ont été recueillies par M. Bravais, officier de la marine royale; M. Guyon en a envoyé au Muséum qui sont de la province d'Alger.

Ces animaux ont cela de remarquable, que les plaques de leur tête (fig. *b*) reproduisent à peu près exactement la disposition que l'on connaît aux espèces américaines du même genre, et auxquelles seules le nom d'*Amphisbœna* a été conservé par divers naturalistes de nos jours. L'*A. alba* peut être considéré comme le type de ce petit groupe. Toutefois l'*A. elegans* s'en éloigne par la forme de sa queue (fig. *c*), qui, au lieu d'être obtuse et moyennement longue, est courte et brusquement aiguë, ainsi que par l'absence totale des pores préanaux, caractères qui nous feraient croire que l'animal qui nous occupe est un *Trogo-*

nophis, s'il n'avait pas les dents des autres Amphisbènes.

L'*A. elegans*, après avoir été conservé quelque temps dans l'alcool, est d'un blanc jaunâtre, quant au fond, et marqué de taches quadrilatères plus ou moins régulières, d'un brun plombé; sa tête est aussi de couleur plombée, et le dessous de son corps présente plus de parties jaunâtres que le dessus; les taches carrées, qui y sont à peu près aussi nombreuses, sont d'une teinte roussâtre sale.

Une note communiquée par M. Bravais à M. de Blainville, et que nous devons à la bienveillance que ce savant illustre veut bien nous témoigner, nous apprend que la couleur de ces Amphisbènes vivants est d'un vert clair tirant sur le rougeâtre, plus pâle en dessous qu'en dessus, et que les taches nombreuses dont elle est variée sont d'un brun rougeâtre clair. Le vert et le brun des jeunes individus sont d'une teinte plus foncée.

Ainsi que nous l'avons dit, les plaques céphaliques sont celles de l'*A. alba* (fig. *b*); les yeux sont visibles et de couleur noire, selon M. Bravais; il n'y a point derrière la tête de rétrécissement en forme de col chez les espèces de la section des *Blanus* et des *Lepidosternon;* il n'existe point de pores préanaux, et l'opercule anal est de plusieurs pièces; les squammes du corps sont quadrilatères, en carré à peu près régulier sous le ventre, mais plus longues que larges sur le dos; on en compte cent cinquante-cinq séries environ; la queue en a de douze à quinze, et il existe, sur la longueur du tronc, quatre plis plus ou moins prononcés, l'un médio-supère, l'autre médio-infère, et deux autres bilatéraux : le second est surtout sensible à la poitrine.

Dimensions du plus grand individu :

Longueur totale.	0,245 c.	(9 p. » l.)
— de la queue.	0,018	(« 7 »)
Circonférence au tiers antérieur du corps.	0,047	(1 « 9 »)

L'Amphisbène élégant vit sous les pierres, et n'est pas

rare aux localités indiquées ci-dessus; sa démarche est lente et tortueuse, il ne cherche point à mordre lorsqu'on le saisit.

Nota. Depuis que cette description a été livrée à l'imprimerie, nous avons vu à Paris M. Kaup, qui nous a dit reconnaître dans l'*Amphisbœna elegans* l'espèce qu'il a nommée *Trogonophis Wiegmanni;* nous avons dit plus haut pourquoi nous étions d'abord arrivé à une opinion contraire. Nous devons toutefois, quoique nous n'ayons pu comparer l'individu qu'il a étudié avec ceux que nous décrivons, changer en *Amphisbœna Wiegmanni* l'*A. elegans*. Le caractère des dents aiguës que signale M. Kaup, et qu'il représente dans son mémoire de l'*Isis*, n'existe pas chez les animaux que nous possédons; ceux-ci ont les dents obtuses des autres Amphisbènes.

P. G.

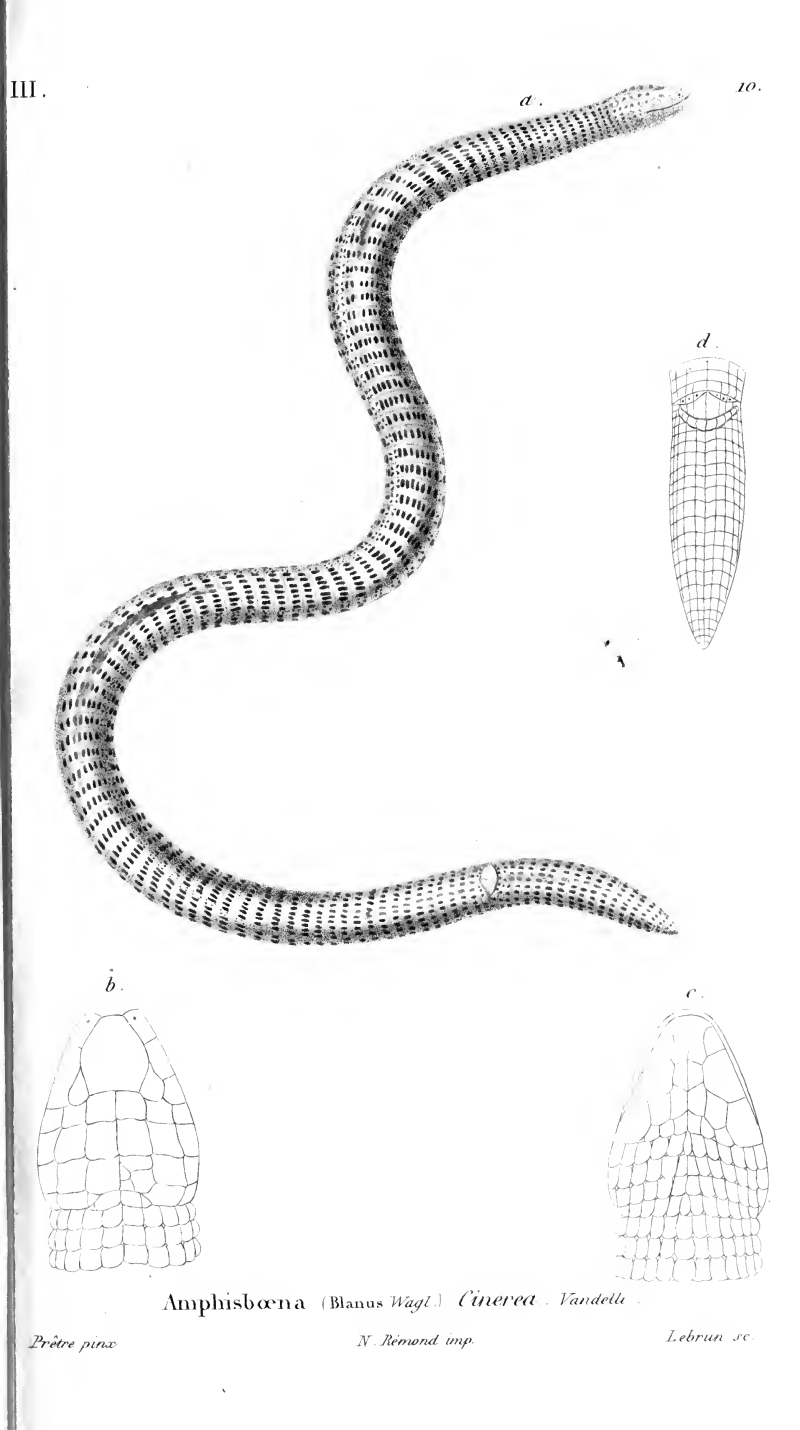

Amphisbœna (Blanus *Wagl.*) *Cinerea*. *Vandelli*.

Prêtre pinx. *N. Rémond imp.* *Lebrun sc.*

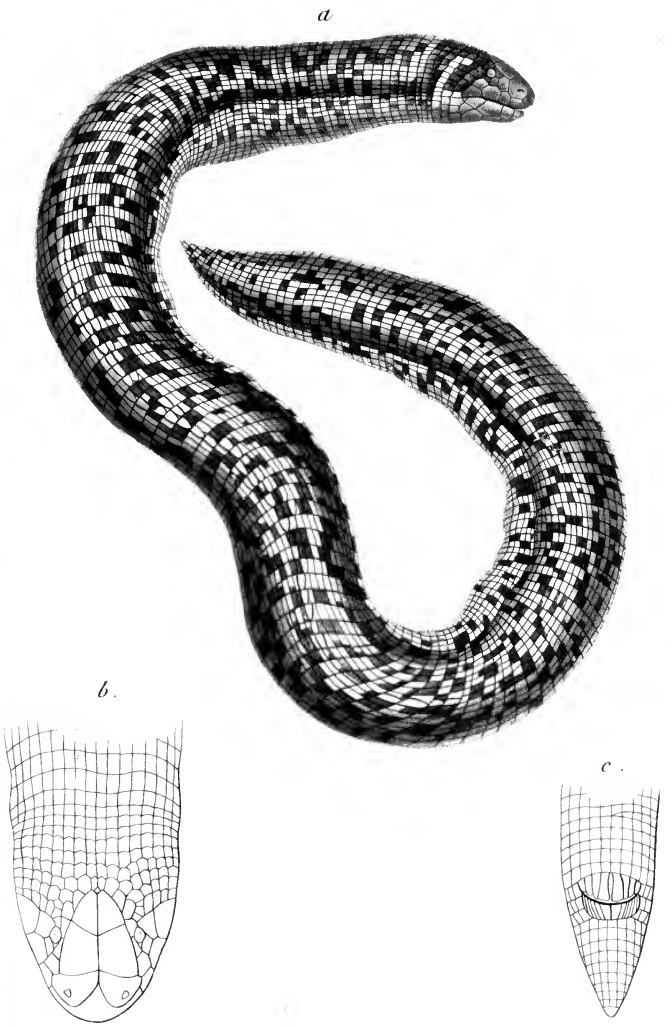

Amphisbœna *elegans* Gervais.

Ch. Franke pinx. N. Rémond imp Lebrun sc

REPTILES

PAR MM. FORTUNÉ EYDOUX ET PAUL GERVAIS.

DRAGON SPILOPTÈRE.

DRACO SPILOPTERUS.

(Pl. 12.)

Draco (*Dracunculus*) *spilopterus*, Wiegman, *Nov. Act. Nat. curios.* XVI, Suppl. I, p. 218, pl. 15.

Notre planche était gravée avant que le mémoire de M. Wiegman ne fût venu à notre connaissance, et probablement avant qu'il ne fût publié; nous avons donc dû remplacer le nom de *Pardalis* que nous avions proposé pour ce reptile par celui qu'a employé ce savant erpétologiste.

Le Dragon spiloptère appartient à l'île Luçon, et se distingue surtout par sa couleur d'un bleu verdâtre, marquée en dessus et principalement sur les ailes de points brun-noir. Les ailes sont soutenues par six rayons costaux, le goître est de forme triangulaire quand on le déploie, et la longueur totale du corps et de la queue de ce

reptile mesure 6 pouces (0,162); la queue en particulier a 4 pouces (0,108).

Les individus de cette espèce que nous possédons ont été recueillis auprès de Manille.

UROPELTIS PHILIPPINIEN.

UROPELTIS PHILIPPINUS.

(Pl. 13.)

U. Philipp., Cuv. *Règne animal* (2e édit.) II, 76, note 3; Muller, *Zeitschrift fur physiologie von Treviranus*, 1831, page 248.

Le petit groupe des Uropeltis a été fondé par G. Cuvier (*loco citato*), mais très-brièvement caractérisé par cet auteur: les deux espèces qu'il y place ne sont point décrites dans son ouvrage; l'une d'elles, *U. Ceylanicus*, est de Ceylan, ainsi que son nom l'indique; la seconde est des Philippines et a été indiquée d'après un individu rapporté de Manille. Nous nous occuperons principalement de cette dernière, l'autre ayant été parfaitement décrite, par M. Th. Cocteau, dans un Mémoire inséré dans le *Magasin de Zoologie*, classe III, pl. 2, année 1833.

Le genre Uropeltis a été placé par G. Cuvier, et par M. de Blainville, qui l'a depuis indiqué, dans son *Système d'Erpétologie et d'Amphibiologie* (Nouvelles Annales du Muséum, t. IV, p. 263), parmi les Tortrix ou Rouleaux. « Les Uropeltis, dit le premier de ces célèbres naturalistes, sont un genre nouveau, voisin des *Tortrix*, dont la queue encore plus courte est obliquement tron-

quée en dessus, et a sa troncature plate et hérissée de petits grains. Leur tête est très-petite; leur museau pointu; sous le ventre est une rangée d'écailles un peu plus grandes que les autres, et il y en a sous le tronçon de la queue une double rangée. »

Les plaques céphaliques de l'*Uropeltis Philippinus* sont comme celles du *Ceylanicus* décrit par M. Cocteau, et avec lequel, grâce à l'obligeance de M. Bibron, nous avons pu le comparer; sa rostrale est avancée, ses oculaires passent au-dessus de l'œil, ses frontales sont de même au nombre de deux. Il y a une inter-oculaire et deux occipitales (Pl. 13, fig. 2, 3). Les squames ou écailles du corps sont lisses, hexagonales, rangées en vingt séries; les plaques ventrales sont au nombre de cent quarante-cinq, plus larges que celles qui les avoisinent, et il y a six rangées de plaques sous-caudales; celles-ci sont un peu plus évidentes que chez l'*U. Ceylanicus*, et l'opercule anal est, de même que chez celui-ci, composé de deux plaques.

Le disque ou bouclier caudal (pl. 13, fig. 4, 5) est très-différent de celui de l'autre espèce; il est plus abrupte, d'une seule pièce ovalaire, et hérissée d'aspérités assez régulièrement disposées et au milieu de chacune desquelles apparaît une petite pointe cornée pyramidale.

Le corps de ce reptile, dont nous ne connaissons qu'un individu, est plus gros que celui de l'*U. Ceylanicus*: il est également varié de brun-bai en dessus avec quelques taches jaunâtres; inférieurement il est d'un blanc jaunâtre avec des marbrures qui rappellent la teinte générale du dos.

La longueur totale du corps est de 8 pouces, sur lesquels la queue n'entre que pour une très-faible portion.

UROPELTIS DE CEYLAN.

UROPELTIS CEYLANICUS.

U. Ceyl., G. Cuv. (*loco cit.*); Th. Cocteau, *Magas. de Zool.*, cl. III, pl. 2.

L'*Uropeltis* dont il est ici question est surtout facile à distinguer de celui des Philippines, par sa queue plus longue, tronquée moins brusquement, et dont le petit bouclier terminal, situé plus obliquement, et plus allongé, est composé de plusieurs squames bicarénées; les écailles du corps, également lisses chez ce reptile, ne forment que dix-sept séries, et sa longueur totale est seulement de six pouces; le diamètre de son corps étant proportionnellement plus petit que chez l'*U. Philippinus*.

COULEUVRE SPILOGASTRE.

COLUBER (*Tropidonotus*) *SPILOGASTER.*

(Pl. 14.)

Tropidonotus spilogaster, Boie, *Isis*, t. XXI, p. 559.

La Couleuvre que nous avons fait représenter dans notre planche 14, d'après un individu rapporté de Manille, a déjà été indiquée comme se trouvant à Java, mais elle n'avait point encore été figurée : elle a quatre (2-2) plaques frontales; 2-3 oculaires (un côté présente anomalement 2-4 par suite de la subdivision de la post-oculaire inférieure en deux); et 1 lorum : son museau

est obtus, les écailles de son corps sont carénées, plus étroites sur le dos que sur les flancs; les ventrales de l'individu observé sont au nombre de cent cinquante-trois, et les caudales de quatre-vingt-quatre; la longueur totale du corps est de 23 pouces (0,62), sur lesquels la queue seule compte 7 pouces (0,19).

La couleur de ce reptile est d'un plombé bleuâtre en dessus avec des taches peu marquées, brunes, et deux taches blanches sur le cou; le dessous du corps est jaunâtre et présente une double rangée de points noirs (d'où le nom de *spilogaster*), sur le bord des écailles ventrales; la queue et la dernière plaque de l'abdomen ne présentent de chaque côté qu'une seule ligne de points au lieu de deux.

COULEUVRE PREVOSTIENNE.

COLUBER (*Homalopsis*) *PREVOSTIANUS.* Nob.

(Pl. 15.)

C. corpore plumbeo supra saturatiore; pholidosis *homalopsidum, squamis lævibus;* scutis frontalibus 3 (1-2), ocularibus 1-2, pro loro 2. Habitat *Manille.*

L'espèce de Couleuvre que nous avons dédiée à notre ami, M. Fl. Prevost, chef des travaux zoologiques du Muséum, et auquel on doit d'intéressantes observations sur la parturition des Couleuvres, appartient au genre ou plutôt au sous-genre que les Erpétologistes modernes ont appelé *Homalopsis* avec Kuhl. Nous l'avions d'abord prise pour l'*Homalopsis plumbea,* Boie (qu'il ne faut pas

confondre avec le *Coluber plumbeus*, Maximilien, qui est du Brésil); elle a en effet la couleur de l'*Homalopsis plumbea*, c'est-à-dire qu'elle est d'un brun plombé, ainsi que la dénomination de celle-ci l'indique. Cette couleur règne de même sur tout le dessus du tronc, de la tête et de la queue; mais les parties inférieures sont moins foncées et entremêlées de jaunâtre, nuance qui existe seule sur les côtés et sous la gorge.

Le *Coluber Prevostianus* a les écailles lisses, ce qui le ferait ranger, ainsi que l'*Hom. plumbea* et le *Coluber aer* d'Oppel, parmi les *Hypsirhina* de Wagler (*syst.* p. 169), et ses plaques céphaliques que nous avons représentées avec soin (pl. 15, fig. 4, 5 et 6) présentent deux occipitales, deux sourcilières et une inter-orbitaire, comme chez toutes les couleuvres; trois frontales (1-2, c'est-à-dire une ant. et deux en arrière comme chez la plupart des Homalopsis); deux nasales (une de chaque côté) ovalaires, percées par les narines et séparées par la frontale antérieure; deux oculaires postérieures, une oculaire antérieure et deux lorum; l'*Homalopsis plumbea* et le *Coluber aer* n'ont qu'un seul lorum.

C'est des deux espèces que nous venons de citer que le *C. Prevostianus* se rapproche le plus; mais il s'en distingue par ses proportions plus élancées et par des caractères importants, ceux de la disposition des plaques céphaliques. Merrem et M. de Blainville ont depuis long-temps indiqué que les squames des reptiles, c'est-à-dire leurs écailles, fournissaient pour la distinction des espèces, des genres et des autres groupes, d'excellents caractères, et ce dernier en a donné la preuve dans la classification qu'il a établie en 1816 de ces animaux et qu'il

vient tout récemment de perfectionner dans un mémoire inséré dans les *Nouvelles Annales du Muséum*, t. IV, page 233.

Dans le mémoire précité, page 267, M. de Blainville fait une subdivision particulière du genre *Coluber* pour les *espèces qui n'ont que trois* scutelles *frontales*, une en avant et deux en arrière, et il les distingue suivant qu'elles sont *avec* ou *sans lorum*. Les auteurs ont proposé plusieurs genres pour les quelques espèces qui rentrent dans cette catégorie, à laquelle on pourrait réserver le nom sous-générique d'*Homalopsis*. L'étude de plusieurs de ces espèces nous permet d'en donner la distribution que voici :

A—Plaques occipitales petites ou décomposées.

a)—oculaires en periopsie. *Coluber cerberus.*

b)—oculaires régulières (1-2, c'est-à-dire une anté-oculaire, deux post-ocul.). *C. molurus.*

B—Occipitales régulières 3 (1-2 ou une ant. et deux post.)

c—oculaires 1-2.

1) lorum 2. *C. Prevostianus.*

2) lorum 1.

* Écailles lisses. *C. aer.*
H. plumbea.

** Écailles carénées. (genre *Helicops*, Wagl).
C. monilis.
C. carinicaudus.

3 lorum 0. *C. porphyricus* (genre *Pseudechis*).

d—oculaires 1-3. *C. inornatus* (genre *Xenodon*).

Nous ferons remarquer que si l'on veut dans cette dis-

position suivre les principes de la méthode naturelle, c'est-à-dire rapprocher davantage les espèces qui se ressemblent le plus, on devra placer les *Homalopsis* après les *Periops,* qui sont, de toutes les couleuvres, celles qui leur ressemblent le mieux par la disposition de leurs écailles oculaires, rangées à peu près en cercle autour des yeux. Les *C. cerberus* et *molurus,* qui commencent la série des Homalopsis, sont en effet deux serpents qui sous ce point de vue paraissent offrir le plus de rapports avec les Periops. Le mot de *Periopsie,* que nous avons employé plus haut, indique la disposition particulière de leurs plaques oculaires.

Les *Periops* (*Coluber hippocrepis*) ont quatre plaques frontales (2-2) : les *C. cerberus* n'en ont ordinairement que trois ; mais nous avons observé un individu de cette espèce qui en avait quatre, la plaque unique antérieure des autres *Cerberus* étant chez lui partagée en deux.

Maintenant que nous avons assigné la place que l'espèce de couleuvre que nous décrivons doit occuper parmi ses congénères, il nous reste à indiquer quelques autres caractères moins importants que ceux qui précèdent, observés sur l'animal recueilli par l'un de nous. Cette couleuvre, qui est déposée présentement au Muséum de Paris, a 20 pouces de longueur totale (0,54) ; sa queue en particulier mesure 2 $\frac{1}{2}$ pouces (0,07) ; ses plaques ventrales sont au nombre de cent soixante-cinq, la dernière, celle qui forme l'opercule anal, étant subdivisée en deux ; les plaques caudales du même individu sont au nombre de trente-cinq.

Cet animal a été pris à Manille.

COLUBER (*Homalopsis*) *PLUMBEUS*.

Un individu de cette espèce, originaire de Java, que nous avons examiné, diffère surtout de l'*Homalopsis* précédent par ses proportions plus lourdes, sa tête plus épaisse, et par la disposition de ses plaques céphaliques, dont voici la formule empruntée à Boie :

C. scuto frontali anteriori uno triquetro, verticali quinquagono, loro rotundato; orbitalibus posterioribus duobus, labiali simplici; mentalium quatuor colubrinis. (Isis, t. XX, p. 560; 1827. — Voyez pl. 15, fig. 1.)

COLUBER (*Homalopsis*) *AER*. Oppel.

De même que la précédente, cette espèce a été décrite dans l'*Isis* (t. XX, page 560); nous en avons fait représenter une tête dans notre planche 15, fig. 2 et 3 : ses plaques céphaliques sont assez sensiblement les mêmes que dans notre *Homalopsis;* mais les nasales sont contiguës au lieu d'être séparées par la frontale antérieure, et il n'y a qu'un seul lorum; les plaques oculaires sont de même 1-2, et les écailles du corps lisses; la couleur est d'un gris d'acier foncé, passant en dessous à une teinte plus claire : on remarque de chaque côté, au bord des plaques ventrales, l'indice d'une raie plus foncée. Ventrales de l'individu observé, cent cinquante-neuf; caudales, quarante-neuf;

Longueur totale. . .	21 pouces	(0,49).
Queue seule.	3 pouces 9 lignes	(0,10).

Écailles du corps lisses.

Cette espèce est de Java.

Nota. Nous joignons à notre planche 15 la représentation de la tête d'une jolie petite espèce de Calamaire :

CALAMARIA PUNCTATA.

Boie, *Isis*, t. XX, page 540.

Le genre qui comprend cette espèce et plusieurs autres également peu connues paraît devoir prendre place après les *Homalopsis*, dont il se rapproche; ses scutelles frontales sont au nombre de deux seulement. La figure 8 représente la tête du *C. virgulata* vue de profil, 7 vue en dessus, 9 vue en dessous; la fig. 10 est la queue du même individu, montrant la double rangée de plaques qui la garnissent en dessous et les dernières plaques ventrales qui sont simples. M. de Blainville (*Nouvelles Annales du Muséum*) a distingué en un groupe particulier les Ophidiens de la famille des Couleuvres qui n'ont qu'une seule paire de plaques frontales, comme les *Calamaria* et les *Xenopeltis;* Wagler les place assez loin les uns des autres puisqu'il les sépare par les *Eryx*, *Gongylophis*, *Aspidoclonion*, *Elaps*, *Ilysia*, *Uropeltis*, *Catostoma*, *Elapoidis;* nos deux groupes doivent sans doute être placés, comme nous venons de le dire, après les Homalopsis qui ont trois plaques frontales, et qui les lient, par conséquent, aux espèces chez lesquelles il existe quatre des mêmes plaques disposées sur deux paires.

FIN DES REPTILES.

Draco *Spilopterus*. Wiegman

Girard sc. N. Rémond imp.

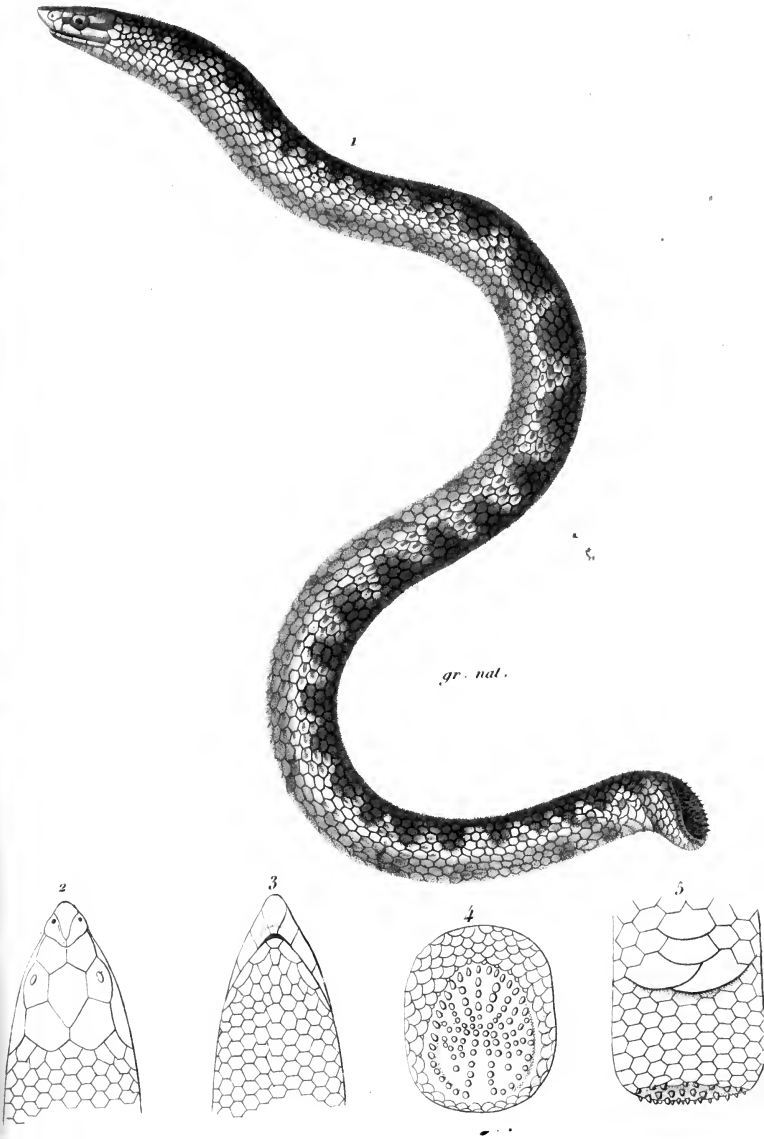

Uropeltis *philippinus*. Cuv.

Prêtre pinx. *N. Rémond imp.* *Girard sc.*

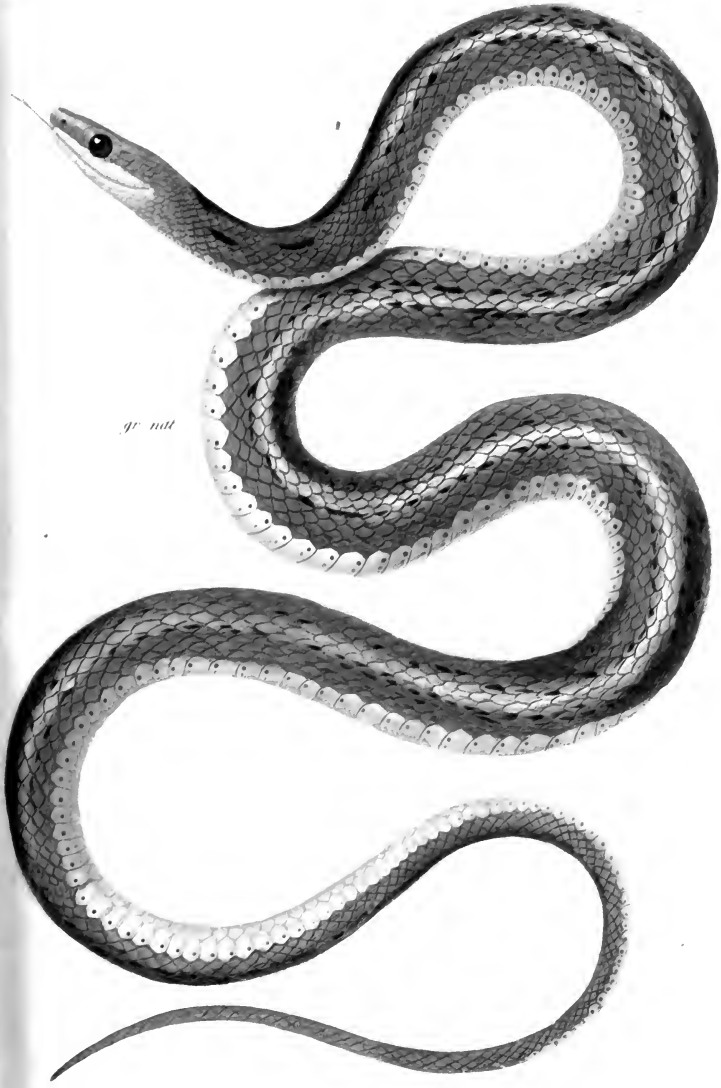

Tropidonotus *spilogaster*, Boié

Prêtre pinx. *N. Remond imp.* *Gaucard sculp.*

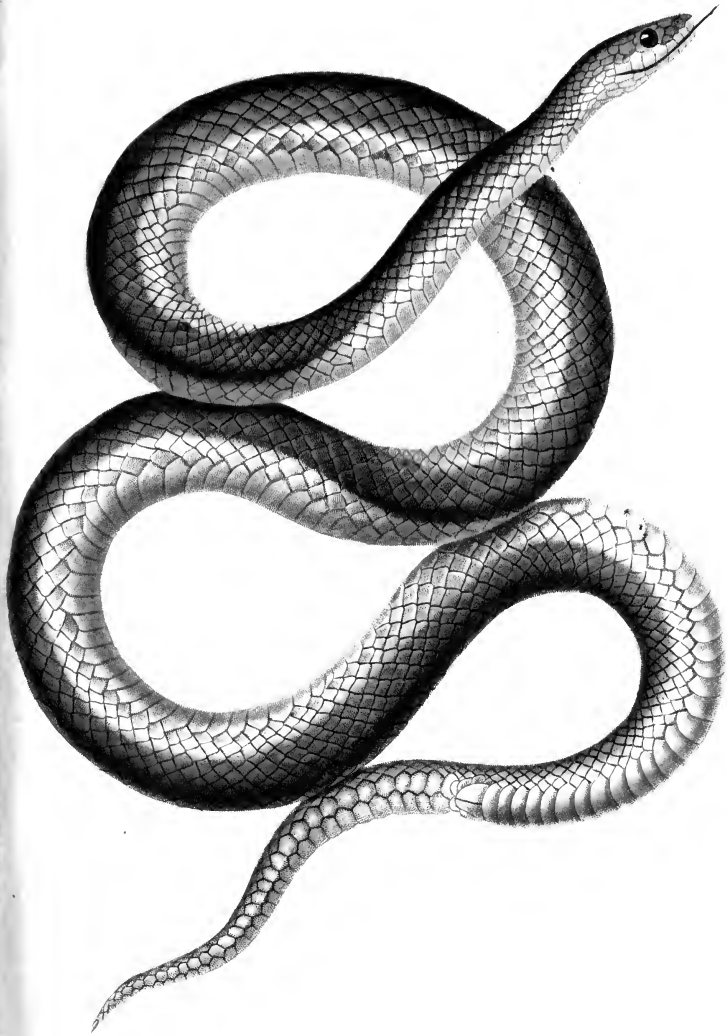

Homalopsis *Prevostianus*, Eydoux et Gerv.

Prêtre pinx. *N. Rémond imp.* *Pierre sc.*

III.

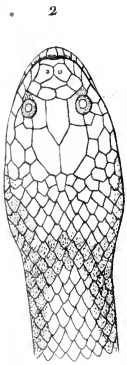

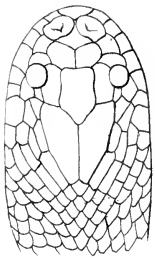

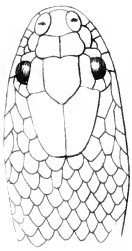

Reptiles

N. Rémond imp.

OBSERVATIONS

Sur les Poissons du Nil, et description de plusieurs espèces nouvelles;

Par M. de Joannis,

Lieutenant de vaisseau au corps royal de la Marine.

Les Poissons ont présenté jusqu'à ce jour, malgré les efforts de l'illustre Cuvier, de grandes difficultés dans leur classification et dans la distinction même des espèces ; l'on se trouve donc trop heureux de pouvoir grouper un certain nombre de ces êtres autour d'un point qui permette au voyageur d'être fixé sur ses découvertes et par-là même de distinguer les espèces nouvelles. Aussi doit-on s'empresser d'accueillir la méthode suivie par quelques ichtyologistes de décrire collectivement tous les poissons d'un même fleuve, d'une même rivière, d'un même lac, et d'en faire ainsi de petites familles dans lesquelles il est bien facile de reconnaître les nouveaux venus. Les poissons du Nil se trouvent dans ce cas. Mélangés d'abord par Hasselquist, Forskaël, etc., avec une multitude d'autres des mers Rouge et Méditerranée, ils furent de notre siècle bien séparés par M. Geoffroy Saint-Hilaire ; puis leur nombre fut augmenté par M. Ruppel, qui publia deux opuscules en 1829 et 1832.

C'est ce nombre que nous allons encore accroître par la publication que nous présentons ; elle se rattache à l'expédition du Luxor, dont nous faisions partie. Tous les dessins ont été faits d'après le vivant; on aura par-là l'avantage, chose assez rare en Ichtyologie, de joindre la couleur des individus à des lignes exactes de leurs contours. La nuance des poissons vus en dessus étant ordinairement uniforme, on a regardé comme suffisant de donner un trait de l'animal

dans cette position. De plus, pour se conformer à un même format, l'on a agrandi les petites espèces et rapetissé les trop grandes ; un numéro a été placé à côté de chaque nageoire pour donner au premier coup d'œil le nombre des rayons de chacune d'elles.

Outre les espèces nouvelles que nous livrons au public, l'on trouvera aussi les figures de plusieurs espèces bien connues, mais dont on n'avait que des dessins en noir ; nous y avons joint des documents nouveaux venus à notre connaissance pendant notre séjour en Égypte, et, quoique en petit nombre, nous espérons qu'ils ne seront pas inutiles à la science.

Bien que tous les poissons composant cette publication fassent partie de la nombreuse collection par nous donnée au Jardin des Plantes, ce n'est cependant pas au sein de cet établissement que nous avons trouvé les documents indispensables à notre travail. Il nous a été impossible de nous procurer à la bibliothèque du Jardin les ouvrages traitant plus en particulier des poissons du Nil ; un professeur les avait enlevés. C'est à la complaisance et aux lumières de M. Desmarest, homme assez connu dans la science pour qu'il soit inutile d'en faire l'éloge, que nous devons d'être parvenus entièrement à notre but ; non seulement sa bibliothèque nous a été ouverte, mais encore il nous a puissamment aidé de ses conseils. Gloire soit donc rendue à ces hommes qui font de la science par amour pour la science, et non à ces monopoliseurs qui se croient le droit exclusif de tout publier, bien qu'ils ne publient rien !

MALAPTÉRURE. MALAPTERURUS. *Lacép.*

M. électrique. *M. electricus.* Is. Geoff.-Saint-Hilaire.

Le Malaptérure du Nil a déjà été décrit avec tant de soin par M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, qu'il est difficile d'ajouter à ce qu'il en dit. Je crois cependant devoir détailler un peu plus la coloration de ce singulier poisson, et consigner quelques faits électriques que j'ai observés et répétés sur deux individus différents pendant mon séjour à Luxor.

La planche du grand Ouvrage sur l'Égypte représentant le Malaptérure donne, à mon avis, une transparence à sa chair qui n'existe pas dans la nature. Le dos est gris noir, assez foncé; cette teinte va en diminuant de vigueur jusqu'à la moitié de la hauteur du corps, où alors elle se divise en taches faibles et irrégulières, mais tellement rapprochées que de loin toutes semblent se toucher; enfin le ventre est blanc, légèrement lavé de rose. Sur cette robe sont parsemées, à partir du bout de la queue jusqu'à environ la moitié de la longueur du corps, des taches irrégulières, arrondies et noires; elles occupent particulièrement la partie inférieure du corps et disparaissent en s'approchant du dos : de ces taches, il y en a de beaucoup plus grandes les unes que les autres; elles couvrent du reste en grand nombre la caudale et l'anale, qui sont, ainsi que les autres nageoires, d'un beau rouge légèrement éteint; cette coloration se prolonge un peu de la caudale sur le bout de la queue, et modifie dans cet endroit la coloration générale que nous avons donnée tout-à-l'heure. La tête est tout entière de la couleur du dos. Les premiers rayons branchiostèges sont d'un rouge noir, ainsi que les six barbillons. La ligne latérale, qui est rose, part de la partie postérieure de l'opercule et se rend au bout de la queue

en s'infléchissant en bas. J'ai même trouvé qu'elle avait assez de courbure pour qu'il soit difficile de dire qu'elle est sensiblement droite.

Le premier Malaptérure qu'on prit pendant mon séjour à Luxor fut tiré sur la plage par un pêcheur qui se garda bien d'y toucher, et qui me dit plus tard que, quand le Raad tombe dans un filet, il est toujours seul. Ce fait semblerait indiquer que les autres poissons savent parfaitement combien son contact est redoutable, et se tiennent toujours hors de son atteinte. J'envoyai, pour le chercher et l'apporter chez moi, six matelots qui ne comprenaient pas qu'il fallût tant de monde pour porter un poisson de trois à quatre livres; l'expérience leur prouva bientôt qu'ils n'étaient pas assez, car tous six le lâchèrent aussitôt qu'ils l'eurent saisi. J'arrivai dans ce moment, et commençai plusieurs expériences qui me coûtèrent quelques bonnes secousses. Je trouvai toutes les parties de son corps susceptibles de donner la commotion, mais plus fortement et plus souvent sur le milieu du corps. Je le saisis alors par les diverses nageoires; aucune ne jouit de la propriété électrique à un grand degré, à l'exception de l'adipeuse, qui la possède autant que le reste du corps; quand on tient donc le Raad par une nageoire il reste quelque temps sans faire sentir sa détonation : on dirait qu'il accumule pendant ce temps une masse d'électricité assez forte pour que son action, sur ce point hors de l'appareil électrique, y soit aussi redoutable, ce qui n'a cependant pas lieu. J'entourai alors un des barbillons autour de mon doigt et enlevai le Raad ainsi; je n'obtins aucune commotion. Le contact direct ne me suffisant pas, j'interposai entre mon doigt et l'animal un corps non-conducteur : ce fut du verre ; dès lors les phénomènes ne me furent plus sensibles. Je substituai au verre deux pièces de monnaie, et ils reparurent avec toute leur force. Voulant savoir jusqu'à quelle distance le fluide se propagerait dans un corps bon conducteur, je touchai le

Raad avec la tête de la baguette en fer d'un fusil ; ce ne fut qu'en tenant mon excitateur à une distance d'environ six pouces de lui que je commençai à sentir quelque chose, et naturellement de plus en plus à mesure que je me rapprochais. Là se terminèrent mes expériences : avec la vie, l'intensité du fluide s'éteignit, ce qui donne à penser que ces manifestations électrico-animales ne sont que de la vie mise à nu ; propriété qui, je crois, existe plus ou moins chez tous les êtres, avec cette différence que la grande majorité ne possède pas un système approprié à la concentration du fluide électrique. Un être serait-il donc une pile dont un gaz ou un liquide mettrait les plaques en jeu?

Un fait très remarquable dans le Malaptérure, c'est qu'au moment où on le saisit, tout mouvement cesse chez lui ; il s'arrête court, et ne bouge plus. Qu'en conclure? que le courant vital, irradié dans son système musculaire, se tait alors pour venir se porter sur un point où sa présence est plus nécessaire, et produire une commotion protectrice. Aussi tant que le Malaptérure remue, l'on a rien à craindre de lui ; s'il s'arrête, deux ou trois secondes suffisent pour accumuler la quantité voulue d'électricité, et l'on éprouve alors la commotion.

Ce fait physiologique m'a paru très remarquable.

De Joannis.

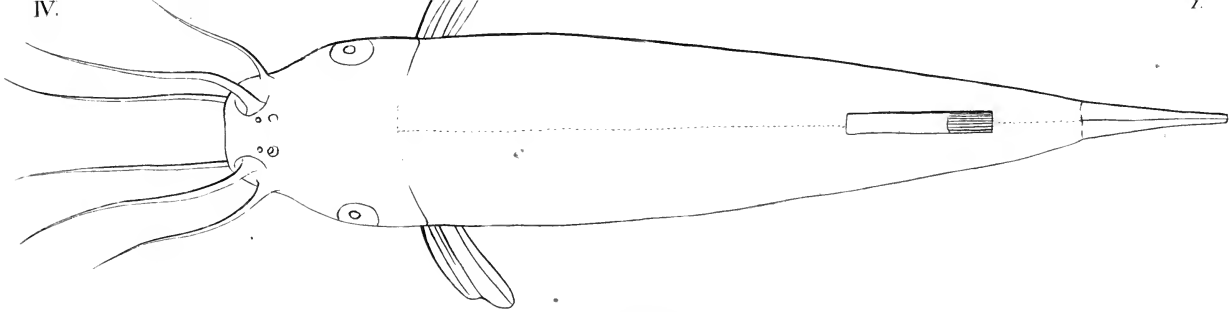

1/4 gr. n.

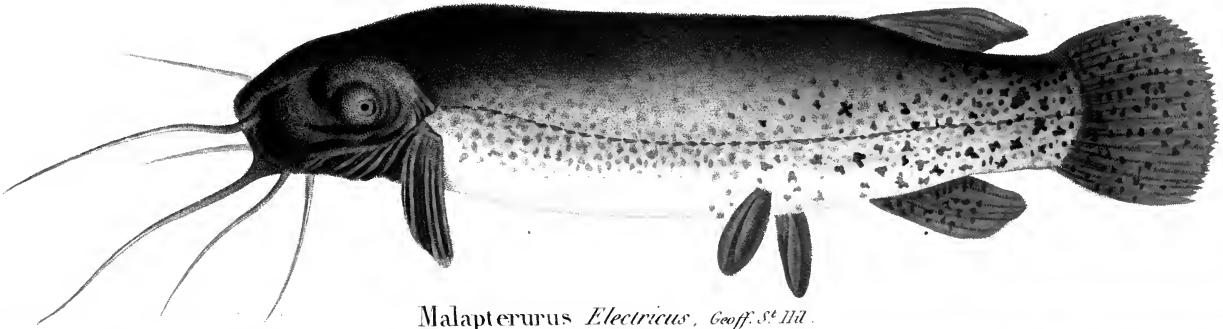

Malapterurus *Electricus*, Geoff. St. Hil.

De Joannis pinx. N. Rémond imp. Giraud sculp.

TÉTRODON. TETRODON. *Lin.*

T. FAHAKA. *T. physa.* Geoff.-St-Hil.

La description du Tétrodon Fahaka est tellement belle et complète dans le grand ouvrage, qu'après l'illustre Naturaliste auquel nous la devons, il ne reste plus rien à faire qu'à en donner une figure coloriée.

Le sujet d'après lequel j'ai fait le dessin représenté par la planche, fut pris à Luxor au mois de janvier. A peine sorti de l'eau, on l'apporta chez moi, on le mit dans un bassin turc en métal, puis je versai un verre d'eau dessus; à peine en contact avec le liquide, il le huma avec tant de force qu'en un instant il ne resta presque plus rien: un second verre fut versé, puis un troisième, et tout cela disparut; l'animal avait, comme l'on conçoit, beaucoup grossi (fig. *a*); puis tout d'un coup, comme s'il eût cherché à nous inonder, il lança cette eau avec assez de force pour qu'elle fût tomber à trois pieds de distance. C'est le seul fait que j'aie pu remarquer dans cet animal, qui, pendant le temps que je l'ai gardé dans le bassin plein d'eau, s'est constamment tenu sur le ventre, les grandes pectorales et la caudale exécutant sans cesse des ondulations tout à fait gracieuses.

Tout le corps est couvert de six à sept bandes jaune-vif longitudinales et d'autant de bandes vert-noir; cette dernière couleur est celle du dos. Plusieurs des bandes supérieures se prolongent jusqu'en avant des pectorales et là se recourbent en arrière de manière à aller se raccorder avec les bandes inférieures. L'œil a la pupille noire et l'iris jaune-rouge, le ventre est jaune très vif, le dessous de la gorge est couleur de chair. La caudale est d'un beau jaune;

les pectorales sont jaune-orangé, lavé de glauque; l'anale et la dorsale sont d'un vert jaunâtre.

Le sujet naturel avait 15 pouces de long. En Égypte, les Arabes nomment ce poisson *Neffak* ou *Neffek*, qui signifie soufflet, *Fahak* ou *Fahaka*, qui souffle.

De Joannis.

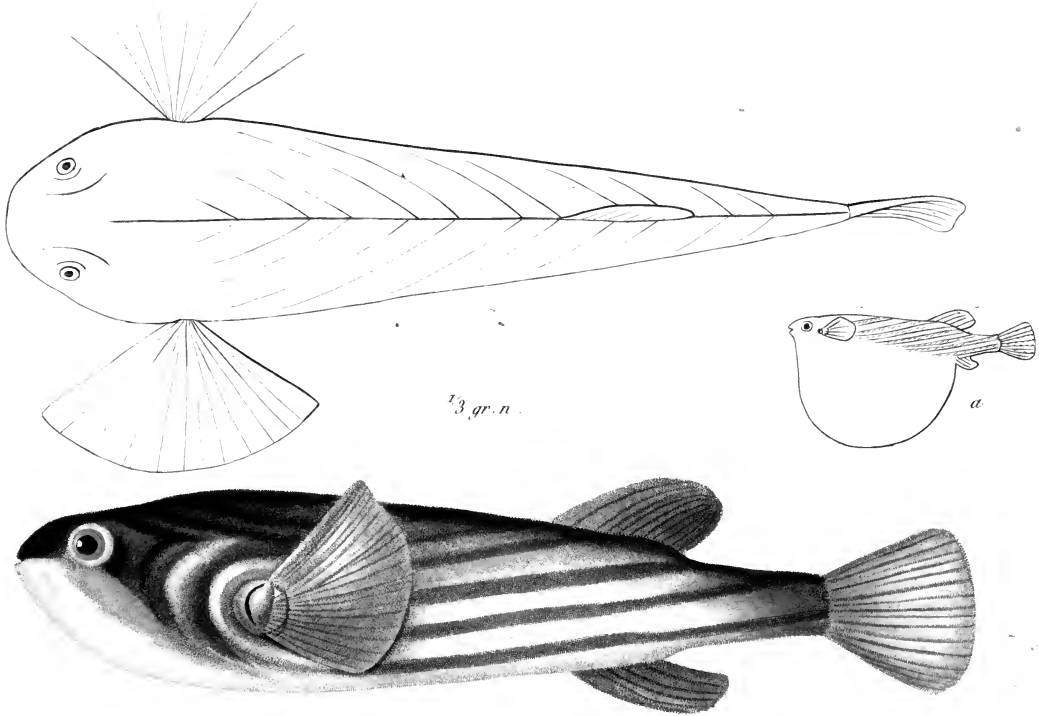

Tetrodon *fahaka*, Géoff St. Hil.

De Joannis pinx. N. Rémond imp. Girard sculp.

ABLE. LEUCISCUS. *Cuvier.*

A. NILOTIQUE. *L. niloticus.* Joannis.

La tête forme le quart de la longueur totale ; elle est pyramidale et pas plus large que le corps, qui est mince ; œil assez gros, à iris jaune avec la pupille noire ; et beaucoup plus près du front que de la gorge ; narines larges, touchant presque la partie antérieure du museau, et en même temps assez près de l'œil. A partir de ces narines, la ligne supérieure de la tête descend tout à coup sous un angle de 45°. La fente de la bouche est très oblique par rapport à la ligne du dos ; cette fente fait presque un angle droit avec la ligne antérieure et supérieure du museau, et se prolonge jusqu'au dessous du milieu de l'œil ; la mâchoire inférieure est mince, linguiforme, et est munie d'une petite éminence à sa partie antérieure ; le préopercule est composé de trois écailles, l'antérieure très allongée borde la lèvre supérieure ; l'opercule est couvert également de trois écailles dont la postérieure est sub-semilunaire, les inférieures beaucoup plus petites et allongées. Cet opercule est très ouvert en arrière, sa fente s'élève presqu'au niveau supérieur de l'œil.

Corps allongé, dont la hauteur est presque le cinquième de sa longueur. Cette plus grande hauteur se trouve un peu en avant de la dorsale ; au bout de la queue, le corps n'a plus que la treizième partie de la longueur totale ; l'épaisseur du corps est à peu près le tiers de sa hauteur ; la convexité du dos est presque nulle, tandis que celle du ventre est bien plus forte ; écailles moyennes, un peu plus petites sous le ventre ; on en compte huit sur une ligne verticale passant à l'insertion de la dorsale ; l'anus est environ au tiers postérieur du corps, et près de l'*anale ;* les pectorales ont 12 rayons articulés ; leur forme est triangulaire et très pointue ; leur longueur est environ la hauteur du corps ; les rayons ne se bifurquent qu'à l'extrémité ; l'insertion de cette nageoire est en arrière près de l'opercule et à

peu près au quart de la hauteur du corps en cet endroit.

Les ventrales sont petites, ont 9 rayons articulés, se bifurquant un peu à l'extrémité; leur insertion est à deux longueurs de tête en arrière du bout du museau et tout-à-fait sous le ventre.

La dorsale, composée de 9 rayons articulés, se bifurquant à l'extrémité, est insérée un peu en arrière du milieu de la longueur du corps; elle est de peu d'étendue et rhomboïdale.

L'anale, composée de 13 rayons fins et bifurqués, a son premier rayon égal au dernier et moitié du second; à partir de celui-ci ils vont en diminuant. Cette nageoire touche presque l'anus.

Caudale de 28 rayons, dont quatre dessus et dessous beaucoup plus courts que les autres; les extrêmes sont même presque nuls; l'échancrure a environ la moitié de la longueur de cette nageoire; les rayons extérieurs peuvent parvenir à angle droit dans leur plus grand écartement.

Ce petit poisson est blanc d'argent, à reflet d'or sur le ventre; le dos est d'un vert un peu fauve en dessus; une ligne brune, médiane, y règne dans toute la longueur; deux lignes latérales, partant de la partie supérieure de l'opercule, vont se rendre au bout de la queue; la supérieure y va presque en ligne droite, l'inférieure descend subitement jusqu'au niveau de l'insertion des pectorales et se rend à un point voisin de l'arrivée de la première; la tête en dessus est d'un rouge fauve; les joues sont nuancées de blanc d'argent avec quelques reflets jaune de cuivre.

Ce petit poisson est constamment par troupes près des rivages; c'est surtout à l'époque de l'inondation qu'il arrive en grande quantité: on le prend à la nappe; il est fort bon en friture.

C'est à Thèbes que je me suis procuré cette jolie petite espèce; l'individu que j'ai observé et qui était de taille ordinaire, avait 2 pouces et 1/2 de longueur.

De Joannis.

Février 1835.

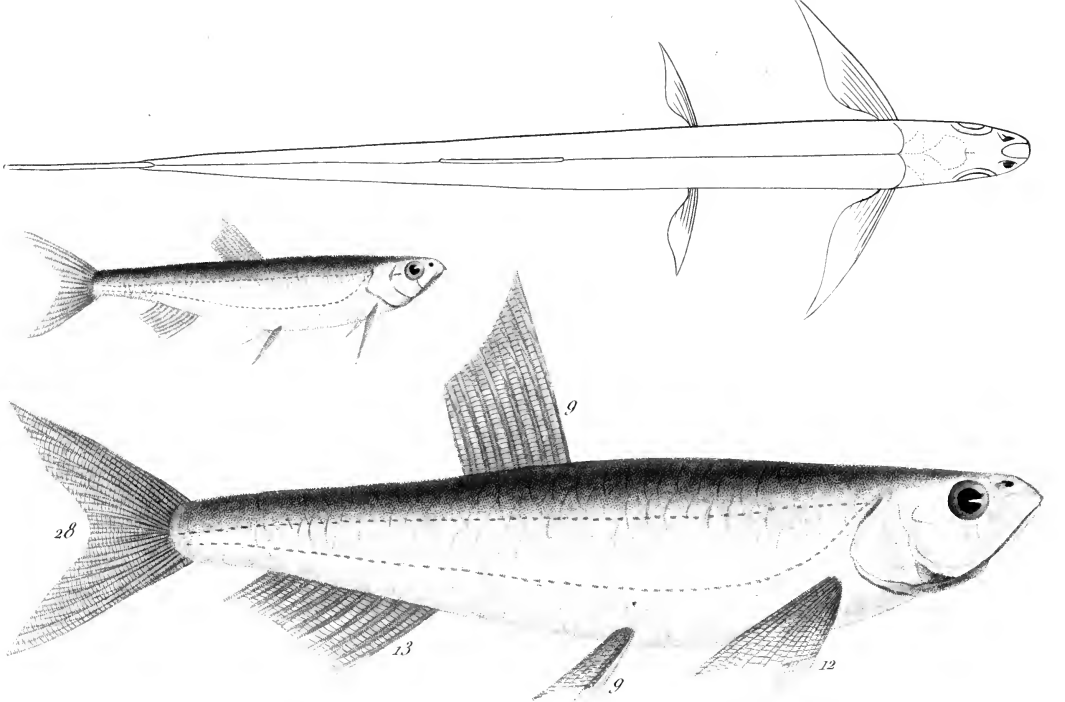

Leuciscus *niloticus* De Joannis

De Joannis pinx. N. Remond imp. Giraud sculp.

ABLE. LEUCISCUS. *Cuvier.*

A. Bibié. *L. Bibié.* Joannis.

Cette espèce a beaucoup de rapports avec le *Leuciscus niloticus :* même proportion dans le rapport de la tête au corps; même bouche, même œil; opercules et préopercules semblables; nageoires en égal nombre, et présentant peu de différence dans leur position; mêmes lignes latérales, même grandeur enfin. Cependant cette variété a des particularités qui la distinguent bien sensiblement du *Leuciscus niloticus*. La dorsale est plus en arrière, et insérée au tiers postérieur de la longueur du dos; elle a, du reste, 9 rayons comme elle.

L'anale est de même forme, a la même position, mais elle contient 18 rayons au lieu de 13. Elle suit l'anus.

Les ventrales n'ont que 8 rayons au lieu de 9, et sont plus petites que dans l'autre espèce. Leur insertion est la même.

Les pectorales ont de même 12 rayons, mais sont sensiblement plus longues, à tel point que leur extrémité va rejoindre l'insertion des ventrales, tandis que dans le *Niloticus* les pectorales sont loin d'y atteindre.

La ligne du dos est droite depuis le haut de la queue jusqu'à la base de la tête, puis là se relève au-dessus de l'horizontale, et va se terminer sans s'abaisser au bout du museau. Cette disposition donne à ce poisson l'apparence d'être recourbé en l'air. La ligne du ventre est aussi d'une courbure beaucoup plus forte que dans l'autre espèce. Cette courbure présente, à peu de chose près, un arc de cercle parfait, qui aurait pour rayon la distance du bout du museau à la naissance de l'anale. Le lobe inférieur de la caudale, qui contient le même nombre de rayons, est aus i

un peu plus long que le supérieur, caractère que n'a pas le *Niloticus*. Dans la coloration, la ligne sur le dos persiste, mais la couleur des flancs et du ventre est d'un blanc d'argent pur à reflet bleu céleste ; l'épaisseur du corps est aussi un peu moindre, et le bas du ventre un peu plus tranchant.

Les habitudes de ce petit poisson et sa patrie sont les mêmes que celles du *Leuciscus niloticus*. On le prend également près des rivages : les deux espèces se trouvent mêlées ; mais le Bibié est plus rare.

La longueur de l'individu observé était de deux pouces et quelques lignes.

De Joannis.
Février 1835.

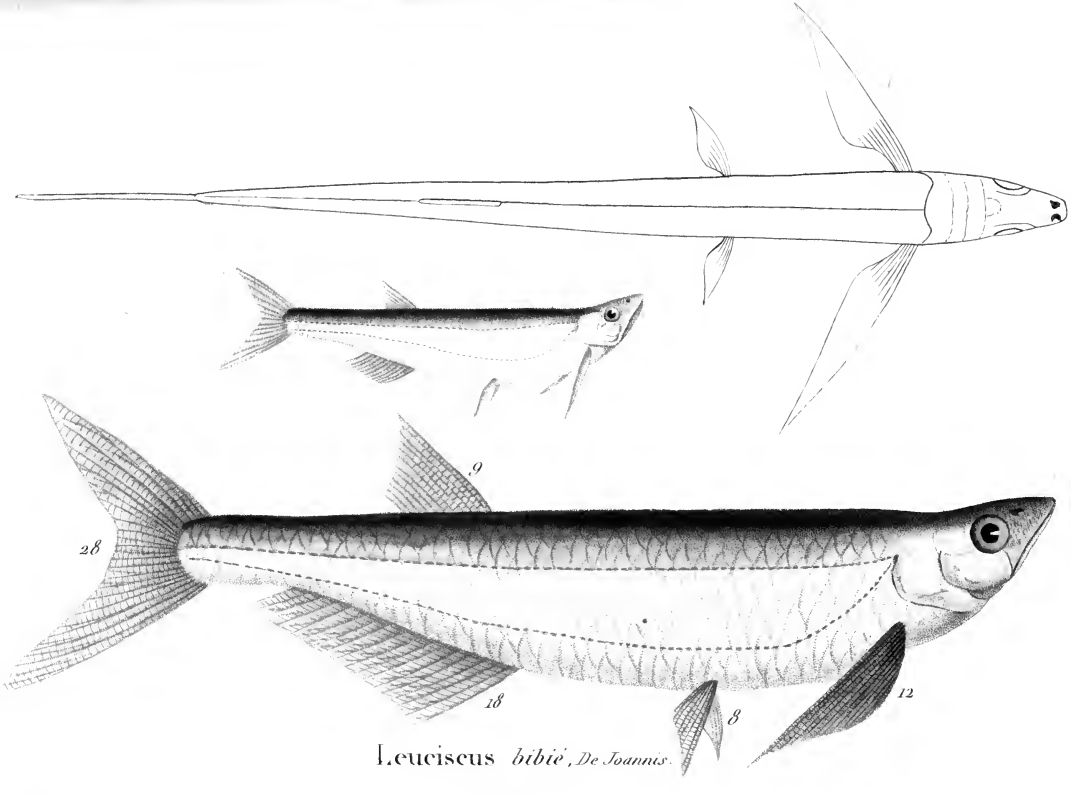

Leuciscus *bibié*, *De Joannis*.

De Joannis pinx. *N. Rémond imp.* *Giraud sculp.*

SCHILBÉ. SCHILBE. *Cuvier.*

S. doré. *S. auratus.* Joannis.

D'après les lignes extérieures de la figure de ce nouveau Schilbé, on pourrait le confondre avec l'*Uranoscopus* de M. Ruppel; aussi ferai-je ressortir dans la description les différences qui existent entre eux. La tête du *Schilbe auratus* est arrondie en avant, mais son sommet n'est point horizontal; il est au contraire incliné, et va rejoindre insensiblement la courbe du dos. La bouche est petite, fendue moins obliquement que dans l'Uranoscope. Les yeux sont très voisins de la commissure des lèvres, mais ils sont complètement latéraux, et nullement tournés en dessus; ce qui, je pense, a fait donner son nom au Schilbé de M. Ruppel. Le plus grand diamètre de l'animal se trouve aux épaules et non derrière les yeux; les barbillons sont courts, répandus autour de la bouche, et disposés comme dans ce genre de Silures, c'est-à-dire, deux voisins des narines, deux aux commissures des lèvres, et quatre sous la mâchoire inférieure. A la hauteur du préopercule le dos s'élève et forme une courbe bien marquée jusqu'à la naissance de la dorsale, qui est comme chez l'Uranoscope pour les dimensions, mais au tiers de la longueur du corps, et non au quart; c'est là aussi que se trouve le plus grand diamètre du poisson; mais cette hauteur est le quart de la longueur totale, et non le cinquième. Le dos se continue en ligne droite jusqu'à la caudale, où le corps n'a plus alors que le onzième de la longueur, et non le quinzième. L'anus est placé six lignes en avant de la moitié postérieure du corps, et non au tiers antérieur. Immédiatement après commence l'anale, dont

près des rivages, et vient presque jusqu'à terre manger les ordures qui s'y trouvent : cette espèce n'est cependant pas très commune. Les Arabes la connaissent et la distinguent sous le nom de *Schilbé arabi*.

La longueur de l'individu observé était de 30 centimèt.

De Joannis.

Février 1835.

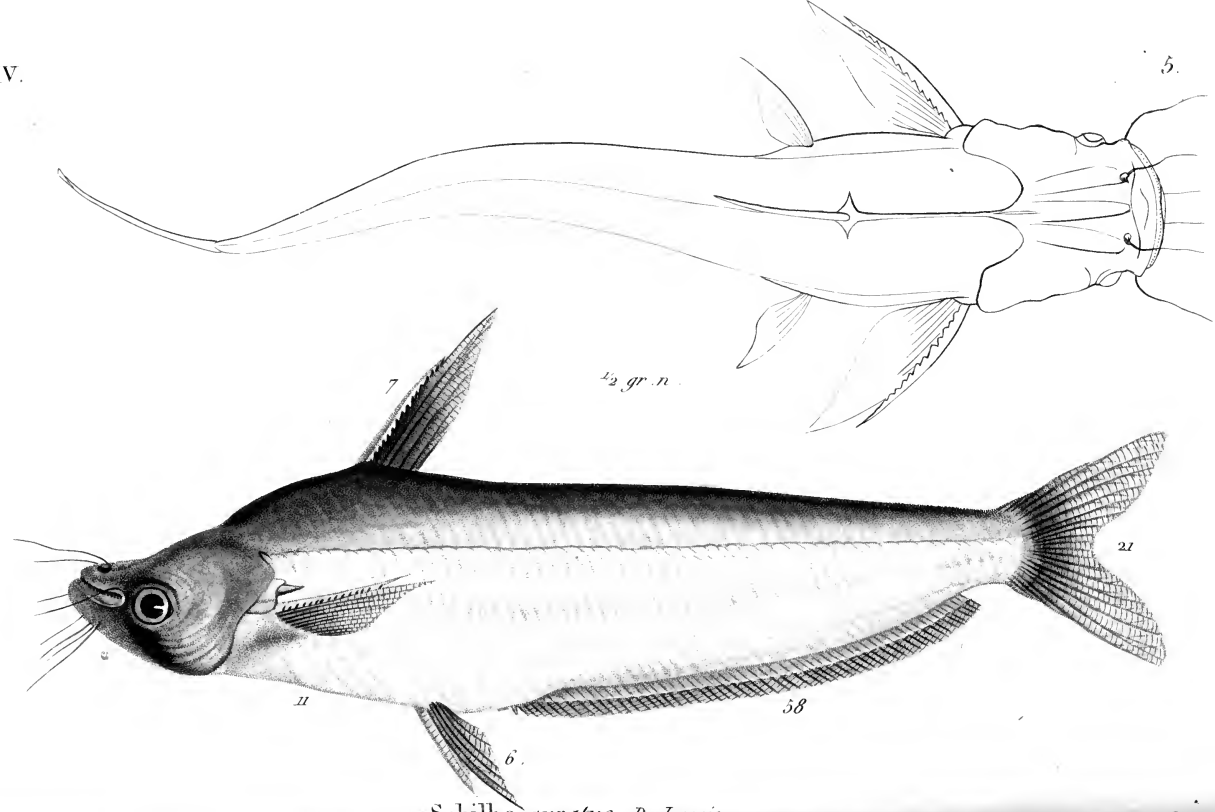

Schilbe *aurulus*, De Joannis

De Joannis pinx.

Giraud. sculp.

RAII. MYLETES. *Cuvier.*

R. Baremozé. *M. Baremoze.* Joannis.

Tête pyramidale, le cinquième de la longueur du corps, ayant en largeur, à la partie postérieure de l'opercule, la moitié de sa hauteur en cet endroit; narines au-dessus des coins de la bouche, qui est très peu fendue; les mâchoires garnies antérieurement de grosses dents, arrondies sur leurs arêtes, et disposées comme celles du genre auquel appartient cette espèce; lèvre supérieure plus courte que l'inférieure; œil à iris jaune et à pupille noire, situé à deux lignes de la commissure des lèvres, et à peu près à mi-hauteur de la tête en cet endroit; préopercule formé de quatre écailles, se prolongeant dans toute la partie inférieure de l'œil, et allant rejoindre le coin de la bouche; opercule formé d'une grande écaille postérieure semi-circulaire, et de deux inférieures, longues et étroites; membrane branchiostége soutenue par quatre rayons lamelleux et tranchants en avant; ouïes très ouvertes, leur fente se prolongeant jusqu'au niveau de la partie supérieure de l'œil, et à environ trois lignes du sommet de la tête.

Corps allongé; sa plus grande hauteur, qui est environ à l'insertion de la dorsale, est le quart de sa longueur totale; les courbures du dos et du ventre sont à peu près égales et faibles; la plus grande épaisseur du poisson est environ les $\frac{5}{7}$ de sa hauteur; les écailles sont assez grandes; on en compte douze sur une rangée oblique, partant de l'insertion de la dorsale, et se rendant à l'anus. Celui-ci est à trois longueurs de tête du bout du museau.

Les pectorales ont quatorze rayons articulés : elles sont courtes, pointues et implantées à une ligne en arrière de l'opercule, et à peu près au quart inférieur de la hauteur du corps en cet endroit.

Les ventrales ont neuf rayons articulés, et sont encore plus courtes que les pectorales, pointues, étroites comme elles, et insérées au $\frac{3}{7}$ antérieur de la longueur du corps, et à une ligne au dessus de la courbe du ventre.

La dorsale a dix rayons articulés : elle est pointue, étroite, et insérée un peu en arrière des ventrales.

L'anale porte trente rayons articulés : elle commence immédiatement après l'anus, et finit à environ neuf lignes de la caudale ; le premier de ses rayons est égal au dernier, et n'est que la moitié du second en longueur. Les six premiers rayons de cette nageoire diminuent assez rapidement, ce qui lui fait former un peu le croissant à son bord extérieur et intérieur.

La caudale porte vingt-six rayons articulés : son échancrure est les deux tiers de sa longueur totale.

Sur le dos se trouve une petite adipeuse, à environ dix lignes de la caudale, et par conséquent opposée à la terminaison de la nageoire anale. Tableau du nombre des rayons des nageoires.

Pect. 14. Vent. 9. Dors. 10. An. 30. Caud. 26.

La tête est nuancée de reflets d'or et de cuivre jaune, avec des lavis de vert cuivre et de bleu céleste ; le ventre est légèrement doré avec des reflets vert de mer, passant sur le dos au vert plus foncé et au brun ; le dessus de la tête est d'un vert rougeâtre ; la ligne latérale part du quart inférieur de la queue, et va, en suivant le ventre (environ à un tiers de la hauteur totale), rejoindre la partie postérieure de l'opercule, où elle remonte subitement pour aller rejoindre presque le sommet de la tête, et comme se réunir à la ligne de l'autre côté. Les nageoires sont d'un jaune pâle s'éteignant, et plus brunes vers les extrémités.

Les habitudes de ce poisson sont inconnues. Il paraît seulement qu'il habite les rivages, car c'est toujours là qu'on

le prend. Il se pêche surtout à la ligne; il est assez difficile de se le procurer. Pendant un an de séjour à Thèbes, je n'en ai guère vu plus d'une douzaine. Il est bon à manger.

C'est à Thèbes qu'ont été pris tous ceux que l'on m'a apportés; j'ignore s'il habite plus bas ou plus haut de préférence. Les Arabes le nomment *baremozé*.

La longueur de l'individu observé était de dix-sept centimètres, la caudale comprise; il y a des individus de quelques centimètres plus longs.

De Joannis.

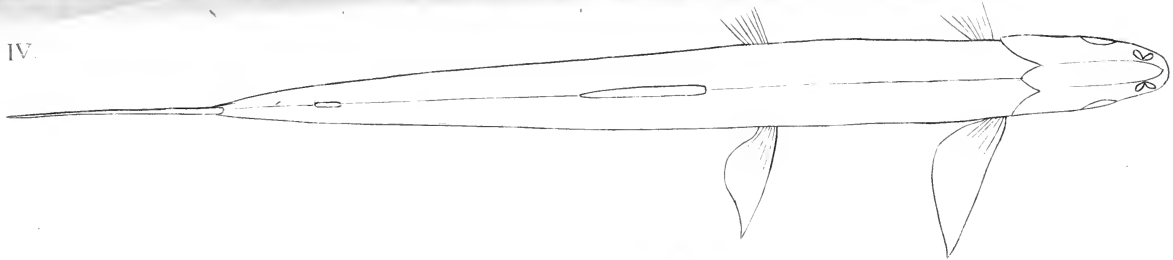

gr. nat.

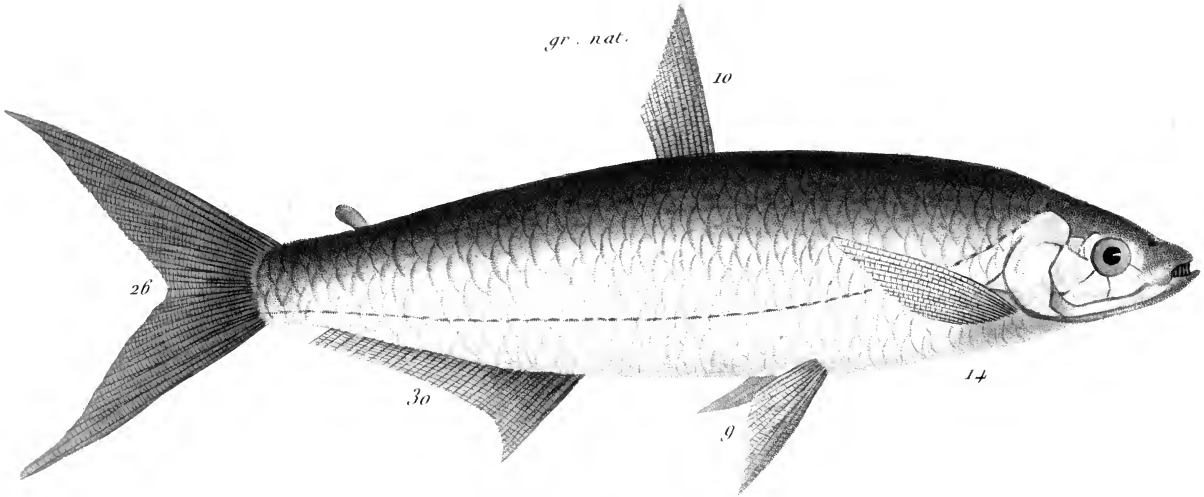

Myletes *baremose*, Joannis

N. Rémond imp.

Giraud sculp.

Dr. Joannis pinx.

LAVARET. COREGONUS. *Cuvier.*

C. NILOTIQUE. *C. niloticus.* Joannis.

La tête de cette jolie petite espèce est à peu près le cinquième de la longueur du corps. Bouche petite et un peu proboscidiforme; elle est fort peu fendue; la lèvre supérieure est un peu plus longue que l'inférieure; la tête est de forme conique; les dents sont nulles; les ouïes sont assez ouvertes; l'œil touche presque le sommet de la tête; l'iris est jaune pâle et la pupille noire. Corps fusiforme; chair transparente; la courbure du dos est très faible, et la ligne inférieure tout-à-fait droite jusqu'au dessous de l'ouverture operculaire, où elle devient courbe, et se relève pour former la partie inférieure de la tête. Le rapport de la hauteur la plus grande du corps à sa longueur est comme 1 est à 6; l'anus est à peu près au milieu de la longueur du corps, et environ à égale distance des ventrales et de l'anale. Ecailles très fines. Les pectorales ont dix rayons; elles sont triangulaires, étroites, insérées de manière à toucher l'opercule et tout près du ventre. Ventrales de neuf rayons; le troisième est le plus long : ces nageoires sont sous le ventre et opposées à la dorsale antérieure. Dorsale antérieure de treize rayons; le troisième est le plus long : cette nageoire est triangulaire, transparente, et insérée à un peu plus du tiers de la longueur totale, à partir du bout du museau. L'anale a dix rayons, le troisième et le quatrième étant égaux et les plus longs; elle est à une distance de l'anus égale à la distance qui sépare ce dernier des ventrales. La seconde dorsale est une petite adipeuse opposée à l'extrémité postérieure de l'anale. La caudale a vingt-six rayons; les trois extérieurs, dessus et dessous, beaucoup plus courts que les autres : son échancrure est moitié de sa

longueur. La couleur du corps est d'un gris jaunâtre ; le ventre argenté, ainsi que les joues. Le dessus et la base de la tête sont d'un rouge fauve. On voit dix losanges verdâtres à cheval sur le dos, et six taches quadrilatères sur le milieu de chaque côté, réparties depuis la dorsale jusqu'au bout de la queue, et de même couleur que les losanges. Ce petit poisson, qui passe pour délicieux à manger, ce dont on ne peut guère juger, à cause de sa petitesse, se prend sur les rivages avec les autres petites espèces. Il n'est pas très commun. C'est à Thèbes que je me le suis procuré ; on le prend l'hiver surtout. Les Arabes le nomment *samak-el-maleh*.

La longueur de l'individu observé est de deux pouces.

De Joannis.
Mars 1835.

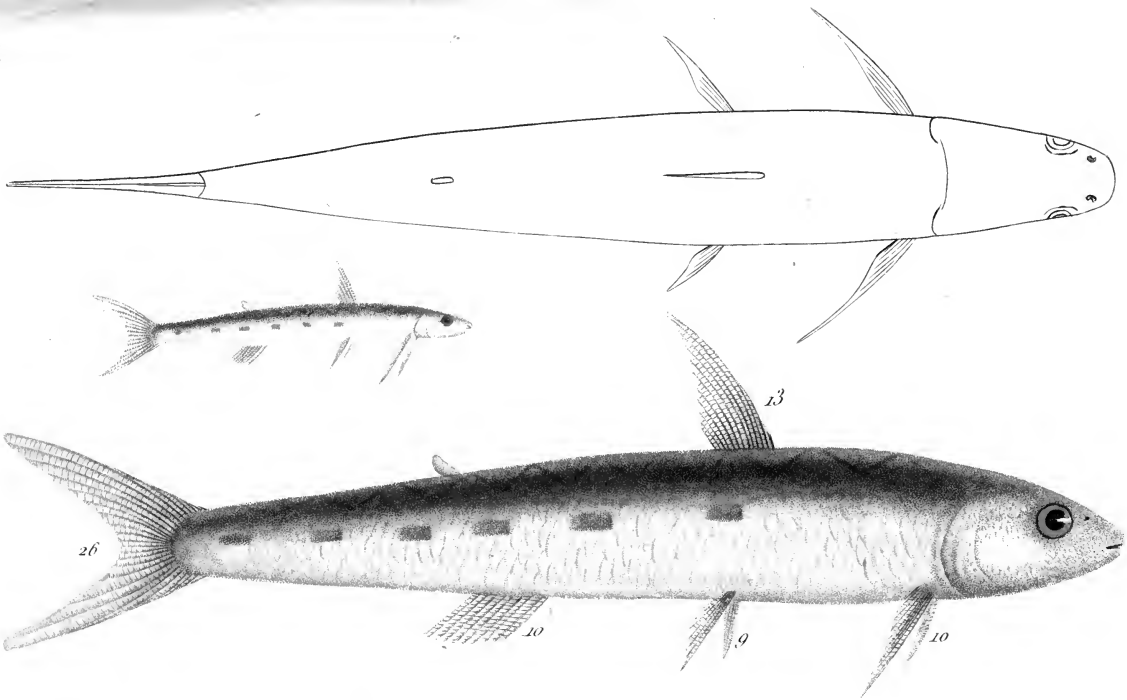

Coregonus *Nilotieus*, *Joannis*.

De Joannis pinx *V. Remond imp.* *Giraud sculp*

MOCHOK. MOCHOKUS. *Joannis.*

Le nouveau Silure dont nous allons décrire les caractères est non-seulement remarquable par sa seconde dorsale rayonnée, qui doit le faire sortir du groupe Machoiran pour en faire un genre à part, mais encore par la disposition de ses dents, dont il n'existe qu'une seule rangée à la mâchoire supérieure.

Nous croyons donc que le genre *Mochok* (*Mochokus*), que nous établissons, doit trouver place entre les Machoirans, les Doras y compris, et les Plotoses, dont la seconde dorsale est rayonnée, mais va rejoindre la caudale et former une pointe à la manière des Anguilles.

Le genre *Mochokus* sera donc composé des Silures dont la dorsale antérieure rayonnée (qui est seule dans les Silures proprement dits et accompagnée d'une adipeuse dans les Machoirans) sera accompagnée d'une seconde dorsale rayonnée aussi, mais courte, et non comme dans les Plotoses, où elle va se réunir à la caudale.

M. du Nil. *M. Niloticus.* Joannis.

La tête, ayant à peu près le cinquième de la longueur du corps, est fort large vue en dessus, et sa plus grande largeur est à l'insertion des pectorales. Elle est terminée en avant en forme de museau, et porte dessus et en son milieu un sillon assez profond et large, qui se rend en pointe au bout de ce même museau. Il existe en outre deux cavités en avant de chaque œil : la cavité antérieure contient la narine; les yeux sont presque en dessus.

L'iris est d'un vert jaunâtre, la pupille noire ; la bouche est un peu fendue latéralement ; les dents sont très petites, et n'existent qu'à la mâchoire supérieure, où elles forment un simple rang sur le bord de cette mâchoire ; l'opercule

est un peu ouvert en dessus; l'os sur lequel s'articule la pectorale porte en arrière une forte pointe couchée sur le corps, qui défend pour ainsi dire l'entrée des ouïes.

La tête est aplatie en dessous; la bouche porte quatre barbillons à la lèvre inférieure, et deux à la supérieure, près de la commissure des lèvres; je n'en ai pas trouvé près des narines. La longueur de ces barbillons ne dépasse pas celle de la tête.

Le corps, complètement dépourvu d'écailles, est cunéiforme vu en dessus; sa plus grande largeur est à la base de la tête: à partir de là, il diminue rapidement jusqu'à la caudale; la courbure du dos est presque nulle, si ce n'est en avant de la première dorsale, où le dos se relève un peu pour redescendre ensuite et former la ligne supérieure de la tête. La ligne inférieure est sensiblement droite.

Les pectorales, composées de quatre rayons, sont accompagnées d'une très forte épine, ou rayon épineux, armée de forts crochets en arrière et de plus petits en avant.

La dorsale antérieure, composée de six rayons, a pour premier une forte épine dentelée assez finement antérieurement.

La seconde dorsale a dix rayons articulés, son anale huit, les ventrales six. La caudale, un peu échancrée, contient dix-huit rayons, dont les deux extérieurs, dessus et dessous, sont beaucoup plus courts que les autres. La dorsale antérieure est située environ au tiers antérieur du corps, tandis que la postérieure est à son tiers postérieur. Couleur du corps d'un gris blanc, avec une teinte rosée et marbrée d'un brun noir; la tête plus chargée de cette marbrure que le reste du corps; l'extrémité de la queue est rouge; la caudale et la dorsale postérieure sont couvertes de taches noires.

Cette espèce a quelques rapports avec l'*abouréal;* mais sa seconde dorsale rayonnée l'en éloigne. La piqûre des épines de ce poisson passe pour très dangereuse parmi les Arabes de

l'Égypte : aussi lui a-t-on donné le nom des *Mouchchouéké*, qui veut dire, *ne t'y pique pas*. Ce petit poisson habite ordinairement le fond des eaux et les rivages; il a constamment le ventre appliqué contre terre, ce qui, joint à sa couleur, le rend inapercevable dans l'eau, à moins qu'il ne remue. Les pêcheurs de la Haute-Égypte ne le chassent jamais ; il n'en vaut pas la peine, outre le danger qu'il y a à le rencontrer dans les filets. C'est en pêchant du petit fretin qu'il s'y trouve mêlé, encore n'y est-il que rare. Il y fait l'effet d'un chardon qu'on rencontre en prenant une poignée de foin ; aussi les pêcheurs regardent-ils bien à l'avance s'il ne se trouve pas sous leurs mains.

Les Arabes ne comprenaient pas comment je ramassais, exclusivement à tous les autres, ce petit poisson, qui est pour eux un être d'exécration, et auquel ils ne manquent jamais de casser les épines sitôt qu'ils le trouvent, pour l'enterrer ensuite aussi profondément que possible. Sans être rare, il n'est cependant pas des plus communs. Ainsi, dans une dizaine de livres de petits poissons, on ne peut guère trouver que cinq à six *Mouchchouéké*. Sa patrie est Thèbes, où on le prend à toutes les époques de l'année. La longueur de l'individu observé avait dix-huit lignes, du bout du museau jusqu'à l'origine de la caudale.

De Joannis.

15 février 1835.

[illegible]

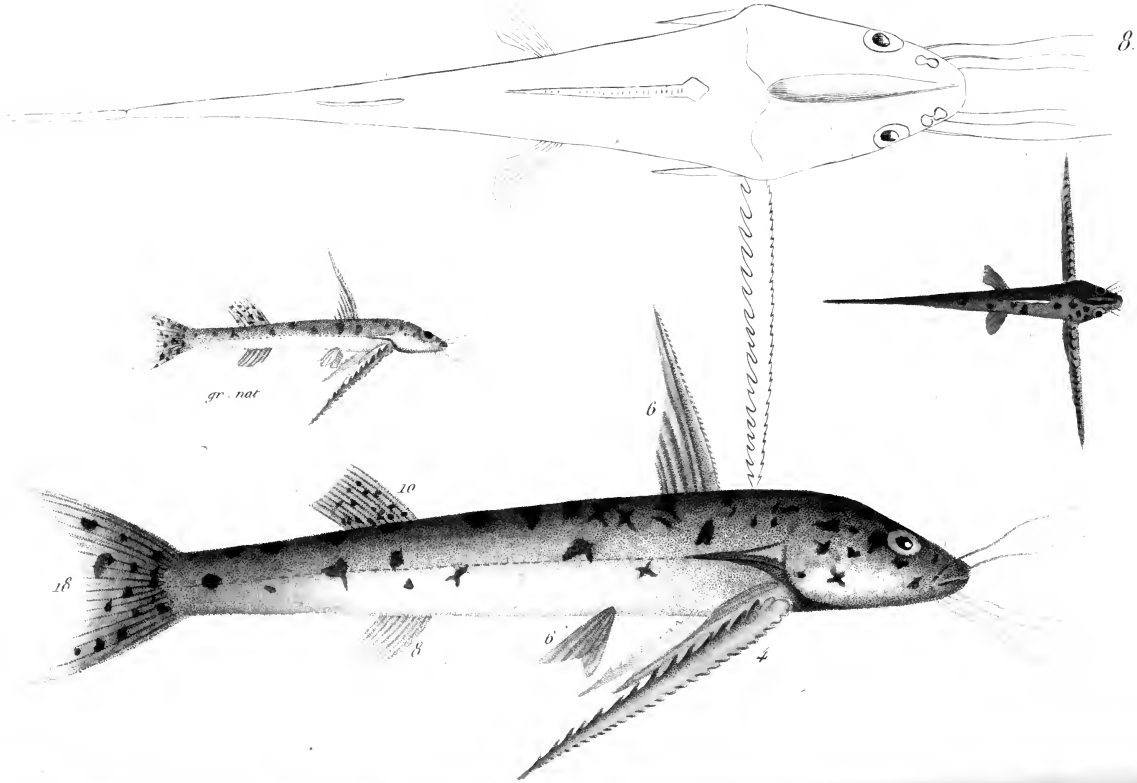

De Joannis pinx. Mochokus *niloticus*, Joannis Pierre sc.

RAII. MYLETES. *Cuv.*

R. guilé. *M. guilé.* Joannis.

La tête est à peu près le quart de la longueur totale du corps, elle est pyramidale. La bouche peu fendue latéralement. Les mâchoires garnies antérieurement de fortes dents, armées chacune de plusieurs petites pointes dentées. Lèvre supérieure plus courte que l'inférieure, qui s'allonge et laisse à volonté les dents à nu, tandis que la première recouvre les dents jusqu'à leur pointe. L'œil bombé, brun en dessus, blanc en dessous, a l'iris jaune doré, la pupille foncée; il est situé très près du coin de la bouche et un peu au dessus, de sorte qu'il est plus près du sommet de la tête que de la gorge. Préopercule composé de six écailles entourant presque entièrement l'œil; elles vont aboutir au coin de la lèvre supérieure. Opercule composé d'une grande écaille demi-circulaire et postérieure, et d'une autre, étroite, inférieure. Narines situées au dessus de la commissure des lèvres. Membrane branchiostége, supportée par quatre rayons lamelleux et tranchants.

Corps allongé. Courbure du dos à peu près égale à celle du ventre. Les écailles couvrent toute la gorge et le dos jusqu'à la tête. Elles sont grandes. La ligne oblique partant de la dorsale et allant un peu en avant de l'anus contient dix écailles. La plus grande hauteur du corps est à l'insertion de cette dorsale; elle est le tiers environ de la longueur totale. Le dos prend une convexité assez remarquable à partir de la base de la tête jusqu'à l'adipeuse. L'épaisseur du corps est à peu près le quart de sa hauteur, et va quelquefois jusqu'au tiers. Anus aux $\frac{5}{7}$ du corps, à partir du bout du museau.

Pectorales insérées à toucher l'opercule, et à peu près au quart inférieur de la hauteur du corps ; en cet endroit elles portent quatorze rayons articulés, se quadrifurquant, à l'exception du premier qui est le plus long de tous.

Ventrales insérées à 2 lignes environ du bas du ventre, et un peu en avant de la moitié postérieure du corps. Elles contiennent neuf rayons articulés qui se divisent en huit à leur extrémité, à l'exception des deux premiers, le premier étant très petit, et le second un des plus longs. Elles sont, comme les pectorales, assez courtes et aiguës. Dorsale directement opposée aux ventrales, et par conséquent insérée à peu près à moitié de la longueur du corps. Cette nageoire contient dix rayons articulés, se quadrifurquant, à l'exception des deux antérieurs ; le premier étant moitié du second qui est le plus long de tous. Anale, immédiatement après l'anus. Cette nageoire, qui est petite, contient cependant seize rayons articulés, se quadrifurquant, à l'exception des trois antérieurs, le premier très petit, le deuxième un peu plus long, et le troisième, enfin, le plus long de tous. Elle se trouve à un peu moins du tiers de la longueur du corps. Caudale de vingt-deux rayons. Elle est échancrée de plus de la moitié de sa longueur. Une petite adipeuse occupe la partie du dos opposée à la terminaison de l'anale. La couleur générale de ce poisson est d'un jaune un peu vert, surtout sur le dos ; le ventre assez blanc, les nageoires jaune doré. Sur chaque flanc l'on remarque trois taches noires, rondes, d'environ une ligne de diamètre. L'une est située à 9 lignes environ en avant de la dorsale ; la seconde sous la dorsale ; la troisième enfin, la plus en arrière, est au bout de la queue. Ces taches noires n'existent pas toujours toutes les trois ; quelquefois il n'y en a qu'une ou deux : c'est celle de la queue qui manque le plus communément, et celle de la tête qui persiste la dernière. J'ai même trouvé des individus qui n'en avaient pas du tout. Est-ce à l'âge ou au sexe que sont dues ces variétés? La ligne latérale qui

part du bout de la queue, se rend, en s'infléchissant légèrement dans son cours, à la partie postérieure de l'opercule, où elle remonte subitement, et semble aller rejoindre le sommet de la tête. La base de cette dernière est d'un fauve un peu rouge. Ce joli petit poisson est très commun à Thèbes, surtout en hiver. Il se tient près des rivages, dans les endroits à sable fin; on le prend à l'épervier ou à la nappe. Il est fort bon en friture, et n'a de défaut que ses arêtes nombreuses. Les trois points noirs qui le décorent le font remarquer parmi les autres petits poissons auxquels ils se trouve mêlé dans les filets. Je ne l'ai jamais vu dans la Basse-Égypte.—Les Arabes le nomment *Guilé*.

C'est à Thèbes que je me suis procuré cette jolie espèce du Nil; elle habite probablement toute la Haute-Égypte. La longueur de l'individu observé était de six pouces. Bien qu'on trouve de très grands rapports entre les caractères du Mylètes que nous publions, et ceux du *Mylètes Nurse* de M. Ruppel, on ne peut cependant guère confondre ces deux espèces. Prenons d'abord le tableau du nombre des rayons des nageoires, et nous verrons que déjà il se trouve dans les pectorales et les ventrales de fort grandes différences.

P. 9. V. 11. — Nurse.
P. 14. V. 9. — Guilé.

Un caractère, en outre, bien tranché, et auquel personne ne peut se méprendre, est celui tiré de la coloration du bout de la caudale et de l'anale; rouge-carmin dans le Nurse, tandis qu'ils sont jaunes dans le Guilé; une autre différence, enfin, qui me semble établir victorieusement le Guilé comme une espèce distincte de celle du Nurse, est que ce dernier a des taches bleu d'acier à la suite de la dorsale, tandis que le Guilé n'a que trois taches noires, disposées presque en ligne droite dans toute la longueur du corps, et comme nous l'avons décrit plus haut. J'avoue que j'ai trouvé, *quoi-*

que bien rarement, des Guilés sans aucune tâche, mais ils n'avaient point de taches bleu d'acier à la suite de la dorsale. De plus, le Mylètes Nurse est, d'après M. Ruppel, extrêmement rare à Thèbes ; au contraire, le Guilé y est par milliers.

De Joannis.

IV.

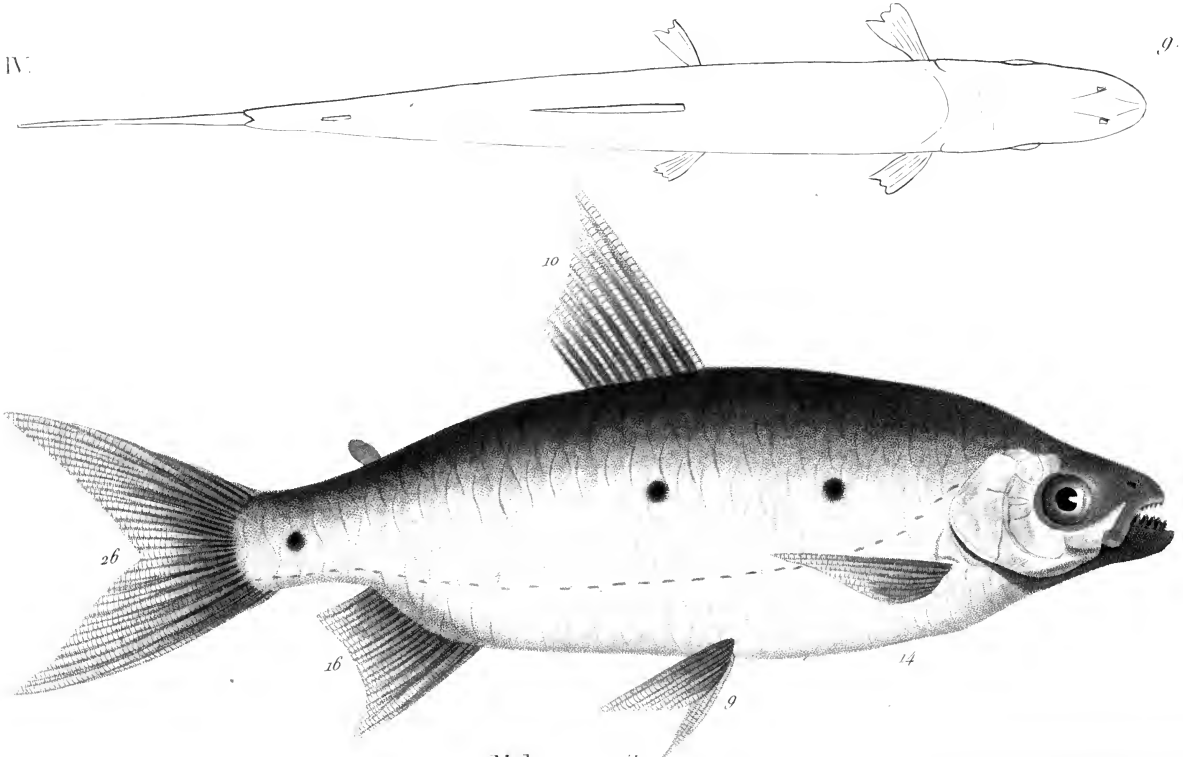

Myletes guile, Joannis

CHARACIN. CHARACINUS. *Artedi.*

C. bessé. *C. besse.* Joannis.

Bien que le Characin que nous allons décrire ait quelques rapports avec les Hydrocins, il présente cependant assez de différences notables pour que nous nous abstenions de le classer parmi eux. Nous nous contenterons donc de le placer dans la section des Salmones, n'ayant que quatre à cinq rayons branchiostéges, compris par *Artedi* sous le nom général de *Characins*.

La tête est à peu près le quart de la longueur totale du corps; elle est cunéiforme, terminée en arrière par une grande écaille qui recouvre l'opercule. Œil assez grand, situé tout au haut de la tête, et à peu près à moitié de sa longueur. Iris jaune orangé; pupille noire. Bouche fendue du quart de la longueur de la tête; les lèvres sont bordées de noir. La mâchoire inférieure, garnie de chaque côté de quatorze dents courtes, aiguës, assez fortes, légèrement couchées en arrière, porte à son extrémité antérieure trois forts crochets; celui du milieu se loge dans une cavité de la lèvre supérieure; les deux latéraux remontent de chaque côté du museau. La mâchoire supérieure, recourbée en arrière, et garnie de chaque côté de dix-neuf dents semblables aux précédentes, est également terminée en avant par deux forts crochets, recouvrant le bout de la mâchoire inférieure, quand la bouche est fermée. Cette dernière ne peut prendre qu'une petite ouverture. Dans l'état de repos, le museau est pointu. L'opercule est très ouvert. Sa fente postérieure se prolonge plus haut que le niveau supérieur de l'œil. La membrane branchiostége est soutenue par quatre rayons lamelleux. Les narines sont au bout du museau.

Corps mince et très allongé; sa plus grande hauteur,

qui est à la base de la dorsale, ne forme que les $\frac{2}{9}$ de la longueur totale. Au bout de la queue, le corps n'a plus que la douzième partie de cette même longueur. Courbure du dos faible, celle du ventre plus faible encore. La ligne latérale part de la partie supérieure de l'opercule, et se rend avec une légère courbure au milieu du bout de la queue. Cette ligne divise le corps en deux parties inégales; la supérieure plus étroite que l'inférieure. Le rapport de l'épaisseur du corps à sa hauteur est celui de deux à cinq. Anus un peu en arrière du tiers postérieur du corps. Écailles très fines: on en compte quinze sur une rangée oblique. Celles du ventre sont un peu plus petites que les supérieures. Pectorales de douze rayons articulés, courtes, pointues, insérées à toucher l'opercule, et dans sa partie inférieure. Elles sont élevées au-dessus de la courbe du ventre du cinquième de la hauteur du corps en cet endroit. Ventrales de dix rayons articulés, à peu près de même longueur et de même largeur que les pectorales. Elles sont insérées un peu en avant de la moitié du corps, et peu élevées au-dessus de la ligne du ventre. Dorsale de quatorze rayons articulés, pointue, rhomboïdale, et un peu courbée en avant. Elle est implantée à la moitié de la longueur du corps, sur le point le plus élevé du dos. Anale de dix-sept rayons articulés, insérée au tiers postérieur de la distance qui existe du bout de la queue jusqu'à l'œil. Caudale profondément échancrée en deux lobes arrondis à la pointe, et portant chacun dix-huit rayons, diminuant à mesure qu'ils s'approchent du ventre et du dos. Une très petite adipeuse est implantée au sixième postérieur de la longueur totale. Dos coloré en brun jaunâtre; corps jaune de cuivre un peu éteint. Une ligne plus brillante accompagne la ligne latérale; le bas du ventre a un reflet de bleu léger. Le dessus de la tête est de la couleur du dos; les joues sont blanches à reflets irisés. Les nageoires sont jaunes. La caudale est marquetée de cinq bandes de taches brun-noir, suivant la direction des rayons

de cette nageoire. On retrouve encore quelques taches plus légères à la dorsale et à l'anale, et même aux ventrales.

Les habitudes de ce poisson me sont tout-à-fait inconnues. Son extrême rareté à Thèbes, où je ne m'en suis procuré que deux du même coup de filet, m'a empêché de pouvoir rien recueillir à cet égard. Le vieux pêcheur dont je me servais, m'a assuré qu'on n'en pêchait pas tous les ans, et que lorsqu'il tombait dans les filets, c'était toujours deux à la fois. Ce fait semblerait établir que ce poisson quitte le Nil supérieur à l'époque des amours, et s'accouple pour descendre. Ceux que je me suis procurés furent pris au mois de mai.

Les Arabes le nomment *Bessé*.

De Joannis.

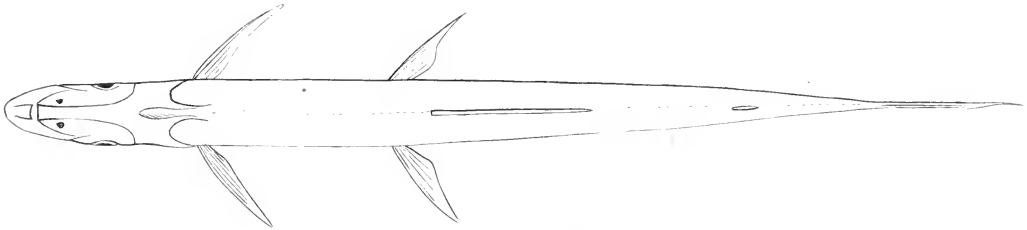

gr. nat.

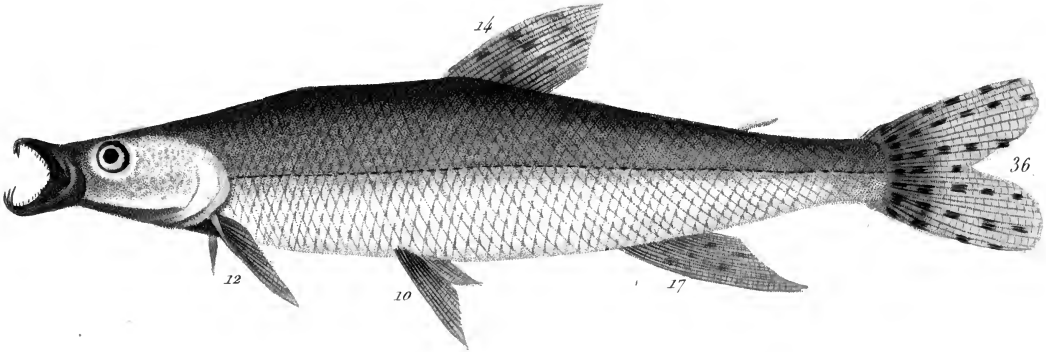

Characinus *besse*, Joannis

De Joannis pinx. N. Rémond inp. Giraud sculp.

ABLE. LEUCISCUS. *Klein.*

A. THÉBAINE. L. THEBENSIS. Joannis.

La tête forme les deux neuvièmes de la longueur totale du corps. Sa forme est pyramidale. Le museau est assez pointu et mousse. La fente de la bouche, qui est très oblique, se prolonge en arrière, jusqu'au dessous du milieu de l'œil. Le préopercule est formé en arrière de deux écailles qui forment autour de l'œil presque une demi-circonférence, et en avant de deux petites écailles plus allongées qui vont border la lèvre supérieure, et entourer l'œil en avant. L'opercule est bordé inférieurement par une longue écaille, et recouvert postérieurement de deux plus grandes, dont la supérieure se termine en dessous par une ligne oblique et est de forme triangulaire. L'œil a l'iris jaune et la pupille noire; il est beaucoup plus près du dessus de la tête que du dessous; il est en outre un peu en avant de la moitié de la longueur de la tête. Les deux mâchoires sont sensiblement de même longueur. L'inférieure est linguiforme et très mince. Les narines sont en avant des yeux, à mi-distance de leur partie antérieure au bout du museau. L'opercule est très ouvert; sa fente se prolonge supérieurement au niveau de la partie supérieure de l'œil. Membrane branchiostége, soutenue par deux rayons longs et lamelleux. Corps allongé et écaillé. La hauteur est à peu près le quart de la longueur totale. Rendu à l'extrémité de la queue, il n'a plus là en hauteur que le dixième de la longueur. La courbe du dos est légère; celle du ventre un peu plus forte. Ce poisson est mince, son épaisseur est à peu près égale à la hauteur du bout de la queue. L'anus est situé à peu près aux $\frac{2}{5}$ postérieurs du corps. Les écailles sont de grandeur moyenne. Sur une rangée oblique, prise sur le milieu du corps, on en

compte neuf à dix. Dorsale un peu en arrière de la moitié antérieure du corps ; elle compte dix rayons articulés ; elle est de forme rhomboïdale. Pectorales de moyenne taille et pointues ; elles ont douze rayons, et sont toutes insérées presque à toucher l'opercule, et à peu près au tiers inférieur de la hauteur du corps en cet endroit. Ventrales de neuf rayons, insérées un peu en avant de la dorsale : elles sont petites, étroites et pointues. Anale insérée une ligne ou deux en arrière de l'anus ; elle porte treize rayons à peu près égaux entre eux. Caudale de vingt-quatre rayons ; son lobe inférieur est un peu plus long que le supérieur.

Ce petit poisson se tient près du rivage avec tout le petit fretin qu'on y prend. C'est à Thèbes que je me le suis procuré; il est surtout commun à l'époque de l'inondation. La longueur de l'individu observé, qui était de moyenne taille, était de 75 millimètres, sa hauteur de 8 millimètres ; longueur de la tête, 15 millimètres; distance de l'anus au bout de la queue, 20 millimètres. Le corps est doré ; la tête est à reflets blanc d'argent à reflet doré et bleu; le dos est d'un vert rougeâtre ; les nageoires, transparentes, d'un jaune pâle ; le dessus de la tête est rouge-brun. Cette espèce, ainsi que le *Leuciscus Niloticus*, publié précédemment, se rapporte à la seconde division des Ables de Cuvier ; tandis que le *Leuciscus bibié* se rattache à la troisième. Ces trois espèces d'Ables sont du reste nommées indistinctement *Bibié* par les Arabes.

De Joannis.

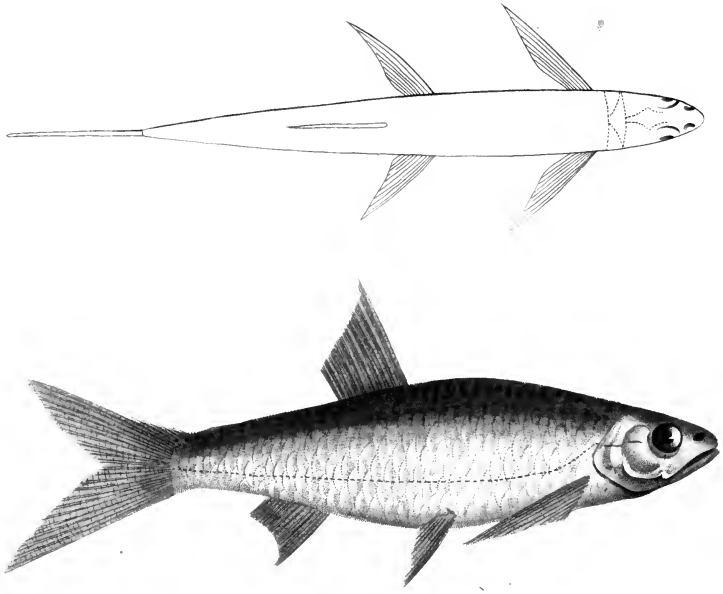

Leuciscus *thebensis*, *Joannis*

De Joannis p.t *Annedouche sc.*

SCHILBÉ. SCHILBE. *Cuvier.*

Silure schilbé. *Silurus mystus.* Geoff.-Saint-Hilaire.

Le genre Schilbé, établi par Cuvier, ne contient encore aujourd'hui, d'après les ouvrages publiés en France, que deux espèces, dont la description, due à M. Geoffroy-Saint-Hilaire, se trouve dans le grand ouvrage sur l'Égypte. Depuis cette publication, le nombre des Schilbés connus dans le Nil a sensiblement augmenté, surtout en y comprenant les Hypophtalmes, qui ne sont que de véritables Schilbés portant une petite adipeuse.

Ainsi, au Silure Schilbé (*Silurus mystus*) et Silure Oudney (*Silurus auritus*) de M. Geoffroy-Saint-Hilaire, l'on doit ajouter :

1° Le *Schilbe uranoscopus* de M. Ruppel, publié par lui, en allemand, en 1832.

2° Le *Schilbe intermedius* du même auteur. La description de ce Schilbé laisse beaucoup à desirer; elle contient même deux erreurs sur les rayons de l'Uranoscopus et de l'Auritus, ce qui la rend presque inintelligible.

3° Le *Schilbe auratus*, que nous publions dans ce recueil (pl. 5), et dont nous établissons bien la différence avec le *Schilbe uranoscopus* de M. Ruppel, et qui a encore moins de rapports avec son *intermedius*, dont la tête est celle de l'*Auritus*.

4° L'*Hypophtalmus Niloticus* de M. Ruppel. Cette espèce, dont la description est bonne, comme nous l'avons vérifié, a été rapportée par nous au Jardin des Plantes.

5° Je signalerai comme existant dans le Nil une septième espèce de Schilbé, qui est un *Hypophtalmus* pris par moi à Thèbes, que le temps ne m'a pas permis de décrire sur les lieux, et dont le mauvais état de conservation à no-

tre arrivée en France ne me permet pas de parler. Je dirai cependant que cet *Hypophtalmus* est très petit, plus petit même que le *Schilbe auritus,* et que les Arabes de Thèbes le nomment *Kchita;* il ne paraît qu'à l'époque de l'inondation. Il y aurait donc quelques probabilités pour que cet *Hypophtalmus* habitât le Nil supérieur. Je donnerai ici la nomenclature arabe de tous les Schilbés que j'ai observés. Cette nomenclature est celle de Luxor.

Schilbe auritus,	se nomme en arabe	Schilbé Oudni.
— *mystus*,	id.	Schilbé Chérifé.
— *auratus*,	id.	Schilbé A-arabi.
Hypophtalmus Niloticus,	id.	Schilbé Ezérégué.
— ? signalé par moi,	id.	Kchita.

Je n'ai pas vu l'*Uranoscopus* de M. Ruppel ni son *Intermedius. Oudni* signifie *à mon oreille*, ou plutôt littéralement *mon oreille. Chérifé* veut dire respecté, prisé; je crois qu'on veut donner par ce nom une bonne idée de la chair de ce poisson. *A-arabi* signifie arabe. *Ézérégué* signifie bleu; l'*Hypophtalmus* de M. Ruppel a effectivement le dos très bleu et des reflets bleus sur le ventre. *Kchita* est un nom propre; les Arabes appellent cette espèce simplement *Kchita,* tandis que tous les autres Schilbés sont appelés *Chilbi Zérégué, Chilbi Chérifé*, etc.; *Zérégué, Chérifé*, etc., ne sont évidemment que des adjectifs, tandis que *Kchita* est un nom propre. Nous joignons à ce petit développement sur les Schilbés une figure coloriée du *Silurus mystus* de M. Geoffroy. Cette figure, prise sur le vivant, donnera, j'espère, une idée assez exacte du facies général de cette curieuse famille des Schilbés.

De Joannis.

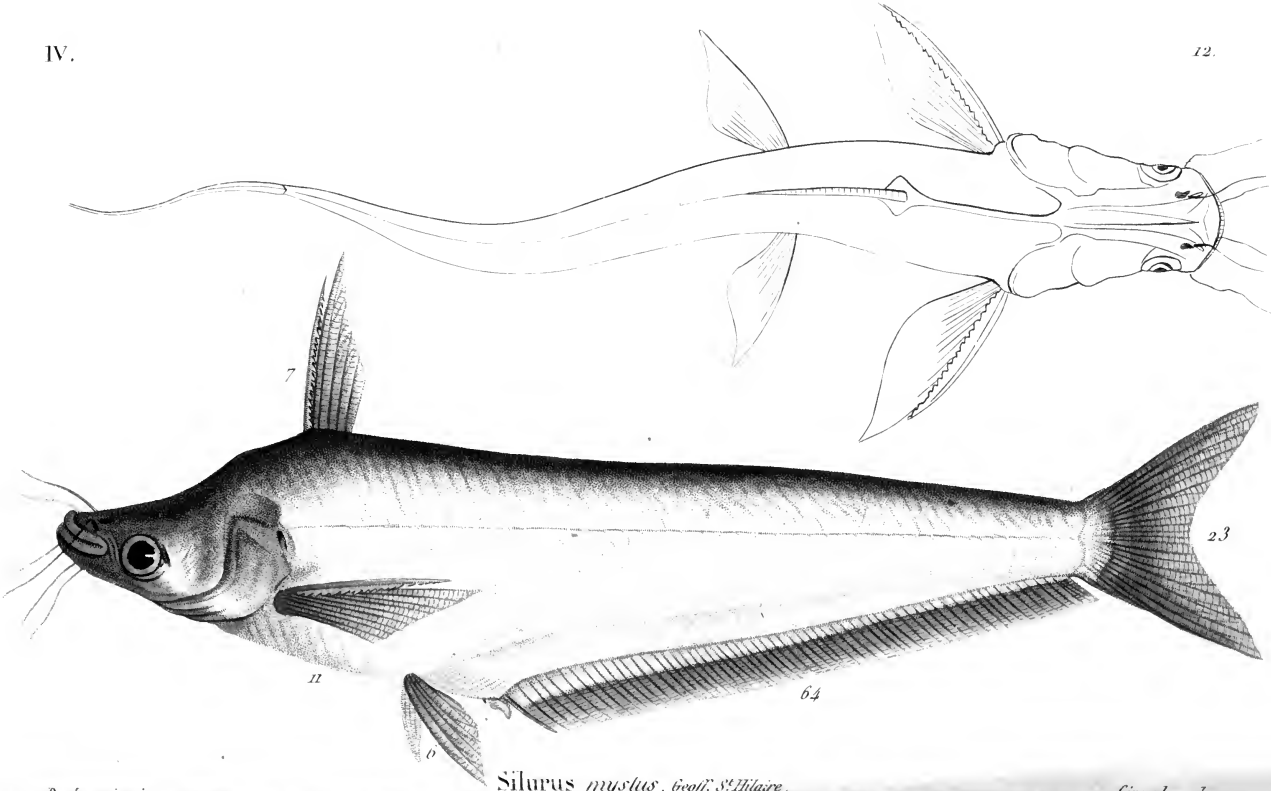

Silurus *mystus*, Geoff. St. Hilaire.

De Joannis pinx. Giraud sculp.

MORMYRE. MORMYRUS. *Linn.*

M. OXYRHYNQUE. *M. oxyrhynchus*. Geoff.-St-Hilaire.

L'intérêt qui se rattache au *Mormyrus oxyrhynchus*, à cause du rôle qu'il a joué dans l'antique Égypte où on l'adorait, et où il avait donné son nom à l'une des villes du nome Thébain, la forme extraordinaire de son museau, qui a porté quelques naturalistes à le regarder comme l'analogue du fourmillier chez les mammifères, ses mœurs intéressantes enfin, nous ont engagés, malgré la description du grand ouvrage sur l'Égypte, à en donner une figure coloriée prise sur le vivant.

Nous avons pensé en cela apporter une notion de plus à l'histoire de cet être bizarre, et compléter, s'il est possible, les détails précieux qu'a reproduits M. Geoffroy-Saint-Hilaire. Nos observations nous ont, du reste, fait trouver le même nombre de rayons que lui aux nageoires; aussi les marquons-nous sur la planche comme on les trouve dans sa description.

L'individu que nous avons dessiné avait fait le voyage où l'entraînent tous les ans ses amours, et l'on reconnaissait qu'il était de retour par les écorchures qu'on remarque sur sa joue et sur son flanc droit. J'avoue qu'au sujet de ces blessures, je ne partage pas en tout les idées de l'illustre naturaliste qui a commenté Hérodote. Je crois que, lors de la première phase des amours, ce poisson, comme tous les êtres, pense peu à autre chose qu'au sentiment impérieux qui s'est emparé de lui et se laisse, tout en poursuivant sa femelle, entraîner au courant, sans aller chercher un rivage dont il n'a point besoin pour se guider : que, parvenu au milieu favorable à son frai, milieu qui n'est pas aussi bas que l'embouchure du fleuve, car on n'en prend que

très rarement à Rosette; que, parvenu dans ce milieu, dis-je, il y accomplit le grand œuvre, et songe alors à remonter vers les lieux que ses amours lui ont fait abandonner. C'est à cette époque, à mon sens, que l'Oxyrhynque sent le besoin de se tenir près des rivages pour vaincre un courant qui est devenu de plus en plus rapide, et qu'il recherche, dans ce but, les contre-courants et les eaux stagnantes; que, ainsi réduit à se tenir sur les rives, et dans les pierres où il cherche sa nourriture, il devient tout naturel qu'il s'écorche du côté présenté à la terre. Pour ma part, j'ai souvent vu prendre des Oxyrhynques à Luxor, et il y en avait autant d'écorchés à gauche qu'à droite. — J'en concluerai donc qu'à leur retour, les Oxyrhynques se tiennent autant sur la rive gauche que sur la droite.

L'individu observé avait environ un pied de long.

De Joannis.

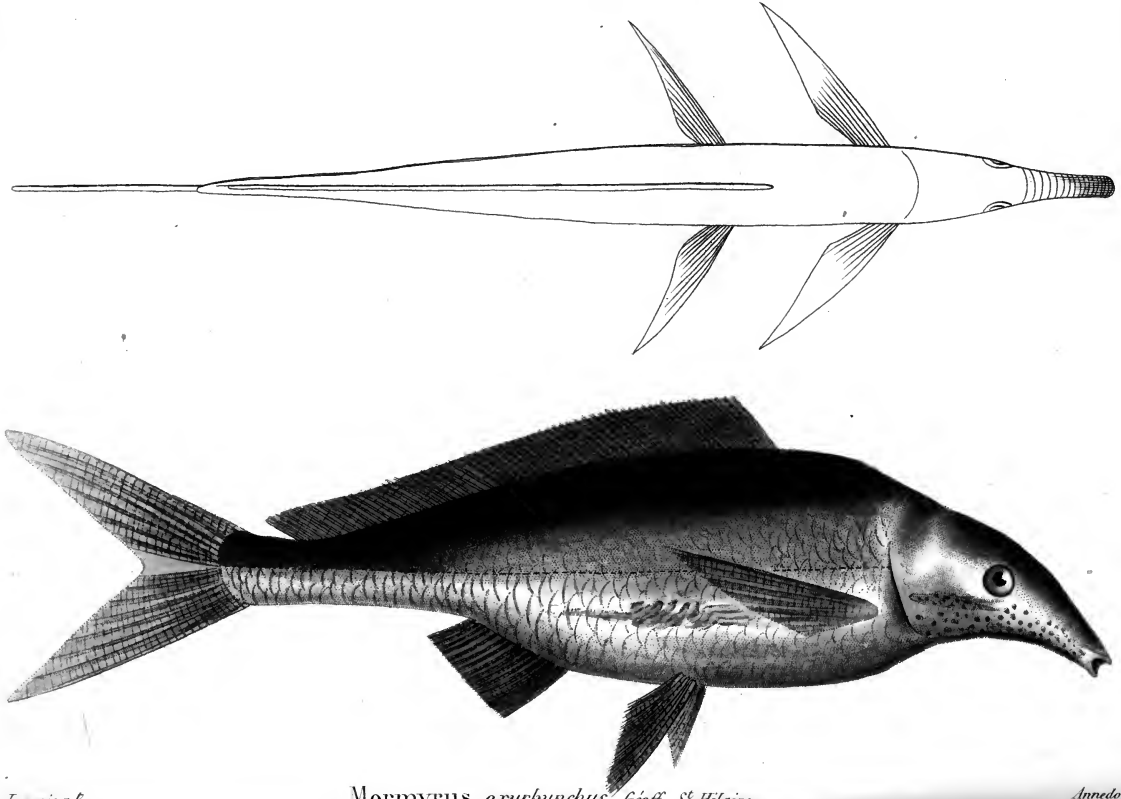

De Joannis p.t

Mormyrus *oxyrhynchus*, Géoff. St Hilaire

Annedouche sc.

TABLEAU DES POISSONS DU NIL.

J'ai émis, dans mes préliminaires, l'idée que je crois bon de rassembler par groupes les poissons d'un même fleuve, lac ou rivière. Je vais la mettre à exécution en donnant ici la liste de tous les poissons du Nil connus jusqu'à ce jour. M. Rüppel en avait déjà dressé une dans sa publication faite à Francfort, en 1829. Je la complèterai en y joignant les poissons que ce naturaliste a donnés en 1832, et ceux que je viens de faire paraître.

POISSONS DU NIL.

Perca lates, Geoff.-St-Hil. (*Lates niloticus*, Cuv. *Perca nilotica*, Hass., p. 404. *Kischere*, Sonini, p. 22, 3)

Chromis bolti, Cuvier. (*Labrus nitolicus*, Hass., p. 392. *Bolti*, Sonini, p. 27.)

Cyprinus lepidotus, Geoff.-St-Hil. (*Barbus lepidotus*, Cuv. *Cyprinus binni*, Forsk, p. 71, n° 103. *Benni*, Sonini, p. 27.)

Cyprinus niloticus, Geoff.-St-Hil. (*Labeo niloticus*, Cuv. *Cyprinus niloticus*, Forsk, p. 71, n° 104.)

Labeo Coubié, Rüppel.

Leuciscus niloticus, Joannis.

Leuciscus bibié, id.

Leuciscus thebensis, id.

Mormyrus oxyrhynchus, Geoff.-St-Hil. (*Mormyrus niloticus*, Cuv. *Mormyrus caschive*, Hass., p. 440. *Mormyrus kannumé?* Forsk, p. 74, n° 111. *Centriscus niloticus*, Schneid, tab. 30.)

Mormyrus cachifé, Geoff.-St-Hil.

Mormyrus labiatus, id. (*Mormyrus labiatus*, Cuv. *Hersé*, Sonini, p. 22, 1.)

Mormyrus anguillaris, Geoff.-St-Hil.

Mormyrus dorsalis, Geoff.-St-Hil. (*Mormyrus dorsalis*, Cuv. *Kachoué*, Sonini, p. 21, 3.)

Mormyrus cyprinoïdes, Geoff.-St-Hil. (*Mormyrus cyprinoïdes*, Cuv.)

Mormyrus longipinnis, Rüppel.

Mormyrus elongatus, Rüppel.

Silurus auritus, Geoff.-St-Hil. (*Schilbe auritus*, Cuv. *Silurus mystus*, Hass., p. 419.)

Silurus mystus, Geoff.-St-Hil. (*Schilbe mystus*, Cuv. *Chilby*, Sonini, p. 23.)

Schilbe uranoscopus, Rüppel.

Schilbe intermedius, id.

Schilbe auratus, Joannis.

Hypophtalmus niloticus, Rüppel.

Hypophtalmus kchita, Joannis. (Espèce seulement indiquée.)

Pimelodus laticeps, Rüppel.

Pimelodus biscutatus, Geoff.-St-Hil.

Pimelodus auratus, id. (*Pimelodus auritus*, Cuv. *Silurus clarias*, Hass., p. 412.)

Pimelodus clarias, Geoff.-St-Hil. (*Synodontis clarias*, Cuv. *Schall*, Sonini, p. 21, 2.)

Pimelodus synodontis, Geoff.-St-Hil.

Pimelodus membranaceus, id.

Sinodontis serratus, Rüppel.

Sinodontis maculosus, Rüppel.

Sinodontis batensoda, id.

Porcus bayad, Geoff.-St-Hil. (*Bagrus bayad*, Cuv. *Silurus bajad*, Forsk., p. 66, n° 93. *Bayatte*, Sonini, p. 27.)

Porcus docmac, Geoff.-St-Hil. (*Porcus docmac*, Cuv. *Silurus docmac*, Forsk., p. 65, n° 94.)

Mochokus niloticus, Joannis.

Heterobranchus anguillaris, Geoff. (*Macropteronotus an-*

guillaris, Cuv. *Silurus anguillaris*, Hass., p. 415. *Karmout*, Sonini, p. 22, 2.)

Heterobranchus bidorsalis, Geoff. (*Heterobranchus bidorsalis*, Cuv.)

Malapterurus electricus, Geoff. (*Malapterurus electricus*, Cuv. *Raja torpedo*, Forsk., p. 15, n° 14.)

Characinus niloticus, Geoff. (*Myletes Hasselquitii*, Cuv. *Salmo dentex*, Hass., p. 437. *Salmo niloticus*, Forsk., p. 66, n° 97, 6.

Characinus nefasch, Geoff. (*Citharinus nefash*, Cuv. *Salmo niloticus*, Hass.)

Characinus bessé, id.

Characinus dentex, Geoff. (*Hydrocion dentex*, Cuv. *Salmo roschal*, Forsk, p. 66, n° 97.)

Myletes nurse, Rüppel.

Myletes baremozé, Joannis.

Myletes Guilé, id.

Serasalmus citharinus, Geoff. (*Serasalmus citharinus*, Cuv.)

Coregonus niloticus, id.

Clupea nilotica, Geoff. (*Alosa finita*, Cuv. *Clupea alosa*, Hass., p. 430. *Sardine*, Sonini, p. 25.)

Sudis niloticus, Rüppel.

Polypterus bichir, Geoff. (*Polyterus bichir*, Cuv.)

Tetraodon physis, Geoff. (*Tetraodon lineatus*, Lin. *Tetraodon Fahaka*, Hass., p. 441. *Tetraodon lineatus*, Forsk., p. 76, n° 114.)

Gymnarchus niloticus, Cuv.

Muræna anguilla, Lin.

NOTE.

Avant de terminer cette publication, je dois revenir sur quelques faits que j'ai avancés dans mes observations préliminaires. J'y reviens surtout parce que l'on a dit que mes expressions y étaient obscures, et semblaient compromettre

à la fois tous les professeurs, ainsi que le bibliothécaire du Jardin des Plantes, ce qui n'a nullement été dans mes intentions. Pour lever donc toute espèce de doute et rendre justice à qui elle est due, je déclare ici que le professeur dont j'ai voulu parler est M. Valenciennes. Oui, le fait que j'ai avancé est vrai; en quittant ce professeur pour me rendre à la bibliothèque du Jardin, il m'avait assuré n'avoir aucun ouvrage à elle, et puis, lorsque j'y demandai ceux qui m'étaient nécessaires pour la publication de mes poissons du Nil, un des employés me répondit que M. Valenciennes les avait pris depuis deux jours. J'arrête là mes récriminations, car si c'était une vindicte particulière qui me fît parler, je pourrais beaucoup en augmenter le nombre. Mais non, dans cette circonstance j'ai vu quelque chose de plus qu'une affaire d'homme à homme, j'y ai vu un plan arrêté d'entraver les publications des voyageurs par tous les moyens possibles; M. Valenciennes me l'a du reste naïvement avoué un jour : « N'est-il pas ridicule, me dit-il, de voir le premier venu s'ériger en auteur, et publier ce qu'il a rapporté de ses voyages! » C'est à dire, monsieur, qu'après qu'un voyageur aura dépensé ses soins, sa peine et son argent, à ramasser des objets rares dans des pays éloignés, après qu'il les aura peints lui-même, décrits lui-même, puis donnés gratuitement au Jardin, il faudra que ce soit un tiers qui n'a pas bougé de son fauteuil qui retire l'honneur de la publication, publication que ses affaires ou sa paresse l'empêcheront peut-être même de faire. Oh! non; cela ne peut pas aller ainsi. « Nous ne sommes pas les étiqueteurs de ces messieurs », ajouta M. Valenciennes. Non, sans doute; mais si vous nous refusez les étiquettes, au moins laissez-nous les livres, et nous saurons très bien nous passer de vos offices. Je dirai cependant que M. Valenciennes a fait une exception à la règle en ma faveur; il a mis de ses fameuses étiquettes sur mes bocaux. Le malheur a voulu que deux poissons qu'il a nommés, un *Curimate* et un *Chalceus*, soient deux Myle-

tès. Je sais, du reste, *de très bonne source*, que ce n'est pas la première fois que M. Valenciennes donne des noms fort hasardés à des objets qu'il ne connaît pas.

On a dit que j'avais compromis le bibliothécaire; mais en quoi? Est-ce pour avoir déclaré qu'on m'avait indiqué M. Valenciennes comme celui qui avait pris les livres? Mais, au bout du compte, quel grand mal y aurait-il? Il me semble même que c'est la seule manière de pallier l'absence des ouvrages de la bibliothèque, car il me reste encore à savoir jusqu'à quel point un professeur du Jardin a le droit d'y prendre un ouvrage et de le garder chez lui quelquefois des années entières, et je puis citer des exemples de ce fait.

Oui, si les hommes studieux qui garnissent chaque jour les tables de la bibliothèque du Jardin restent privés des ouvrages qui leur sont nécessaires, ce moyen sera infaillible de les empêcher de parvenir au but de leurs recherches. Ce sont tous ces faits et bien d'autres, qui, rassemblés, m'ont fait dire qu'il y avait monopole ou tendance à monopole; et je le signale, entre autres choses, parce que cela est fort vilain et fort injuste. Si donc je condamne M. Valenciennes dans sa manière d'agir, ce ne peut être qu'à lui que je m'adresse, et non aux autres professeurs dont je n'ai qu'à me louer. Par là se trouvent détruites, j'espère, toutes les interprétations fausses que certaines personnes intéressées ont données à des paroles, qui, loin d'être malignement obscures, ne l'étaient que par un reste de procédé que je suis forcé d'abandonner.

De Joannis.

Note du directeur.

Destiné spécialement à publier des travaux de Zoologie, notre journal ne deviendra jamais une arène de récriminations personnelles. Cependant lorsque, en nous donnant son

travail, un zoologiste fera quelques observations d'un intérêt général pour la science, nous les accueillerons. Si les personnes désignées dans ces circonstances pensaient avoir une réponse à faire, nous nous ferons un devoir de l'insérer dans un de nos numéros suivants.

HÉTÉROBRANCHE. HETEROBRANCHUS. *Geoffroy-Saint-Hilaire.*

H. HARMOUT. H. *anguillaris.*

Le genre Hétérobranche, établi par M. Geoffroy-Saint-Hilaire, présente dans la grande famille des Siluroïdes des particularités si remarquables, qu'on ne saurait faire trop d'observations à leur sujet, jeter trop de jour sur ces singuliers poissons.

Les développements que je vais donner me sont suggérés par un Hétérobranche recueilli à Rosette où son espèce est excessivement commune. Cet Hétérobranche, dont presque tous les caractères sont ceux de l'Harmout, a le dos et le ventre d'un vert-noir (ce dernier d'une teinte moins foncée). Il porte sur la caudale, la dorsale et même le bout de la queue, quelques taches plus noires encore et éparses. Les ventrales, le bord supérieur de la dorsale et le bout de la caudale sont rougeâtres. La dorsale a 72 rayons, l'anale 54, les pectorales 9, les ventrales 6, la caudale 21. Cette différence sensible dans le nombre des rayons (de la dorsale surtout), avec les nombres indiqués par M Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire pour l'Hétérobranche Harmout, m'avait d'abord fait penser que l'espèce en question, beaucoup plus petite que cette dernière, pouvait bien être nouvelle.

Avant cependant d'établir un semblable fait, j'ai voulu vérifier moi-même si l'Hétérobranche Harmout avait bien effectivement à ses nageoires le nombre de rayons qui leur est affecté. La vérification fut faite sur un Harmout de trois pieds de long que j'ai rapporté de Thèbes. Dans cet animal, les rayons sont si gros et si distants, qu'on ne peut guère commettre d'erreur, et je trouvai un nombre de rayons

aux nageoires sensiblement identique avec ceux de la petite espèce noire de Rosette. J'en ai donc conclu :

1° Que le tableau des rayons de l'Harmout, au lieu d'être comme il suit, c'est-à-dire :

B. 9. D. 60. P. 10. V. 6. A. 50. C. 19.

doit être adopté de cette manière :

B. 10. D. 72. P. 9. V. 6. A. 54. C. 21 ;

2° Que la petite espèce noire, si commune à Rosette et qu'on apporte au marché par liasses énormes, n'est autre chose que la jeunesse de l'Harmout, dont le ventre foncé en couleur deviendrait blanc dans l'animal adulte, chez qui les grains du casque crânien, très faibles d'abord, se développeraient avec l'âge, etc. ;

3° Enfin, que l'observation de M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, sur les taches des jeunes mâles, observation qui, d'après lui, n'est que hasardée, se vérifierait complètement, avec cette différence que les taches n'occupent que l'extrémité postérieure des nageoires et de la queue dans la jeunesse de *l'un et de l'autre sexe,* tandis que dans les femelles adultes les taches sont répandues sur tout le corps, comme je l'ai vérifié sur le vivant.

Mes observations sur la jeunesse de l'Harmout m'ont aussi, je crois, fourni la raison qui a fait donner à l'*Heterobranchus anguillaris* le surnom de poisson noir.

La couleur de cet animal adulte n'est guère que foncée ; le ventre est presque blanc ; et cela ne semble pas mériter un surnom particulier, surtout celui de noir. Mais l'Harmout jeune est d'un vert très brun en sortant de l'eau, et devient tout-à-fait noir par la dessiccation. Or l'attention du peuple a dû se porter principalement sur l'Harmout jeune ; car on en prend une immense quantité à Rosette et à Damiette pour le faire sécher, saler et livrer au commerce. C'est donc,

je crois, à l'Harmout jeune qu'a été donné le surnom de poisson noir; nom qui s'est ensuite étendu à tous les individus de l'espèce, grands ou petits. — L'on peut attribuer la grande quantité d'Harmouts jeunes qu'on trouve près des embouchures du Nil à ce que le frai vient s'y faire, et que les petits vivent dans le lieu où ils sont nés, jusqu'à ce qu'ils aient acquis assez de force pour remonter le fleuve.

M. Geoffroy-Saint-Hilaire, après de savantes recherches, a émis l'idée que l'Harmout était probablement le poisson nommé *alabes* par les anciens. Je crois cette supposition d'autant plus fondée qu'il n'y a d'insaisissable dans le Nil, outre l'Harmout, que l'*Heterobranchus bidorsalis*, qui est trop rare pour que les anciens s'y soient arrêtés, et le Malaptérure, qu'ils connaissaient bien, et qu'ils ont bien caractérisé sous le nom de *Typhlos* (aveugle). De plus *alabes* donne l'idée d'un poisson qui échappe des mains par sa visquosité, tandis que le Malaptérure par ses secousses électriques force à le lâcher plutôt qu'il n'échappe. — Sans remonter à des temps aussi anciens, nous émettrons ici quelques idées sur le poisson du Nil nommé *Barbote* par Joinville, et auquel les Croisés attribuaient le scorbut qui fit de si grands ravages dans leur armée à l'époque où elle occupait Damiette.

1° Il pourrait bien se faire que le nom Garmout ou Karmout, ou Karmot, que les Arabes donnent à ce poisson ait été transformé par nos conquérants de la Terre-Sainte, s'occupant peu d'arabe et d'histoire naturelle, en un nom approchant francisé et se rapportant un peu aux habitudes du poisson qui est sans cesse à barboter dans les roseaux et la vase.

2° Pour qu'une armée attribue une maladie à un poisson, il faut qu'il soit assez commun dans le lieu pour qu'un grand nombre de personnes en aient mangé, et il n'y a réellement que l'Harmout d'assez commun dans le bas Nil pour faire un article important de nourriture.

3° Enfin les Croisés, dit Joinville, attribuaient l'insalu-

brité de ce poisson à cette circonstance qu'il mangeait les corps morts qu'on jetait dans le fleuve ; or il n'y a encore que l'Harmout d'assez grand, et dont la grande gueule vorace soit propre à un semblable repas. Nous pensons donc, d'après cela, que le *Barbote* de Joinville est l'Hétérobranche Harmout.

Je ferai observer, en passant, que dans la Haute et Basse-Égypte je n'ai jamais entendu nommer par les Arabes le poisson qui nous occupe, que Karmout, Karmot, Garmout et Charmout; ce dernier nom est principalement affecté aux jeunes. Quelques localités disent Khharmout, ici je remplace par Khh la consonne gutturale qui commence le nom, consonne qui est à peu près le χ des Grecs et le *j* espagnol. C'est sans doute cette consonne que M. Geoffroy a voulu rendre par l'*h* seule de Harmout. — Il y a cependant une manière particulière au Caire de prononcer le nom de ce poisson ; mais cette prononciation ne peut guère se rendre que par *A-Armout,* encore imparfaitement ; cet *a* initial est affecté de l'*esprit dur,* et très difficile à prononcer.

Dans la figure de l'Harmout jeune que nous donnons, on remarquera des écorchures sur le ventre ; elles proviennent certainement de l'habitude qu'a ce poisson d'être sans cesse dans les tronçons de roseaux où il cherche sa vie, et qui finissent par user la partie de la peau en contact avec eux.

Je ferai remarquer aussi que la ligne latérale n'est pas droite, mais descend subitement à partir de l'échancrure de la tête où elle prend naissance, puis après se rend en ligne droite au bout de la queue. Les tubercules du casque crânien sont encore trop faibles pour soulever la peau et être apparents, aussi ce poisson semble-t-il avoir la tête lisse quand il est jeune.

De Joannis.

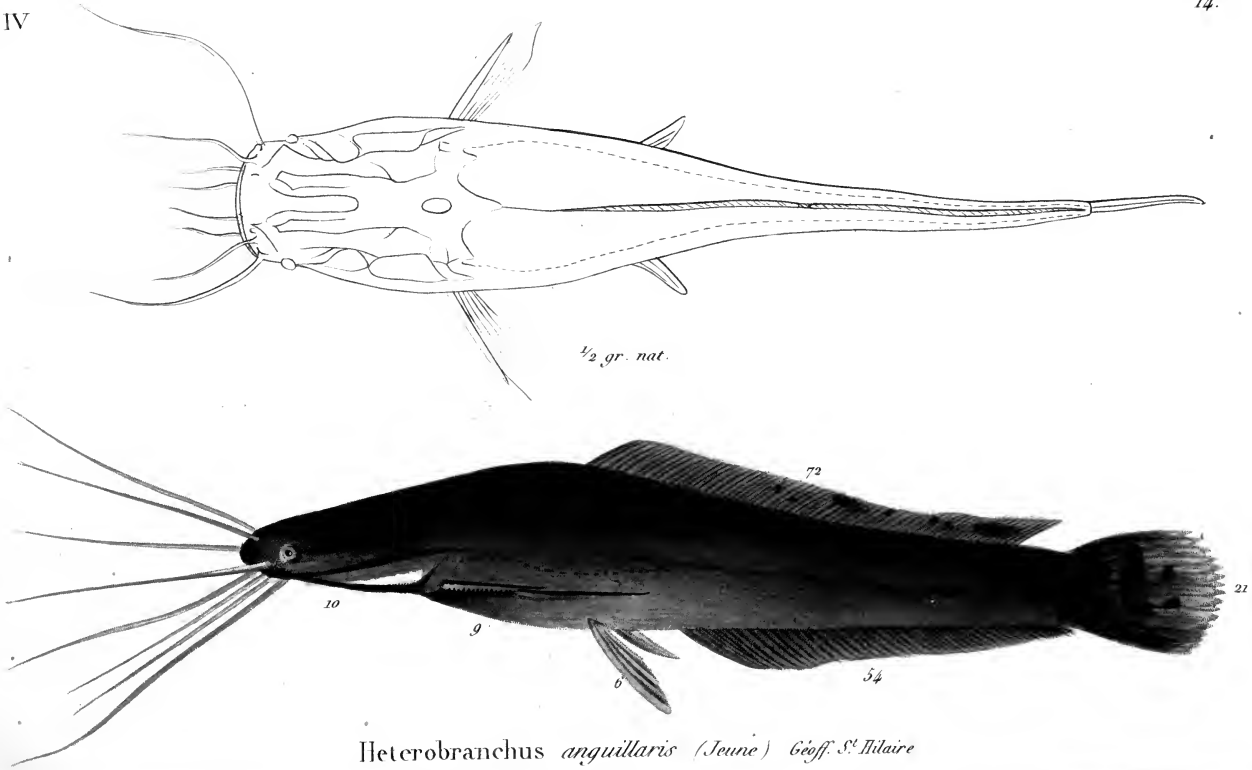

Heterobranchus *anguillaris* (Jeune) Géoff. St. Hilaire

TETRODON. TETRAODON. *De Joannis.*

T. petit. *T. parvus.* De Joannis.

La tête forme le tiers de la longueur totale du corps et elle est plus large que tout le reste. Sa plus grande largeur est un peu en avant des pectorales qui lui sont contiguës. L'ouverture des branchies est comme dans les Tétrodons, en avant et à la base de ces mêmes pectorales qui contiennent 18 rayons minces; l'œil est situé à peu près aux 2/5 antérieurs de la longueur de la tête et au 1/3 supérieur de sa hauteur : cet œil est surmonté d'une arcade orbitaire assez saillante, qui donne, en dessus, à la tête une assez grande largeur en cet endroit. L'iris est rougeâtre, et la pupille noire. Deux fortes dents arment chaque mâchoire : ces dents ont la base brune et la pointe blanche. Les supérieures dépassent les inférieures, elles sont toutes légèrement courbes de telle sorte qu'en relevant les lèvres qui les recouvrent, le système forme un bec de perroquet (fig. 2). A partir du bout du museau, la ligne supérieure du corps remonte assez rapidement jusqu'au sommet du vertex, puis de là descend presqu'en ligne droite jusqu'à la dorsale; là, cette ligne descend subitement pour aller former la queue dont la ligne supérieure est encore presque droite. Comme l'individu qui sert à établir l'espèce actuelle a été pris gonflé, et n'a été vu que sous cet état, nous nous contenterons de dire que le ventre est sphérique, et que cette sphère embrasse depuis le bout du museau jusqu'à l'anale. Cette dernière nageoire, qui contient 8 rayons minces, est située fort près de la caudale et un peu en arrière de la dorsale, qui n'a, elle, que 7 rayons, et qui occupe le tiers postérieur de la ligne supérieure du corps à partir du bout de la caudale. La caudale contient

7 rayons épais; elle n'est point échancrée, mais coupée droit en arrière; les deux rayons extrêmes, dans leur plus grand écartement, ne font pas plus de 45 degrés entre eux. Toutes les nageoires en général sont épaisses et charnues. La couleur générale du corps est d'un bleu ardoisé, à reflets rougeâtres. Toute la peau est couverte de petites aspérités longues de 2 à 3 millimètres, et ressemblant à des crins faibles; l'extrémité de la queue, la partie supérieure et antérieure du museau et les nageoires sont les seuls endroits complètement nus; les aspérités sont extrêmement courtes sur tout le dos du poisson. L'anus est situé à quelques lignes en avant de l'anale, et se trouve caché par le gonflement de l'abdomen.

La longueur totale de l'individu était de 13 centimètres, ce qui est une fort petite taille comparativement à celle des autres Tétrodons connus. Du dos au-dessous du ventre enflé il y a 11 centimètres.

La patrie de ce Tétrodon est la mer Rouge; il a été pris à Cosseir.

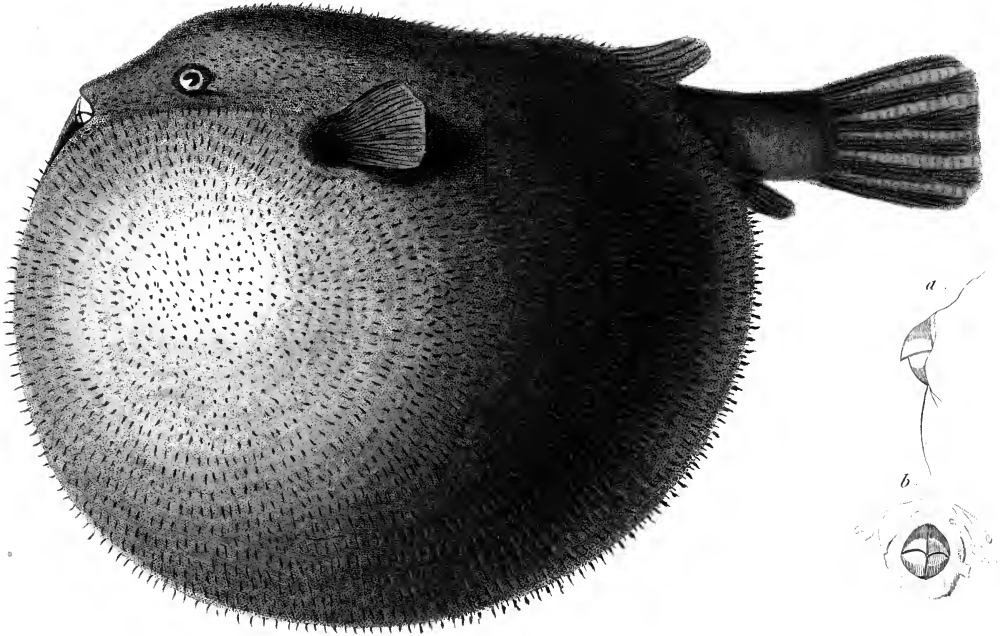

Tetraodon *parvus*, *Joannis*.

De Joannis pinx. *N. Rémond imp.* *Voltff sculp.*

POISSONS

PAR MM. FORTUNÉ EYDOUX ET PAUL GERVAIS.

ÉCHÉNÉIS A 16 LAMES.

ECHENEIS SEX-DECIM LAMELLATA, Nob.

(Pl. 16.)

E. cute coriaceâ, disco cephalico sex-decim lamellato; pinnis dorsali radiis 28, *pectoralibus* 21, *ventralibus* 5, *anali* 25, *caudali* 18.

Habitat Indicum mare?

Nous ne signalerons parmi les poissons recueillis pendant le voyage de *la Favorite*, que cette espèce et celle du genre Syngnathe dont nous parlerons ensuite. Quelques autres nous ont également paru inédites, mais celles-ci sont sans contredit les plus intéressantes.

Le genre linnéen des *Echeneis* ne renferme encore qu'un nombre fort restreint d'espèces; la plus connue est l'*Echeneis remora*, Linn., qui a huit lames au disque.

Les autres sont l'*E. naucrates* L., qui en a vingt-deux; l'*E. lineata* Schn., qui n'en a que dix, et l'*E. osteochir* Cuv., Règ. anim. II, 348 : nous ne connaissons pas les lames céphaliques de cette dernière; les rayons de ses pectorales, comme le fait remarquer G. Cuvier, sont osseux, comprimés, et terminés par une palette légèrement crénelée.

Ajoutons que M. Bancroft a décrit et figuré dans le *Zoological Journal*, t. V, p. 413, pl. 18, un autre Échénéis qu'il considère comme nouveau, quoiqu'il se rapproche beaucoup de l'*Echeneis naucrates*, et qu'il appelle *Ech. lunata*. L'espèce que nous avons nommée *Ech. sex-decim lamellata* se distingue surtout par son disque céphalique composé de seize lames (c'est par une erreur du graveur que notre planche lui en donne dix-sept); la couleur de l'individu, conservé dans la liqueur, que nous avons étudié, était d'un brun lavé de roussâtre; sa mâchoire inférieure s'avançait un peu au delà de la supérieure, et sa longueur totale était de 7 pouces et demi; sa nageoire dorsale nous a présenté vingt-huit rayons; les pectorales vingt-un chacune; les abdominales cinq; l'anale vingt-cinq et la caudale dix-huit.

Nous supposons que ce poisson provient de la mer des Indes.

SYNGNATHE BLAINVILLÉEN.

SYNGNATHUS BLAINVILLEANUS, Nob.

(Pl. 17.)

S. appendiculis nullis; pinna dorsali ano apposita; thoraco-abdomine elevato, punctis asperso; squamis radiatis. Habitat *mare Indicum.*

Nous proposons de dédier à M. de Blainville la curieuse espèce représentée avec soin dans la planche de cet ouvrage, que nous devons à l'amitié de M. Joannis, qui a fait récemment sur les poissons du Nil d'intéressantes recherches consignées dans le *Magasin de Zoologie.* Le Syngnathe Blainvilléen lie d'une manière plus intime les poissons de ce genre à ceux qu'on en a séparés sous le nom d'Hippocampe, et il fournirait, s'il en était besoin, une nouvelle preuve à l'appui de l'opinion soutenue par le célèbre naturaliste dont il rappellera le nom, que le nombre des genres a été trop légèrement multiplié, et qu'il est peu de groupes qui ne soient liés d'une manière plus ou moins intime les uns aux autres; aussi, la série zoologique que quelques auteurs justement célèbres ont néanmoins refusé d'admettre devient-elle chaque jour plus évidente.

C'est surtout par l'élévation de sa partie thoraco-abdominale que ce Syngnathe se rapproche des Hippocampes: mais sa tête et sa queue ne prennent pas les mêmes formes que chez ces derniers; la nageoire dorsale est

opposée à l'anus, les membres pectoraux sont petits et très-rapprochés des opercules; la région thoraco-abdominale proprement dite est privée de nageoire et présente six lignes qui la font paraître hexagonale; la ligne médio-supère résulte de deux autres lignes naissant en arrière des opercules, et se divisant de nouveau non loin de la nageoire dorsale; l'arête qu'elle forme est mousse; une autre ligne naît de chaque côté des pectorales et se prolonge sur chaque flanc pour aller à la queue former une des arêtes supérieures de celle-ci qui est quadrilatère; mais, avant de s'y rendre, elle forme une courbure dont la convexité est en haut; les arêtes latéro-infères résultent de chaque côté d'une ligne assez semblable aux précédentes, et qui, naissant au-dessous de la dorsale, se continue de chaque côté avec l'angle inférieur du carré de la queue; enfin, l'arête médio-infère commence sur la ligne médiane à la hauteur des pectorales et se termine à l'anus.

Les lignes que nous venons d'indiquer sont le point de convergence d'écailles radiées; la région thoraco-abdominale est brunâtre, plus foncée à la crête dorsale et aux deux angles de la crête inférieure; elle est pointillée de petites taches blanches rondes, mais de deux diamètres, les unes étant plus petites que les autres; ces taches sont entourées d'une auréole plus foncée.

FIN DES POISSONS.

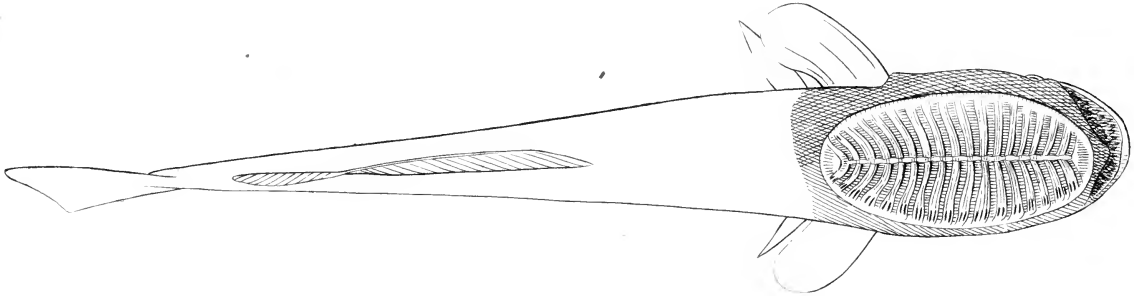

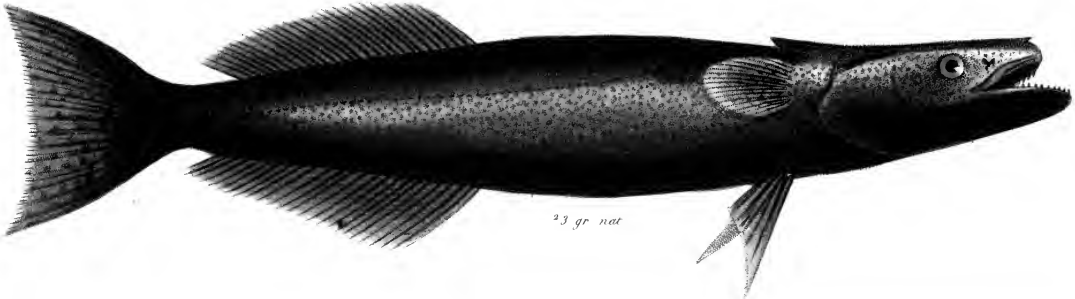

Echeneis 16-*lamellata*, Eydoux et Gervais.

De Joannis p.t

N. Rémond imp.

Girard sc.

gr. nat.

Syngnathus *Blainvilleanus*, *Eydoux et Gervais.*

V. Rémond imp.

Magasin
de
Zoologie

Troisieme Année

Classe VI
Annelides

Planche 1.

1833

NOTICE

Sur un genre d'Annélides établi récemment sous le nom de Sigalion, et Description du Sigalion d'Estelle, espèce nouvelle des côtes de France;

Par M. F. E Guérin.

Ce genre a été établi par MM. Audouin et Milnes Edwards dans leur travail sur les Annélides de nos côtes (*Annales des Sc. nat.*, t. 27, p. 439), et mentionné par Cuvier, dans la 3e édition du *Règne animal* (t. 3, p. 207). Il diffère des Polynoés par un corps très allongé, vermiforme, et surtout par la présence de cirres et d'élytres sur un même pied, circonstance qui n'a encore été observée sur aucun autre genre de la famille des Aphrodisiens. Les auteurs que nous venons de citer ont fait connaître deux espèces de ce genre; l'individu dont nous allons donner la description offre avec elles des différences si notables, que nous n'avons pas hésité un instant à en former une espèce distincte: nous regrettons que notre échantillon soit mutilé, et que la partie postérieure de son corps manque, ce qui nous empêche de donner le nombre de ses segmens, et de faire connaître si son extrémité postérieure est terminée par deux tentacules stylaires, comme dans l'une des espèces déjà décrites (*S. Mathildæ*), ou s'il n'en porte pas, comme cela a lieu dans l'autre (*S. Herminiæ*). Nous allons présenter les caractères distinctifs des espèces du genre Sigalion, afin d'y introduire la nôtre et d'en mieux faire ressortir les différences.

1re Espèce. Sigalion de Mathilde. *S. Mathildæ*. Aud. et Edw., *Ann. Sc. nat.*, t. 27, p. 441. Pl. 9, f. 1 à 10.

Point d'antenne impaire. Corps recouvert en dessus par des élytres qui se croisent sur le milieu du dos. Cirre infé-

rieur des pieds de la seconde paire beaucoup plus grand que dans les autres pieds.

2e Esp. S. d'Estelle. *S. Estellæ*. Guérin. Pl. 1, fig. 1.

Une antenne impaire très développée ; corps recouvert en dessus par des élytres qui se croisent sur le milieu du dos. Cirre inférieur des pieds de la seconde paire pas plus grand que dans les autres pieds.

3e Esp. S. d'Herminie. *S. Herminiæ*. Aud. et Edw., *Loc. cit.*, p. 443. Pl. 8, f. 1 à 6.

Une antenne impaire très développée ; corps n'étant pas recouvert par les élytres, qui sont étroites et laissent à découvert la majeure partie du dos. Cirre inférieur des pieds de la seconde paire beaucoup plus grand que dans les autres pieds.

On voit, par la comparaison de ces caractères, que notre annélide diffère bien évidemment des deux espèces décrites dans les Annales ; nous allons donner quelques développements à ce premier signalement. Le corps du Sigalion d'Estelle (*fig.* 1) est allongé ; la portion qui est en notre possession en forme environ la moitié : elle a près de deux pouces de longueur. La tête est tout-à-fait inférieure ; comme celle des deux autres espèces ; elle porte, à son extrémité antérieure et supérieure, une antenne mitoyenne grande (*fig.* 1, *A*, *B*, *a*), à la base de laquelle on aperçoit deux petits appendices rudimentaires, que nous croyons être les supports des yeux. Les antennes externes (*b*) s'insèrent latéralement, et à la partie inférieure de la tête ; elles sont presque trois fois plus longues que l'antenne mi-

toyenne ; on aperçoit à leur base une membrane mince (*e*) qui embrasse une portion de leur contour. Nous n'avons pas pu voir la trompe, qui avait été contractée par l'action de l'alkool. Les pieds de la première paire sont dirigés en avant comme dans les deux autres espèces ; leur pédoncule est garni de soies déliées et nombreuses, et de trois cirres (*c, c, c*) d'inégale longueur, dont les plus grands dépassent un peu l'antenne mitoyenne. Les pieds de la seconde paire (*fig.* 1, C) et les suivants sont composés d'une rame supérieure (*g*) et d'une rame inférieure (*h*). La rame supérieure donne insertion à un faisceau de soies fines, subulées et très finement dentelées. La rame inférieure est un peu plus grosse, et offre deux sortes de soies : les supérieures (*fig.* 1, *D*) sont un peu plus épaisses et dentelées au bout ; les inférieures (*fig.* 1, *E*) sont formées de deux pièces, un peu renflées près du bout. Le cirre supérieur (*f*) est court, et n'atteint pas la longueur de la rame supérieure ; il s'attache au-dessous de l'élytre, sur le côté externe du tubercule basilaire de cette élytre. Le cirre inférieur (*d*) est inséré fort en arrière ; il est à peu près de la longueur de la rame inférieure, et n'est pas plus grand que dans les pieds des paires suivantes. Les élytres sont arrondies, frangées sur une portion de leur bord ; elles se croisent sur le milieu du corps, et recouvrent entièrement le dos de l'animal ; leur surface paraît lisse. Cette annélide nous a été envoyée de La Rochelle, par M. d'Orbigny père.

Nota. Nous avons reproduit une portion des figures des deux autres espèces de Sigalions, pour qu'on puisse mieux apprécier les différences que nous venons d'exposer.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

F. 2. *Sigalion Mathildæ.*
2 *A.* Extrémité postérieure.
2 *B.* Extrémité antérieure grossie.
b. Antenne externe.
c. c. Cirres des pieds de la première paire.
d. Cirre inférieur des pieds de la seconde paire.
3 *Sigalion Herminiæ.*
3 *A.* Extrémité postérieure.
3 *B.* Extrémité antérieure grossie.
a. Antenne mitoyenne.
b. Antenne externe.
c. c. Cirres des pieds de la première paire.
d. Cirre inférieur des pieds de la seconde paire.
3 *C.* Un des pieds avec son élytre.
c. Cirre supérieur.
d. Cirre inférieur.

Guérin.
Mai 1833.

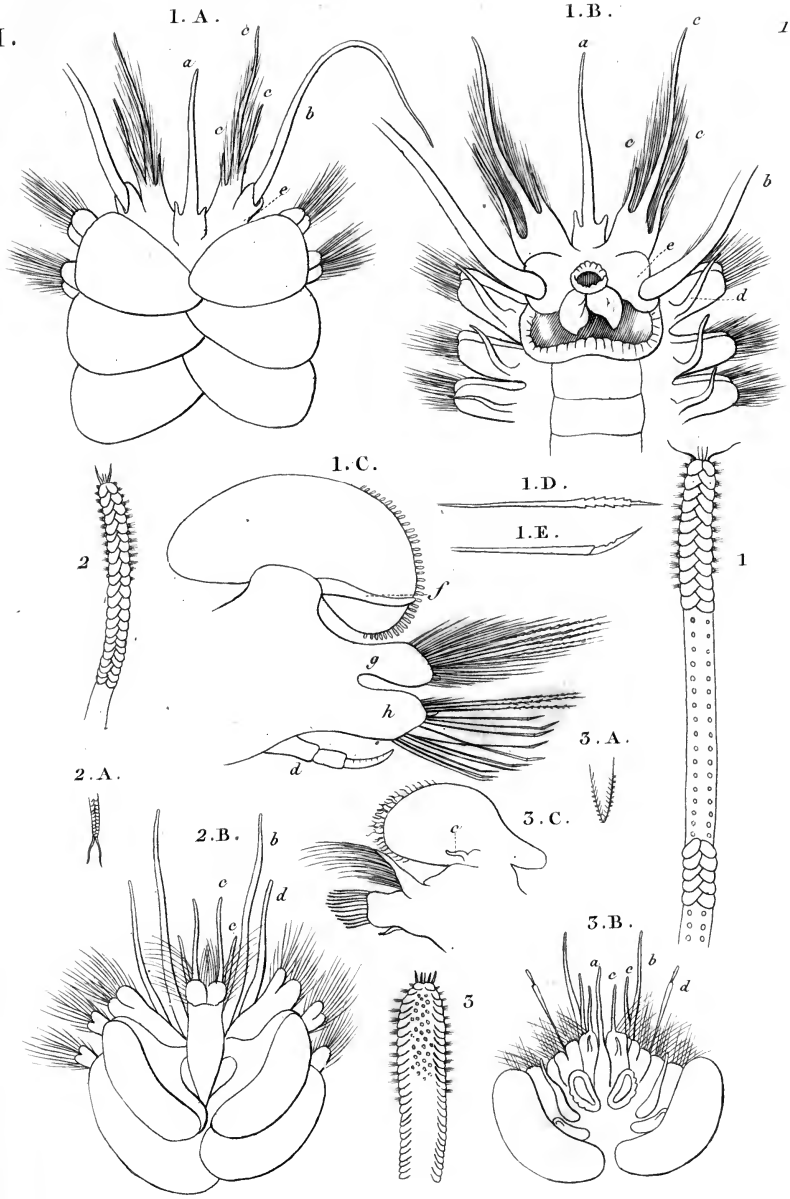

1. Sigalion *Estellæ*. Guérin.

2. S. *Mathildæ* — 3. S. *Herminiæ*.

Giraud Sc.

Finot Imp.t

OBSERVATIONS

Sur les Crustacés du genre Mithrax

Par M. H. Milne Edwards.

Les crustacés qui ont servi de type pour l'établissement du petit groupe générique des Mithrax ont été pendant long-temps réunis aux Majas ; en 1817, M. Latreille les en a séparés, et il se proposait de donner à ce nouveau genre le nom de *Trachonite*, lorsqu'il apprit que M. Leach, ayant été conduit de son côté à établir la même coupe, y avait appliqué celui de Mithrax ; ce motif détermina le savant entomologiste français à abandonner la première de ces dénominations, et le genre Mithrax, mentionné d'abord dans le Règne animal de M. Cuvier [1], et décrit avec plus de détails dans le Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle [2], a été depuis lors généralement adopté. Enfin M. Desmarest en a traité plus au long dans ses Considérations sur les Crustacés [3]. Mais l'état de nos connaissances sur ce sujet laisse encore beaucoup à desirer, et le genre Mithrax, de même que la plupart des autres divisions de la classe des Crustacés, réclame une étude plus sérieuse.

La place que les Mithrax doivent occuper dans nos méthodes ne donne lieu à aucune incertitude. En effet, quelle que soit la manière dont on divise les Décapodes brachyures, on est toujours conduit à distinguer parmi eux une famille qui correspond aux Oxyrhinques de M. La-

1 *Règne animal*, première édition, t. 3, p. 23. (1817.)

2 *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle* (Déterville). Tom. 21, p. 224. (1818.)

3 *Considérations générales sur la classe des Crustacés*; p. 149. (1825.)

treille, et c'est évidemment dans ce groupe que les Mithrax doivent être rangés. Si l'on rejette de la section des Brachyures les Pactoles et quelques autres crustacés anomaux [1], on ne trouve plus dans la famille des Oxyrhinques que trois tribus : les Macropodiens, les Majens et les Parthénopiens; et c'est parmi les Majens que le genre dont nous nous occupons ici se place naturellement, car la disposition des pattes et des antennes ne permet pas de le confondre avec les Macropodiens ou les Parthénopiens [2].

Il est quelques espèces de Mithrax qui, par la forme générale de leur corps, établissent un léger passage vers

[1] Voyez notre mémoire intitulé : *Recherches sur l'organisation et la classification des Crustacés décapodes.* Ann. des Sciences naturelles, tom. 25.

[2] Des recherches que j'exposerai dans une autre occasion m'ont conduit à diviser les Brachyures proprement dits en quatre familles naturelles, savoir : les *Oxyrhinques*, les *Cyclomêtopes*, les *Catomêtopes* et les *Oxystomes*. La première de ces divisions peut être caractérisée de la manière suivante : Orifices copulateurs du mâle creusés dans l'article basilaire des pattes postérieures, et ne se continuant pas avec un canal transversal du plastron sternal (comme chez les Catométopes); cadre buccal à peu près quadrilatère, très large en avant et n'arrivant jamais jusqu'au front; épistome très grand, presque carré, et occupant avec les fossettes antennaires un espace presqu'aussi long que le cadre buccal; carapace rétrécie antérieurement; front avancé, en général en forme de rostre; orbites dirigées en dehors; régions branchiales très développées et occupant presque toutes les parties latérales de la carapace.

Les Oxyrhinques me paraissent devoir être subdivisés en trois tribus que l'on peut distinguer à l'aide des caractères suivants :

§ Pattes grêles et très longues; celles de la seconde ou de la troisième paires toujours beaucoup plus longues que les antérieures, et plus de deux fois aussi longues que la portion post frontale de la carapace.

Tribu des Macropodiens.

§§ Pattes de grandeur médiocre; celles de la seconde et de la troisième paires n'ayant jamais deux fois la longueur de la portion post-frontale de la carapace, et ayant ordinairement moins d'une fois et demie cette longueur.

* Article basilaire des antennes externes très développé, constituant la majeure partie de la paroi inférieure de l'orbite, et allant toujours se souder au front au-devant du canthus interne des yeux. Pattes antérieures souvent plus longues et plus

les Crabes proprement dits, car la *carapace* de ces crustacés est quelquefois notablement plus large que longue; ainsi, dans le M. Verruqueux, le diamètre transversal est au diamètre longitudinal [1], comme 120 est à 100 (= 6 : 5), et dans les espèces où la carapace est la plus étroite, dans

fortes que les suivantes, mais n'ayant jamais plus de deux fois la longueur de la portion post-frontale de la carapace.

Tribu des Majens.

** Article basilaire des antennes externes presque toujours peu développé, point soudé au front, et ne contribuant que peu ou point à former la paroi inférieure de l'orbite. Pattes antérieures très grosses et ayant chez le mâle, sinon dans les deux sexes, deux ou trois fois la longueur de la portion post-frontale de la carapace.

Tribu des Parthénopiens.

[1] L'inspection des animaux eux-mêmes ou de bonnes figures destinées à les représenter, donne mieux que toute description la connaissance de leur aspect général; mais lorsqu'on est privé de ces objets, on peut jusqu'à un certain point y suppléer par l'indication des proportions des diverses parties du corps et de la direction des lignes les plus remarquables. Si la grandeur des individus varie très peu (comme dans les insectes), il suffit pour cela de donner les mesures réelles de ces parties; mais, pour les animaux dont la taille varie beaucoup, il faut procéder autrement, car les indications ainsi fournies seraient en général inapplicables, à moins d'un calcul assez long. La marche la plus simple m'a semblé être de prendre une partie déterminée du corps comme objet de comparaison, et d'exprimer sa longueur par le nombre 100 auquel je rapporte proportionnellement toutes les autres dimensions; ainsi, la partie servant ainsi d'unité de mesure étant représentée par 100, et celle que j'examine comparativement étant représentée par 120, je saurai toujours qu'elles sont dans les rapports de 5 à 6, quelle que soit leur longueur réelle. La partie servant ainsi d'objet constant de comparaison m'a paru devoir être celle qui offre le moins de variations d'une espèce ou d'un genre à d'autres, ou bien celle dont les changements entraînent le plus de différence dans l'aspect général de l'animal; or, le diamètre longitudinal de la carapace, le rostre non compris, est dans ce cas, et je l'emploie par conséquent comme unité de mesure : la longueur du rostre varie trop pour ne pas en être exclu. Quant à la direction des lignes qu'il importe de signaler, on peut la faire connaître en indiquant les angles qu'elles forment avec d'autres lignes déjà connues, telles que la ligne médiane du corps ou la ligne transversale, perpendiculaire à celle-ci, et ces angles sont faciles à déterminer en appliquant sur la carapace de l'animal un rapporteur transparent. On trouvera la définition des termes que j'emploie pour désigner les diverses parties dont je parle, et des limites que j'y assigne, dans l'explication de la planche 3.

le M. Dichotome, par exemple, ce diamètre transversal est encore égal aux $\frac{9}{10}$ de la longueur du diamètre longitudinal. Les bords latéro-antérieurs arqués, les latéro-postérieurs obliques et le rostre à peine saillant de quelques-uns de ces crustacés, sont aussi des dispositions qui constituent un des traits caractéristiques des Cyclométopes; mais le plus ordinairement la forme des Mithrax ne s'éloigne que peu de celle des autres oxyrhinques de la même tribu et suffirait pour les faire distinguer des autres Brachyures. Leur *carapace* est toujours peu bombée en dessus et assez fortement rétrécie en avant, et l'épaisseur du corps, mesurée de la base de la seconde patte au bord latéral de la carapace (immédiatement en dedans des épines), est presque aussi grande que celle du milieu du thorax, mesurée du centre de la région cordiale au niveau de l'articulation des pattes de la troisième paire, ou bien du centre de la région stomacale au niveau de la base des secondes pattes. La carapace est aussi assez fortement rétrécie en avant, et son diamètre, derrière l'épine formant l'angle orbitaire externe, dépasse à peine la moitié de la largeur du diamètre transversal; enfin, de même que chez les autres Oxyrhinques, les régions hépatiques antérieures sont très peu étendues, tandis que les régions branchiales offrent un grand développement; le sillon qui les sépare est en général très marqué, et se porte obliquement de la région génitale vers l'angle orbitaire externe, en formant avec la ligne médiane du corps un angle d'environ 30 degrés. (Voyez pl. 3, fig. 1, *g*.) La région stomacale est ordinairement très étendue et à peu près hexagonale; l'espace occupé par cette région et par la génitale forme toujours plus de la moitié du diamètre longitudinal de la carapace (51 à 64 centièmes). Le *rostre* est bifide, en général très court (environ un dixième de la longueur du diamètre longitudinal), et séparé du canthus interne des yeux par

un espace assez considérable. Les *orbites* sont presque toujours armées de deux ou trois épines à leur bord supérieur, d'une grosse dent spiniforme à leur angle externe, et d'une ou deux épines à leur bord inférieur. Les bords latéro-antérieurs de la carapace sont épineux ou du moins dentés; ils se dirigent en arrière en formant avec la ligne médiane du corps un angle ayant jusqu'à 50 degrés d'ouverture, et ils se continuent avec les bords latéraux sans former de coude notable. Enfin le bord postérieur de la carapace ne dépasse guère en longueur le quart du diamètre antéro-postérieur de ce même bouclier dorsal.

Les *yeux* sont gros, se reploient en arrière et rentrent ainsi en entier dans la cavité orbitaire.

Les *antennes internes* ne présentent rien de remarquable; elles se reploient un peu obliquement en dehors, et la portion frontale de la cloison qui les sépare est armée d'une épine recourbée en avant comme chez les Majas. L'article basilaire des *antennes externes* est grand et soudé au bord inférieur du front et aux parois de l'orbite d'une manière si intime, qu'il est difficile de le distinguer des parties voisines de la carapace [1]; il est presque toujours armé en avant de deux fortes épines (pl. 3, fig. 2, *e*); le second article est au contraire grêle, cylindrique et mobile; il s'insère sur les côtés du rostre, plus près de la fossette antennaire que de l'orbite; le troisième article est presque aussi gros et aussi long que le deuxième; enfin, la tige terminale multi-articulée est en général assez courte.

Les *pattes mâchoires* externes ne présentent rien de remarquable, elles ressemblent à celles de tous les Majens

1 Cette soudure a lieu après la naissance, et dans le jeune âge il est facile de s'assurer que la portion de l'enveloppe générale comprise entre la fossette antennaire et l'orbite n'est autre chose que l'article basilaire de l'antenne externe qui prend chez tous les Oxyrhinques un très grand développement (Voyez mon *Mémoire sur les changements de forme que les crustacés éprouvent pendant le jeune âge.*)

(pl. 3, fig. 2, *g*, et pl. 4, fig. 2). Il en est de même pour les autres appendices de la bouche et pour le cadre buccal, dont la largeur est en général aussi grande et même plus grande à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure (pl. 5, fig. 3). Le plastron sternal est presque circulaire (pl. 3, fig. 2, *m*).

Les *pattes* antérieures sont en général, chez le mâle, beaucoup plus longues et plus grosses que celles de la seconde paire; elles ont quelquefois plus du double de la longueur de la portion post-frontale de la carapace, et la main qui les termine est presque toujours forte et renflée; enfin, les pinces sont écartées à leur base, élargies au bout, profondément creusées en cuiller, un peu recourbées en dedans, terminées par un bord tranchant semi-circulaire (pl. 5, fig. 1 et 2). Les pattes de la seconde paire ont environ une fois un tiers la longueur de la portion post-frontale de la carapace, et les suivantes se raccourcissent graduellement; les tarses sont courts, crochus et souvent armés de quelques pointes à leur face inférieure. Enfin, l'abdomen est en général formé de sept articles distincts dans les deux sexes (pl. 1, fig. 3); mais quelquefois on n'en voit chez les femelles, pendant le jeune âge, que quatre; les second, troisième, quatrième et cinquième segments étant soudés entre eux [1].

Quant à l'organisation intérieure des Mithrax, elle nous a paru (autant que nous avons pu en juger par des individus conservés dans de l'alcool) très semblable à celle du Maja squinado.

Si nous comparons maintenant ces crustacés avec les autres genres qui prennent également place dans la tribu des Majens, nous verrons d'abord qu'ils se distinguent de nos Leucippes par la forme arrondie de la face supérieur

1 Ce fait seul suffirait pour montrer combien les bases adoptées par MM. Leach et Desmarest pour la classification des Oxyrhinques ont réellement peu de valeur.

de leurs pattes [1]. La disposition de leurs pédoncules oculaires les éloigne des Percères, des Ménéthies, des Epialtes, des Paramicippes, des Halimes et des Sténocinops (où ces tiges ne peuvent se reployer en arrière, et où il n'existe pas de portion post-foraminaire de l'orbite). Leur rostre presque horizontal ne permet pas de les confondre avec les Micippes, et la position de la tige mobile des antennes externes les distingue nettement des Majas. Enfin, la forme de leurs pinces les sépare des Pises, des Libinies, des Lissa de M. Leach, de ses Hyas et de ses Chlorines, où ces organes s'amincissent vers le bout et ne sont pas creusés en cuiller. Du reste, c'est évidemment avec les Majas et les Pises que les Mithrax ont le plus d'analogie, et c'est immédiatement à côté de ces deux genres qu'ils doivent prendre place dans la méthode naturelle; analogie qui n'a point échappé à M. Latreille.

Les Mithrax appartiennent pour la plupart aux mers d'Amérique, et quelques-uns d'entre eux parviennent à une grosseur considérable; ce sont en quelque sorte les représentants américains des Majas de l'ancien continent.

Ce groupe se laisse diviser en trois sous-genres faciles à distinguer à l'aide des caractères suivants :

GENRE MITHRAX.	Bord supérieur de l'orbite armé de fortes épines.	Pattes des 4 dernières paires non épineuses.	MITHRAX TRIANGULAIRES.
		Pattes des 4 dernières paires hérissées d'épines.	MITHRAX TRANSVERSAUX.
	Bord supérieur de l'orbite dépourvu d'épines.		MITHRAX DÉPRIMÉS.

1 Dans notre genre Leucippe, les pattes des quatre dernières paires sont surmontées d'une crête tranchante et longitudinale qui s'étend jusqu'à l'origine du tarse.

Ier Sous-genre.

MITHRAX TRIANGULAIRES.

Dans les espèces qui composent ce premier groupe naturel, la forme générale du corps se rapproche beaucoup de celle des Pises; le diamètre antéro-postérieur de la carapace est au moins d'un dixième plus long que le diamètre transversal, et les bords latéro-antérieurs forment avec la ligne médiane un angle de 30 à 35 degrés; aussi ce bouclier dorsal est-il presque triangulaire dans ses deux tiers antérieurs, et arrondi postérieurement. Le rostre est formé de deux cornes assez grosses et bidentées; le bord inférieur de l'orbite n'est pas épineux, mais les côtés de la carapace sont armés d'épines très fortes. Enfin, les pattes antérieures sont moins longues et moins fortes que dans les deux sous-genres suivants; elles n'excèdent que de peu la longueur du diamètre antéro-postérieur de la carapace.

Nous ne connaissons que trois espèces de Mithrax triangulaires, que l'on peut distinguer entre elles à l'aide des caractères suivants :

M. TRIANGULAIRES.	Carapace granuleuse et sans épines en dessus.	Cornes du rostre très divergentes, terminées par 2 dents presque égales et guère plus longues que larges.	M. DICHOTOME.
		Cornes du rostre très divergentes, armées de 3 dents spiniformes (1 terminale et 2 externes), et plus de 3 fois aussi longues que larges.	M. DAIM.
	Carapace granuleuse et hérissée en dessus de petites pointes.		M. RUDE.

1. M. DICHOTOME. M. Dichotomus. *Latr.* (Planche 1).

M. Dichotomus. Desmarest. *op. cit.* p. 150.

Dans cette espèce, le diamètre transversal de la carapace est égal aux $\frac{90}{100}$ de son diamètre longitudinal, et les régions stomacale et génitale n'occupent que les $\frac{55}{100}$ de cette dernière longueur; la largeur de la carapace, mesurée devant les orbites, est de 50 (le diamètre longitudinal de la portion post-frontale de la carapace étant toujours pris pour 100), et le rostre a 30 de long; le sillon qui borne de chaque côté la région stomacale fait un angle d'environ 20° avec la ligne médiane, et le bord latéro-antérieur se porte très obliquement en arrière (en formant un angle d'environ 32° avec la ligne médiane). On y remarque 7 grosses dents spiniformes, dont une forme l'orbitaire externe, et dont 5 sont situées sur la région branchiale; il existe aussi 2 petites pointes sur le bord postérieur de la carapace; et sa face supérieure est plus bombée que dans la plupart des Mithrax. (Epaisseur à la région stomacale, 55; au bord latéral, 37.) Les orbites sont armés, à leur bord supérieur, de 2 épines triangulaires et sont parfaitement lisses en dessous. Les fossettes antennaires sont très larges en avant, et ne présentent pas de tubercule saillant à leur bord postérieur; l'épistome est deux fois aussi large que long, et les bords latéraux du cadre buccal sont droits (f. 2). Les pattes antérieures sont médiocres et hérissées de pointes sur le 3e et 4e articles; la main (chez la femelle) est de la grosseur du bras, et les pinces sont faibles; les pattes de la seconde paire sont à peu près de la même longueur que les premières et guère plus courtes que les troisièmes; de même que les suivantes, elles sont grêles, munies d'une petite dent à l'extrémité du 3e article, et garnies de poils crochus; les tarses sont unis (fig. 4).

Le M. Dichotome est de couleur jaunâtre et habite les

côtes des îles Baléares; il est représenté de grandeur naturelle.

2. M. DAIM. M. Dama.

Cancer Dama. Herbst, pl. 59, fig. 5.

Ce crustacé ressemble beaucoup à l'espèce précédente, et ne nous est connu que par l'ouvrage de Herbst. On ignore sa patrie.

3. M. RUDE. M. Asper.

Cornes du rostre deux fois aussi longues que larges, terminées par une grosse épine aiguë, et armées en dehors d'une seconde dent beaucoup plus petite; une petite dent au milieu du bord orbitaire inférieur.

Cette espèce, qui existe dans la collection du Muséum, mais dont on ne connaît pas la patrie, ressemble du reste beaucoup au *M. Dichotome.*

IIe Sous-genre.

MITHRAX TRANSVERSAUX.

Dans ce groupe, caractérisé comme nous l'avons déjà indiqué, le diamètre transversal de la carapace est au moins à peu près égal à son diamètre longitudinal, et quelquefois l'excède de beaucoup. Le rostre est formé de deux petites cornes spiniformes, sur les côtés desquelles on remarque d'autres épines presqu'aussi fortes, mais appartenant à l'article basilaire des antennes externes ou à l'angle interne de l'orbite. Les bords latéro-antérieurs de la carapace divergent beaucoup (angle de 40 à 50°), et sont armés, ainsi que les bords latéraux, de fortes épines souvent bifurquées. La grosseur des pattes antérieures varie suivant l'âge et les

sexes, mais les pinces sont toujours très fortes chez le mâle adulte. Toutes les espèces de ce sous-genre appartiennent aux mers des Antilles. Celles qui sont suffisamment connues pour être déterminées avec quelque certitude, peuvent être distinguées par les caractères suivants :

M. TRANSVERSAUX.	Bord supérieur des mains armé de tubercules spiniformes.	Caparace couverte d'épines plus ou moins allongées.	M. TRÈS ÉPINEUX.
		Caparace couverte de granulations aplaties qui y donnent un aspect framboisé.	M. AIGUILLONNÉ.
	Bord supérieur des mains parfaitement lisse.	Caparace couverte de granulations.	M. VERRUQUEUX.
		Caparace lisse en dessus.	M. HISPIDE.

4. M. TRES ÉPINEUX. M. Spinosissimus. (Pl. 2 et 3.)

Cangrejo denton. Parra. *Descripcion de diferentes piezas de historia natural*, pl. 51, fig. 1; *Maja Spinosissima.* Lamk., Hist. nat. des Animaux sans vertèbres, t. 5, p. 241.

Ce crustacé est remarquable par le nombre des épines et des poils raides dont sa carapace et ses pattes sont hérissées. La forme générale de son corps le rapproche un peu des espèces du sous-genre précédent, car le diamètre transversal de la carapace est seulement égal à son diamètre longitudinal, et dans le jeune âge il est même un peu moins long (=94 : 100). Le rostre est formé de 2 grosses épines très écartées entre elles, mais dirigées en avant, et n'occupe qu'environ la moitié de la largeur du front. Les bords latéro-antérieurs de la carapace sont arrondis, et s'écartent de la ligne médiane en formant un angle d'environ 40°; ils sont armés de 5 ou 6 grosses épines, dont les deux premières sont bifurquées, et ils se continuent sans former de coude avec les bords latéraux, qui à leur tour se confondent avec les bords latéro-postérieurs; ces der-

niers se portent brusquement au dehors en formant avec la ligne médiane un angle d'environ 50°. Le bord antérieur de la région cordiale est situé un peu en arrière de la moitié de la portion post-frontale de la carapace, et les sillons qui séparent la région stomacale des branchiales forment avec la ligne médiane un angle de 30 ou 35° seulement. Enfin la carapace n'est que d'environ $\frac{1}{5}$ plus élevée au milieu que près des bords latéraux. L'article basilaire des antennes externes est terminé par 2 épines dont l'interne est très longue ; le 2e article grêle et alongé; le 4e est extrêmement court, et la soie qu'il supporte est assez longue. Les pattes antérieures, à peu près de la longueur de celles de la seconde paire chez les femelles, et les mâles dans le jeune âge, mais beaucoup plus longues et très fortes chez le mâle adulte, sont hérissées d'épines sur les 3e et 4e articles et sur presque toute la longueur du bord supérieur de la main; les pattes suivantes sont très épineuses. Ce crustacé atteint jusqu'à 6 pouces de longueur; sa couleur est jaune mêlée de rouge, et les côtés du corps ainsi que les pattes des 4 dernières paires sont poilus.

Habite la mer des Antilles, et est connu à la Martinique sous le nom de *Cabouca*.

5. M. AIGUILLONNÉ. M. Aculeatus.

Cancer Aculeatus. Herbst, pl. 19, fig. 104.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente; mais la carapace, au lieu d'être lisse entre les épines dont sa surface est hérissée, est toute couverte de petites granulations circulaires et aplaties qui lui donnent un aspect framboisé. Les proportions des différentes parties de son corps l'en distinguent également. Elle habite aussi les mers des Antilles, et atteint une longueur de 4 à 5 pouces.

6. M. VERRUQUEUX. M. Verrucosus. (Pl. 4.)

Cangrejo santoya? Parra *op. cit.* Tab. 44.

Diam. longit., 100; diam. transv., 120 ou même plus; reg. stom. et génit., 60; longueur du front, 32; — du bord antérieur, 53; angle du bord latéro-antérieur, 50; — du bord latéro-post., 60; — des sillons stomacaux, 40.

Rostre dépassant à peine les épines terminales de l'article basilaire des antennes externes; tige terminale de ces antennes courte et grosse; régions branchiales à peine épineuses en dessus; pattes antérieures très grosses chez le mâle; main tuberculeuse sur le bord antérieur du carpe, mais parfaitement lisse dans le reste de son étendue; 8 à 10 petites dents en scie sur la partie antérieure du bord de la cuiller formée par les doigts, et un petit paquet de poils noirs au fond de sa concavité; doigts des pattes suivantes présentant à peine quelques traces d'épines en dessous.

Sous les autres rapports, cette espèce ne diffère pas notablement de la précédente. Longueur, environ 3 pouces; couleur rouge plus ou moins intense.

Trouvé sous les pierres dans la baie Robert, à la Martinique.

7. M. HISPIDE. M. Hispidus.

Cancer hispidus. Herb. pl. 18, fig. 100; *Maja spini-cincta.* Lamk., Hist. des Animaux sans vertèbres, t. 5, p. 241; *Mithrax spini-cinctus.* Desm., p. 150, pl. 23, fig. 1 et 2.

Bord supérieur des mains parfaitement lisse; carapace lisse en dessus, non verruqueuse, mais armée de quelques épines. Rostre ne dépassant pas l'article basilaire des antennes externes, qui n'est armé que de 2 épines; 3e article de ces antennes notablement plus long que le 2e; filet terminal très grêle; troisième article des pattes antérieures

entièrement lisse, sans tubercules ni épines sur le bord; environ 20 dentelures s'étendant dans presque toute la longueur des bords externe et antérieur de la cuiller formée par les pinces; point de bouquet de poils au fond de la cuiller. Doigts des pattes des 4 dernières paires armés en dessous d'une rangée de petites pointes. Du reste, très semblable à l'espèce précédente. Longueur, 2 pouces et demi; couleur jaune verdâtre; pattes poilues.

Habite les Antilles.

IIIe Sous-genre.

MITRAX DÉPRIMÉS.

Dans cette subdivision, la carapace est à peine convexe et encore plus large que dans les groupes précédents. Nous ne connaissons encore qu'une seule espèce qui y appartienne.

8. M. SCULPTÉ. M. Sculptus. (Pl. 5.)

Cancer rugosus. Petiver, Petrigraphia americana, pl. 20, fig. 6. Seba, t. 3, pl. 19, fig. 22; *Maja sculpta.* Lamk. Hist. des Animaux sans vertèbres, t. 5, p. 242.

Diam. longit., 100; diam. transv., 124; rég. stom. et génit., 65; larg. du front., 40; — du bord antérieur, 76; angle du bord latéro-antérieur, 40°; — du bord latéro-post., 60°; — des sillons stomacaux, 30°.

Carapace couverte de petites bosselures lisses; rostre formé de 2 petites dents arrondies et n'occupant qu'environ le tiers de la largeur du front. Orbites avec 2 petits replis à leur bord supérieur, et 2 petites dents à leur angle externe; bords latéro-antérieurs de la carapace comme festonnés, garnis de 4 à 5 tubercules arrondis; article basilaire des antennes externes armé en avant de 2 petites dents obtuses; pattes antérieures très fortes chez le mâle,

deux fois aussi longues que la portion post-frontale de la carapace; 3e article armé de dents spiniformes sur le bord antérieur; carpe et main parfaitement lisses; extrémité des pinces sans dentelures; pattes des 4 dernières paires très épineuses en dessus et garnies de poils; longueur, environ 1 pouce; couleur jaunâtre.

Habite les côtes de la Martinique.

APPENDICE.

ESPÈCES DOUTEUSES.

1. CANCER SPINIPES. Herb., pl. 19, fig. 94.

Cette espèce paraît être très voisine du Mithrax hispide, mais en différer par l'existence de tubercules assez nombreux sur la face interne des mains.

2. CANCER HIRCUS. Fabr. Ent. Syst., t. 2, p. 58, etc.

Il nous paraît probable que ce crustacé est une des espèces de Mithrax transversales décrites ci-dessus, mais nous ne pouvons affirmer qu'il appartienne même à ce genre.

Il habite la Jamaïque.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Planche 1re.

Figure 1. Mithrax dich.. ome vu en dessus.

Fig. 2. Portion antérieure de la face inférieure du corps du même, pour montrer le cadre buccal, etc.

Fig. 3. Abdomen du mâle.

Fig. 4. Tarse de l'un des pieds.

Planche 2.

Mithrax très épineux.

Planche 3.

Fig. 1. Carapace d'un jeune Mithrax très épineux. La portion de la ligne longitudinale *a b*, comprise entre les lignes transversales *f* et *e*, représente le diamètre longitudinal de la portion post-frontale de la carapace, qui se termine antérieurement au niveau du canthus interne des orbites. La ligne *c d* représente le diamètre transversal ; la portion de la carapace située entre cette ligne et la ligne *f* est celle occupée par les régions stomacale (R S) et génitale. La ligne *h* correspond à la direction des bords latéro-antérieurs de la carapace, et l'arc de cercle *h b* indique l'ouverture de l'angle formée par cette ligne et la ligne médiane. La ligne *i* correspond au bord latéro-postérieur, et la ligne *g* au sillon qui sépare les régions stomacale et branchiale (R B). Région cordiale R C.

Fig. 2. Face inférieure du corps d'un Mithrax très épineux. *a* épistome ; *b* tubercule auditif ; *c* rostre ; *d* fossettes antennaires ; *e* article basilaire des antennes externes ; *g* pattes mâchoires externes ; *f* cadre buccal ; *m* plastron sternal ; *n* abdomen.

Planche 4.

Fig. 1. Mithrax verruqueux (mâle) vu en dessus ; de grandeur naturelle.

Fig. 2. Patte mâchoire externe.

Fig. 3. Antenne externe et rostre vus en dessus.

Fig. 4. Abdomen.

Planche 5.

Fig. 1. Mithrax sculpté. Grandeur naturelle.

Fig. 2. Doigt immobile de l'une des pattes antérieures grossi ; *b* articulation du pouce ; *a* tubercule dentelé ; *c* bouquet de poils placé au fond de l'excavation en forme d'écuelle.

Fig. 3. Portion antérieure de la face inférieure du corps, pour montrer le cadre buccal, etc. *a* rostre ; *b* fossettes antennaires ; *c* deuxième article des antennes externes ; *d* article basilaire des antennes externes confondu avec les parties voisines du test ; *e* cercle auditif ; *f* orbite ; *g* région ptérygostomien ; *h* portion des régions ptérygostomiens qui recouvre le canal respirateur.

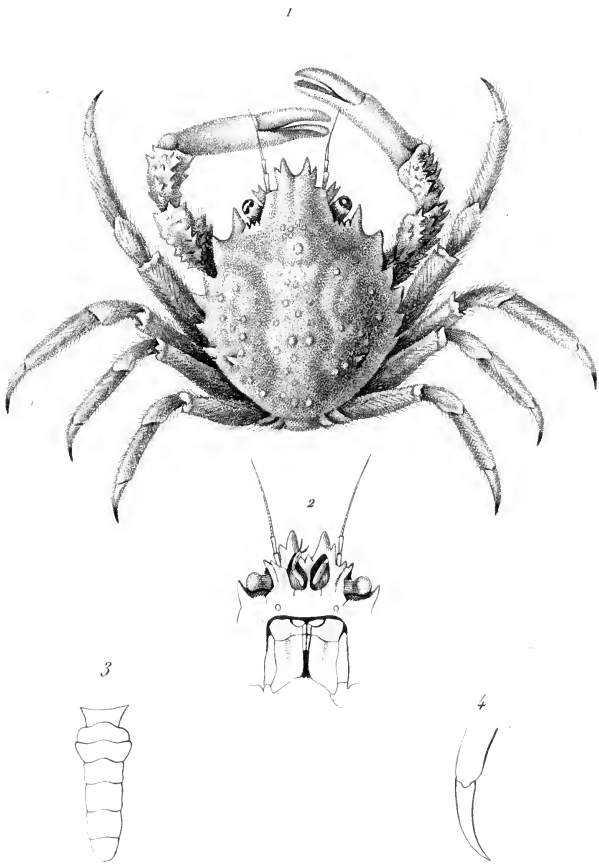

Mithrax *dichotomus*. Latr.

E. Pinx.t. Civaud Sculp.t. Finot Imp.r.

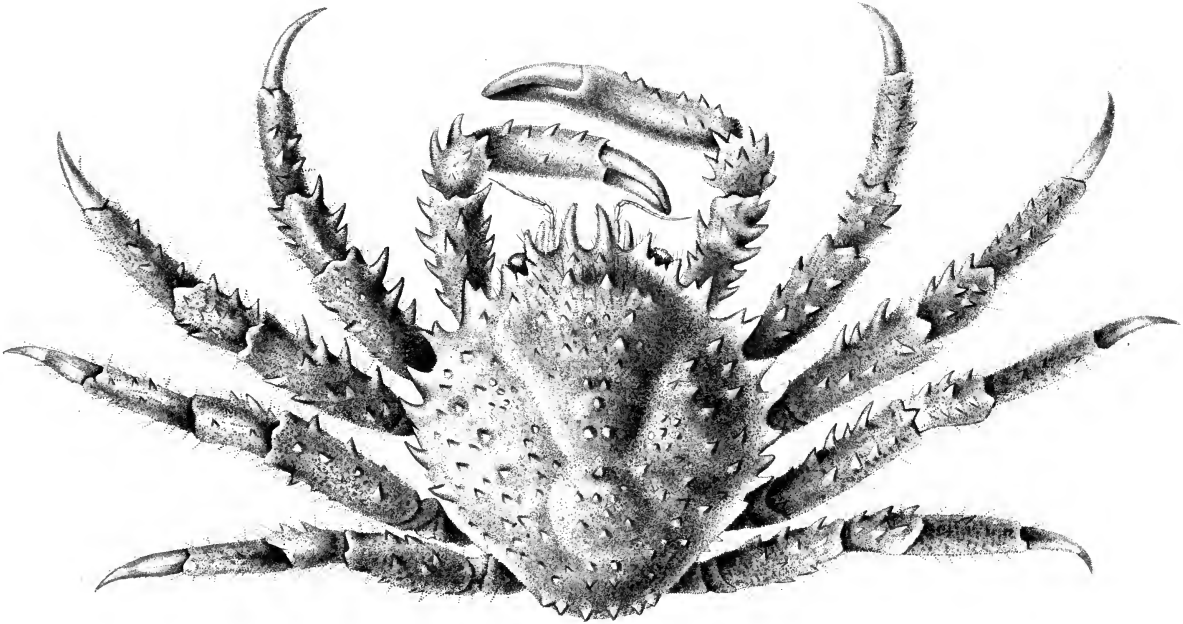

Mithrax *spinosissimus*, *Edw.*.

E. Pinot. *Finot Imp.r.* *Girard Sc.t*

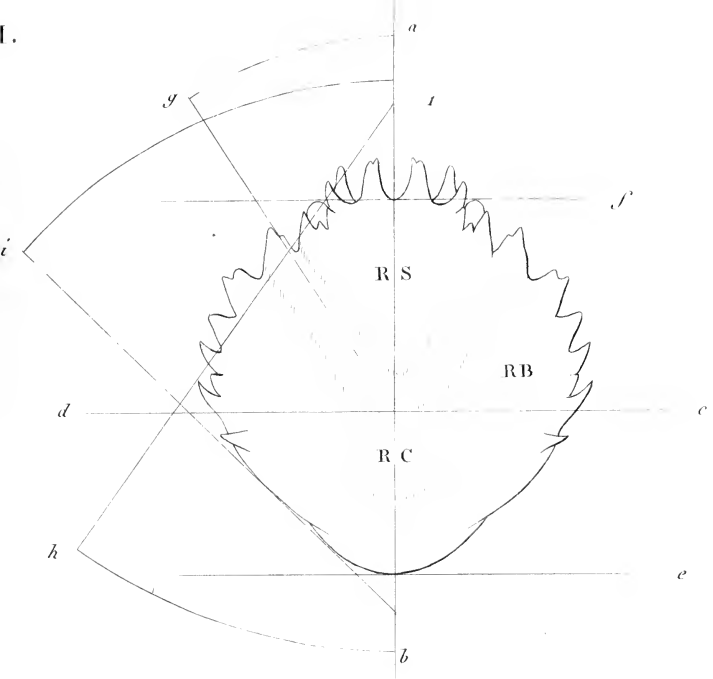

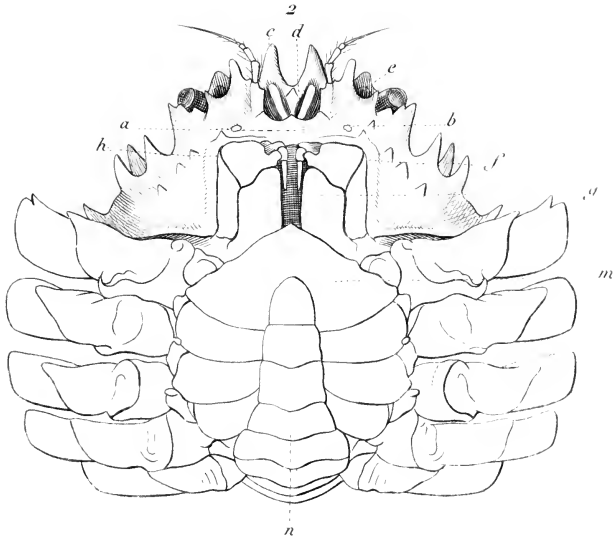

Mithrax *spinosissimus*. *Edw.*

Pinx.t ; *Giraud Sculp.t* . *Finot Imp.t*

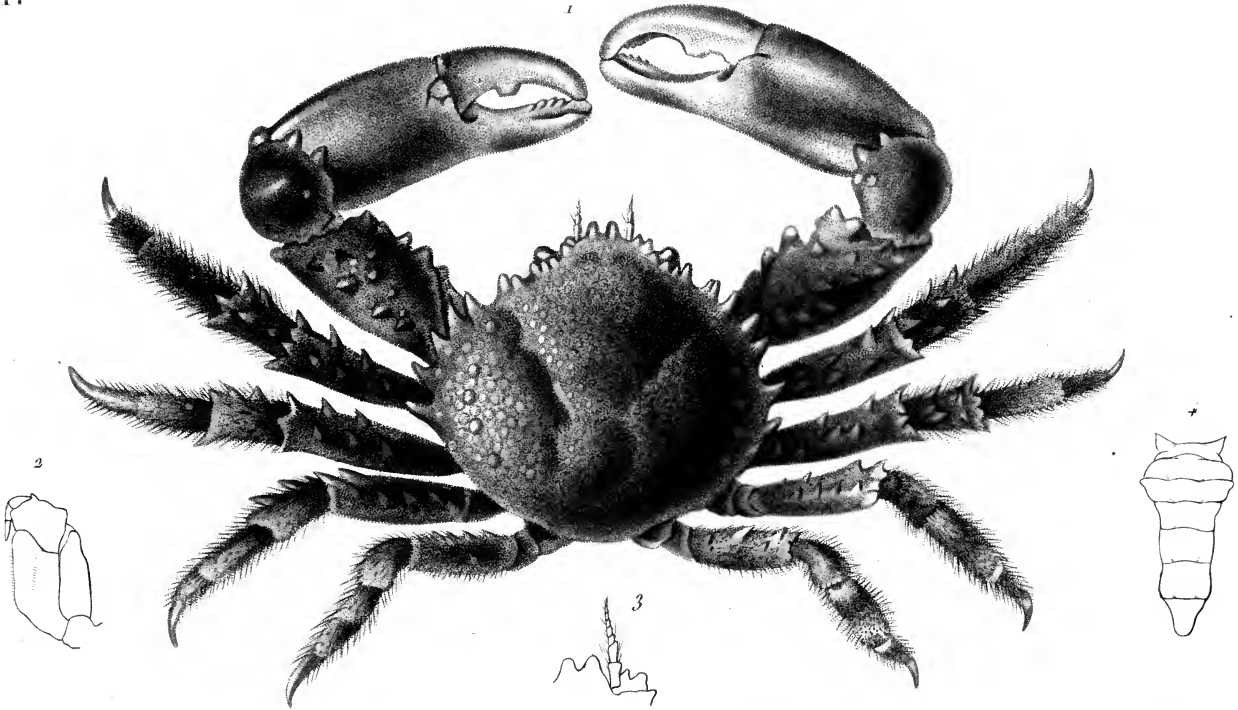

Mithrax *verrucosus*, *Edw.*.

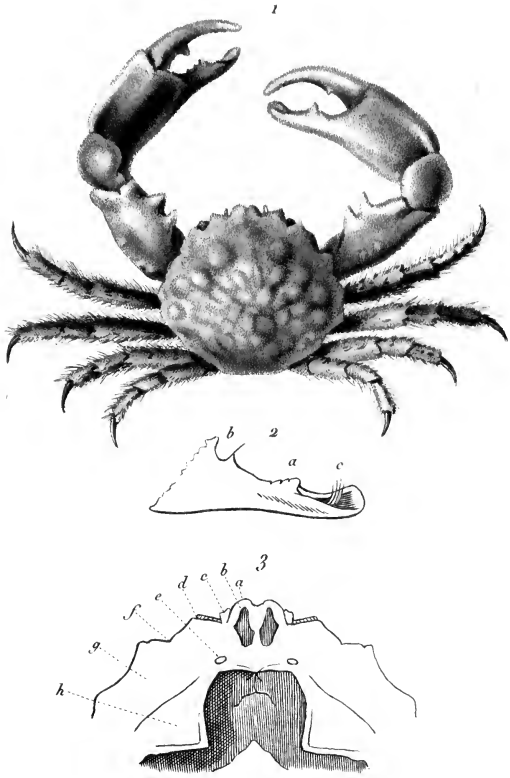

Mithrax *sculptus*, *Edw.*.

E. Pinx.t. *Oudet Sc.t.* *Finot Imp.r.*

MÉMOIRE

Sur l'Organisation extérieure des Phyllosomes, et Monographie de ce genre de Crustacés,

Par M. F. E. Guérin;

Lu à l'Académie des Sciences, et ayant obtenu un rapport favorable de M. Latreille à cette Académie.

Quoique l'établissement du genre Phyllosome ne date que de peu d'années, on en avait décrit et figuré depuis long-temps une espèce sous le nom de *Cancer cassideus*, dans le journal allemand intitulé *Der Naturforcher*. C'est long-temps après que le docteur Leach, publiant une notice zoologique insérée à la suite du voyage de Tuebzey dans les mers d'Afrique, institua ce genre et en fit connaître quatre espèces. Soit qu'il ne possédât que des individus altérés, soit qu'il n'ait pu apporter tout le soin nécessaire à ses recherches, il est certain qu'il n'a fait connaître que bien imparfaitement les organes de ces crustacés.

Après Leach, M. Latreille a observé les Phyllosomes avec plus de succès, et quoiqu'il n'ait pu s'en procurer des échantillons assez grands et assez frais pour examiner tous leurs organes de manducation, il a cependant reconnu, avec le tact que lui a acquis sa longue expérience, qu'il y avait la plus grande analogie entre ces crustacés et les squilles, quoique plusieurs des appendices antérieurs qui, dans les squilles, sont très développés et concourent à la manducation, soient ici tout-à-fait rudimentaires, et semblent ne pouvoir nullement être propres à cet usage. Les observations détaillées que nous avons pu faire sur ces crustacés viennent servir de preuve et confirmer les vues ingénieuses qui ont déterminé ce célèbre entomologiste à les placer, dans sa méthode naturelle, à la suite et dans l'ordre des Stammapodes. Il en forme une petite famille, les Bicuirassés (*Bipeltata*),

qui est distinguée des squilles et genres voisins, ou de la famille des unicuirassés, parce que ceux-ci n'ont qu'un seul bouclier formé de la tête et du thorax, et supportant les antennes, la bouche et les pattes, tandis que les premiers ont les antennes et la bouche portés sur un bouclier antérieur, qui représente une véritable tête, et les pattes insérées sur un second bouclier représentant le thorax.

M. Desmarest, dans ses *Considérations générales sur l'ordre des crustacés*, a reproduit la description que les auteurs cités plus haut ont faite des Phyllosomes, et ne paraît pas en avoir vu en meilleur état.

Tous les auteurs qui ont décrit et figuré les Phyllosomes, les ont représentés munis de pieds inégaux, soit terminés par un appendice analogue au fouet ou flagre que l'on observe à la suite des pieds-mâchoires des crustacés décapodes, soit prolongés beaucoup au-delà de cet appendice, et terminés par un crochet articulé. Aucun entomologiste n'avait décrit un Phyllosome entier et muni de toutes ses pattes dans leur état complet. Leur bouche n'avait jamais été vue et décrite ; elle n'était comparée à celle des squilles que par induction, puisque M. Latreille dit à l'article Phyllosome de l'Encyclopédie : « La bouche est placée vers les deux tiers de la longueur médiane de ce bouclier (le premier), à partir de son sommet, et ne présente au premier coup d'œil qu'un groupe de mamelons disposés en rosette, et qui sont probablement les analogues des organes composant la bouche des squilles. » Plusieurs autres organes, tels que de petits appendices qu'on observe à la base des pieds-mâchoires ou des pièces qui en tiennent la place, des poils dentelés en peigne qui ne se voient qu'au bout des troisièmes pieds-mâchoires ; dans plusieurs, les appendices natatoires du dessous de leur queue et beaucoup d'autres particularités de leur organisation, n'avaient pas encore été observés ; enfin, on n'en connaissait que cinq espèces, et actuellement ce nombre est porté à douze.

Nous avions entrepris cette monographie, en préparant la publication des crustacés recueillis par M. Lesson dans son voyage autour du monde, publication que ce naturaliste distingué nous a confiée dans la partie zoologique du Voyage de M. le capitaine Duperrey. Outre le grand nombre de Phyllosomes qu'il a rapportés, nous avons pu examiner plusieurs espèces conservées dans les magnifiques collections du Muséum d'histoire naturelle, et que M. Latreille nous a communiquées. Enfin, M. Raynaud a bien voulu nous permettre de décrire une espèce provenant de son voyage dans les mers de l'Inde; en sorte que nous avons eu à notre disposition des matériaux suffisants pour bien observer ce genre curieux de crustacés.

Le corps des Phyllosomes se divise en trois parties distinctes, la tête, le thorax et l'abdomen; il est formé de deux lames arrondies, minces, plates et transparentes comme deux feuilles de talc, auxquelles M. Latreille a donné le nom de Boucliers. La première lame, ou le bouclier antérieur représentant la tête, porte en avant les yeux et les antennes; il s'articule au-dessus du second bouclier, n'y étant fixé que par la ligne médiane, et présente vers son milieu dans les uns, et le plus souvent au tiers postérieur, à l'endroit où il commence à se joindre au second, un petit tubercule qui est la bouche. Le second bouclier, représentant le thorax, donne attache aux pieds-mâchoires, à dix pattes, et à la queue ou à l'abdomen : celui-ci est formé de cinq segments, dont les quatre premiers portent chacun deux appendices natatoires divisés en deux lames de forme variable, le dernier donnant attache à une nageoire composée de cinq feuillets.

Le bouclier antérieur est toujours de forme arrondie, quelquefois plus large que long, d'autres fois échancré en avant; mais le plus souvent il est alongé, rétréci en avant et terminé en pointe. Les yeux et les quatre antennes forment un groupe situé sur la ligne médiane, à l'extrémité

antérieure de ce bouclier; ces organes sont placés sur une même ligne transversale chez les uns et à des hauteurs diverses chez d'autres.

Les yeux (pl. 6, fig. *a*) sont insérés fort près l'un de l'autre sur une petite éminence ; ils sont assez gros, globuleux ou en forme de reins, et portés sur un pédicule composé de deux articles, dont le premier est fort long et le second beaucoup plus court et élargi pour donner attache à l'œil. Cette tige est articulée à sa base, et semble jouir de la faculté d'être dirigée à la volonté de l'animal. L'œil est toujours d'un beau bleu dans l'état de vie.

Les antennes sont au nombre de quatre, deux intérieures et deux extérieures ; les antennes intérieures (*b*) prennent attache très près des yeux, immédiatement à leur côté extérieur; elles sont toujours composées de trois articles dont les longueurs relatives varient suivant les espèces, et terminées par deux filets ciliés, égaux chez quelques espèces et inégaux chez d'autres; nous n'avons pu découvrir d'articulations à ces deux filets, ils semblent formés chacun d'un seul article cilié en dedans. Ces antennes sont composées du même nombre de pièces dans toutes les espèces du genre, et sont plus courtes que les pédicules oculaires; mais il n'en est pas de même des antennes externes (*c*), celles-ci varient beaucoup : ainsi, dans les uns, elles se composent de six articles, et sont au moins aussi longues et souvent plus longues que les yeux, filiformes ou terminées en massue, tandis que dans d'autres elles semblent n'être formées que d'une seule pièce plus courte que les yeux; dans cette circonstance, elles sont aplaties comme le corps du crustacé, et présentent, vers leur milieu, un lobe ou une dilatation pointue, et dirigée en dehors. Ces antennes prennent naissance immédiatement à côté des intermédiaires et un peu plus bas.

La bouche présente à la vue simple et à l'aide d'une loupe, un mamelon globuleux, diaphane sur les bords,

obscur au centre et assez saillant ; ce mamelon est composé de plusieurs pièces très rapprochées les unes des autres, que nous sommes parvenus à isoler, et dont nous allons donner une description.

A la partie supérieure du mamelon, on observe un tubercule membraneux (*d*) très saillant, globuleux, s'élargissant vers le bas, et presque tronqué dans cet endroit; ce tubercule, par sa forme et sa position, rappelle assez bien le labre des squilles; à la suite de ce labre, on trouve deux mandibules (*e*) assez grandes, très crochues, et dont l'extrémité paraît être d'une consistance plus solide ; cette partie est plate, contournée comme une aile de moulin, et coupée carrément : à l'angle supérieur, on voit une forte épine, et il y en a trois plus petites à l'angle inférieur ; la partie tranchante et presque droite qui forme l'intervalle entre ces épines, est armée d'un grand nombre de dentelures aiguës, spiniformes et disposées en dents de peigne. Ces mandibules sont appliquées contre le labre comme dans les squilles ; seulement nous n'y avons pas observé de pulpe.

Au-dessous de ces mandibules est située la languette ou lèvre inférieure (*f*) ; elle est membraneuse, formée d'une seule pièce, arrondie sur ses bords ; mais elle est si profondément échancrée au milieu, qu'il faut la détacher pour se convaincre que chacun de ses lobes n'est pas isolé de l'autre. Le bord interne de ces lobes est armé de très petits cils.

On trouve ensuite, comme appliquées sur cette languette, les premières mâchoires (*g*) qui sont membraneuses et transparentes ; elles forment le coude comme les mandibules ; mais leur extrémité courbée est divisée en deux lobes assez longs, ciliés, et dont le premier ou le supérieur est terminé par trois fortes épines dentelées, tandis que le second n'en a que deux. Jusqu'à présent nous avons retrouvé les mêmes parties qui composent la bouche

des squilles, et ces parties semblent bien destinées à la manducation; mais nous ne voyons pas les secondes mâchoires de ces derniers, celles qui terminent leur bouche, et qui sont foliacées et divisées en quatre articulations. La bouche du Phyllosome est complète et semble avoir une paire de mâchoires de moins; mais on retrouve cependant des parties qui les représentent quoique ne remplissant pas les mêmes fonctions : ces pièces sont situées un peu au-dessous des premières mâchoires, sur les bords libres du second bouclier, précisément à l'endroit où il commence à se distinguer du premier. Ce sont deux petites lames (*h*) en forme d'oreilles, aplaties, quelquefois entières, d'autres fois échancrées en avant et en arrière, et bordées de poils très fins; ces lames ne nous ont pas paru articulées, elles ressemblent à des prolongements du deuxième bouclier. Immédiatement après ces deuxièmes mâchoires, on observe deux autres pièces semblables (*i*), mais plus petites, que nous comparons aux pieds-mâchoires de la première paire qui, dans les squilles, forment les deux premières pattes terminées par une main en crochet. Ces pièces sont suivies des deuxièmes pieds-mâchoires (*k*) analogues aux grands bras en pince des squilles; ils sont portés sur une petite hanche, et se composent de trois articulations dans quelques espèces, et de quatre dans d'autres: le dernier article atteint ordinairement la hauteur du labre; il est toujours terminé par un crochet recourbé en dedans, qui représente parfaitement le grand ongle des mêmes pieds dans les squilles, et il y a à la partie interne et en opposition avec ce crochet de longs poils raides qui s'agglomèrent quand l'animal est desséché, ou quand on l'a tiré de l'alkool, ce qui a fait penser à plusieurs entomologistes qu'il y avait un doigt opposable au crochet. Une chose digne de remarque, c'est que ces deuxièmes pieds-mâchoires sont composés de quatre articles dans les espèces à antennes externes multiarticulées, et qu'alors il y a à l'extrémité du premier,

comme on le verra aux pattes, une pièce composée d'un pédoncule d'un seul article, et terminée par un fouet divisé en un grand nombre d'anneaux ciliés intérieurement; tandis que chez les Phyllosomes à antennes externes courtes et d'une pièce, ces deuxièmes pieds-mâchoires n'ont que trois articulations, et sont privés de ce fouet; on aperçoit seulement vers la base du premier article et à sa partie externe, un petit appendice court et obtus, qui semble marquer l'endroit où auraient dû se trouver une articulation et un fouet. Une particularité remarquable que l'on observe aux pieds-mâchoires de tous les Phyllosomes, c'est que la partie que je compare à la hanche est toujours munie extérieurement, et un peu en dessous, d'un petit appendice aplati et divisé en deux lames, analogues à celles du dessous de la queue.

Les troisièmes pieds-mâchoires (*l*) sont insérés beaucoup plus loin des seconds que ceux-ci ne le sont de la bouche; ils dépassent de beaucoup la hauteur des yeux, et ressemblent aux pattes proprement dites, au premier aspect. Chez les Phyllosomes à grandes antennes extérieures, ils sont composés de cinq articulations; il y a un petit appendice foliacé au-dessous de leur hanche, un fouet à l'extrémité du premier article, et le dernier est velu ainsi que les précédens : chez ceux qui ont les antennes externes courtes, ces pieds-mâchoires ne se composent que de quatre articles; il y a toujours l'appendice foliacé à la hanche, mais le flagre est remplacé, comme dans les deuxièmes pieds-mâchoires, par un petit appendice court et obtus, placé vers la partie inférieure du premier article; enfin l'avant-dernière pièce présente à son extrémité interne un groupe de poils plus courts que les autres, terminés en massue dentelée intérieurement, ce qui n'a pas lieu chez les premiers.

Les petits appendices que nous avons observés à la hanche des pieds-mâchoires, et que l'on retrouve aux pieds proprement dits, nous paraissent être les analogues des corps vésiculaires placés à la base des mêmes parties chez

les squilles, et que l'on croyait être les organes de la respiration; cependant des observations de M. Cuvier prouvent que ces corps vésiculaires ne doivent pas servir à cet usage, puisqu'il n'a vu aucun vaisseau y aboutir.

Les pattes proprement dites (*m, n, o, p, q*), au nombre de dix, sont distribuées à des distances égales autour du second bouclier; elles sont toutes composées de quatre articulations, outre la hanche, et terminées, à l'exception de la dernière paire, chez quelques espèces, par un crochet plus ou moins grand, recourbé en dedans, et armé de cils: elles ont à l'extrémité du premier article un appendice flagelliforme semblable à celui qu'on observe aux pieds-mâchoires de quelques espèces, et il n'y a que les postérieures qui en soient privées quand elles sont très petites. Dans cette circonstance, on observe à la base de ces dernières un appendice prenant attache sur le devant de la hanche, de forme conique, et comparable à la tige inarticulée placée à la base des derniers pieds des squilles, et que l'on présume être les organes mâles de la génération. Ces petites pattes dépassent rarement la longueur de la queue, tandis que les autres sont toujours beaucoup plus longues que le corps, quelquefois armées d'épines et de poils aux articulations et dans toute leur longueur.

La queue, ou l'abdomen, est composée de cinq segments (*r, s, t, u, v*) bien distincts, transversaux et légèrement dilatés à leurs bords extérieurs; les quatre premiers ont chacun en dessous deux appendices natatoires composés d'une tige et de deux lames foliacées, arrondies, entières dans les uns, et dont l'interne est appendicée dans d'autres; on ne voit aucun vestige des branchies qui s'observent dans les squilles au-dessous de ces appendices. Le dernier segment est terminé par cinq feuillets (*x*), dont un impair placé au milieu et immobile, affectant diverses formes, et deux de chaque côté portés sur un article radical, et ayant la faculté de se glisser l'un au-dessous de l'autre, comme

cela a lieu chez les squilles, les homards et autres crustacés macroures : le feuillet externe semble divisé en deux pièces, dont l'antérieure, très petite, est terminée par une légère épine qui fait saillie au bord externe. Cette queue ou abdomen est quelquefois bien distincte du thorax, beaucoup plus étroite que lui et de même largeur à ses deux extrémités; d'autres fois elle est aussi large que le thorax à sa base, et va en diminuant vers l'extrémité.

Quoique nous ne nous soyons pas proposé d'examiner les organes intérieurs des Phyllosomes d'une manière détaillée, nous avons cependant eu occasion d'observer leur canal digestif; il nous a paru formé d'un simple tube régnant depuis la bouche jusqu'au dernier segment de l'abdomen, où on observe l'ouverture anale : il présente, un peu au-dessous de la bouche, un œsophage assez marqué, et se rétrécit ensuite dans le milieu de sa longueur, sans pour cela montrer de régions bien distinctes. Les individus que nous avons observés, étant déjà depuis long-temps dans l'alkool, avaient tous leurs organes intérieurs plus ou moins altérés, et nous pensons qu'il sera impossible de donner une anatomie satisfaisante de ces crustacés, si on ne les dissèque pas à leur sortie de la mer, ou du moins si on n'en a pas des individus mis récemment dans l'alkool.

Nous n'avons rien pu observer relativement à leur circulation; cependant nous soupçonnons qu'elle pourrait se faire au moyen des innombrables canaux que l'on observe entre les deux lames composant les boucliers. Leur respiration nous est tout aussi inconnue : ne se ferait-elle pas par toute la surface de leurs boucliers? Dans cette supposition, l'air serait mis en contact avec le sang contenu dans les canaux dont nous avons parlé, et porté par eux à d'autres vaisseaux faisant l'office du cœur.

Le système nerveux est très facile à observer; il suffit d'enlever une des deux lames qui composent les boucliers, et on le met à nu; on en voit même la plus grande partie à

travers les téguments. Il a été décrit par MM. Audouin et Milne-Edwards, dans les *Annales des sciences naturelles;* la seule différence qu'il y ait entre leurs observations et les nôtres, c'est que les ganglions placés à la partie antérieure du premier bouclier, sont plus gros et forment une seule masse nerveuse d'une forme transversale un peu rétrécie au milieu. Cette masse fournit antérieurement les nerfs des yeux et des antennes que ces anatomistes ont très bien observés, et il part de sa partie postérieure deux longs filets qui descendent jusqu'à la bouche, et embrassent, suivant les auteurs cités plus haut, l'œsophage avant de se réunir à la première paire de ganglions thoraciques : ces derniers sont au nombre de neuf, composés chacun de deux petites masses médullaires réunies entre elles par un filet court et assez épais; les quatre premiers ganglions envoient plusieurs filets nerveux aux parties de la bouche; les cinq autres fournissent chacun deux rameaux aux cinq paires de pattes. A la suite de ces ganglions thoraciques, on observe une série de noyaux nerveux destinés à envoyer des filets aux appendices de la queue; nous n'avons pu les observer tous bien nettement, mais nous pensons qu'il doit y en avoir un pour chaque paire d'appendices, ce qui les réduirait à cinq, tandis que les anatomistes précités en ont compté six, et ont figuré six paires d'appendices à la queue du Phyllosome brévicorne, sur lequel ils ont fait leurs observations.

Les organes de la génération des Phyllosomes sont tout-à-fait inconnus, surtout ceux des femelles : comme nous l'avons dit plus haut, nous pensons que le petit appendice conique que l'on voit à la base des dernières pattes pourrait être l'organe mâle; mais aucune preuve ne vient appuyer cette supposition, et nous n'avons rien observé qui puisse ressembler à des vulves, chez les espèces dont les pieds postérieurs sont aussi grands que les autres, et dépourvus de ces sortes de verges.

Les mœurs des Phyllosomes sont tout-à-fait inconnues, on sait seulement, par le rapport des voyageurs, qu'ils se trouvent à la surface de la mer, et qu'ils y nagent lentement en agitant les appendices flagelliformes de leurs pattes. Ils sont transparents comme du verre, et on ne pourrait les apercevoir dans l'eau, si leurs yeux d'un beau bleu ne les décelaient pas.

Ces crustacés se rencontrent dans toutes les mers des pays chauds; ils semblent y être dispersés indifféremment, car on trouve les mêmes espèces dans les mers d'Afrique, des Indes et de la Polynésie. Nous avons eu occasion de constater ce fait par la possession d'un assez grand nombre d'échantillons rapportés par M. Lesson, qui avait noté soigneusement les lieux où il les avait pris. Il paraît cependant que les Phyllosomes sont plus communs dans les mers de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Guinée, que partout ailleurs.

Nous terminerons ces observations en rapportant la découverte que M. Risso a faite d'une espèce du genre Phyllosome dans la mer de Nice; la figure et la description que ce naturaliste en a publiées, dans son *Histoire naturelle de l'Europe méridionale*, laissent beaucoup à désirer. Il assure avoir découvert ce genre en 1815, et lui avoir donné, dès cette époque, le nom de *Chrysoma;* quoiqu'il n'en ait jamais rien publié, il se croit fondé à conserver ce nom et à se regarder comme le fondateur du genre.

Il résulte des observations que nous avons consignées précédemment que l'on peut exprimer les caractères du genre Phyllosome de la manière suivante :

« Test divisé en deux boucliers minces et transparents, « dont l'antérieur grand, de forme arrondie ou ovalaire, « donnant attache en avant à deux yeux pédiculés, à « quatre antennes, dont les intermédiaires terminées par « deux filets et les extérieures de forme variable, et en « arrière à la bouche. Second bouclier portant à son pour-

« tour les deuxièmes mâchoires, les pieds-mâchoires, les « pieds proprement dits, et l'abdomen ou la queue. Bouche « formée d'un labre globuleux, de deux mandibules tran- « chantes et un peu coriaces, dépourvues de pulpes, d'une « langue bifide et d'une première paire de mâchoires bifur- « quées, et armées d'épines denticulées. Deuxième paire « de mâchoires et première paire de pieds-mâchoires, rudi- « mentaires, aplaties et de formes variables, plus ou moins « éloignées de la bouche proprement dite. Deuxième et troi- « sième paires de pieds-mâchoires en forme de pattes com- « posées de plusieurs articles, et portant à leur partie infé- « rieure et externe un appendice flagelliforme, ou un petit « corps oblong et rudimentaire en tenant la place. Pieds « fort longs, composés de quatre articles, terminés géné- « ralement par un ongle crochu, et portant vers leur base « un appendice flagelliforme. Abdomen ou queue de forme « et de longueur variables, composée de cinq segments, « dont les quatre premiers portent en dessous une paire « d'appendices natatoires divisés en deux feuillets, et dont « le dernier est terminé par une nageoire composée de cinq « feuillets. »

Nous distribuons les douze espèces connues de ce genre dans deux grandes divisions, ainsi qu'il suit :

I. Antennes externes cylindriques, plus longues que les pédicules oculaires, composées de six articulations; pieds postérieurs très courts. Deuxièmes pieds-mâchoires de quatre articles; les troisièmes de cinq, avec un fouet; point d'épines dentelées à leur avant-dernier article.

A. *Bouche située au tiers postérieur du premier bouclier.*

1. P. longicornis. *Nob.* Antennes extérieures quatre fois plus longues que les pédicules oculaires, terminées légèrement en massue; bouclier antérieur plus large postérieurement.

2. P. clavicornis. *Leach.* Antennes extérieures presque trois fois plus

longues que les pédicules oculaires, renflées légèrement à l'extrémité ; bouclier antérieur aussi large en avant qu'en arrière.

3. P. COMMUNIS. *Leach.* Antennes extérieures deux fois plus longues que les pédicules oculaires, n'ayant pas leur dernier article renflé; bouclier antérieur très rétréci en avant.

4. P. AFFINIS. *Nob.* Antennes extérieures aussi longues que les pédicules oculaires ; bouclier antérieur plus large en bas.

B. *Bouche située au milieu du premier bouclier.*

5. P. FREYCINETII. *Nob.* Antennes extérieures presque deux fois plus longues que les pédicules oculaires; bouclier antérieur élargi en avant et terminé en pointe postérieurement.

II. Antennes externes pointues, aplaties, plus courtes que les pédicules oculaires, ne paraissant formées que d'une seule pièce, et ayant au côté externe de la base un appendice en pointe. Deuxièmes pieds-mâchoires de trois articles ; les troisièmes de cinq ; sans fouet ; des épines dentelées à l'extrémité interne de leur avant-dernier article.

A. *Pieds postérieurs aussi grands que les autres.*

6. P. LATICORNIS. *Leach.* Antennes extérieures très larges ; corps diaphane, incolore.

7. P. BREVICORNIS. *Leach.* Antennes extérieures très étroites ; corps diaphane, incolore.

8. P. PUNCTATA. *Less.* Antennes extérieures très étroites ; corps diaphane, criblé de points rouges.

B. *Pieds postérieurs plus petits que les autres.*

9. P. DUPERREYI. *Nob.* Antennes externes larges ; bouclier antérieur presque rond, échancré en arrière.

10. P. REYNAUDII. *Nob.* Antennes externes étroites ; bouclier antérieur plus large que long, et point échancré en arrière.

11. P. MEDITERRANEA. *Riss.* Antennes externes plus longues que les pédicules oculaires ; bouclier antérieur ovale en travers, pattes tachées de rouge.

12. P. LUNIFRONS *Latr.* Antennes?... bouclier antérieur ayant la forme d'un carré arrondi à ses angles, avec une échancrure au bord antérieur.

PHYLLOSOME. PHYLLOSOMA. *Leach. Latr. Desm.* *CHRYSOMA.* Risso.

PREMIÈRE DIVISION. — PREMIÈRE SUBDIVISION.

1. P. A LONGUES CORNES. *P. longicornis.* Pl. I. Fig. 1.

Antennæ exteriores quadruplâ longitudine pediculorum ocularium, leviter in clavarum modo desinentes. Clypeus anterior largior inferius.

Phyllosoma longicornis. Guér., *Voyage autour du monde.*

Cette espèce est longue d'environ 15 lignes depuis l'extrémité du premier bouclier jusqu'au bout de la queue ; sa plus grande largeur est de près de sept lignes ; ses antennes extérieures ont près d'un pouce et demi de longueur ; elles sont légèrement renflées au bout, composées de cinq articles portés sur un avancement du test. Les deux premiers sont presque égaux en longueur, plus épais ; le troisième est très court, et les deux derniers sont très longs, surtout le dernier. Les antennes internes sont beaucoup plus courtes que les pédicules oculaires ; le premier article est le plus long ; les deux suivants sont courts, et n'égalent pas le premier à eux deux ; le dernier porte deux filets légèrement courbés en dehors, presque aussi longs que les trois articles réunis de la tige ; l'externe est de moitié plus court que celui-ci. Le bouclier antérieur est de forme ovale, un peu plus étroit en avant et terminé en pointe ; sa partie postérieure est arrondie ; les mâchoires de la deuxième paire offrent un petit lobe au bord antérieur ; elles sont très prolongées postérieurement, transversales et arrondies. Les premiers pieds-mâchoires sont insérés au-devant et sont posés au-dessus des mâchoires ; ils sont com-

posés de trois lobes, dont l'intermédiaire, assez étroit, aminci à l'extrémité et dirigé en avant, dépasse un peu au delà du précédent. Les deuxièmes pieds-mâchoires sont composés de quatre articles, dont les deux premiers sont égaux et forment les deux-tiers de la longueur; les deux derniers sont plus petits et égaux; le terminal porte un crochet recourbé, et des poils raides et longs qui se dirigent vers sa pointe. Le premier article donne attache à un appendice flagelliforme de sa longueur. La petite lame de la hanche est de forme ovale, et porte à sa base un petit appendice foliacé; enfin on voit encore plus au-dessous un autre rudiment d'appendice en forme de petit bouton. L'extrémité de ces pieds-mâchoires dépasse un peu la hauteur du tubercule buccal. Les troisièmes pieds-mâchoires sont beaucoup plus longs, et leur extrémité atteint la hauteur des yeux. Le premier et le troisième articles sont les plus longs; à l'extrémité du premier, on voit un appendice flagelliforme; la hanche porte aussi les petites lames que nous avons observées aux deuxièmes pieds-mâchoires, et tous ces articles sont garnis de poils longs et minces. Le second bouclier est plus étroit que le premier, un peu plus large que long, anguleux dans son pourtour, et ayant, outre les pieds-mâchoires, cinq petits prolongements de chaque côté, qui forment les hanches des dix pattes proprement dites. Celles des quatre premières paires sont composées de quatre articles, outre la hanche; le premier forme à peu près le tiers de la longueur; il est terminé au côté externe par un appendice flagelliforme de deux pièces, dont l'une inarticulée forme la tige, et l'autre, contournée en dedans et composée d'un grand nombre d'articles ciliés, forme le fouet. Les deux articles suivants sont courts, surtout le troisième, et forment à peu près ensemble la longueur du premier; enfin le dernier est presque aussi long que les trois précédents, un peu renflé à son extrémité, qui semble ainsi représenter le poignet des

pattes des squilles; il est terminé par un ongle articulé, assez court, et qui peut se coucher le long de ce poignet. Ces pattes ont quelques cils le long de leurs articulations; elles sont plus longues que l'animal, surtout les secondes, qui sont les plus longues de toutes. Toutes ces pattes ont à leur hanche les petits appendices foliacés semblables à ceux des pieds-mâchoires extérieurs. Les deux dernières pattes sont très petites, et atteignent à peine le commencement des dernières nageoires caudales; elles sont aussi composées de quatre articles, dont le premier est presque aussi long que les trois autres réunis. Le second et le quatrième sont les plus courts. On voit à la base de la hanche un petit appendice conique que nous comparons à la verge des crustacés supérieurs. La queue est à peu près de la longueur du deuxième bouclier; elle est presque de la même largeur dans toute son étendue, ayant à peu près le tiers de la largeur du deuxième bouclier. Elle est formée de cinq segments diminuant un peu de largeur de chaque côté, et au bord postérieur des quatre premiers s'insèrent des fausses pattes natatoires portées sur un pédoncule d'une seule pièce, et terminées par deux lames foliacées, oblongues, arrondies au bout, très minces, et dont l'interne est profondément échancrée et présente un petit lobe étroit au côté intérieur. Le dernier segment donne insertion aux lames natatoires semblables à celles des macroures, au nombre de cinq, dont l'intermédiaire, plus étroite que le dernier segment, a trois fois sa longueur, et va en diminuant et en s'arrondissant à son extrémité. De chaque côté de cette lame médiane on voit un article court, festonné, qui donne attache aux lames latérales arrondies; la plus extérieure présente à sa base une articulation terminée en pointe, qui déborde un peu à son tiers postérieur.

Ce crustacé est entièrement diaphane, ses yeux sont bleus; il a été trouvé par M. Lesson dans les mers de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Guinée.

2. P. CLAVICORNE. *P. clavicornis.* Pl. 7.

Antennæ exteriores ferè triplici longitudine pediculorum ocularium, leviter in clavarum modo desinentes. Clypeus anterior superius et inferius eâdem ferè latitudine.

Phyllosoma clavicornis. Leach, *A gener notice of the anim. tak. by John Cranck, append.* n° 4.

Phyllosoma clavicornis. Leach. *Journal de Phys.*, 1818, avril, p. 307, f. 11.

Phyllosoma clavicornis. Latr., *Dict. d'Hist. nat.*, art. Phyllosome.

Phyllosoma clavicornis. Latr., *Encyclopédie méthodique*, t. X, p. 119.

Phyllosoma clavicornis. Desmarest, *Considérations sur l'ordre des crust.*, p. 254, pl. 44, fig. 4.

Il est long de près de quatorze lignes, et large de six lignes et demie. Ses antennes externes ont environ neuf lignes de long; elles sont renflées au bout, et sont presque trois fois plus longues que les pédicules oculaires. Le bouclier antérieur est de forme ovalaire, presque aussi large en avant qu'en arrière; toutes les autres parties de son corps ressemblent à celles du précédent, à l'exception des premiers pieds-mâchoires qui ont le lobe intermédiaire un peu moins long et plus arrondi au bout. Les pattes sont aussi un peu plus épineuses, et l'extrémité des postérieures descend un peu plus bas que le bord du dernier segment de la queue.

Ce phyllosome a été trouvé dans les mêmes localités que le précédent. Leach l'a reçu des mers d'Afrique, et nous en avons vu un individu venant des mers de l'Inde.

3. P. commun. *P. communis.* Pl. 8. Fig. 1.

Antennæ exteriores duplici longitudine pediculorum ocularium, extremus articulus non tumens. Clypeus anterior minimâ latitudine superius.

Phyllosoma communis. Leach. *A gener. notice*, etc.
Phyllosoma communis. Leach. *Journ. de Phys.*, 1818, avril, p. 307, fig. 11.
Phyllosoma communis. Latr., *Dict. d'Hist. nat.*
— Latr., *Encycl. méth.*, t. X, p. 119. 1, pl. 354, f. 1.

Il est long de près d'un pouce, et large de cinq lignes et demie. Ses antennes extérieures ont près de sept lignes de long, et sont environ deux fois plus longues que les pédicules oculaires, filiformes et non renflées au bout. Le premier bouclier est ovale, un peu plus large en arrière, rétréci en avant. Les secondes mâchoires et les premiers pieds-mâchoires diffèrent un peu de ceux des espèces précédentes; les premiers pieds-mâchoires surtout sont beaucoup plus petits, et n'ont qu'un très léger lobe de chaque côté. Les appendices du dessous de la queue sont plus courts, leurs deux lames sont moins alongées, et l'interne ne présente aucune échancrure. La nageoire postérieure est semblable à celle des espèces précédentes.

On trouve ce Phyllosome dans les mers d'Afrique et de la Nouvelle-Guinée.

4. P. semblable. *P. affinis.* Pl. 8. Fig. 2.

Antennæ exteriores pediculis ocularibus æquales. Clypeus anterior largior inferius.

Cette espèce est toujours plus petite que la précédente, et lui ressemble beaucoup au premier aspect : elle a près de dix lignes de longueur et environ quatre de largeur; ses antennes externes ont un peu plus de trois lignes,

et ne dépassent pas la longueur des yeux : elles sont terminées en pointe sans aucun renflement. Le bouclier antérieur ressemble entièrement à celui du Phyllosome commun; toutes ses autres parties sont aussi semblables, mais les deuxièmes mâchoires sont à peine échancrées au bord antérieur, quoiqu'elles soient très prolongées en arrière, et les premiers pieds-mâchoires sont tellement petits et rudimentaires, qu'on les aperçoit à peine au-devant des deuxièmes mâchoires : ils sont entiers et sans lobes ni échancrures. La nageoire du dernier segment de la queue est beaucoup plus courte ; sa lame intermédiaire atteignant à peine deux fois la longueur du segment qui la précède.

M. Lesson a rapporté plusieurs individus de cette espèce des mers de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Guinée.

DEUXIÈME SUBDIVISION. — BOUCHE SITUÉE AU MILIEU DU PREMIER BOUCLIER.

5. P. de Freycinet. *P. Freycinetii.* Pl. 9. Fig. 1.

Antennæ exteriores ferè duplici longitudine pediculorum ocularium. Clypeus anterior majori latitudine superius, in obtusâ acie inferius desinens.

Phyllosoma Freycinetii. Guérin, *Voyage autour du monde du capitaine Duperrey.* Zool., t. II, part. 2, p. 43; pl. V, fig 3.

Cette espèce remarquable est longue de près de dix-sept lignes et large de sept lignes et demie. Ses antennes externes ont six lignes de long, et dépassent les yeux de plus de la moitié de leur longueur. Le premier bouclier est plus large antérieurement, arrondi à ce point, et terminé en arrière en pointe. Sa bouche est située dans le milieu de la longueur du premier bouclier ; elle est très éloignée des deuxièmes mâchoires et des pieds-mâchoires, et semble

isolée et tout-à-fait séparée des autres pièces. Les premiers pieds-mâchoires sont assez grands, divisés en trois lobes, dont l'intermédiaire plus long et les autres égaux, ce qui lui donne à peu près la forme d'un trèfle; l'extrémité des deuxièmes pieds-mâchoires atteint à peine la bouche, tandis que, dans les espèces précédentes, elle la dépasse toujours. La queue est presque de la longueur du second bouclier; les angles postérieurs de ses segments sont terminés en pointe aiguë, surtout ceux du dernier, et les feuillets externes de la nageoire ont une petite épine en dehors et vers l'extrémité postérieure.

Ce crustacé a été trouvé par M. Lesson, dans les mers de la Nouvelle-Guinée, en août 1823.

DEUXIÈME DIVISION.

PREMIÈRE SUBDIVISION. — PIEDS POSTÉRIEURS AUSSI GRANDS QUE LES AUTRES.

6. P. A LARGES CORNES. *P. laticornis*. Pl. 9. Fig. 2.

Antennæ exteriores latissimæ. Corpus decolor, diaphanus.

Cancer cassideus. *Der Naturforcher,* cahier 17, pl. 5.

Phyllosoma laticornis. Leach. *Journ. de Phys.*

Phyllosoma laticornis. Leach. *Voyage de Cranch.*

Phyllosoma laticornis. Latr., *Nouveau Dict. d'Hist. nat.*

Phyllosoma laticornis. Latr., *Encyclopéd. méthod.*, t. 10, p. 119, pl. 354, fig. 4.

Phyllosoma laticornis. Desm., *Cons. sur les Crust.*, p. 255, pl. 44, fig. 7.

Phyllosoma laticornis. Guérin. *Voyage de Duperrey,* Zool. t. II, part. 2, p. 44; pl. 5, fig. 1.

Cette belle espèce, la plus grande que nous connaissions, a plus de deux pouces et demi de longueur; sa plus

grande largeur est d'un pouce neuf lignes; ses antennes externes ont à peine cinq lignes de long : elles sont aplaties comme le reste de son corps, d'une seule pièce, large en bas, se dilatant extérieurement en une pointe qui remonte vers la tige principale; celle-ci est un peu élargie à sa base, et se termine en pointe. Les antennes internes sont de la même longueur; leur pédoncule est formé de trois articles égaux, et le terminal porte deux filets de même longueur, dont l'externe est plus épais et courbé en dehors, mouvement que suit l'interne. Les yeux dépassent de beaucoup la longueur des antennes; ils sont de forme ordinaire. Le premier bouclier est plus large en avant qu'en arrière; son bord antérieur est presque droit, et le postérieur finit en un lobe arrondi.

La bouche est très saillante, et située comme à l'ordinaire au tiers postérieur du premier bouclier. Les deuxièmes mâchoires sont grandes, bilobées en avant, et ayant le lobe postérieur un peu plus long que le premier. Les premiers pieds-mâchoires sont assez grands : leur lobe antérieur est peu apparent; le médian est long, de la même largeur dans toute son étendue et arrondi à l'extrémité; enfin le lobe postérieur est de même longueur, mais plus de deux fois plus large, et dirigé en arrière. Les deuxièmes pieds-mâchoires sont longs, et leur extrémité dépasse la hauteur de la bouche; ils sont composés de trois articles, outre la hanche : le premier article est long, le second le plus court de tous, et le troisième, un peu plus long, est terminé, comme à l'ordinaire, par un crochet recourbé opposé à de longs poils raides. Ces pieds-mâchoires n'ont pas de fouet au premier article, comme on en a observé aux espèces précédentes; on voit seulement vers le tiers postérieur de cet article un petit appendice arrondi au bout, et qui semble articulé à sa base; c'est cette petite pièce qui semble tenir ici la place du grand flagre des précédents. Les troisièmes pieds-mâchoires sont très grands, et leur extrémité

dépasse la hauteur des yeux. Ils sont composés de quatre articles, dont les trois premiers sont presque égaux et le dernier beaucoup plus court; comme dans les deuxièmes pieds-mâchoires, ils sont dépourvus de flagre, et cette pièce est remplacée par un petit appendice semblable à celui que nous avons décrit plus haut. Ces quatre articulations sont munies de longs poils dans toute leur étendue; mais l'extrémité interne de l'avant-dernier, en face de l'articulation du dernier, donne attache à un groupe de sept à huit poils plus gros et plus courts que les autres, terminés en massue, et garnis à leur côté interne qui est en regard avec le dernier article, d'un rang de petites épines recourbées et raides : cette particularité, que nous n'avons pas observée aux espèces de la division précédente, existe chez toutes celles qui vont suivre.

Le second bouclier est deux fois plus large que long, profondément échancré en arrière, ce qui lui donne la forme d'un croissant renversé. Les pattes ont près de deux fois la longueur du corps; les premières sont les plus courtes et ne dépassent pas de beaucoup les troisièmes pieds-mâchoires. Mais les quatre autres paires sont d'égale longueur : les crochets qui les terminent sont d'inégale grandeur; ceux des premières pattes sont petits; ils sont quatre fois plus longs aux trois paires suivantes et petits à la dernière. Toutes ces pattes sont munies d'un grand fouet partant du premier article, et nous n'avons pas observé de ces petits corps lamelliformes à la base des hanches, comme il en existe aux espèces de la division précédente.

La queue est large à sa base, et va en diminuant vers l'extrémité. Son premier segment est deux fois plus long que les suivants; ils sont tous transversaux, dilatés en pointe arrondie à leurs angles postérieurs. Les quatre premiers donnent attache à deux lames natatoires qui semblent formées d'une seule pièce, divisée en deux lobes à l'extrémité, et dont le lobe interne a une petite échancrure

en dehors. La lame intermédiaire de sa nageoire terminale est presque carrée, un peu plus large en haut et légèrement échancrée en arrière ; les lames sont conformées comme à l'ordinaire.

Ce bel individu a été trouvé par M. Lesson, dans les mers de la Nouvelle-Guinée, le 3 septembre 1823. Leach l'a reçu des mers d'Afrique.

7. P. brévicorne. *P. brevicornis.* Pl. 10, et Pl. 11. Fig. 1.

Antennæ exteriores angustissimæ brevissimæ; corpus decolor diaphanum.

Phyllosoma brevicornis. Leach. *Voyage de Cranch.*
— Leach. *Journ. de Phys.*
— Latr., *Dict. d'Hist. nat.*
— Latr., *Enc. méth.*, t. 10, p. 119, pl. 354, fig. 3.
— Desm., *Cons. sur les Crust.*

Phyllosoma australis. Quoy et Gaym., *Voyage de Freycinet.*

Il a environ un pouce neuf lignes de longueur; sa plus grande largeur est de quatorze lignes. Les antennes extérieures sont minces, sans élargissement à leur base, et ayant le lobe externe très petit et peu saillant; leur longueur n'égale pas la moitié de celle des pédicules oculaires. Les antennes internes sont un peu plus longues que les externes, et conformées comme dans l'espèce précédente. Le bouclier antérieur est presque semblable à celui du Phyllosome laticorne; seulement il n'est pas tout-à-fait si transversal en avant. Les parties de la bouche sont conformées de même; seulement les deuxièmes mâchoires sont très petites, entières, sans aucuns lobes, et leur forme approche assez de celle d'un trapèze dont les angles seraient arrondis. Les premiers pieds-mâchoires sont insérés plus bas; ils sont très petits, de forme conique, et ayant leur

pointe dirigée en avant. Les autres pieds-mâchoires sont semblables à ceux de l'espèce précédente, il en est de même de tous les pieds. Le bouclier postérieur est à peu près semblable; seulement son échancrure postérieure, qui est aussi profonde, est moins large. La queue est très petite; son extrémité postérieure n'atteint pas le bord de l'échancrure du bouclier : les cinq segments qui la composent sont peu distincts, ainsi que les appendices du dessous que l'on voit à peine, et qui sont réduits à l'état de petits tubercules épais, transversaux et légèrement lobés au milieu; la lame intermédiaire du dernier segment est petite, arrondie postérieurement; ses lames latérales sont très petites, n'atteignant pas la moitié de sa longueur : elles sont arrondies en dedans, ne paraissent formées que d'une seule pièce, et semblent légèrement échancrées extérieurement.

Cette espèce varie pour la taille; nous en possédons de plus petites, et d'après la figure donnée par MM. Quoy et Gaymard de leur Phyllosome austral, qui n'en diffère pas, on voit qu'elle atteint une plus grande taille. Elle est assez commune; on la trouve dans les mers d'Afrique, de la Nouvelle-Hollande et des Grandes-Indes.

8. P. ponctué. *P. punctata.* Pl. 11. Fig. 2.

Antennæ exteriores angustissimæ. Corpus diaphanum rubro punctatum.

Phyllosoma punctata. Lesson, *Journal manuscrit de son voyage.*

Nous ne connaissons cette espèce que par le dessin que M. Lesson en a fait en mer. Elle a plus de treize lignes de long; son bouclier antérieur est large de cinq lignes, et ce qui n'a été observé dans aucune de nos espèces, le bouclier postérieur est beaucoup plus large, ayant au moins neuf lignes dans sa plus grande largeur. Il ne paraît pas échan-

cré postérieurement, et la queue est petite. Le premier bouclier est oblong, presque aussi large en avant qu'en arrière; le second est ovale, transverse. Les yeux paraissent avoir leur pédicule aussi long que le premier bouclier, et les antennes sont représentées très petites. Tout le corps est transparent, d'un blanc satiné; il est couvert, dans toute sa surface, d'une infinité de petits points d'un rouge carmin assez vif. Les yeux paraissent être d'un jaune orangé.

Cet individu a été pris dans l'Océan Equatorial, à deux degrés de latitude sud, par M. de Blosseville, officier de la corvette *la Coquille*, et dessiné par M. Lesson. Nous reproduisons fidèlement cette figure, tout en regrettant que l'individu n'ait pas été conservé.

DEUXIÈME SUBDIVISION. — PIEDS POSTÉRIEURS PLUS PETITS QUE LES AUTRES.

9. P. de Duperrey. *P. Duperreyi.* Pl. 12.

Antennæ exteriores latæ. Clypeus ferè rotundus, posticâ parte emarginatus.

Phyllosoma Duperreyi. Guérin, *Voyage de Duperrey*, Zool., t. II, p. 2, p. 46; pl. 5, fig. 2.

Il est long de seize lignes et large de treize. Ses antennes externes ressemblent beaucoup à celle du *Laticornis;* mais elles sont un peu moins larges à la base; leur extrémité atteint presque la hauteur des yeux. Les antennes internes sont aussi longues que les yeux; leurs filets terminaux sont recourbés en dehors, et l'interne, beaucoup plus étroit, est plus long que l'extérieur. Le bouclier antérieur est presque aussi long que large, de forme carrée, avec les bords arrondis et la partie postérieure échancrée. Les deuxièmes mâchoires sont très grandes, avec le lobe externe antérieur prolongé et pointu, et le lobe postérieur grand, recourbé en dedans. Les premiers pieds-mâchoires sont assez grands,

divisés en deux lobes, dont l'antérieur pointu et le postérieur presque carré. Les deuxièmes pieds-mâchoires dépassent la hauteur de la bouche; et les troisièmes sont d'une longueur presque double de celle du premier bouclier, qu'ils dépassent de beaucoup. Les premières pattes sont moins longues que ces pieds-mâchoires; les trois paires suivantes ont à peu près la même grandeur; toutes ces pattes sont armées d'épines aux articulations, et leurs divisions sont garnies de poils de diverses grandeurs. Les pattes postérieures sont petites; elles dépassent un peu la longueur de la queue. Le bouclier postérieur est beaucoup moins large que le précédent, presque carré; la queue est de la même largeur à sa naissance : elle diminue d'une manière très sensible postérieurement, et ses segments sont transversaux. Les appendices des quatre premiers sont assez longs, bifides à l'extrémité, et ne présentant pas de traces d'articulations; leurs deux branches sont accolées l'une contre l'autre. La lame intermédiaire de la nageoire terminale est plus large que longue; ses côtés descendent presque droit, se terminent par un petit angle aigu, et son bord postérieur, circonscrit entre ces deux angles, est arrondi et sinueux de chaque côté. Les lames des côtés sont grandes, de forme carrée et à angles arrondis.

Cette belle espèce a été trouvée au port Jackson, par les naturalistes de l'expédition commandée par M. le capitaine Duperrey.

10. P. de Raynaud. *P. Raynaudii.* Pl. 13. Fig. 1.

Antennæ exteriores angustæ. Clypeus anterior non posticè emarginatus, latitudine longitudinem maximè superans.

Ce Phyllosome ressemble beaucoup au précédent; il a dix lignes de long et environ huit de large. Ses antennes externes sont presque aussi longues que les yeux, assez

larges à leur base, terminées en pointe, et ayant le lobe externe assez développé, mais dirigé en angle droit. Les antennes internes sont de la longueur des yeux; leur filet terminal interne est plus long et plus mince que l'extérieur. Le premier bouclier est beaucoup plus large que long, de forme ovale, sans échancrure au bord postérieur. Les mâchoires de la deuxième paire et les premiers pieds-mâchoires sont assez grands, composés chacun de deux lobes. Le second bouclier est beaucoup plus étroit que le premier; il se rétrécit insensiblement en arrière et forme la queue, qui n'est distinguée que par ses segmens. Les appendices du dessous sont assez alongés, bifurqués; leurs lobes sont inégaux en longueur et vont en divergeant. La lame intermédiaire du dernier segment est presque deux fois plus large que longue, de même forme que dans le P. Duperreyi; mais ses angles extérieurs sont terminés par deux épines, ayant presque sa longueur. Les lames latérales sont semblables.

Cette espèce a été prise dans les mers de l'Inde, à Rangoun et à Pondichéry, par M. Raynaud, médecin de la corvette *la Chevrette*.

11. P. de la Méditerranée. *P. Mediterranea.* Pl. 13. Fig. 2.

Antennæ exteriores pediculis ocularibus longiores. Clypeus anterior ovalis, transversus; pedibus rubro-maculatis.

Chrysoma mediterranea, Risso. *Hist. nat. mérid. de l'Eur.*, t. 5, p. 88. pl. 3, fig. 9.

Il est long de près d'un pouce, et large de neuf lignes; il ressemble beaucoup au précédent pour la forme. Nous allons reproduire la description de M. Risso, en observant toutefois qu'elle est bien inexacte, car il est impossible

qu'une espèce qui ressemble autant à des individus que nous avons sous les yeux, en diffère par des organes semblables dans toutes les espèces du genre : ainsi M. Risso donne six articulations aux pédicules oculaires, six segmens à la queue, etc. : chose qui nous paraît de toute impossibilité. Voilà sa description.

« Le corps est ovale en travers, mince, très aplati, foliacé, transparent, lisse, traversé de lignes à peine apparentes, qui s'étendent de la circonférence au centre ; les antennes extérieures sont solides, bi-articulées, ornées d'une pointe en dehors ; les intérieures, moins longues, ont chacune cinq articles inégaux ; celui du sommet a deux filets inégaux. Les yeux en massue sont facettés, noirâtres, situés sur un support étroit, à six articulations presque égales ; la bouche est arrondie, jaunâtre, située au bas du disque ellipsoïde avec un petit pied-mâchoire bifide de chaque côté. La queue est subcordiforme, plus étroite que le corselet, diminuant insensiblement vers l'extrémité réunie au corps, traversée vers son milieu de six segmens dont le dernier terminé par cinq petites nageoires arrondies, les deux intermédiaires armés d'une pointe ; elle est munie en dessous de trois paires d'appendices latéraux, avec cinq pointes aiguës de chaque côté. Les pattes, au nombre de cinq paires, sont subtiles, translucides, tachées de rouge, composées chacune de cinq articles inégaux, les deux premiers garnis d'un aiguillon ; entre le troisième et le quatrième article, se trouvent de longs appendices plumeux, ciliés, très mobiles ; le dernier article finit par un seul crochet ; la dernière paire de pattes courte, quadri-articulée. Longueur, 0,024, larg., 0,030 ; séjour, surface des eaux, juin, juillet.

12. P. a front échancré, *P. lunifrons*. Pl. 13. Fig. 3.

Antennæ? Clypeus anterior quadratus, angulis obtusis, anticè emarginatus.

Latreille, *Nouv. Dict. d'hist. natur.*, 2e *édit.*, *t.* 26. *p.* 36.

Latreille, *Encyclopédie méth. Entomologie*, *t.* 10, *p.* 119.

Ph. cunifrons, Desmarest, *Cons. sur les crust.*, p. 255.

Il est long de huit lignes et large de six; le seul individu conservé dans la collection du Muséum est desséché et n'a plus d'yeux ni d'antennes. Son premier bouclier est de forme carrée, aussi large que long, échancré en avant et coupé presque carrément en arrière. Le second bouclier est beaucoup plus étroit, élargi dans son milieu et diminuant insensiblement jusqu'à la queue; les segmens de celle-ci présentent, sur leurs côtés, des dilatations en forme de triangles, et la lame intermédiaire du dernier segment est à peu près aussi large que longue à la base, légèrement rétrécie vers l'extrémité qui semble coupée carrément. Les bords latéraux de cette lame présentent dans leur milieu une petite dent peu visible. Les lames des côtés sont plus longues et de forme arrondie, avec leur bord postérieur comme tronqué. Les pattes sont épineuses.

Cette espèce a été trouvée sur la côte de Coromandel, par M. Leschenault.

EXPLICATION GÉNÉRALE DES FIGURES.

a. Yeux.
b. Antennes internes.
c. Antennes externes.
d. Lèvre supérieure ou labre.
e. Mandibules.
f. Lèvre inférieure ou languette.
g. Premières mâchoires.
h. Secondes mâchoires.
i. Premiers pieds-mâchoires.
k. Seconds pieds-mâchoires.
l. Troisièmes pieds-mâchoires.
m. Premières pattes.
n. Secondes pattes.
o. Troisièmes pattes.
p. Quatrièmes pattes.
q. Cinquièmes pattes.
r. Premier segment de la queue et ses appendices.
s. Second segment, etc.
t. Troisième segment, etc.
u. Quatrième segment, etc.
v. Cinquième segment, etc.
x. Lames terminales de la queue.

Les figures marquées de lettres majuscules sont très grossies et vues sous d'autres aspects.

ERRATA.

Pag. 1, lig. 12, Tuebzey; *lisez* Tuckey.
Pag. 5, lig. 20, pulpe; *lisez* palpe.
Pag. 12, lig. 4, pulpes; *lisez* palpes.
Pag. 14, lig. 6, Pl. I; *lisez* Pl. 6.

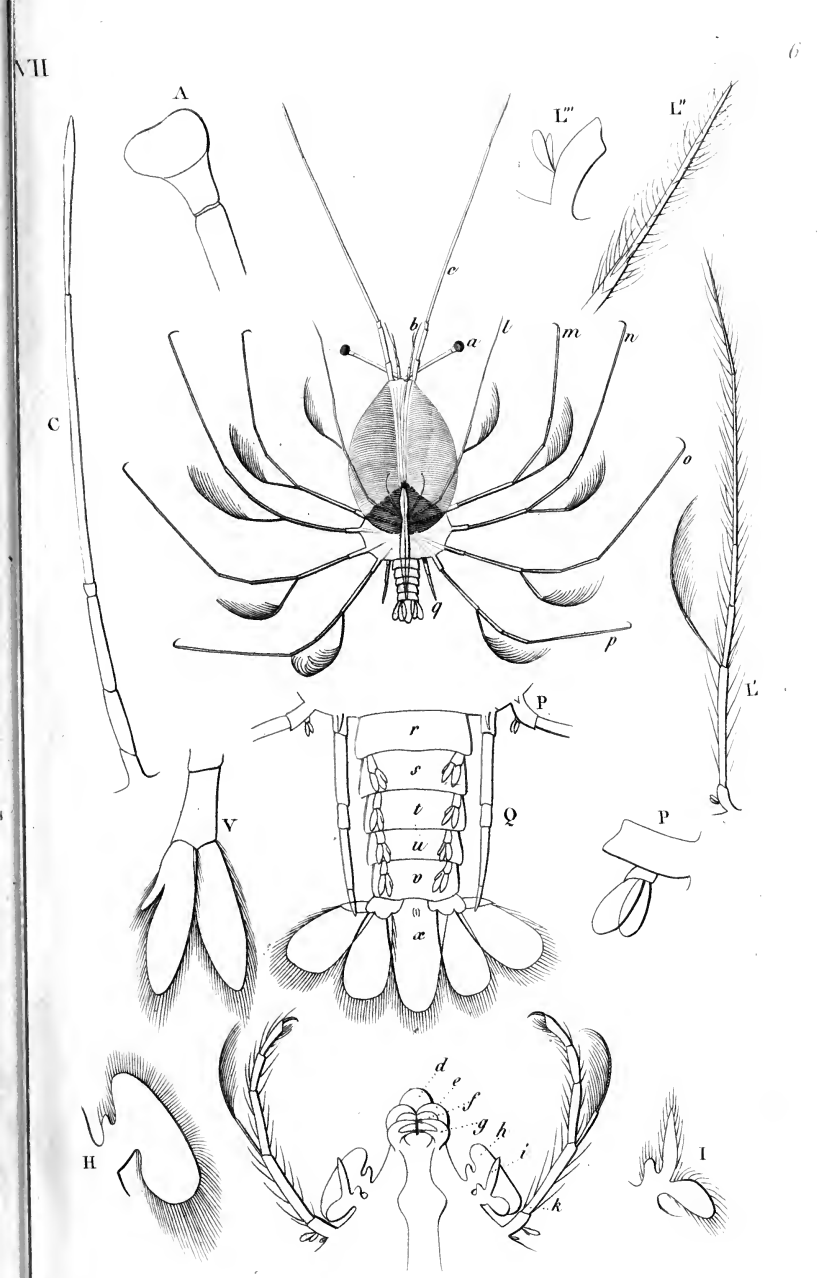

Phyllosoma *longicorne*, *Leach*.

Goutière sc. N. Remond imp.

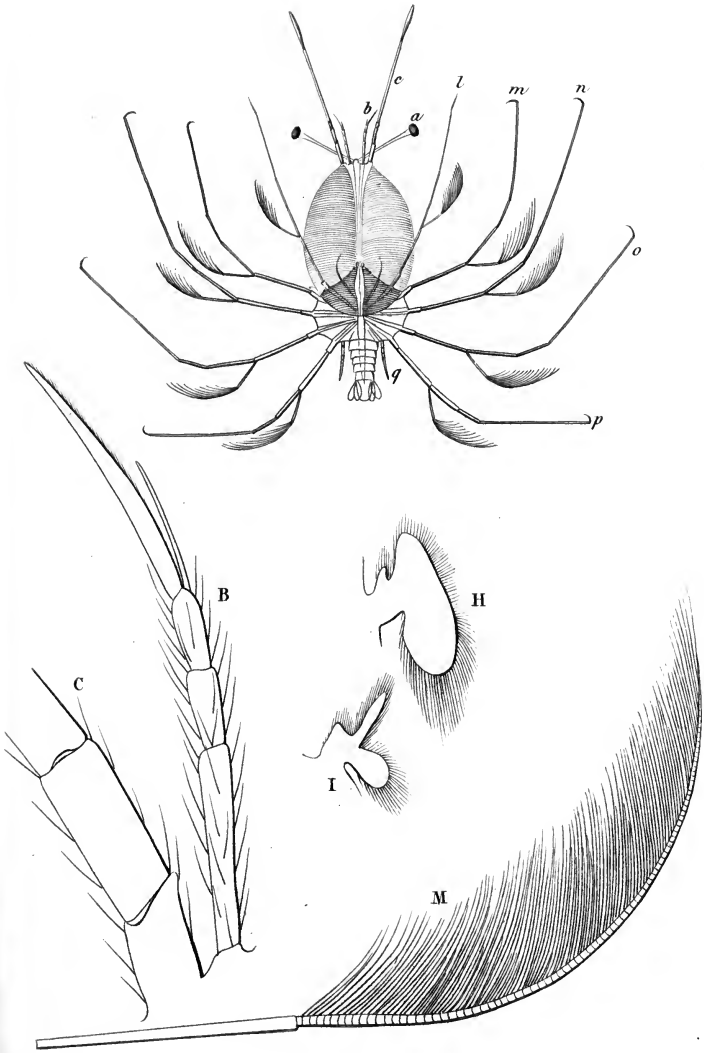

Phyllosoma *Clavicorne*, *Leach*.

Goutière sc.t *N. Rémond imp.t*

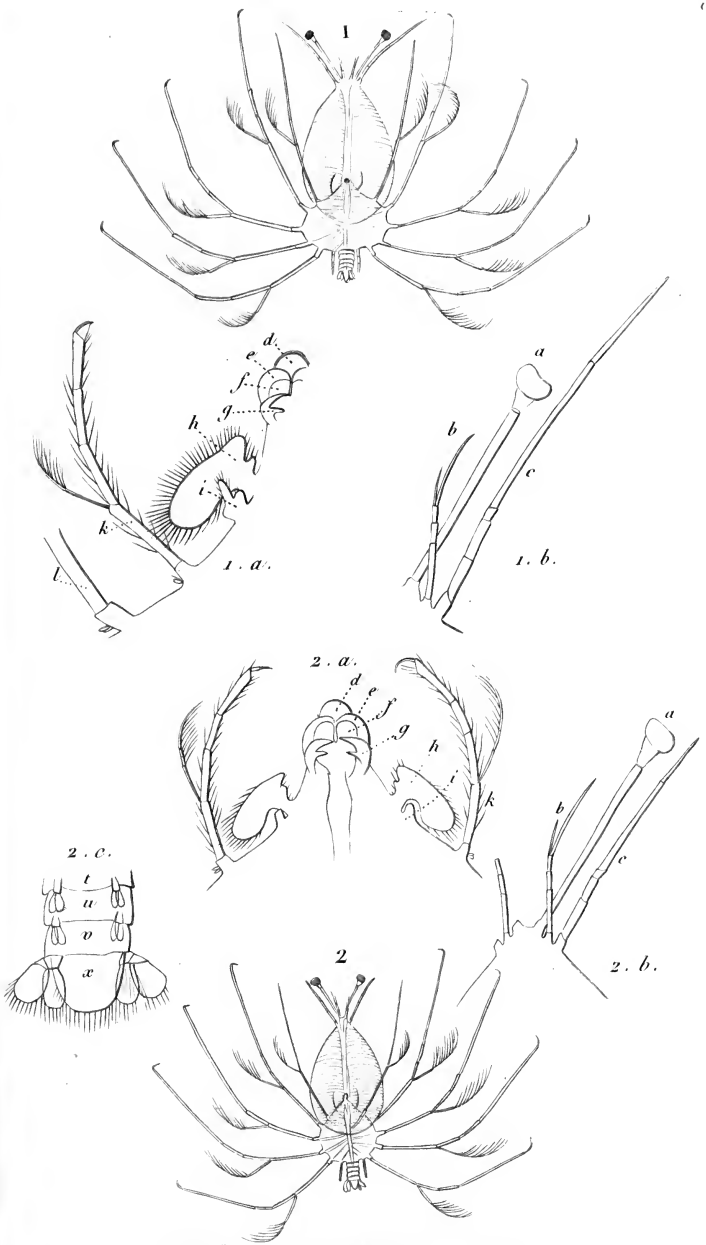

1. Phyllosoma *communis, Leach.*

2. ——— *affinis Guérin.*

lle Noiret sc.

N. Rémond imp.

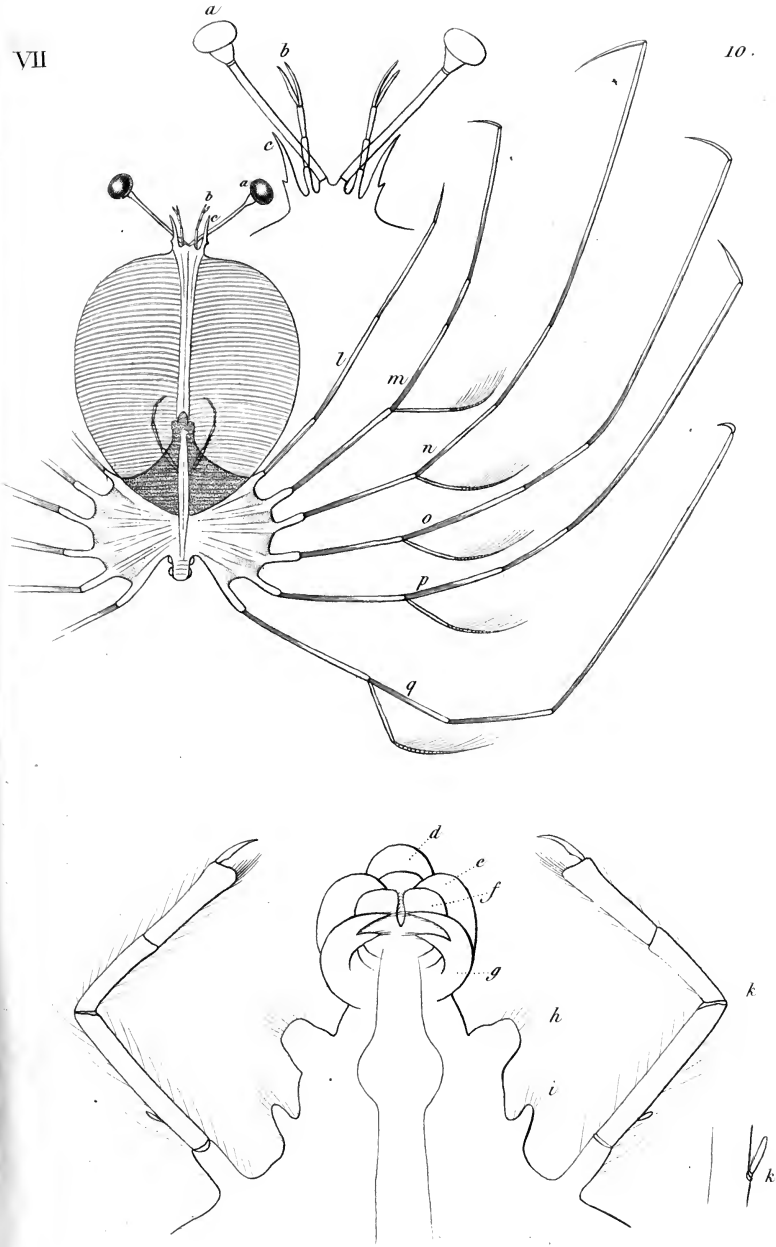

Phyllosoma *brevicorne*, Leach.

Giraud sc.

N. Rémond impr.

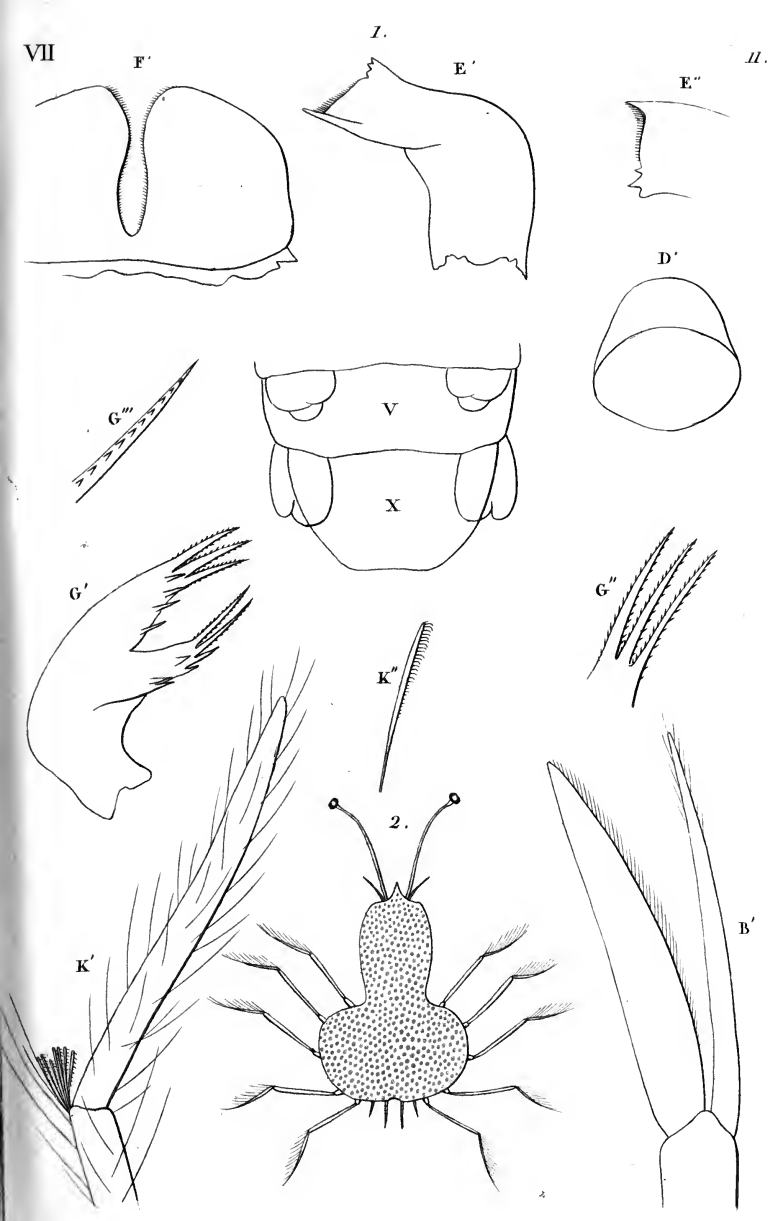

1. Phyllosoma *brevicorne*, *Leach*.
2. P. _____ *punctata*, *Lesson*.

Giraud sc. *N. Rémond imp.*

1. Phyllosoma *Reynaudii*, Guér.
2. P. _____ *mediterraneum*, Risso.
3. P. _____ *lunifrons*, Latr.

Giraud sc.

N. Rémond impr.

GÉLASIME. GELASIMUS. *Latr.*

G. de tanger. *G. Tangeri.* F. Eydoux.

G. thorace quadrato, depresso, supra plano, granulato; brunneo-virescente cyaneoque diluto. Clypeo lato, rotundato; angulis lateralibus obtusis. Pediculis ocularibus cylindricis, angulos laterales non attingentibus. Chela dextra maris validissima, lutea; carpo granuloso, digitibus angustis, depressiusculis, arcuatis, intra subdentatis. Chela sinistra, minima, rubra; digitibus obvertis, cochlæare terminatis. Pedibus depressis, villosis, subtuberculatis, brunneo viridibus pallidioribus; genubus rubris.

Long. de la carapace, 33 mill.; larg., 44 mill.; long. de la grande pince, 10 centim.; long. de la queue, 30 mill.

Nous décrivons sous ce nom une espèce entièrement nouvelle de Gélasime, qui se distingue au premier abord de toutes celles connues par sa *carapace granuleuse* et la forme de ses pinces, dont les *doigts sont très longs, étroits et courbés.*

La carapace est de forme trapézoïde, un peu plus étroite en arrière, assez plate en-dessus, épaisse, avec les côtés coupés carrément, ce qui la rend cubique; elle est d'un brun verdâtre assez foncé, lavé de bleu, avec quelques teintes jaunâtres en avant; sa surface supérieure est fortement chagrinée dans toute son étendue; mais les petits tubercules qui la hérissent sont surtout abondants sur les régions branchiales, lesquelles sont séparées des régions moyennes par des lignes enfoncées longitudinales, représentant assez bien la lettre H. Le bord antérieur a ses angles

peu saillants; le chaperon est de largeur moyenne, et placé entre deux petites échancrures qui correspondent aux points où les pédoncules oculaires prennent naissance; ceux-ci n'atteignent point les angles de la carapace, et ne sont point terminés par une épine. Les parties latérales inférieures du thorax, celles qui sont en rapport avec les pieds-mâchoires, sont fortement granulées. L'abdomen est étroit (nous n'avons observé que les individus mâles); il se compose de sept articles, dont les deux premiers sont de moitié plus étroits que les autres. Les pieds sont de la couleur de la carapace, mais plus pâles à l'extrémité; ils présentent quelques points granuleux disposés en lignes à la face inférieure de la jambe, et leurs tarses sont comprimés et garnis à leurs bords de poils assez longs et assez serrés. La grande pince, qui seule en est dépourvue, est placée, ainsi que nous l'avons vérifié, tantôt à droite, tantôt à gauche : elle nous a fourni quelques bons caractères pour la distinction de notre espèce. Les doigts sont très longs, courbés, étroits, et ne présentent de tubercules qu'à leurs bords correspondants. Le doigt fixe dépasse le mobile, et est un peu plus large que lui; il n'a sur son poignet que quelques points en saillies assez rares. On ne remarque ni sur ses bords, ni sur la jambe et la cuisse, ces dentelures si caractéristiques qui existent sur le Gélasime Maracoani.

Nous ne pouvons dire si la femelle a ses pinces égales, comme cela se voit chez quelques-unes des espèces connues. Nous ignorons aussi quelle est la forme de son abdomen; nous ne possédons présentement que le mâle : c'est celui que nous avons figuré. Les dimensions que nous en avons données sont celles que nous a offertes le plus beau de nos individus.

Les caractères du Gélasime de Tanger une fois établis, nous devons dire maintenant en quoi ils diffèrent de ceux des espèces décrites qui l'avoisinent : c'est ce que nous essaierons de faire en peu de mots.

Parmi les Gélasimes, il s'en présente seulement trois qui pourraient être confondus avec le *Gelasimus Tangeri :* ce sont les *Gelasimus maracoani*, *vocans* et *pugilator* de Latreille. Les deux derniers ont la carapace lisse ; ce premier point suffirait pour les faire distinguer, si la forme des pinces, celle du chaperon, etc., ne venaient s'y joindre. Les doigts sont plus courts et plus courbés chez le Vocans et plus larges chez le Pugilator, et ces espèces sont américaines.

Quant au *Gelasimus maracoani*, que M. Desmarest (Considérations générales) indique comme ayant la carapace fortement chagrinée, nous avons vérifié que ce caractère n'est point exact ; et, en admettant qu'il existe quelques aspérités, il est certain qu'elles sont fort peu sensibles.

D'ailleurs, si cette considération est assez peu importante, nous avons la forme de la pince, celle du chaperon et la longueur des pédoncules oculaires, qui nous permettent d'établir une caractéristique différentielle certaine. Les doigts sont très élargis et fortement tuberculeux chez le Maracoani ; ils sont longs, grêles et presque lisses chez le Tangeri : celui-ci ne présente point de dentelures sur le poignet, la jambe et la cuisse, et ses yeux n'atteignent point, comme chez le Maracoani, les angles externes de la carapace. Ces mêmes angles sont assez obtus sur le Tangeri, et son chaperon n'est point rétréci comme celui du Maracoani. Enfin, celui-ci est encore d'Amérique.

Nous avons trouvé notre Gélasime sur la côte de l'empire de Maroc, dans la rade de Tanger. Cette ville, comme on le sait, est située au détroit de Gibraltar, à l'entrée de la Méditerranée, localité qu'il importe de noter, car jusqu'à présent aucun Gélasime n'a été mentionné provenant de la mer Méditerranée ; tous ceux que l'on possède viennent de l'Océanie, de la mer des Indes, de celles d'Amérique ou de la mer Rouge. C'est dans cette dernière, et non dans la partie de la Méditerranée qui borde l'Égypte, que M. Ruppel

a trouvé le *Gelasimus Tetragonon* de Herbst, que M. Guérin a mentionné et figuré dans le voyage de la *Coquille*, lequel, soit dit en passant, existe également dans l'Inde.

Nos Gélasimes ont été pris, à marée basse, vers le fond de la rade de Tanger, à l'embouchure d'une petite rivière. Ils se trouvaient en très grand nombre dans la vase que la mer, en se retirant, laissait à découvert. Ils sont bons à manger, et tellement abondants, que, dans l'espace d'une heure, les matelots de la frégate la *Victoire*, sur laquelle nous étions alors embarqué, en avaient rempli deux grands paniers.

F. Eydoux.
Novembre 1834.

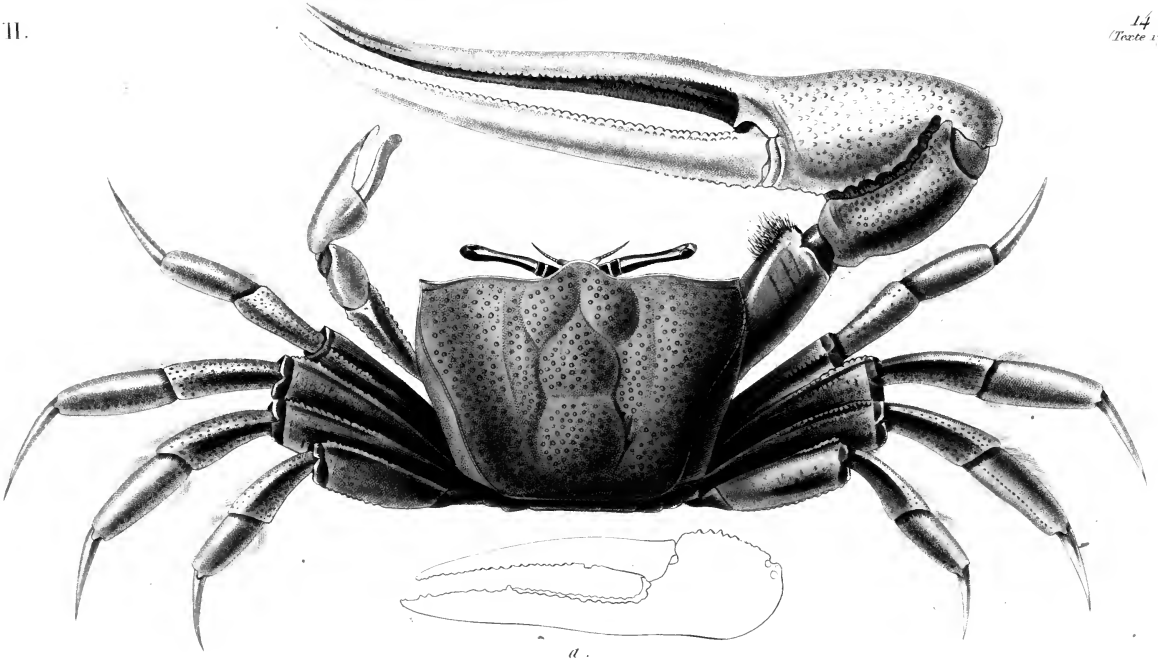

Gelasimus *Tangeri* (F. Eydoux.)

DE L'ORGANISATION DES CIRRIPÈDES,

ET

DE LEURS RAPPORTS NATURELS AVEC LES ANIMAUX ARTICULÉS;

PAR G.-J. MARTIN-SAINT-ANGE,

Docteur en médecine, chevalier de la Légion-d'Honneur, etc.

(Extrait d'un mémoire inséré dans le Recueil des savants étrangers.)

Si l'on cherche à résumer ce qui est relatif à la simple classification des Anatifes, on voit combien les auteurs ont été partagés sur la détermination du rang que ces animaux doivent occuper. Sans le moindre doute on aurait évité toutes les confusions qui en sont résultées, si l'on avait voulu établir par des comparaisons et des rapprochements convenables, les rapports qui existent entre les organes des Anatifes et ceux des autres animaux articulés. C'est cette lacune que nous avons cherché à remplir dans notre mémoire et dont voici le résumé.

Des téguments des Anatifes.

Suivant les espèces, la première enveloppe est tantôt solide, tantôt formée de plaques ou de coquilles, tantôt enfin elle est entièrement dépourvue de parties écailleuses. La fente qui existe entre les valves, et par où sort en grande partie le corps de l'Anatife, se ferme lorsque l'animal rentre dans son manteau; les bords des valves se joignent alors très exactement dans toute leur étendue, sans laisser apercevoir au dehors la moindre partie du corps de l'animal.

Le pédicule des Anatifes n'est jamais garni de plaques écailleuses: on y remarque toujours des duplicatures; des rides transversales indiquent sa nature contractile et les

changements de dimensions qu'il peut éprouver suivant certaines circonstances. Au-dessous de cette première enveloppe générale, on trouve une seconde membrane peu adhérente à la première, mais d'une nature différente, suivant qu'on l'étudie dans la partie renflée ou dans le pédicule de l'Anatife. Dans le premier cas, la membrane qui tapisse l'intérieur des valves est translucide, mince et noirâtre; elle se porte vers le pédicule, d'une part, et s'étend, de l'autre, jusque sur les bords libres des valves; là elle adhère fortement pour se replier ensuite sur elle même, comme le font les Séreuses, et forme ce que l'on appelle la cavité du manteau, la membrane réfléchie étant le manteau proprement dit.

Les parois du second tube cylindrique, renfermées dans le pédicule à enveloppe cornée, sont musculaires; on y remarque des fibres longitudinales très prononcées, et des fibres transversales ou circulaires moins fortement dessinées: toutes ces fibres s'arrêtent au point où le pédicule commence à s'élargir pour former le renflement qui contient le corps de l'Anatife. On voit clairement que la paroi du second tube cylindrique du pédicule se continue avec celle qui constitue le manteau, et cependant la structure anatomique est différente, du moins en apparence; car en examinant plus attentivement, on aperçoit que les fibres musculaires sont comme surajoutées à cette seconde paroi du pédicule. Malgré la continuité de ces enveloppes membraneuses, il n'existe point de communication entre la cavité du manteau et celle du second cylindre du pédicule. Ce fait important n'a pas été signalé par les anatomistes qui ont admis une communication libre[1].

[1] Les belles préparations en cire que l'on voit dans les galeries d'anatomie comparée, au Jardin des Plantes de Paris, montrent précisément les œufs cheminant du pédicule vers le manteau, comme s'il existait une communication libre entre ces deux cavités, ce qui est anatomiquement inadmissible, d'après nos recherches.

Il y a plus, c'est que la cavité du second cylindre du pédicule n'a même point d'issue dans l'arrière-cavité du manteau, c'est-à-dire dans l'espace compris entre les deux feuillets réfléchis de la même membrane; car une cloison excessivement mince, mais visible, existe au point où le pédicule se renfle, ce qui intercepte évidemment toute communication. D'après cela, on doit conclure que ce qui se trouve logé dans le pédicule ne saurait passer dans une autre cavité. Cependant nous avons remarqué que la substance bleue du pédicule se retrouvait dans le manteau, et que la quantité de grains ovoïdes renfermés dans le pédicule est très variable, suivant qu'il y a plus ou moins de substance analogue dans le manteau. Cette circonstance remarquable, qui fait voir qu'il existe réellement une voie de communication autre cependant que celle admise généralement, méritait un examen anatomique particulier. Les recherches auxquelles nous nous sommes livré à cet égard, paraissent nous avoir fourni une explication satisfaisante. En effet, nous avons trouvé qu'il existe, dans la seconde membrane qui tapisse la partie renflée de l'Anatife, un canalfort long, qui va du pédicule à l'extrémité des valves, et qui longe tout le bord postérieur de l'animal. C'est par ce canal que l'injection poussée dans le centre du pédicule est parvenue *souvent* jusque dans la cavité du manteau. Nous y avons plusieurs fois aussi aperçu des grains bleus, surtout dans la partie la plus évasée qui correspond au pédicule; c'est donc par cette espèce d'oviducte, et non par une communication directe, que les granulations passent du pédicule dans la cavité du manteau : elles ne peuvent pas y arriver par un autre conduit, car nous savons qu'il n'y a pas de communication possible entre les deux cavités.

Les enveloppes que nous venons de décrire ne sont pas les seules destinées à recouvrir le corps de l'Anatife : il existe une troisième tunique propre, qui est appliquée

immédiatement sur le corps de l'animal, et qui se continue même avec la partie cornée des cirres. Cette troisième membrane (JJ, fig. 2, pl. 15) isole entièrement le corps de l'Anatife, et ne laisse pour toute communication avec la cavité du pédicule, qu'un vaisseau longitudinal (*b*) destiné à nourrir ce dernier et les œufs qu'il contient. Ainsi, le corps de l'Anatife est recouvert immédiatement par une enveloppe propre, puis par une seconde membrane qui forme la cavité du manteau en se repliant sur elle-même, et enfin par les coquilles ou une enveloppe cornée. Toutes ces membranes s'insèrent sur le bord de l'échancrure des valves et sur le muscle qui sert à rapprocher les bords libres de l'ouverture du manteau.

Le corps de l'Anatife, retiré de sa cavité, présente sur les côtés plusieurs sillons qui correspondent au nombre des pieds : chaque segment ou anneau du corps soutient une paire de pattes (Pl. 16, fig. 6, 16, 17). Chaque pied est composé d'une partie cylindrique non articulée et garnie de soies, sur laquelle se trouvent deux prolongements cornés, de forme aplatie, articulés un grand nombre de fois, et se terminant en une pointe très fine et garnie de soies à chaque articulation. Ces prolongements, que l'on a appelés cirres, sont tantôt plus longs, tantôt plus courts que la partie cylindrique qui les supporte, suivant les espèces d'Anatifes que l'on examine. Ainsi, l'espèce la plus commune (Pl. 16, fig. 17) a les cirres beaucoup plus longs que le corps cylindrique qui les supporte ; l'inverse a lieu chez l'Anatife sans coquille, nommée improprement Triton. Le nombre des branchies varie aussi suivant les espèces; l'Anatife commune en a quatre seulement ; celle à oreilles (*Lepas aurita, Gm.*) en a seize; l'Anatife à enveloppe cornée jaune, ou le Triton, en a quatorze, dont quatre à la base de chaque pied-mâchoire, etc., etc.

Description des muscles.

Le dos de l'Anatife est recouvert par un muscle peaucier qui l'enveloppe entièrement : les fibres de ce muscle, en se portant vers les pieds, se divisent en autant de faisceaux qu'il y a de membres articulés (Pl. 16, fig. 16) ; les petits tendons qui en résultent se croisent au devant de la ligne médiane, et de manière que les tendons provenant du côté gauche du corps font mouvoir les pattes droites, et vice versâ.

Le muscle peaucier envoie en outre des prolongements de fibres qui s'attachent sur le pourtour des muscles transverses des valves, lesquelles servent à porter le corps de l'Anatife hors de la cavité du manteau. Au-dessous de ces muscles larges, on en trouve deux très petits (jj), longs et étroits, placés de chaque côté de la ligne médiane, et servant à relever la lèvre supérieure et les mandibules. Immédiatement au-dessous de ces petits muscles, se trouvent les deux ganglions nerveux qui entourent l'œsophage et qui constituent ce que l'on a nommé le cerveau. Viennent, après cela, six autres muscles, trois de chaque côté, destinés à faire mouvoir les trois paires de mâchoires. Ces muscles prennent leur point fixe sur un tendon à extrémités charnues qui traverse de part en part le renflement supérieur de l'Anatife, dans un point libre situé entre la bouche et l'estomac. Enfin, le gros muscle (S) qui sert à rapprocher les deux valves, est aussi le point où convergent la plupart des fibres musculaires de l'Anatife.

Organes de la digestion.

Bouche. — Cette partie est dirigée en bas, si l'on admet la position constamment renversée de l'Anatife. Elle est au contraire dirigée en haut, et placée au-dessus de l'esto-

mac, si l'on fait attention que le pédicule peut rendre cette position possible en se contractant fortement d'un seul côté, ou bien en supposant que l'Anatife soit implantée sur un morceau de bois flottant. Dans tous les cas, la courbure que présente le corps des Anatifes pédiculées fait que l'extrémité buccale se rapproche beaucoup de l'orifice anal.

Lorsque la bouche est isolée des parties environnantes, elle présente un renflement considérable que l'on pourrait regarder comme étant la tête; cependant on n'y distingue qu'une lèvre supérieure, des mandibules, trois paires de mâchoires et une petite langue. Toutes ces pièces ont de l'analogie avec celles qui composent la bouche des Crustacés en général, et plus particulièrement avec celles des Phyllosomes (Pl. 15, fig. D″). La bouche des Anatifes est soutenue par un pédicule étroit, cylindrique, long d'environ une ligne, et entouré d'un muscle constricteur à fibres très apparentes, qui représente parfaitement un œsophage. Dans sa cavité, il est garni d'une membrane cornée, analogue à celle qui constitue les mandibules : cette membrane se continue d'une part avec la lèvre supérieure, de l'autre elle se termine dans l'estomac en s'évasant comme une cloche. Cette singulière disposition de la membrane interne de l'œsophage rend compte de la forme toujours bombée que présente l'estomac, puisque ses parois se trouvent appliquées sur l'évasement corné du tuyau œsophagien qui sert à boucher les sinus de l'estomac.

Immédiatement après l'œsophage, vient un renflement considérable d'une forme un peu conique, hérissé d'éminences comparables aux globules pulmonaires des grenouilles. La coloration de l'estomac, à l'extérieur, ressemble beaucoup à celle du foie; elle est due en effet à une couche de substance glanduleuse que l'on a comparée à la substance grise de ce dernier organe. En admettant cette analogie, il faut aussi admettre que la sécrétion biliaire

n'est point conduite dans le canal digestif par un appareil particulier; on ne retrouve ici aucun vaisseau, aucun vestige de canal hépatique; de telle sorte, que si la sécrétion de la bile peut s'effectuer dans la substance grise qui entoure l'estomac, ce n'est que par transsudation ou par une infinité de petits conduits imperceptibles. Outre la partie renflée que nous venons de décrire, il existe encore une espèce d'appendice stomacale, un véritable prolongement renflé et bilobé, communiquant avec la première cavité de l'estomac par un pédicule étroit et fort court. La structure, la forme générale, la coloration et la disposition mamelonnée de la surface extérieure de cette partie sont tout-à-fait semblables à celles de l'estomac, et doivent être regardées comme faisant partie du même organe. La cavité de l'estomac et de son appendice est parsemée d'une multitude de petits enfoncements ou poches, qui correspondent aux saillies mamelonnées de la surface externe. On ne distingue aucune espèce de tunique interne ou de membrane muqueuse, si ce n'est un feuillet excessivement mince que l'on peut détacher par la macération: encore n'est-ce que partiellement que l'on obtient ce résultat.

L'intestin qui fait suite à l'estomac est très évasé à son origine; il se rétrécit bientôt en forme de cône, se contourne de manière à décrire une *S* italique, et, avant de se terminer par l'anus, il se dilate pour former un petit rectum. Toute la cavité de l'intestin présente des parois lisses, sans aucune espèce de valvules ni de replis: seulement la membrane interne est plus distincte que dans l'estomac. Mais ce qu'il y a de remarquable dans cet intestin, c'est la présence d'un second tube en forme de cornue, évasé par le haut, rétréci et terminé en cul de sac par le bas. Ce second tube ne paraît pas avoir de connexions immédiates avec les autres parties; il est libre de toute espèce d'adhérence et comme flottant dans une autre cavité. Son extrémité supérieure, qui correspond à

l'estomac, présente la même disposition que le bord frangé du pavillon de la trompe de Fallope chez les vertébrés; chaque prolongement est terminé par un renflement plus ou moins volumineux, et va se loger dans l'une des petites cavités stomacales. C'est par ce seul moyen que cette cornue membraneuse, à parois minces et transparentes, se soutient dans la cavité intestinale, quoique toujours remplie de matières alimentaires qui la rendent plus lourde (Pl. 16, fig 5).

Appareil de la circulation du sang.

Depuis Poli, anatomiste italien, on a répété que les Anatifes ont un cœur et des vaisseaux; cependant, malgré la plus grande attention et le plus vif desir que nous avions de découvrir l'organe central de la circulation, il nous a été impossible de retrouver un véritable cœur. Toutefois il existe sur le dos de l'animal une espèce de vaisseau dorsal, renflé irrégulièrement en plusieurs points, et aboutissant aux conduits vasculaires qui existent dans chaque pied. Ces conduits ne sont pas de véritables vaisseaux à parois distinctes; ils sont creusés dans la substance même des organes, et peuvent être comparés aux trachées des insectes. Les branchies semblent aussi traversées par des ramifications vasculaires, mais elles n'ont aucune espèce de tunique propre, et rentrent dans les conditions des doubles conduits existant dans les pieds. Enfin, le canal antérieur du pédicule est le seul que l'on puisse nommer vaisseau, à cause de sa forme cylindrique et de son isolement. Cuvier, qui le regardait avec raison comme le vaisseau nourricier du pédicule, l'a décrit et figuré avec soin dans son Mémoire sur les Mollusques Cirripèdes.

Du système nerveux.

L'illustre auteur du règne animal a comparé la disposition des ganglions nerveux des Anatifes à l'appareil sensitif des Articulés. En effet, une série de renflements nommés ganglions est située par paires sur la partie antérieure du canal digestif. Leur nombre, leur forme et leurs rapports méritent d'être indiqués avec soin, à cause de plusieurs inexactitudes qui se rencontrent dans les planches qu'on a données.

Les deux premiers ganglions, que l'on a nommés cervicaux, se réunissent sur l'œsophage par un petit cordon nerveux très court (Pl. 16, fig. 7). De ces ganglions et de la partie nerveuse qui les réunit, partent trois branches, une de chaque ganglion, et la troisième, très mince, du corps nerveux médian. Ces nerfs se distribuent à tous les muscles de l'Anatife; de l'autre côté, les ganglions représentant le cerveau donnent deux grosses branches qui, en se portant vers la ligne médiane, entourent et circonscrivent le canal alimentaire. Dans ce trajet d'environ 2 lignes 1/2, ces nerfs fournissent un petit filet pour chaque glande salivaire, et un ramuscule qui va à l'œsophage. Un peu plus bas, ils donnent une branche anastomotique, allant toujours de chaque côté à un ganglion non encore indiqué, et qui est situé plus profondément sur les côtés de l'estomac et au-dessous des vésicules salivaires. D'après leur position, on pourrait nommer ces ganglions *cervicaux*. Ils envoient une branche assez forte qui se dirige vers les pattes, se rapproche de la ligne médiane et se réunit avec les branches provenant du cerveau, en formant un ganglion de chaque côté. De cette seconde paire de ganglions, partent plusieurs branches, les unes internes, allant à l'estomac, les autres externes, au nombre de deux, allant aux pieds-mâchoires. Il faut ici remarquer que de tous les pieds des Anatifes, la

première paire, qui représente à elle seule les six pieds-mâchoires des Crustacés décapodes, a au moins deux branches nerveuses pour un pied, tandis que tous les autres pieds n'ont qu'un rameau nerveux qui se subdivise en deux filets, un pour chaque cirre. Environ une ligne et demie au-dessous de la seconde paire de ganglions, se trouve la troisième paire, dont les renflements nerveux, très rapprochés les uns des autres, sont presque confondus, et donnent une branche assez forte aux pieds qui leur correspondent. La quatrième et la cinquième paire de ganglions se forment à des distances plus rapprochées. De tous ces ganglions naissent, outre les branches destinées aux pieds, de petits ramuscules qui se distribuent aux organes de la digestion et à ceux de la génération. Enfin, la sixième paire de ganglions se confond presque avec la précédente. Les deux renflements qui la constituent sont entièrement réunis, et donnent naissance à quatre grosses branches destinées aux deux dernières paires de pieds; ce qui n'avait pas encore été indiqué. On a aussi figuré et dit que le prolongement *proboscidiforme* qui existe entre les derniers pieds ne reçoit qu'un filet nerveux, tandis qu'il y a deux branches nerveuses pour les prolongements qui se détachent du milieu des deux branches destinées à la dernière paire de pieds. Ce fait peut être de quelque valeur et devient ici important à noter sous le rapport de la disposition symétrique du système ganglionaire et de sa dualité complète.

Appareil de la génération.

La substance granuleuse, de couleur bleu de ciel, qui se trouve dans le pédicule des Anatifes, se voit aussi dans le manteau. Or, tous ces grains, vus au microscope, offrent une forme régulière ovoïde, d'un volume plus ou moins grand, suivant l'époque de leur développement. Ceux contenus dans le pédicule sont toujours plus petits que ceux

renfermés dans le manteau [1]. Cette différence est surtout remarquable lorsqu'on examine le tissu lamineux d'un pédicule en apparence vide; les ovules sont alors très petits et enveloppés dans quelques replis membraneux très minces et de forme variable (Pl. 15, fig. 1). Il n'y a donc aucun doute que ce soient là les œufs des Anatifes, et que le pédicule soit la partie de l'animal correspondante à la queue de certains Crustacés. Quant à l'appareil générateur mâle de ces animaux hermaphrodites, l'étendue considérable qu'il occupe, et sa structure remarquable, sont tellement extraordinaires, qu'il a induit en erreur tous les anatomistes qui ont cru y reconnaître les œufs. Les testicules des Anatifes sont placés de chaque côté du canal digestif, depuis l'estomac jusqu'à l'anus, et depuis le dos jusqu'à la base des pieds. Toutes les granulations blanches qui les composent sont soutenues par un pédicule, et réunies en groupes par des ramifications allant toutes aboutir à un tronc commun très apparent. Pour bien étudier cet appareil glanduleux, il faut couper l'animal en deux parties égales, et sur la ligne médiane; on relève ensuite la moitié de chaque paroi intestinale, et l'on voit alors une préparation des plus achevées (Pl. 16, fig. 6). Un gros tube serpentin, dont la grosse extrémité est située sous l'estomac, se contourne plusieurs fois, diminue de calibre à mesure qu'il approche de l'anus, et, lorsqu'il y est arrivé, se réunit avec celui du côté opposé. Le canal qui en résulte va s'ouvrir à l'extrémité du prolongement en trompe. Dans tout son trajet, le tube serpentin ne reçoit aucune branche; le ren-

[1] Lamarck dit au contraire, page 381 de son Histoire naturelle des animaux sans vertèbres : « Les Anatifes reçoivent dans leur tube les œufs qui « se séparent de leur double ovaire. Ils s'y perfectionnent, et comme ce « tube n'est pas simple et qu'il a des parties musculeuses à l'intérieur, « les œufs remontent ensuite dans la coquille et sont rejetés au dehors. » Dans tout cela il n'est point dit par quelles voies les œufs cheminent, ni où sont placés les ovaires.

flement supérieur seulement reçoit deux ou trois troncs provenant de la réunion des pédicules glanduleux. Il est si facile de suivre ces branches jusqu'aux granulations, que l'on a peine à croire qu'on ne les ait pas observées avec exactitude. Cependant on a dit que tous les troncs blanchâtres offraient des orifices béants pour recevoir les œufs. Cuvier a même dessiné plusieurs de ces troncs principaux, ouverts du côté des granulations, qu'il avait prises pour des œufs, parce qu'il lui importait alors de les faire sortir de ce lieu. Mais il suffit, pour se convaincre de la non-existence de ces orifices béants, de faire macérer une moitié de la préparation : alors on voit plus distinctement encore que tous les grains sont soutenus par des pédicules, comme une grappe de raisin.

D'après cela, il demeure bien établi que l'appareil glanduleux dont il vient d'être question est le véritable testicule, et que le tube serpentin représente la vésicule spermatique. Cela est d'autant plus exact, que nous avons souvent remarqué que cette vésicule séminale est vide à certaines époques, et que cette vacuité ou cette atrophie ne coïncide ni avec la disparition, ni même avec la diminution sensible du volume des granulations.

Des rapports naturels des Cirripèdes, et du rang qu'ils doivent occuper dans la série animale.

Avant de discuter et d'établir les rapports qui existent entre certains Articulés et les Anatifes, nous allons assigner les caractères généraux des Cirripèdes.

Toutes les espèces de cette classe sont fixées, les unes par un pédicule (elles constituent les Anatifes proprement dits), les autres sans pédicule (ce sont les Balanes). Une enveloppe nommée manteau renferme le corps, qui présente des traces évidentes de divisions circulaires ou anneaux. La bouche est composée de mâchoires latérales ; l'estomac

est boursoufflé par une multitude de petites cavités qui paraissent remplir les fonctions du foie ; l'intestin simple, en général, présente une cornue membraneuse, renfermée dans la cavité intestinale. Il existe, le long du ventre, des filets nommés Cirres, disposés par paires, composés d'une multitude de petites articulations ciliées, représentant des espèces de pieds ou de nageoires, comme celles qu'on voit sous la queue de plusieurs Crustacés. Entre les deux derniers cirres, est un long tube charnu et annulé qui sert à porter la liqueur spermatique sur les œufs ; à la base de ce tube, et vers le dos, est l'ouverture de l'anus. La disposition du corps fait que les cirres sont toujours placés à l'orifice de leur enveloppe, et la bouche dans la cavité qui les renferme. Le système nerveux forme sous le ventre une série de ganglions bien symétriques.

La circulation se fait dans des cavités sans parois distinctes ; il y a un vaisseau dorsal double, mais point de cœur proprement dit. Les branchies sont toujours situées sur les parties latérales du corps, et fixées à la base des pieds. L'ovaire est situé dans le pédicule (chez les Anatifes). Les testicules sont placés sur les parties latérales du tube digestif ; leurs glandes, séparées et granuleuses, versent la sécrétion spermatique dans un double canal serpentin, qui est le réservoir, ou l'analogue de la vésicule séminale ; ces deux vésicules se terminent en se joignant par un petit canal très mince qui se prolonge dans le tube terminal pour s'ouvrir à son extrémité.

Nous devons maintenant, en nous appuyant sur les faits précédemment exposés, rechercher avec quels animaux les Cirripèdes offrent les rapports les plus multipliés et les plus intimes, et par suite déterminer quel rang ils doivent occuper dans la série animale.

Lamarck, en cherchant leur classement, les rejetait évidemment des Mollusques, parce qu'il y voyait un système ganglionaire, des pieds articulés à peau cornée, et plusieurs

paires de mâchoires ; d'un autre côté, le rapprochement qu'il en faisait avec les Annélides ne lui paraissait pas naturel. L'existence du manteau, l'absence de faisceaux de soies et d'anneaux transverses qu'il ne retrouvait pas sur le corps des Anatifes, en étaient la cause. Enfin, il pensait que des animaux qui n'ont point de tête, point d'yeux, et dont le corps se trouve enfermé dans une véritable coquille, ne pouvaient être non plus des Crustacés.

Cependant, malgré l'exactitude de ses vues, le célèbre auteur de l'ouvrage sur les animaux sans vertèbres n'a pas cru devoir placer les Cirripèdes dans la grande classe des Articulés ; cela tient, il nous semble, au peu de valeur qu'il a donné aux différentes analogies, surtout à celles qui existent sous les rapports anatomiques et physiologiques. Ainsi, un point de départ plus stable acquiert plus de valeur que toute configuration extérieure.

Le système nerveux ganglionaire, symétriquement placé sur le canal digestif des Cirripèdes, conduit déjà à un changement d'organisation qui sert à généraliser la classe des Articulés. La disposition articulée des pieds, celle du corps qui, quoique moins évidente, est cependant assez sensible, montre aussi que la nature passe ici d'un degré d'organisation à un autre ; la disposition de la bouche offre une analogie qui s'étend non-seulement à la forme, mais qui va même jusqu'au nombre des pièces que l'on retrouve chez quelques Crustacés ; la ressemblance de la circulation avec celle d'un grand nombre d'Articulés, l'existence de branchies à la base des pieds, comme chez les Crustacés, et enfin quelques autres rapprochements d'une importance secondaire, forment les caractères propres aux Anatifes et communs aux Articulés. Il est presque superflu de dire que ces caractères sont tous en opposition avec ceux assignés aux Mollusques. Chez ceux-ci le système nerveux, par exemple, est composé d'un certain nombre de masses médullaires dispersées en différents points du corps, au lieu

de présenter la série régulière et symétrique des ganglions, comme cela a lieu dans les Anatifes et les Articulés. La circulation est toujours aidée au moins par un ventricule charnu, aortique, tandis que les Anatifes n'ont point de cœur proprement dit. Quant à la disposition articulée des pattes et du corps, il y a encore bien moins de ressemblance. Il est donc très facile de séparer les Cirripèdes des Mollusques. Toutefois cela ne suffit pas pour retrouver l'ordre de classement qui leur est le plus convenable. Placés dans l'embranchement des Articulés, ils ont des rapports variés avec chaque classe de cette troisième grande division établie dans le Règne animal de Cuvier. Or, il s'agit de connaître et d'évaluer les rapports qui les lient plus intimement avec telle ou telle autre classe. Pour y parvenir, il est nécessaire d'exposer brièvement les caractères les plus généraux que l'on a assignés aux animaux articulés. Sans contredit le système nerveux est celui par lequel ces animaux se ressemblent le plus. Leurs mâchoires, lorsqu'ils en ont, sont toujours latérales; elles se meuvent de dehors en dedans, et non de haut en bas. Enfin, la plupart de ces animaux peuvent changer de place, soit par la marche, la course, le saut, la natation, le vol ou la reptation.

On voit d'après cela, et au premier abord, que les Cirripèdes sont privés de la faculté locomotrice; qu'ils ont moins de rapport avec les deux dernières classes, les Arachnides et les Insectes, qu'avec les deux premières, les Annélides et les Crustacés. En effet, parmi ces derniers on trouve quelques espèces qui, comme les Cirripèdes, sont privées de locomotion, telles que les Crustacés parasites et certaines Annélides. C'est donc avec ces derniers qu'il faut actuellement les comparer, et arriver, par déduction, au rang qui leur appartient.

Sous le point de vue du système nerveux [1] il y a une égale

[1] La dualité du système nerveux des Anatifes, la segmentation évidente du corps et la présence d'une série de ganglions correspondant au centre de ces divisions, sont des caractères si importants, qu'à eux seuls ils de-

analogie entre celui des Cirripèdes et le système nerveux, soit des Annélides, soit de certains Crustacés inférieurs; mais leurs circulations, leurs pieds articulés et leurs bouches surtout, ont beaucoup plus de rapport avec les Crustacés en général. D'un autre côté, les organes de la reproduction sont toujours réunis, et constituent l'hermaphrodisme, tandis que chez les Crustacés ils sont séparés; il manque aux Cirripèdes des soies sur les divisions qui établissent le premier degré de formation des anneaux du corps, mais ce caractère, d'une importance secondaire, ne se retrouve pas chez tous les Annélides. Quant à l'enveloppe externe des Cirripèdes, qui est tantôt cornée, tantôt univalve, tantôt multivalve, elle aurait plus d'analogie avec l'enveloppe de certaines espèces de Crustacés [1], notamment avec celles des Cypris et

vraient fournir des bases solides de classification, puisque le système nerveux est toujours, selon nous, le régulateur et le véritable représentant des degrés divers de l'animalité. Toutefois il ne faut pas confondre la disposition symétrique des ganglions œsophagiens avec la *dualité* du système nerveux, *offrant des renflements de distance en distance, et correspondant aux divisions du corps*, sans cela tous les Mollusques se trouveraient indistinctement avoir le système nerveux symétrique. C'est donc d'une série de ganglions sur la ligne médiane qu'il s'agit; or cela n'existe sur aucun Mollusque, d'où il résulte en définitive que la place que doivent occuper les Cirripèdes reste déterminée sur des bases et des données anatomiques non encore infirmées. Il existe sans doute des rapprochements à établir entre ce système ganglionaire qui est semblable à celui des annélides, et celui du grand sympathique ou des ganglions rachidiens des Vertébrés; il peut aussi y avoir quelques rapports entre les ganglions épars des Mollusques et ceux de l'appareil viscéral des Vertébrés; mais ce sont là autant de questions à résoudre et qui ne trouveront de solution satisfaisante que lorsqu'on aura établi rigoureusement à quelle série du système ganglionaire des Vertébrés correspondent les nerfs des Invertébrés. Cette appréciation des faits n'aura pour résultat que de faciliter la détermination des diverses espèces; détermination qui restera toujours basée sur la nature et les fonctions du système nerveux.

[1] M. le professeur Burmeister établit, dans un savant mémoire envoyé tout récemment à l'Institut, que la coquille des Anatifes a plus de ressemblance avec l'enveloppe extérieure des Crustacés qu'avec celle de

des Limnadia, qu'avec celles de quelques Annélides. Ainsi, à part la circonstance de l'hermaphrodisme, caractère qui les rapproche des Annélides, les Cirripèdes ont plus de rapport avec les Crustacés. C'est donc entre ces deux classes qu'ils se trouvent naturellement placés, en terminant la série des Crustacés et en formant le passage de cette classe à celle des Annélides, que nous regardons comme la dernière des Articulés.

Nous proposons donc, comme dernier résultat de notre travail, de placer la classe des Cirripèdes à la suite des Crustacés, afin d'établir le passage naturel entre ces Articulés supérieurs et les Annélides.

Mollusques. Ce fait important détruit le rapprochement qui existait, sous ce rapport, entre les Mollusques et les Cirripèdes.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Pl. 15. Fig. 1. Anatife jaune sans coquille. A est une production gélatineuse ou une continuation de l'enveloppe cornée, qui sert à fixer le pédicule. B est la première membrane du pédicule. B′, une petite Anatife de grandeur naturelle qui s'était développée sur le pédicule même de l'Anatife mère. C, la partie convexe et le renflement qui contient le corps de l'animal. DD, la fente de l'enveloppe cornée, par laquelle sortent les pieds ou Cirres F. Le point E indique la terminaison du pédicule et le lieu où les œufs s'arrêtent. G sont les œufs arrivés dans le manteau.

Fig. 2. La même coupe que la précédente, représentant toutes les membranes qui servent à envelopper le corps de l'Anatife. BB, le tuyau cylindrique musculeux ouvert, et dans lequel on aperçoit les œufs. *ee*, le trajet du canal oviducte pratiqué dans l'épaisseur même de la deuxième enveloppe *ggg*. Cette enveloppe ouverte se réfléchit sur elle-même, à la manière des membranes céreuses, pour contourner le corps de l'Anatife et l'envelopper de toutes parts. JJJ, la membrane propre du corps de l'animal; c'est dans cette cavité que le canal *b* communique, et c'est entre cette membrane propre et celle de la seconde enveloppe *ggg* réfléchie que se trouvent les œufs : d'où il résulte que la cavité du manteau n'a aucune communication avec le pédicule, si ce n'est par le canal oviducte *e*.

Fig. 3. L'un des pieds grossi; FF, les Cirres et leurs nombreuses articulations garnies de soies. L le canal dorsal, *m* le canal interne des pieds, KK une des branchies.

Fig. 4. La même figure représentant une coupe verticale des Cirres pour montrer le double canal qui les sillonne; *f*, le canal dorsal qui communique avec le conduit plus large L; *f′*, le canal interne de chaque Cirre communiquant dans le conduit *m* : la petite flèche indique le cours du sang.

Pl. 16. Fig. 5. La cavité du canal intestinal. T′, le sac membraneux qui se trouve dans sa cavité. *ttt*, les appendices frangés du bord supérieur du sac qui se logent dans les cellules de l'estomac, lorsque les organes sont en place. *t′*, l'extrémité inférieure du sac membraneux.

Fig. 6. Cette préparation laisse voir la continuation de la vésicule séminale jusqu'à l'extrémité du tube U′.

Fig. 7. Disposition du système nerveux. N° 1, le premier ganglion œsophagien, qui a été désigné sous le nom de cerveau. De ces ganglions réunis partent les branches $v v' v''$ destinées à tous les muscles de la partie dorsale, et deux filets extrêmement minces qui vont, le premier, de chaque côté, à la vésicule salivaire V; le second a un ganglion nouveau Z. Le n° 2 est le second ganglion envoyant deux branches nerveuses à chaque pied-mâchoire F, et des ramuscules à l'œsophage. Les n°s 3, 4, 5 et 6 correspondent aux autres ganglions. Le n° 6 fournit aux deux dernières paires de pieds. C'est des rameaux qui vont aux derniers pieds, et non des ganglions mêmes, que se détachent deux filets y et g' qui vont jusqu'à l'extrémité U′ du tube. Le point x correspond au centre de l'œsophage qui a été enlevé.

Fig. 8. Partie impaire de la coquille ayant une bifurcation à son extrémité c'.

Fig. 9. La même pièce, vue du côté opposé.

Fig. 10. La petite valve supérieure, vue de son côté extérieur.

Fig. 11. La même, vue en dedans.

Fig. 12. La grande valve latérale, vue de son côté externe.

Fig. 13. La même, vue en dedans.

Fig. 14. Le bord dorsal et inférieur de la grande valve gauche, offrant une petite charnière C.

Fig. 15. La valve droite sur laquelle on remarque un prolongement C de la coquille; c'est sur cette pièce que s'appuie le bord correspondant de la valve gauche, et au moyen de laquelle il peut s'exécuter quelque mouvement.

Fig. 16. L'Anatife vue de côté pour montrer ses muscles qui se terminent par des tendons J″, en même nombre que les pattes. J′, le muscle peaucier qui recouvre l'estomac; j, deux petits muscles releveurs de la lèvre supérieure. KK les branchies, h l'anus, U′ l'extrémité du tube articulé et garni de soies.

Fig. 17. L'Anatife vue par la face antérieure pour montrer la disposition véritablement articulée du corps, dont chaque anneau correspond à une paire de pattes. S, le muscle qui sert à rapprocher les valves. U′, le tube articulé qui contient le canal spermatique.

RAPPORT

Sur le Mémoire ci-dessus, fait par M. Serres, à l'Académie des Sciences, dans la séance du 14 juillet 1834.

DE L'ORGANISATION DES CIRRIPÈDES ET DE LEURS RAPPORTS NATURELS AVEC LES ANIMAUX ARTICULÉS.

Les Cirripèdes forment un groupe d'animaux dont l'organisation anomale explique l'embarras des zoologistes pour leur assigner un rang dans la méthode naturelle. Si, d'un côté, leurs membres articulés et cornés, si la position de leur système nerveux, une bouche garnie de mâchoires et de lèvres, les rattachent aux crustacés, la coquille qui les recouvre, le manteau qui les enveloppe, et l'incurvation de leur tête, les ramènent, de l'autre, vers les mollusques; en troisième lieu, enfin, la nudité de certains d'entre eux, l'absence d'un véritable cœur dans l'appareil de la circulation, la division médiane de leur axe nerveux, et les renflements qui correspondent aux divisions de leur corps, permettent également de les rapprocher des Annélides.

C'est aussi ce que vient de faire, après d'autres zoologistes, M. le docteur Martin Saint-Ange dans le mémoire que nous avons été chargés d'examiner, M. Duméril et moi.

Avant d'apprécier les motifs sur lesquels l'auteur fonde ce rapprochement, nous devons faire connaître à l'Académie les études anatomiques qui lui servent de base, et qui forment la partie la plus étendue et la plus utile du travail que nous examinons; nous présenterons en outre un aperçu rapide des recherches dont l'organisation de ces animaux a été l'objet, afin de faire apprécier le mérite et la nouveauté de quelques-uns des faits contenus dans le mémoire de M. le docteur Martin Saint-Ange.

Ce n'est que de Poli, anatomiste de la fin du siècle der-

nier, que datent les notions précises acquises sur l'organisation des Cirripèdes; Everard Home, qui vint ensuite, ajouta peu de chose aux recherches du savant Napolitain; il est même surprenant qu'ayant consacré spécialement des figures à la description de l'estomac et des intestins, la disposition singulière de ces parties, que nous ferons bientôt connaître, lui soit complètement échappée.

Au mémoire d'Everard Home succéda celui de M. Cuvier sur l'anatomie des Anatifes et des Balanes; mémoire si remarquable par la nouveauté des faits qu'il renferme, par la précision des détails et la clarté de leur exposition, qu'il a servi de point de départ à tous les zoologistes pour justifier les vues qu'ils ont émises au sujet de la classification des Cirripèdes. Mais ce travail n'a pour objet que l'organisation des animaux adultes; on prévoit néanmoins tout l'intérêt que doit présenter l'embryologie des Cirripèdes, les métamorphoses que doivent subir leurs organismes avant de s'arrêter, comme ils le font, à un état embryonnaire. Une partie de ces transformations curieuses nous est dévoilée par un mémoire de M. le docteur Thomson, publié en 1830. Le peu qu'il renferme sur ce sujet est déjà si intéressant, qu'on entrevoit les découvertes auxquelles eût été conduit ce chirurgien habile, s'il eût appliqué à cette recherche les méthodes sévères qu'exige l'étude de cette nouvelle branche de l'anatomie générale et comparée. Plusieurs de ces découvertes sont mises en évidence par M. le professeur Burmeister, dans un opuscule qui a paru long-temps après la présentation à l'Académie du mémoire que nous analysons.

Après ces travaux on eût pu croire épuisée l'anatomie des Cirripèdes adultes; ce n'est donc pas sans intérêt que nous avons trouvé dans le mémoire de M. Martin Saint-Ange des perfectionnements ajoutés à des descriptions déjà bien faites, des faits nouveaux échappés à de si savantes investigations, et qui ajoutent beaucoup à l'histoire naturelle de ces animaux.

Comme l'anatomie des jeunes embryons, celle des Cirripèdes présentant des difficultés qui quelquefois font prendre pour la vérité ce qui n'en a que l'apparence, nous avons desiré vérifier par nous-mêmes ce que l'auteur avance, et qu'il a représenté par des dessins d'une exactitude parfaite.

C'est donc sur ce que nous avons vu et disséqué nous-mêmes que repose l'opinion que nous émettons, opinion que nous allons essayer de justifier par quelques citations. On sait que, d'après des vues particulières que partage encore son disciple Delle Chiage, Poli avait omis le système nerveux des Anatifes; on sait aussi que l'une des découvertes de M. Cuvier fut celle de ce système, qu'il représente par une chaîne ganglionaire unique, placée sur l'axe abdominal, et étendue d'une extrémité à l'autre. Cette disposition, qui rapprochait les Cirripèdes des arachnides et des crustacés supérieurs, paraissait en désaccord avec l'imperfection de développement des autres organismes.

Or, M. Martin Saint-Ange a trouvé cette chaîne nerveuse complètement double, et cette dualité permanente du système nerveux, importante comme fait, le devient surtout si dans les théories récentes des formations organiques on la compare à la dualité primitive de l'axe nerveux que l'un de nous a constatée chez les larves des insectes et sur diverses Annélides; Hérold, sur l'embryon des arachnides; M. Rahké, sur celui de l'écrevisse; et MM. Audouin et Milne-Edwards, sur divers crustacés adultes. La symétrie du système nerveux devient ainsi une règle générale commune aux vertébrés et aux invertébrés.

L'auteur a découvert en outre, chez les Cirripèdes, un petit appareil nerveux placé sur le flanc de la tête, lequel avait son tronc principal dans un tubercule qui occupe cette région. Au premier aperçu, nous avions pensé que ce tubercule était le débris de l'œil observé dans le jeune âge par M. Thomson, à l'époque où ces animaux sont encore libres,

et ce petit appareil nerveux le reste de celui de la vision; mais une dissection faite dans l'eau et avec le microscope n'a pas justifié cette opinion. A la vérité, notre recherche a été faite sur des animaux qui avaient séjourné long-temps dans l'alcool; il serait important de la renouveler sur des Cirripèdes à l'état frais et à divers âges, afin de constater si la perte des yeux est complète et absolue, ou bien si, comme l'a observé M. Milne-Edwards chez le cimothoé, ces organes se cachent dans l'épaisseur de la tête, où ils finissent par s'atrophier et disparaître.

Après le système nerveux, une des questions les plus controversées de l'organisation des Cirripèdes est celle relative à leur appareil génital et au mode selon lequel s'opère la génération. Nous ne nous arrêterons pas à l'idée de Home, qui fait germer les Anatifes de leur pédicule, à peu près comme le feraient des bourgeons sur une tige. Cette hypothèse, qui réunit contre elle la disposition des parties, est d'ailleurs détruite par un fait récemment découvert par M. Thomson, celui de la liberté primitive des Cirripèdes. Si d'abord ces animaux sont libres, s'ils se meuvent dans tous les sens à l'aide de leurs pieds, qui leur servent de rames, on voit qu'une hypothèse qui les suppose adhérents et fixes à toutes les époques ne peut plus être l'objet d'une sérieuse réfutation.

Il n'en est point de même de l'opinion de M. Cuvier; elle mérite d'autant plus de fixer notre attention qu'elle constituerait, si elle était fondée, une espèce nouvelle d'hermaphroditisme.

Sur chaque côté du canal intestinal des Anatifes, se trouve une substance composée d'une infinité de granules; ces granules, réunies en grappe, se rendent dans un pédicule creux; ce pédicule débouche à son tour dans un canal plus large ployé en *zigzag*, lequel réuni à son congénère se prolonge dans le tube *proboscidiforme*. D'après M. Cuvier, ces granules et leurs grappes sont les œufs et les ovaires, les pé-

dicules des canaux déférents et le canal en zigzag une sorte de vésicule séminale. Dans cette hypothèse, les œufs se détachent de leur grappe, cheminent le long des canaux déférents et de la vésicule séminale, en se fécondant dans leur marche; ils sont déposés ensuite dans la cavité du manteau par le tube proboscidiforme, qui termine cet appareil. D'où il résulte, selon notre illustre anatomiste, que le même appareil organique produit et féconde les œufs, ce qui serait, si cela était, la génération animale réduite à sa plus simple expression.

Mais, selon M. Martin Saint-Ange, tout cet appareil ne constitue que l'organe mâle; l'organe femelle ou l'ovaire se trouve renfermé dans la cavité du pédicule, par lequel les Anatifes se fixent aux corps qui doivent les supporter. C'est, comme on le voit, le renouvellement de l'opinion de Poli et de M. de Lamarck, dont M. Cuvier ne tint pas compte, par la raison que le pédicule d'implantation lui parut complètement fermé du côté de l'animal.

Pour donner à cette opinion le caractère positif qui appartient à l'anatomie, l'auteur devait donc trouver une voie qui mît en communication l'intérieur du pédicule avec la cavité du manteau où les œufs viennent se grouper en forme de plateau arrondi. Cette communication lui fut dévoilée, en effet, par la découverte d'un petit conduit, qui de la racine du pédicule longe le fond de la gouttière de la pièce impaire de la coquille, et vient s'ouvrir dans l'intérieur du manteau vis-à-vis du point où, comme nous venons de le dire, les œufs se trouvent rassemblés.

L'existence de cet oviducte fut mise hors de doute de trois manières: premièrement, les œufs étant sur le vivant d'un beau bleu d'azur, l'auteur les trouva engagés dans le conduit ovarien, se rendant du pédicule dans le manteau; secondement, en insufflant de l'air par le pédicule, il souleva le manteau en forme de vessie; troisièmement, à la place de l'air il injecta du vernis coloré, et fit saillir

ainsi l'oviducte, à peu près comme dans nos injections fines nous rendons apparents et visibles des vaisseaux qui nous échapperaient par leur ténuité sans cette préparation.

Ces expériences exigent des animaux frais : on conçoit que nous n'avons pu les répéter aussi exactement que l'auteur; mais en disséquant plusieurs Anatifes, avec le microscope, nous avons trouvé des œufs décolorés dans divers points de l'oviducte; sur quelques-uns nous avons manifestement soulevé le conduit ovarien par l'insufflation de l'air; et sur deux ou trois préparations remises par l'auteur, nous avons pu le suivre tout injecté du pédicule dans le manteau.

L'opinion de M. Martin Saint-Ange nous paraît donc réunir en sa faveur tout le degré de certitude desirable en anatomie.

A la vérité, on pourrait objecter que l'ovaire se trouve bien isolé de l'appareil fécondateur; mais sous ce rapport les Cirripèdes sont dans les mêmes conditions que les *lophyropodes*, chez lesquels les œufs sont renfermés dans une poche particulière placée au bord supérieur de la coquille.

D'ailleurs, l'observation directe prouve que les œufs à l'état d'ovule dans le pédicule présentent dans le manteau les premiers linéaments de l'embryon, fait qui concorde avec les recherches modernes sur l'ovologie des vertébrés. L'auteur a représenté dans des figures ce développement comparatif de l'œuf, dont nous nous sommes assurés nous-même par un grossissement d'environ cinquante diamètres.

La détermination de l'ovaire et la découverte de l'oviducte chez les Cirripèdes sont donc des faits nouveaux acquis à la science, lesquels, en sortant ces animaux de l'espèce d'exception où les avait placés M. Cuvier, les font rentrer dans la loi commune relativement à leur mode de génération.

D'un autre côté, ils retombent dans une condition exceptionnelle par un fait d'un autre genre, dont nous con-

naissons peu de semblables dans l'anatomie comparée; c'est celui d'un second intestin emboîté dans l'intestin ordinaire. Ce second canal, que l'auteur a découvert, et qu'il nomme *cœcum*, est flottant dans le canal alimentaire et l'égale presque en longueur. Il est fermé à son extrémité inférieure, tandis que par son extrémité supérieure, évasée et ouverte, il se trouve enchâssé par des dentelures dans les lacunes aréolaires de l'intérieur de l'estomac. C'est dans ce cœcum que sont déposés les aliments pour y subir le travail préparatoire à la nutrition; de telle sorte que selon nous, et d'après la disposition des parties, cette dernière ne peut se faire que par *endosmose*, ou que par une espèce de rumination qui viderait ce second canal dans le premier.

Nous ne connaissons dans l'organisation animale que le ver de terre, parmi les Annélides, qui ait ainsi un second intestin emboîté dans son tube alimentaire, encore en diffère-t-il : car chez l'Annélide cet intestin surnuméraire est fermé à ses deux extrémités; c'est un cœcum double, disposition qui l'a fait nommer *typhlosole* par M. Charles Morren, observateur d'une sagacité rare, qui, après Willis et MM. Home et Carus, s'est occupé spécialement de son étude.

Indépendamment de ces faits, que nous avons cru devoir présenter avec quelques détails, il en est d'autres d'un intérêt moindre pour lesquels nous renvoyons au mémoire de l'auteur. Nous nous réservons, pour terminer ce rapport, de dire un mot du rapprochement qu'il établit entre les Cirripèdes et les Annélides. D'accord en cela avec la plupart des zootomistes, M. Martin Saint-Ange reconnaît que, par le plus grand nombre de leurs caractères, les Cirripèdes appartiennent à la classe des Crustacés. Discutant ensuite la valeur des caractères par lesquels ils en diffèrent, il pense, avec l'un de nous (M. Duméril) et M. de Blainville, qu'ils doivent servir d'intermédiaire ou de passage d'une classe à une autre.

Mais tandis que M. de Blainville les considère comme des mollusques crustacés, l'auteur les regarde, au contraire, comme des crustacés annélides. L'auteur fonde cette détermination sur la dualité du système nerveux, sur la segmentation rudimentaire du corps, et sur la présence de ganglions nerveux au centre de ces divisions linéaires.

Nous ferons remarquer d'abord que les mêmes dispositions du système nerveux existent en partie chez le cimothoé, le cloporte, et en totalité chez le phylostome et le talitre, sans que MM. Audouin et Milne-Edwards, qui les ont fait connaître, aient songé à rapprocher des Annélides ces Crustacés.

Nous ferons observer en second lieu que s'il est bien vrai, comme le dit M. Martin Saint-Ange, que, sur le plus grand nombre de mollusques, le système nerveux est réuni en une ou plusieurs masses d'où irradient les nerfs, il en est d'autres chez lesquels le système nerveux central est double : tels sont l'hyale, l'aplysie, le bulla aperta, la tritonie, les doris, le clio boréal, etc.

Ce qui montre, comme l'un de nous (M. Serres) en a fait la remarque, que le système nerveux des invertébrés ne saurait fournir des bases solides à la distribution méthodique de ces animaux.

Le système nerveux mis à l'écart, les caractères secondaires des Cirripèdes le plus en rapport avec les bases de la classification naturelle sont la coquille et le manteau. Sous ce rapport, ils se rapprocheraient incontestablement des Mollusques, si ces parties étaient analogues à celles qui enveloppent ces derniers animaux. Mais, selon M. le professeur Burmeister, ces parties sont tout-à-fait différentes; elles ont plus de ressemblance avec l'enveloppe extérieure des Crustacés qu'avec celle des Mollusques : d'où il résulte en définitive que la place que doivent occuper les Cirripèdes est encore indéterminée. Quoi qu'il en soit de ces dernières observations, le mémoire de M. Martin Saint-Ange est d'un

grand intérêt. Il renferme, comme on a pu en juger par ce qui précède, une multitude de faits nouveaux présentés avec clarté, et rendus évidents par des dessins d'une grande perfection. Nous pensons donc que ce travail mérite tous les encouragements de l'Académie, et nous en proposons la publication dans le plus prochain recueil des savants étrangers.

Martin Saint-Ange, D.-M.-P.

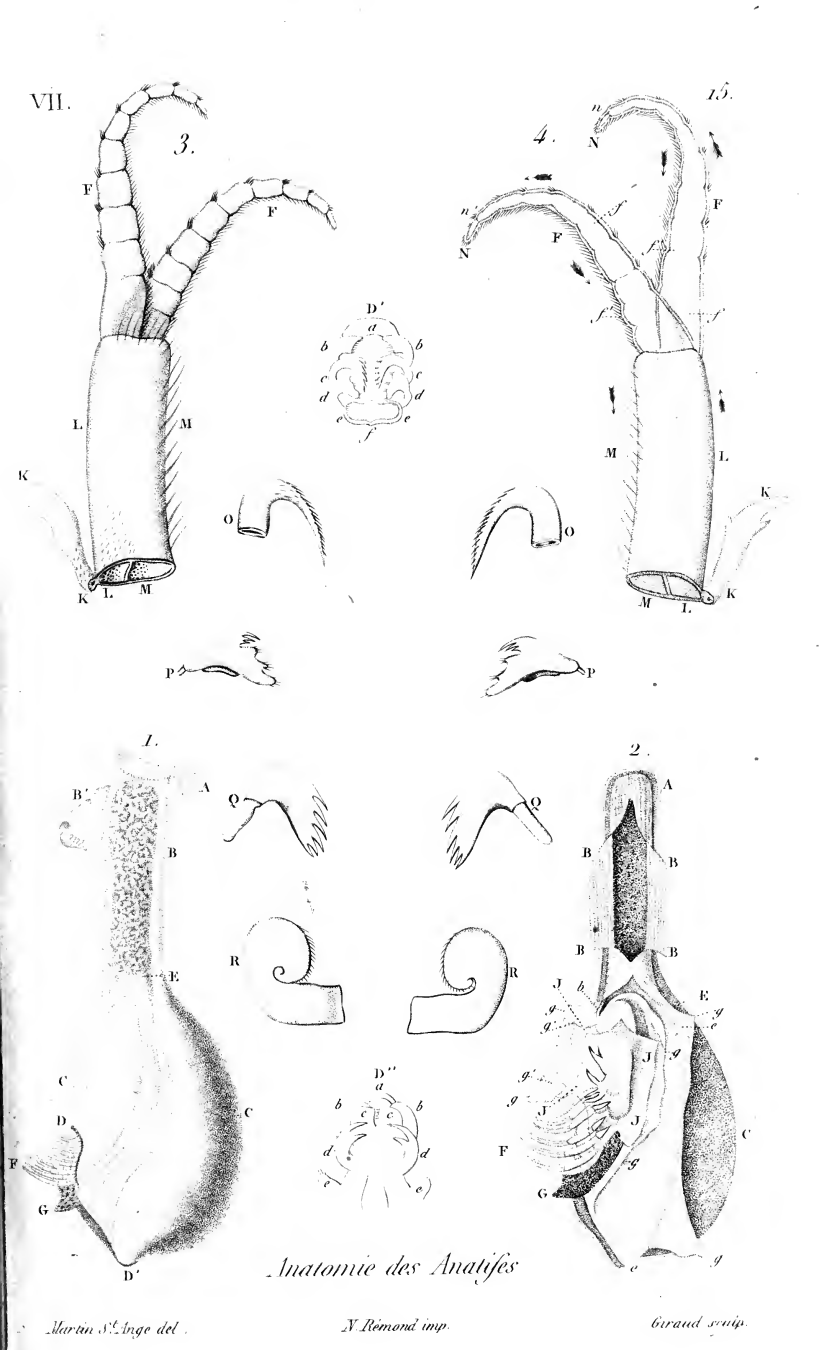
VII.
15.
3.
4.
1.
2.
F
L
M
K
O
P
N
n
D'
D''
a
b
c
d
e
f
A
B
B'
C
D
E
G
Q
R
J
g
g'
Anatomie des Anatifes
Martin St Ange del.
N. Rémond imp.
Giraud sculp.

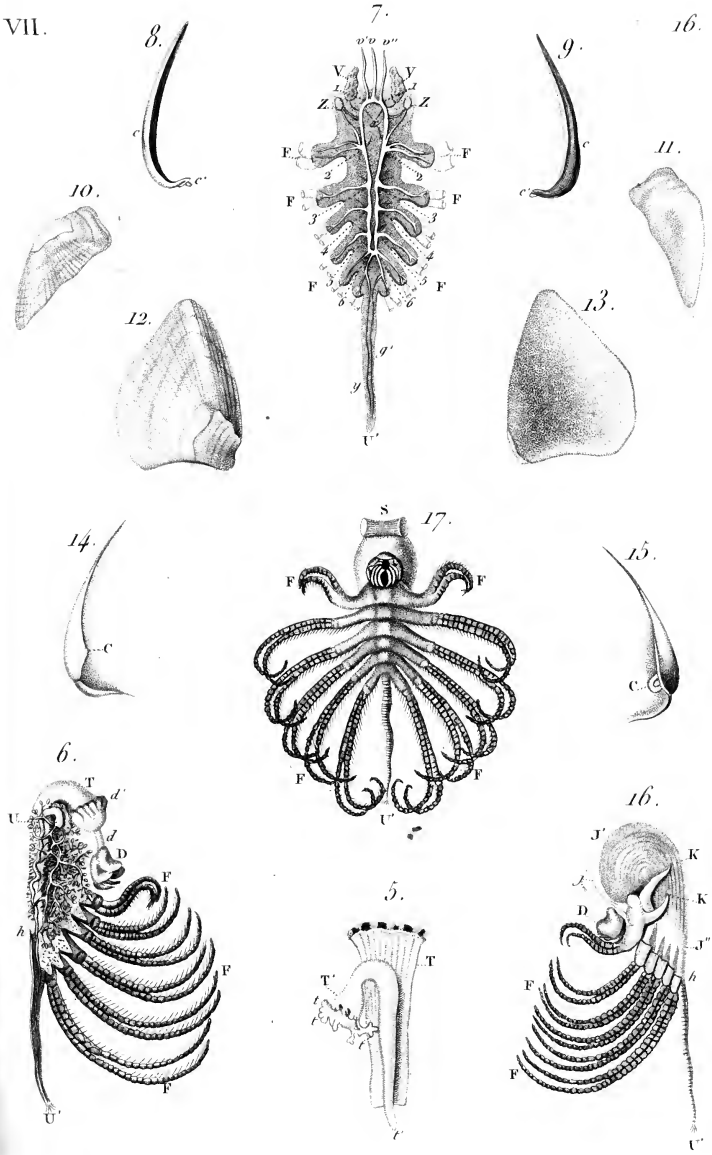

Anatomie des Anatifes

Martin St Ange del. *N. Rémond imp.* *Giraud sculp.*

DESCRIPTION

de quelques genres nouveaux de Crustacés appartenant à la famille des Hypérines,

par M. F.-E. Guérin.

Les Crustacés de cette famille appartiennent à l'ordre des Amphipodes, et sont très voisins des Crevettes; mais ils s'en distinguent principalement en ce que leurs premiers pied-mâchoires forment, réunis, une sorte de lèvre inférieure terminée par trois lobes triangulaires, tandis que ce même organe, chez les Crevettines, est terminé par quatre lobes. Beaucoup d'autres caractères distinguent entre elles ces deux familles; mais ils ont été exposés en détail dans les ouvrages de Latreille, ce qui nous dispense de les énumérer ici.

La famille qui nous occupe a été fondée par Latreille, sous le nom d'Uroptères, dans son ouvrage intitulé : *Familles naturelles du règne animal;* il la composait alors de deux genres Phronime et Phrosine (*Dactylocère*, Lat., manuscr.). On retrouve cette coupe dans la deuxième édition du *Règne animal*, mais elle se compose de quatre genres (Phronime, Hypérie, Phrosine et Dactylocère). On voit que Latreille, tenant à introduire son nom de Dactylocère, n'a trouvé rien de mieux que de couper le genre Phrosine de Risso, composé de deux espèces, en deux, et de donner le nom de Dactylocère à l'un de ces genres. Presqu'à la même époque où Latreille publiait l'*Entomologie du règne animal*, M. Milnes-Edwards fit paraître, dans les *Annales des sciences naturelles*, un mémoire intitulé *Extrait de recherches pour servir à l'histoire naturelle des Crustacés Amphipodes;* dans ce mémoire, l'auteur forme une famille pour les Uroptères de Latreille; mais il lui donne le nom de famille des Hypérines, la compose des quatre genres de Latreille, de sept nouvelles coupes génériques, et y

joint, avec raison, le genre Typhis de Risso, que Latreille plaçait fort loin de là, à la suite des Crevettines et dans la section des Hétéropes. Enfin Latreille, dans le premier volume de son *Cours d'entomologie*, adopte la dénomination d'Hypérines, et compose cette famille des mêmes genres que dans le *Règne animal*, en y ajoutant le genre Typhis de Risso, et notre genre Thémisto. Il n'a pas fait entrer dans ce cadre les sept genres fondés par M. Edwards, probablement parce que son mémoire n'est qu'une esquisse, et ne contient que les caractères sommaires des genres, sans description des espèces qui leur servent de types.

Voilà où en était la science, relativement à cette famille, quand nous avons entrepris de faire la planche de l'*Iconographie du règne animal* qui doit représenter les genres des Hypérines ; nous possédions plusieurs petits Crustacés pris dans l'Océan, par M. Gaudichaud et Gay, et nous avons été à même de reconnaître quelques uns des genres de M. Edwards, et d'en observer d'autres entièrement nouveaux ; ce sont ces derniers que nous allons faire connaître ; nous y ajouterons la description de deux espèces nouvelles appartenant à des genres déjà établis.

PRIMNO[1]. Primno. *Guérin.*

Caractères : Corps alongé, de quatorze segmens, non compris la tête. Tête ovale, très bombée, perpendiculaire et terminée en pointe. Deux antennes plus longues que la tête, subulées, composées de deux articles, dont le premier court et le second effilé vers le bout, et n'étant pas articulé. Pieds de la première paire, les plus courts de tous, à article cylindrique, dépassant la tête de presque

[1] *Primno*, nymphe, fille de l'Océan.

toute sa hauteur, et terminés par un petit ongle pointu. Seconds pieds un peu plus longs, avec le premier article large et aplati; les deuxième et troisième très courts, les quatrième et cinquième plus longs et égaux entre eux, et le cinquième terminé par un petit ongle pointu; troisième et quatrième pieds encore plus longs, simples, à articles cylindriques; cinquièmes pieds de plus du double plus grands que les précédens; le premier article grand, un peu aplati, presque aussi long que les pieds qui précèdent; le second court, armé d'une épine en arrière; le troisième également court, très étroit à la base, renflé en demi lune, et aigu à ses extrémités; quatrième article presque aussi grand que le premier, large et aplati, armé de fortes épines à son côté antérieur; cinquieme, grêle, plus long que le quatrième, cylindrique et un peu courbé, terminé par un ongle assez long, très aigu et un peu courbé; sixièmes pieds beaucoup plus courts, à premier article large et plat; deuxième court, inerme; troisième deux fois plus long; quatrième aussi long que le premier, étroit et armé d'épines en avant; cinquième aussi long que le précédent et terminé par un ongle aigu; septièmes pattes encore plus courtes; à premier article large et aplati, ayant les autres articles cylindriques et grêle, et la griffe du dernier renflée et arrondie, au lieu d'être aiguë comme aux autres pattes. Trois premiers segmens de l'abdomen grands et arrondis en arrière, portant chacun une paire de pattes natatoires conformées comme dans le Phronèmes; les suivants courts, plus étroits, et donnant attache à des lames natatoires simples, larges, un peu lobées au bout, mais n'étant point terminées par deux petits appendices, comme dans les Phonimes.

Comme on le voit par ces caractères, ce genre est très voisin des Phronimes, et doit être placé immédiatement après ces Crustacés.

P. a grands pieds. *P. Macropa*. Guérin.

Cette espèce est longue de douze à quatorze millimètres; son corps, conservé dans l'alcool, est d'un jaune transparent. Il n'est pas d'un couleur bien différente dans l'état de vie. Il a été trouvé dans les mers du Chili par M. Gay.

Ce petit Crustacé se distingue facilement de toutes les Hypérines connues par les lames simples et larges de sa queue.

Pl. 17, fig. 1, *Primno macropa* grossi. — 1 *a*, tête très grossie pour montrer les rudimens des antennes inférieures situées en *f*. — 1 *b*, premiers pieds mâchoires. — 1 *c*, mâchoires de la première paire. — 1 *d*, mandibule. — 1 *e*, extrémité de la dernière patte. — 1 *f*, extrémité de l'abdomen.

HIERACONYX. Hieraconyx[1]. *Guérin.*

Caractères : Corps court et ramassé, composé de treize segmens non compris la tête. Tête ovale, très grosse, perpendiculaire, occupée en entier par les yeux; quatre antennes inégales; les supérieures de la longueur de la tête, cachées dans une fossette; les inférieures un peu plus longues; ces quatre antennes composées d'un support plus épais, court, et d'une tige multiarticulée. Premier et second segments du thorax réunis, et portant les deux premières paires de pattes; les deux segments qui suivent égaux entre eux et plus étroits que le premier ou les deux premiers, soudés; cinquième segment plus large et dilaté en arrière et en bas; les deux derniers étroits, cachés en bas par la dilatation du cinquième; pieds des deux premières paires assez courts, simples, égaux entre eux, à articles peu aplatis, troisièmes et quatrièmes terminés par une petite

[1] De ἱέραξ, ακος, épervier, ὄνυξ, ongle.

main imparfaitement didactyle, ayant le doigt mobile formée du cinquième article et de l'ongle aigu qui le termine; cinquièmes pieds les plus grands de tous, ayant le premier article très large et aplati, les deux suivants courts et transversaux; le quatrième grand, épais, denté au côté antérieur; le cinquième de la longueur du précédent, cylindrique et terminé par un ongle assez grand, aigu et un peu courbe; sixièmes pieds plus courts, à premier article aplati, les deux suivants petits, le quatrième renflé, inerme; pieds de la septième paire encore plus courts, ayant le premier article grand, plat, et les suivants cylindriques, moins longs ensemble que le premier, recourbés et cachés sous celui-ci dans le repos; les trois premiers segments de l'abdomen grands, diminuant de grandeur, portant chacun une paire d'appendices natatoires, semblable à ceux des autres genres de la même famille; les trois segmens suivants courts, portant chacun une paire de lames plates, ovales, un peu échancrées au bout, mais d'une seule pièce, comme dans le genre précédent.

Ce genre se rapproche beaucoup de celui que nous avons établi sous le nom de Thémisto, tome 4 des *Mémoires de la Société d'histoire naturelles de Paris*, et c'est près de lui qu'on doit le placer; mais il en diffère par plusieurs caractères importants, que la description et les figures font suffisamment ressortir.

H. raccourci. *H. abbreviatus*. Guérin.

Corps long de sept millimètres, ovalaire, court trapu et transparent; couleur jaunâtre dans l'alcool.

Ce petit Crustacé a été trouvée par M. Gaudichaud pendant une traversée des îles Malouines au port Jakson.

Pl. 17, fig. 2, *Hieraconyx abbreviatus*, grossi. 2 *a*, Antenne supérieure. — 2 *b*, antenne inférieure. — 2 *c* patte de l'avant-dernière

paire. — 2 *d*, patte de la dernière paire. — 2 *e*, extrémité de cette patte. — 2 *f*, extrémité de l'abdomen.

PRONOÉ. Pronoe[1]. *Guérin.*

Corps alongé, étroit, composé de quatorze segments, en n'y comprenant pas la tête. Tête grande, occupée par les yeux, arrondie, avancée, ayant le front très bossu, creusé devant pour recevoir les antennes supérieures, avec le tubercule buccal peu saillant. Antennes plus courtes que la tête, plates, paraissant composées de trois articles, dont les deux premiers très courts. Antennes inférieures insérées près de la bouche, grêles, cylindriques, sétacées et formées de cinq articles se reployant l'un sur l'autre. Pattes simples et monodactyles, allant en augmentant de longueur depuis les premières jusqu'aux cinquièmes; les quatre premières paires ayant tous leurs articles cylindriques; premier article des trois dernières paires large, aplati et arrondi; sixième paire beaucoup plus courte; septième, composée seulement du premier article et d'un petit tubercule qui semble le rudiment des autres. Les trois premiers segments abdominaux grands, arrondis et portant chacun une paire d'appendices natatoires, conformés comme dans les autres genres. Les trois segments suivants ayant des appendices étroits, plats, alongés et terminés par deux petites lames arrondies au bout; le dernier segment court et triangulaire

Ce genre est très voisin des Typhis, surtout à cause de ses antennes; mais il en diffère notablement par les pattes. Nous avions d'abord pensé que c'était un jeune âge de Typhis, mais nous avons eu occasion d'étudier un véritable Typhis fort jeune, qui nous a offert les deux paires de pattes antérieures didactyles, comme dans les adultes, seulement les pattes des cinquième et sixième paires n'étaient

[1] *Pronoé*, nymphe, fille de Nérée.

pas si développées. On peut voir une figure de ce jeune Typhis dans notre *Iconographie du règne animal* Crustacés, pl. 27, fig. 9.

P. a grosse tête. *P. capito.* Guérin.

Corps long de douze à quatorze millimètres, jaunâtre, comprimé, avec l'abdomen un peu plus épais et plus long que le thorax.

Plusieurs individus de ces Crustacés nous ont été donnés par M. Gay; il les a trouvés dans la mer qui baigne les côtes du Chili.

Pl. 17, fig 3, *Pronoe capito* grossi. — 3 *a*, le même vu en dessus et aplati, pour montrer les segmens du thorax et l'insertion des pattes. — 3 *b*, *idem* vu en dessus, mais sans être aplati. — 3 *c*, tête grossie. — 3 *d*, antenne supérieure. — 3 *e*, antenne inférieure. — 3 *f*, extrémité de l'abdomen.

PHRONIME ATLANTIQUE.

P. atlantica. Guérin. (*Iconog. du règne anim.*, Crustacés, pl. 25, fig. 4.)

Corps oblong, composé de quatorze segments, non compris la tête, sept thoraciques et sept abdominaux. Thorax plus long que l'abdomen, ovalaire, un peu renflé au milieu, à segments inégaux. Antennes petites, styliformes, composées de deux articles, dont le basilaire est très petit. Deux gros yeux saillants, placés au dessous des antennes, des gros points renflés, et semblables à ceux qui constituent les facettes des yeux, placés sur le sommet de la tête. Sept paires de pattes attachées aux sept segments thoraciques : les deux premières courtes, grêles, dirigées en avant et appliquées contre la bouche ; les deux suivantes le double plus longues, dirigées en arrière, ayant une épine aiguë à

l'extrémité et en arrière du premier article, et une autre épine au milieu et en arrière du second article; pattes de la cinquième paire encore plus grandes, plus fortes; leur premier article armé d'une épine à son extrémité et en arrière, le second en ayant une au milieu et en avant; le troisième renflé et aigu à l'extrémité postérieure; le quatrième plus grand, renflé au milieu, prolongé en avant, en une grande épine courbée et armée à la base d'une forte dent bifide. Le cinquième article s'attache à l'angle postérieure du précédent; il forme la pince, en venant s'opposer, comme un doigt, à la grande pointe avancée dont nous avons parlé. Cet article est courbé, faiblement renflé en dedans et au milieu, et son extrémité dépasse de beaucoup celle du doigt qui lui est opposé. Les pattes des sixième et septième paires sont un peu plus courtes que les deuxième et troisième; la sixième a les deuxième et troisième articles inégaux; le deuxième étant armé d'une épine au milieu et en avant, et le second étant deux fois plus long et cylindrique, tandis qu'à la septième patte les deuxième et troisième articles sont courts et armés tous deux, en avant, d'une épine; le segment du thorax qui porte cette septième paires de pattes est très grand, rétréci en arrière. Les trois premiers segments de la queue sont presque égaux, assez grands, terminés en arrière par une pointe assez aiguë, et portant chacun une paire d'appendices natatoires à tige renflée, terminée par deux lanières ciliées, aussi longues que la tige. Les trois segments suivants sont plus étroits, et vont en diminuant de longueur; ils portent trois paires d'appendices à tige grêle, plate, terminés par deux petites lames pointues et beaucoup plus courtes: ces appendices sont dirigés en arrière, et constituent une espèce de queue dont le milieu est occupé par le septième segment, qui est très court et triangulaire.

Cette jolie espèce diffère de la *Phronime sédentaire*, par la main de la cinquième paire de ses pieds. Dans la Phro-

nime sedentaire, le doigt immobile est armé à sa base d'une dent simple, et le doigt mobile en a également une très forte située au milieu. Nous avons observé un jeune individu de notre *Ph. Atlantica* bien caractérisé, mais ses antennes sont beaucoup plus grosses et plus longues que dans l'adulte.

Pl. 18, fig. 1, *Phronima atlantica* grossie. — 1 *a*, extrémité de son abdomen.

OXYCÉPHALE. Oxycephalus. *Edwards.*

Le petit Crustacé que nous allons décrire appartient bien évidemment à ce genre; voici les caractères que lui assigne son auteur :

« Ces Amphipodes s'éloignent de la plupart des Hypérines » par la forme grêle et alongée de leur corps, par leur » tête *aplatie* et lancéolée, etc. Les antennes sont sembla- » bles à celles des Thyphis; les pattes de deux premières » paires sont terminées par une main dydactyle bien » formée; les autres sont grêles, cylindriques et non pré- » hensibles; celles de la septième paire sont très courtes. » La disposition de l'abdomen et de ses appendices est » assez semblable à ce qui existe chez les Hypérines. »

« O. pêcheur. *O. piscatorius.* Nob. »

Voilà tout ce qu'on sait de ce genre : ses caractères généraux conviennent très bien à l'individu unique dont je donne la figure; mais je ne puis savoir s'il appartient à l'espèce indiquée par M. Edwards, ou s'il n'en constitue pas une nouvelle. J'ai été porté à avoir cette dernière idée, en observant que mon individu n'a pas la tête *aplatie*, comme cela est indiqué dans les caractères du genre, et surtout qu'il n'a pas l'abdomen terminé *comme chez les*

Hypéries, puisque le dernier segment est très grand, aussi long que les appendices latéraux. J'ai donc cru devoir en former une seconde espèce.

O. océanien. *O. oceanicus*. Guérin.

Corps alongé, assez grêle, un peu comprimé, long de quatorze à seize millimètres. Tête grande, formant presque le tiers de la longueur totale de l'animal, trois fois plus longue que large, terminée en pointe en avant, triangulaire avec le dessous aplati. Antennes supérieures plates, ovalaire, terminées par un petit article aigu, insérées en dessous et près de l'extrémité de la tête; les inférieures placées près de la bouche, et composées de cinq articles égaux. Segments thoraciques presque égaux; ceux de l'abdomen diminuant graduellement, terminés en pointe aux angles postérieurs; le dernier plus long que le précédent, plus long que large, et pointu en arrière; les appendices de ces segments semblables à ceux des autres Hypérines, ceux de l'avant-dernier segment à peine aussi longs que ce dernier.

Ce Crustacé curieux est entièrement transparent; il a été trouvé dans les mers du Chili.

Pl. 18, fig. 2, *Oxycephalus oceanicus* grossi. — 2 *a*, antenne supérieure très grossie. — 2 *b*, extrémité d'une patte antérieure. — 2 *c*, extrémité de l'abdomen.

Guérin.

Avril 1836.

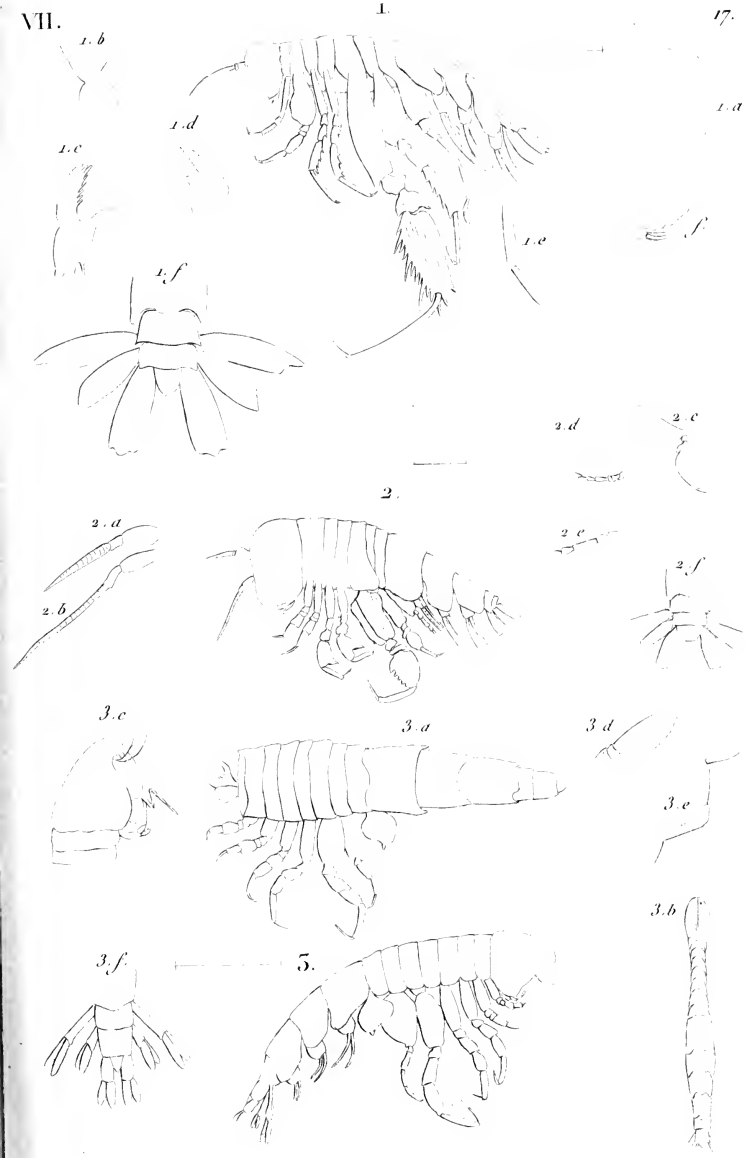

1. Primno. 2. Hieraconyx. 3. Pronoe. *Guérin.*

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*

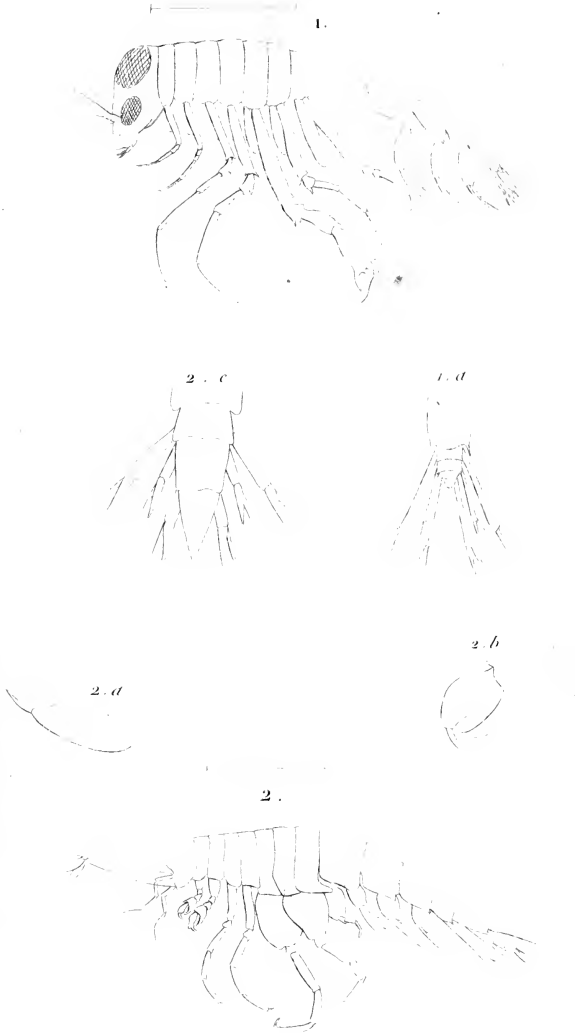

1. Phronima *atlantica*, *Guérin*.

2. Oxycephalus *oceanicus* *Guérin*.

Annedouche sc. *V. Raymond imp.*

PHLIAS. Phlias[1]. *Guérin.*

Le singulier Crustacé, sujet de cet article, ne pouvant entrer dans aucune des coupes génériques établies par les auteurs qui ont traité des Amphipodes, je me suis cru fondé à proposer, pour lui, le nouveau genre dont les caractères vont suivre :

Corps court, comprimé latéralement, composé de quatorze segments, non compris la tête ; tête petite, en grande partie cachée dans le premier segment. Yeux saillants. Antennes supérieures grandes, ayant un pédoncule renflé et composé de trois articles (la tige est détruite, et il n'en reste que la base. On voit qu'il n'y avait pas de petit filet supérieur comme dans les crevettes). Antennes inférieures très petites, insérées sous les précédentes, composées de deux articles égaux et d'une courte tige multiarticulée. Quatorze paires de pattes filiformes ; simples, monodactyles ; les quatre premières paires égales entre elles, plus courtes que les trois dernières, qui sont aussi égales entre elles. Appendices natatoires des trois premiers segments de l'abdomen de forme ordinaire ; ceux du quatrième un peu plus petits, mais encore semblables, c'est à dire terminés par deux lames plus longues que la tige qui les supporte, ciliées ; ceux du quatrième sont composés d'une tige plate, terminée par deux petites lames ovalaires et plus courtes, enfin ceux de l'avant-dernier segment ont leur tige plus courte, large et arrondie, et terminée par deux petites lames ovales et un peu pointues. Dernier segment abdominal très court, transversal et un peu arrondi.

Ce genre est voisin des Amphitoés et des Crevettes, mais

[1] *Phlias*, l'un des Argonautes.

il diffère des uns et des autres par des caractères trop faciles à saisir pour que nous cherchions à les faire ressortir ici.

P. en scie. *P. serratus*. Guérin.

Ce petit Crustacé est long de cinq à six millimètres; tous les segments de son corps ont leur tranche supérieure très saillante, ce qui le rend fortement dentelé quand on le voit de profil; il est d'un jaune brun opaque. M. Gaudichand a trouvé cette jolie petite espèce pendant la traversée des îles Malouines au port Jakson.

Pl. 19, fig. 1. *Phlias serratus* grossi et vu de profil. — 2. Le même, vu sur le dos. — 3. Tête et antennes. — 4. Extrémité de l'abdomen.

E. Guérin.

Mars 1836.

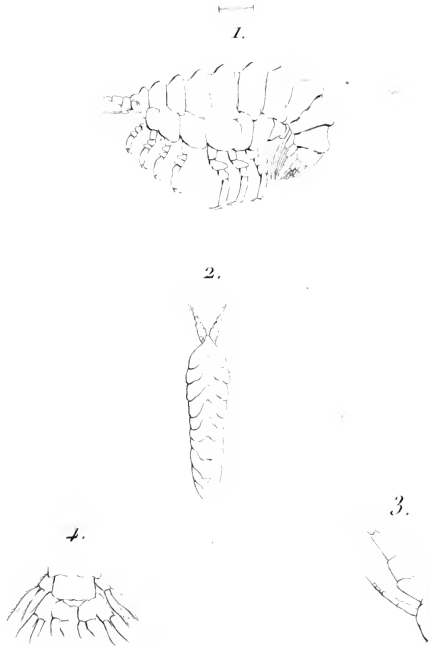

Phlias *serratus*, *Guérin*.

Annedouche sc. *V. Rémond imp.*

PTERELAS. Pterelas[1]. *Guérin.*

Le nouveau genre dont nous allons donner la description, appartient bien évidemment à la seconde section des Crustacées isopodes, que Latreille a formée dans la dernière édition du *Règne animal*, et qui correspond à la famille des Cymothoadés de son *Cours d'Entomologie* et de plusieurs de ses ouvrages antérieurs. Ce genre vient se placer à côté de celui que Leach a nommé OEga; il offre la plupart de ses caractères; mais, si la description que Leach donne de son genre OEga est exacte, nous sommes fondés à en distinguer notre Crustacé; car dans les OEga il est dit que les deux premiers articles des antennes supérieures sont très larges et comprimés; mais on ne dit pas que les quatrième et cinquième articles des antennes inférieures le soient. Les figures données par Leach représentent ces antennes comme formées d'articles cylindriques, simples et égaux en longueur, tandis que dans notre genre, il en est tout autrement. Ce qui nous a encore décidé à établir cette coupe, c'est que, dans tous les genres dont elle se rapproche, les trois paires de pattes antérieures sont armées d'ongles crochus, simples, et les autres pattes sont plus alongées, avec un simple onglet peu courbé au bout, tandis que, dans notre Crustacé, les deuxième et troisième paires de pattes sont terminées par une espèce de pince à deux doigts opposables, formée par un prolongement interne du dernier article de la patte, et par l'ongle crochu terminal. Voici les caractères que nous assignons à notre genre.

[1] *Pterelas*, fils de Neptune.

Yeux très visibles, composés d'un grand nombre de facettes, antennes supérieures plus courtes que les inférieures, insérées sur le bord antérieur de la tête, ayant leurs deux premiers articles grands, aplatis et larges, et le filet terminal inséré en arrière du deuxième article, composé de plusieurs petites articulations. Antennes inférieures deux fois plus longues que les supérieures, insérées au dessous de celles-ci, ayant leurs trois premiers articles courts, transversaux, les deux suivants grand, aplatis et larges, et le filet terminal composé d'environ dix articles cylindriques et allant en diminuant; mandibules alongées, terminées par un lobe triangulaire et portant un palpe plus long qu'elles, de deux articles cylindriques. Pattes de la première paire terminées par un ongle fort et très crochu. Celles des deuxième et troisième paires en pince dydactyle. Les quatre paires suivantes plus grêles, à articles plus alongés et terminés par un simple onglet peu crochu. Abdomen composé de six segments distincts, appendices latéraux du dernier segment composés de deux feuillets aplatis, et ne dépassant pas ce dernier segment en longueur.

P. de Webb. *P. Webbii.* Guérin.

Longueur : 22 millim. Largeur : 8 millim.

Corps oblong, trois fois plus long que large. Yeux grands, obliques, presque contigus en avant. Premier segment thoracique plus large que les trois suivants, rétréci et échancré en avant, pour recevoir la tête. Les cinquièmes et sixièmes, au moins aussi larges que le premier. Tous ces segments ayant leurs angles postérieurs un peu prolongés en arrière, en pointe obtuse, et offrant sur les côtés une petite impression longitudinale, qui les fait paraître rebordés. Abdomen ayant les cinq premiers segments très courts, terminés en pointe de chaque côté, et le dernier aussi long

que les cinq premiers, un peu rétréci en arrière, tronqué, et offrant une très faible échancrure au milieu et une légère impression sur la ligne médiane. Appendices latéraux presque égaux, l'extérieur ovale alongé, l'interne triangulaire, tronqué obliquement de dedans en dehors à son extrémité. Pattes assez courtes, les antérieures ayant leur premier article aussi grand que les suivants; le second court, le troisième encore plus court, beaucoup plus large, le suivant plus étroit et à peu près de la même largeur, et le dernier plus long, terminé par un grand ongle crochu dans les premières seulement, et par le même ongle et un prolongement de son angle antérieur et inférieur dans les deux suivantes. Les autres pattes ont leurs deuxièmes, troisièmes, quatrièmes et cinquièmes articles cylindriques un peu épineux presque égaux, et plus longs, pris ensemble, que le premier.

Ce Crustacé a été pris sur les côtes de Portugal par M. Webb, qui a bien voulu en disposer en notre faveur; nous nous sommes empressés d'exprimer publiquement notre profonde estime pour ce savant, en lui dédiant cette espèce curieuse.

Pl. 20, fig. 1. *Pterelas Webbii* de grandeur naturelle. — 2. Sa tête grossie et vue en dessus. — 3. Tête très grossie et vue en dessous. — 4. Mâchoire. — 5. Antenne supérieure. — 6. L'une des pattes postérieures.

E. Guérin.

Février 1836.

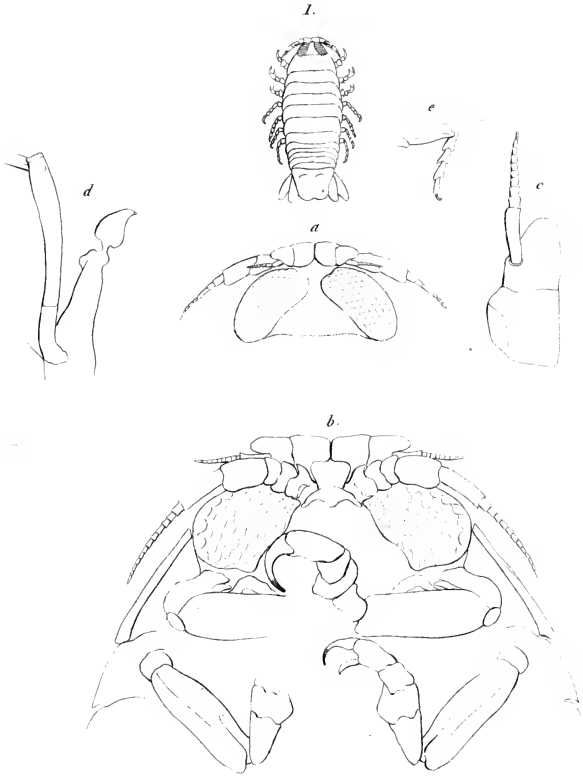

Pterelas *Webbii*, *Guérin*.

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*

DETO. Deto [1]. *Guérin.*

Ce nouveau Crustacé appartient à l'ordre des Isopodes de Latreille, et rentre parfaitement dans la sixième et dernière section de cet ordre, section qui correspond à la tribu des Cloportides [2], dont il a formé la huitième famille des Isopodes dans son *Cours d'Entomologie* [3]. En suivant la méthode de Latreille, on le placera dans sa première division des Cloportides, près des Tylos, qui ont neuf articles aux antennes. Si l'on suivait la méthode de M. Brandt [4], on devrait le placer entre ses *Ligiea* et ses *Oniscinea*, et en former, avec les Tylos, que ce naturaliste n'a pas connus, une tribu intermédiaire que nous proposerions de désigner, en suivant sa méthode de nomenclature, sous le nom de Tylodea. Cette tribu contiendrait alors deux genres, les *Tylos* et les *Deto*.

Les affinités de notre nouveau Crustacé étant bien établies, nous allons présenter ses caractères génériques ainsi qu'il suit :

Antennes (fig. 3) de neuf articles, dont les quatre derniers forment une tige beaucoup plus courte que le précédent, et composée d'articles inégaux (fig. 4).

Corps ne paraissant pouvoir se contracter que très imparfaitement en boule.

Appendices ou stylets postérieurs s'avançant au delà du dernier segment (fig. 5).

Au moyen de ces caractères essentiels, on ne pourra confondre ce genre avec les Tylos, qui ont les appendices pos-

[1] Déto, nymphe maritime de la Grèce.

[2] *Règne animal* de Cuvier, t. 4, p. 141 (1829).

[3] *Cours d'Entomologie*, etc.; p. 412 (1831).

[4] *Conspectus monographiæ crustaceorum oniscodorum Latreillii*, par J.-F. Brandt, dans le *Bulletin de la Soc. imp. de Moscou*, etc.; et édition française de la partie entom. de ce recueil, insérée dans la *Bibliothèque Entomologique* publiée par Lequien, p. 364, pl. XIII.

térieurs très petits et entièrement cachés, et les quatre derniers articles des antennes égaux en longueur. D'un autre côté, quoiqu'il ait plus d'affinités avec les Armadilles et les Cloportes, on ne peut le confondre avec eux, parce que ceux-ci n'ont que sept ou huit articles aux antennes, et que ces articles vont en diminuant graduellement de longueur et d'épaisseur. Il est superflu de faire ressortir les différences qui le séparent des Ligies, elles sont trop saillantes.

D. a épines. *D. echinata.* Guérin.

Oblonga ovata, luteo-virescens, capite thoraceque rugosis postice bi-spinosis. Cauda lævigata, lamellis binis productis, lanceolatis (fig. 1 et 2).

Longueur, 15 millim.; largeur, 7 millim.

Il a la forme des Armadilles de nos maisons; son corps est assez aplati, ovalaire, d'un jaune verdâtre, avec les bords un peu transparents. La tête et le milieu des sept segments thoraciques sont couverts de tubercules assez saillants. La tête offre deux saillies latérales et une intermédiaire, ce qui laisse en avant deux échancrures dans lesquelles s'insèrent des antennes, qui ont à peu près la moitié de la longueur du corps. En arrière, la tête offre deux courtes épines un peu divergentes. Les sept segments du thorax ont, en arrière et de chaque côté, une forte épine conique, dirigée en arrière et un peu en dehors. Ces épines sont à peu près aussi longues que la moitié de l'espace qui les sépare sur le même segment. L'abdomen est lisse, avec le dernier segment court, ne dépassant pas le support des deux filets terminaux, lesquels sont de moitié plus longs que ce dernier segment Les pattes sont courtes, de forme ordinaire, un peu épineuses, terminées par un simple crochet.

Ce Crustacé curieux a été rapporté d'Orient par Olivier; il est probable qu'il vit au bord de la mer, comme les Tylos.

E. Guérin.

Octobre 1836.

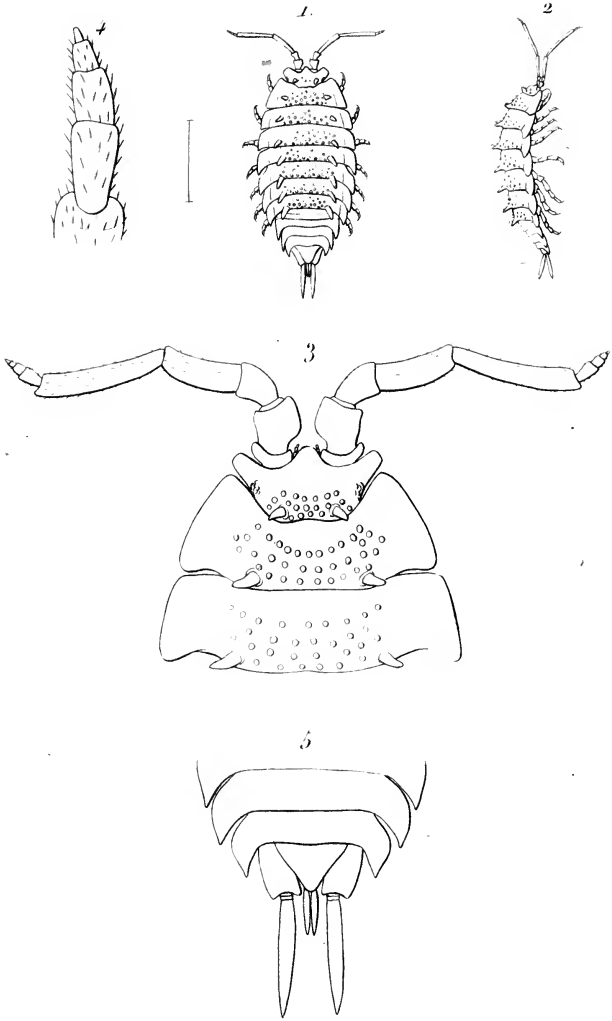

Deto *echinata*, Guer.

Lebrun sc.

N. Rémond imp.

NOTE MONOGRAPHIQUE

sur le genre LIMNADIE, et description d'une espèce nouvelle de ce genre,

PAR M. F.-E. GUÉRIN.

Le genre Limnadie a été fondé par M. Adolphe Brongniart, dans le t. 6 des *Mémoires du Muséum*. Il l'a établi avec la *Daphnia gigas* de Hermann fils, qui en avait donné une description fort courte et incomplète.

Depuis la publication du mémoire de M. Ad. Brongniart, un naturaliste russe, M. Jean Krynicki, de Charkow, a observé, dans les environs de cette ville, une autre espèce assez semblable à la précédente, mais qui offre des caractères suffisants pour qu'il soit facile de l'en distinguer. Dans l'espèce parisienne, on compte vingt-deux paires de pattes branchiales, et la queue est terminée par deux filets mobiles et simples, tandis que celle de Charkow offre vingt-sept paires de pattes, et qu'elle a une queue terminée par quatre filets bifurqués, divergents et presque égaux. Chez la Limnadie de Paris, toutes les pattes sont à peu près semblables, tandis que, dans l'espèce russe, M. Krynicki a vu que les quatre pattes antérieures des mâles sont terminées par une sorte de main à trois doigts. En examinant la figure publiée par M. Krynicki[1], on voit très bien cette sorte de main; mais les figures qu'il donne des pattes de son espèce sont incompréhensibles, car elles montrent des lobes ciliés aux deux extrémités, en sorte qu'on ne peut savoir par quel point elles s'attachent au corps. Cet inconvénient

[1] *Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou*, tom. II, pag. 173, et édition française de la partie entomologique de ce recueil, insérée dans la *Bibliothèque Entomologique* publiée par Lequien, p. 357, pl. 12.

n'a pas lieu dans les figures données par M. Ad. Brongniart; elles sont suffisamment exactes pour faire bien comprendre comment ces pattes tiennent au corps de l'animal.

Nous avons dit plus haut que M. Krynicki a vu quatre filets bifurqués et presque égaux à la queue de sa Limnadie; en examinant la figure qu'il en donne, nous sommes porté à croire qu'il s'est trompé, et qu'il a pris pour deux filets articulés deux pointes assez longues qui terminent l'extrémité supérieure de cette queue. En effet, dans la Limnadie de Paris, et dans une nouvelle espèce dont nous parlerons plus bas, on trouve ces deux pointes, mais elles sont plus courtes que les filets mobiles qui s'attachent en dessous, et s'en distinguent très bien; M. Ad. Brongniart ne les a probablement pas vues, car il ne les figure pas et n'en dit rien dans son mémoire; il ne parle pas non plus des rangées de dents aiguës que l'on voit en dessus de la queue et derrière ces deux pointes. Il est probable que l'espèce de M. Krynicki présente ce caractère, que nous avons retrouvé aussi dans notre Limnadie nouvelle, car la figure semble indiquer vaguement quelques petites dentelures.

Ces observations préliminaires nous ont été suggérées par l'examen comparatif que nous avons fait de la *Limnadia Hermanni* et d'une espèce nouvelle que notre honorable confrère, M. Desjardins, a découverte à l'île Maurice. En étudiant notre nouvelle Limnadie, et en cherchant si elle avait des caractères suffisants pour être séparée de celle de Paris, nous avons vu que la description faite par M. Ad. Brongniart, de sa *Limnadia Hermanni*, quoique bonne et assez détaillée, ne pouvait nous dispenser d'observer la nature. Ce naturaliste nous avait remis un petit bocal contenant les Limnadies qui ont servi à ses descriptions, et cette heureuse circonstance nous a permis de mieux voir certaines parties sur lesquelles il a moins insisté, et de nous faire une opinion, par analogie, sur celle de M. Krynicki.

Nous allons présenter les caractères essentiels des deux espèces connues, et de celle que nous y ajoutons.

1. Limnadia Hermanni. Ad. Brong.

Antennes extérieures ayant presque la moitié de la longueur du corps, à filets composés de onze ou douze articles. Antennes intermédiaires un peu en massue, dentées, de la longueur du support des antennes extérieures; pattes branchiales simples, au nombre de vingt-deux paires; queue tronquée obliquement, et n'ayant en dessous des épines terminales que deux faibles tubercules; deux filets terminaux insérés au bas de la troncature, d'une longueur au moins quadruple des épines supérieures.

2. Limnadia mauritiana. Guérin.

Antennes extérieures ayant beaucoup moins de la moitié de la longueur du corps, à filets composés de neuf articles; antennes intermédiaires en massue, plus courtes que le support des extérieures; pattes branchiales au nombre de dix-huit paires, simples; queue terminée en dessus par deux fortes épines, tronquée obliquement et ayant en dessous deux épines saillantes assez fortes; deux filets terminaux insérés au bas de la troncature, et d'une longueur à peine triple des épines supérieures.

3. Limnadia tetracera. Krynicki.

Antennes extérieures ayant plus de la moitié de la longueur du corps, à filets composés de seize à dix-huit articles; antennes intermédiaires, grêles, dentées, le double plus longues que le support des extérieures; pattes branchiales au nombre de vingt-sept paires, les quatre antérieures

ayant une sorte de pince tridactyle dans les mâles; queue terminée par quatre filets bifurqués, divergents et presque égaux.

Au moyen de ces caractères comparatifs, il est facile de distinguer nettement ces trois espèces et, en supposant, comme nous le croyons, que M. Krynicki se soit trompé au sujet de la queue de sa *Limnadia tetracera*, on pourrait encore séparer son espèce, en admettant que les deux filets mobiles de sa queue sont à peine plus longs que les épines terminales supérieures.

Le mode de génération des Limnadies est encore peu connu. M. Ad. Brongniart, qui, sur plus de mille individus qu'il a observés, n'a vu que des femelles pleines d'œufs, est porté à croire que, dans les Limnadies, comme chez les Daphnies, une seule fécondation suffit pour plusieurs générations. M. Krynicki a été plus heureux; il a trouvé des mâles et des femelles et a pu voir leur accouplement, mais il n'a pu reconnaître avec exactitude où sont placés les organes générateurs, parce que ces animaux, pendant l'accouplement, sont dans un mouvement continuel. Du reste, ces observations prouvent incontestablement que ces animaux ne sont point hermaphrodites, avec fécondation propre dans le même individu.

M. Krynicki, à la fin de son mémoire, émet l'opinion que son espèce, à cause de la structure de la queue et des antennes, pourra devenir le type d'un genre particulier; il dit que la formation de ce genre deviendra indispensable, quand de nouvelles observations montreront que la Limnadie d'Hermann est un animal hermaphrodite; nous pensons qu'il est, pour le moment, inutile de fonder cette coupe générique, et qu'en admettant même les quatre filets bifurqués à la queue de la Limnadie de M. Krynicki, on devrait encore s'en abstenir. Quant à l'hermaphrodisme, nous ne croyons pas qu'on le constate, il faut plutôt penser que de

nouvelles recherches feront découvrir le mâle de la *Limnadia Hermanni*.

Parmi les individus que nous avons reçus de la *Limnadia Mauritiana*, nous n'avons pu distinguer aucun signe extérieur indiquant les sexes. Quelques-uns avaient des œufs plus ou moins développés ; ceux qui les avaient moins développés les portaient tous attachés aux filets des pattes ; ces œufs étaient parfaitement ronds. Dans les individus où les œufs étaient plus gros, on les voyait répandus dans le test et attachés aussi aux pattes; ceux-ci étaient ronds, mais ils offraient des pointes saillantes au nombre de quatre ou cinq. Les individus qui n'avaient pas d'œufs ne différaient en rien de ceux qui en étaient pourvus, mais cependant ils pouvaient être des mâles.

La différence observée dans le nombre des pieds des trois espèces connues forcera de modifier un peu les caractères du genre de Limnadie; mais cette modification ne l'empêchera pas d'être très distinct de tous les genres qui l'avoisinent. Voici la description de l'espèce nouvelle que nous proposons d'y joindre.

Limnadie de Maurice. *Limnadia Mauritiana*. Guérin.

Son test est ovale, un peu pointu aux deux extrémités, long de 6 à 7 millimètres et large de 9 à 10 (fig. 1 et 2). L'animal contenu dans ce test est placé vers le haut, un peu au delà de son milieu. La tête (fig. 3), qui ne se distingue pas du reste du corps, est infléchie en bas; elle offre en avant une éminence tronquée, au milieu de laquelle sont placés les yeux (fig. 3 *a*), qui sont ronds et très rapprochés sur la ligne médiane. Sur le bord supérieur, au dessus et un peu en arrière des yeux, on voit un petit appendice globuleux, arrondi et faiblement échancré en avant (fig. 3 *b*),

dont on ne connaît pas l'usage. Les antennes extérieures (fig. 3, *c*, *c*) ont chacune un pédoncule commun, plissé transversalement, velu en dessus, et terminé par deux filets presque trois fois plus longs que lui, composés de neuf articles presque égaux, qui sont garnis de cils beaucoup plus longs en dedans qu'en dehors. Les antennes intermédiaires (fig. 3, *d*) sont à peine de la longueur des pédoncules des grandes antennes; elles sont un peu en massue, et nous ne leur avons pas vu de dentelures. Les mandibules (fig. 4) sont attachées sur les côtés de la tête, leur extrémité libre offre deux petites dents inégales; les mâchoires (fig. 3 *e*) n'offrent rien de particulier.

Les pattes branchiales (fig. 5, 6, 7, 8) vont en diminuant de longueur, à partir des huitième ou dixième paires; elles sont fendues presque jusqu'à leur base, ce qui produit deux pièces principales, dont l'antérieure (*a*) est la plus large; cette partie forme plusieurs lobes très ciliés, qui se replient en arrière dans le repos (comme on le voit à la fig. 5), et sont terminés par un filet palpiforme et cilié (*c*); la postérieure (*b*) est plus mince et toujours plus longue, elle porte à sa base deux appendices (*d*, *e*), dont l'un est vésiculeux et l'autre cilié; l'appendice cilié est assez court dans les pattes antérieures (fig. 6) et postérieures (fig. 8); mais il est fort long dans les cinq ou six paires du milieu (fig. 7). C'est ce long filet qui est plus spécialement destiné à supporter les œufs, d'après M. Ad. Brongniart; cependant nous en avons vu aussi beaucoup d'attachés aux cils des pattes antérieures (*voy. fig.* 5) et postérieures. Toutes ces pattes sont attachées au corps, et ne diffèrent entre elles que par la grandeur; leur diminution, étant insensible, ne peut servir à indiquer où commencent l'abdomen et la queue. On ne voit pas aussi nettement les segments du corps, et quoique sa partie supérieure offre des dentelures garnies de quelques cils, on ne peut dire avec certitude que ce soient de véritables segments.

La queue (fig. 9, 10, 11) forme une continuation du corps; elle n'en est séparée par aucune articulation, et forme cependant un segment bien distinct, en carré long, tronqué obliquement à l'extrémité, fendu en dessus (fig. 10, 11), ayant les deux bords de cette fente (*a*) garnis d'épines aiguës et les extrémités de ces côtés terminées par une forte épine courbe et dirigée en haut (*b*, *b*). Le bord tronqué offre au milieu une petite dent fort obtuse (*c*), et au bas deux dents assez fortes (*d*, *d*); immédiatement au dessus de ces dents s'insère, de chaque côté, une pièce mobile, courbée en haut, ciliée seulement au bord antérieur, et qui, lorsqu'elle est dirigée en haut, dépasse les deux épines terminales antérieures de la moitié de sa longueur.

Cette Limnadie a été trouvée dans l'île Maurice, par M. Julien Desjardins, naturaliste distingué, secrétaire et fondateur de la Société d'histoire naturelle de cette île.

Nous donnons, sous les n°s 12 et 13, les figures de la tête et de la queue de la *Limnadia Hermanni*, pour faire mieux ressortir les différences que nous avons indiquées dans le cours de cette notice. On verra surtout que les deux pièces mobiles qui terminent la queue dépassent les épines latérales supérieures d'au moins les trois quarts de leur longueur, et que les filets terminaux des antennes sont composés de onze articles. M. Adolphe Brongniart en figure douze dans son mémoire; mais, sur plus de dix individus observés, nous n'avons pu trouver ce nombre d'articles.

Paris, 20 février 1836.

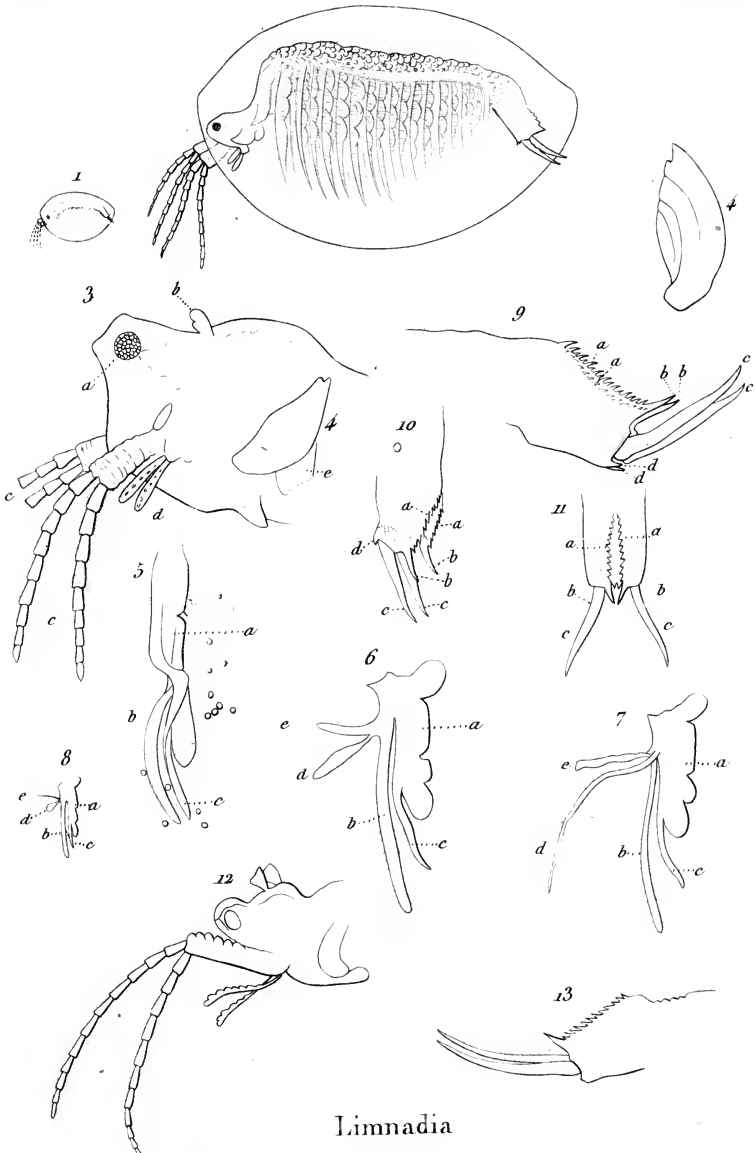

Limnadia

1. à 11. L. *Mauritiana* Guer. 12. 13. L. *Hermannii*, Ad. Brong.

Lebrun sc. N. Rémond imp.

CRUSTACÉS

DU VOYAGE DE LA FAVORITE,

Par M. E.-F. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

MACROPHTHALME A PIEDS PECTINÉS.

MACROPHTHALMUS PECTINIPES. Nob.

(Pl. 23.)

Cette belle espèce se distingue, au premier coup d'œil, de toutes celles qui ont été décrites jusqu'à ce jour, par ses pattes de la quatrième paire qui ont, au bord interne du métacarpe, une rangée de 8 ou 10 fortes épines coniques et perpendiculaires. Sa carapace est peu bombée, beaucoup plus large que longue, en carré transversal, ayant l'angle antérieur des bords latéraux armé de trois dents aiguës, dont les deux supérieures très-fortes, et l'inférieure fort petite. Les bords supérieur et inférieur de l'orbite sont très-fortement dentelés en peigne. Les pédoncules oculaires sont fort longs. Les régions sont bien marquées et nettement limitées par des sillons assez profonds. Tout le dessus de la carapace est lisse, mais couvert de gros tubercules ronds, lisses, clair-semés en avant, plus

rapprochés, plus saillants et comme spiniformes, presque rangés en deux lignes longitudinales, sur le bord externe des régions branchiales. Les pattes antérieures des mâles sont grandes, à bras et carpe trigones, armés d'épines sur la carène interne. La main est grande, lisse, aplatie, fortement velue en dedans; les doigts ou pinces sont presque aussi longs que la main, brusquement infléchis en dedans vers leur extrémité, armés de petites dents jusqu'à l'endroit où ils se courbent. Le doigt mobile a de plus à sa base un gros tubercule denticulé. Chez la femelle, les pattes antérieures sont très-courtes, et les doigts plus longs que la main, sans dentelures ni tubercule. Les secondes pattes ont quelques petites dents au bord inférieur, de légères granulations au bord supérieur, et une forte épine près du sommet de ce bord. La jambe a une carène supérieure denticulée, et les deux autres articles sont simples. Les deux pattes suivantes, les plus grandes, ont la cuisse plus aplatie, garnie en haut et en dessous, sur deux rangs, de fortes épines. La jambe a trois carènes dentelées ou épineuses. Le métacarpe est épineux au bord externe, et n'offre que de petits tubercules au côté intérieur. Le métacarpe des pattes de la quatrième paire a en outre, au bord interne, une rangée de fortes épines. Les dernières pattes sont beaucoup plus petites, inermes et garnies de longs cils.

Nous avons vu un assez grand nombre des deux sexes de ce crustacé curieux. Il a été trouvé à Bombay et sur d'autres points des Indes orientales.

MACROPHTHALME A PATTES SIMPLES.

MACROPHTHALMUS SIMPLICIPES. Nob.

(Pl. 24, fig. 1.)

Cette espèce est voisine des *Ocypode* (*macrophthalmus*) *japonica* et *dilatata* décrits dans la *Fauna Japonica* de M. de Siebold, et, si les descriptions de ces deux crustacés sont exactes, elle en diffère suffisamment. On ne peut non plus la confondre avec celle que M. Ruppel a nommée *M. depressus*, ni avec les *M. transversus*, *carinimanus* et *parvimanus* de Latreille. Sa carapace est beaucoup plus large que longue, assez aplatie, à régions très-marquées, lisse, avec quelques gros tubercules ronds et très-saillants sur les côtés, et rangés en lignes longitudinales aux bords externes des régions branchiales. Les angles antérieurs de ses bords latéraux sont armés de trois dents aiguës, dont les supérieures sont beaucoup plus fortes, à pointe dirigée un peu en haut. Le bord antérieur est armé d'épines aiguës assez grandes et très-serrées. Les pédoncules oculaires sont très-longs et atteignent les angles latéraux. Les pattes antérieures des trois individus mâles que nous avons vus sont grandes et fortes, lisses, sans épines, avec la main grande et les doigts un peu plus de moitié plus longs, dentelés en dedans jusqu'à l'extrémité, n'ayant pas le bout brusquement infléchi en dedans; le doigt mobile a, vers sa base, un fort tubercule tronqué carrément et dentelé; le côté interne de la cuisse, de la jambe et de la main

est garni de longs poils très-serrés. Toutes les pattes sont simples, lisses et velues au bord supérieur, un peu granuleuses aux bords inférieurs; les cuisses ont toutes une forte épine près de l'extrémité supérieure, à l'exception des dernières. La forme de l'abdomen du mâle est très-différente de celle qu'on observe dans notre *Macrophthalmus pectinipes*.

Ce crustacé a été trouvé dans les mêmes lieux que le précédent.

Notre *Macrophthalmus affinis* (pl. 24, f. 2) a beaucoup de rapports avec le précédent, et pourrait être pris pour le jeune âge; mais sa carapace finement granuleuse et sans tubercules, ayant deux fortes dents tronquées et denticulées aux angles antérieurs, l'en distingue suffisamment. Il n'est pas aussi facile de le distinguer des *Ocypode* (macr.) *japonica* et *dilatata* de M. Siebold; car il y a un peu de confusion dans la nomenclature des planches et du texte de cet ouvrage. En ne s'en tenant qu'au texte, c'est près de l'*O. japonica* que notre espèce va, si elle n'en est même pas un jeune âge. Cependant, comme aucune partie de sa carapace n'est lisse, ce qui a lieu dans l'espèce à laquelle nous la comparons; comme elle n'a ni le côté interne des bras granuleux, ni le milieu du doigt immobile lobé, nous l'en distinguons jusqu'à ce que de nouvelles observations soient venues nous démontrer que ces deux crustacés ne font qu'une seule et même espèce. Notre petit Macrophthalme a été trouvé à Bombay et à Pondichéry.

PORCELLANES DU CHILI.

Ce genre, composé actuellement de plus de quarante espèces, est répandu dans toutes les mers du globe; mais les côtes du Chili sont, jusqu'ici, celles qui en produisent le plus d'espèces. Notre collection en contient neuf, pour la plupart de grande taille, et qui ont été prises à Valparaiso, Payta, Talcahuano, Coquimbo, etc. Ces neuf espèces ont été publiées par nous dans un petit tableau synoptique imprimé dans le Bulletin de la Société des Sciences naturelles de France, séance du 23 décembre 1835, page 115, tableau que nous allons reproduire ici. Comme nous donnons les figures des espèces qui n'ont pas encore été représentées, nous ne ferons pas de description plus détaillée de nos Porcellanes; nous n'ajouterons que quelques notes pour rapporter à nos espèces quelques-unes de celles que M. Milnes Edwards a publiées dans les nouvelles Suites à Buffon, crustacés, t. II, p. 250 et suivantes, ouvrage qui a paru en 1837, deux ans après le tableau que nous avions inséré dans le Bulletin de la Société des Sciences naturelles de France.

I. Pinces aplaties.

A. Carpe presque droit au bord antérieur, sans angles ni dents.

a. Front saillant et arrondi, n'offrant point d'échancrure pour recevoir les yeux.

Corps et pieds lisses. 1. *Violacea*. G.

b. Front saillant et arrondi, offrant de chaque côté une échancrure bien marquée pour recevoir les yeux.

1. Carapace, pinces et pattes lisses. 2. *Lævigata*. G.

les pattes antérieures plus développées, constituent l'espèce que M. Edwards nomme *P. lobifrons* (Nouv. Suites à Buffon, t. II, p. 256, no 17). Dans cette variété, les tubercules de la moitié antérieure de la carapace sont un peu moins saillants que dans les autres individus. Elle a été prise à Valparaiso. Sa carapace est longue de 20 millimètres.

Les autres n'ont pas les pinces tout à fait si grandes; leur carapace n'a que 14 ou 15 millimètres de long; les dents du bord antérieur du carpe sont elles-mêmes très-denticulées, et les tubercules de la carapace sont plus forts. Nous avons représenté un de ces individus pl. 26, fig. 2. On les a trouvés aussi à Valparaiso.

8. *Porcellana tuberculosa*. Edw. Nous avions donné, à tort, le nom d'*affinis* à cette espèce; mais comme ce nom a été employé pour une autre Porcellane dans le *Zoological Miscellany* de M. Gray, publié en 1831, nous avons dû adopter celui de M. Edwards, tout en regrettant qu'il ait trop d'affinité avec le nom de *tuberculata* de l'espèce précédente. Nos individus viennent du Chili.

9. *Porcellana grossimana*. Nob. Espèce bien distincte de toutes les autres et trouvée à Valparaiso. Nous en donnons une figure au trait pl. 26, fig. 3.

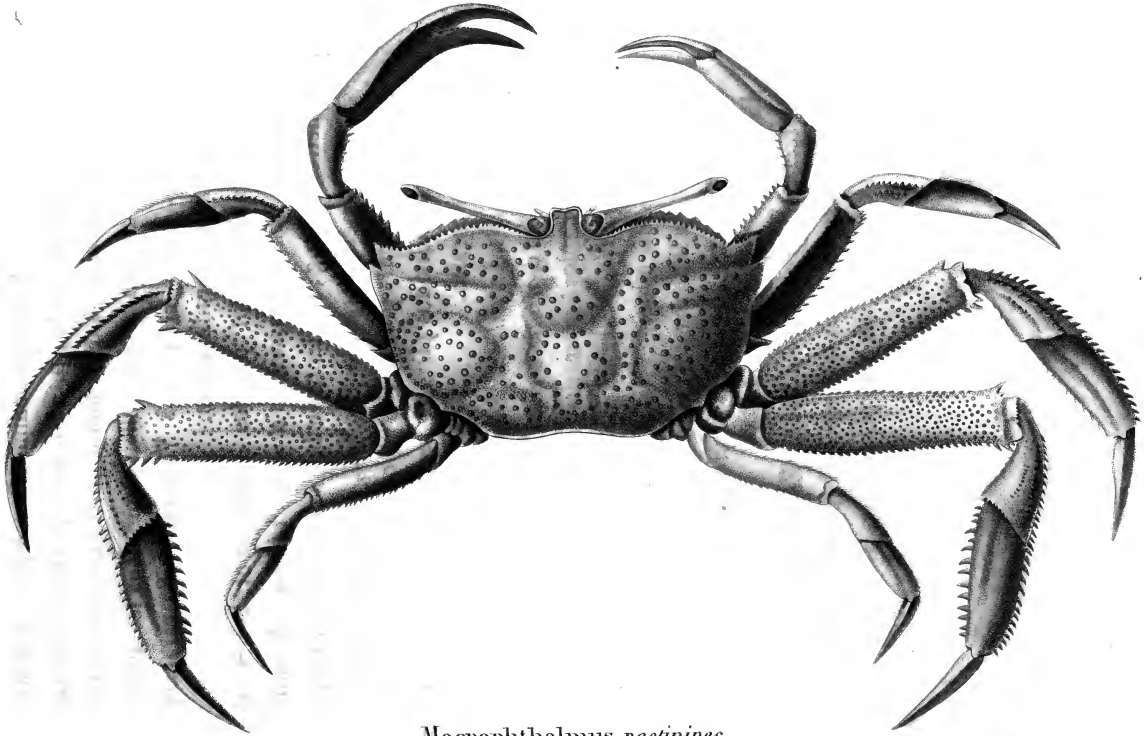

Macrophthalmus *pectinipes*.

2

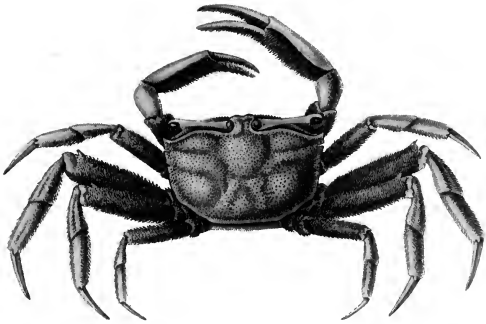

1

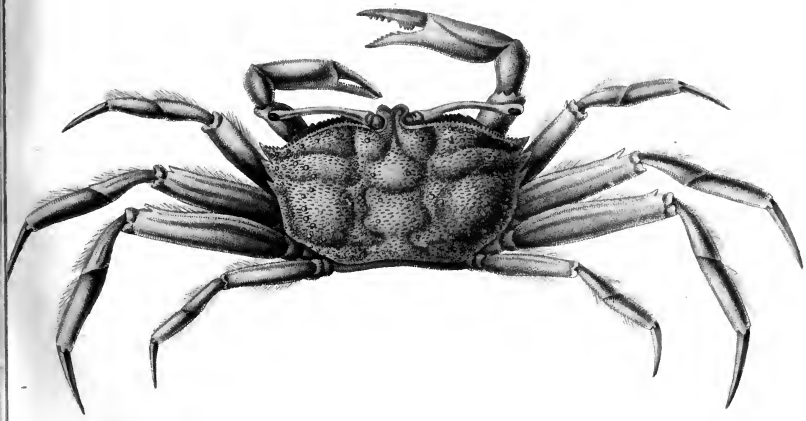

Macrophthalmus

1. M. *simplicipes, Nob.* 2. M. *affinis, Nob.*

Sébin sc. *N. Réimond imp.*

1

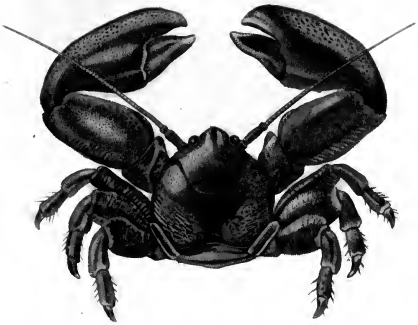

2

3

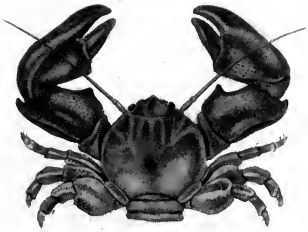

Porcellana

1. P. *granulosa*. 2. P. *violacea*. 3. P. *angulosa*.

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*

1

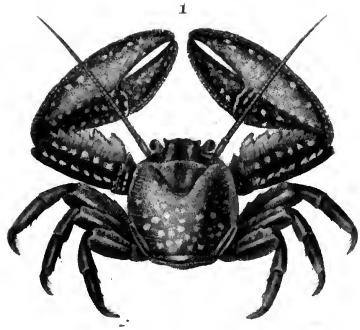

3

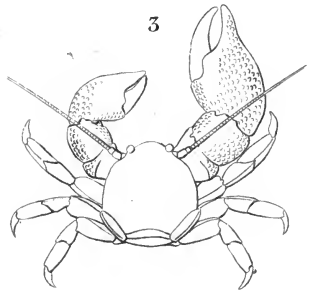

2

Porcellana

1. P. *Desmarestii* 2. P. *tuberculata* 3. P. *grossimana*

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*

SEGESTRIE. Segestria. *Latreille.*

S. a tête rouge. *S. ruficeps.* Guérin.

S. thorace pedibusque brunneo rufis, thorace apice coccineo, mandibulis nitide viridibus, apice rubris; abdomine fuscescenti.

Long., 20 millim.; larg., 6 millim.

Cette belle espèce ressemble beaucoup, pour la forme et pour la taille, à la Ségestrie des caves, si commune en Europe; mais elle en diffère par la belle tache rouge du devant de son céphalothorax, et par la couleur rouge-brun de tout son corps. Ses pattes sont grandes, velues, plus obscures que le céphalothorax, avec les articulations rougeâtres. L'abdomen paraît brunâtre, soyeux; il est très réduit par la dessiccation; ses mandibules sont fortes, d'un beau vert brillant, avec le bout rouge et la griffe noire.

Cette espèce a été trouvée à Sainte-Catherine du Brésil, en octobre. Dans son Journal, M. Durville la note comme ayant été trouvée sous des feuilles.

Guérin.

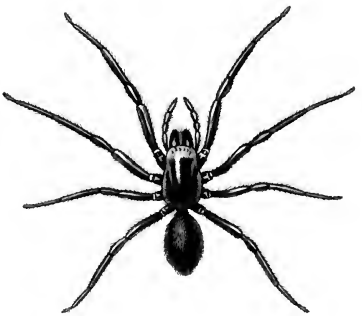

Segestria *ruficeps*, *Guérin*.

Girard Sculp.t.

Finot Imp.r.

ANDROCTONE. Androctonus. *Emprich* et *Ehremberg*.

A. varié. *A. variegatus*. Guér.

A. oculis duodecim, manibus elongatis, sublævis, corpore pedibusque obscure flavo, brunneo maculatis, cauda corpore longiore, lineis granulosis elevatis.

Long., 4 centim.; larg., 7 mill.

Ce scorpion appartient évidemment au genre Androctone de MM. Emprich et Ehremberg. Nous avons très bien vu les cinq yeux placés dans chacun des groupes latéraux : on aperçoit aux environs de ces yeux de petits tubercules luisants, ce qui a fait penser à M. Latreille que les auteurs ci-dessus cités auraient pu prendre de ces tubercules pour des yeux lisses (Voy. *Cours d'Ent.* t. 1, p. 481). M. Latreille dit plus loin (p. 482) qu'il n'a jamais vu de scorpion offrant douze yeux. Celui que nous venons de décrire, présentant ce caractère d'une manière évidente, pourra détruire tous les doutes du savant français, et servira à démontrer toute l'exactitude des observations de MM. Emprich et Ehremberg.

Le céphalothorax est alongé, de forme trapezoïde, plus étroit en avant, échancré au bord antérieur, ayant un sillon profond au milieu et inégal sur toute sa surface. Les deux gros yeux du centre sont situés un peu en avant du milieu, sur une éminence, et dirigés sur les côtés. Les autres yeux sont placés tout-à-fait aux angles antérieurs et latéraux ; chaque groupe est composé de cinq yeux dont les trois plus gros sont égaux, placés tout-à-fait au bord du thorax, sur une élévation ovalaire : en dedans de ces

trois yeux et sur le bord interne du tubercule qui les supporte, on observe deux autres yeux de moitié plus petits, situés un peu plus bas, le postérieur plus près et au-dessous du dernier des trois gros; l'autre plus loin et entre l'avant-dernier et le dernier des précédents. Les segments de l'abdomen sont transverses, et présentent une petite carêne au milieu. Le dernier, ou celui qui précède la queue, en présente trois. Les anneaux de la queue vont en augmentant de longueur jusqu'au dernier; ils sont creusés en sillon au milieu; leurs arêtes latérales supérieures sont très saillantes, crénelées et terminées en arrière en une petite pointe saillante. Les deux premiers anneaux ont sur les côtés et au-dessous de l'arête dont nous venons de parler, trois petites arêtes longitudinales. Les anneaux suivants n'en ont que deux, et le dernier n'en a plus qu'une. Nous n'avons pas vu la copule à venin, l'individu unique recueilli par M. d'Urville en ayant été privé par accident. Les pinces sont un peu plus longues que le corps, grêles; l'avant-dernier article est un peu élargi au milieu; il porte en dessus trois côtés lisses, et en dedans plusieurs petites dents. La main est grêle, avec les doigts courbés en dedans, ayant presque deux fois la longueur du poignet. Les pattes sont alongées, aplaties. La couleur générale de ce scorpion est d'un jaune obscur; tout son corps en dessus est marqué de petites marbrures noirâtres; les pattes et les pinces sont comme annelées par des taches de la même couleur. La queue est plus uniforme de couleur; enfin, le dessous est plus pâle et très peu tacheté.

Ce scorpion a été trouvé au port Praslin, dans la Nouvelle-Irlande: il était sous des pierres.

Guérin.

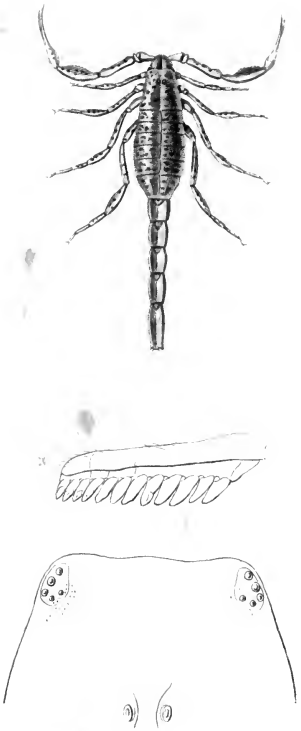

Androctonus *variegatus*, *Guérin*.

Adet Sculp.t. *Finot Imp.r*.

ÉPÉIRE. EPEIRA. *Walckenaer.*

Le genre le plus nombreux en espèces, dans la classe des Arachnides, est sans aucun doute celui des *Épéires*, malgré les démembrements qui ont été faits et les genres qui ont été formés à ses dépens : aussi est-il le plus difficile à connaître; cependant je puis encore, malgré cette grande quantité, en augmenter le nombre par la description d'une espèce que je crois nouvelle ou non figurée; j'ai reconnu qu'elle était inédite, par les recherches que je me suis vu obligé de faire non-seulement dans les ouvrages, mais encore dans les Arachnides décrites nouvellement par M. Walckenaer, et qui ne sont pas encore publiées. Cette espèce est remarquable par la forme singulière de son abdomen et par les tubercules qui l'entourent : ces caractères ne permettront pas de la confondre avec les autres, et ceux que je lui assigne serviront à l'en distinguer.

E. mexicaine. *E. mexicana.* Lucas.

E. maxillis elongatis, parte anteriori macula fusca indutis; cephalo-thorace crasso, sua basi truncato. Abdomine elongato, tuberculato, maculis flavis ornato.

Palpes alongés, ayant le premier article de couleur jaune, tandis que le second et le troisième sont entièrement noirs, couverts de poils de même couleur.

Forcipules brunes, dilatées à leur naissance, noires à leur extrémité qui est de forme étroite et couverte de quelques poils bruns; crochets des Forcipules rougeâtres. Céphalothorax de couleur brune, épais, couvert de quelques poils bruns à sa partie antérieure, incliné à sa base, qui est d'un brun plus clair. Abdomen remarquable par sa forme irrégulière, tronqué à sa partie antérieure, qui est de cou-

leur brune tachetée de deux points jaunes, et terminé postérieurement par deux tubercules, jaunes antérieurement, et noires à la partie postérieure; plus large dans son milieu, qui est terminé de chaque côté par un tubercule brun en avant et jaune en arrière; couvert en dessus d'une tache jaune ayant la forme d'un triangle, dont la partie antérieure serait très alongée, et remarquable dans son milieu par deux points stigmatiformes; côtés de l'abdomen entourés de tubercules moitié jaunes et moitié noirs; dessous de couleur noire, strié, couvert de quelques points jaunes; filières de couleur brune.

Pattes alongées, ayant la seconde et la troisième paire plus longues que la quatrième, qui a ses premiers articles jaunes à leur naissance, couverts de poils de même couleur, et entièrement noirs à leur extrémité.

Cette espèce, ayant ses pattes alongées, peut avoir un pouce de longueur; elle est originaire du Mexique, et m'a été procurée par M. Florent-Prévost, d'un envoi qu'il a reçu de Guatimala.

Lucas.

Epeira *mexicana*, *Lucas*.

Lebrun sc. *N. Rémond imp.*

ÉPEIRE. EPEIRA. *Latr.*

E. porte-lance. *E. hastifera.* A. Percheron.

E. thorace quadrato convexo, rubro-castaneo; abdomine ovato, depresso, nigro; hasta, vittisque tribus posticis transversis luteis.

Long. 5 millim.; larg. 2 1/2 au corselet.

En jetant un coup d'œil sur le tableau des Aranéides de M. Walckenaër, on reconnaît facilement la place où cet insecte vient s'intercaler : c'est dans la neuvième famille de son genre Épeire, à la race des aplaties, division *b*, dont le caractère est d'avoir l'abdomen arrondi entier, qu'il faut la classer, à côté de l'unique espèce qui jusqu'à présent formait cette coupe, l'*Epeira scutiformis*, rapportée de Timor par Péron. Je ne suis pas assez heureux pour pouvoir indiquer positivement la patrie de l'espèce que je vais décrire, l'ayant reçue sans indication, et avec des insectes de différents pays; cependant je crois avoir un souvenir confus qu'on me l'avait indiquée comme venant du Mexique; je ne donne ce renseignement que pour bien peu certain, et je crois qu'il vaut mieux regarder sa patrie comme inconnue.

Cette arachnide est de petite taille, puisqu'elle atteint à peine trois lignes de longueur; son céphalo-thorax est carré, très bombé, légèrement arrondi sur les côtés, excepté sur le postérieur, qui est plus plat que les autres, et plus incliné. Les chélicères sont grandes, en forme de poire renversée, avec le crochet petit; les yeux, au nombre de huit, sont disposés sur deux lignes transverses, plus rapprochées à leurs extrémités; les yeux des extrémités de la ligne inférieure sous les plus gros. Les palpes ont cinq articles

disposés dans l'ordre de grandeur suivant, 1, 4, 3, 5, 2. Le dernier, ou le cinquième, est coniforme comme dans tous les mâles d'arachnides. Dans l'individu que je possède, les pattes antérieures manquent tout-à-fait : de sorte qu'il m'est impossible d'établir leur comparaison avec les autres, qui vont en diminuant de longueur à partir de la seconde paire, laquelle se trouve la plus longue ; la quatrième ensuite, enfin la troisième ; mais la différence avec la quatrième est peu sensible. L'abdomen est méplat, cordiforme ; on y remarque plusieurs impressions : l'une près de la base au milieu, et deux autres sur une ligne transverse vers le milieu de l'abdomen ; dans la figure on a fait paraître l'abdomen dans son entier ; mais dans la nature il serait impossible de l'apercevoir ainsi, étant beaucoup plus incliné, comme on peut le voir dans la figure de grandeur naturelle représentée de profil.

Le céphalo-thorax, les chélicères, sont brun-rouge ; les palpes, noirs. L'abdomen est noir, avec une grande tache dans son milieu, figurant assez bien le bout d'une lance ; trois bandes transverses postérieures, et des taches sur les côtés, jaune foncé. Les pattes sont noires ; les deux paires postérieures sont tachées de fauve à leur base ; la seconde paire a les tarses fauves. (Mâle.)

Patrie inconnue.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. a. L'insecte vu de profil et de grandeur naturelle.
b. L'insecte grossi, l'abdomen relevé.
c. Le céphalothorax vu de face.

A. Percheron.

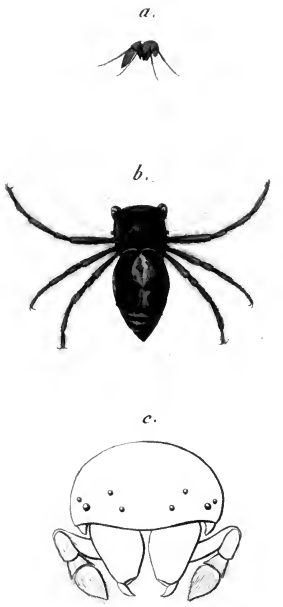

Epeira *Hastifera*, *Percheron*.

Percheron pt *Lebrun sc.* *N. Rémond imp.*

GALÉODE. GALEODES. *Olivier.*

Le genre Galéode, établi par Olivier, forme, dans la nouvelle édition du Règne animal de Cuvier, la première famille des Arachnides trachéennes, les Faux Scorpions, *Pseudo-scorpiones*. Ces Arachnides sont peu nombreuses en espèces, et leur organisation est encore peu connue; cependant nous sommes redevables à M. Léon Dufour de quelques observations très curieuses sur l'organisation et les mœurs de ces animaux. Il a remarqué que l'extrémité du dernier article des palpes de ces Arachnides était pourvue d'un organe très curieux. Cette extrémité, dit-il, paraît fermée par une membrane blanchâtre; mais lorsque l'animal est irrité, cette membrane, qui n'est qu'une valvule repliée, s'ouvre pour donner passage à un disque arrondi. Il a vu ce disque sortir et rentrer au gré de l'animal, comme par un mouvement élastique. Il dit qu'il s'applique et paraît adhérer à la surface des corps comme une ventouse Son contour, qui semble en être la lèvre, est marqué de petites stries perpendiculaires; et l'on voit par la contraction qu'il exerce, que sa texture est musculeuse. M. Léon Dufour se demande si cet organe ne sert aux Galéodes que pour s'accrocher, s'il est destiné à saisir les petits insectes dont il se nourrit, s'il est le réceptacle d'inoculation de quelque venin, ou bien s'il appartient à l'organe copulateur mâle. De nouvelles observations peuvent seules confirmer ces diverses suppositions; cependant on est porté à admettre quelque usage analogue à la dernière.

Les Galéodes sont des Arachnides très agiles, et lorsqu'on veut les saisir, elles font face à leurs ennemis; se redressent sur leurs pattes de derrière, et semblent menacer de leurs palpes. Ces Arachnides, quoique répandues dans une grande étendue de pays, sont très peu connues, non seulement sous le rapport de leurs habitudes, mais encore des espèces; on s'accorde cependant à en admettre quatre bien caractérisées. L'espèce que je donne comme

nouvelle aux entomologistes est originaire du Mexique. Je la dois à l'amitié de M. Florent-Prévost, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle de Paris, qui a bien voulu m'en réserver la description.

G. A BANDE. *G. limbata.* Lucas.

G. palpis elongatissimis, pilis fulvis hirsutis. Cephalothorace plano, extremitate truncatoque angusto. Abdomine elongato, parte anteriori truncato, posteriori rotundato, medio macula fulva induto.

Long. 16 mill. Larg. 3 mill. 1/2.

Les palpes sont très allongés, formés de quatre articles, dont le dernier est un peu plus gros à l'extrémité. Les mandibules sont filiformes, couvertes de poils bruns, avec les crochets rougeâtres à leur naissance, et noirs à leur base.

Le céphalothorax est plat, allongé, tronqué et étroit à la partie antérieure, où sont placés les yeux, plus large dans son milieu, et arrondi postérieurement.

L'abdomen est brun, hérissé de poils de même couleur, très allongé, étroit antérieurement, plus large et arrondi postérieurement; le dessus de l'abdomen est remarquable par une bande d'un brun très clair qui le traverse dans toute sa longueur, avec les bords latéraux de l'abdomen entourés de larges raies d'un brun plus foncé, et hérissés de poils fauves. La quatrième paire de pattes est la plus longue de toutes; le premier article est d'un brun très clair à sa naissance; les suivants sont bruns, à l'exception du dernier article qui est entièrement blond. La troisième paire de pattes est plus longue que la première; la seconde est la plus courte; elles sont toutes de même couleur que la quatrième paire.

Le dessous du céphalothorax est blond; le dessous de l'abdomen est brun, hérissé d'une quantité innombrable de poils de même couleur.

Lucas.
Août 1834.

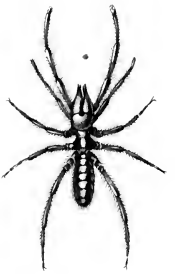

Galeodes *limbata*, *Lucas*.

Forget sc. *A. Rémond imp.*

SCYTODE. SCYTODES. *Latreille.*

Les personnes qui s'adonnent à l'étude de l'histoire des Aranéides, savent combien est peu nombreux en espèces ce genre, qui a été établi par M. Latreille dans son Histoire naturelle des Insectes, tome VII, page 242, sur une petite Aranéide qui jusqu'à présent semble être propre à Paris et ses environs. Cependant on est redevable à M. Savigny d'une seconde espèce qu'il a représentée, dans son grand ouvrage sur l'Égypte, sous le nom de Scytode blonde, et qui a été observée par M. Léon Dufour dans le royaume de Valence. Telles étaient jusqu'à présent les deux seules espèces connues, et qui composaient le genre Scytode de ce savant. M. Florent-Prévost, dans un envoi qu'il reçut du Mexique, me communiqua un flacon rempli d'Aranéides, dans lequel je trouvai plusieurs espèces nouvelles, entre autres quelques saltiques très remarquables que j'ai décrits dans les Annales de la Société entomologique de France, et d'autres espèces nouvelles appartenant au genre Épeire et Galéode, que j'ai insérées dans le Magasin de Zoologie de M. Guérin. Dans ce flacon, je trouvai une Aranéide qui au premier aspect me sembla être une Dysdère; mais, après les avoir comparées, je m'aperçus bientôt que cette Aranéide appartenait au genre Scytode, de l'ordre des pulmonaires, famille des Aranéides, section des Dipneumones et tribu des Inéquitèles du Règne animal de Cuvier. Les entomologistes qui se sont occupés des Aranéides, n'ignorent pas sans doute combien sont petites les espèces qui composent ce genre. L'espèce nouvelle que je décris est remarquable par sa taille, qui est au moins quatre fois plus grande que celle des espèces connues.

S. à pieds rouges. *S. rufipes.* Lucas.

S. maxillis elongatis, parte anteriori macula rufa indutis; cephalothorace gibboso, parte anteriori crasso, sua basi truncato. Abdomine ovato, elongato, tuberculis rufis ornato.

Les palpes sont allongés; les premier, second et troisième articles sont jaunâtres, le quatrième est rougeâtre, le cinquième est de même couleur, et hérissé de poils jaunes à l'extrémité.

Les mandibules sont rougeâtres, un peu arrondies et dilatées à leur naissance, et étroites à leur base; quelques poils jaunes couvrent les parties internes de ces mandibules; les crochets sont très petits, de couleur noire, dilatés à leur naissance, et très acérés à leur extrémité; les mâchoires sont allongées, un peu inclinées sur la lèvre, cylindriques et élargies à leur base; la lèvre est triangulaire, couverte de quelques poils, et dilatée dans son milieu.

Le céphalothorax est rougeâtre, un peu gibbeux, de forme arrondie, un peu épais à sa partie antérieure, qui supporte les yeux qui sont presque égaux entre eux.

L'abdomen est globuleux, ovale, de couleur jaune, parsemé en dessus d'une quantité innombrable de tubercules rougeâtres imperceptibles à la vue simple; le dessous est d'un jaune sale; les filières sont de même couleur et un peu allongées.

Les pattes sont fines, roussâtres; les quatrième et première paires sont les plus longues; la troisième est la plus courte. Ces pattes sont toutes munies à leur extrémité d'un crochet double.

Cette espèce, avec les pattes allongées, peut avoir un pouce de longueur; elle habite le Guatimala (Mexique).

Lucas.

Août 1834.

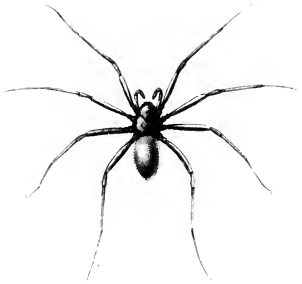

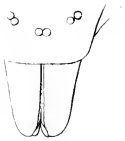

Scytodes *Rufipes* *Lucas*.

Lebrun sc. *N. Remond imp.*

SALTIQUE. SALTICUS. *Latreille.*

S. joli. *S. lepidus.* Guérin.

S. thorace brunneo, palpis, mandibulis margine antico thoracis viridi-æneis, nitidis. Abdomine parvo aureo. Pedibus anterioribus validibus, brunneis, nitide virescentibus, subtus nigro-fasciculatis, tarsisque flavis. Pedibus posterioribus flavis, brunneo-maculatis; cæteris pallide brunneis, nigro-villosis.

Long. 8 mill.; larg. 3 mill.

Cette espèce remarquable est du petit nombre de celles qui sont ornées de couleurs métalliques; elle est longue d'environ huit millimètres; son corcelet est brun, très bombé; vu en devant, il présente une forme carrée; les yeux forment un arc au-dessous duquel on voit une belle bande d'un vert métallique des plus brillants, formée par des poils courts, dirigés en bas, colorés en vert, passant au bleu ou à l'argenté, suivant le jour. De chaque côté des deux gros yeux mitoyens, et sous les yeux qui suivent et qui sont placés un peu plus haut, on voit une bande de poils verts métalliques plus étroite que la précédente, et qui en est séparée nettement par une ligne noire. Les mandibules sont également garnies des mêmes poils verts brillants, ainsi que le devant des palpes. L'abdomen est très petit, arrondi, d'un jaune soyeux, garni vers les bords d'écailles métalliques d'un doré verdâtre à reflets argentés. Les pattes antérieures sont beaucoup plus épaisses que les suivantes, presque aussi longues que celles de la troisième paire, d'un brun rougeâtre à reflets cuivreux et dorés. Les cuisses sont garnies en dessus de poils noirs, raides, assez longs; la partie interne des articles suivants offre des fais-

ceaux des mêmes poils noirs, ainsi que la moitié inférieure et antérieure des tarses; le reste de ces tarses est d'un jaune pâle avec les crochets noirs. Les pattes suivantes sont grêles; celles de la seconde paire sont rougeâtres, plus courtes que les précédentes, garnies de poils noirs, mais plus clair-semés; leurs tarses sont plus pâles. Les troisièmes pattes sont les plus longues de toutes; leur couleur est la même que dans les précédentes. Les quatrièmes sont les plus courtes de toutes, pâles, tachées de brun.

Cette charmante espèce a été trouvée à Dory, dans la Nouvelle-Guinée.

Guérin.
Septembre 1834.

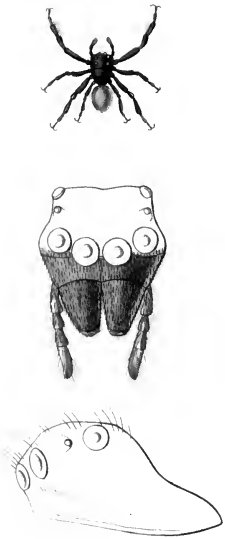

Salticus *lepidus*, *Guérin*.

Lebrun sc. *N. Rémond imp.*

ESSAI

Sur une Monographie du genre *Thélyphone*.

Encore peu connu des personnes qui se livrent à l'Entomologie, science qui depuis les De Géer et les Réaumur a fait tant de progrès, ce n'est pas sans quelques craintes que je me hasarde à présenter la monographie du genre Thélyphone; je ne sais si mes faibles efforts réunis au desir que j'ai de me rendre utile à l'Entomologie seront parvenus au but que je me suis proposé. Si dans ce travail il se trouvait quelques omissions, j'ai l'espoir qu'on voudra bien me les pardonner, et je prie les entomologistes qui le liront de vouloir bien l'accueillir avec indulgence, et de le regarder comme un essai, et comme une preuve du desir que j'ai de rendre service à l'Entomologie.

Les familles naturelles de M. Latreille, Règne animal de Cuvier, tome IV, page 266, renferment un genre bien remarquable sous le nom de Thélyphone. Ce genre, qui est vraiment curieux par ses formes anomales, avait été confondu par les auteurs sous différents noms; Linné fut le premier qui le désigna sous celui de *Phalangium caudatum*, espèces d'arachnides qui n'ont aucun rapport avec lui, non seulement par leur conformation, mais encore par les caractères qui composent ce genre, et qui sont tout-à-fait différents. Cependant plusieurs auteurs l'ont reproduit sous ce même nom dans leurs synonymies; enfin, vint Fabricius qui changea le nom de *Phalangium caudatum* pour y substituer celui de *Tarantula caudata*. Cette erreur exista long-temps, et ce n'est que sur ces derniers temps que M. Latreille, qui appréciait si bien l'importance des caractères, le retira des *Phalangium* de Linné et des *Tarantula* de Fabricius, avec lesquels il avait été confondu,

pour en établir un genre et une famille à part[1]. Quoique ce savant, premier entomologiste de notre époque, l'ait cité dans plusieurs de ses ouvrages, les caractères génériques qu'il lui assigne sont si restreints, que j'ai cru devoir m'étendre un peu plus sur l'étude de ces caractères, et présenter en même temps une série d'espèces; car, depuis celle connue sous le nom de *Phalangium caudatum*, Linné, elles se sont augmentées par les voyages entrepris de tous les côtés, principalement dans l'Amérique méridionale et septentrionale, position géographique qui a fourni quelques espèces plus ou moins remarquables.

Ce genre, qui prend place après les Pulmonaires fileuses ou les Aranéides, forme la seconde famille des Pulmonaires, et c'est sur lui que M. Latreille a fondé une famille à laquelle il a donné le nom de Pédipalpes, qui a été ainsi dénommée à cause de ses palpes, qui sont en forme de pieds ou de bras avancés, sans aucun appendice relatif à la génération ni dans l'un, ni dans l'autre sexe; bien distincte de la famille qui la précède, par ces mêmes palpes qui sont terminés en griffes, par les chélicères qui sont en pinces, ou ayant la forme de deux doigts réunis, dont l'inférieur seulement serait mobile et sans aucune ouverture propre pour le passage de la liqueur vénéneuse, et qui, de même que chez les Aranéides, sont en forme de crochet ou de griffe; l'abdomen est toujours composé de segments très distincts, sans filières au bout; les organes sexuels sont toujours situés à la base du ventre. Le corps est ordinairement revêtu d'un derme coriace assez ferme; le thorax est toujours d'une seule pièce, et présente, près des angles antérieurs, trois ou deux yeux lisses rapprochés ou groupés près de ses extrémités antérieure et postérieure, mais, dans la ligne médiane, deux autres yeux lisses parallèlement rapprochés. Le nombre des sacs pulmonaires est quelquefois de quatre ou de huit; l'abdomen est atta-

[1] Avec les Phrynes et les Scorpions.

ché au thorax par un pédicule ou par une portion de son diamètre transversal, et ne présente pas sous le ventre, comme chez les Scorpions, ces appendices composés d'un grand nombre de dents, et qui sont nommés peignes, ni d'aiguillon à l'extrémité. Les stigmates sont au nombre de quatre, situés près de l'origine du ventre, et recouverts d'une plaque; les antennes sont en pinces ou en griffes, ou terminées simplement par un crochet mobile; la languette est en forme de dard et cachée, ne présentant que deux mâchoires formées par le premier article de leurs palpes; les yeux sont au nombre de huit, dont trois de chaque côté, disposés en triangle, et deux près du milieu, au bord antérieur, et portés sur un tubercule commun, ou sur une petite éminence, un de chaque côté; les palpes sont très épineux; les tarses des deux pieds antérieurs diffèrent des autres en ce qu'ils sont composés de beaucoup d'articles en forme de fil ou de soie, et sans onglet à l'extrémité. Tels sont les caractères les plus saillants qui empêcheront de confondre cette famille avec la précédente; maintenant que nous connaissons ces caractères d'une manière assez spéciale pour pouvoir distinguer ces deux familles entre elles, nous allons passer aux caractères proprement dits du genre Thélyphone.

Genus Thelyphonus. Latr. — Phalangium. Linné. — Tarantula. Fabr.

Duo palpi, robusti, brachiorum formâ, terminantibus duobus uncinis, quorum inferior tantùm mobilis. Mandibula cornæa, squamosa, forcipiformia; maxillæ duæ conniventes; oculi octo quorum duo anteriùs et in communi tuberculo proeminentes, tresque conserti in utroque latere. Abdomen novem annulis conflatum, stigmatiformes fissuras gerens; posteriùs terminante caudâ filiformi, articulatâ; fusi nulli; veneniferum organum nullum; sexualia organa ad imum ventrem posita.

Le céphalothorax, sous la forme d'un quadrilatère, est toujours plus long que large, terminé en une pointe arrondie à sa partie antérieure, et tronqué brusquement à sa partie postérieure, qui présente ses angles arrondis ; les bords latéraux, antérieur et postérieur, offrent toujours un petit bourrelet ; à la partie antérieure de ce céphalothorax, est située une paire d'yeux qui est portée sur une proéminence commune ; un peu plus en arrière, et sur ses parties latérales, on aperçoit trois autres paires d'yeux, dont deux paires sont dirigées antérieurement, et la troisième postérieurement. Sa partie supérieure offre ordinairement sur le milieu une raie longitudinale, qui antérieurement semble partager le tubercule en deux portions, et qui se termine en s'effaçant peu-à-peu postérieurement ; les parties latérales présentent aussi quelquefois des lignes transversales. La bouche se compose inférieurement d'une paire de mâchoires formées par l'article radical de leurs palpes, et supérieurement d'une paire de crochets mobiles, servant, avec les mâchoires, à triturer les matières animales

dont se nourrissent ces arachnides. Les palpes sont très allongés, composés de six articles, le radical formant une espèce de mâchoire très large, partagée en deux parties, et qui antérieurement est terminée en une pointe aiguë : ces larges mâchoires semblent, avec les poils nombreux et très serrés qui garnissent cette bouche, la protéger. Le second article est assez court, plan à sa partie supérieure et très épineux sur ses parties latérales; le troisième article est gros antérieurement, de forme arrondie, et présentant à ses parties inférieure et supérieure une assez forte épine; le quatrième article est un peu moins gros que le troisième, étant aussi long que large, et présentant à sa partie supérieure une forte épine; le cinquième article est petit, un peu allongé, plan intérieurement, un peu arrondi extérieurement, et armé d'une forte épine à son extrémité; ce cinquième article s'articule, à sa partie inférieure, avec un sixième article, qui est un fort crochet mobile, et qui sert sans doute à l'animal, avec le crochet supérieur, à saisir et à porter à sa bouche la nourriture qui lui est propre. Ces arachnides présentent toujours huit pattes, dont les première et quatrième paires sont les plus longues, les troisième et seconde paires les plus courtes; mais ce qui rend ces animaux remarquables, c'est la différence qui existe entre la première paire de pattes et les suivantes : en effet, tandis que les unes, fortement articulées, composées d'articles robustes, qui sont tous terminés à leur extrémité par deux fortes épines, ayant la forme de griffe, annoncent, par cette conformation, des dispositions propres à la marche, les autres, au contraire, au lieu d'être robustes, sont grêles, très allongées, et semblent avoir des dispositions plutôt propres au toucher qu'à la marche : aussi ces longues pattes ont-elles plutôt le facies de palpes que de pattes. Comparées avec soin, voici les différences que m'ont présentées ces pattes avec leurs congénères : elles sont composées de quatre articles, dont le

premier est très court, le second un peu plus long, épais à sa partie antérieure, qui est légèrement courbe; le troisième est un peu plus long, grêle, et plus gros antérieurement que postérieurement; le quatrième article est long, très grêle, s'articulant avec un autre article qui est composé lui-même de huit autres articles très courts, mousses, et dont le dernier est arrondi, et sans crochets à son extrémité. Les pattes ambulatoires ou celles qui sont propres à la marche, ont toutes leur premier article très court, très épais; le second deux fois plus long et plus large antérieurement que postérieurement; le troisième très court; le quatrième très allongé, moins épais que les précédents; et le cinquième très court, armé de fortes épines à sa partie inférieure. Les articles des tarses sont au nombre de trois, très épineux inférieurement, dont le dernier article est terminé par un onglet en forme de griffe; ces pattes généralement sont garnies de poils clairement parsemés, mais aux derniers articles, comme les tarses, ces poils deviennent touffus et très serrés. J'ai essayé, mais vainement, d'établir une comparaison en comptant le nombre des articles des pattes et des tarses; mais il m'a été impossible d'admettre cette comparaison, en ce que les articles de la première paire de pattes sont supérieurs par le nombre. D'après cette assertion, je crois donc que ces longues pattes servent plutôt à l'animal pour remplir les fonctions de palpes que de véritables pattes. N'ayant aucunes notions touchant les habitudes de ces animaux, et les mœurs m'en étant inconnues, je ne puis m'appuyer sur aucune autre observation que sur celle qui vient d'être énoncée ci-dessus. La partie sternale, ou le dessous, est divisée en trois parties segmentaires. L'abdomen est gros, allongé, de forme ovalaire, composé de neuf anneaux, dont un demi qui sert à attacher l'abdomen au céphalothorax; cet abdomen à sa partie supérieure présente sur chaque anneau, à partir du second jusqu'à l'avant-dernier, deux points stigmatiformes très profondé-

ment marqués, et se termine postérieurement par une queue en forme de soie, dont les deux premiers articles sont très courts; le troisième, gros et allongé; les autres, au nombre de quarante environ, sont petits, courts, cordiformes, et hérissés de poils; cette queue à son extrémité ne présente aucun organe vénéneux. Le dessous de l'abdomen diffère du dessus, en ce que son premier anneau est très large et arqué postérieurement, tandis que les second et troisième sont beaucoup moins larges, et en ce qu'il ne présente que six points stigmatiformes; les suivants sont de même largeur que ceux de la partie supérieure. Tels sont les caractères qui empêcheront sans doute de confondre ces arachnides avec les Phrynes et les Scorpions.

J'aurais desiré pousser mes observations jusqu'à leur histoire; mais ce manque de notions historiques sur les mœurs de ces arachnides et leurs habitudes est un empêchement qui m'oblige de m'arrêter à une détermination spécifique; cependant, je vais dire en peu de mots tout ce qu'on sait sur leurs mœurs. Ces arachnides habitent l'Amérique méridionale; les habitants de la Martinique les désignent sous le nom de *vinaigrier*, à cause de l'odeur très prononcée de vinaigre qu'ils répandent, quand on les inquiète ou qu'on cherche à s'en emparer. On les trouve ordinairement sous les pierres, à terre, dans les lieux humides.

Ces arachnides ont toutes une forme générale ou un faciès qui les fait distinguer aisément de leurs congénères, car leur test est plus ou moins crustacé. Les espèces qui composaient le genre Thélyphone étaient peu connues, et en même temps peu nombreuses, et la seule espèce qui servait de type au genre est celle qui est connue sous le nom de *Thelyphonus caudatus*, et décrite par plusieurs auteurs sous différents noms; cependant M. Latreille, dans ses familles naturelles, Règne animal de Cuvier, nouvelle édition, tome IV, page 267, cite deux autres espèces: « L'Amé-

rique méridionale, dit cet auteur, fournit une autre espèce décrite et figurée dans le *Journal de Physique et d'Histoire naturelle*, 1777 »; et plus bas il dit : « Une seconde espèce plus petite que la précédente, et dont les pattes sont fauves, habite la presqu'île en deçà du Gange. » Dans un autre ouvrage du même auteur, *Cours d'Entomologie*, première année : « On a observé, dit-il, trois espèces, l'une de Java, qui est le *Phalangium caudatum* de Linné; la seconde du Bengale, et la troisième de la Martinique. » Cet auteur ne citant aucun ouvrage dans lequel ces espèces ont été décrites, je n'ai dû reconnaître, comme espèce, que le *Phalangium caudatum* de Linné. Après avoir visité le Journal de Physique, il m'a été impossible de faire une espèce de l'individu qui est décrit dans ce journal : à la figure qu'il en donne, on reconnaît bien que c'est un Thélyphone; mais, d'après sa description, il est de toute impossibilité d'assigner un nom d'espèce à cette figure.

T. giganteus. Lucas. (Pl. 8.)

Cephalothorace granuloso, elongato, rotundato, anteriùs angusto, posteriùs latiore. Chœlis elongatis, robustis, pergranulosis. Pedibus elongatis, spinosis, ultimis articulis rubescentibus. Abdomine ovato, fissuris stigmatiformibus valdè distinctis.

Long. 2 pouc. 6 lig.; larg. 6 lig. 1/2.

Le céphalothorax est allongé, arrondi et étroit à sa partie antérieure, plus large postérieurement; il est entièrement granuleux, surtout antérieurement, où sont placés les yeux. Sa partie supérieure est plane, déprimée postérieurement, et présente à la vue quelques raies transversales. Les yeux sont portés sur un tubercule, et placés sur ses côtés latéraux; ils sont rougeâtres, lisses, de forme arrondie. Les yeux postérieurs, au nombre de trois paires, sont portés sur une

petite éminence ; ils sont jaunâtres. Ceux qui sont placés sur la partie supérieure de cette éminence sont très petits, ceux qui sont placés inférieurement sont gros; enfin, ceux qui sont placés postérieurement sont les plus gros de tous. Les chélicères sont allongées, robustes, très granuleuses; le premier article est très gros, et présente à sa partie inférieure, ou en dessous, une forte épine hérissée de quelques poils rougeâtres ; le second article, moins gros que le précédent, est plan supérieurement, et présente antérieurement cinq épines, bien apparentes, et inférieurement deux épines : quelques poils se font apercevoir entre ces épines ; le troisième article, plus long que large, est armé de deux épines seulement, dont une plus apparente est placée supérieurement, et l'autre très allongée est placée inférieurement; le quatrième article est aussi long que large, et est armé supérieurement d'une forte épine très allongée ; le cinquième article est un peu plus allongé : il est terminé par une forte épine ; ce dernier s'articule avec une espèce de doigt qui est mobile. Les pattes sont allongées, surtout les antérieures et les postérieures ; les antérieures diffèrent des autres pattes, comme je l'ai déjà dit plus haut, en ce que leurs extrémités ne présentent point de griffes ; toutes ces pattes sont généralement épineuses, leurs derniers articles sont rougeâtres et hérissés de poils de même couleur. L'abdomen est ovalaire ; les points stigmatiformes de cette espèce sont remarquables, en ce qu'ils sont marqués profondément, surtout au second anneau ; les autres anneaux présentent aussi ces points, mais ils sont bien moins marqués. Le dessus de cet abdomen est entièrement granuleux ; le dessous diffère du dessus, en ce qu'il ne présente aucune granulation, et en ce que les premier, second, troisième et quatrième anneaux sont striés transversalement. La queue est allongée, filiforme et hérissée de poils rougeâtres. Cette espèce est remarquable par sa taille, car elle est la plus grande de son genre ; ayant ses pattes allongées,

elle pourrait avoir cinq pouces de longueur. Elle est originaire du Mexique, et elle fait partie des collections du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

T. CAUDATUS[1]. Latr. (Pl. 9, fig. 1.)

Fusco-rubescenti. Cephalothorace longo et angusto; chælis subelongatis, fusco-rubescentibus. Abdomine subelongato, anteriùs quàm posteriùs latiore. Pedibus elongatis, sursùm fusco et deorsùm fulvo-rubescentibus.

Long. 15 lig.; larg. 5 lig.

Cette espèce est entièrement d'un rouge-brun en dessus, d'un rouge clair en dessous, avec des granulations bien moins apparentes; son céphalothorax est long et étroit, les raies transversales sont bien moins marquées. Les yeux antérieurs sont noirs et entourés d'un cercle rouge, les yeux postérieurs sont entièrement jaunes. Les chélicères sont peu allongées; le premier article est armé d'une longue épine antérieurement; le second présente cinq épines supérieu-

[1] Quoique cette espèce soit déjà décrite dans plusieurs auteurs, j'ai cru devoir la décrire de nouveau, afin de lui assigner des caractères qui permettent de la distinguer facilement des autres espèces de Thélyphones. Lat. Règne Anim. de Cuvier, tome IV, page 266. — Guér. Iconogr. du Règne Anim. de Cuvier, Arachn., pl. 3, fig. 3. — Lat. Thelyphonus proscorpio, Gener. Crust. et Insect., tome I, page 129, *ibid.* — Hist. Nat. des Crust. et des Insect., tome VII, page 132, pl. 60, fig. 4. — Gronov. Zooph., n° 952. — Phalangium caudatum, Linn. System. Naturæ, tome I, partie II, page 1029. — Mus. Lud. ult., page 426. — Pallas, Spicil. Zool., fasc. 9, page 30, tab. 3, fig. 1 et 2. — Tarantula caudata, Fab., Entom. Syst., tome II, page 433. — Herbst. Naturg. Phalang., tab. 5, fig. 2. — Seba. Mus., tome I, tab. 70, fig. 78. — Rœs. Gener. Insect., tab. 29, fig. 11. — Sulz. Hist. Insect., tab. 29, fig. 11.

rement, et deux inférieurement, dont une à peine apparente; le troisième article est entièrement lisse à sa partie supérieure, et présente inférieurement une petite épine; le quatrième article, de forme arrondie, est armé à ses parties antérieure et supérieure de deux épines, dont une très longue, et une un peu moins longue postérieurement; le cinquième article est terminé comme dans l'espèce précédente. L'abdomen est peu allongé; il est presque aussi large antérieurement que postérieurement; ses anneaux présentent des points stigmatiformes à peine marqués; le dessous, qui est d'un rouge plus clair que le dessus, présente un large anneau peu arqué postérieurement; le second, qui est étroit et strié, est un peu en croissant postérieurement; le troisième est très étroit: ces anneaux présentent des points stigmatiformes, un peu plus marqués que ceux des anneaux de la partie supérieure. Les pattes sont allongées, d'un rouge-brun en dessus, et d'un rouge-brun clair en dessous. Cette espèce, qui se trouve à l'île de Java, fait partie des collections du Muséum d'histoire naturelle de Paris [1].

T. rufimanus. Lucas. (Pl. 10, fig. 1.)

Cephalothorace angusto, nigrante. Chœlis brevibus; pedibus elongatis, tenuibus, primis articulis rubescentibus. Abdomine ovato, depresso, nigricante, fissuris stigmatiformibus vix distinctis.

Long. 1 pouc.; larg. 2 lig. 1/2.

Le dessus du céphalothorax de cette espèce est noirâtre, avec sa partie antérieure terminée en une pointe arrondie; le dessous présente une raie longitudinale légère-

[1] Je présente ici mes remercîmens à M. Audouin, professeur d'entomologie, qui a eu la bonté de me laisser décrire les espèces nouvelles de Thélyphones appartenant aux collections du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

ment marquée. Les yeux de la partie antérieure sont rougeâtres; ceux qui sont placés sur les côtés latéraux et postérieurement sont d'un jaune clair. Les chélicères sont courtes, assez grosses; le premier article est remarquable par sa couleur, qui est d'un roux clair : il est terminé antérieurement par une épine assez aiguë, présentant à son côté interne et à sa base quelques poils rougeâtres; le second article est noirâtre, très court, armé de deux épines inférieurement, et de cinq supérieurement; le troisième article est allongé, épais, de même couleur que le précédent, et ne présentant aucune épine; le quatrième article est d'un roux foncé, armé d'une forte épine à sa partie antérieure; le cinquième article est d'un roux clair, terminé antérieurement par une épine, s'articulant avec un sixième article qui est de même couleur, et hérissé de poils rougeâtres. Les pattes sont allongées, grêles; les premières sont rougeâtres, les suivantes d'un roux foncé. L'abdomen est ovalaire, déprimé, de même longueur que le céphalothorax, noirâtre en dessus avec les points stigmatiformes à peine visibles; le dessous est d'un roux très foncé, et diffère du dessus par son premier anneau, qui est très large, un peu arqué postérieurement, par ses second et troisième anneaux, qui sont très étroits, et par les points stigmatiformes, qui sont un peu plus apparents. Cette espèce, qui se trouve à Java, a été donnée au Muséum d'histoire naturelle de Paris par M. F. de Laporte, comte de Castelnau; elle fait aussi partie de la collection de M. Guérin.

T. rufipes. Lucas. (Pl. 9, fig. 2.)

Cephalothorace subelongato, fusco-rubescente. Chælis brevibus, rotundatis, fusco-rubescentibus. Abdomine depresso, sursùm fusco-rubescente, deorsùm rubro. Pedibus brevibus, rubris.

Long. 11 lig.; larg. 4 lig.

Le céphalothorax est d'un rouge-brun en dessus, peu allongé, arrondi à sa partie antérieure, plan supérieurement, et de forme arrondie postérieurement. Les yeux sont entièrement jaunes. Les chélicères sont courtes, arrondies; leur premier article est d'un rouge-brun en dessus, d'un rouge plus clair en dessous avec une épine très aiguë à sa partie antérieure; le second article est arrondi supérieurement, avec cinq petites épines, et deux petites inférieurement; le quatrième article est court, arrondi, armé d'une forte épine supérieurement; le cinquième article est semblable à ceux des espèces précédentes. L'abdomen est déprimé, d'un rouge-brun; les points stigmatiformes sont à peine apparents; le dessous diffère du dessus, en ce que le second anneau est très large, terminé en une pointe arrondie postérieurement; les second et troisième anneaux très étroits avec leurs points stigmatiformes visibles. Le dessous de cet abdomen est entièrement rouge; les pattes sont courtes, entièrement rouges. La queue est de la même couleur. La patrie de cette espèce est inconnue. Collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

T. angustus. Lucas. (Pl. 10, fig. 3.)

Cephalothorace planè fusco, supernè rotundato. Chœlis brevibus, sursùm fusco-rubentibus, deorsùm rubescentibus. Abdomine elongato, fuscescente. Pedibus tenuibus, elongatis, prioribus articulis rubescentibus.

Long. 8 lig.; larg. 2 lig. 1/2.

Le céphalothorax de cette espèce est étroit, entièrement brun, avec sa partie supérieure arrondie. Les yeux antérieurs sont d'un noir brillant, entourés d'un petit disque rougeâtre; les yeux postérieurs sont rougeâtres. Les chélicères sont courtes, d'un rouge-blanc en dessus, et d'un rouge plus clair en dessous; le premier article est armé d'une épine à sa partie antérieure; le second présente cinq épines supérieurement, et deux inférieurement; le troisième est entièrement lisse supérieurement et armé d'une épine inférieurement; le quatrième article présente antérieurement une forte épine, qui elle-même est hérissée en dessus et en dessous par d'autres épines très petites; le cinquième article est court, semblable aux autres articles des espèces précédentes, excepté qu'il est hérissé intérieurement de petites épines. L'abdomen, d'un brun un peu plus clair, est très allongé; les points stigmatiformes ne sont visibles qu'aux trois premiers anneaux; le dessous diffère du dessus par la couleur, qui est d'un brun plus clair, par le premier anneau, qui est un peu plus large que les autres, et par les points stigmatiformes, qui ne sont point apparents. Les pattes sont grêles, allongées, avec les premiers articles bruns, les suivants un peu plus clairs. La queue est entièrement brune, et sans apparences de poils. La patrie de cette espèce est inconnue. Collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

T. spinimanus. Lucas. (Pl. 10, fig. 2.)

Cephalothorace brevi, fuscescente, anteriùs rotundato et posteriùs subtruncato. Chœlis tenuibus, fuscescentibus, subelongatis. Abdomine elongato, rubescente, annulis margine flavescentibus. Pedibus validis, depressis, planè rubescentibus.

Long. 10 lig.; larg. 2 lig. 1/2.

Le céphalothorax est d'un rouge-brun clair, court, arrondi antérieurement, et à peine tronqué postérieurement. Les yeux antérieurs sont d'un jaune clair, les postérieurs sont d'un jaune terne. Les chélicères sont grêles, un peu allongées, d'un rouge-brun clair. Leur premier article est terminé comme dans les autres espèces par une longue épine; le second article, qui est court et arrondi supérieurement, présente à sa partie antérieure six épines bien distinctes, et inférieurement deux épines; le cinquième, qui est terminé comme dans les autres espèces, présente sur son épine antérieure, et sur sa partie supérieure, de petites épines : la suivante, qui est mobile, est seulement dentelée intérieurement. L'abdomen est allongé, d'un rouge clair, avec le bord de ses anneaux jaunâtre; les points stigmatiformes se voient très bien sur chaque anneau. Le dessous diffère du dessus par son premier anneau, qui est très large, et arqué postérieurement; les second et troisième, très étroits, et les autres semblables entre eux. Le dessous de cet abdomen est entièrement jaune; on aperçoit aussi sur les anneaux des points stigmatiformes. La queue est rougeâtre, et présente quelques poils jaunâtres. Les pattes sont courtes, déprimées et entièrement rougeâtres. Patrie inconnue. Collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

H. Lucas.
Janvier 1835.

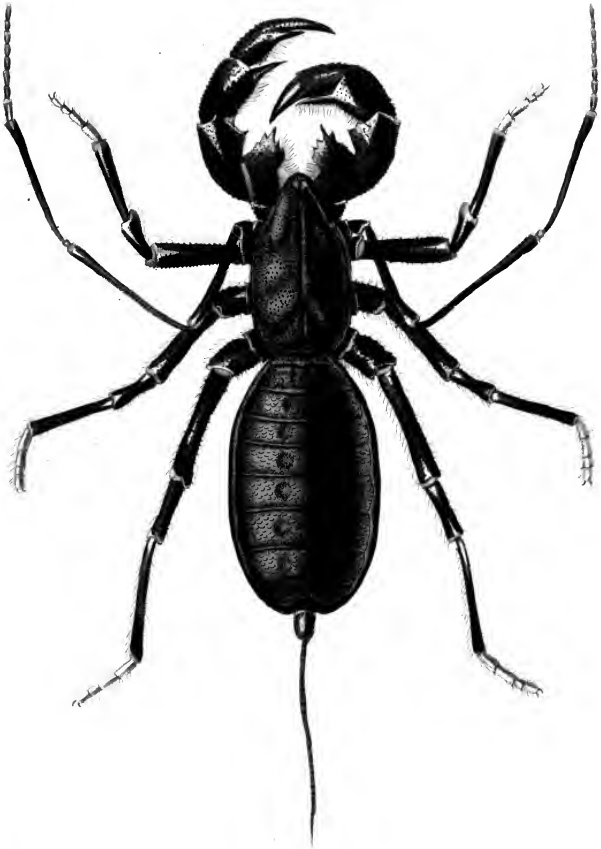

Thelyphonus *giganteus*, *Lucas.*

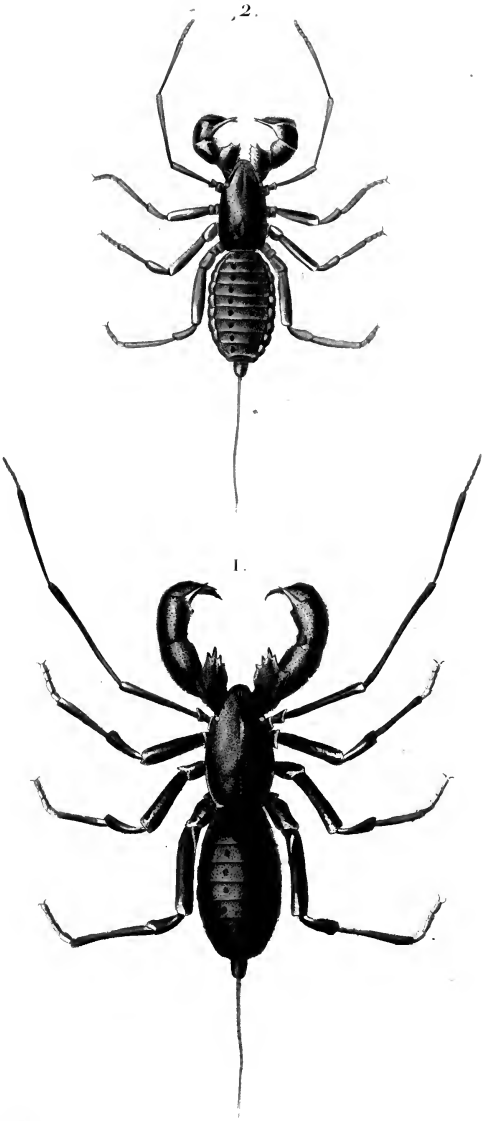

Thelyphonus

1. T. *caudatus*, Lam. 2. T. *rufipes*, Lucas.

Pierre sc. N. Rémond imp.

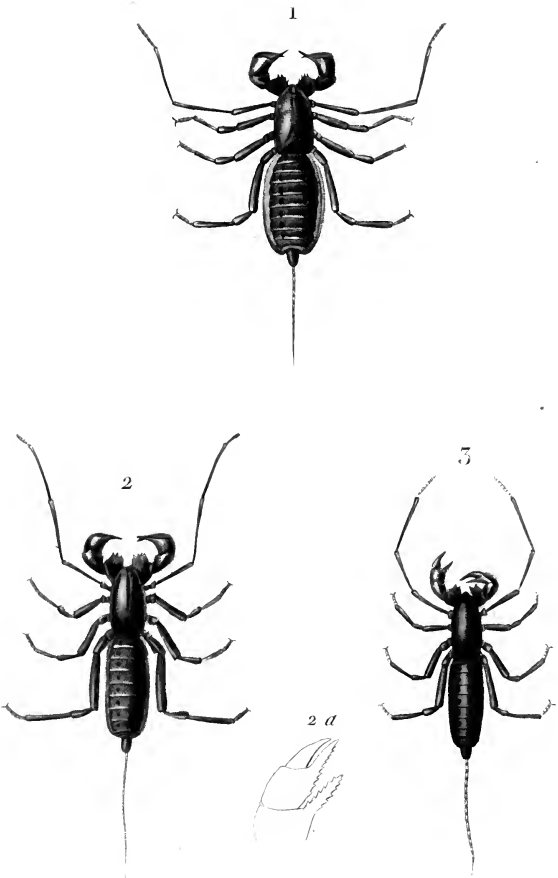

Thelyphonus

1. T. *rufimanus*, *Lucas*. 2. T. *spinimanus*, *Lucas*.

3. T. *angustus*, *Lucas*

Pierre sc. *N. Rémond imp.*

paire est la plus longue de toutes, avec son premier article court, robuste, d'un brun foncé à l'extrémité; les second, troisième et quatrième articles sont courts, de même couleur; on aperçoit à l'extrémité de chacun de ces articles, un poil très allongé et dont la couleur est blonde; la troisième paire de pattes est plus longue que la première, qui est très grêle, presque filiforme, entièrement blonde; la seconde paire est la plus courte de toutes; ces pattes sont généralement d'un brun clair; le dessous du céphalothorax est d'un jaune sale, couvert de poils courts de même couleur.

Cette jolie espèce, qui m'a été procurée par M. F. Prévost, a été trouvée dans l'île de Cuba [1].

H. Lucas.
Avril 1835.

[1] M. Ph. Poey, entomologiste distingué, qui habite actuellement La Havane, dans l'île de Cuba, m'avait envoyé plusieurs individus de cette espèce; il la considérait avec raison comme nouvelle pour la science.
(E. Guér.)

Galeodes *Cubæ*, *Lucas*

au sc. N. Rémond imp.

HERSILIE. Hersilia. *Savigny.*

Observations sur les Aranéides du genre *Hersilia*, et description de deux espèces nouvelles appartenant à ce genre, par M. H. Lucas.

C'est à M. Savigny que l'entomologie est redevable de la création du genre *Hersilia*. Ce genre, qui est représenté dans la *Description de l'Égypte*, pl. 1, fig. 9, est sans contredit le plus remarquable de la famille des Aranéides; en effet, il se distingue de tous les genres qui composent cette famille, non seulement par la forme, qui est bien différente de celle des autres genres, mais encore par une anomalie vraiment remarquable, et que l'on peut même dire unique; car elle n'a encore été trouvée que chez le genre Hersilie. Les personnes qui se sont livrées à l'étude de la famille des Aranéides n'ignorent pas sans doute que les caractères distinctifs des animaux qui composent cette famille, et la rendent si distincte de la suivante, sont d'avoir toujours la tête confondue avec le thorax, à la partie antérieure duquel sont placés les yeux, au nombre de huit chez les uns, de six chez les autres, mais jamais ni plus ni moins; que l'abdomen est toujours attaché à ce thorax par un court pédicule, et que l'extrémité de cet abdomen est toujours terminée par des filières; que les mâchoires sont toujours nues; que les palpes sont simples et au nombre de deux; que les mandibules sont d'un seul article, et toujours terminées chacune par un onglet qui se replie, et qui est percé, près de son extrémité, d'un petit trou pour le passage de la liqueur vénéneuse; et, enfin, que les pattes sont au nombre de huit, et toujours onguiculées.

M. Savigny, dans la *Description de l'Égypte*, voulant désigner les articles de ces derniers organes par des noms particuliers, assigna à ceux qui composent les pattes dans la classe des Arachnides une nomenclature plus ou moins en rapport avec les organes locomoteurs chez l'homme; ainsi, il appelle hanche ce petit article qui est toujours adhérent au céphalothorax; la cuisse, qui se compose de deux articles, il la distingue sous le nom d'exinguinal et de fémoral; la jambe, qui renferme deux articles, il nomme le premier article le génual et le second le tibial; et enfin le pied, qui se compose aussi de deux articles, il le désigne sous le nom de métatarse et de tarse. Cette nomenclature, pour désigner les articles des pattes, est bonne et n'est certainement pas à changer; mais la nature, qui se plaît à renverser ce qui nous a coûté tant de peines à établir, est venue ajouter un article de plus à la méthode de M. Savigny, sur la distinction des articles qui composent les pattes dans la classe des Arachnides, ce qui me permet de dire alors que le nombre des articles qui composent les pattes, chez la famille des Aranéides, n'est pas toujours absolu, et que ce nombre est plus ou moins susceptible de variations.

C'est le genre Hersilia qui présente aux tarses ce nouvel article, et l'on peut dire que c'est une anomalie étrange, car jamais les tarses, dans les Aranéides, n'avaient présenté jusqu'à présent plus de deux articles; mais si cette anomalie paraît extraordinaire dans la classe des Arachnides, elle n'est pas moins remarquable dans l'ordre des Orthoptères [1]; car dans un genre de cet ordre (*Heteronytarsus*, Alex. Lefebvre), c'est tout le contraire, c'est à dire, au lieu de présenter un article de plus, comme chez le genre *Hersilia*, il n'en présente que quatre aux pattes antérieures et trois aux intermédiaires et aux postérieures.

[1] Voyez le Mémoire de M. Alexandre Lefebvre, ayant pour titre : *Nouveau groupe d'Orthoptères de la famille des Mantides* (*Annales de la Société entomologique de France*, t. 4, p. 458).

Cette anomalie chez le genre Hersilia m'avait paru au premier abord si étrange, que j'ai été tenté de croire qu'il y avait erreur dans la figure de M. Savigny; mais après l'examen que je fis des espèces que possède le Muséum d'histoire naturelle de Paris, examen que j'ai communiqué à M. Walckenaër, qui m'avait prié de vérifier ce fait, afin de voir s'il n'y avait pas illusion, je me suis aperçu, non sans étonnement, que la figure donnée par M. Savigny, pl. 1, fig. 9, sous le nom d'*Hersilia caudata*, Sav., était exacte, et, qu'en effet les tarses, chez ce genre, se composaient de trois articles.

Ne voulant pas m'écarter de la méthode de M. Savigny sur la distinction des pièces qui composent les pattes dans la classe des Arachnides, je propose de désigner sous le nom de mésotarse le nouvel article qui se trouve dans les tarses du genre Hersilie; les pattes, alors, chez ce genre se composeraient de huit articles, qui sont :

La hanche, un article.	1
La cuisse, deux articles, l'exinguinal et le fémoral.	2
La jambe, deux articles, le génual et le tibial. .	2
Le pied, trois articles, le métatarse, le mésotarse et le tarse.	3
Total des articles.	8

Ce genre, outre cette anomalie, présente encore un caractère qui est bien remarquable et qui semble, jusqu'à présent, lui être particulier; on sait, sans doute, que, chez les autres genres, l'extrémité des pattes est toujours pourvue d'un onglet ou griffe, et que cet onglet est toujours armé de dents ou de peignes; chez le genre Hersilia, c'est tout le contraire; ainsi il présente bien un onglet ou griffe à l'extrémité de ses pattes, mais cet onglet est entièrement dépourvu des peignes ou des dents, caractère qui démontre que son industrie doit être bien différente de celle des autres genres qui composent la famille des Aranéides.

Enfin, l'anomalie de ce genre m'a paru si curieuse, que

vergentes, petites, très inclinées sur la lèvre, oblongues, rétrécies et contiguës à leur sommet, plus larges à leur partie inférieure qu'à leur partie supérieure, qui est légèrement arrondie (fig. 5); les palpes sont alongés, composés de cinq articles; le premier article est très court, le second très long, le troisième peu alongé, le quatrième moins long que le cinquième, qui est terminé à sa base par un crochet simple (fig. 5). La lèvre est petite, plus large que haute, et un peu arrondie à sa partie antérieure (fig. 5); la partie sternale est courte, transverse, arrondie sur les côtés, tronquée à sa partie antérieure, et très faiblement rétrécie à sa partie postérieure. Les pattes, au nombre de quatre paires, sont très alongées, à l'exception de la troisième paire; les première, seconde et quatrième paires sont successivement un peu moins longues, du moins chez les femelles; la troisième très courte, dépassant à peine, lorsqu'elle est étendue, le premier article tibial des précédents; ces pattes sont toutes à tarses de trois articles, le second de ces articles bien plus alongé que le dernier, qui est muni de deux ongles bidentés[1] à la base, d'un ongle inférieur simple, et de deux soies plantaires qui ont des dentelures en scie (pl. 12, fig. 7)[2]. L'abdomen est ovale, peu alongé, légèrement déprimé, attaché au céphalothorax par un court pédicule. Les filières sont au nombre de six, conico-cylindriques, saillantes en arrière, dont deux très alongées et distinctement tri-articulées.

[1] Les dentelures que présentent ces ongles ne sont pas en assez grand nombre pour pouvoir être comparées aux peignes qu'offrent les ongles des autres genres d'Aranéides; je crois qu'on peut dire que ces ongles ne sont point pectinés.

[2] Pl. 13, fig. 2 *d*, on a représenté le dernier article des pattes, qui se compose lui-même de trois articles : le premier, ou le plus alongé, est le métatarse; le second, ou l'intermédiaire est le mésotarse; et enfin le dernier ou le plus petit est le tarse.

I. Hersilie a queue, *Hersilia caudata*, Savigny[1] (Voyez notre pl. 12).

Longueur : 9 millimètres.

Cette espèce est rousse, avec le thorax marqué de deux bandes dorsales et bordé de la même couleur; l'abdomen est varié, sur le milieu, de deux rangées contiguës de taches annelées brunes, et sur les côtés, de traits bruns obliques; les pieds sont annelés de brun.

Trouvée aux environs du Caire.

II. Hersilie indienne, *Hersilia indica*, Lucas. (Voyez notre pl. 13, fig. 2).

Longueur : 8 millimètres.

Cephalothorace ad medium et posterius fulvescente, ad latera fusco-maculato et anterius nigrescente; mandibulis fulvescentibus, basi nigrescentibus; maxillis labroque fulvis; pedibus exilibus, elongatis, obscuro fulvis, fusco nigroque annulatis; abdomine brevi, posterius quam anterius latiore, obscure fusco-fulvescente, duobus punctis nigris distinctissimis; fusis fulvescentibus, elongatissimorum extrema parte fusca.

Chez cette espèce, le céphalothorax est d'un jaune sale dans son milieu et postérieurement, tiqueté de brun sur les côtés, avec sa partie antérieure noire. Les mandibules sont petites, jaunâtres, hérissées de poils de même couleur

[1] Pour qu'on puisse, au premier abord, distinguer les espèces que je décris d'avec celle qui a déjà été décrite par M. Savigny, je reproduis ici la description de cet auteur.

avec leur base légèrement noirâtre ; les crochets de ces mandibules sont très petits, roussâtres, peu en croissants et très acérés à leur extrémité. Les mâchoires, ainsi que la lèvre, sont jaunes, couvertes de poils de même couleur. Les palpes sont alongés ; le premier article est d'un jaune sale foncé, le second d'un jaune très clair, le troisième tirant sur le brun, avec sa base légèrement noirâtre, le quatrième d'un jaune clair avec une tache légèrement brunâtre à sa base, enfin le cinquième jaunâtre avec son extrémité de couleur noire. La partie sternale, qui est de forme arrondie, est mélangée de jaune et de brun. Les pattes sont grêles, alongées, d'un jaune sale, plus ou moins annelées de brun et de noir. L'abdomen est peu alongé, plus large à sa partie postérieure qu'à sa partie antérieure ; sa couleur est d'un jaune sale mélangé de brun ; on aperçoit sur les côtés latéraux une raie légèrement arquée d'une couleur brune foncée, ne se réunissant ni antérieurement ni postérieurement ; sur le milieu, on aperçoit encore une autre raie d'une couleur brune moins foncée, partant de la partie antérieure, et aboutissant au milieu de l'abdomen, qui présente une tache plus ou moins ronde de couleur brune ; de chaque côté de cette tache sont deux points noirs profondément marqués ; en dessous, cet abdomen est d'un jaune clair, avec son milieu tiqueté de brun et de jaune plus foncé ; près des filières sont des petites taches brunâtres. Les ouvertures pulmonaires sont de couleur noire. Les filières, au nombre de six, sont d'un jaune sale, peu foncé ; celles qui sont très alongées sont brunes à leur extrémité, et couvertes de poils de même couleur.

Il y a des femelles chez lesquelles les caractères spécifiques que je viens d'indiquer sont beaucoup moins marqués.

Cette jolie espèce, qui fait partie des collections du muséum d'histoire naturelle de Paris, a été rapportée de la côte de Malabar par M. Dussumier.

Le mâle diffère de la femelle en ce qu'il est beaucoup plus grêle et plus alongé ; le céphalothorax est d'un fauve foncé sur ses côtés latéraux, avec son milieu d'une couleur fauve moins foncée, et sa partie antérieure toute noire. Les palpes sont moins alongés que chez la femelle ; le premier article est très court, de couleur noire, le second est très alongé, mélangé de noir et de brun, le troisième est court, plus renflé à sa base qu'à sa naissance, le quatrième est un peu plus alongé et légèrement courbé, le cinquième est alongé, très renflé dans son milieu, et terminé en pointe à sa base (pl. 13, fig. 2 *b*). La figure 2*c* offre le même palpe d'un jeune individu. Ces articles sont d'un fauve foncé, couverts de poils jaunes, et hérissés d'épines, surtout le dernier article. Les mandibules sont noirâtres, couvertes de poils fauves ; les crochets sont entièrement noirs. Les mâchoires, ainsi que la lèvre, sont d'un jaune sale foncé, et hérissées de poils de même couleur. La plaque sternale est d'un jaune clair et couverte de poils de même couleur. Les pattes sont très alongées, bien plus robustes que chez les femelles, d'un jaune sale, et annelées de fauve foncé. L'abdomen est d'un fauve clair, avec les raies et les taches qu'on aperçoit en dessus et sur les côtés, bien moins marquées que chez la femelle ; en dessous, cet abdomen est d'un jaune sale, avec deux raies longitudinales de couleur fauve. Les filières sont d'un fauve peu foncé, et annelées de brun.

Il y a des individus mâles [1] chez lesquels les caractères que je viens de décrire sont bien moins apparents, et sont même presqu'entièrement cachés par la couleur fauve, qui est très foncée ; il y en a d'autres, au contraire, où cette couleur fauve est très claire, ce qui permet alors d'aperce-

[1] Je n'ai pu voir d'une manière bien distincte le mâle de cette espèce à cause du mauvais état des individus qui étaient alors à ma disposition.

voir ces caractères plus facilement. Ces individus mâles ont été envoyés de Bombay par feu P. Roux, et font partie des collections du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

III. Hersilie de Savigny, *Hersilia Savignyi*, Lucas. (Voyez notre pl. 13, fig. 1.)

Longueur : 9 millim.

Cephalothorace fulvo, ac anterius nigrescente; mandibulis fulvis, ad basim rufescentibus; maxillis labroque fulvis; palpis fulvis, elongatis, pilis fulvis nigrisque hirsutis ad extremitatem nigrescentibus; pedibus exilibus, maxime elongatis, fusco nigroque annulatis; abdomine latiore quam longiore, sex punctis rufescentibus valde distinctis; fusis fulvis, rufo-annulatis.

Cette espèce, au premier aspect, a beaucoup d'analogie avec l'*Hersilia indica*; mais, après en avoir fait une étude comparative, voici les caractères distinctifs qu'elle m'a présentés.

Le céphalothorax est entièrement jaune, couvert de poils de même couleur, avec la partie antérieure, où sont placés les yeux, légèrement noirâtre. Les mandibules sont d'un jaune sale, avec leur base légèrement roussâtre et hérissée de poils jaunes; leurs crochets sont légèrement jaunâtres; les mâchoires, ainsi que la lèvre, sont d'un jaune sale, avec leurs parties antérieures couvertes de poils jaunes. Les palpes sont jaunes, alongés, hérissés de poils jaunes et noirs avec l'extrémité du cinquième ou dernier article noirâtre. Les pattes sont grêles, très alongées; les premiers articles, ou la hanche et la cuisse, sont entièrement jaunes avec le fémoral roussâtre; la jambe ou le génual et le tibial sont annelés de jaune et de roussâtre; le pied, ou le tarse, le

mésotarse et le métatarse sont entièrement roussâtres, couverts de poils de même couleur, avec l'extrémité du mésotarse et du métatarse un peu noirâtre. L'abdomen est entièrement jaune, plus large que long; sur ses côtés latéraux on aperçoit une raie noirâtre, en feston, et hérissée de longs poils jaunes; supérieurement cet abdomen est couvert de poils d'un jaune clair, avec six points roussâtres, arrondis et assez profondément marqués; ces points forment un carré plus long que large, et ceux qui sont dans le milieu sont bien plus marqués que les autres; le dessous est d'un jaune entièrement sale, avec les filières de même couleur, annelées cependant de roussâtre, et hérissées de poils jaunâtres.

Cette jolie espèce, que j'ai dédiée à M. Savigny, auteur du genre *Hersilia*, a été rapportée de la côte du Malabar par M. Dussumier, et fait partie des collections du Muséum d'histoire naturelle de Paris. H. Lucas.

Janvier 1836.

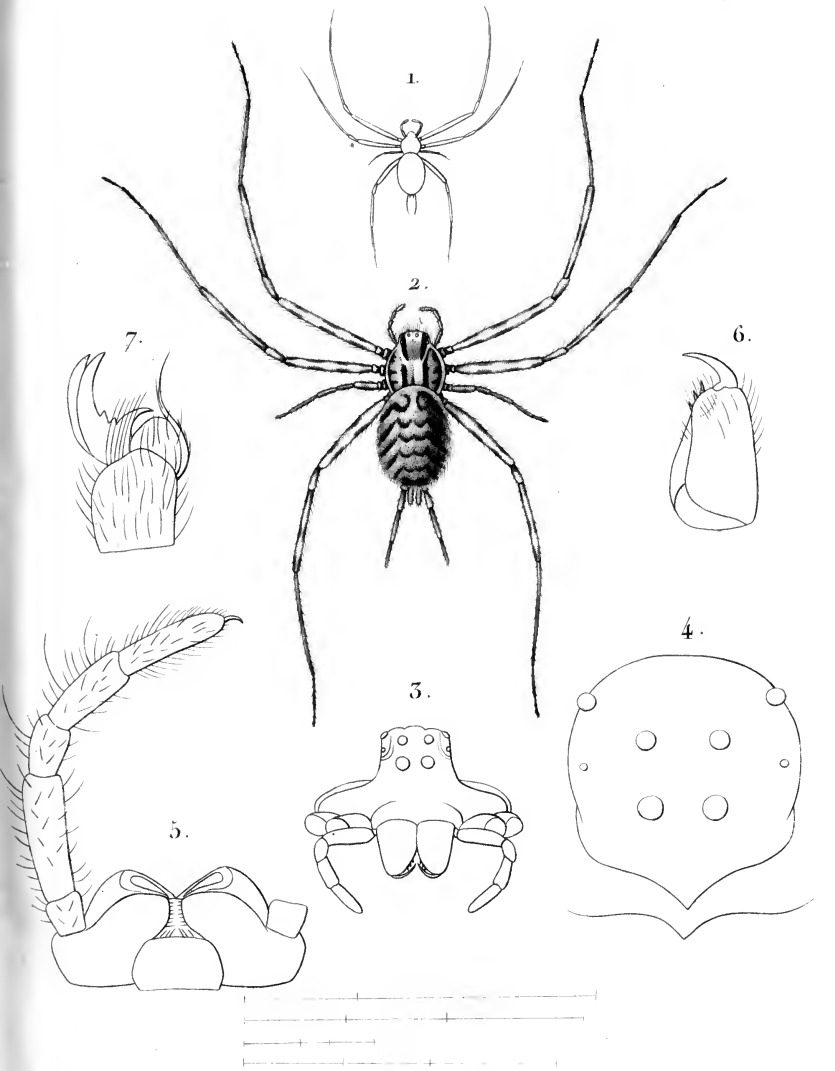

Hersilia *caudata* Savigny.

Lebrun sc. N. Rémond imp.

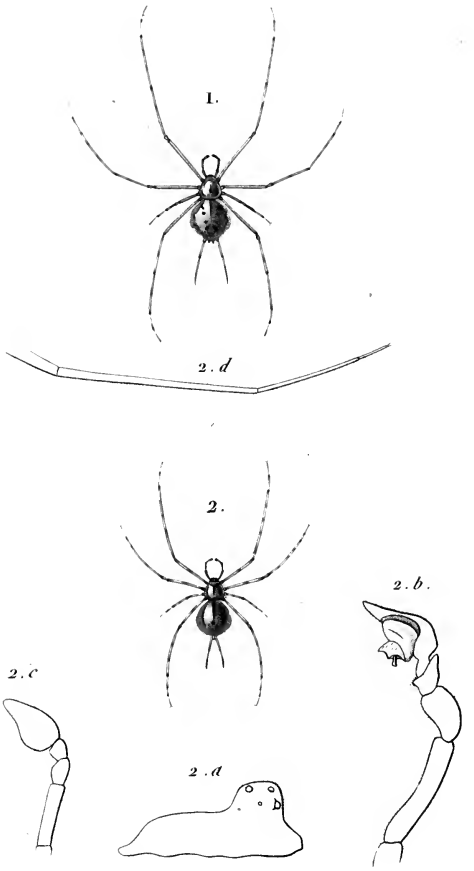

Hersilia.

1. H. *Savignyi*, Lucas. 2. H. *Indica*, Lucas.

Lebrun sc. N. Rémond imp.

PACHYLOSCÈLE. Pachyloscelis. *Lucas.*

Lorsque, dans l'année 1833, je publiai un nouveau genre d'Aranéide sous le nom de *Pachyloscelis*[1], je ne possédais alors qu'une seule espèce provenant d'une collection du Brésil, envoyée au Muséum de Paris par M. Sylveira. Quoique cette Aranéide me présentât une grande analogie avec le genre *Missulena*, cela ne m'empêcha pas d'en faire un nouveau genre que je plaçai entre les Atypes et les Eriodons de M. Latreille, ou les Olétères et les Missulènes de M. Walckenaër, genres d'Aranéides de la tribu des Théraphoses. En effet, la conformation de la bouche de cette Aranéide, la disposition des yeux, et la différence qui existait entre les premières paires de pattes antérieures et les paires de pattes postérieures, me fournirent des caractères suffisants pour l'établissement de ce nouveau genre.

Peu de temps après avoir terminé mon mémoire, et l'avoir lu à la Société Entomologique, le Muséum reçut de M. Gaudichaud un envoi considérable du Brésil, contenant plusieurs Aranéides, parmi lesquelles j'en distinguai une qui me présenta, au premier aspect, les caractères principaux du nouveau genre que je venais d'établir. Je n'hésitai pas alors, toutefois après l'avoir bien étudiée, à la regarder comme une seconde espèce de mon genre Pachyloscèle, à la suite duquel je la plaçai en la désignant sous le nom spécifique de *Nigripes*.

Cette nouvelle Aranéide, outre les caractères génériques

[1] C'est sous le nom de *Sphodros* que ce nouveau genre a été désigné par M. Walckenaër, dans un travail ayant pour titre *Mémoire sur une nouvelle classification des Aranéides*, inséré dans les *Annales de la Société Entomologique de France*, t. II, p. 144, et je me serais empressé d'adopter le nom de ce célèbre entomologiste, si, dans son mémoire, il avait indiqué des caractères génériques qui aient pu permettre de le distinguer.

qu'elle m'avait présentés, m'en offrait encore d'autres avec lesquels j'aurais pu établir plusieurs sections dans ce genre ; mais je n'ai osé le faire, à cause du petit nombre d'espèces qui étaient alors en ma disposition.

Dernièrement, dans un envoi de Bahia fait au Muséum de Paris par M. Bardoux, je trouvai une Aranéide entièrement semblable à l'espèce qui m'avait servi de type pour l'établissement de mon genre *Pachyloscelis*; elle différait cependant par les crochets des mandibules, qui, chez cette dernière, sont très allongés, par le céphalothorax, qui est un peu plus étroit, et par les palpes, qui ne dépassent pas en longueur la première paire de pattes. A l'aide de cette nouvelle espèce, je me suis décidé, afin de rendre ce genre plus naturel et pour qu'il fût en même temps plus facile à l'étude, à le partager en plusieurs sections. Les caractères qui m'ont servi de base pour distinguer ces sections entre elles ont été pris dans la forme du céphalothorax, dans la position des yeux, et dans la longueur relative des organes de la locomotion et de la manducation.

Avant d'entrer de suite dans les caractères distinctifs de ces sections, j'ai cru devoir faire connaître la description de l'espèce nouvelle qui provient de Bahia, et qui m'a servi de type pour l'établissement d'une troisième section.

P. a pieds fauves. *P. fulvipes.* Lucas.

P. cephalothorace fulvo, anterius truncato et posterius depresso. Mandibulis elongatis, compressissimis, ad basim gibbosis, lateri interno spinosis. Maxillis elongatissimis paululum lateri externo lunatis, ad basim dilatatis; labro latiori quam altiori. Palpis brevibus, ultimis articulis tantum lateri interno depressis. Pedibus brevibus, robustis. Abdomine ovato, globoso, flavo-piloso.

Cette espèce remarquable diffère de ses congénères par son céphalothorax, qui a la forme d'un carré plus long

que large et dont les angles antérieurs et postérieurs seraient arrondis. Ce céphalothorax est tronqué, peu épais, et, en arrière, il présente une éminence en forme de triangle (fig. 4 et 5), dont la partie médiane est saillante, avec les côtés latéraux et postérieurs déprimés. Les yeux sont placés sur cette éminence; la première paire est située sur la partie saillante et assez rapprochée; la seconde est placée sur les côtés latéraux de cette éminence; elle est plus grosse que la première paire et très écartée; la troisième est placée au dessus et un peu en arrière de la seconde paire, elle est très petite; enfin la quatrième, qui est un peu plus grosse, est placée tout à fait en arrière et au dessous de la troisième paire; les yeux, qui forment les seconde, troisième et quatrième paires, sont très rapprochés, et semblent, à la première vue, être réunis ensemble (fig. 6).

Les mandibules (fig. 3 *a*) sont allongées, plus longues que larges, très comprimées; elles sont saillantes au delà de leur naissance, arrondies en dessus, et présentent à leur extrémité quelques poils d'un roux clair; à leur côté interne, elles sont dentelées et hérissées de poils d'un roux clair. Les crochets des mandibules sont noirs, en croissant, très allongés, saillants au delà de leur naissance, et très aigus à leur extrémité. Les mâchoires (fig. 3 *b* et 7) sont très allongées, amincies à leur partie antérieure, où elles sont terminées en une pointe arrondie; ces mâchoires sont légèrement courbées au côté externe; et au côté interne elles sont hérissées de poils de même couleur que ceux des mandibules. La languette est très petite, plus large que haute, un peu concave antérieurement, où elle présente des poils de couleur fauve. La plaque sternale est grande, un peu ovalaire; postérieurement, elle se continue pour servir d'attache au pédicule de l'abdomen. Les palpes sont peu allongés, insérés à la base des mâchoires; le premier article est allongé; le second très court, le troisième un peu plus long et légèrement élargi; enfin le quatrième, de même

longueur, est terminé en une pointe mousse à son extrémité : ces palpes sont remarquables en ce que, à leur côté interne, ils sont très déprimés et arrondis à leur côté externe. Les pattes sont courtes, robustes, surtout les troisième et quatrième paires; la première paire est grêle et moins allongée que la seconde, dont les premiers articles sont robustes; la troisième paire est plus longue que la seconde; les articles qui la composent sont très robustes, surtout les premiers; la quatrième est la plus longue de toutes, avec ses articles un peu moins robustes que ceux de la troisième paire. Ces pattes ainsi que les palpes sont hérissés, à leur extrémité, de poils blonds.

L'abdomen, dont il ne restait plus que la pellicule, m'a paru être ovale, globuleux et couvert de poils blonds; cet abdomen est attaché au céphalothorax par un très court pédicule. La couleur générale de cette Aranéide est d'un fauve clair, avec les palpes, les pattes et les mandibules d'un fauve plus foncé.

Cette espèce a été trouvée à Bahia par M. Bardoux, elle fait partie des collections du Muséum.

Division du genre Pachyloscelis en trois sections.

Première section. — (Type, *Pach. rufipes.*)

Palpes surpassant en longueur les deux premières paires de pattes antérieures. Mandibules robustes, peu allongées, pourvues, à leur côté interne, de deux rangées d'épines, et terminées antérieurement en une pointe aiguë. Crochets des mandibules peu allongés. Yeux placés sur trois lignes, les première et seconde paires assez éloignées l'une de l'autre, les troisième et quatrième très rapprochées, se touchant presque.

Mâchoires plus longues que larges, arrondies à leur partie antérieure. Languette assez allongée, terminée en pointe à ses parties supérieure et inférieure. Céphalothorax très épais

antérieurement et très déprimé postérieurement. Plaque sternale de forme ovalaire, tronquée postérieurement. Abdomen ovale.

Je ferai connaître incessamment une seconde espèce de Pachyloscèle, appartenant à cette première section : voici, au reste, le résumé des caractères de cette nouvelle espèce.

P. d'Audouin, *P. Audouinii*, Lucas.

Céphalothorax plus long que large, très épais antérieurement, avec les côtés latéraux et postérieurs déprimés; mandibules très robustes; palpes allongés; pattes robustes, peu allongées, surtout les première et seconde paires, qui sont courtes et plus grêles que la troisième, qui est un peu plus allongée, et qui est remarquable, en ce que son cinquième article est très étranglé à sa naissance; la quatrième paire est très robuste, et la plus longue de toutes. Abdomen allongé, ovalaire, couvert de poils peu serrés; filières peu saillantes, très robustes.

Envoyée de l'Amérique du nord, par M. Noisette.

Deuxième section.—(Type, *Pach. fulvipes*)

Palpes ne dépassant pas en longueur les première et seconde paires de pattes. Mandibules allongées, très comprimées, saillantes au delà de leur naissance, présentant, à leur côté interne, une rangée d'épines. Crochets des mandibules très allongés, en croissant. Yeux placés sur trois lignes, la première paire assez rapprochée, les seconde, troisième et quatrième très éloignées les unes des autres (fig. 9). Mâchoires très allongées, terminées en une pointe arrondie antérieurement, dilatées à leur base et légèrement arquées au côté externe (fig. 8). Languette très courte, plus large que longue, tronquée à ses parties antérieure et postérieure. Céphalothorax peu épais à sa partie antérieure, déprimé dans son milieu, et épais postérieurement, ayant la forme d'un carré plus long que large, avec ses angles an-

térieur et postérieur légèrement arrondis. Plaque sternale ovalaire, se continuant postérieurement pour servir d'attache au pédicule de l'abdomen. Abdomen ovalaire.

Troisième section. — (Type, le *Pach. nigripes.*)

Palpes grêles, plus allongés que les première et seconde paires de pattes antérieures. Mandibules robustes, assez allongées, dentelées à leur côté interne. Crochets des mandibules allongés, légèrement courbés. Yeux placés sur trois lignes, presque égaux entre eux, formant un carré plus long que large (fig. 10). Mâchoires plus longues que larges, s'amincissant et se terminant en une pointe arrondie antérieurement (fig. 11). Languette allongée. Céphalothorax épais antérieurement, tronqué postérieurement et légèrement déprimé sur les côtés latéraux. Plaque sternale ovale, à peine tronquée à sa partie postérieure. Abdomen de forme ovalaire.

Cette dernière espèce, à la première vue, paraîtrait appartenir à un tout autre genre ; mais, si on l'étudie avec soin, on verra qu'elle présente les mêmes caractères génériques. Je ferai remarquer aussi que l'individu observé est un mâle, et que, dans ces Aranéides, ces derniers sont toujours bien plus grêles que les femelles. Je rapporte à cette section une Aranéide qui appartient évidemment à mon genre *Pachyloscelis*, et qui a été décrite et figurée par M. Perty, dans le *Delectus animalium* du Voyage de MM. Spix et Martius. Cette Aranéide a été désignée sous le nom générique d'*Actinopus ;* M. Perty n'aura sans doute pas connu mon travail, car il aurait vu que ce genre avait déjà été établi sous le nom de *Pachyloscelis.*

Pachyloscelis tarsalis, Lucas. *Actinopus tarsalis*, Perty, *Delect. anim.* du Voy. de MM. Spix et Martius, tab. 39, fig. 6. Voici la description de cet auteur. *Totus nigro-fuscus, vix nitidus. Oculi flavicantes, pellucidi. Palpi fusco-nigri, articulo ultimo brunneo. Pedes omnes fusco-nigri, tarsis rufis. Subtus castaneus, nitidulus.* Habit. in prov. Piauhiensi.

H. Lucas.

Octobre 1835.

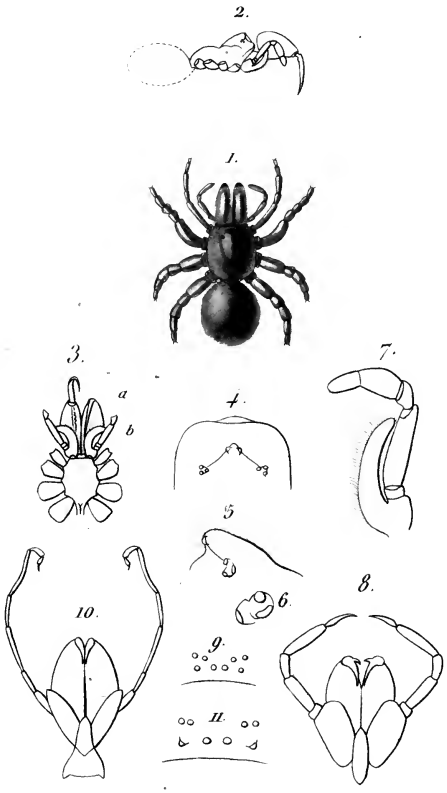

Pachyloscelis.

1. à 7. P. *fulvipes*, Lucas. 8. 9. P. *rufipes*, Lucas.
10. 11. P. *nigripes*, Lucas.

Lebrun sc. N. Rémond imp.

ATTE (Saltique, Lat.). Attus. *Valckenaër.*

L'Aranéide que je décris ici comme espèce nouvelle appartient au genre Atte de M. Walckenaër et fait partie de sa tribu des Voltigeuses. Par l'analogie qu'elle présente avec l'*Attus formicarius*, elle se place après cette espèce et fait le passage à l'*Attus formicoïdes*, du même auteur. Afin qu'on ne puisse pas la confondre avec ces deux espèces, j'ai pensé qu'il serait convenable d'indiquer auparavant quels sont les caractères qui l'en éloignent. Elle se distingue d'abord de l'*Attus formicarius*, en ce que, chez cette espèce, le céphalothorax est noir, relevé en forme de bosse, au lieu que, chez notre nouvelle espèce, le céphalothorax est bronzé, avec sa partie antérieure plane et sa partie postérieure déprimée; les mandibules, au lieu d'être rougeâtres, comme chez le *Formicarius*, sont, chez le nôtre, d'un jaune sale; mais un caractère qui le rend bien distinct et qui empêchera toute confusion, c'est que l'abdomen, chez le *Formicarius*, a la moitié antérieure d'un fauve obscur, la moitié postérieure d'un noir uniforme, plus deux bandes brunes qui se courbent l'une vers l'autre, comme pour se rejoindre en chevrons, tandis que, chez notre nouvelle espèce, l'abdomen est étranglé dans son milieu, avec ses parties antérieures et postérieures noires et une raie roussâtre transversale, sur laquelle est une autre raie d'une belle couleur blanche. On ne pourra non plus la confondre avec l'*Attus formicoïdes*, car, chez cette espèce, les mandibules sont d'un vert cuivré luisant, au lieu que, chez la nôtre, elles sont d'un jaune sale; elle en diffère encore par son abdomen, qui, au lieu d'être rouge à sa partie antérieure et postérieure, comme chez le Formicoïde, est noir antérieurement et postérieurement avec une raie roussâtre, sur laquelle est une belle raie blanche. Tels sont les principaux caractères qui, au premier

aspect, servent à l'en distinguer ; maintenant que nous les connaissons, nous pouvons passer à ses caractères spécifiques proprement dits.

A. CHASSEUR. *A. venator.* Lucas.

A. cephalothorace anterius æneo, posterius nigrescente ; mandibulis brevibus, fulvescentibus; palpis paulum elongatis, fulvescentibus; ultimo articulo tumescente, ad basim spinoso; pedibus brevibus, fulvescentibus, exterius nigro-fasciatis ; abdomine elongato, fusiformi, ovato, anterius nigro, rufescente ad medium, transversim alba fascia coarctatum ; fusis brevibus, fulvescentibus.

Long., 4 millim.

Chez cette espèce, le céphalothorax est bronzé antérieurement, avec sa partie postérieure légèrement noirâtre ; vu au microscope, il paraît très granuleux, hérissé de poils supérieurement et presque pas sur les côtés ; la forme de ce céphalothorax est celle d'un carré alongé qui, antérieurement et supérieurement, serait entièrement plan avec sa partie postérieure arrondie et déprimée.

Les yeux, au nombre de quatre paires, diffèrent entre eux, en ce que la première paire est la plus grosse, la seconde ensuite ; la troisième est très petite, et la distance qui la sépare de la seconde paire est moins grande que celle qui la sépare de la quatrième paire, qui est un peu plus saillante que les autres au dessus du céphalothorax, et semble, au premier aspect, être portée sur un tubercule. Les yeux sont entourés de poils noirâtres assez longs, surtout les première et seconde paires.

Les mandibules sont d'un jaune sale, peu alongées ; les crochets sont courts, de couleur noire. Les palpes sont peu alongés, d'un jaune clair, avec le dernier article légèrement renflé et hérissé d'épines, surtout à la base (fig. 2) ; les autres articles sont aussi d'un jaune clair et couverts de poils de même couleur.

La partie sternale est entièrement noire, très alongée, ter-

minée en pointe postérieurement et légèrement arrondie à sa partie antérieure.

Les pattes sont peu alongées; la quatrième paire est plus courte que la première, la troisième ensuite; la seconde est la plus courte de toutes : ces pattes sont généralement d'un jaune très clair; le premier article ou la hanche est jaune, la cuisse ou l'exinguinal et le fémoral sont d'un jaune sale, avec une raie légèrement noirâtre sur le côté extérieur; la jambe ou le génual et le tibial sont entièrement jaunes, avec le pied ou le métatarse et le tarse de même couleur : ces pattes sont hérissées de poils jaunâtres.

L'abdomen est alongé, fusiforme, ovale, de couleur noire antérieurement et postérieurement, roussâtre dans son milieu, qui est étranglé transversalement, et sur lequel étranglement on aperçoit une bande blanche se rétrécissant dans son milieu, mais s'élargissant à ses deux extrémités; en dessous, cet abdomen est roussâtre antérieurement et postérieurement, ensuite d'un jaune clair au milieu. Les filières sont jaunâtres, peu alongées, hérissées de poils de même couleur.

Le mâle (fig. 3) diffère de la femelle (fig. 1) en ce qu'il est un peu plus alongé et plus étroit, avec les pattes antérieures beaucoup plus robustes; les second, troisième et quatrième articles étant très élargis, la couleur des quatre paires de pattes est d'un roux foncé, sans aucune bande noirâtre comme chez la femelle. Les palpes sont moins alongés; le premier article est très court, le second est très alongé, légèrement renflé dans son milieu; le troisième est court, plus gros à sa partie antérieure qu'à sa partie inférieure; le quatrième article est très court; enfin le cinquième est plus alongé que le quatrième, très renflé à sa partie antérieure et terminé en pointe à sa base : ces palpes sont de couleur jaunâtre, hérissés de poils plus ou moins longs, surtout le dernier article, qui a tout à fait la forme d'une poire.

L'abdomen est plus alongé et plus étroit, et la bande blanche qu'on aperçoit dans son milieu est bien plus mar-

quée et l'étranglement bien plus apparent que chez la femelle.

J'ai trouvé cette espèce, qui était une femelle, aux environs de Paris, dans les îles de la Marne, près Charenton, en octobre 1835; je l'ai prise depuis sous les écorces des pins, au Jardin des Plantes, en novembre : c'était encore une femelle; elle était renfermée dans une coque de soie très blanche, ovale, assez alongée : aussitôt que j'eus touché la coque, elle la quitta en se laissant tomber à terre par le moyen d'un fil de soie attaché à sa partie anale. Sa démarche était très vive : je l'ai prise avec beaucoup de difficulté, à cause des mouvements très prompts qu'elle exécute : quand on l'inquiète elle remue son abdomen en tout sens, comme certains Hyménoptères. Quand elle marche, elle tient sa première paire de pattes levée en l'air; elle ne saute pas : d'ailleurs ses pattes, par leur disposition, sont plutôt propres à la course qu'au saut, caractère qui me l'a fait ranger dans la tribu des Voltigeuses de M. Walckenaër, c'est à dire Aranéides épiant leur proie et la saisissant à la course. Peu de temps après, je pris le mâle sur les treillages qui bordent les allées du labyrinthe : ses mouvemens étaient encore plus prompts que ceux de la femelle, aussi c'est avec beaucoup de peine que je m'en suis emparé; au premier abord je l'avais pris pour une fourmi, ce n'est qu'à ses mouvements brusques et prompts que je me suis aperçu que c'était une Aranéide.

H. Lucas.

31 décembre 1835.

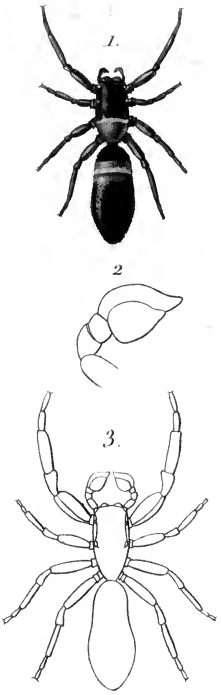

Attus *venator*, *Lucas*

Lebrun sculp. *V. Rémond imp.*

ARACHNIDES
DU VOYAGE DE LA FAVORITE,

Par M. E.-F. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Genre ACANTHODON.

ACANTHODON. Nob.

(Pl. 16.)

Nous avons donné sommairement les caractères de ce nouveau genre dans la *Revue zoologique* par la Société Cuviérienne (1838, p. 10), nous réservant de le publier ici avec figures. Notre genre Acanthodon appartient à l'ordre des Pulmonaires, et vient se placer entre les Mygales fouisseuses et les Ériodons de Latreille, ou Missulènes de M. Walckenaër. Voici les caractères que nous lui assignons.

Céphalothorax allongé, ovalaire, rétréci et élevé en avant (fig. 2), aplati sur les côtés et en arrière.

Yeux au nombre de huit (fig. 3 et 5), disposés dans deux groupes séparés; le premier de ces groupes placé

au bord antérieur du céphalothorax, composé de deux gros yeux très-rapprochés, dirigés en avant et un peu de côté, et portés sur un tubercule assez élevé; le second placé beaucoup en arrière, porté sur une éminence assez forte, formant un ovale transverse et très-étroit, composé de six yeux plus petits que les deux antérieurs, presque égaux, les deux postérieurs étant un peu plus petits.

Lèvre petite, un peu plus longue que large, de forme carrée, un peu plus étroite au bout (fig. 4), distinguée du sternum par un sillon étroit.

Mâchoires peu larges, semblables aux hanches des pattes, à peine plus larges que le palpe qu'elles supportent, garnies de forts poils à leur côté interne (fig. 4).

Palpes allongés, pédiformes, insérés à l'extrémité des mâchoires, presque aussi grands et aussi épais que les pattes, ayant les deux derniers articles un peu aplatis, et armés en dessous d'épines fortes et courtes formant un râteau (fig. 6, 6 a).

Mandibules ou *chélicères* avancées, armées en avant d'un râteau composé de fortes épines, et ayant chacune un crochet courbe et assez allongé (fig. 3 et 4).

Pattes fortes, assez allongées; les quatre premières ayant le dessous de leurs deux derniers articles armé d'épines courtes et fortes comme on le voit aux palpes, terminées par deux crochets très-courbés, ayant une forte dent au côté interne vers la base, et au-devant desquels on voit un crochet plus petit, unique et médian (fig. 7 et 8). Pattes de la troisième paire les plus courtes, beaucoup plus épaisses.

Abdomen ovalaire, terminé par quatre filières iné-

gales, et ayant de chaque côté deux ouvertures pulmonaires de forme allongée.

Cette aranéide a, comme nous l'avons dit, beaucoup d'affinités avec les Mygales et les Ériodons; elle offre aussi des ressemblances avec les *Atypes* et les *Pachiloscelis* de M. Lucas, ou *Actinopus* de Perty; mais la disposition de ses yeux et plusieurs autres caractères l'en distinguent d'une manière nette et bien tranchée. Nous ne savons rien de ses mœurs; mais, d'après son organisation, elle doit être fouisseuse comme certaines Mygales et comme les Atypes.

ACANTHODON DE PETIT.

ACANTHODON PETITII. Nob.

(Pl. 16, fig. 1 à 8.)

Il est long de 36 millimètres, et son céphalothorax est large de 9 millimètres. Celui-ci, les pattes et les mandibules sont d'un brun marron vif, luisant et comme vernissé. L'abdomen est d'un brun pâle, terne et velu. Les palpes et les pattes sont lisses, garnies de poils noirs assez longs; elles ont quelques lignes longitudinales plus foncées. Les côtés de l'abdomen ont, au-dessus des ouvertures pulmonaires, des taches jaunâtres assez grandes. Le milieu du céphalothorax, en avant, est assez élevé; les côtés et la moitié postérieure sont aplatis; toute sa

surface est lisse et luisante. Il y a quelques sillons rayonnants sur les côtés et une assez forte impression de chaque côté au milieu. Les pattes postérieures sont les plus longues ; les premières viennent ensuite, puis les troisièmes, et enfin les secondes qui sont les plus courtes. Les palpes, de la même épaisseur que les premières pattes et au moins aussi longs que les secondes, donnent à cette espèce l'aspect d'une araignée à dix pattes.

Nous avons dédié cette Aranéide remarquable à M. Petit de la Saussaie, qui a bien voulu nous en donner un individu unique dans sa collection et provenant du Brésil. Nous ne saurions trop engager Messieurs les officiers de la marine à lui remettre les animaux mollusques, articulés et zoophytes qu'ils peuvent recueillir à leurs moments perdus, car il en fait un noble usage en les communiquant, dans l'intérêt de la science, aux naturalistes vraiment travailleurs qui s'occupent plus spécialement des diverses branches de la zoologie. M. Petit fait toujours connaître les noms des officiers qui ont découvert les objets qu'il communique ainsi, pour que ces noms soient cités honorablement par les personnes qui publient ces matériaux.

MYGALE ROSE.

MYGALE ROSEA, Walck.

(Pl. 17, fig. 1.)

Cette espèce remarquable était réservée dans notre collection pour être dédiée à M. Année, jeune voyageur attaché au consulat français au Chili, qui nous avait donné généreusement l'individu unique qu'il a trouvé. Désirant contribuer autant qu'il était en nous à la perfection de l'histoire naturelle des insectes aptères que M. Walckenaër rédigeait pour les nouvelles Suites à Buffon, nous nous fîmes un plaisir de lui communiquer cette belle araignée, ainsi que plusieurs autres arachnides provenant du voyage de M. Webb à Madère, et de la collection de M. de la Sagra, espèces que nous nous disposions à publier dans notre Magasin de Zoologie ou dans le grand ouvrage de M. de la Sagra sur l'île de Cuba. Nous avions seulement mis pour condition de notre communication que M. Walckenaër voudrait bien adopter les noms que nous avions assignés à nos espèces, surtout à celles de Cuba appartenant à M. de la Sagra, afin que ce savant ne fût pas en droit de nous adresser le reproche d'avoir laissé déflorer les collections qui servent de base à son ouvrage. M. Walckenaër a sans doute oublié la prière que nous lui avons faite alors ; car nous voyons, dans le premier volume de son ouvrage, qu'à la page 213, notre seule Mygale nouvelle de Cuba, que nous avions dédiée à M. de la Sagra, se trouve décrite sous un autre nom, ainsi que

notre *Mygale Annei*, qui devient sa *M. rosea;* à la page 291, nous trouvons notre *Lycosa Webbii* décrite sous le nom de *L. Maderiana;* à la page 575, notre *Olios Capensis* est devenu l'*Olios provocator*, etc. Comme notre Mygale du Chili n'a pas été figurée, et que M. Eydoux en a trouvé un individu semblable, nous la représentons ici en reproduisant la courte description de M. Walckenaër.

« Très-velue (long. : 1 pouce 9 lignes). Abdomen et corselet couverts de poils d'un rouge tendre tirant sur le rose luisant. Fémoral garni de deux crochets. — Nouveau-Monde. — Amérique méridionale. — Chili. — Collection de M. Guérin. Envoyée par M. Année.

« Cette espèce est voisine de la versicolore; mais elle en diffère surtout par la couleur du corselet, semblable à celle de l'abdomen. »

Quoique cette description soit peut-être un peu trop courte, puisqu'elle ne fait nullement mention des poils fauves qui garnissent les pattes et les palpes, nous n'y ajouterons rien et nous nous contenterons de notre figure pour donner une idée plus complète de cette Mygale.

SALTIQUE A QUATRE TACHES.

SALTICUS QUADRIMACULATUS. Walck.

(Pl. 17, fig. 2.)

Cette jolie espèce a été décrite par M. Walckenaër sous le nom d'*Attus quadrimaculatus*, dans les suites à Buffon, éditées par M. Roret (Insectes aptères, t. I, p. 432, n° 51); mais comme elle n'a jamais été figurée, nous avons cru bien faire en la plaçant dans nos planches. Voici la description faite par M. Walckenaër :

« Long de 5 lignes; abdomen ovale, plus renflé vers sa partie postérieure, d'un noir velouté en dessus, avec quatre grandes taches d'un rouge orangé, disposées en carré; corselet et pattes noirs; mandibules d'un brun marron rougeâtre. — Du Brésil; collection de M. Buquet.

« Les taches antérieures sont rondes, les postérieures plus grandes et ovales. Le corselet et les pattes sont noirs, revêtus de poils jaunes, qui ne sont pas assez épais pour couvrir la couleur du fond. Les yeux de la seconde ligne sont plus rapprochés des yeux antérieurs que des postérieurs. Les pattes sont dans l'ordre suivant : 4, 3, 1, 2. »

L'individu que nous avons figuré est celui qui a servi à la description précédente. M. Buquet a bien voulu nous le remettre avec quelques autres espèces non moins intéressantes.

SALTIQUE A QUATRE TACHES.

SALTICUS QUADRIMACULATUS, Walck.

(Pl. 17, fig. 2.)

Cette jolie espèce a été décrite par M. Walckenaer sous le nom d'*Aranea quadrimaculata*, dans les notes à Buffon, éditées par M. Roret (*Insectes aptères*, t. I, p. 432, n° 51) : mais comme elle a jusqu'à présent nécessaires en bien faire en la plaçant dans les planches. Voici la description faite par M. Walckenaer :

« Long de 3 lignes; abdomen ovale, plus étroit vers sa partie postérieure, d'un noir velouté en-dessus, avec quatre grandes taches d'un rouge orangé, de forme en carré; corselet et pattes noirs; mandibules d'un brun marron rougeâtre. — D. Brésil; collection de M. Roret.

« Les taches antérieures sont rondes, les postérieures plus grandes et ovales. Le corselet et les pattes sont noirs, revêtus de poils jaunes, qui ne sont pas assez épais pour couvrir le cuirre du fond. Les yeux de la seconde ligne sont plus rapprochés des yeux antérieurs que des postérieurs. Les pattes sont dans l'ordre suivant : 4, 1, 2, 3. »

L'indication que nous avons figurée est celui qui a servi à la description précédente. M. Roret a bien voulu nous le représenter avec quelques autres espèces non moins intéressantes.

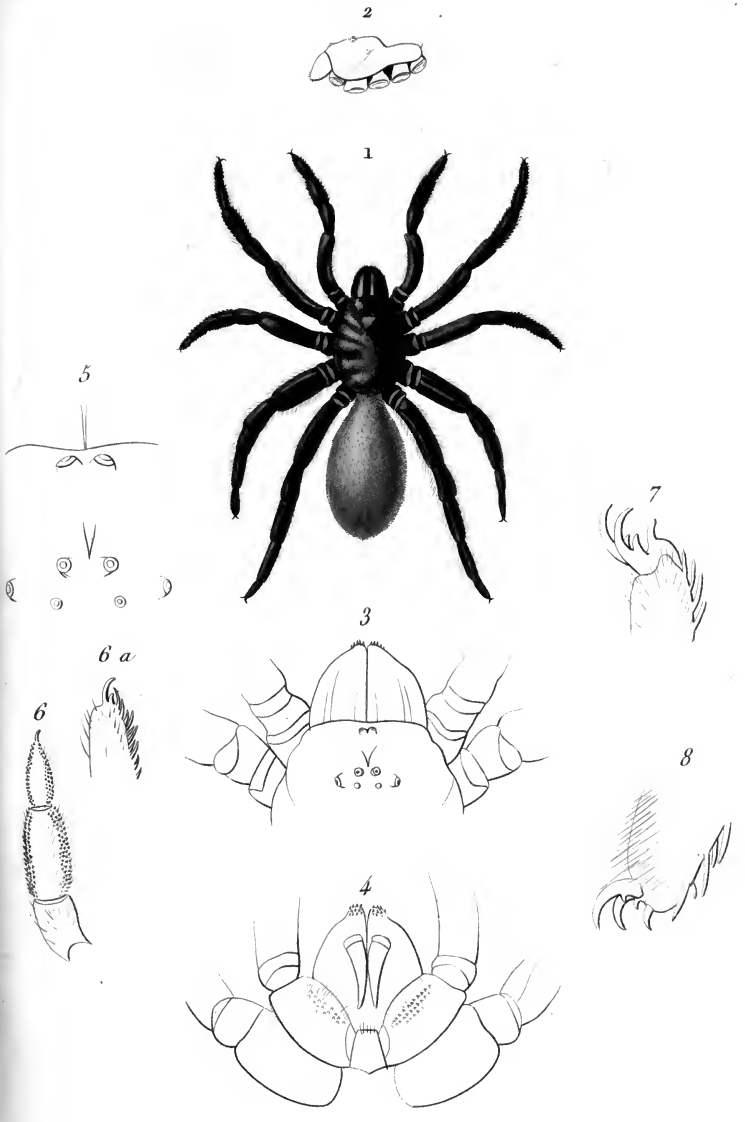

Acanthodon *Petitii*.

Duménil sc. *N. Rémond imp.*

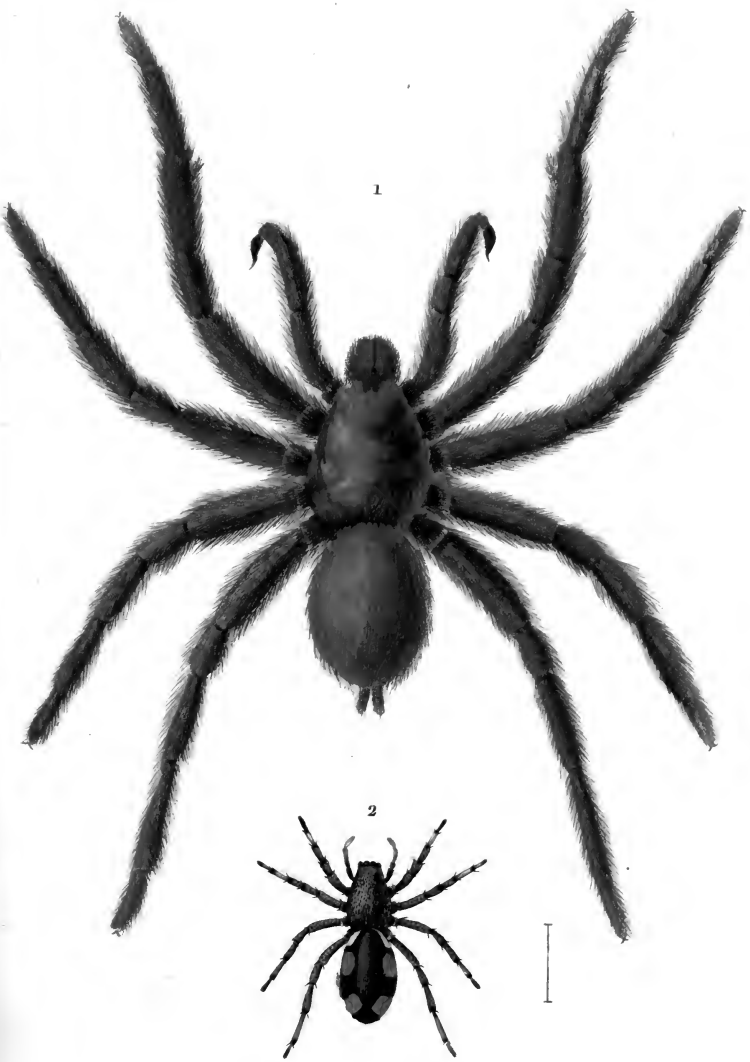

1. Mygale *rosea*.
2. Salticus *quadrimaculatus*.

Dumenil sc. *N. Rémond imp*

RECHERCHES

SUR LA CAUSE ORDINAIRE DE LA PHOSPHORESCENCE MARINE, ET DESCRIPTION DU NOCTILUCA MILIARIS,

PAR M. SURIRAY, D. M. P.

Le mémoire qui suit a été présenté à l'Académie des sciences en avril 1810, et n'a point été publié depuis; aussi le genre des animaux qu'il fait connaître n'a-t-il été adopté par un petit nombre de naturalistes, et connu seulement que par quelques renseignemens fournis, d'après nous, par de Lamarck, dans son *Système des animaux sans vertèbres*. Les naturalistes qui se sont occupés du Noctiluque n'ont pas tous été d'accord sur la place qui devait lui être assignée dans la série des animaux, et plusieurs de ceux qui l'ont observé après nous lui ont appliqué des noms nouveaux que nous ne croyons pas devoir adopter.

M. de Blainville, qui a donné les renseignements les plus exacts sur le curieux animal qui va nous occuper, en parle en ces termes dans son excellent *Traité d'Actinologie*, pag. 141, et *Dict. des sciences nat.*, t. 60, p. 128.

« Quoique je range provisoirement le Noctiluque dans cette section (3e section du groupe des Diphyes), je suis loin de croire que ce soit sa véritable place; il me semble, en effet, avoir beaucoup de rapports avec le zoophyte dont MM. de Chamisso et Eysenhardt ont fait leur genre Flagellum, et que MM. Quoy et Gaimard ont aussi désigné sous une dénomination particulière.

» Ne serait-ce pas un animal voisin des Cucubales et des Capuchons, dont les organes natateurs seraient réduits à l'enveloppe membraneuse? »

Depuis la présentation de mon mémoire à l'Académie,

j'ai constamment observé les mêmes phénomènes de phosphorescence générale et particulière dans nos mers pendant la saison, c'est à dire en été. Cependant, il y a eu interruption dans les eaux de la Manche, qui nous avoisinent, pendant que le choléra-morbus régnait au Havre et aux environs (mai, juin, juillet).

Plusieurs naturalistes de la capitale, qui viennent de temps en temps visiter notre port, n'ont plus remarqué cette phosphorescence qui attirait précédemment leurs regards, et qui, depuis, s'est produite de nouveau.

A la même époque, tous les habitans de la ville ont été témoins de la mortalité subite et presque générale des poissons retenus dans nos triples fossés d'eau saumâtre. Toutes les *Anguilles* et les *Pleuronectes* venaient mourir sur les rives.

J'ai soumis au microscope quelques gouttes de cette eau devenue un peu putride, et j'ai reconnu que sa couleur, légèrement sanguinolente, dépendait d'un développement d'infusoires de diverses espèces.

Je laisse aux savants physiologistes le soin de nous expliquer cette interruption dans la phosphorescence de nos bassins et de notre rivage, ainsi que la mort presque générale des poissons des fossés, coïncidant avec le choléra dans les environs.

Les jeunes Noctilnques que j'ai observés depuis la rédaction de mon travail, et au printemps seulement, ne sont que le quart ou le tiers des adultes; leur tentacule est proportionnellement plus long, plus épais; la membrane externe plus remplie de nervures, et beaucoup moins claire, ce qui est le contraire dans les animaux microscopiques des eaux douces et salées: plus ceux-ci sont jeunes, plus ils sont transparents et faciles à étudier.

L'intérieur du Noctiluque n'est pas constant, quelquefois on ne rencontre que peu de gemmules ou corps ronds; d'autres fois il y en a tant, que l'on dirait des grappes pres-

sées les unes contre les autres (pl. 2, fig. 10). Des naturalistes dont l'opinion est d'une grande prépondérance, pensent qu'il y a dans ces cas un mélange d'estomacs remplis de nourriture un peu opaque, et d'ovules plus ou moins avancés vers leur maturité.

Constamment on observe, à la base du tentacule, un rudiment d'œsophage, et ensuite une cavité stomacale plus ou moins enfoncée, qui se remplit en quelque temps de liqueur colorée.

La fig. 11 de la pl. 2, indique un estomac et quelques uns de ses vaisseaux annexes, remplis d'encre en peu d'heures après que l'animal fut plongé dans cette liqueur, qui n'avait pas tardé à le faire périr.

Juin 1836.

RECHERCHES

SUR LA CAUSE ORDINAIRE DE LA PHOSPHORESCENCE MARINE, PRÉSENTÉES A L'INSTITUT DE FRANCE,

PAR M. SURIRAY, D.-M., LE 1er AVRIL 1810.

> ..... Ita cum natura humana comparatum est rationes phœnomenorum explicare satagemus, veram eorumdem et distinctam notitiam acquirere supersedentes, facilius enim mirari et commentari, quam vera dignoscere et definire. (Muller.)

De tous les phénomènes de la phosphorescence, en général, celui qui nous occupe maintenant a le plus piqué la curiosité des observateurs, d'autant plus multipliés, qu'il se reproduit très souvent et sur toutes les mers : on dirait que la nature, qui cache la plupart de ses secrets dans une profonde solitude, aurait eu dessein de laisser étudier et pénétrer celui-ci, en le multipliant sur une aussi grande sur

face de notre globe. La plus grande partie des navigateurs a été saisie d'étonnement, en voyant s'étendre la lumière ou plutôt une espèce de feu sur un élément qui lui est si contraire, et s'est contentée d'admirer; un petit nombre a voulu expliquer ce qu'il n'a point approfondi, quoique pourvu de tout ce qu'il fallait pour parvenir à la vérité.

Cependant, je ne sache pas que les physiciens se soient occupés sérieusement de notre phénomène avant le dernier siècle, depuis ils ont présenté des mémoires ou annotations, fruits de leurs recherches, mais que des circonstances particulières ne leur avaient pas permis sans doute de pousser jusqu'à leur *nec plus ultra*.

C'est pourquoi, du conflit de leurs opinions, on ne voit qu'incertitude, et, après le résumé de leurs systèmes, on est encore réduit à se faire les questions suivantes :

Première Question.

L'immensité de l'Océan est-elle imprégnée d'un fluide lumineux *sui generis* plus ou moins apparent, suivant l'état de l'atmosphère ?

Deuxième Question.

La phosphorescence de la mer est-elle due seule aux animaux ?

Troisième Question.

Y a-t-il deux phosphorescences combinées, l'une due à des animalcules phosphoriques, l'autre aux influences de l'électricité ou de quelque autre agent qui nous est inconnu ?

Quatrième Question.

La putréfaction des êtres organisés ne fournit-elle point une espèce particulière d'huile phosphorique qui vient brûler à la surface, et se régénère continuellement ?

Ayant plus été à portée de consulter la nature que les livres, j'ignore si les naturalistes ont proposé d'autres

systèmes; quant à moi, je ne présente que des faits auxquels j'ai donné toute l'attention possible, et seulement ceux qui sont les plus concluans, et dont l'harmonie peut éclairer ce point de la science en litige depuis long-temps.... *quelle est la cause ordinaire de la phosphorescence de la mer?*

Pour parvenir à la solution de ce problème, j'ai suivi une marche qui m'a paru nouvelle; l'idée m'en a été suggérée par M. Péron, dont j'ai eu l'avantage de faire la connaissance lors de son excursion scientifique sur nos côtes maritimes, et dont les avis ont été pour moi des traits de lumière... Voici le plan.

1°. Tenir un journal exact de la phosphorescence qui avait lieu dans les bassins du port et sur le rivage.

2°. Comparer celle de l'été à celle de l'hiver.

3°. Noter les influences atmosphériques, électriques, celles des vents et du calorique.

4°. Suivre les grands phénomènes de la mer lumineuse.

5°. Étudier comparativement la phosphorescence en détail et en petit.

J'ose me flatter que cette méthode, quoique la plus longue, m'a conduit au but, et je me trouverai bien dédommagé de mes peines, si je puis espérer offrir quelque chose de neuf, après plusieurs années d'observations et d'expériences.

J'omets de parler des phosphorescences particulières, telles que celles des Pennatules, des Néréides, des Aphrodites et des petites Méduses : diverses macérations des parties de poisson m'ont aussi présenté la production lumineuse; mais tous ces phosphores diffèrent de celui de nos Polypes noctiluques, dont la réunion plus ou moins grande ainsi que le degré de force vitale suffisent pour expliquer tant de résultats divers.

Je considérerai d'abord la phosphorescence en grand, et puis en petit, afin que ceux qui n'ont été témoins ni de

l'une ni de l'autre puissent s'assurer que les expériences, faites en petit dans mon cabinet, sont en rapport avec celles faites en grand et au large.

Phosphorescence en grand.

Il ne faut pas que l'énorme quantité de nos animalcules, nécessaire pour expliquer la phosphorescence qui s'étend sur le vaste Océan, soit une objection; quelques naturalistes modernes conviennent que les Polypes en général sont les êtres les plus nombreux de la nature, ceux qui ont le moins de facultés, et qui, cependant, offrent des phénomènes de la plus grande importance.

D'après le rapport unanime des navigateurs, il paraît que la phosphorescence est la même sur toutes les mers, plus considérable dans celles de la zone torride, où elle se présente quelquefois avec un tel éclat qu'un vaisseau semble passer au travers des flammes; en y plongeant un mouchoir, on le retire tout gluant et scintillant. Il est rare que l'on observe sur nos côtes cet appareil phosphorique aussi développé. Dans la saison du maquereau, nos pêcheurs rencontrent, à cinq ou six lieues au large, la mer, recouverte dans une très grande étendue, et par sillons irréguliers, de couches de matière jaunâtre et gluante qu'ils prennent pour le frai de ce poisson; ils m'ont assuré que la mer n'est jamais plus lumineuse que dans ces endroits et à cette époque; elle le devient beaucoup moins dans le courant de l'année, et il faut qu'elle soit agitée par une cause quelconque.

Je sais que des physiciens, tout en accordant que la mer peut être scintillante par l'effet des petits animaux phosphoriques, ne veulent point confondre cette lumière avec celle du sillage d'un navire, ou les apparences laiteuses produites quelquefois à trois ou quatre pieds de profondeur, sous une surface tranquille et que l'on attribue à la diversité des courants; plusieurs d'entre eux pensent que c'est un phénomène électrique ou dépendant d'un autre

fluide de la nature, qui nous est inconnu jusqu'à ce jour. Remarquez que les observateurs, du moins ceux que j'ai pu consulter, regardent comme condition nécessaire pour le développement des nuances lumineuses les frottements ou l'agitation de l'eau; un léger mouvement ondulatoire suffit, le plus souvent, ce qui coïncide avec des faits qui se sont reproduits fréquemment à mon examen : en effet, qnoique le concours des circonstances fût le plus propice, j'ai toujours observé que l'eau prise dans la rade conservait une grande obscurité lorsqu'elle était dans un repos parfait, exempte de petits animaux capables de la troubler. Il me paraît donc du plus grand intérêt d'éclaircir la troisième question, pag. 4. Je rapporterai les expériences qui pourront y avoir du rapport, afin que l'on juge si une seule cause préside à plusieurs phénomènes diversement modifiés, mais nullement contraires.

Lorsque la température est élevée de 18 à 20° (therm. de Réaumur) et que le temps est très orageux, j'ai aperçu distinctement, en nageant ou en plongeant dans une eau très limpide et dont le fond était sablonneux, une quantité considérable de globules brillants; les uns roulant sur la surface, les autres se précipitant de plusieurs pieds, et formant une masse d'un faible éclat, semblable à celle de la fumée d'un morceau de phosphore qui vient de brûler lentement.

En agitant brusquement, après une heure de repos, un grand bocal rempli d'eau, et ne contenant que sur la surface des Polypes en pleine vigueur, la lumière pénètre toute la masse du liquide et fait même appercevoir le fond du vase; si l'on met à sa partie supérieure une bordure opaque, l'œil placé de côté ne verra point d'étincelles, mais seulement cette clarté qui s'évanouit bientôt lorsque l'agitation cesse. Cette même eau filtrée conserve son obscurité naturelle, quoiqu'on l'agite et qu'on l'imprègne à plusieurs reprises du fluide galvanique, n'ayant pas plus de rap-

port avec la phosphorescence de la mer que l'électricité, qui m'a paru agir sur l'eau douce distillée comme sur l'eau salée. Ces deux espèces de lumière ci-dessus sont bien moins tranchées lorsque l'eau est vaseuse et sale; que dis-je? on n'en voit même qu'une qui ne se modifie qu'à la surface; il faut aussi la réunion de la chaleur, du calme et de beaucoup de Polypes : alors la chute d'une petite pierre ou de quelques gouttes d'eau fait naître à l'instant de larges plaques irrégulières, dont la lumière peu durable approche de celle du soufre dans sa combustion lente. Si des insectes ou des petits poissons viennent à traverser horizontalement cette couche d'animalcules, ils tracent un sillon brillant, souvent tortueux, tel que l'on croirait voir nager des anguilles phosphoriques : le dégagement spontané des bulles d'hydrogène n'est pas moins agréable à la vue.

Chaque partie d'un grand bassin offre des résultats divers, suivant la quantité et la position de nos globules animés : sont-ils éparpillés sur une surface calme, une très légère secousse produit un effet analogue à ceux de quelques tableaux de l'appareil électrique. En effet, l'équilibre étant rompu par la chute d'une ou de deux gouttes d'eau, les étincelles s'étendent instantanément du centre à une circonférence de dix à douze pieds de diamètre, sous la forme de portions de cercles concentriques ou de rayons irréguliers.

J'ai vu quelquefois survenir des bouffées d'un vent médiocre qui recouvraient successivement les parties qu'elles touchaient d'une faible lueur toute particulière et ressemblant à de la gaze; mais, si le vent devient plus fort et continu, les vagues se résolvent en bandes argentées plus ou moins larges, qui changent de dimension selon les obstacles. Pour que ces observations se présentent avec le plus d'intérêt, il faut que le spectateur profite d'une soirée très obscure, la mer étant pleine, et les autres conditions réunies : lorsque les vents favorables changent tout à coup et

passent au nord ou nord-ouest, et sont accompagnés de pluie, la mer cesse peu à peu d'être lumineuse, soit que nos sphéroïdes s'enfoncent assez profondément pour n'être plus aperçus, soit qu'un ballottement continuel ait épuisé momentanément leur phosphorescence, qui se ranime cependant un peu, en vidant sur la vague un flacon plein d'un acide concentré quelconque : je présume que c'est la dernière cause qui contribue davantage à rendre à l'eau marine toute son obscurité.

On sera peut-être surpris de retrouver, pendant la saison la plus froide, la mer quelquefois étincelante, mais à un moindre degré. L'abaissement de l'eau et de l'air diminue peu l'irritabilité de nos Polypes, puisque je les ai vus luire par la percussion ; le thermomètre de Réaumur marquant à l'air $\frac{0}{5}$, le même, plongé dans l'eau de la mer, montait à $\frac{3}{0}$. J'observe que, d'après mon journal, la température moyenne et ordinaire, pendant l'hiver, est de 5 à 6° au dessus de zéro. La plupart des Mollusques, testacés ou nus, la classe des insectes comprenant les plus volumineux, disparaissent à l'approche des premiers froids, s'enfoncent dans la vase en gagnant le large, tandis que plusieurs Polypiers, presque tous les vrais infusoires, les plus petits insectes, parmi lesquels se trouvent abondamment les Cyclopes, vivent et paraissent pleins de vigueur, même sous la glace de nos bassins : ainsi Fabricius, dans sa *Fauna groenlendica*, a trouvé la mer phosphorique dans le détroit de Davi, ce qu'il attribue à des myriades de Cyclopes brévicornes : pour moi, quelques recherches que j'aie faites, je n'ai rencontré aucun individu de cette famille nombreuse qui jouisse de cette propriété.

Après avoir exposé ce que j'avais observé de la phosphorescence étendue dans de grandes masses de son liquide natal, je vais la considérer circonscrite dans de petits vases transparents, même dans une goutte d'eau, les yeux armés d'un bon microscope.

Phosphorescence en petit.

Convaincu qu'elle ne provenait que d'une multitude considérable d'animalcules s'agitant diversement et confondus, il s'agissait de déterminer, par une espèce d'analyse de cette masse animée, ceux à qui l'on devait attribuer la principale cause de la scintillation. Après avoir filtré la plus grande partie d'une eau très lumineuse, je n'ai pu y reconnaître, avec une forte lentille, que des Monades et autres très petits infusoires qui avaient traversé le papier. Malgré la plus grande agitation, cette eau est toujours restée obscure; il n'en était pas de même de celle qui restait sur le filtre; je la versai dans un verre à vin, et après demi-heure de repos, le plus léger souffle me fit apercevoir, seulement sur la surface, des points scintillants : je reconnus, à la faveur d'une loupe et d'une forte lumière dirigée de bas en haut, des globules aussi diaphanes que le plus beau cristal, paraissant immobiles, et plus entassés vers les parois que dans le milieu du vase; dans le reste du fluide, je découvris facilement des Monocles, des Brachions, des Vorticelles et autres infusoires qui me paraissent inconnus; j'en pris quelques uns avec un tube capillaire, moyen très simple par lequel on les obtient individuellement, et je le mis dans une eau marine parfaitement filtrée; malgré l'irritation du vinaigre ou d'un stylet, aucun ne me parut phosphorescent, tandis que, réitérant les mêmes essais sur nos globules, j'obtins autant d'étincelles qu'il y avait d'individus; je m'empressai d'en soumettre quelques uns aux numéros 3, 2, 1 de mon microscope Delbarre, je vis des Sphères animées, hyalines et pourvues d'un seul tentacule. (*Voyez* nos planches.)

J'omets de parler de plusieurs tentatives qui ne m'avaient point réussi, et qui ne peuvent offrir d'intérêt; si j'avais différé mon travail de quelques mois, une circonstance imprévue et assez rare m'aurait épargné des essais aussi

difficiles que délicats, je veux parler de la phosphorescence extraordinaire du 7 juin dernier et jours suivants; par le vent sud-ouest et un temps pluvieux, l'eau du petit quai et celle d'un bassin furent recouvertes par de grandes plaques, d'une teinte semblable au mélange de lie de vin et de cidre; je crus, avec plusieurs personnes, qu'elle provenait de vidanges de quelques cuves de teinture, j'y donnai d'abord peu d'attention; mais le lendemain au soir, vers le crépuscule, outre cette couleur permanente, j'observai que le choc des rames et le sillonnage des nacelles développaient de larges zones bleuâtres qui avaient près d'une minute d'existence : la chute d'une grosse pierre produisait un centre lumineux d'où jaillissaient des gouttes phosphorescentes qui s'attachaient aux corps voisins. Je n'avais jamais eu occasion de jouir d'un appareil de phosphorescence aussi lumineux, même dans la nuit la plus profonde : je crus qu'il fallait profiter de cet heureux hasard, pour me livrer aux détails d'observation. Des matelots enfoncèrent plusieurs seaux dans un grand banc de ces animaux marins, banc épais de trois ou quatre pouces sans compter ceux qui se trouvaient éparpillés inférieurement : en transvasant le plus doucement possible, on ne voyait pas d'eau, mais une masse phosphorique; si on y plongeait la main, on l'en retirait toute gluante : en froissant légèrement le pouce contre l'index, on éprouvait la sensation d'une friabilité *sui generis*, approchant de celle produite par la crevasse d'une membrane vésiculeuse élastique. La propriété glutineuse est assez forte pour que ces animalcules se collent aux doigts et aux parois du papier à filtrer, au fond duquel on ne pourrait parvenir à les concentrer; ils peuvent encore donner des traces de lumière vingt-quatre heures après la filtration, quoique le papier ait conservé très peu d'humidité; mais il faut les écraser avec les doigts, ce qui m'a fait distinguer la phosphorescence passive de l'active.

Le 8, à dix heures du soir, le vent avait formé, dans un

angle du bassin, un grand banc en forme de trapèze, sur lequel une douce pluie développa une belle phosphorescence étoilée; les autres parties du bassin, quoique leur équilibre fût rompu par la même cause, restèrent obscures. Je remplis, au centre de la lumière même, un long tube de verre de deux pouces de diamètre, et le portai dans mon cabinet; bientôt les trois quarts supérieurs furent occupés par une masse rougeâtre, demi-opaque et paraissant tout enflammée dans l'obscurité, chaque fois qu'on lui communiquait une légère secousse. Après une demi-heure de repos parfait, la surface était seulement recouverte d'un anneau lumineux de deux lignes d'épaisseur, dont le brillant était entretenu par le mouvement plus libre et plus prompt des tentacules à la surface que dans les parties inférieures : le lendemain, cette masse inanimée se précipita au fond du vase, et avait perdu toutes ses propriétés : si une moindre quantité de Polypes avait été disséminée dans une plus grande étendue de liquide, elle aurait pu luire pendant dix à douze jours, en ayant soin de l'agiter rarement.

Le 9, un vent nord-ouest souffla fortement, et dispersa nos globules, qui reparurent le 12, presque en aussi grand nombre, mais ce fut pour la dernière fois. Je voulus examiner de plus près comment se comporterait cette lumière, dont l'intensité augmente selon la réunion de plusieurs circonstances.

Après quelques instants de repos dans une parfaite obscurité, afin de disposer mes yeux à être plus sensibles à une faible lumière, puisqu'une partie devait être absorbée par les verres, j'examinai dans le champ d'une lentille de deux lignes de foyer plusieurs globules très scintillants, et je reconnus deux lumières très distinctes : la première était faible, annulaire et presque permanente; la deuxième, plus vive, plus fugace et centrale, pouvait être comparée à une étincelle électrique; lorsqu'elle était simul-

tanée dans plusieurs individus, elle pouvait seule faire reconnaître leur forme; mais il fallait que la force vitale ou l'irritabilité fût portée au plus haut degré, soit par la chaleur, soit par l'irritation mécanique ou chimique.

Après ces observations ténébreuses et microscopiques, je soumettrai à l'examen celles qui ont été faites au grand jour, et donnerai une anatomie oculaire de notre animalcule, la plus satisfaisante qu'il m'a été possible; mais, au préalable, je crois utile de donner un parallèle succinct de mes expériences avec celles de quelques auteurs, et de diviser la propriété phosphorique de mon Noctiluque en

phosphorescence active	annulaire et faible; centrale et vive;
phosphorescence passive	par une forte irritation; par froissement, quelques heures avant la mort.

Expériences et opinions de quelques observateurs.	*Les miennes propres.*
1°. Vianelli, qui a été suivi de M. Nollet et de Griselini, a prétendu que les points lumineux de la mer sont des vers luisants dont il a fait dessiner et graver la figure.	1°. N'ayant pu consulter ces gravures, j'ignore si elles se rapportent au dessin que j'ai tracé; ceux qui ont étudié sur le rivage maritime savent que les vers luisants sont en trop petit nombre pour expliquer un phénomène général.
2°. M. Leroy, médecin à Montpellier, n'ayant jamais pu découvrir sur le filtre de trace d'animaux, ne pouvant d'ailleurs concevoir comment ils ne pouvaient être lumineux que par la percussion, en nie l'existence.	2°. Si ce médecin avait eu occasion de les observer dans la saison la plus favorable, il les aurait vus briller quelquefois spontanément sans la plus légère percussion.
3°. Il croit que c'est une matière phosphorique qui brûle et se détruit à la surface en se régénérant continuellement; qu'un grand nombre de liqueurs l'a fait déflagrer; qu'elle est de nature huileuse ou bitumineuse, et que ne pouvant passer au travers des	3°. La phosphorescence que nous examinons a lieu sans le contact de l'air atmosphérique, même à plusieurs pieds au dessous de la surface de l'Océan; il n'est pas facile, je crois, de déterminer jusqu'à quelle profondeur.

filtres, elle n'est que suspendue dans l'eau de mer.

4°. D'autres physiciens non moins recommandables ont aussi adapté la phosphorescence aux animaux d'après les deux faits suivans : 1° en mettant différents poissons dans de l'eau de mer qui n'était point lumineuse, la putréfaction commence dans les vingt-quatre heures, et la surface devint sensiblement lumineuse pendant six à sept jours; 2° on répéta l'expérience avec le même succès avec de l'eau douce dans laquelle on avait fait dissoudre du muriate de soude dont les proportions sont indiquées.

4°. Ces expériences sont très positives, et méritent qu'on les discute. Il eût été important d'abord de savoir si l'eau avait été bien filtrée; celle qui ne l'est point perd souvent sa qualité phosphorique par un ballottement plus ou moins long, et ne la recouvre qu'après quelques heures de repos, lorsque l'irritabilité de notre Polype est régénérée. Des faits multipliés m'ont appris qu'il y a une distinction très essentielle à faire entre la phosphorescence produite par la putréfaction des poissons dans l'eau salée naturellement, ou artificiellement, et celle qui fait le sujet de ce mémoire. La première est permanente pendant plusieurs jours, d'un aspect laiteux; l'eau qui la contient est louche, fétide; passée au filtre ordinaire, elle conserve encore sa clarté, ce qui n'arrive jamais à l'eau de mer. La deuxième ne peut coïncider avec cette première, qui tue en peu de minutes, et détruit la qualité phosphorescente des polypes les plus actifs.

Pour peu que l'on veuille examiner ces deux phosphorescences, l'on verra facilement qu'elles diffèrent autant dans leurs causes que dans leurs résultats.

Description du Noctiluque marin.

Sa grosseur est à peu près celle d'une tête de petite épingle, son tentacule est invisible; vu leur grande diaphanéité, quelques individus peuvent échapper à l'œil le plus clairvoyant; il est nécessaire d'en réunir un grand nombre au moyen d'un long tube de verre que l'on remplit d'eau marine dans les jours les plus avantageux, alors nos Polypes se réunissent à la surface, d'où ils descendent quelques lignes, et où ils remontent bientôt après une légère secousse :

c'est dans ce déplacement qu'on les distingue facilement avec une loupe ordinaire. Le tentacule ne sert point au mouvement d'ascension, mais seulement à celui du léger balancement que l'animalcule exécute quelquefois. Je ne sais si l'on doit attribuer la faculté de descendre ou de monter à la modification qu'il prend souvent; tantôt il est sphérique ou elliptique, tantôt cordiforme ou bien oviforme.

Il est rare de trouver deux individus dont l'organisation, tant interne qu'externe, soit la même; ils n'ont de ressemblance que dans leur tentacule et leur membrane externe remplie de nervures apparentes : lorsqu'ils sont en contact avec de l'eau douce ou celle qui est salée et putride, ils se dépouillent en peu d'heures de cette membrane, qui commence par se rider, et disparaît entièrement avec le tentacule; c'est alors qu'ils deviennent tellement diaphanes, qu'on a peine à les distinguer de l'eau; ils perdent toute leur propriété phosphorescente.

Les parties internes de ces corps hyalins, qui se sont conservées dans leur intégrité, offrent des différences : tantôt ce sont de petits globules isolés, jaunâtres et renfermant un point brun ou d'un rouge intense, tantôt des grappes dont le pédicule se confond avec la base du tentacule.

Je ne dois pas omettre de faire observer que, dans une profonde obscurité, la *Néréide phosphorique*, étincelant vivement, peut paraître ronde comme notre Polype, et que l'un et l'autre, dans cette circonstance, paraissent beaucoup plus volumineux : il suffit d'examiner l'eau contenue dans du verre mince, pour reconnaître l'origine des étincelles, et il faut avoir recours à une bonne loupe et à un jour convenable.

Les animaux dont je donne le dessin, ont été vus au n° 2 du microscope Delbarre; un seul, représenté par la fig. 3, a été dessiné à la lentille n° 1er, la lumière traversait directement le porte-objet. Si on rend celui-ci noir et opaque, et que l'on se serve du miroir métallique de ré-

flexion, alors les parties intérieures paraissent blanches pour la plupart, et les ovaires ou les œufs sont tantôt de couleur d'ambre, tantôt de beau carmin : ce sont ces derniers qui donnent à une couche épaisse de ces animalcules, une légère teinte de vin, à la vue simple, tandis que quelques individus séparés de la masse ne paraissent que blancs et diaphanes.

EXPLICATION DES FIGURES.

Pl. I. Fig. 1, 2, 3. Noctiluques miliaires pourvus de leur membrane externe.

1 *a*, légère dépression ; *b*, centre demi-opaque, d'où part la tentacule; *t*, tentacule.

2. Individu cordiforme ayant le tentacule abaissé.

3. Noctiluque grossi à la lentille d'une ligne de foyer ; on voit les nervures de la membrane externe, et au milieu du tentacule une ligne longitudinale qui peut servir de canal.

Fig. 4, 5, 6. Noctiluques offrant seulement les parties internes.

4. Individu offrant plusieurs cavités qui contiennent un ou deux points opaques, communiquant au centre de l'animalcule par des tubes plus ou moins gros.

5. Individu offrant en *e* une espèce d'œsophage qui se voit rarement, et qui se réunit à la base du tentacule.

6. Autre individu présentant un organe oviforme, d'où partent les ovaires ramifiés ; le tentacule ne dépasse point le limbe. Le Polype paraît sphérique.

Pl. II. Fig. 7, 8, 9. Polypes morts depuis quelques heures, et dépourvus de leur membrane externe et de leur tentacule.

7, O. OEufs en grappe ayant un pédicule commun.

8, O. OEufs réunis, plus volumineux que les précédens, chacun contenant un point très opaque.

9, V. Vésicule diaphane renfermant un globule rouge demi-opaque.

Fig. 10. Nouveau dessin d'un Noctiluque, accompagnant l'addition de juin 1836.

11. *Ibid.*, offrant un individu mort et ayant les organes digestifs remplis d'encre.

Paris, juin 1836.

X.

Noctiluca *miliaris*, *Surirai*

Surirai del. *Pierre sc.* *V. Rémond imp.*

10.

9. 8. 7.

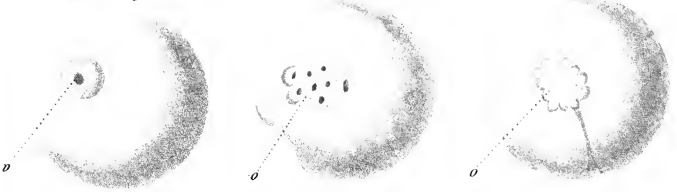

11.

Noctiluca *miliaris*, Surirai.

Surirray del. *Pierre sc.* *N. Remond imp.*

MÉMOIRE

Sur une seconde[1] espèce vivante de la famille des *Crinoïdes* ou *Encrines*, servant de type au nouveau genre HOLOPE (*Holopus*);

lu à l'Académie des Sciences dans sa séance du 27 février 1837,

PAR M. ALCIDE D'ORBIGNY.

La famille des Crinoïdes renferme, parmi les animaux radiaires, ceux qui sont toujours fixés au sol, et, par conséquent dépourvus de moyens de locomotion, quoique Lamarck les ait décrits comme des animaux libres, nageant vaguement dans les mers. Ce sont eux qui, par leurs formes, ont, plus que tous les autres animaux rayonnés, mérité le nom de Zoophytes. En effet, qu'on se figure un être formé d'une tige d'une longueur quelquefois démesurée, souvent verticellée, composée, presque toujours, d'une multitude d'articulations, dont la base est fixée aux rochers par une racine pierreuse, et au sommet de laquelle se trouve un corps généralement divisé en pièces sur cinq faces, contenant les viscères. Sur ce corps s'épanouit une jolie fleur, formée de cinq ou dix bras servant à la préhension; ceux-ci souvent dichotomes, divisés et subdivisés à l'infini; et l'on aura l'idée d'une Crinoïde, offrant si bien l'aspect d'une plante, que Parra, dans son *Histoire naturelle de Cuba*, a, très à propos, donné, à l'espèce qu'il a rencontrée sur les côtes de cette île, le nom de *Palma marina*, Palmier marin.

Les restes fossiles des tiges de cette famille ont, pendant longtemps, occupé les géologues, qui les connaissaient sous les noms d'*Entroque*, de *Trochite* et de *Pierres étoilées*, et ces restes, avant qu'on ne s'occupât, comme on l'a fait de nos jours, de l'étude comparée des corps organisés

[1] Nous devons à M. Thomson l'observation que le *Pentacrinus europæus* n'est qu'une jeune Comatule, et cela nous paraît d'autant plus certain, qu'une espèce fossile que nous avons été à même d'observer présente aussi ses jeunes individus fixés à l'extrémité d'une tige, tandis que les adultes sont libres.

fossiles avec leurs analogues vivants, devaient paraître un jeu de la nature d'autant plus singulier, que des couches entières en étaient composées. Ellis, le premier, a rapproché son *Lilium lapideum*[1] de l'Umbellulaire du Groenland[2], qu'il décrivit en 1755. Plus tard, en 1764, il fit connaître, sous le nom de *Vorticella*, l'analogue vivant des *Pierres étoilées*, des *Entroques*. La même espèce, retrouvée dans les mers des Antilles, fut, quelques années après (1787), figurée par Parra sous le nom de *Palma marina*, et Lamarck en a formé son *Encrinus caput Medusæ*. Il existait donc, jusqu'alors, un genre Encrinus, et deux espèces seulement, l'une vivante, et l'autre fossile; mais bientôt, Miller (1821), s'étant trouvé à portée d'observer un grand nombre de débris organiques de ces animaux dans la grauwacke, le terrain houillier et l'oolite du sol britannique, créa, à la place des deux seules espèces décrites par Lamarck, une famille entière, qu'il nomma *Crinoidæa*, et qu'il divisa en neuf genres, autour desquels vinrent encore, plus tard, s'en grouper plusieurs autres, décrits par M. Goldfuss; de sorte qu'aujourd'hui les espèces de cette famille, qui s'élèvent à quatre-vingt-deux, de même que celle des Mollusques, offrent au géologue de nombreux moyens d'étude et des caractères certains pour reconnaître les diverses formations de terrain dont chacune paraît appartenir exclusivement à une époque déterminée. Me proposant, dans un ouvrage spécial sur toute la famille des Crinoïdes, de faire connaître beaucoup d'espèces nouvelles de la formation oolitique[3] et tout ce qui a rapport aux couches dans lesquelles se trouve spécialement chacune des espèces, je dois me borner ici à rappeler succinctement l'âge des différents genres, afin d'arriver aux espèces encore vivantes de nos jours, et en particulier à celle qui m'occupe aujourd'hui.

[1] Ellis Coral, pl. 37, fig. *k*.

[2] Pl. 37, fig. *a*, A, B, C, D, E, F, G, H, I.

[3] Ces espèces appartiennent en partie aux terrains des environs de la Rochelle, et sont le résultat de dix-neuf années de recherches faites, en commun avec mon père, dans le département de la Charente-Inférieure.

Les plus anciennes des Crinoïdes qui parurent sur notre globe sont contemporaines des Trilobites, des Orthocératites, des Lithuites, et antérieures à la famille des Ammonacées. On pourrait même dire qu'à l'époque où s'est formée la grauwacke [1], ces animaux l'emportaient en nombre sur tous les autres. On s'étonne, en effet, de reconnaître que, sur quatorze genres de Crinoïdes, huit existaient déjà dans le premier âge du monde vivant, et d'avoir trouvé, dans cette formation, plus du tiers des espèces connues jusqu'à nos jours. A cette époque vivaient les genres Actinocrinites, Cupressicrinites, Cyathocrinites, Eugeniacrinites, Mélocrinites, Pentacrinites, Platycrinites et Rhodocrinites. Il est remarquable que, dans le groupe du calcaire carbonifère qui a succédé à la grauwacke, de tous les nombreux genres de cette formation, on n'en retrouve qu'un seul, celui des Actinocrinites. C'est même, dans ce terrain, la dernière époque où l'on en rencontre les nombreuses espèces, qui disparaissent ensuite pour toujours. Mais bientôt, dans la formation houillière, se présente une nouvelle génération de Crinoïdes moins nombreuse en espèces que celle de la grauwache, et pourtant peu différente, car les mêmes genres subsistent encore, à l'exception, cependant, de celui des Actinocrinites et des Cupressicrinites, qu'on n'a pas retrouvé, tandis que celui des Potériocrinites et celui des Pentremites viennent les remplacer, en se montrant pour la première fois. Si l'on passe à l'étage supérieur, aux groupes des terrains du grès rouge, on verra que, de tous les genres mentionnés dans les formations précédentes, il n'en reste plus qu'un, celui des Cyathocrinites, tous les autres n'ayant pas survécu aux causes qui ont occasioné leur destruction, tandis que la nouvelle génération d'êtres propres aux grès rouges n'a produit qu'un seul genre différent de ceux des formations inférieures, celui des Encrinites. On peut même dire que c'est la période la plus pauvre en espèces de cette famille, puisqu'on en connaît à peine cinq à

[1] J'ai adopté, dans ma Nomenclature des terrains, la division de M. de la Bèche. (*Manuel géologique.*)

six. Nous arrivons enfin aux groupes des terrains oolitiques, si riches en fossiles, surtout parmi les coquilles cloisonnées. Dans ceux-ci, les Crinoïdes reparaissent en grand nombre, mais sous des formes encore différentes; de tous les genres dont nous avons parlé, il ne s'en présente que trois: les Eugeniacrinites, les Pentacrinites et les Rhodocrinites, tandis qu'il naît une foule d'espèces de genres inconnus jusque-là, ceux des Apiocrinites et des Solanocrinites, surtout du premier, qui paraît propre à cette formation, et dont les espèces dominent en nombre. En quittant la formation oolitique pour celle de la craie, on s'aperçoit que les espèces de Crinoïdes disparaissent entièrement, et il ne survit plus au naufrage, ou, pour mieux dire, il n'échappe à la destruction complète de toute cette belle famille des Crinoïdes qu'une seule espèce, l'*Apiocrinites ellipticus*, la seule qui vienne encore témoigner, au sein de cette masse imposante des couches crétacées, de l'existence antérieure de tant de genres qui ne reparaissent plus qu'en vestiges dans les terrains tertiaires, si répandus sur le sol terrestre le plus rapproché de notre époque.

Dans ce que nous venons de dire sur la naissance et la destruction successives des espèces et des genres de Crinoïdes, on a pu remarquer trois grandes époques, où, couvrant le fond des mers, elles ont souvent laissé des montagnes entières formées de leurs débris : 1° celle des terrains de la grauwacke, où l'on a découvert huit genres et vingt-six espèces; 2° celle du groupe carbonifère, qui contient encore sept genres et dix-neuf espèces; 3° celle du groupe oolitique, où l'on retrouve encore cinq genres et trente et une espèces. On pourra, dès lors, juger que, pendant la première époque, les Crinoïdes étaient bien plus variées en genres que lors des deux autres formations, tandis que celle des trois qui contient le plus d'espèces est celle de l'oolite.

Au milieu de ce remplacement successif des genres et des espèces, il est à remarquer que le seul qui fût de tous les terrains, depuis le plus inférieur jusqu'à l'oolite, celui des Pentacrinites, qui a survécu à ces destructions simul-

tanées, est aussi le seul qui vive maintenant. Semblable au *Nautilus pompilius* et à la *Spirula fragilis*, qui viennent prouver l'existence de cette multitude de coquilles cloisonnées, pullulant au sein des mers, lors de la formation oolitique, le *Pentacrinites caput Medusæ* est seul resté sur notre globe, comme débris de cette nombreuse famille que nous retrouvons surtout dans les terrains anciens. Le géologue qui a besoin d'arriver, par des comparaisons, à connaître la température des mers à l'époque où vivaient les êtres qu'il trouve dans les couches terrestres, et le zoologiste qui a besoin d'observer les diverses modifications de l'organisation animale, sont donc intéressés à posséder un moyen de plus d'étudier un second être vivant dans une famille qui a joué, comme on l'a vu, un si grand rôle à certaines époques de l'âge du monde. C'est ce double intérêt qui nous a déterminé à jeter en arrière un coup d'œil sur cette génération perdue, propre à bien démontrer l'importance relative de l'espèce que nous avons l'honneur de faire connaître à l'Académie.

Celle qui nous occupe a été découverte à la Martinique par notre savant ami M. Rang, qui l'a vue encore vivante et à l'état de contractibilité. Il est curieux de reconnaître que les seules espèces de Crinoïdes qui soient venues à la connaissance des zoologistes appartiennent, toutes deux, aux mers chaudes des Antilles, où sont si nombreux les animaux rayonnés, les polypiers pierreux et flexibles. Ne pourrait-on pas conclure de ce fait, qu'aux époques où les Crinoïdes vivaient en si grand nombre, la mer était à une température au moins égale à celle des zones équatoriales actuelles, et qu'il faut aux animaux de cette famille des eaux profondes et tranquilles, indispensables à l'existence des Crinoïdes à tiges si faibles et si délicates, qui ne peuvent se maintenir qu'au sein des cavernes formées entre les coraux ou les rochers.

L'espèce dont nous allons parler doit former un nouveau genre auquel nous imposons le nom d'*Holopus* [1], tiré

[1] D'Ολος, entier, et de πους, pied.

du plus saillant de ses caractères. Comme tous ceux de la famille, c'est un animal fixe; muni, à son sommet, de branches articulées, dichotomes, pourvues, de chaque côté, d'autres petits ramules alternants, qui aident, sans doute, les bras dans la préhension des petits corps; mais deux caractères tranchés le distinguent essentiellement de tous les autres genres de la famille : 1° celui qui lui a valu son nom, et qui consiste en ce qu'il a le pied entier, non divisé, tandis que, dans les genres connus, il se forme d'une foule d'articulations; 2° celui d'avoir ce même pied court et creux, servant de réceptacle aux viscères, tandis que, dans les autres Crinoïdes, celui-ci est toujours très allongé, à peine percé d'un étroit canal, et muni, à sa partie supérieure, d'un grand renflement qui, protégé par des pièces pierreuses, contient l'estomac et les autres organes de la vie. Ce sont ces deux caractères positifs qui nous ont conduit à le séparer entièrement des autres genres connus.

Nous le caractérisons ainsi :

Animal fixé au sol par une racine prenant la forme des corps solides sur lesquels elle s'attache; de cette racine ou base, part un pied ou corps entier, court, épais, creux, contenant les viscères, et s'ouvrant en une bouche qui remplit, en même temps, les fonctions d'anus, placée dans le fond d'une cavité irrégulière, formée par la réunion de bras dichotomes, épais, pierreux, extérieurement convexes, creusés en gouttières en dedans, divisés en articulations nombreuses et munies alternativement, sur leur longueur, de petits ramules coniques fortement comprimés.

H. de Rang. *H. Rangii.* d'Orb.

Description. — *Parties externes.* Racine élargie, non rameuse, lisse ou légèrement marquée, en dessus, de lignes d'accroissement, irrégulière sur ses bords, et prenant, en dessous, la forme des corps sur lesquels elle est fixée; pied ou corps gros, court, subquadrangulaire, couvert de petits tubercules arrondis, plus marqués sur les angles; sa surface

et celle de toutes les parties extérieures des bras, considérées à la loupe, montrent, partout, un tissu finement strié ou réticulé, même sur les tubercules ; bras au nombre de quatre[1], formés, à leur base, chacun, par une pièce pentagone, épaisse, concave et irrégulière en dedans, convexe, et formant un gros mamelon tuberculé en dessus, dont les bords, aplatis dans leur jonction avec les trois autres pièces semblables, s'unissent de manière à former un ensemble bien joint. C'est sur la partie supérieure de cette première pièce, montrant deux facettes, que chaque bras devient dichotome, en se divisant en deux, ce qui en forme réellement huit; ils sont gros, forts, coniques, à peu près deux fois aussi longs que le pied, arrondis et tuberculés sur leur partie médiane, comme festonnés sur leurs bords externes, alternes, et comprimés à leur extrémité, composés de pièces calcaires, épaisses, au nombre de quinze à vingt-cinq, portant, chacune, alternativement, tantôt à droite, tantôt à gauche, un ramule conique, allongé, fortement comprimé, rugueux en dessus, un peu concave en dedans, formé de beaucoup de pièces quadrangulaires articulées ensemble par des surfaces unies.

Parties internes. Cavité du pied ou corps occupant toute la longueur de celui-ci, contenant, sans doute, les viscères[2]. Bouche (et anus en même temps) protégée par quatre pièces pierreuses mobiles et anguleuses, qui en ferment l'entrée, à la volonté de l'animal; celle-ci s'ouvrant dans un vestibule élargi de la partie supérieure du corps, séparé, par des excroissances ciliées et irrégulières de la base du bras, d'un large entonnoir formé, d'abord, de quatre gouttières profondes, chacune se divisant en deux, qui, tout en étant moins marquées, se continuent sur toute la longueur de la partie interne du bras.

[1] La division paire des bras chez les Crinoïdes est une anomalie étrange, ceux-ci étant toujours au nombre de cinq, dix ou vingt. On ne trouve d'exemple de cette division, chez les animaux rayonnés, que parmi les Acalèphes.

[2] Comme nous n'avons vu cette espèce que desséchée, il nous a été impossible d'en étudier la conformation intérieure.

Couleurs. La teinte générale qui couvre toutes les parties de l'animal desséché est un verdâtre presque noir sur le corps, plus pâle sur le bras et sur la racine.

Dimensions. L'individu que nous décrivons a, dans son entier développement, huit centimètres de longueur; pied, vingt-deux millimètres; hauteur de la racine, un centimètre; diamètre de la racine à sa base, dix-huit millim.; diamètre du pied, treize millimètres.

Habitation. M. Rang, à l'amitié duquel nous devons cette espèce, l'a obtenue à la Martinique, à l'instant où, encore fraîche, elle était à l'état de contractibilité. Elle venait d'être pêchée depuis quelques instants seulement. Elle doit être bien rare; car, depuis le temps qu'on observe les productions marines des Antilles, elle eût, sans cela, été plusieurs fois décrite par les naturalistes.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. *Holopus Rangii*, en entier, dans sa position naturelle, ayant les bras contractés, et offrant alors un contact immédiat entre toutes ses pièces.

Fig. 2. Coupe longitudinale de l'Holopus, montrant *a*, le sillon profond qui se prolonge sur toute la longueur des bras; *b*, l'espèce de vestibule intermédiaire entre les bras et la bouche; *c*, l'intérieur du pied avec sa large cavité qui, sans doute, contenait les viscères.

Fig. 3. Un bras vu de profil, ayant les ramules intérieurs un peu contractés.

Fig. 4. Un des ramules grossi.

Fig. 5. Une pièce d'un ramule montrant son peu d'épaisseur et sa facette articulaire.

Fig. 6. Une des pièces des bras, sur laquelle, en *a*, on voit la convexité extérieure; en *b*, la cavité interne ou sillon longitudinal; en *c*, la partie par laquelle elle s'articule avec la pièce suivante.

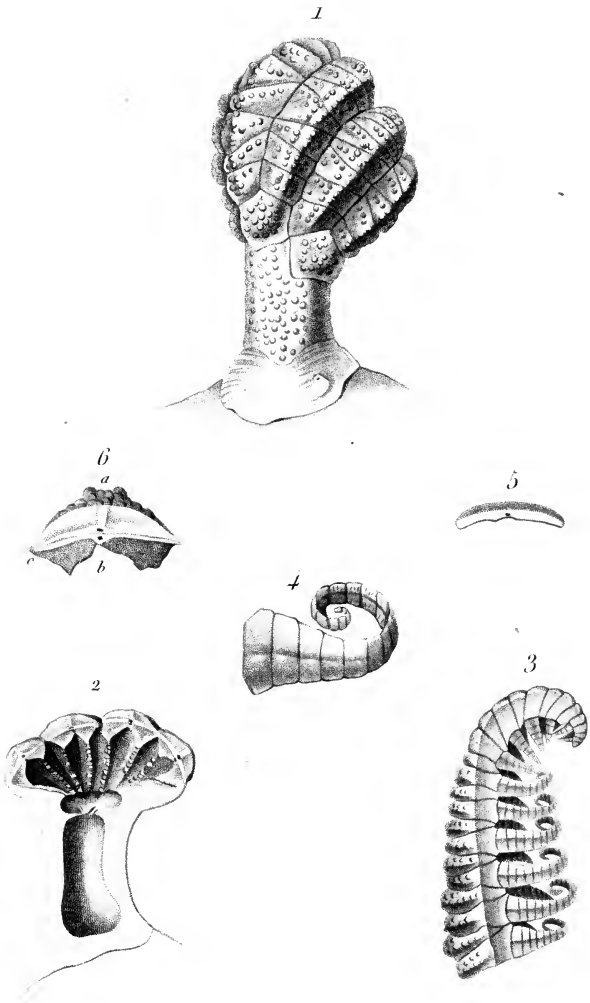

Holopus *Rangii*, *d'Orbigny*.

A. d'Orbigny pinx. *N. Remond imp.* *Visto sc.*

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

PARIS, IMPRIMERIE DE DECOURCHANT,
Rue d'Erfurth, n° 1, près de l'Abbaye.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE

Journal

DESTINÉ A ÉTABLIR UNE CORRESPONDANCE ENTRE LES ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS, ET A LEUR FACILITER LES MOYENS DE PUBLIER LES ESPÈCES NOUVELLES OU PEU CONNUES QU'ILS POSSÈDENT ;

PUBLIÉ PAR F. E. GUÉRIN,

AUTEUR DE L'ICONOGRAPHIE DU RÈGNE ANIMAL,

Membre de la Société d'Histoire naturelle de Paris, et de plusieurs autres Sociétés savantes; l'un des auteurs de la Zoologie du Dictionnaire d'Histoire naturelle, du Voyage autour du monde de M. Duperrey, etc., etc., etc.

'e

DEUXIÈME ANNÉE.

A PARIS,

CHEZ LEQUIEN FILS, LIBRAIRE,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 47.

1832

SUR L'ANNÉE 1832.

Aujourd'hui nous faisons enfin paraître les 11e et 12e livraisons du *Magasin de Zoologie*. Ces deux livraisons, qui ont été retardées par des circonstances indépendantes de notre volonté, forment le complément de l'année 1832. Nous donnons avec ces livraisons le titre et la table des matières : ainsi se réalisent les promesses de notre prospectus.

L'année 1832 contient les cent planches promises, savoir : 10 Mammifères; 9 Oiseaux; 1 Reptile; 18 Mollusques; 5 Crustacés; 2 Arachnides et 55 Insectes; sans compter un grand

nombre d'espèces décrites et non figurées, plusieurs observations sur des rapports généraux de Zoologie, etc.

Nous faisons paraître en ce moment un nouveau prospectus pour l'année 1833. Nous avons fait quelques modifications aux conditions de l'abonnement, le temps et l'expérience apportant toujours avec eux des améliorations. En effet, le nombre de cent planches fixe que nous avions annoncé pour 1832 nous a souvent gênés, quand il s'est présenté des mémoires qui avaient peu de texte et beaucoup de planches, ou beaucoup de texte avec peu de planches. Les intérêts de nos abonnés ou les nôtres pouvaient en souffrir, et nous avons cherché à nous mettre à même de ne rien refuser de ce qui pouvait intéresser la Zoologie.

Selon les promesses que nous avions déjà faites, nous annonçons, pour l'année 1833, trois volumes, c'est-à-dire un tiers de plus que dans l'année 1832. Le même choix dans les matériaux, la même exactitude dans les dessins et le coloris, seront apportés dans l'année où nous allons entrer. Notre plus douce récompense des

sacrifices et des soins apportés à cette publication sera de la voir se répandre dans le monde savant, et acquérir l'importance qu'elle nous semble destinée à avoir un jour.

Il ne nous reste plus qu'à témoigner ici toute notre gratitude aux personnes qui ont eu la bienveillance de soutenir notre opération, soit par leur souscription, soit par les mémoires qu'elles ont bien voulu insérer dans notre journal. Nous leur avons d'autant plus d'obligation, que nous espérons que leur exemple engagera tout ce que la science compte d'illustrations à nous enrichir de leurs travaux, et à assurer ainsi le succès d'une entreprise dont on a reconnu l'utilité.

GUÉRIN.
LEQUIEN fils.

Paris, mars 1833.

TABLE MÉTHODIQUE

DES ESPÈCES ET DES GENRES DÉCRITS OU INDIQUÉS [1] DANS L'ANNÉE 1832.

1re *Classe.* — MAMMIFÈRES.

		Notice.	Pl.
STENTOR *seniculus.*	Geof. St.-H.	VII.	
— chrysurus.	Is. GEOF.	VII.	7
— *ursinus.*	Geof. St.-H.	VII.	
— *niger.*	Geof. St.-H.	VII.	
ATELES hybridus.	Is. GEOF.	I.	1
PLECOTUS *auritus.*	Geof. St.-H.	II.	3
— *peronii.*	Is. GEOF.	*id.*	3
— cornutus.	Is. GEOF.	*id.*	
— *brevimanus.*	Jenyns.	*id.*	
— *barbastellus.*	Geof. St.-H.	*id.*	
— *timoriensis.*	Geof. St.-H.	*id.*	
— *Maugei.*	Desmarets.	*id.*	
— velatus.	Is. GEOF.	*id.*	2
VESPERTILIO *Hilarii.*	Is. GEOF.	*id.*	
— *polythrix.*	Is. GEOF.	*id.*	
— *levis.*	Is. GEOF.	*id.*	
GENETTA pardina.	Is. GEOF.	VIII.	8

1 Les espèces décrites sont en caractères romains; celles qui sont seulement indiquées sont en italique. Les genres nouveaux sont précédés d'un astérisque.— Le chiffre romain indique le numéro placé en tête de chaque page de la notice; le chiffre arabe, celui de la planche. — Le nom de l'auteur qui a nommé l'espèce est en capitales seulement lorsqu'il est auteur de la notice.

		Notice.	Pl.
Sciurus variabilis.	Is. Geof.	IV.V.VI.	4
— auriventer.	Is. Geof.	*id.*	5
— *pygerythrus.*	Is. Geof.	*id.*	
— flavimanus.	Is. Geof.	*id.*	
— griseiventer.	Is. Geof.	*id.*	
— hippurus.	Is. Geof.	*id.*	6
Lepus crassicaudatus.	Is. Geof.	IX. X.	9
— ruficaudatus.	Is. Geof.	*id.*	
— arenarius.	Is. Geof.	*id.*	10

2e *Classe.* — OISEAUX.

Ceblepyris phœnicopterus.	Is. Geof.	IX.	9
— *Turdus phœnicopterus.*	Temm.		
— *Échenilleur jaune.*	Levail.		
Turdus importunus.	Vieillot.	IV.	4
Phytotoma rutila (mâle).	Vieillot.	V.	5
Phytotoma *dentata.*	Azara.		
Phytotoma *Bloxami.*	W. Jardine.		
Phytotoma *rara* (femelle).	Molina.		
— *Guifso-balito.*	Daudin.	*id.*	
— *Loxia tridactyla.*	Gmelin.		
* Rhinomya lanceolata.	Is. Geof.	III.	3
Xenops rufosuperciliatus.	Delafresnaye.	VII.	7
Anabates aradoïdes.	Delafresnaye.	VIII.	8
* Eudromia elegans.	Is. Geof.	I.	1
Parra albinuca.	Is. Geof.	VI.	6
Phoenicopterus ignipalliatus.	Is. Geof.	II.	2
— *antiquorum.*	Geof. St.-H.	*id.*	
— *ruber.*	Wilson.	*id.*	
— *minor.*	Geof. St.-H.	*id.*	

3e *Classe.* — REPTILES.

Ablepharis Leschenault.	Cocteau.	I.	1
— *pannonicus.*	Fitzinger.	*id.*	
— *Lacerta nitida.*	Kitaibel.		

5e *Classe.* — MOLLUSQUES.

		Notice.	Pl.
NUMMULITES millecaput.	N. BOUBÉE.	XV.	15
PLEUROBRANCHUS reticulatus.	RANG.	I.	1
ATLANTA Keraudrenii.	Lesueur.	IV.	4
FIROLA caudina.	RANG.	III.	3
MELANIA aurita.	Müller.	XII.	12
— tuberculata.	RANG.	XIII.	13
PILEOPSIS pilosus.	DESHAYES.	IX.	9
CALYPTROEA rugosa.	LESSON.	II.	2
— araucana.	LESSON.	XIV.	14
SIPHONARIA Sowerbyi.	MICHELIN.	XVII.	17
MARGINELLA helmatina.	RANG.	V.	5
MITRA aurantiaca.	Lamarck.	VI.	6
— bacillum.	Lamarck.	VII.	7
CANCELLARIA imperialis.	MICHELIN.	XVI.	16
BUCCINUM sepimentum.	RANG.	XVIII.	18
FUSUS mandarinus.	DUCLOS.	VIII.	8
VENERICARDIA squamigera.	DESHAYES.	X.	10
CYRENA papua.	LESSON.	XI.	11

7e *Classe.* — CRUSTACÉS.

MITHRAX dichotomus.	Desmarest	I à V.	1
— *dama.*	Herbst.	*id.*	
— asper.	M. EDWARDS.	*id.*	
— spinosissimus.	Lamarck.	*id.*	2
— aculeatus.	Herbst.	*id.*	
— verrucosus.	M. EDWARDS.	*id.*	4
— hispidus.	Herbst.	*id.*	
— sculptus.	Lamarck.	*id.*	5
— *spinipes?*	Herbst.	*id.*	
— *hircus?*	Fab.	*id.*	

8e *Classe.* — ARACHNIDES.

ANDROCTONUS variegatus.	GUÉRIN.	II.	2
SEGESTRIA ruficeps.	GUÉRIN.	I.	1

9e *Classe.* — INSECTES.

COLÉOPTÈRES.

		Notice.	Pl.
CICINDELA quadrimaculata.	Sturm.	XVIII.	18
ANTHIA *maxillosa.*	Fab.	XXXVIII à XLI.	
— *thoracica.*	Fab.	*id.*	
— cinctipennis.	Dupont.	*id.*	38
— sexguttata (larva).	Fab.	*id.*	41
— *venator.*	Fab.	*id.*	
— homoplata.	Dupont.	*id.*	39
— *Burchellii.*	Hope.	*id.*	
— *Nimrod.*	Fab.	*id.*	
— *sulcata.*	Fab.	*id.*	
— *sexmaculata.*	Fab.	*id.*	
— *marginata.*	Klug.	*id.*	
— *duodecim-guttata.*	Bonelli.	*id.*	
— *decem-guttata.*	Fab.	*id.*	
— *villosa.*	Thunberg.	*id.*	
— *biguttata.*	Bonelli.	*id.*	
— *limbata.*	Dejean.	*id.*	
— { *semptem-guttata.*	Fab.	*id.*	
— { *sex-notata.*	Thunb.	*id.*	
— rugosopunctata.	Thunb.	*id.*	40
— *tabida.*	Fab.	*id.*	
— *macilenta.*	Olivier.	*id.*	
— *gracilis.*	Dejean.	*id.*	
* STENOCHEILA Lacordairei.	LAPORTE.	XII.	12
PERIGALUS guttatus.	CHEVROLAT.	XLVI.	46

		Notice.	Pl.
EURYDERA striata.	GUÉRIN.	XXII.	22
HELLUO biguttatus.	GORY.	VI.	6
SCARITES Goudotii.	GUÉRIN.	V.	5
PROCERUS Duponchelii.	Dejean.	IX.	9
BUPRESTIS aureopilosa.	GUÉRIN.	XIII.	13
— cassidoïdes.	GUÉRIN.	XXIX.	29
— colliciata.	GUÉRIN.	XXVII.	27
— complanata.	GUÉRIN.	XXV.	25
— empyrea.	GORY.	XIX.	19
— exophtalma.	GUÉRIN.	XXVI.	26
— opulenta.	GORY.	XVII.	17
— Rogerii.	DUPONT.	XLIII.	43
— rotundata.	GUÉRIN.	XXVIII.	28
— scapularis.	GUÉRIN.	XIV.	14
ELATER Goryi.	DUFTSCHMID.	XXX.	30
* DRYOPHILUS anobioïdes.	CHEVROLAT.	III.	3
* HYPOCEPHALUS armatus.	DESMAREST.	XXIV.	24
* CALIGNEMIS Latreillii.	LAPORTE.	VII.	7
* Oplopus atriplicis.	LAPORTE.	XX.	20
* PACHYDEMA nigricans.	LAPORTE.	XXXVII.	37
* HETEROSTERNUS buprestoïdes.	DUPONT.	X.	10
* TROCHALUS rotundatus.	LAPORTE.	XLIV.	44
* EUCIRRUS Mellyi.	DUPONT.	XLVII.	47
* CETONIA episcopalis.	GUÉRIN.	XXI.	21
TRICTENOTOMA Childrenii.	Gray.	XXXV.	35
CALLIPOGON senex.	DUPONT.	XXXIII.	33
ANACOLUS maculatus.	GORY.	XXXI.	31
HAMATICHERUS suturalis.	GORY.	I.	1
ACANTHOCINUS Boryi.	GORY.	XLV.	45
ACANTHOTHORAX longicornis.	GAEDE.	XV.	15
ANTHRIBUS pygmæus.	ROBERT.	XVI.	16
* CALODROMUS Mellyi.	GUÉRIN.	XXXIV.	34
PAUSSUS cornutus.	CHEVROLAT.	XLIX.	49
SAGRA Boisduvalii.	Dejean.	XXXII.	32
* METOPIAS curculionoïdes.	GORY.	XLII.	42

HÉMIPTÈRES

		Notice.	Pl.
Derbe hæmorrhoidalis.	Fab.	XXXVI.	36
Derbe pallida.	Fab.	XXXVI.	36
*Cephalelus infumatus.	Percheron.	XLVIII.	48

HYMÉNOPTÈRES.

* Cerocephala cornigera.	Westwood.	IV.	4
Megachile sericans.	Fonscolombe.	L.	50

LÉPIDOPTÈRES.

Argynnis moneta (mâl., var.).	Hubner.	XI.	11
Syntomis Khulweinii.	Lefebvre.	XXIII.	23
Fidonia spodiaria.	Lefebvre.	VIII.	8
* Desmia maculalis.	Westwood.	II.	2

TABLE

DE QUELQUES MÉMOIRES GÉNÉRAUX

AYANT RAPPORT AUX PLANCHES.

—

RAPPORTS NATURELS des Hurleurs, et Considérations générales sur les principaux genres de Singes; par Is. Geoffroy S.-Hilaire. Cl. I, pl. 7.

ESSAI MONOGRAPHIQUE sur le genre Oreillard; par Isid. Geoffroy S.-Hilaire. Cl. I, pl. 2 et 3.

ESSAI sur le genre *Sciurus*, et Description de six nouvelles espèces; par Is. Geoffroy S.-Hilaire. Cl. I, pl. 5, 6.

REMARQUES sur les principaux caractères des espèces du genre *Lepus*, considérés dans leurs rapports avec les circonstances locales; suivies de la Description de trois nouvelles espèces; par Isid. Geoffroy S.-Hilaire. Cl. I, pl. 9, 10.

CARACTÈRES d'un nouveau genre (*Polyodon*) formé sur une espèce de merle; par Delafresnaye. Cl. II, pl. 4.

MÉMOIRE sur le genre peu connu *Phytotoma*, et Détermination des espèces de ce genre; par Delafresnaye. Cl. II, pl. 5.

RAPPORTS NATURELS des genres *Corvus*, *Coracias*, *Paradisæa*, avec les passereaux conirostres et les passereaux dentirostres; par Isid. Geoffroy S.-Hilaire. Cl. II, pl. 3.

REMARQUES sur l'importance de la forme des pieds, comme caractère générique, chez les *Passereaux*, et en particulier, chez les *Picucules*, *Sittines*, etc.; par Delafresnaye. Cl. II, pl. 7.

SUBDIVISIONS établies dans la famille des *Sittèles;* par DELAFRESNAYE. Cl. II, pl. 7.

MONOGRAPHIE du genre *Mithrax;* par MILNE EDWARDS. Cl. VII, pl. 1 à 5.

ESSAI MONOGRAPHIQUE sur le genre *Anthia*, renfermant la description de deux espèces nouvelles, la description d'une larve, et quelques rectifications dans la synonymie; par LEQUIEN. Cl. IX, pl. 38, 39, 40, 41.

ESSAI sur une nouvelle classification de l'ordre des *Hémiptères*, renfermant les caractères de plusieurs genres nouveaux et la description de beaucoup d'espèces nouvelles; par F. DE LAPORTE. Cl. IX, pl. 51 à 55.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR,
RUE DE LA VIEILLE-MONNAIE, N° 12.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE

Journal

DESTINÉ A ÉTABLIR UNE CORRESPONDANCE ENTRE LES ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS, ET A LEUR FACILITER LES MOYENS DE PUBLIER LES ESPÈCES NOUVELLES OU PEU CONNUES QU'ILS POSSÈDENT;

PUBLIÉ PAR F.-E. GUÉRIN,

AUTEUR DE L'ICONOGRAPHIE DU RÈGNE ANIMAL,

Membre de la Société d'Histoire naturelle de Paris, et de plusieurs autres Sociétés savantes; l'un des auteurs de la Zoologie du Dictionnaire d'Histoire naturelle, du Voyage autour du monde de M. Duperrey, etc., etc., etc.

TROISIÈME ANNÉE.

A PARIS,

CHEZ LEQUIEN FILS, LIBRAIRE,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 47.

1833

SUR L'ANNÉE 1833.

Il nous a été impossible, malgré le desir que nous en avions témoigné, de publier plus de deux volumes pour l'année 1833. Ce n'est même qu'à une époque assez avancée de 1834, que nous faisons paraître la dernière livraison. Pour nous remettre au courant, nous ne donnerons qu'un seul volume en 1834; et si nos espérances ne sont pas trompées, ce retard sera réparé en 1835.

Nous allons donner par avance un aperçu des travaux qui composeront le volume de l'année 1834, et qui seront continués dans l'année 1835.

M. Is. Geoffroy-Saint-Hilaire, membre de l'académie royale des Sciences, aide-naturaliste au Muséum d'*Histoire naturelle*, etc., fera connaître plusieurs espèces nouvelles de mammifères et d'oiseaux.

M. Valenciennes, professeur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, collaborateur de Cuvier pour la grande histoire naturelle des poissons, etc., décrira un grand nombre de poissons, mollusques et zoophytes inédits ou non encore figurés.

M. de Joannis, officier au corps royal de la marine, second du Luxor, continuera ses Mémoires sur les mollusques qu'il a pris et dessinés sur le vivant pendant ses voyages en Grèce et dans la Haute-Égypte.

M. Rang décrira aussi un grand nombre de mollusques dont il a lui-même dessiné les animaux sur le vivant dans ses voyages en Afrique et en Amérique. Rarement les conchyliologistes peuvent donner les figures exactes des animaux des coquilles qu'ils recueillent; nous saisirons donc avec empressement toutes les occasions de publier les observations de ce genre qui se présenteront, car ce sont ces travaux qui manquent le plus à la science des mollusques.

M. d'Orbigny, arrivé récemment d'un voyage dans l'intérieur de l'Amérique, nous a promis d'enrichir notre Journal de descriptions d'espèces nouvelles d'animaux de toutes les classes, et d'observations curieuses sur leurs mœurs.

Nous donnerons la description d'un grand nombre de nouvelles espèces d'insectes rapportées, par M. Goudot, de Madagascar, pays si riche et encore si peu connu.

M. Guérin va publier très incessamment un travail sur la famille des Mélasomes, dans lequel chaque genre nouveau sera accompagné de nombreux détails au trait, dessinés par lui-même.

M. Chevrolat, qui dans un voyage récent a été à même d'examiner les principales collections entomologiques du Nord, et notamment celle de Fabricius, a recueilli un grand nombre d'observations qui le mettront à même de rectifier beaucoup d'erreurs de synonymie.

Enfin, nous possédons un grand nombre de descriptions d'insectes nouveaux et extraordinaires, données par MM. Gory, Percheron, De Laporte, Westwood, etc.

Cet aperçu, extrait des travaux qui sont à notre disposition, peut donner une idée des richesses qui nous sont offertes : il convaincra nos souscripteurs que nous ne négligeons rien pour mettre notre Journal au premier rang dans la science, tout en conservant le plan de l'ouvrage, qui est de donner des descriptions de genres et d'espèces nouvelles.

Le grand nombre de classes diverses que renferme le règne animal, l'ordre irrégulier que nous sommes obligés de suivre dans cette publication, enfin la facilité que nous laissons de souscrire à chaque partie séparée, ont empêché quelques personnes de bien saisir le mode établi pour la publication du Magasin : nous avons donc cru devoir donner un détail exact sur le plan de l'ouvrage, sur le contenu des trois premières années, et sur la manière dont les abonnements à chaque partie séparée sont composés.

Nous terminons en renouvelant ici nos remerciments aux naturalistes qui veulent bien concourir à la publication de ce Journal; il doit sans doute à leurs travaux l'accueil favorable qu'il a reçu dans le monde savant.

GUÉRIN.

LEQUIEN fils.

PLAN DE L'OUVRAGE.

Le règne animal est divisé en dix classes, ainsi qu'il suit :

Classe I.	MAMMIFÈRES.
Cl. II.	OISEAUX.
Cl. III.	REPTILES.
Cl. IV.	POISSONS.
Cl. V.	MOLLUSQUES.
Cl. VI.	ANNÉLIDES.
Cl. VII.	CRUSTACÉS.
Cl. VIII.	ARACHNIDES.
Cl. IX.	INSECTES.
Cl. X.	ZOOPHYTES.

Le chiffre romain placé à gauche en tête de chaque planche indique la classe à laquelle elle appartient; le chiffre arabe placé à droite indique le numéro d'ordre dans la publication. Le texte porte en tête de chaque page le numéro de la classe et de la planche à laquelle il se rapporte. Chaque planche ne contient qu'une seule espèce, et chaque description ou mémoire est imprimé séparément, de manière qne l'on peut les classer dans l'ordre que l'on veut adopter.

Les personnes qui veulent faire relier les années à mesure qu'elles ont paru, peuvent classer le texte dans l'ordre méthodique qu'elles ont adopté, et ajouter à chaque description la planche qui s'y rapporte ; ou laisser les planches en un volume séparé : dans ce dernier cas, elles doivent être placées d'après leur numéro d'ordre ; chaque texte portant en tête le numéro d'ordre, il sera facile de recourir de suite à la planche.

PREMIÈRE ANNÉE. — 1831.

Cette année parut d'abord sous les titres de Magasin de Conchyliologie, et Magasin d'Entomologie ; elle contient :

Ire Partie ; CLASSE V (*Mollusques*), planches 1 à 40.
IIe Partie ; CLASSE IX (*Insectes*), planches 1 à 40.

Ces planches ne portent pas le numéro de la classe.

Chacune de ces deux parties forme 5 livraisons de 8 planches, à 2 fr. 50 c. ; en tout 10 livraisons. 25 fr.

Chaque partie se vend séparément. 12 fr. 50 c.

DEUXIÈME ANNÉE. — 1832.

C'est à partir de cette année que le journal a donné des descriptions de toutes les classes du règne animal. Une nouvelle série de numéros a été mise aux classes V et IX (*Mollusques* et *Insectes*), de chacune desquelles il avait paru 40 planches en 1831.

Cette année se compose de 100 planches avec leur texte. Ces 100 planches sont divisées ainsi qu'il suit :

Classe I.	MAMMIFÈRES,	Pl. 1 à 10	10
Cl. II.	OISEAUX,	Pl. 1 à 9	9
Cl. III.	REPTILES,	Pl. 1 « «	1
Cl. V.	MOLLUSQUES,	Pl. 1 à 18	18
Cl. VII.	CRUSTACÉS,	Pl. 1 à 5	5
Cl. VIII.	ARACHNIDES,	Pl. 1 et 2	2
Cl. IX.	INSECTES.	Pl. 1 à 55	55
		Total.	100

Nota. Les planches 51 à 55 se rapportent à l'Essai sur une classification des hémiptères par M. De Laporte.

Le prix de la deuxième année est de.. . . . . 35 francs.

TROISIÈME ANNÉE. — 1833.

Nous avons annoncé qu'à partir de l'année 1833, le Magasin de Zoologie serait divisé par volumes contenant chacun la valeur de 42 feuilles de 16 pages d'impression. Les planches coloriées des animaux vertébrés comptent pour une feuille entière, ainsi que celles qui donnent la figure d'un mollusque, ou d'un insecte de grandeur extraordinaire : les planches en noir, celles qui contiennent des animaux invertébrés d'une grosseur ordinaire, comptent pour une demi-feuille seulement. Nous avons adopté cette mesure pour n'être pas astreints à un nombre de planches fixe dans chaque Mémoire.

Le prix de chaque volume est fixé à 18 fr.

L'année 1833 contient deux volumes, ou 84 feuilles, savoir :

Classe I (nos 11 à 14), 4 planch. représentant 4 feuilles.		5 f. 2 p.
Le texte représente 1 — 2 pag.		
Cl. II (nos 10 à 19), 9 planch., dont 1 en noir, 8 feuilles 8 pag.		13 f. 8 p.
Le texte. . . . . 5 — « —		
Nota. Le no 15 n'a pas de planches.		
Cl. III (nos 2 à 6), 5 planches, dont 1 en noir, 4 feuilles 8 pag.		6 f. 8 p.
Le texte. . . . . 2 — « —		
Cl. V (nos 19 à 37), 19 planches. . . . 13 feuilles 8 pag.		16 f. 4 p.
Le texte. . . . . 2 — 12 —		
Nota. Les nos 21, 22, 26, 28, 30, 31, 36, 37, sont comptés pour une feuille entière.		
Cl. VI (no 1), 1 planche.. . . . . « feuille 8 pag.		» f. 12 p.
Le texte.. . . . . « — 4 —		
Cl. VII (nos 6 à 13), 8 planches.. . . . 4 feuilles « pag.		5 f. 14 p.
Le texte. . . . . 1 — 14 —		
Cl. VIII (nos 3 à 4), 2 planches. . . . . 1 feuille « pag.		1 f. 4 p.
Le texte.. . . . . « — 4 —		
Cl. IX (nos 56 à 100), 45 planches. . . 24 feuilles 8 pag.		34 f. 4 p.
Le texte.. . . . 9 — 12 —		
Nota. Les nos 56, 63, 66, 74 comptent pour une feuille entière.		
Le titre, les tables et la préface.		1 f. « p.
Total.		84 f. 8 p.

DIVISION DE L'OUVRAGE.

Le Magasin se divise en 4 sections auxquelles on peut souscrire séparément.

La 1re section comprend les classes 1, 2, 3 et 4.
La 2e section comprend les classes 5 et 10.
La 3e section comprend la classe 9.
La 4e section comprend les classes 6, 7, 8.

Les abonnements aux sections séparées se prennent pour 50 planches avec leur texte. Le prix est, pour les cinquante planches :

Pour la 1re section.	30 fr.	« c.
Pour la 2e section..	22	50
Pour la 3e section..	18	«
Pour la 4e section..	18	«

On peut souscrire séparément à chacun des ordres de la classe IX (*Insectes*), au prix de 22 fr. 50 c. pour cinquante planches.

D'après le détail ci-dessus, il résulte que les souscripteurs ont reçu :

Pour la 1re section.	39 planches.
Pour la 2e section.	37
Pour la 3e section..	100
Pour la 4e section..	18

Les abonnés aux ordres séparés de la classe IX, ou troisième section, ont reçu :

2e Ordre, Coléoptères.	82 planches.
4e Ordre, Hémiptères.	8
5e Ordre, Névroptères.	2
6e Ordre, Hyménoptères.	4
7e Ordre, Lépidoptères.	4

Par le tableau ci-dessus, il sera facile à chaque souscrip-

teur de voir combien de planches il a à recevoir pour compléter sa souscription, et l'époque à laquelle il devra prendre un renouvellement, pour ne pas éprouver d'interruption dans l'envoi des livraisons.

OBSERVATION.

L'ordre et la division indiqués ci-dessus fixent d'une manière définitive et irrévocable l'ordre de publication du Magasin de Zoologie; et les conditions énoncées dans les prospectus antérieurs sont annulées.

TABLE MÉTHODIQUE

DES ESPÈCES ET DES GENRES DÉCRITS OU INDIQUÉS [1] DANS L'ANNÉE 1833.

1re *Classe.* — MAMMIFÈRES.

		Notice.	Pl.
MACACUS arctoides.	Is. GEOF.	XI.	11
CAVIA australis.	Is. GEOF.	XII.	12
SOREX flavescens.	Is. GEOF.	XIII, XIV.	13
— personatus.	Is. GEOF.	*id.*	14

2e *Classe.* — OISEAUX.

LANIUS arcuatus.	Geof. St-H.	XII, XIII, XIV.	12
MUSCICAPA luteocephala.	DELAFRESNAYE.	*id.*	13
— *viridis.*	Cuvier.	*id.*	
— *rufo-olivacea.*	DELAFRESNAYE.	*id.*	
MYOTHERA caudacuta.	DELAFRESNAYE.	X.	10
DENDROCOLAPTES rubiginosus.	DELAFRESNAYE.	XVI.	16
— cuneatus.	Lichtenstein.	XVII.	17
DICOEUM pardalotus.	Cuvier.	XII, XIII, XIV.	14
CINNYRIS Adelberti.	GERVAIS.	XIX.	19
DACELO fuscicapilla.	DELAFRESNAYE.	XVIII.	18
TODUS viridis.	Gmelin.	XI.	11

3e *Classe.* — REPTILES.

GERRHOSAURUS ocellatus.	COCTEAU.	IV, V, VI.	4
— lineatus.	COCTEAU.	*id.*	5
PLATYDACTYLUS cepedianus.	Péron.	III.	3
UROPELTIS ceylanicus.	Cuvier.	II.	2

[1] Les espèces décrites sont en caractères romains; celles qui sont seulement citées sont en italique. Les genres nouveaux sont précédés d'un astérisque. Le chiffre romain indique le numéro placé en tête de chaque page de la notice; le chiffre arabe, celui de la planche. — Le nom de l'auteur qui a nommé l'espèce est en capitales, seulement quand il est l'auteur de la notice.

5e *Classe.* — MOLLUSQUES.

		Notice.	Pl.
AMMONITES Velledæ.	MICHELIN.	XXXV.	35
CAROCOLLA eolina.	DUCLOS.	XXX.	30
BULIMUS olorinus.	DUCLOS.	XXIV.	24
SOLARIUM moniliferum.	MICHELIN.	XXXIV.	34
DELPHINULA adamantina.	DUCLOS.	XXXI.	31
HELICINA zephyrina.	DUCLOS.	XXI.	21
MELANOPSIS Clementina.	MICHELIN.	XXIX.	29
TORNATELLA lacryma.	MICHELIN.	XXXIII.	33
NATICA glaucina.	Lamarck.	XXXVII.	37
TYLODINA citrina (siphonaire).	DE JOANNIS.	XXXVI.	36
CONUS elventinus.	DUCLOS.	XIX.	19
CONUS hieroglyphus.	DUCLOS.	XXIII.	23
CYPRÆA tremeza.	DUCLOS.	XXV.	25
— esontropia.	DUCLOS.	XXVI.	26
— eglantina.	DUCLOS.	XXVIII.	28
PURPURA sanguinolenta.	DUCLOS.	XXII.	22
— truncata.	DUCLOS.	XXII.	22
OLIVA polpasta.	DUCLOS.	XX.	20
STROMBUS scalariformis.	DUCLOS.	XXVII.	27
CATILLUS pyriformis.	MICHELIN.	XXXII.	32

6e *Classe.* — ANNÉLIDES.

SIGALION *Mathildæ.*	Aud. et Edw.	I.	«
— Estellæ.	GUÉRIN.	*id.*	1
— *Herminiæ.*	Aud. et Edw.	*id.*	«

7e *Classe.* — CRUSTACÉS.

PHYLLOSOMA longicornis.	GUÉRIN.	VI. à XIII.	6
— clavicornis.	Leach.	*id.*	7
— communis.	Leach.	*id.*	8
— affinis.	GUÉRIN.	*id.*	8
— Freycinetii.	GUÉRIN.	*id.*	9
— laticornis.	Leach.	*id.*	9
— brevicornis.	Leach.	*id.*	10 11
— punctata.	Lesson.	*id.*	11
— Duperreyi.	GUÉRIN.	*id.*	12
— Raynaudii.	GUÉRIN.	*id.*	13
— méditerranea.	Risso.	*id.*	13
— lunifrons.	Latreille.	*id.*	13

8e *Classe.* — ARACHNIDES.

		Notice.	Pl.
Epeira mexicana.	Lucas.	III.	3
— hastifera.	Percheron.	IV.	4

9e *Classe.* — INSECTES.

COLÉOPTÈRES.

Cicindela lepida.	Gory.	XCVI.	96
— dives.	Gory.	XCVII.	97
Trigonodactyla terminata.	Dejean.	LXXIII.	73
Encephalus complicans.	Kirby.	LXIX.	69
Buprestis analis.	Chevrolat.	LX.	60
— Buquet.	Gory.	LXI.	61
— Goryi.	Guérin.	LXII.	62
— Luczotii.	Guérin.	LXV.	65
Polybotris Crœsus.	Dupont.	LXXVII.	77
* Malacogaster Passerinii.	Bassi.	XCIX.	99
Onthophagus undatus.	Olivier.	LXVII.	67
Leucothyreus kirbianus.	Mac-Leay.	LXX.	70
Bolax Zoubhovii.	Fischer.	LXXI.	71
* Loxopyga bicolor.	Westwood.	LXXII.	72
Passalus Goryi.	Melly.	LVI.	56
Meloe Olivieri.	Chevrolat.	LVII.	57
— Saulcyi.	Guérin.	C.	100
Aterpus pipa.	Guérin.	XCVIII.	98
* Amallopodes scabrosus.	Lequien.	LXXIV.	74
* Prionapterus staphylinus	Guérin.	LXIII.	63
— flavipennis.	Guérin.	*id.*	63
Xestia elegans.	Gory.	LXIV.	64
Ibidion amœnum.	Gory.	LVIII.	58
* Trochalonota badia.	Westwood.	XCV.	95
Pselaphus (Monographie).	Aubé.		78 à 94

HÉMIPTÈRES.

Anisoscelis alipes.	Guérin.	LXXV.	75

NÉVROPTÈRES.

Myrmeleo libelluloïdes.	Linné.	LIX.	59
Raphidia ophiopsis.	Linné.	LXVI.	66

		Notice.	Pl.
— notata.	Fabr.	LXVI.	66
— *ophiopsis*.	Schummel.	*id.*	
— *crassicornis*.	Hartl.	*id.*	
HYMÉNOPTÈRES.			
Urocerus Lefebvre.	Guérin.	LXVIII.	68
Astata Vanderlindenii.	Robert.	LXXVI.	76

TABLE DE QUELQUES MÉMOIRES GÉNÉRAUX.

MÉMOIRE sur la réunion prolongée des doigts interne et intermédiaire chez plusieurs espèces de Passereaux; par Delafresnaye. Cl. II. pl. 12, 13, 14.

ESSAI d'une division de l'ordre des Passereaux en trois groupes principaux, d'après la forme des pieds; par Delafresnaye. Cl. II. pl. 15.

NOTICE sur le genre *Uropeltis*, et description d'une espèce; par Cocteau. Cl. III, pl. 2.

NOTICE sur le genre *Gerrhosaurus*, et sur deux espèces de ce genre; par Cocteau. Cl. III, pl. 4, 5, 6.

NOTICE sur un genre d'Annélides établi sous le nom de *Sigalion*, et description d'une espèce nouvelle, par Guérin. Cl. VI, pl. 1.

MÉMOIRE sur l'organisation des *Phyllosomes*, et monographie de ce genre; par Guérin. Cl. VII, pl. 6 à 13.

PSELAPHIORUM MONOGRAPHIA, auctore C. Aubé. Cl. IX, pl. 78 à 94.

MÉMOIRE sur les Raphidies; par Percheron. Cl. IX, pl. 66.

ERRATA. — Classe IX, pl. 67. *Ontophagus undatus* Guérin, lisez *Ontophagus undatus* Olivier. (Guérin.)

Classe IX, pl. 74. *Amallopodes scabrosus*. — Cet insecte vient d'être décrit par M. Hope, sous le nom de *Prionus Cumingii*. (Transactions de la Soc. zool. de Londres, v. 1, part. 11, p. 105; planche XIV, fig. 7.) M. Hope propose d'en faire un sous-genre sous le nom de *Acanthinodera*. (Lequien.)

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR,
RUE DE LA VIEILLE-MONNAIE, N° 12.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE

Journal

DESTINÉ A ÉTABLIR UNE CORRESPONDANCE ENTRE LES ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS, ET A LEUR FACILITER LES MOYENS DE PUBLIER LES ESPÈCES NOUVELLES OU PEU CONNUES QU'ILS POSSÈDENT;

PUBLIÉ PAR F.-E. GUÉRIN,

AUTEUR DE L'ICONOGRAPHIE DU RÈGNE ANIMAL,

Membre de la Société d'Histoire naturelle de Paris, et de plusieurs autres Sociétés savantes; l'un des auteurs de la Zoologie du Dictionnaire d'Histoire naturelle, du Voyage autour du monde de M. Duperrey, etc., etc., etc.

QUATRIÈME ANNÉE.

A PARIS,

CHEZ LEQUIEN FILS, LIBRAIRE,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 47.

1834

SUR L'ANNÉE 1834.

Ainsi que nous l'avions annoncé dans notre préface de l'année 1833, nous ne faisons paraître qu'un seul volume pour cette année : nous serons ainsi au courant de notre publication, et les premières livraisons de 1835 paraîtront avec le commencement de l'année

Le volume formant l'année 1834 est composé ainsi qu'il suit :

Classe I (n° 15), représentant.	1 feuille.	1 f. 6 p.
Le texte.	6 pages.	
Cl. II (nos 20 à 32), 13 pl., dont 5 en noir, 10 feuilles	8 pages.	12 f. 12 p.
Le texte.	2 — 4 —	
Cl. V (nos 38 à 54), 17 planches. . .	12 feuilles » —	14 f. 2 p.
Le texte.	2 feuilles 2 pages.	

Nota. Les nos 38, 39, 42, 45, 49, 50, 53, comptent pour une feuille entière. Le n° 38 a été omis sur la table de l'année 1833, et n'a pas été compté aux souscripteurs.

Cl. VIII (nos 5 à 7), 3 planches. . . .	1 feuille 8 pages.	1 f. 14 p.
Le texte.	» — 6 —	
Cl. IX (nos 101 à 121), 22 planches. .	11 feuilles 8 pages.	14 f. 4 p.
Le texte.	2 feuilles 12 —	

Nota. Le n° 109 est double, et le n° 12 compte pour une feuille entière.

Le titre, les tables et la préface.	» f. 12 p.
Total.	45 feuill.

Nous avons promis quarante-deux feuilles par volume ; nous en donnons cette fois quarante-cinq ; on nous verra toujours dépasser nos promesses plutôt que de rester au-dessous.

Les souscripteurs aux parties séparées ont reçu :

Pour la 1re section.	53	planches.
Pour la 2e section.	54	
Pour la 3e section..	121	
Pour la 4e section..	21	
Pour la Classe IX, 2e ordre.	103	
4e ordre.	8	
5e ordre.	2	
6e ordre.	4	
7e ordre.	4	

Pour de plus amples renseignements, les souscripteurs consulteront l'avis qui est en tête de l'année 1833.

Nous ferons paraître en 1835 deux volumes, divisés en six livraisons publiées tous les deux mois. Cette année contiendra la suite des mémoires de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, dont l'intérêt est garanti par le nom seul de leur auteur ; les descriptions de poissons, mollusques et zoophytes promises par M. Valenciennes ; les observations faites par M. de Joannis sur les poissons et les mollusques pendant un séjour de plus d'un an à Luxor dans la Haute-Égypte. Les travaux de cet officier distingué ne contribueront pas peu à enrichir notre Journal, car ils sont faits avec conscience et talent ; et les recherches auxquelles il s'est livré dans les bibliothèques de la capitale, jointes aux dessins qu'il a exécutés lui-même sur les lieux avec une rare perfection, et d'après les animaux vivants, nous donnent la certitude d'offrir à nos abonnés des mémoires du plus haut intérêt.

Les mémoires de M. Rang sur les Mollusques et les Zoophytes ne seront pas moins bien accueillis des Natura-

ports d'entomologie, l'un relatif à M. Pictet, l'autre à M. Lacordaire, et qu'il avait remis en mains propres à MM. les rédacteurs des Annales des Sciences naturelles, en les priant de les insérer dans leur recueil. Ces messieurs nous font savoir qu'ils se seraient empressés de donner également place au nôtre s'il fût venu à leur connaissance.

listes : les articles qu'il insèrera dans notre Journal seront d'autant plus intéressants qu'il est placé de la manière la plus favorable pour les observations qui font le sujet de ses recherches ; en effet, les devoirs de sa place l'ayant appelé à la résidence d'Alger, il pourra faire connaître aux conchyliologistes les animaux des Mollusques de cette partie encore si peu explorée de l'Afrique.

Un ouvrage qui était attendu impatiemment par les Géologues et les Conchyliologistes, l'*Histoire des Céphalopodes microscopiques,* préparée depuis plus de dix ans par M. Alcide d'Orbigny, sera publié dans notre Journal. Ce magnifique ouvrage n'est encore connu des Naturalistes que par une petite brochure contenant seulement le catalogue des espèces, par quelques modèles en plâtre d'un petit nombre d'individus remarquables, et par un rapport très favorable fait à l'Institut en 1825. Il contiendra la description, la synonymie et les figures de plus de trois cents espèces, réparties dans cinquante-deux genres ; il sera complété par les espèces découvertes pendant un voyage de plus de sept ans que l'auteur a fait dans l'Amérique méridionale. Ce travail est appelé à fixer les points depuis si long-temps controversés par les Géologues sur la nature des terrains tertiaires, de la craie et même des calcaires jurassiques. Il présente d'ailleurs toutes les garanties d'exactitude et de conscience que promet le nom de son auteur déjà si avantageusement connu dans la science.

Nous donnerons aussi la description d'un grand nombre d'animaux recueillis pendant le voyage autour du monde de la corvette la *Favorite,* un extrait du beau travail de M. Martin Saint-Ange sur la classe des *Cirripèdes,* une revue critique des ouvrages publiés aux États-Unis sur les Mollusques fluviatiles de ce pays, par M. le baron de Férussac, quelques autres mémoires de ce savant, une Monographie du genre *Trachyderes* (*Ins.*) par M. Dupont jeune,

une Monographie du genre *Heliconia*, par M. le baron de Feisthamel, etc.

M. Dujardin, qui depuis plusieurs années a recueilli de nombreuses observations pour la plupart microscopiques sur les Zoophytes et les Mollusques, et qui chaque année continue ses recherches sur différents points du littoral de la France, publiera dans notre journal les espèces nouvelles ou mal figurées qu'il a étudiées sur le vivant : les dessins qui accompagnent ses travaux sont exécutés par lui-même avec un talent qu'on desirerait rencontrer chez tous les naturalistes.

Sans faire l'énumération des autres travaux que nous avons en portefeuille, ou qui nous sont promis, qu'il nous soit permis de dire que MM. De Lafresnaye, l'un de nos plus habiles Ornithologistes, Martin Saint-Ange, si connu par ses beaux travaux d'Anatomie comparée, Gervais, Chevrolat, Gory, De Laporte, Percheron, le baron de Feisthamel, Lefebvre, Boisduval, entomologistes qui ont fait leurs preuves, et plusieurs autres naturalistes qu'il serait trop long de nommer ici, veulent bien nous promettre la continuation de leur concours pour la publication d'un journal qui doit être de la plus grande utilité aux Zoologistes, puisqu'il leur donne réunis des travaux qui iraient se disperser dans des recueils généraux dont l'acquisition leur serait trop onéreuse.

Nous publions le Prospectus d'une seconde partie du Magasin de Zoologie, qui, sous le titre de *Bulletin Zoologique*, donnera l'annonce et l'analyse de tous les ouvrages et mémoires qui se publient sur la Zoologie, et de tout ce qui a rapport à ces sciences dans les travaux des académies et sociétés savantes. Il sera rédigé par des hommes connus par leur mérite spécial dans chacune des parties qu'embrassera le Bulletin.

Au moyen de notre Magasin de Zoologie et de son Bul-

letin, l'on aura, dans un seul journal, les travaux neufs qui nous sont apportés tous les jours, et une connaissance suffisante de ceux qui se publient isolément ou dans d'autres recueils, et l'on pourra se dispenser ainsi d'acheter beaucoup d'ouvrages dispendieux, contenant souvent, en grande partie, des Mémoires tout-à-fait étrangers à la Zoologie.

Le but de la première partie du Magasin de Zoologie restera le même, c'est-à-dire qu'il est toujours destiné à la publication, avec gravures, de Mémoires ou Monographies, et à la description de genres et espèces nouvellement découverts. Tout ce qui appartiendra à ce domaine, dans les renseignements qui nous seront communiqués, entrera dans cette première partie, et tout ce qui ne sera pas description et mémoire sera mis dans la seconde.

Paris, 29 décembre 1834.

GUÉRIN, LEQUIEN fils.

Nota. Nous aurions desiré donner à la suite de cette préface le rapport verbal que M. Duméril a bien voulu faire à l'Académie des Sciences sur l'année 1833 de notre *Magazin;* mais quand nous avons demandé le manuscrit à son auteur, il nous a répondu qu'il avait été pris, avec d'autres rapports lus à la même séance, par l'un des rédacteurs des Annales des Sciences naturelles, pour être publié dans ce recueil.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR,
RUE DE LA VIEILLE-MONNAIE, N° 12.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE

Journal

DESTINÉ A ÉTABLIR UNE CORRESPONDANCE ENTRE LES ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS, ET A LEUR FACILITER LES MOYENS DE PUBLIER LES ESPÈCES NOUVELLES OU PEU CONNUES QU'ILS POSSÈDENT;

PUBLIÉ PAR F.-E. GUÉRIN,

AUTEUR DE L'ICONOGRAPHIE DU RÈGNE ANIMAL,

Membre de la Société d'Histoire naturelle de Paris, et de plusieurs autres Sociétés savantes; l'un des auteurs de la Zoologie du Dictionnaire d'Histoire naturelle, du Voyage autour du monde de M. Duperrey, etc., etc., etc.

CINQUIÈME ANNÉE.

A PARIS,

CHEZ LEQUIEN FILS, LIBRAIRE,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 47.

1835

SUR L'ANNÉE 1835.

Nous faisons paraître la sixième et dernière livraison de la cinquième année du Magasin de Zoologie.

Les deux volumes formant l'année 1835 sont composés ainsi qu'il suit :

Classe I (nos 16, 17), représentant.	2 feuilles	3 f. » p.
Le texte.	1 feuille	
Cl. II (nos 33 à 48), 16 planches. . . .	16 feuilles » —	19 f. 4 p.
Le texte. . .	3 — 4 pages	
Cl. III (nos 7 à 9), 3 planches.	3 feuilles —	5 f. 10 p.
Le texte. . .	2 — 10 pag.	
Cl. IV (nos 1 à 15), 15 planches. . .	15 feuilles » pag.	18 f. 4 p.
Le texte. . .	3 — 4 —	
Cl. V (nos 55 à 70), 12 planches. .	7 feuilles 8 pages	14 f. 4 p.
Le texte. . .	6 — 12 —	

Nota. Les nos 57, 63, 64, comptent pour une feuille entière. Les nos 59 à 62 n'ont pas de planches.

Cl. VII (nos 15 à 17), 3 planches.	2 feuilles	4 f. » p.
Le texte.	2 —	

Nota. Le no 17 compte pour une feuille entière.

Cl. VIII (nos 8 à 11), 4 planches. . . .	3 feuilles 8 pag.	4 f. 10 p.
Le texte..	1 — 2 —	

Nota. Les nos 8, 9, 10, comptent pour feuille entière.

Cl. IX (nos 122 à 138), 17 planches. .	10 feuilles » pages.	14 f. 10 p.
Le texte. . . .	4 feuilles 10 —	

Nota. Les nos 122, 128 et 135 comptent pour feuille entière.

Le titre, les tables et la préface.	» f. 12 p.
Total.	84 f. 6 p.

Nous n'avons point, dans cette année, donné plusieurs des travaux annoncés par notre préface de 1834, et qui ont été retardés par leurs auteurs.

Nous ferons remarquer, comme travaux principaux publiés en 1835, la notice que M. de Férussac nous avait adressée peu de temps avant sa mort (classe V, pl. 65 et 66), ainsi que sa lettre sur les coquilles bivalves de l'Amérique septentrionale; le Synopsis des mollusques du voyage de M. d'Orbigny; l'intéressant mémoire de M. Martin Saint-Ange sur les Cirripèdes; les Notices ornithologiques de M. de Lafresnaye; un genre nouveau dans les oiseaux, par M. Dubus (*Leptorhynchus pectoralis*); les poissons du Nil, décrits par M. de Joannis, etc., etc.

L'année 1836 contiendra la monographie des *Trachyderes* par M. Dupont, travail que nous avons préféré retarder plutôt que de le couper dans deux années.

M. d'Orbigny donnera le tableau synoptique de tous les oiseaux nouveaux qu'il a découverts dans son voyage. Un genre d'oiseaux des plus remarquables, découvert récemment à Madagascar, sera publié par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. Enfin nous commencerons à donner à nos souscripteurs la partie zoologique du voyage de *la Favorite*.

Nota. Nous nous empressons de faire une rectification à la note que nous avons insérée à la suite de notre avertissement pour l'année 1834.

N'ayant pas trouvé au secrétariat de l'Institut le rapport verbal qui avait été fait sur notre Magasin à l'Académie des Sciences, nous le réclamâmes à M. Duméril, qui nous répondit qu'il avait été remis à MM. les rédacteurs des Annales des Sciences naturelles; mais ce savant ayant été interpellé à ce sujet, et par suite de la publication de notre note, s'est rappelé qu'il avait fait confusion avec deux rap-

ports d'entomologie, l'un relatif à M. Pictet, l'autre à M. Lacordaire, et qu'il avait remis en mains propres à MM. les rédacteurs des Annales des Sciences naturelles, en les priant de les insérer dans leur recueil. Ces messieurs nous font savoir qu'ils se seraient empressés de donner également place au nôtre s'il fût venu à leur connaissance.

TABLE MÉTHODIQUE

DES ESPÈCES ET DES GENRES DÉCRITS OU INDIQUÉS [1] DANS L'ANNÉE 1835.

1re *Classe.* — MAMMIFÈRES.

		Notice.	Pl.
MELOGALE fusca.	Is. GEOFFROY.	XVI.	16
HYENA fusca.	Geoffroy St-H.	XVII.	17

2e *Classe.* — OISEAUX.

ASTUR Kienerii.	G. S.	XXXV.	35
TIMALIA hypoleuca.	Franklin.	XXXIX et XL.	39
— hyperythra.	Franklin.	*id.*	40
— *chataræa.*	Franklin.	*id.*	»
— *Horsfieldii.*	W. Jardine	*id.*	»
— *Malcolmi.*	Sykes.	*id.*	»
— *Somervillei.*	Sykes.	*id.*	»
PLOCUS fringilloides.	DE LAFRESNAYE.	XLVIII	48
FRINGILLA Cubæ.	GERVAIS.	XLIV.	44
PICA mystacalis.	G. S.	XXXIV.	34
PICOLAPTES zonatus.	Lesson.	XLVI et XLVII.	»
— scolopaceus.	Spix.	*id.*	46
— brunneicapillus.	DE LAFRESNAYE.	*id.*	47
ORNYSMYA Ricordii ♂.	GERVAIS.	XLI et XLII.	41
— *id.* ♀.	*id.*	*id.*	42
— cinnamomea.	GERVAIS.	XLIII.	43
BUCEROS galeatus.	Gmel.	XXXVIII.	38

[1] Les noms des espèces décrites sont en caractères romains ; ceux des espèces seulement indiquées sont en italique. Les genres nouveaux sont précédés d'un astérisque. Le chiffre romain indique le numéro placé en tête de chaque page de la notice ; le chiffre arabe, celui de la planche. — Le nom de l'auteur qui a nommé l'espèce est en petites capitales, seulement quand il est l'auteur de la notice.

		Notice.	Pl.
Yunx pectoralis.	Vigors.	XXXIII.	33
Scythrops Novæ Hollandiæ.	Lath.	XXXVII.	37
* Leptorhynchus pectoralis.	Dubus.	XLV.	45
Anas tadornoides.	W. Jardine.	XXXVI.	36
3e *Classe*. — REPTILES.			
* Zootoca Guérin.	Cocteau.	IX.	9
Ephippifer aurantiacus.	Cocteau.	VII et VIII.	7
— Spixii.	*id.*	*id.*	8
4e *Classe*. — POISSONS.			
Leuciscus niloticus.	Joannis.	III.	3
— Bibié.	Joannis.	IV.	4
— thebensis.	Joannis.	XI.	11
Mormyrus oxyrhynchus.	Geoff. St-H.	XIII.	13
Schilbe auratus.	Joannis.	V.	5
— mystus.	Geoff. St-H.	XII.	12
* Mochokus niloticus.	Joannis.	VIII.	8
Heterobranchus anguillaris.	Geoff. St-H.	XIV.	14
Malapterurus electricus.	Is. Geoff.	I.	1
Coregonus niloticus.	Joannis.	VII.	7
Myletes Baremoze.	Joannis.	VI.	6
— Guilé.	Joannis.	IX.	9
Characinus Besse.	Joannis.	X.	10
Tetraodon physa.	Geoff. St-H.	II.	2
— parvus.	De Joannis.	XV.	15
5e *Classe*. — MOLLUSQUES.			
Loligopsis Veranii.	Férussac.	LXV et LXVI.	65
Cranchia Bonellii.	Férussac.	*id.*	66
Ammonites Lacordairii.	Michelin.	LXVII.	67
Cryptella canariensis.	Webb.	LXIII.	63
Helix marginata.	Müller.	LVI.	56
— nucleola.	Rang.	LVII.	57
— lanuginosa.	De Boissy.	LXIX.	69
Succinea depressa.	Rang.	LV.	55
Helicina Ambieliana.	De Boissy.	LXVIII.	68
Buccinum maculosum.	Lamarck.	LVIII.	58
{ * Cyrenoida Dupontia.	Joannis.	LXIV.	64
{ *Cyrenella*.....	Deshayes.	LXX.	70

7e *Classe.* — CRUSTACÉS.

		Notice.	Pl.
Gelasimus Tangeri.	Eydoux.	XVII.	17

8e *Classe.* — ARACHNIDES.

Thelyphonus giganteus.	Lucas.	VIII à X.	8
— caudatus.	Latr.	*id.*	9
— rufimanus.	Lucas.	*id.*	10
— rufipes.	Lucas.	*id.*	9
— angustus.	Lucas.	*id.*	10
— spinimanus.	Lucas.	*id.*	10
Galeodes Cubæ.	Lucas.	XI.	11

9e *Classe.* — INSECTES.

APTÈRES.

Geophilus Walckenaerii.	Gervais.	CXXXIII.	133
— (observ. sur divers).	Gervais.	CXXXVII.	137

COLÉOPTÈRES.

Cicindela guttula.	Fab.	CXXXI.	131
Graphipterus femoratus.	Chevrolat.	CXXXVIII.	138
Oxycheila acutipennis.	Buquet.	CXXX.	130
Lebia quadrinotata.	Chevrolat.	CXXXVI.	136
Ozæna *dentipes* et al.	»	CXXXII.	»
* Melisodera piceipennis.	Westwood.	*id.*	132
* Basoleia brasiliensis.	Westwood.	*id.*	132
* Narycius opalus.	Dupont.	CXXVIII.	128
— olivaceus.	*id.*	*id.*	128
Moluris Pierreti.	Serville.	CXXIX.	129
* Dysides obscurus.	Perty.	CXXIII.	123
* Malloderes microcephalus.	Dupont.	CXXV.	125
* Olenecamptus serratus.	Chevrolat.	CXXXIV.	134
* Cerogidion horrens.	Boisduval.	CXXVII.	127
Megamerus Kingii.	Mac Leay.	CXXIV.	124

ORTHOPTÈRES.

Mantis chlorophæa.	Blanchard.	CXXXV.	135

HÉMIPTÈRES.

Canopus obtectus.	Fabr.	CXXVI.	126

LÉPIDOPTÈRES.

Callithea Leprieurii.	Feisthamel.	CXXII.	122

MÉMOIRES GÉNÉRAUX.

OBSERVATIONS sur les poissons du Nil, et descriptions de plusieurs espèces nouvelles, suivies d'un tableau de toutes les espèces qui vivent dans ce fleuve, par DE JOANNIS. Cl. IV, nos 1 à 14.

OBSERVATIONS sur la synonymie des coquilles bivalves de l'Amérique septentrionale, par DE FÉRUSSAC. Cl. V, nos 59 et 60.

SYNOPSIS terrestrium et fluviatilium molluscorum in suo per Americam meridionalem itinere, ab A. D'ORBIGNY, collectorum. Cl. V, nos 61 et 62.

DE L'ORGANISATION des cirripèdes, et de leurs rapports naturels avec les animaux articulés, par MARTIN SAINT-ANGE. Cl. VII, nos 15 et 16.

ERRATA.

Classe I, Pl. 16. — *Hyena fusca*, lisez dans le texte et sur la planche : Classe I, Pl. 17; le numéro 16 étant déjà consacré à la description de la *Melogale fusca*.

Classe II, nos 41 et 42.—Au lieu de *Ornysmya Ricordi*, lisez *Trochilus Ricordi*, Gervais.

Classe II, no 43. — Au lieu d'*Ornysmya cinnamomea*, lisez *Trochilus fernandensis*, King.

Classe IV, Pl. 1. — C'est par erreur que l'avant-propos de M. de Joannis, et les nos 9 à 14, portent dans le texte Classe III, au lieu de Classe IV.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

IMPRIMERIE DE Mme HUZARD, née VALLAT LA CHAPELLE,
rue de l'Eperon, n° 7.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE

Journal

DESTINÉ A ÉTABLIR UNE CORRESPONDANCE ENTRE LES ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS, ET A LEUR FACILITER LES MOYENS DE PUBLIER LES ESPÈCES NOUVELLES OU PEU CONNUES QU'ILS POSSÈDENT ;

PUBLIÉ PAR F.-E. GUÉRIN-MÉNEVILLE,

Professeur d'histoire naturelle, Membre de diverses Sociétés savantes nationales et étrangères ; Auteur de l'Iconographie du règne animal ; l'un des Auteurs du Traité élémentaire d'histoire naturelle, de la Zoologie de l'Encyclopédie méthodique, du Dictionnaire classique d'Histoire naturelle, du Voyage autour du monde de la Coquille, de l'Expédition de Morée, du Voyage aux Indes par Bélanger, etc., etc., etc.

SIXIÈME ANNÉE.

A PARIS,

CHEZ LEQUIEN FILS, LIBRAIRE,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 47.

1836.

SUR L'ANNÉE 1856.

En terminant la sixième année du *Magasin de Zoologie*, nous donnerons aux Souscripteurs, comme par le passé, le tableau des matières qui la composent.

Classe I (n. 18 à 21), 4 pl. représentant	3 feuilles	8 pages.	5 f. 6 p.
Le texte..	1 —	14 pages	
Cl. II (n. 49 à 76), 28 planches.....	27 feuilles	8 pages.	32 f. 12 p.
Le texte..	5 —	4 pages.	
Cl. V (n. 71 à 77), 7 planches.....	6 feuilles	»	7 f. 8 p.
Le texte..	1 —	8 pages.	

Nota. Les numéros 71, 72, 74, 75, 77 comptent pour une feuille entière.

Cl. VII (n. 17 à 21), 5 planches....	2 —	8 pages.	3 f. 10 p.
Le texte..	1 —	2 pages.	

Nota. Dans l'année 1835, la planche et le texte du *Gelasimus Tangeri* portent le n° 17, au lieu du n° 14. Dans l'année 1836, la planche et le texte du *Deto echinata* portent le n° 14, au lieu du n° 21.

Cl. VIII (n. 12 à 15), 4 planches...	2 feuilles	»	3 f. 6 p.
Le texte..	1 —	6 pages.	
Cl. IX (n. 139 à 171), 33 planches..	27 feuilles	8 pages.	32 f 10 p.
Le texte..	5 —	2 pages.	

Nota. Les planches 139, 140, 166, 167, 168, 169, et toutes celles de la Monographie des *Trachydérides*, qui représentent plus d'une espèce, comptent pour une feuille entière.

Le texte de la planche 170, *Carabus basilicus*, porte par erreur le n° 169.

Cl. X (n. 1 et 2), 2 planches.....	1 feuille	»	2 f.
Le texte..	1 —	»	
Le titre, la table et la préface			» 12 p.
Total.			88 feuill

Il résulte du tableau ci-dessus que les Souscripteurs ont reçu quatre feuilles au delà du nombre de quatre-vingt-quatre que nous avons annoncé devoir former les deux volumes de chaque année.

L'année 1837 contiendra :

1°. Le *Synopsis* de tous les Oiseaux recueillis par M. A. d'Orbigny dans son voyage en Amérique; ce Mémoire, qui formera près de 100 pages, est presque terminé.

2°. Une Monographie du genre *Littorine*, par MM. A. d'Orbigny et Cristophori.

3°. La suite de la Monographie des *Trachydérides*, par M. Dupont, qu'il nous a été impossible de donner en entier dans l'année 1836.

4°. Les nouvelles espèces d'insectes Coléoptères recueillis par M. Cristophori, dans son voyage en Turquie.

Les Souscripteurs doivent s'être aperçus que nous n'avons reculé devant aucun sacrifice pour apporter chaque année à notre Journal des améliorations importantes dans toutes ses parties. L'empressement que les zoologistes de tous les pays ont bien voulu mettre à l'enrichir de leurs mémoires en a assuré la réussite, qui se trouve d'ailleurs garantie par une existence de six années. En effet, possédant actuellement une collection de plus de cinq cents planches relatives à des travaux quelquefois assez étendus sur toutes les classes du règne animal, le *Magasin de Zoologie* est devenu l'ouvrage périodique à figures le plus important qui existe aujourd'hui dans la science.

TABLE MÉTHODIQUE

DES ESPÈCES ET DES GENRES DÉCRITS OU INDIQUÉS [1] DANS L'ANNÉE 1834.

1re *Classe.* — MAMMIFÈRES.

		Notices.	Pl.
Colobus guereza.	Ruppel.	XVIII.	18
Viverra indica.	Geoffroy St-H.	XIX à XXI.	19
Pæphagomys ater.	Fr. Cuvier.	*id.*	20
Oryctomys (Dents).		*id.*	21

2e *Classe.* — OISEAUX.

Lanius melanoleucus.	Smith.	LXI.	61
Tyrannus gutturalis.	Eyd. et Gerv.	LXII à LXXVI.	63
Muscicapa regia.	Buffon.	*id.*	73
Turdus cinnamomeiventris.	Lafresnaye.	LV et LVI.	55
— (femelle).	*id.*	*id.*	56
— albo-specularis.	Eyd. et Gerv.	LXII à LXXVI.	64
— (femelle).	*id.*	*id.*	65
— occipitalis.	Temminck.	*id.*	66
Sylvia miniata.	Lafresnaye.	LIV.	54
Orthotomus sepium.	Horsfield.	LI à LIII.	51
— Bennettii.	Sykes.	*id.*	52
— (le nid).		*id.*	53
Anthus variegatus.	Vieillot.	LXII à LXXVI.	67
Pipra Laplacei.	Eyd et Gerv.	*id.*	68
Certhilauda albo-fasciata.	Lafresnaye.	LVIII et LIX.	58
— rufo-palliata.	Lafresnaye.	*id.*	59
Emberyza luctuosa.	Eyd. et Gerv.	LXII à LXXVI.	71
Passerina guttata.	Meyen.	*id.*	70
Fringilla diuca.	Molina.	*id.*	69
Corvus Beecheii.	Vigors.	*id.*	72
Falculia palliata.	Isid. Geoff.	XLIX et L.	49
— (détails).	*id.*	*id.*	50
Alcedo vintsioides.	Eyd. et Gerv.	LXII à LXXVI.	74
Barbion sulphuratus.	Lafresnaye.	LX.	60
Pteroglossus ulocomus.	Gould.	LXII à LXXVI.	62
Columba boliviana.	D'Orb. et Lafresn.	*id.*	75
— viridis.	Linn.	*id.*	76
Ibis lamellicollis.	Lafresnaye.	LVII.	57

[1] Les espèces décrites sont en caractères romains; celles qui sont seulement indiquées sont en italique. Les genres nouveaux sont précédés d'un astérisque. Le chiffre romain indique le numéro placé en tête de chaque page de la notice; le chiffre arabe, celui de la planche. — Le nom de l'auteur qui a nommé l'espèce est en petites capitales, seulement quand il est l'auteur de la notice.

5e *Classe.* — MOLLUSQUES.

		Notices.	Pl.
Parmacella Valenciennii.	Webb et Vanben.	LXXV et LXXV.	75
— (détails anatomiques).		*id.*	76
* Drepanostoma nautiliformis.	Porro.	LXXI.	71
Helix Poyei.	Petit.	LXXIV.	74
Aplysia Brugnatellii.	Webb et Vanben.	LXXVII.	77
— Webbii.	Vanben et Robb.	*id.*	77
Marginella Cleryi.	Petit.	LXXIII.	73
Rostellaria occidentalis.	Beck.	LXXII.	72

7e *Classe.* — CRUSTACÉS.

Hyperines (diverses).	Guérin.	XVII et XVIII.	17 et 18
Phlias serratus.	Guérin.	XIX.	19
Pterelas Webbii.	Guérin	XX.	20
Deto echinata.	Guérin.	XXI.	21

8e *Classe.* — ARACHNIDES.

Pachyloscelis fulvipes.	Lucas.	XIV.	14
Hersilia caudata.	Savigny.	XII et XIII.	12
— indica.	Lucas.	*id.*	13
— Savignyi.	Lucas.	*id.*	13
Attus venator.	Lucas.	XV.	15

9e *Classe.* — INSECTES.

Carabus basilicus.	Chevrolat.	CLXX.	170
Pamborus viridis.	Gory.	CLXVI et CLXVII.	166
— elongatus.	Gory.	*id.*	166
— alternans.	Latreille.	*id.*	166
— morbillosus.	Boisduval.	*id.*	167
— Guerinii.	Gory.	*id.*	167
Staphylinus olens.	Linn.	CLXV.	167
Telephorus fuscus (larve).	Linn.	CLXVIII.	168
— lividus (*id.*).	Linn.	*id.*	168
Scarabæus Anubis.	Chevrolat.	CXXXIX et CXL.	139
— — (femelle).		*id.*	140
Meloe collegialis.	Audouin.	CLXIX.	169
Briaxis sanguinea.	Reich.	CLXXI.	171
— longicornis.	Leach.	*id.*	171
— laminata.	Erichson.	*id.*	171

10e *Classe.* — ZOOPHYTES.

Noctiluca miliaris.	Surriray.	I et II.	1 et 2

MÉMOIRES GÉNÉRAUX.

DESCRIPTION de quelques genres nouveaux de Crustacés appartenant à la famille des Hypérines, par M. F. E. Guérin, Cl. VII, pl. 17 et 18.

MONOGRAPHIE des Trachydérides, par M. Dupont jeune. — Première partie, Cl. IX, pl. 141 à 164.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

IMPRIMERIE DE Mme HUZARD, née VALLAT LA CHAPELLE,
rue de l'Eperon, no 7.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE

Journal

DESTINÉ A ÉTABLIR UNE CORRESPONDANCE ENTRE LES ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS, ET A LEUR FACILITER LES MOYENS DE PUBLIER LES ESPÈCES NOUVELLES OU PEU CONNUES QU'ILS POSSÈDENT;

PUBLIÉ PAR F.-E. GUÉRIN-MÉNEVILLE,

Professeur d'histoire naturelle, Membre de diverses Sociétés savantes nationales et étrangères; Auteur de l'Iconographie du règne animal; l'un des Auteurs du Traité élémentaire d'histoire naturelle, de la Zoologie de l'Encyclopédie méthodique, du Dictionnaire classique d'Histoire naturelle, du Voyage autour du monde de la Coquille, de l'Expédition de Morée, du Voyage aux Indes par Bélanger, etc., etc., etc.

SEPTIÈME ANNÉE.

A PARIS,

CHEZ LEQUIEN FILS, LIBRAIRE,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 47.

—

1837.

SUR L'ANNÉE 1837.

En terminant la septième année du *Magasin de Zoologie*, nous donnerons aux Souscripteurs, comme par le passé, le tableau des matières qui la composent.

Classe I (n. 22 à 29), 3 pl. représentant 1 feuille	8 pages.			7 f. 6 p.
Le texte..	5 —	14 pages		

Nota. Les 5 planches des *Recherches sur les Marsupiaux* paraîtront dans l'année 1838.

Cl. II (n. 77 à 85), 6 planches.....	6 feuilles	»		14 f. 12 p.
Le texte..	8 —	12 pages.		

Nota. Les numéros 77 à 79, *Synopsis avium*, n'ont pas de planches.

Cl. III (n. 10 à 16), 7 planches.....	7 feuilles	»		8 f.
Le texte..	1 —	»		

Nota. C'est par erreur que le texte des numéros 12 à 16 porte en tête pl. 12 à 15, et qu'il renvoie à la planche 15 pour les détails de divers reptiles : ces détails forment la planche 16.

Cl. IV (n. 16 et 17) 2 planches....	2 feuilles	»		2 f. 4 p.
Le texte....	—	4 pages.		
Cl. V (n. 78 à 109), 32 planches....	27 feuilles	8 pages.		35 f.
Le texte..	7 —	8 pages.		

Nota. Les planches 80, 86, 89 à 109 comptent pour une feuille entière.

Cl. VII (n. 22), 1 planche.....	—	8 pages.		1 f.
Le texte..	—	8 pages.		

Nota. C'est par erreur que la planche et le texte portent le no 21 au lieu du nº 22.

Cl. IX (n. 172 à 185), 14 planches..	10 feuilles	»		12 f.
Le texte..	2 —	»		

Nota. Les planches 172, 173, 181, 182, 183, 185 comptent pour une feuille entière. C'est par erreur que le texte des nos 184 et 185 porte en tête 181 et 182.

Cl. X (n. 3 et), 1 planche.....	1 feuille	8 pages.		1 f.
Le texte..	—	8 pages.		
Le titre, la table et la préface				» 10 p.
Total.				82 feuill.

Il résulte du tableau ci-dessus que les Souscripteurs ont reçu deux feuilles de moins que les quatre-vingt-quatre que nous avons annoncées devoir former les deux volumes de chaque année; mais comme ils en ont reçu quatre de plus dans l'année 1836, il y a compensation.

L'année 1838 va être promptement mise au courant; elle contiendra :

1°. La suite du Synopsis des oiseaux du voyage dans l'Amérique méridionale de M. d'Orbigny;

2°. La suite de la zoologie du voyage autour du monde de la Corvette la Favorite;

3°. La suite de la Monographie des Trachydérides.

Des Mémoires importants de MM. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, d'Orbigny, Em. Rousseau, Kiener, ainsi que plusieurs descriptions d'animaux des plus curieux seront publiés dans l'année 1839, dont la première livraison paraîtra le 30 janvier prochain : les autres livraisons se succéderont régulièrement de mois en mois; car toutes nos mesures sont prises pour cela, et, comme on le voit, ce ne sont pas les matériaux qui nous manquent.

Il est impossible, dans la publication d'un ouvrage aussi compliqué dans ses divisions, qu'il ne se glisse pas quelquefois des erreurs dans les numéros des planches et du texte : nous engageons nos abonnés à corriger à la main les erreurs que nous avons le soin de leur signaler à la fin de chaque année : cela leur rendra le classement de l'ouvrage plus facile.

La publication de l'année 1837 a été retardée à cause de la liquidation de notre société avec M. Lequien, qui était de moitié avec nous dans la propriété du *Magasin de zoologie;* nous avons enfin acquis la propriété entière de cet ouvrage, ce qui nous permettra de le faire marcher avec la rapidité et la régularité que nous avons toujours voulu lui donner.

GUÉRIN-MÉNEVILLE,

Paris, 1er septembre 1838.

TABLE MÉTHODIQUE

DES ESPÈCES ET DES GENRES DÉCRITS OU INDIQUÉS [1] DANS L'ANNÉE 1837.

1re *Classe.* — MAMMIFÈRES.

		Notices.	Pl.
MARSUPIAUX, recherches anatomiques et zoologiques.	LAURENT.	XXII à XXVI.	22 à 26.
PACHYDERMES fossiles.	JACQUEMIN.	XXVII à XXIX.	27 à 29.

2e *Classe.* — OISEAUX.

Synopsis avium.	D'ORBIGNY.	LXXVII à LXXIX.	77 à 79.
RHAMPHOCELUS dimidiatus.	LAFRESNAYE.	LXXXI.	81.
ÆGOTHELES Novæ Hollandiæ.	Vig. et Horsf.	LXXXII et LXXXIII.	82.
CAPRIMULGIDÆ (détails).	LAFRESNAYE.	*id.*	83.
PARUS flavo-cristatus.	LAFRESNAYE.	LXXX.	80.
TROGON antisianus.	D'ORBIGNY.	LXXXV.	85.
ÆDICNEMUS vocifer.	L'HERMINIER.	LXXXIV.	84.

3e *Classe.* — REPTILES.

AMPHISBOENA cinerea.	Vandelli.	X et XI.	10.
— elegans.	GERVAIS.	*id.*	11.
DRACO spilopterus.	Wiegman.	XII à XVI.	12.
UROPELTIS philippinus.	Cuvier.	*id.*	13.
— ceylanicus.	Cocteau.	*id.*	*id.*
COLUBER spilogaster.	Boie.	*id.*	14.
— Prevostianus.	EYD. et GERV.	*id.*	15.
— plumbeus.	Boie.	*id.*	16.
— aer.	Oppel.	*id.*	16.
CALAMARIA punctata.	Boie.	*id.*	16.

4e *Classe.* — POISSONS.

ECHENEIS sex-decim lamellata.	EYD. et GERV.	XVI.	16.
SYNGNATHUS Blainvillianus.	*id.*	XVII.	17.

[1] Les espèces décrites sont en caractères romains ; celles qui sont seulement indiquées sont en italique. Les genres nouveaux sont précédés d'un astérisque. Le chiffre romain indique le numéro placé en tête de chaque page de la notice ; le chiffre arabe, celui de la planche. — Le nom de l'auteur qui a nommé l'espèce est en petites capitales, seulement quand il est l'auteur de la notice.

5e *Classe*. — MOLLUSQUES.

Argonauta argo.	Linné.	LXXXVI à LXXXVIII.	86 à 88.
Octopus velatus.	Rang.	LXXXIX.	89.
Octopus macropus.	Risso.	XC.	90.
Octopus moschatus.	Lamarck.	XCI.	91.
Octopus hyalinus.	Rang.	XCII.	92.
Octopus venustus.	*id.*	XCIII.	93.
Cranchia perlucida.	*id.*	XCIV.	94.
Sopiola Rondeletii.	Lamarck.	XCV.	95.
Loligo vitreus.	Rang.	XCVI.	96.
OEufs de Calmar.		XCVII.	97.
Sepioteuthis biangulata.	Rang.	XCVIII.	98.
Sepia elegans.	D'Orbigny.	XCIX.	99.
Sepia hierredda.	Rang.	C.	100.
Sepia ornata.	*id.*	CI.	101.
Helix lima.	Michaud.	LXXXI.	81.
Helix hemisphærica.	*id.*	*id.*	81.
Helix Arnoudii.	*id.*	*id.*	81.
Physa gigantea.	*id.*	LXXXII.	82.
Cyclostoma Arnoudii.	*id.*	LXXXIII.	83.
Paludina aspersa.	*id.*	LXXXIV.	84.
— subangulata.	*id.*	*id.*	*id.*
— rimata.	*id.*	*id.*	*id.*
Unio truncatosa.	*id.*	LXXXV.	85.
Doris rubra.	d'Orbigny.	CII.	102.
Tergipes coronata.	*id.*	CIII.	103.
— affinis.	*id.*	CIV.	104.
Polycera Lessonii.	*id.*	CV.	105.
— punctilucens.	*id.*	CVI.	106.
— ornata.	*id.*	CVII.	107.
* Calliopoea bellula.	*id.*	CVIII.	108.
* Villiersia scutigera.	*id.*	CIX.	109.
Helix nemoralina.	Petit.	LXXX.	80.
Paludina varicosa.	C. d'Orbigny.	LXIX.	79.
— cyclostomæformis.	*id.*	*id.*	79.
— elongata.	*id.*	*id.*	79.
Anodonta Cordierii.	*id.*	LXXVIII.	78.
— antiqua.	*id.*	*id.*	78

7e *Classe*. — CRUSTACÉS.

Limnadia mauritiana.	Guérin.	XXII.	22.

9e *Classe*. — INSECTES.

Carabus mœstus.	De Cristophori.	CLXXXI à CLXXXIII.	181.
— Æthiops.	*id.*	*id.*	181.
— Chevrolati.	*id.*	*id.*	182.
— assimilis.	*id.*	*id.*	182.

— Wiedemani.	*id.*	*id.*	182.
— saphirinus.	*id.*	*id.*	183.
— Mariettii.	*id.*	*id.*	183.
— Spinolæ.	*id.*	*id.*	183.
*Calognathus Chevrolati.	Guérin.	CLXXII.	172.
*Steira costata.	Westwood.	CLXXVI.	176.
Helops lanipes.	Blanchard.	CLXXV.	175.
Luperus nasutus.	Westwood.	CLXXVII.	177.
Forficula parallela.	*id.*	CLXXVIII.	178.
Xyphicera Caternaulti.	Feisthamel.	CLXXXIV.	184.
— Pierretii.	Blanchard.	CLXXXV.	185.
Fulgora Castresii.	Guérin.	CLXXIII et CLXXIV.	173.
— laternaria.	Linné.	*id.*	174.
*Leiopteron compressum.	Perti.	CLXXIX.	179.
*Conura flavicans.	Spinola.	CLXXX.	180.

10e *Classe.* — ZOOPHYTES.

Holopus Rangii.	d'Orbigny.	III.	3.

MÉMOIRES GÉNÉRAUX.

RECHERCHES anatomiques et zoologiques sur les Mammifères marsupiaux, par M. Laurent, Cl. I, pl. 22 à 26. (La suite et les planches paraîtront dans l'année 1838.)

MÉMOIRE sur les Pachydermes fossiles connus jusqu'à ce jour, et description du nouveau genre *Dinotherium*, par M. E. Jacquemin, Cl. I, pl. 27 à 29.

SYNOPSIS AVIUM ab Alcide d'Orbigny, in ejus per Americam meridionalem itinere, collectarum et ab ipso viatore nec non a de Lafresnaye in ordine redactarum, Cl. II, pl. 77-79.

NOTICE sur la famille des Engoulevents (*Caprimulgidæ*) et les différents genres dont elle se compose, par M. de Lafresnaye, Cl. II, pl. 82-83.

VOYAGE DE LA FAVORITE. Reptiles, par MM. Eydoux et P. Gervais, Cl. III, pl. 12 à 16.

DESCRIPTION de quelques espèces nouvelles de Coquilles fossiles de la Champagne, par M. Michaud, Cl. V, pl. 81 à 85.

DOCUMENTS pour servir à l'histoire naturelle des Céphalopodes Cryptodibranches, par M. Rang, Cl. V, pl. 86 à 101.

MÉMOIRE sur des espèces et des genres nouveaux de l'ordre des Nudibranches, observés sur les côtes de France, par M. A. d'Orbigny, Cl. V, pl. 102 à 109.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

Imprimerie de madame Huzard (née Vallat la Chapelle),
rue de l'Eperon, 7.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE,

Journal

DESTINÉ A ÉTABLIR UNE CORRESPONDANCE ENTRE LES ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS, ET A LEUR FACILITER LES MOYENS DE PUBLIER LES ESPÈCES NOUVELLES OU PEU CONNUES QU'ILS POSSÈDENT;

PUBLIÉ PAR F.-E. GUÉRIN-MÉNEVILLE,

Professeur d'histoire naturelle, Membre de diverses Sociétés savantes nationales et étrangères; Auteur de l'Iconographie du règne animal; l'un des Auteurs du Traité élémentaire d'histoire naturelle, de la Zoologie de l'Encyclopédie méthodique, du Dictionnaire classique d'Histoire naturelle, du Voyage autour du monde de la Coquille, de l'Expédition de Morée, du Voyage aux Indes orientales par Bélanger, etc., etc., etc.

HUITIÈME ANNÉE.

PARIS,

ARTHUS BERTRAND, ÉDITEUR,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

23, RUE HAUTEFEUILLE.

1838.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE,

Journal

DESTINÉ A FAIRE LES CORRESPONDANCES ENTRE LES ZOOLOGISTES
TOUS-LES PAYS, ET A FAIRE CONNAÎTRE LES TRAVAUX DES SAVANTS ET
PARTICULIERS NOTAMMENT CEUX DES COLONIES (FRANÇAISES).

PUBLIÉ PAR F.-E. GUÉRIN-MÉNEVILLE,

Médecin-vétérinaire, membre de la Société centrale de médecine vétérinaire, membre honoraire de la Société d'histoire naturelle, de la Société de l'industrie nationale, de la Société de l'encouragement, de l'Institut agricole, de l'Athénée national, de l'Académie nationale de Lyon, auteur du manuel de l'éleveur, du Dictionnaire de l'éleveur, du Dictionnaire pratique de l'éleveur, etc., etc.

QUATRIÈME ANNÉE.

PARIS,

ARTHUS BERTRAND, ÉDITEUR,

RUE HAUTEFEUILLE, 23.

1835.

SUR L'ANNÉE 1838.

Cette année 1838 termine la première série du *Magasin de Zoologie;* voici le tableau des matières qui composent ce volume.

Classe I (n. 22 à 26), 5 pl. représentant	3 feuilles	8 pages.	10 f. 10 p.
Le texte..	7 —	2 pages.	

Nota. Le commencement du texte de ce mémoire a paru dans l'année 1837.

Cl. II (n. 77 à 79 et 86), 1 planche.	—	8 pages.	2 f. 14 p.
Le texte..	2 feuilles	6 pages.	

Nota. Les numéros 77 à 79, *Synopsis avium,* n'ont pas de planches.

Cl. V (n. 110 à 119), 10 planches...	9 feuilles	»	10 f. 4 p.
Le texte..	1 —	4 pages.	
Cl. VII (n. 23 à 26), 4 planches.....	4 feuilles	»	4 f. 8 p.
Le texte..	—	8 pages.	
Cl. VIII (n. 16 et 17) 2 planches..	2 feuilles	»	2 f. 8 p.
Le texte....	—	8 pages.	
Cl. IX (n. 201 à 240), 40 planches..	40 feuilles	»	50 f. 8 p.
Le texte..	10 —	8 pages.	
Titres.		4 pages.	» 12 p.
Tables de 1838 et fin du synopsis (2 pages)....		8 pages.	
Tables générales.			2 f. 8 p.
Total.			84 f. 8 p.

TABLE MÉTHODIQUE

DES ESPÈCES ET DES GENRES DÉCRITS OU INDIQUÉS [1] DANS L'ANNÉE 1838.

1 *Classe.* — MAMMIFÈRES.

		Notices.	Pl.
MARSUPIAUX.	EYDOUX et LAURENT.	XXII à XXVI.	22 à 26.
ECHIDNÉ.	*id.*	XXX.	30.

2e *Classe.* — OISEAUX.

SYNOPSIS avium.	D'ORBIGNY.	LXXVII à LXXIX (s. pl.).	
PHYTOTOMA Bloxami.	EYD. et GERV.	XLXXXVI.	86.

5e *Classe.* — MOLLUSQUES.

HELIX Tupinierii.	EYDOUX.	CXIV.	114.
— Lassalii.	*id.*	CXV.	115.
— Valenciennii.	*id.*	*id.*	*id.*
— cinnamomea.	EYDOUX.	CXVI.	116.
HELIX labyrinthus.	Chemnitz.	CX.	110.
— plicata.	KNORR.	*id.*	*id.*
— bifurcata.	DESHAYES.	CXI.	111.
CABOCOLLA uncigera.	PETIT.	CXIII.	113.
MARGINELLA Kieneriana.	PETIT.	CXII.	112.
BULIMUS Costerii.	EYDOUX.	CXVI.	116.
CYCLOSTOMA gibbum.	FÉRUSSAC.	CXVII.	117.
— ortyx.	VALENCIENNES.	*id.*	*id.*
UNIO Kerandrenii.	EYDOUX.	CXVIII.	118.
— Gerbidoni.	*id.*	*id.*	*id.*
— Gaudichaudii.	*id.*	*id.*	*id.*
— Bonnaudii.	*id.*	CXIX.	119.
CYRENA recurvata.	VALENCIENNES.	*id.*	*id.*

[1] Les espèces décrites sont en caractères romains; celles qui sont seulement indiquées sont en italique. Les genres nouveaux sont précédés d'un astérisque. Le chiffre romain indique le numéro placé en tête de chaque page de la notice; le chiffre arabe, celui de la planche. — Le nom de l'auteur qui a nommé l'espèce est en petites capitales, seulement quand il est l'auteur de la notice.

7e *Classe.* — CRUSTACÉS.

MACROPHTHALMUS pectinipes.	GUÉRIN M.	XXIII.	23.
— simplicipes.	*id.*	XXIV.	24.
— affinis.	*id.*	*id.*	(s. pl.).
PORCELLANA violacea.	*id.*	XXV.	25.
— granulosa.	*id.*	*id.*	*id.*
— angulosa.	*id.*	*id.*	*id.*
— Desmarestii.	EYD. et GERV.	XXVI.	26.
— tuberculata.	GUÉRIN M.	*id.*	*id.*
— grossimana.	*id.*	*id.*	*id.*

8e *Classe.* — ARACHNIDES.

ACANTHODON Petitii.	GUÉRIN MÉNEVILLE.	XVII.	17.
MYGALE rosea.	Walckenaer.	XVIII.	18.
SALTICUS quadrimaculatus.	*id.*	*id.*	*id.*

9e *Classe.* — INSECTES.

Myriapodes.

POLYDESMUS margaritiferus.	EYD. et GERV.	CCXXXIX.	239.
— Blainvillii.	*id.*	*id.*	*id.*
SCOLOPENDRA Eydouxiana,	GERVAIS.	CCXL.	240.

Coléoptères.

XYLOCHARIS (4 esp.).	Serville.	CCV et CCVI.	205 et 206.
ANCYLOSTERNUS scutellaris.	Olivier.	CCVII.	207.
OXYMERUS (16 esp.).	Serville.	CCVIII à CCXV.	208 à 215.
STENASPIS (2 esp.).	*id.*	CCXVI.	216.
CRIOPROSOPUS (3 esp.).	*id.*	CCXVII et CCXVIII.	217 et 218.
SPHOENOTHECUS (4 esp.).	Dejean.	CCXIX et CCXX.	219 et 220.
NYCTEROPUS et DOLICHODERUS.	GUÉRIN.	CCIII.	203.
COLLYRIS Chevrolatii.	*id.*	CCXXV.	225.
FERONIA Eydouxii.	*id.*	*id.*	*id.*
CNEMACANTHUS Desmarestii.	*id.*	CCXXVI.	226.
— parallelus.	*id.*	CCXXVII.	227.
FERONIA Chaudoirii.	*id.*	*id.*	*id.*
— erratica.	*id.*	CCXXVI.	*id.*
STIGMODERA conjuncta.	CHEVROLAT.	CCXXVIII.	228.
ELATER luteipennis.	GUÉRIN M.	*id.*	*id.*
— abdominalis.	*id.*	*id.*	*id.*
— ventralis.	GUÉRIN M.	CCXXIX.	229.
— callizonus.	*id.*	*id.*	*id.*
— peruvianus.	*id.*	*id.*	*id.*

Elater Cleryi.	Guérin M.	*id.*	*id.*
— tetraspilotus.	*id.*	CCXXX.	230.
— Saulcyi.	*id.*	*id.*	*id.*
— Laurentii.	*id.*	*id.*	*id.*
— Gaudichaudii.	*id.*	*id.*	*id.*
— pallidus.	*id.*	*id.*	*id.*
Tylocerus atricornis.	Laporte.	CCXXX.	(s. pl.).
Dasytes cyaneus.	Guérin M.	*id.*	*id.*
Epiclines Gayi.	Chevrolat.	CCXXXI.	231.
Cryptorhopalum quadripunctatum.	Guérin M.	*id.*	*id.*
— Cleryi.	*id.*	*id.*	*id.*
Psammotrupes dentifrons.	*id.*	*id.*	(s. pl.).
Geotrupes lateridens.	*id.*	*id.*	*id.*
Athyreus recticornis.	*id.*	CCXXXII.	232.
Bolboceras frontalis.	*id.*	*id.*	*id.*
Oryctomorphus variegatus.	*id.*	*id.*	(s. pl.).
— maculicollis.	*id.*	*id.*	*id.*
Callicnemis eximius.	*id.*	*id.*	*id.*
Rutela tricolor.	*id.*	*id.*	232.
Aulacopalpus viridis.	*id.*	*id.*	(s. pl.).
Anoplosternus opalinus.	*id.*	*id.*	*id.*
Brachysternus fulvipes.	*id.*	*id.*	*id.*
Scayzognathus prasinus.	*id.*	*id.*	*id.*
Melolontha chinensis.	*id.*	*id.*	232.
Eupholus Tupinierii.	*id.*	CCXXXIII.	233.
Stenopterus molorchoides.	*id.*	*id.*	*id.*
Hispa pulchella.	*id.*	*id.*	*id.*
Galleruca smaragdipennis.	Chevrolat.	*id.*	*id.*

Orthoptères.

Pygidicrana picta.	Guérin M.	CCXXXVI.	236.
Choeradodis lobata.	*id.*	CCXXIV.	234.
Phasma obscurum.	*id.*	CCXXXV.	235.
Acanthodis ululina.	*id.*	CCXXXVI.	236.

Hémiptères.

Cicada sanguinea.	De Geer.	CCXXXVII.	237.
— sanguinolenta.	Fabricius.	CCXXXVII.	(s. pl.).
— incarnata.	Germar.	CCXXXVII.	*id.*
— Germarii.	Guérin M.	*id.*	237.
— phœnicura.	Germar.	*id.*	(s. pl.).
— testacea.	Fabricius.	*id.*	*id.*
— crocea.	Guérin M.	*id.*	237.
— splendidula.	Fabricius.	*id.*	(s. pl.).
— saccata.	*id.*	CCXXXVIII.	238.
Petalura Selysii.	Guérin M.	CCI.	201.
Mantispa auriventris.	*id.*	CCII.	202.

MÉMOIRES GÉNÉRAUX.

DE L'OS MARSUPIAL, du bassin des Didelphes et Ornithodelphes, et de la signification des pièces du squelette des Vertébrés en général, par MM. Eydoux et Laurent. Cl. I, pl. 22 à 26.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE de la corvette *la Favorite*, zoologie. (Suite et fin.)

MONOGRAPHIE des Trachydérides. (Suite et fin.)

ERRATA.

A toutes les tables, aux articles UNIO *Keraudrenii*, *Gerbidoni* et *Gaudichaudii*, lisez n. 118, et à l'UNIO *Bonnaudii*, lisez n. 119, au lieu de 62.

BULIMUS Costerii, *lisez* 1838.

CYRENA recurvata, VAL., *lisez* 119, *au lieu de* 11.

CAROCOLLA uncigera, PETIT., n. 113, 1838.

CNEMACANTHUS (2 esp.), 226 et 227, 1838.

FERONIA (2 esp.), 225 et 227, 1838.

OCTOPUS microstomus, *au lieu de* 25, 1832, *lisez* 23, 1831.

Nota. La nouvelle série du *Magasin* contiendra la suite du *Synopsis avium* de M. d'Orbigny, et le supplément à la *Monographie des Trachydérides.*

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES ANNÉES 1831 A 1838.

Mammifères[1] (Classe I).

	Nos.	Ann.
ATELES hybridus, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	1.	1832.
CAPROMYS Furnieri, Desmarest, GUÉRIN.	15.	1834.
— prehensilis, Pœppig, GUÉRIN.	15.	1834.
— Pœyi, GUÉRIN.	15.	1834.
CAVIA australis, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	12.	1833.
COLOBUS guereza, Ruppel, GERVAIS.	18.	1836.
ÉCHIDNÉ (recherches anatomiques), et EYD.	30.	1838.
GENETTA pardina, Desm., ISID. GEOFF. ST-HIL.	8.	1832.
HYÆNA fusca, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	17.	1835.
LEPUS crassicaudatus, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	9.	1832.
— ruficaudatus, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	9.	1832.
— arenarius, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	10.	1832.
MACACUS arctoides, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	11.	1833.
MARSUPIAUX (recherches anatomiques), LAURENT.	22 à 26.	1837.
MELOGALE fusca, Desm., ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	16.	1835.
ORYCTOMYS (dents), GERVAIS.	21.	1836.
PACHYDERMES fossiles, JACQUEMIN.	27 à 29.	1837.
PLECOTUS auritus, Geoff., ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	2 et 3.	1832.
— Peronii, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	2 et 3.	1832.
— cornutus, Faber, ISID. GEOFF. ST-HIL.	2 et 3.	1832.
— brevimanus, Jenyns, IS. GEOFF. ST-HIL.	2 et 3.	1832.
— barbastellus, Daub., IS. GEOFF. ST-HIL.	2 et 3.	1832.
— timoriensis, Geoff., IS. GEOFF. ST-HIL.	2 et 3.	1832.
— Maugei, Desm., ISID. GEOFF. ST-HIL.	2 et 3.	1832.
— velatus, Desm., ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	2 et 3.	1832.
POEPHAGOMYS ater, Fr. CUV., GERVAIS.	20.	1836.
SCIURUS variabilis, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	4.	1832.
— auriventer, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	5.	1832.
— pygerythrus, ISID. GEOFF. SAINT-HIL.	5.	1832.

[1] Les noms des auteurs des notices sont en petites capitales; ceux des auteurs cités sont en caractère romain.

Mammifères.

	Nos.	Ann.
Sciurus flaviventer, Isid. Geoff. St-Hilaire.	5.	1832.
— griseiventer, Isid. Geoff. St-Hilaire.	5.	1832.
— hippurus, Isid. Geoff. St-Hilaire.	6.	1832.
Sorex flavescens, Desm., Isid. Geoff. St-Hilaire.	13.	1833.
— personatus, Desm., Isid. Geoff. St-Hil.	14.	1833.
Stentor seniculus, Geoff., Isid. Geoff. St-Hilaire.	7.	1832.
— chrysurus, Isid. Geoff. St-Hilaire.	7.	1832.
— ursinus, Humb., Isid. Geoff. St-Hilaire.	7.	1832.
— niger, Geoff., Isid. Geoff. St-Hilaire.	7.	1832.
Viverra indica, Desm., Isid. Geoff. St-Hilaire.	19.	1836.

Oiseaux (Classe II).

Aglaia (13 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Alcedo vintsioides, Eydoux et Gervais.	74.	1836.
— (3 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Alecturus (4 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Amblyramphus bicolor, D'Orb. et Laf. (s. pl.)	77 à 79.	1838.
Ampelis (3 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Anabates aradoides, Lafresnaye.	8.	1832.
Anabates (7 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Anas gambensis, Linn., Lafresnaye.	29-30.	1834.
— tadornoides, W. Jardine, Lafresnaye.	.36.	1835.
— coscoroba, Molina, Eyd. et Gerv. (s. pl.).	62 à 76.	1836.
Anthus variegatus, Vieillot, Eydoux et Gervais.	67.	1836.
— (5 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1836.
Anumbius (5 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Astur (3 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (sans pl.).	77 à 79.	1837.
Astur Kienerii, G. de Sparre.	35.	1835.
Ædicnemus vocifer, Lherminier.	84.	1837.
Ægotheles Novæ Hollandiæ, Vig. et Horsf, Lafr.	82.	1837.
Barbion sulphuratus, Lafresnaye.	60.	1836.
Batara (19 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Bubo magellanicus, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Buceros galeatus, Gmelin, Lafresnaye.	38.	1835.
Buteo (4 esp.), D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Brachypteracias leptosomus, Lafresnaye.	31.	1834.
— pittoides, Lafresnaye.	32.	1834.
Cæreba (3 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Calyptorhynchus funereus, Lath., Lafresnaye.	24.	1834.
— Baudinii, Lear., Lafresnaye.	25.	1834.
— Banksii, Lath., Lafresnaye.	26.	1834.

Oiseaux.

	Nos.	Ann.
Calyptorhynchus Temminckii, Kulh., Lafresn.	27-28.	1834.
— galeatus, Lath., Lafresnaye.	27-28.	1834.
Caprimulgidæ (détails), Lafresnaye.	88.	1837.
Caprimulgus (5 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Carduelis (2 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Cassicus (6 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Cathartes (2 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Ceblepyris phœnicopterus, Isid. Geoff. St-Hil.	9.	1832.
Certhilauda (3 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
— albo-fasciata, Lafresnaye.	58.	1836.
— rufo-palliata, Lafresnaye.	59.	1836.
Chersina cærulea, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Cinnyris Adelberti, Gervais.	19.	1833.
Circætus coronatus, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Circus 2 (esp.), D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Columba boliviana, Eydoux et Gervais.	75.	1836.
— viridis, Linn., Eydoux et Gervais.	76.	1836.
Conirostrum cinereum, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Conopophaga (3 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Corvus Beecheii, Vigors, Eydoux et Gervais.	72.	1836.
Culicivora (4 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Cymindis cayennensis, Linné, Lafresnaye.	22.	1834.
— hamatus, Illig., Lafresnaye.	20.	1834.
— uncinatus, Temm., Lafresnaye.	21.	1834.
Cypselus (2 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Dacelo fuscicapilla, Lafresnaye.	18.	1833.
Dendrocolaptes rubiginosus, Lafresnaye.	16.	1833.
— cuneatus, Lichtenst., Lafresn.	17.	1833.
— (9 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.)	77 à 79.	1838.
Dicoeum pardalotus, Cuvier, Lafresnaye.	14.	1833.
Diodon bidentatus, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Donacobius vociferans, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Embernagra (4 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Emberyza luctuosa, Eydoux et Gervais.	71.	1836.
— (26 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Eudromia elegans, Isid. Geoff.	1.	1832.
Euphonia (4 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Falco (2 esp.), D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Falculia palliata, Isid. Geoff.	49.	1836.
— (détails), Isid. Geoff.	50.	1836.
Fluvicola (8 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.

Oiseaux.

	Nos.	Ann.
Fringilla cucullata, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
— Cubæ, Gervais.	44.	1835.
— Gayi, Eydoux et Gervais.	23.	1834.
— diuca, Molina, Eydoux et Gervais.	69.	1836.
Furnarius rufus, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Garrulus (4 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Gubernetes ypera, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Haliætus melanoleucus, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Harpyia destructor, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Hirundinea bellicosa, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Hirundo (8 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Ibicter gymnocephalus, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Ibis lamellicollis, Lafresnaye.	57.	1836.
Icterus (12 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Ictinia plumbea, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Laniagra guyanensis, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Lanio (6 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Lanius melanoleucus, Smith, Lafresnaye.	61.	1836.
— arcuatus, Geoff. St-Hilaire, Lafresnaye.	12.	1833.
Leptorhynchus pectoralis, Dubus.	45.	1835.
Linaria analis, D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Macagua cachinnans, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Megalonyx (4 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Merulaxis ater, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Milvius (2 esp.), D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Morphnus urubitinga, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Muscicapa regia, Buffon, Gervais.	73.	1836.
— luteocephala, Lafresnaye.	13.	1833.
— viridis, Cuvier, Lafresnaye.	13.	1833.
— rufo-olivacea, Lafresnaye.	13.	1833.
— (14 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Muscigralla brevicauda, D'Orb. et Laf. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Muscipeta (11 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 78.	1837.
Muscisaxicola (4 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Myothera caudacuta, Lafresnaye.	10.	1833.
— (3 esp.), D'Orb. et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Nemosia (3 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Nisus (5 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (sans pl.).	77 à 79.	1837.
Noctua (3 esp.), D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Nyctibius cornutus, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Ornysmya cinnamomea, Gervais.	43.	1835.

Oiseaux.

	Nos.	Ann.
Ornysmya Ricordii ♂ et ♀, Gervais.	41 et 42.	1835.
Orpheus (5 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Orthorhynchus (32 esp.), D'Orb. et Laf. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Orthotomus sepium, Horsfield, Lafresnaye.	51.	1836.
— Bennettii, Sykes, Lafresnaye.	52 et 53.	1836.
Otus brachyotos, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Pachyrhynchus marginatus, D'Orb. et Laf. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Parra albinuca, Isid. Geoff.	6.	1832.
Parus flavo-cristatus, Lafresnaye.	80.	1837.
Passereaux, Lafresnaye (s. pl.).		1833.
Passerina guttata, Meyen, Eydoux et Gervais.	70.	1836.
Pepoaza (9 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Phalcobenus montanus, D'Orb. et Laf. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Phoenicopterus ignipalliatus, Isid. Geoff. St-H.	2.	1832.
— antiquorum, Geoff. St-H.	2.	1832.
— ruber, Wilson.	2.	1832.
— minor, Geoff. St-H.	2.	1832.
Phytotoma rutila (mâle), Vieillot. Lafresnaye.	5.	1832.
— Bloxami, W. Jardine, Eyd. et Gerv.	86.	1838.
— (3 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Pica mystacalis, G. Sparre.	34.	1835.
Piccolaptes zonatus, Lesson, Lafresnaye.		1835.
— scolopaceus, Spix, Lafresnaye.	46.	1835.
— brunneicapillus, Lafresnaye.	47.	1835.
— scolopaceus, D'Orb. et Laf. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Pipra (2 esp.), D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
— Laplacei, Eydoux et Gervais.	68.	1836.
Plocus fringilloides, Lafresnaye.	48.	1835.
Polyborus (3 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Prionites brasiliensis, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Psaris (5 esp.), D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Pteroglossus ulocomus, Gould. Eyd. et Gerv.	62.	1836.
Pyranga (2 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Pyrrhula (9 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Pytylus (3 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Querula cinerea, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Ramphocelus dimidiatus, Lafresnaye.	81.	1837.
— atro-sericeus, D'Orb. et Lafr.	77 à 79.	1837.
Rhinomya, D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
— lanceolata, Isid. Geoff. St-Hil.	3.	1832.
Rosthramus sociabilis, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.

Oiseaux.

	Nos.	Ann.
Rupicola peruviana, D'Orb. et Laer. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Saltator (9 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Sarcoramphus (2 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Scops choliba, D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Scythrops Novæ Hollandiæ, Lath., Lafresnaye.	37.	1835.
Serrirostrum (2 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Setophaga (2 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.)	77 à 79.	1837.
Strix perlata, D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Sturnella militaris, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Sylvia miniata, Lafresnaye.	54.	1836.
— (4 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Synnallaxis (13 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Synopsis avium, Lafresnaye et D'Orbigny.	77 à 79.	1837.
Tachuris (2 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Timalia hypoleuca, Franklin, Lafresnaye.	39.	1835.
— hyperythra, Franklin, Lafresnaye.	40.	1835.
Todus viridis, Gmelin, Lafresnaye.	11.	1833.
Troglodytes (7 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Trogon antisianus, D'Orbigny.	85.	1837.
Turdus importunus, Vieillot, Lafresnaye.	4.	1832.
— cinnamomeiventris, Lafresnaye.	55 et 56.	1836.
— albo-specularis, Eydoux et Gervais.	64 et 65.	1836.
— occipitalis, Temminck, Eydoux et Gervais.	66.	1836.
— (5 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Tyrannus gutturalis, Eydoux et Gervais.	63.	1836.
— (14 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Uppucerthia (6 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Vireo virescens, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
— (14 esp.), D'Orbigny et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Xenops rufo-superciliatus, Lafresnaye.	7.	1832.
— (2 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Yunx pectoralis, Vigors, Lafresnaye.	33.	1835.

Reptiles (Classe III).

Ablepharis Leschenault, Cocteau.	1.	1832.
Amphisbæna cinerea, Vandelli, Eyd. et Gerv.	10.	1837.
— elegans, Gervais.	11.	1837.
Calamaria punctata, Boie. Eydoux et Gervais.	16.	1837.
Coluber spilogaster, Boie, Eydoux et Gervais.	14.	1837.
— Prevostianus, Eydoux et Gervais.	15.	1837.
— plumbeus et aer, Boie et Oppel, Eyd. et Gerv.	16.	1837.

Reptiles.

	Nos.	Ann.
Draco spilopterus, Wiegmann, Eydoux et Gervais.	12.	1837.
Ephippifer aurantiacus, Cocteau.	7.	1835.
— Spixii, Cocteau.	8.	1835.
Gerrosaurus ocellatus, Cocteau.	4 à 5.	1833.
— lineatus, Cocteau.	5.	1833.
Platydactylus Cepedianus, Peron, Is. Geoff. S.-H.	3.	1833.
Uropeltis ceylanicus, Cuvier, Cocteau.	2.	1833.
— philippinus, Cuvier, Eyd. et Gerv.	13.	1837.
Zootoca Guérin, Cocteau.	9.	1835.

Poissons (Classe IV).

Characinus Besse, Joannis.	10.	1835.
Coregonus niloticus, Joannis.	7.	1835.
Echeneis sedecim-lamellata, Eydoux et Gervais.	16.	1837.
Heterobranchus anguillaris, Geoff. St-H., Joannis.	14.	1835.
Leuciscus niloticus, Joannis.	3.	1835.
— Bibié, Joannis.	4.	1835.
— thebensis, Joannis.	11.	1835.
Malapterurus electricus, Isid. Geoff., Joannis.	1.	1835.
Mochokus niloticus, Joannis.	8.	1835.
Mormyrus oxyrhynchus, Geoff. St-H., Joannis.	13.	1835.
Myletes Baremoze, Joannis.	6.	1835.
— Guilé, Joannis.	9.	1835.
Schilbe auratus, Joannis.	5.	1835.
— mystus, Geoff. St-H., Joannis.	12.	1835.
Syngnathus Blainvillianus, Eydoux et Gervais.	17.	1837.
Tetraodon physa, Geoff. St-H., Joannis.	2.	1835.
— parvus, Joannis.	15.	1835.

Mollusques (Classe V).

Acasta sulcata, Lamarck, Deshayes.	24.	1831.
— tubulosa, Deshayes.	39.	1831.
Achatina Saulcydi, Joannis.	50.	1834.
— Marminii, Deshayes.	19.	1831.
— oleacea, Férussac, Deshayes.	3.	1831.
Ampullaria (12 esp.), C. D'Orbigny (s. pl.).	84.	1837.
Ammonites Velledæ, Michelin.	35.	1833.
— Lacordairii, Michelin.	67.	1835.
Ancillaria volutella, Deshayes.	31.	1831.
Ancylus (3 esp.), D'Orbigny.	62.	1831.
Anodonta Cordierii, C. D'Orbigny.	78.	1837.
— antiqua, C. D'Orbigny.	78.	1837.

Mollusques.	Nos.	Ann.
Aplysia Brugnatellii, Webb et Vanben.	77.	1836.
— Webbii, Vanbeneden et Robb.	77.	1836.
Argonauta argo, Linné, Rang.	86 à 88.	1837.
Ascidia papillosa, Gmelin, Rang.	43.	1834.
Astarte cordiformis, foss., Deshayes.	8.	1831.
— striatula, foss., Deshayes.	10.	1831.
Atlanta Keraudrenii, Lesueur, Rang.	4.	1832.
Auricula angiostoma, Deshayes.	11.	1832.
— labrella, Deshayes.	14.	1831.
— (5 esp.), D'Orbigny.	14.	1831.
Buccinum sepimentum, Rang.	18.	1832.
— maculosum, Lamarck, Joannis.	58.	1835.
Bulimus Costerii, Eydoux.	116.	
— olorinus, Duclos.	24.	1833.
Calliopæa bellula, D'Orbigny.	108.	1837.
Calyptræa rugosa, Lesson.	2.	1832.
— araucana, Lesson.	14.	1832.
Cancellaria imperialis, Michelin.	16.	1832.
Carocolla grata, Michelin.	9.	1831.
— eolina, Duclos.	30.	1833.
Cassis sulcosa, Lamarck, Joannis.	45.	1834.
Castalia (3 esp.), D'Orbigny (s. pl.).	62.	1835.
Catillus pyriformis, Michelin.	32.	1833.
Cerithium vulgatum, Lamarck, Joannis.	52.	1834.
Clausilia maxima (foss.), Grateloup, Deshayes.	15.	1831.
Cleodora balantium, Rang.	44.	1834.
Columbella rustica, Lamarck, Joannis.	51.	1834.
Conus Orbignyi. Audouin.	20.	1831.
— elventinus, Duclos.	19.	1833.
— hieroglyphus, Duclos.	23.	1833.
Coquilles biv. (obs. sur la synon.), Féruss. (s. pl.).	59 à 60.	1835.
Cranchia Bonellii, Férussac.	66.	1835.
— perlucida, Férussac.	94.	1837.
Cryptella canariensis, Webb.	63.	1835.
Cyclas (4 esp.), D'Orbigny (s. pl.).	62.	1835.
Cyclostoma Arnoudii, Duclos.	83.	1837.
— gibbum, Férussac, Eydoux.	117.	1838.
— ortyx, Valenciennes, Eydoux.	117.	1838.
— (3 esp.), D'Orbigny (s. pl.).	62.	1835.
Cypræa tremeza, Duclos.	25.	1833.
— esontropia, Duclos.	26.	1833.

Mollusques.

	Nos.	Ann.
Cypræa eglantina, Duclos.	28.	1833.
Cyrena papua, Lesson.	11.	1832.
— recurvata, Valenciennes, Eydoux.	11.	1838.
Cyrenella, Deshayes.	70.	1835.
Cyrenoida Dupontia, Joannis	64.	1835.
Delphinula adamantina, Duclos.	31.	1833.
Dolium galea, Lamarck, Joannis.	53.	1834.
Doris purpurea, Risso, Guérin.	17.	1831.
— villafranca, Risso, Guérin.	27.	1831.
— rubra, D'Orbigny.	102.	1837.
Drepanostoma nautiliformis, Porro.	71.	1836.
Etheria Carteroni, Michelin.	1.	1831.
Fasciolaria tarentina, Lamarck, Joannis.	46.	1834.
Firola caudina, Rang.	3.	1832.
Fusus laticostatus, Deshayes.	21.	1831.
— inconstans, foss., Michelin.	33.	1831.
— mandarinus, Duclos.	8.	1832.
Helicina zephyrina, Duclos.	21.	1833.
— Ambieliana, De Boissy.	68.	1835.
— (12 esp.), D'Orbigny (s. pl.).	62.	1835.
Helix Arnoudii, Michaud.	81.	1837.
— auridens, Rang.	49.	1834.
— bifurcata, Deshayes.	111.	1838.
— cinnamomea, Eydoux.	116.	1838.
— Gaymardi, Deshayes.	29.	1831.
— hemisphærica, Michaud.	81.	1835.
— labyrinthus, Chemnitz, Deshayes.	110.	1838.
— lanuginosa, De Boissy.	69.	1835.
— Lassalii, Eydoux.	115.	1838.
— lima, Michaud.	81.	1837.
— marginata, Muller, Rang.	56.	1835.
— nemoralina, Michaud.	81.	1837.
— nubeculata, Deshayes.	28.	1831.
— nucleola, Rang.	57.	1835.
— plicata, Knorr, Deshayes.	110.	1838.
— Poeyi, Petit.	74.	1836.
— Poulzozii, Payraudeau, Deshayes.	30.	1831.
— Tupinierii, Eydoux.	114.	1838.
— Valenciennii, Eydoux.	115.	1838.
— vitrinoides, Deshayes.	26.	1831.
Iridina (2 esp.), D'Orbigny (s. pl.).	62.	1835.

Mollusques.

	N°s.	Ann.
Loligo vitreus, Rang.	96.	1837.
Loligopsis Veranii, Férussac.	65.	1835.
Lymnæus Lessonii, Deshayes.	16.	1831.
— rubiginosus, Michelin.	22.	1831.
— (5 esp.), D'Orbigny.	62.	1835.
Marginella helmatina, Rang.	5.	1832.
— Cleryi, Petit.	73.	1836.
— Kieneriana, Petit.	112.	1838.
Melania inquinata, Defrance, Deshayes.	15.	1831.
— helvetica, Michelin.	37.	1831.
— aurita, Muller, Rang.	12.	1832.
— tuberculosa, Rang.	13.	1832.
Melanopsis clementina, Michelin.	29.	1833.
Mesodesma Jauresii, Joannis.	54.	1834.
Mitra Peronii, Lamarck, Deshayes.	35.	1831.
— semifasciata, Lamarck, Deshayes.	36.	1831.
— Michelinii, Guérin.	31.	1831.
— aurantiaca, Lamarck, Deshayes.	6.	1832.
— bacillum, Lamarck, Deshayes.	7.	1832.
Molluscorum terrestr. et fluviatil., D'Orb. (s. pl.).	61 et 62.	1835.
Monodonta fragarioides, Lamarck, Joannis.	47.	1834.
Mycetopoda (2 esp.), D'Orbigny (s. pl.).	62.	1835.
Natica glaucina, Lamarck, Joannis.	37.	1833.
Nummulites millecaput, N. Boubée.	25.	1832.
Octopus microstoma, Reynaud.	25.	1831.
— velatus, Rang.	89.	1837.
— macropus, Risso, Rang.	90.	1837.
— moschatus, Lamarck, Rang.	91.	1837.
— hyalinus, Rang.	92.	1837.
— venustus, Rang.	93.	1837.
OEufs de Calmar, Rang.	97.	1837.
Oliva polpasta, Duclos.	20.	1833.
Ovula punctata, Duclos.	7.	1831.
Paludina cyclostomæformis, C. D'Orbigny.	79.	1837.
— elongata et varicosa, C. D'Orbigny.	79.	1837.
— aspersa, Michaud.	84.	1837.
— subangulata, Michaud.	84.	1837.
— rimata, Michaud.	84.	1837.
— (7 esp.), A. D'Orbigny (s. pl.).	62.	1837.
— varicosa, C. D'Orbigny.	79.	1837.
Parmacella Valenciennii (dét. an.), Webb et Vanb.	75 et 76.	1836.

Mollusques.

	N°s.	Ann.
Patella pyramidata, Lamarck, Joannis.	38.	1834.
Physa rivalis, D'Orbigny.	62.	1835.
— gigantea, Michaud.	82.	1837.
Pileopsis pilosus, Deshayes.	9.	1832.
Planorbis (11 esp.), D'Orbigny.	62.	1835.
Pleurobranchus aurantiacus, Risso, Guérin.	18.	1831.
— reticulatus, Rang.	1.	1832.
Polycera Lessonii, D'Orbigny.	105.	1837.
— punctilucens, D'Orbigny.	106.	1837.
— ornata, D'Orbigny.	107.	1837.
Purpura sanguinolenta, Duclos.	22.	1833.
— truncata, Duclos.	22.	1833.
— hæmastoma, Lamarck, Joannis.	40.	1834.
Pyramidella ventricosa, Guérin.	2.	1831.
Rostellaria pes-pelicani, Lamarck, Joannis.	41.	1834.
Rostellaria occidentalis, Beck.	72.	1836.
Scalaria terebralis (foss.), Michelin.	34.	1831.
— australis, Lamarck, Guérin.	40.	1831.
Sepia elegans, D'Orbigny, Rang.	99.	1837.
— hierredda, Rang.	100.	1837.
— ornata, Rang.	101.	1837.
Sepiola Rondeletii, Lamarck, Rang.	95.	1837.
Sepioteuthis biangulata, Rang.	98.	1836.
Siphonaria bisiphites, foss., Michelin.	5.	1831.
— vasconiensis, foss., Michelin.	52.	1831.
— Sowerbyi, Michelin.	17.	1832.
Solarium moniliferum, Michelin.	34.	1833.
Strombus scalariformis, Duclos.	27.	1837.
Succinea rubescens, Deshayes.	4.	1831.
— depressa, Rang.	55.	1835.
Terebratula bivulnerata, foss., Michelin.	12.	1831.
Tergipes coronata, D'Orbigny.	103.	1837.
— affinis, D'Orbigny.	104.	1837.
Tornatella lacryma, Michelin.	33.	1833.
Turbo rugosus, Lamarck, Joannis.	39.	1834.
Tylodina citrina, Joannis.	36.	1833.
Unio truncatosa, Michaud.	85.	1837.
— (12 esp.), D'Orbigny (s. pl.).	62.	1835.
— Keraudrenii, Eydoux.	62.	1838.
— Gerbidoni, Eydoux.	62.	1838.
— Gaudichaudii, Eydoux.	62.	1838.

Mollusques.

	Nos.	Ann.
Unio Bonnaudii, Eydoux.	62.	1838.
Vaginulus (2 esp.), D'Orb. (s. pl.).	62.	1835.
Venericardia flammea, Michelin.	6.	1831.
— squammigera, Deshayes.	10.	1831.
Venus rosalina, Rang.	42.	1834.
Villiersia scutigera, D'Orbigny.	109.	1837.

Annelides[1] (Classe VI).

Sigalion Estellæ, Guérin.	1.	1837.

Crustacés (Classe VII).

Cirripèdes, Martin-Saint-Ange.	15 et 16.	1835.
Deto echinata, Guérin.	21.	1836.
Gelasimus Tangeri, Eydoux.	14.	1835.
Hieraconyx abbreviatus, Guérin.	17.	1836.
Hyperines (diverses), Guérin.	17 et 18.	1836.
Limnadia mauritiana, Guérin.	22.	1838.
Macrophthalmus affinis, Guérin.	24.	1838.
— pectinipes, Guérin Méneville.	23.	1838.
— simplicipes, Guérin.	24.	1838.
Mithrax aculeatus, Herbst, Edwards.	2.	1832.
— asper, M. Edwards.	1.	1832.
— dama, Herbst, Edwards.	1.	1832.
— dichotomus, Desmarets, Edwards.	1.	1832.
— hircus, Fab., Edwards.	5.	1832.
— hispidus, Herbst, Edwards.	4.	1832.
— sculptus, Lamarck, Edwards.	5.	1832.
— spinipes, Herbst, Edwards.	5.	1832.
— spinosissimus, Lamarck, Edwards.	2 et 3.	1832.
— verrucosus, M. Edwards.	4.	1832.
Oxycephalus oceanicus, Guérin.	18.	1836.
— piscatorius, Edwards Guérin (s. pl.).	18.	1836.
Phlias serratus, Guérin.	19.	1836.
Phronyma atlantica, Guérin.	18.	1836.
Phyllosoma (12 esp.), Guérin.	6 à 13.	1833.
Porcellana (9 esp.), Guérin.	25 et 26.	1838.
Primno macropa, Guérin.	17.	1836.
Pronoë capito, Guérin.	17.	1836.
Pterelas Webbii, Guérin.	20.	1836.

Arachnides (Classe VIII).

	Nos.	Ann.
Acanthodon Petitii, Guérin Méneville.	17.	1838.
Androctonus variegatus, Guérin.	2.	1832.
Attus venator, Lucas.	15.	1836.
Epeira mexicana, Lucas.	3.	1833.
— hastifera, Percheron.	4.	1833.
Galeodes Cubæ, Lucas.	11.	1835.
— limbata, Lucas.	5.	1834.
Hersilia caudata, Savigny, Lucas.	12.	1836.
— indica, Lucas.	13.	1836.
— Savignyi, Lucas.	13.	1836.
Mygale rosea, Walckenaer, Guérin.	18.	1838.
Pachyloscelis fulvipes, Lucas.	14.	1836.
Salticus lepidus, Guérin.	7.	1834.
— quadrimaculatus, Walckenaer, Guérin.	18.	1838.
Scythodes rufipes, Lucas.	6.	1834.
Segestria ruficeps, Guérin.	1.	1832.
Thelyphonus angustus, Lucas.	10.	1836.
— caudatus, Latr., Lucas.	9.	1835.
— giganteus, Lucas.	9.	1835.
— rufimanus, Lucas.	10.	1835.
— rufipes, Lucas.	9.	1835.
— spinimanus, Lucas.	10.	1835.

Insectes (Classe IX).

Acanthodis ululina, Guérin.	235.	1835.
Acanthomerus (8 esp.), Guérin.	112.	1834.
Acanthothorax longicornis, Gaede.	15.	1832.
Achias oculatus, Fabricius.	7.	1831.
Agrio fulgipennis, Guérin.	15.	1831.
Akis reflexa, Guérin.	109.	1834.
Amallopodes scabrosus, Lequien.	74.	1833.
Ammophorus (2 esp.), Guérin (s. pl.).	112.	1834.
Anacolus maculatus, Gory.	31.	1832.
Ancylosternus scutellaris, Olivier, Dupont.	207.	1838.
Anisoscelis latifolia, Serville.	18.	1831.
— alipes, Guérin.	75.	1833.
Anoplosternus opalinus, Guérin (s. pl.).	232.	1838.
Anthia (monog. des) (21 esp.), Lequien.	39 à 41.	1832.
Anthrasomus Chevrolatii, Guérin (s. pl.).	117.	1834.

Insectes.	Nos.	Ann.
ANTHRIBUS pygmæus, ROBERT.	16.	1832.
ARGYNNIS moneta (mâle, var.), Hubner, POEY.	11.	1832.
ARTICERUS armatus, Dalman, AUBÉ.	94.	1833.
ASTATA Vanderlindenii, ROBERT.	76.	1833.
ATHYREUS recticornis, GUÉRIN (s. pl.).	232.	1838.
ATERPUS pipa, GUÉRIN.	98.	1833.
ATTELABUS sumptuosus, GORY.	119.	1834.
AULACOPALPUS viridis, GUÉRIN (s. pl.).	232.	1838.
BASOLEIA brasiliensis, WESTWOOD.	132.	1835.
BATRISUS (8 esp.), AUBÉ.	89 90.	1833.
BOLAX Zoubkovii, Fischer, WESTWOOD.	71.	1833.
BOLBOCERAS frontalis, GUÉRIN (s. pl.).	232.	1838.
BRACHYSTERNUS fulvipes, GUÉRIN (s. pl.).	232.	1838.
BRYAXIS (14 esp.), AUBÉ.	81 à 84.	1833.
— sanguinea, Reich, VICTOR M.	171.	1836.
— longicornis, Leach, VICTOR M.	171.	1836.
— laminata, Erichson, VICTOR M.	171.	1836.
BUPRESTIS Percheronii, GUÉRIN.	10.	1831.
BUPRESTIS analis, CHEVROLAT.	60.	1833.
— aureopilosa, GUÉRIN.	13.	1832.
— Buquet, GORY.	61.	1833.
— cassidoïdes, GUÉRIN.	29.	1832.
— colliciata, GUÉRIN.	27.	1832.
— complanata, GUÉRIN.	25.	1832.
— empyrea, GORY.	19.	1832.
— exophthalma, GUÉRIN.	26.	1832.
— Goryi, GUÉRIN.	62.	1833.
— Luczotii, GUÉRIN.	14.	1833.
— opulenta, GORY.	17.	1832.
— Rogerii, DUPONT.	43.	1832.
— rotundata, GUÉRIN.	28.	1832.
— scapularis, GUÉRIN.	14.	1832.
BYTHINUS (12 esp.), AUBÉ.	85 à 87.	1833.
CALICNEMIS Latreillii, LAPORTE.	7.	1832.
— eximius, GUÉRIN (s. pl.).	232.	1838.
CALLIPOGON senex, DUPONT.	33.	1832.
CALLITHEA Leprieurii, FEISTHAMEL.	122.	1835.
CALODROMUS Mellyi, GUÉRIN.	34.	1832.
CALOGNATHUS Chevrolatii, GUÉRIN.	172.	1837.
CANOPUS obtectus, Fabr., LEFEBVRE.	126.	1835.
CARABUS Æthiops, DE CRISIOPHORI.	181.	1837.

Insectes.	N°s.	Ann.
Carabus assimilis, De Cristophori.	182.	1837.
— basilicus, Chevrolat.	170.	1836.
— Chevrolati, De Cristophori.	182.	1837.
— Wiedemanni, De Cristophori.	182.	1837.
— Mariettii, De Cristophori.	183.	1837.
— mœstus, De Cristophori.	181.	1837.
— saphirinus, De Cristophori.	187.	1837.
— Spinolæ, De Cristophori.	183.	1837.
Cassida tricolor, Guérin.	31.	1831.
Cephalelus infumatus, Percheron.	48.	1832.
Cerægidion horrens, Boisduval.	127.	1835.
Cerocephala cornigera, Westwood.	4.	1832.
Cetonia episcopalis, Guérin.	21.	1832.
Charinotes fasciatus, Dupont.	150.	1836.
Chennium bituberculatum, Latreille, Aubé.	79.	1833.
Choeradodis lobata, Guérin.	234.	1838.
Cicada (8 esp.), Guérin.	237.	1838.
— saccata, Fabricius, Guérin.	238.	1838.
Cicindela quadrimaculata, Sturm, Audouin.	18.	1832.
— lepida, Gory.	96.	1833.
— dives, Gory.	97.	1833.
— guttula, Fab., Guérin.	131.	1835.
Classification des Hémiptères, Delaporte.	51 à 55.	1832.
Cladophorus lateralis, Guérin.	11.	1831.
Claviger (2 esp.), Aubé.	94.	1833.
Collyris Chevrolatii, Guérin.	225.	1835.
Coniatus nigropunctatus, Gory.	120.	1834.
— rubro-vittatus, Gory.	120.	1834.
Conura flavicans, Spinola.	180.	1837.
Cordistes 4-maculatus, Gory.	41.	1835.
Crioprosopus (2 esp.), Serville, Dupont.	217 à 218.	1838.
Cryptorhopalum quadripunctatum, Guérin.	231.	1838.
— Cleryi, Guérin.	231.	1838.
Ctenistes palpalis et Dejeanii, Aubé.	79.	1833.
Dasytes cyaneus, Guérin (s. pl.).	228 à 230.	1838.
Dendrobias (4 esp.), Dupont.	151-152.	1836.
Derbe hæmorrhoidalis, Fab., Percheron.	36.	1832.
— pallida, Fab.	36.	1832.
Desmia maculalis, Westwood.	2.	1832.
Desmoderus variabilis, Dupont.	148.	1836.
Dicranoderes annulatus, Dejean, Dupont.	153.	1836.

Insectes.	N°s.	Ann.
Doryphora 21-punctata, Chevrolat.	13.	1831.
— Dejeanii, Guérin.	14.	1831.
Dryophilus anobioides, Chevrolat.	3.	1832.
Dysides obscurus, Perty, Westwood.	123.	1835.
Elater Goryi, Duftschmid, Gory.	30.	1832.
— (11 esp.), Guérin.	228 à 230.	1838.
Elenophorus americanus, Guérin.	109.	1834.
Eleodes dentipes, Eschscholtz, Guérin.	117.	1834.
Encephalus complicans, Kirby, Westwood.	69.	1833.
Enicotarsus viridipennis, Laporte.	35.	1831.
Ephippiger macrogaster, Lefebvre.	5.	1831.
Epiclines Gayi, Chevrolat, Guérin.	231.	1838.
Eucirrus Mellyi, Dupont.	47.	1832.
Eupholus Tupinieri, Guérin.	233.	1838.
Euplectus (14 esp.), Aubé.	91 à 93.	1833.
Eurydera striata, Guérin.	22.	1832.
Evaniosomus Orbignyi, Guérin.	109 *bis*.	1834.
Fidonia Duponcheliaria, Lefebvre.	32.	1831.
— spodiaria, Lefebvre.	8.	1832.
Forficula parallela, Westwood.	178.	1837.
Fulgora Castresii, Guérin.	173-174.	1837.
— laternaria, Linn., Guérin.	174.	1837.
Galleruca smaragdipennis, Chevrolat.	233.	1833.
Geophilus Walckenaerii (obs. sur divers), Gerv.	133 et 137.	1835.
Geotrupes lateridens, Guérin (s. pl.).	231.	1838.
Graphipterus femoratus, Chevrolat.	138.	1835.
Gynautocera papilionaria, Guérin.	12.	1831.
Gyriosomus (5 esp.), Guérin	103.	1834.
Halys spinosula, Lefebvre.	21.	1831.
— hellenica, Lefebvre.	24.	1831.
Hamaticherus suturalis, Gory.	1.	1832.
Hegeter (3 esp.), Guérin.	106.	1834.
Heliofugus (2 esp.), Guérin.	113.	1834.
Helluo biguttatus, Gory.	6.	1832.
Helops lanipes, Fabricius, Blanchard.	175.	1837.
Heterosternus buprestoïdes, Dupont.	10.	1832.
Hispa pulchella, Guérin.	233.	1838.
Hyboma rubripennis. Gory.	37.	1831.
Hylithus tentirioïdes, Guérin.	108.	1835.
Hypocephalus armatus, Desmarets.	24.	1832.
Ibidion amœnum, Gory.	58.	1832.

Insectes.

	Nos.	Ann.
LAMPYRIS madagascariensis, GUÉRIN.	22.	1831.
LEBIA quadrinotata, CHEVROLAT.	136.	1835.
LEIOPTERON compressum, PERTY.	179.	1833.
LEUCOTHYREUS Kirbyanus, Mac-Leay, WESTWOOD.	70.	1833.
LISSONOTUS (10 esp.), Dalman, DUPONT.	142 à 145.	1836.
LOBOEDERUS monilicornis, GUÉRIN.	9.	1831.
LOXOPYGA bicolor, WESTWOOD.	72.	1833.
MACROMERIS splendida, LEPELLETIER DE ST-FARGEAU.	29.	1831.
— violacea, LEPELLETIER DE ST-FARGEAU.	30.	1831.
MALACOGASTER Passerinii, BASSI.	99.	1833.
MALLODERES microcephalus, DUPONT.	125.	1835.
MANTIS chlorophæa, BLANCHARD.	135.	1835.
MANTISPA auriventris, GUÉRIN.	202.	1838.
MEGACHILE sericans, FONSCOLOMBE.	50.	1832.
MEGADERUS (2 esp.), Dejean, DUPONT.	141.	1836.
MEGAMERUS Kingii, Mac Leay, BOISDUVAL.	124.	1835.
MELAPHORUS Reichii, GUÉRIN.	109.	1834.
MELASOMES, GUÉRIN.	101 à 118.	1834.
MELISODERA piceipennis, WESTWOOD.	132.	1835.
MELOLONTHA chinensis, GUÉRIN.	232.	1838.
METOPIAS curculionoïdes. GORY.	42.	1832.
— curculionoïdes, Gory, AURÉ.	79.	1833.
MELOE Olivieri, CHEVROLAT.	57.	1833.
— Saulcyi, GUÉRIN.	108.	1833.
— collegialis, AUDOUIN.	269.	1832.
MICRORHIPIS Dumerilii, GUÉRIN.	1.	1831.
MISOLAMPUS Goudotii, GUÉRIN.	114.	1834.
MOLURIS Pierreti, SERVILLE.	129.	1835.
MUTILLA senegalensis, GUÉRIN.	16.	1831.
MYRMELEO libelluloides, Linn., PERCHERON.	59.	1833.
NARYCIUS opalus, DUPONT.	128.	1835.
— olivaceus, DUPONT.	128.	1835.
NEMATOPUS elegans, SERVILLE.	27.	1831.
NOSOPHLOEUS concinnus, Dejean, DUPONT.	147.	1836.
NYCTELIA (4 esp.), GUÉRIN.	102.	1834.
NYCTEROPUS acuminatus, Klug., GUÉRIN.	203.	1838.
— ebeninus, Klug., GUÉRIN.	203.	1838.
NYCTOBATES tibialis, GUÉRIN.	119.	1834.
NYCTOZOILUS obesus, GUÉRIN.	104.	1834.
OLENECAMPTUS serratus, CHEVROLAT.	134.	1835.
ONTHOPHAGUS undatus, OLIVIER.	67.	1833.

Insectes.

	Nos.	Ann.
OPATRUM (2 esp.), GUÉRIN.	118.	1834.
OPLOPUS atriplicis, LAPORTE.	20.	1832.
ORYCTOMORPHUS variegatus, GUÉRIN (s. pl.)	232.	1838.
— maculicollis, GUÉRIN (s. pl.).	242.	1838.
OXURA psammodioides, GUÉRIN.	111.	1834.
OXYCHEILA acutipennis, BUQUET.	130.	1835.
— distigma, GORY.	17.	1831.
OXYMERUS (16 esp.), Serville, DUPONT.	208 à 215.	1838.
OZÆNA dentipes, CHEVROLAT.	136.	1835.
PAMBORUS viridis, GORY.	166.	1836.
— elongatus. GORY.	166.	1836.
— alternans, Latreille, GORY.	166.	1836.
— morbillosus, Boisduval, GORY.	167.	1836.
— Guerinii, GORY.	167.	1836.
— Guerinii, GORY.	26.	1831.
PASSALUS Goryi, MELLY.	56.	1833.
PAUSSUS cornutus, CHEVROLAT.	49.	1832.
PEDICULUS phocæ, LUCAS.	121.	1834.
PELECIUM refulgens, GUÉRIN.	23.	1831.
PENTATOMA ægyptiaca, LEFEBVRE.	20.	1831.
PERICALUS guttatus, CHEVROLAT.	46.	1832.
PETALURA Selysii, GUÉRIN.	201.	1838.
— flavipes; Charp., GUÉRIN.	201.	1838.
— unguiculata, Vand., GUÉRIN.	201.	1838.
PHALERIA ephippiger, GUÉRIN.	2.	1831.
PHASMA obscurum, GUÉRIN.	235.	1838.
PHOEDINUS tricolor, DUPONT.	149.	1836.
PHYSOGASTER (2 esp.), GUÉRIN.	101.	1834.
PIMPLA atrata, Fabricius, GUÉRIN.	28.	1831.
POLYBOTRIS Crœsus, DUPONT.	77.	1833.
POLYDESMUS margaritiferus, EYDOUX et GERVAIS.	239.	1838.
— Blainvillii, EYDOUX et GERVAIS.	239.	1838.
POLYOMMATUS ottomanus, Latreille, LEFEBVRE.	19.	1831.
PRIONAPTERUS staphylinus, GUÉRIN.	63.	1833.
— flavipennis, GUÉRIN.	63.	1833.
PROACIS (5 esp.), GUÉRIN.	105.	1834.
PROCERUS Duponchelii, Dejean, BRULLÉ.	9.	1832.
PSAMMETICUS pilipes, GUÉRIN (s. pl.).	110.	1834.
PSAMMODES longicornis, Kirby, GUÉRIN.	111.	1834.
PSAMMOTRUPES dentifrons, GUÉRIN (s. pl.).	231.	1838.
PSELAPHIORUM (monographia), AUBÉ.	78 à 94.	1833.

Insectes.

	N°s.	Ann.
PSELAPHUS (4 esp.), AUBÉ.	80.	1833.
PSEUDOBLAPS (2 esp.), GUÉRIN.	115.	1834.
PYGIDICRANA picta, GUÉRIN.	236.	1838.
RACHIDIUM nigritum, Serville, DUPONT.	146.	1836.
RAPHIDIA ophiopsis, Linn., PERCHERON.	66.	1833.
— notata, Fabr., PERCHERON.	66.	1833.
RUTELA tricolor, GUÉRIN (s. pl.).	232.	1838.
SAGRA Boisduvalii, Dejean, DUPONT.	32.	1832.
SALAX Lacordairii, GUÉRIN.	107.	1834.
SATYRUS antelea, Hubner, LEFEBVRE.	3.	1831.
SCARABÆUS anubis, CHEVROLAT.	139 et 140.	1836.
SCARITES Pyracmon (monstruosité), LEFEBVRE.	40.	1831.
— Goudotii, GUÉRIN.	5.	1831.
SCHYZOGNATUS prasinus, GUÉRIN (s. pl.).	232.	1838.
SCOLOPENDRA Eydouxiana, GERVAIS.	240.	1838.
SCOTOBIUS (12 esp.), GUÉRIN.	110.	1834.
SPHOENOTHECUS (4 esp.), Dejean, DUPONT.	219 à 220.	1838.
SPHEX Latreillii, LEPELLETIER DE SAINT-FARGEAU.	33.	1831.
— Thunbergii, LEPELLETIER DE SAINT-FARGEAU.	34.	1831.
STAPHYLINUS olens, Linn., BLANCHART.	165.	1836.
STEIRA costata, WESTWOOD.	176.	1837.
STENASPIS (2 esp.), Serville, DUPONT.	216.	1838.
STENOCHEILA Lacordairei, LAPORTE.	12.	1832.
STENOPTERUS molorchoides, GUÉRIN.	233.	1838.
STIGMODERA conjuncta, Chevrolat, GUÉRIN.	228.	1838.
SYNTOMIS Khulweinii, LEFEBVRE.	23.	1832.
TELEPHORUS fuscus (larve), Linn., BLANCHARD.	168.	1836.
TELEPHORUS lividus (*id.*), Linn., BLANCHARD.	168.	1836.
THERATES javanica, GORY.	39.	1831.
TINGIS dilatata, GUÉRIN.	8.	1831.
TOXOPHORA Carcelii, GUÉRIN.	16.	1831.
TRACHYDERES (51 esp.), DUPONT.	154 à 164.	1836.
TRACHYDERES (51 esp.), DUPONT.	186 à 200 et 204.	1838.
TRACHYDERIDES, DUPONT.	141 à 164; 186 à 200; 204 à 224.	1836. 1838.
TRICTENOTOMA Childrenii, Gray, DUPONT.	35.	1832.
TRIGONODACTYLA terminata, Dejean, GUÉRIN.	73.	1834.
TRIMIUM brevicorne, Reichembach, AUBÉ.	88.	1833.
TROCHALONOTA badia, WESTWOOD.	95.	1833.
TROCHALUS rotundatus, LAPORTE.	44.	1832.
TROGOSSITA splendida, GORY.	38.	1831.
TYCHUS niger, Paykull, AUBÉ.	88.	1833.

Insectes.	Nos.	Ann.
TYLOCERUS atricornis, GUÉRIN (s. pl.).	228 à 230.	1838.
TYRUS mucronatus, Panser, AUBÉ.	79.	1833.
UROCERUS Lefebvre, GUÉRIN.	68.	1831.
XESTIA elegans, GORY.	64.	1833.
XYLOCHARIS (4 esp.), Serville, DUPONT.	205 à 206.	1838.
XYPHICERA Caternaultii, FEISTHAMEL.	184.	1837.
— Pierretii, BLANCHARD.	185.	1837.
XYSTA (2 esp.), GUÉRIN.	116.	1834.
ZUPHIUM fuscum, GORY.	25.	1831.

Zoophytes (Classe X).

HOLOPUS Rangii, D'ORBIGNY.	3.	1836.
NOCTILUCA miliaris, SURRIRAY.	1 et 2.	1837.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

TABLE MÉTHODIQUE

DES ANNÉES 1831 A 1838.

Mammifères[1] (Classe I).

	Nos	Ann.
COLOBUS guereza, Ruppel. GERVAIS.	18.	1836.
MACACUS arctoides, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	11.	1833.
STENTOR seniculus, Geoff. ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	7.	1832.
— chrysurus, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	7.	1832.
— ursinus, Humb. ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	7.	1832.
— niger, Geoff. ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	7.	1832.
ATELES hybridus, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	1.	1832.
PLECOTUS auritus, Geoff. ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	2 et 3.	1832.
— Peronii, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	2 et 3.	1832.
— cornutus, Faber. ISID. GEOFF. ST-HIL.	2 et 3.	1832.
— brevimanus, Jenyns. IS. GEOFF. ST-HIL.	2 et 3.	1832.
— barbastellus, Daub. IS. GEOFF. ST-HIL.	2 et 3.	1832.
— timoriensis, Geoff. IS. GEOFF. ST-HIL.	2 et 3.	1832.
— Maugei, Desm. ISID. GEOFF. ST-HIL.	2 et 3.	1832.
— velatus, Desm. ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	2 et 3.	1832.
SOREX flavescens, Desm. ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	13.	1833.
— personatus, Desm. ISID. GEOFF. ST-HIL.	14.	1833.
MELOGALE fusca, Desm. ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	16.	1835.
VIVERRA indica, Desm. ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	19.	1836.
GENETTA pardina, Desm. ISID. GEOFF. ST-HIL.	8.	1832.
HYÆNA fusca, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	17.	1835.
MARSUPIAUX (recherches anatomiques), LAURENT	22 à 26.	1837.
ÉCHIDNÉ (recherches anatomiques), LAURENT et EYD.	30.	1838.
SCIURUS variabilis, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	4.	1832.
— auriventer, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	5.	1832.
— pygerythrus, ISID. GEOFF. SAINT-HIL.	5.	1832
— flavimanus, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	5.	1832.
— griseiventer, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	5.	1832.
— hippurus, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	6.	1832.

[1] Les noms des auteurs des notices sont en petites capitales; ceux des auteurs cités sont en caractère romain.

Mammifères.

	Nos.	Ann.
Capromys Furnieri, Desmarest, Guérin.	15.	1834.
— prehensilis, Pœppig, Guérin.	15.	1834.
— Pœyi, Guérin.	15.	1834.
Poephagomys ater, Fr. Cuv. Gervais.	20.	1836.
Oryctomys (dents), Gervais.	21.	1836.
Lepus crassicaudatus, Isid. Geoff. St-Hilaire.	9.	1832.
— ruficaudatus, Isid. Geoff. St-Hilaire.	9.	1832.
— arenarius, Isid. Geoff. St-Hilaire.	10.	1832.
Cavia australis, Isid. Geoff. St-Hilaire.	12.	1833.
Pachydermes fossiles, Jacquemin.	27 à 29.	1837.

Oiseaux (Classe II).

Synopsis avium, Lafresnaye et D'Orbigny.	77 à 79.	1837.
Sarcoramphus (2 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl).	77 à 79.	1837.
Cathartes (2 esp.), D'Orb et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Ibicter gymnocephalus, D'Orb et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Phalcoboenus montanus, D'Orb et Laf. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Polyborus (3 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Rosthramus sociabilis, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Circætus coronatus, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Haliætus melanoleucus, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Harpyia destructor, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Morphnus urubitinga, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Nisus (5 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (sans pl.).	77 à 79.	1837.
Astur (3 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (sans pl.).	77 à 79.	1837.
Astur Kienerii, G. de Sparre.	35.	1835.
Macagua cachinnans, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Milvius (2 esp.), D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Ictinia plumbea, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Buteo (4 esp.), D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Circus 2 (esp.), D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Falco (2 esp.), D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Diodon bidentatus, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Noctua (3 esp.), D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Scops choliba, D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Otus brachyotos, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Strix perlata, D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Bubo magellanicus, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Cymindis hamatus, Illig. Lafresnaye.	20.	1834.
— uncinatus, Temm. Lafresnaye.	21.	1834.

Oiseaux.

	Nos.	Ann.
Cymindis cayennensis, Linné. Lafresnaye.	22.	1834.
Passereaux, Lafresnaye (8. pl.).		1833.
Lanius melanoleucus, Smith. Lafresnaye.	61.	1836.
— arcuatus, Geoff. St-Hilaire. Lafresnaye.	12.	1833.
Laniagra guyanensis, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Vireo virescens, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Batara (19 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Tyrannus gutturalis, Eydoux et Gervais.	63.	1836.
— (14 esp.), D'Orbigny et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Hirundinea bellicosa, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Muscipeta (11 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 78.	1837.
Muscicapa (14 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Setophaga (2 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.)	77 à 79.	1837.
Alecturus (4 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Tachuris (2 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Culicivora (4 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Gubernetes ypera, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Fluvicola (8 esp.), D'Obbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Muscigralla brevicauda, D'Orb. et Laf. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Pepoaza (9 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Muscisaxicola (4 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Muscicapa regia, Buffon. Gervais.	73.	1836.
— luteocephala, Lafresnaye.	13.	1833.
— viridis, Cuvier. Lafresnaye.	13.	1833.
— rufo-olivacea, Lafresnaye.	13.	1833.
Psaris (5 esp.), D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Pachyrhynchus marginatus, D'Orb. et Laf. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Cassicus (6 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Icterus (12 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Amblyramphus bicolor, D'Orb. et Laf. (s. pl.)	77 à 79.	1838.
Sturnella militaris, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Ceblepyris phœnicopterus, Isid. Geoff. St-Hil.	9.	1832.
Ramphocelus dimidiatus, Lafresnaye.	81.	1837.
— atro-sericeus, D'Orb. et Lafr.	77 à 79.	1837.
Nemosia (3 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Lanio (6 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Euphonia (4 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Aglaia (13 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Pyranga (2 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Embernagra (4 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Saltator (9 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.

Oiseaux.

	Nos.	Ann.
TURDUS importunus, Vieillot. LAFRESNAYE.	4.	1832.
— cinnamomeiventris, LAFRESNAYE.	55 et 56.	1836.
— albo-specularis, EYDOUX et GERVAIS.	64 et 65.	1836.
— occipitalis, Temminck. EYDOUX et GERVAIS.	66.	1836.
— (5 esp.), D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
ORPHEUS (5 esp.), D'ORBIGNY et LAFRESN. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
DONACOBIUS vociferans, D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
MYOTHERA caudacuta, LAFRESNAYE.	10.	1833.
— (3 esp.), D'ORB. et LAFRESN. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
CONOPOPHAGA (3 esp.), D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79	1837.
MERULAXIS ater, D'ORBIGNY et LAFRESN. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
MEGALONYX (4 esp.), D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
RHINOMYA, D'ORBIGNY et LAFRESNAYE (s. pl.).	77 à 79.	1837.
— lanceolata, ISID. GEOFF. ST-HIL.	3.	1832.
TIMALIA hypoleuca, Franklin. LAFRESNAYE.	39.	1835.
— hyperythra, Franklin. LAFRESNAYE.	40.	1835.
SYLVIA miniata, LAFRESNAYE.	54.	1836.
— (4 esp.), D'ORBIGNY et LAFRESN. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
SYNNALLAXIS (13 esp.), D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
TROGLODYTES (7 esp.), D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
ORTHOTOMUS sepium, Horsfield. LAFRESNAYE.	51.	1836.
— Bennettii, Sykes. LAFRESNAYE.	52 et 53.	1836.
RUPICOLA peruviana, D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
PIPRA (2 esp.), D'ORBIGNY et LAFRESNAYE (s. pl.).	77 à 79.	1837.
— Laplacei, EYDOUX et GERVAIS.	68.	1836.
ÆGOTHELES Novæ Hollandiæ, Vig. et Horsf. LAFR.	82.	1837.
CAPRIMULGIDÆ (détails), LAFRESNAYE.	88.	1837.
NYCTIBIUS cornutus, D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
CAPRIMULGUS (5 esp.), D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
HIRUNDO (8 esp.), D'ORBIGNY et LAFRESN. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
CYPSELUS (2 esp.), D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
CERTHILAUDA (3 esp.), D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
— albo-fasciata, LAFRESNAYE.	58.	1836.
— rufo-palliata, LAFRESNAYE.	59.	1836.
ANTHUS variegatus, Vieillot, EYDOUX et GERVAIS.	67.	1836.
— (5 esp.), D'ORBIGNY et LAFRESN. (s. pl.)	77 à 79.	1836.
PARUS flavo-cristatus, LAFRESNAYE.	80.	1837.
PLOCUS fringilloides, LAFRESNAYE.	48.	1835.
FRINGILLA Cubæ, GERVAIS.	44.	1835.
— Gayi, EYDOUX et GERVAIS.	23.	1834.
— diuca, Molina. EYDOUX et GERVAIS.	69.	1836.

Oiseaux.

	Nos.	Ann.
Fringilla cucullata, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Carduelis (2 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Linaria analis, D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Pytylus (3 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Pyrrhula (9 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Emberyza luctuosa, Eydoux et Gervais.	71.	1836.
— (26 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Passerina guttata, Meyen. Eydoux et Gervais.	70.	1836.
Phytotoma rutila (mâle), Vieillot. Lafresnaye.	5.	1832.
— Bloxami, W. Jardine. Eyd. et Gerv.	86.	1838.
— (3 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Corvus Beecheii, Vigors. Eydoux et Gervais.	72.	1836.
Pica mystacalis, G. Sparre.	34.	1835.
Coracina ornatus, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Querula cinerea, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Ampelis (3 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Chersina cærulea, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Garrulus (4 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Brachypteracias leptosomus, Lafresnaye.	31.	1834.
— pittoides, Lafresnaye.	32.	1834.
Xenops rufo-superciliatus, Lafresnaye.	7.	1832.
— (2 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Anabates (7 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Piccolaptes scolopaceus, D'Orb. et Laf. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Anumbius (5 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Furnarius rufus, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Anabates aradoides, Lafresnaye.	8.	1832.
Picolaptes zonatus, Lesson. Lafresnaye.		1835.
— scolopaceus, Spix. Lafresnaye.	46.	1835.
— brunneicapillus, Lafresnaye.	47.	1835.
Dendrocolaptes rubiginosus, Lafresnaye.	16.	1833.
— cuneatus, Lichtenst. Lafresn.	17.	1833.
— (9 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.)	77 à 79.	1838.
Dicoeum pardalotus, Cuvier, Lafresnaye.	14.	1833.
Uppucerthia (6 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Cæreba (3 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Serrirostrum (2 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Conirostrum cinereum, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Cinnyris Adelberti, Gervais.	19.	1833.
Orthorhynchus (32 esp.), D'Orb. et Laf. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Ornysmya Ricordii ♂ et ♀, Gervais.	41 et 42.	1835.

Oiseaux.

	Nos.	Ann.
ORNYSMYA cinnamomea, GERVAIS.	43.	1835.
FALCULIA palliata, ISID. GEOFF.	49.	1836.
— (détails), ISID. GEOFF.	50.	1836.
ALCEDO vintsioides, EYDOUX et GERVAIS.	74.	1836.
— (3 esp.), D'ORBIGNY et LAFRESN. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
PRIONITES brasiliensis, D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
DACELO fuscicapilla, LAFRESNAYE.	18.	1833.
TODUS viridis, Gmelin. LAFRESNAYE.	11.	1833.
BUCEROS galeatus, Gmelin. LAFRESNAYE.	38.	1835.
YUNX pectoralis, Vigors. LAFRESNAYE.	33.	1835.
SCYTHROPS Novæ Hollandiæ, Lath. LAFRESNAYE.	37.	1335.
BARBION sulphuratus, LAFRESNAYE.	60.	1836.
TROGON antisianus, D'ORBIGNY.	85.	1837.
PTEROGLOSSUS ulocomus, Gould. EYD. et GERV.	62.	1836.
CALYPTORHYNCHUS funereus, Lath. LAFRESNAYE.	24.	1834.
— Baudinii, Lear. LAFRESNAYE.	25.	1834.
— Banksii, Lath. LAFRESNAYE.	26.	1834.
— Temminckii, Kulh. LAFRESN.	27-28.	1834.
— galeatus, Lath. LAFESNAYE.	27-28.	1834.
EUDROMIA elegans, ISID. GEOFF.	1.	1832.
COLUMBA boliviana, EYDOUX et GERVAIS.	75.	1836.
— viridis, Linn. EYDOUX et GERVAIS.	76.	1836.
ÆDICNEMUS vocifer, LHERMINIER.	84.	1837.
IBIS lamellicollis, LAFRESNAYE.	57.	1836.
LEPTORHYNCHUS pectoralis, DUBUS.	45.	1835.
PARRA albinuca, ISID. GEOFF.	6.	1832.
PHOENICOPTERUS ignipalliatus, ISID. GEOFF. ST-H.	2.	1832.
— antiquorum, GEOFF. ST-H.	2.	1832.
— ruber, WILSON.	2.	1832.
— minor, GEOFF. ST-H.	2.	1832.
ANAS gambensis, Linn. LAFRESNAYE.	29-30.	1834.
— tadornoides, W. Jardine. LAFRESNAYE.	.36.	1835.
— coscoroba, Molina, EYD. et GERV. (s. pl.).	62 à 76.	1836.

Reptiles (Classe III).

GERROSAURUS ocellatus, COCTEAU.	4 à 5.	1833.
— lineatus, COCTEAU.	5.	1833.
ABLEPHARIS Leschenault, COCTEAU.	1.	1832.
ZOOTOCA Guérin, COCTEAU.	9.	1835.
DRACO spilopterus, Wiegmann. EYDOUX et GERVAIS.	12.	1837.
PLATYDACTYLUS Cepedianus, Peron. IS. GEOFF. S.-H.	3.	1833.

Reptiles.

	Nos.	Ann.
Amphisbæna cinerea, Vandelli. Eyd. et Gerv.	10.	1837.
— elegans, Gervais.	11.	1837.
Uropeltis ceylanicus, Cuvier. Cocteau.	2.	1833.
— philippinus, Cuvier. Eyd. et Gerv.	13.	1837.
Coluber spilogaster, Boie. Eydoux et Gervais.	14.	1837.
— Prevostianus, Eydoux et Gervais.	15.	1837.
— plumbeus et aer, Boie et Oppel. Eyd. et Gerv.	16.	1837.
Calamaria punctata, Boie. Eydoux et Gervais.	16.	1837.
Ephippifer aurantiacus, Cocteau.	7.	1835.
— Spixii, Cocteau.	8.	1835.

Poissons (Classe IV).

Leuciscus niloticus, Joannis.	3.	1835.
— Bibié, Joannis.	4.	1835.
— thebensis, Joannis.	11.	1835.
Mormyrus oxyrhynchus, Geoff. St-H. Joannis.	13.	1835.
Schilbe auratus, Joannis.	5.	1835.
— mystus, Geoff. St-H. Joannis.	12.	1835.
Mochokus niloticus, Joannis.	8.	1835.
Heterobranchus anguillaris, Geoff. St-H. Joannis.	14.	1835.
Malapterurus electricus, Isid. Geoff. Joannis.	1.	1835.
Coregonus niloticus, Joannis.	7.	1835.
Myletes Baremoze, Joannis.	6.	1835.
— Guilé, Joannis.	9.	1835.
Characinus Besse, Joannis.	10.	1835.
Tetraodon physa, Geoff. St-H. Joannis.	2.	1835.
— parvus, Joannis.	15.	1835.
Echeneis sedecim-lamellata, Eydoux et Gervais.	16.	1837.
Syngnathus Blainvillianus, Eydoux et Gervais.	17.	1837.

Mollusques (Classe V).

Octopus microstoma, Reynaud.	25.	1832.
— velatus, Rang.	89.	1837.
— macropus, Risso, Rang.	90.	1837.
— moschatus, Lamarck, Rang.	91.	1837.
— hyalinus, Rang.	92.	1837.
— venustus, Rang.	93.	1837.
Argonauta argo, Linné, Rang.	86 à 88.	1837.
Loligo vitreus, Rang.	96.	1837.
Œufs de Calmar, Rang.	97.	1837.
Sepioteuthis biangulata, Rang.	98.	1836.

Mollusques.	Nos.	Ann.
Sepia elegans, D'Orbigny, Rang.	99.	1837.
— hierredda, Rang.	100.	1837.
— ornata, Rang.	101.	1837.
Loligopsis Veranii, Férussac.	65.	1835.
Cranchia Bonellii, Férussac.	66.	1835.
— perlucida, Férussac.	94.	1837.
Sepiola Rondeletii, Lamarck, Rang.	95.	1837.
Ammonites Velledæ. Michelin.	35.	1833.
— Lacordairii. Michelin.	67.	1835.
Nummulites millecaput. N. Boubée.	25.	1832.
Cleodora balantium. Rang.	44.	1834.
Molluscorum terrestr. et fluviatil. D'Orb. (s. pl.).	61 et 62.	1835.
Vaginulus (2 esp.). D'Orb. (s. pl.).	62.	1835.
Parmacella Valenciennii (dét. anat.), Webb et Vanb.	75.	1836.
Cryptella canariensis. Webb.	63.	1835.
Helix vitrinoides. Deshayes.	26.	1831.
— nubeculata. Deshayes.	28.	1831.
— Gaymardi. Deshayes.	29.	1831.
— Poulzozii. Payraudeau, Deshayes.	30.	1831.
— desidens. Rang.	48.	1834.
— auridens. Rang.	49.	1834.
— marginata. Muller, Rang.	56.	1835.
— nucleola. Rang.	57.	1835.
— lanuginosa. De Boissy.	69.	1835.
— (121 esp.). D'Orbigny (s. pl.).	61.	1835.
— Poyei. Petit.	74.	1836.
— labyrinthus, Chemnitz, Deshayes.	110.	1838.
— plicata, Knorr, Deshayes.	110.	1838.
— bifurcata, Deshayes.	111.	1838.
— Tupinierii, Eydoux.	114.	1838.
— Lassalii, Eydoux.	115.	1838.
— Valenciennii, Eydoux.	115.	1838.
— cinnamomea, Eydoux.	116.	1838.
Drepanostoma nautiliformis. Porro.	71.	1836.
Helix lima. Michaud.	81.	1837.
— hemisphærica. Michaud.	81.	1835.
— Arnoudii. Michaud.	81.	1837.
— nemoralina. Michaud.	81.	1837.
Carocolla grata. Michelin.	9.	1831.
— eolina. Duclos.	30.	1833.
Bulimus Costerii. Eydoux.	116.	
— olorinus. Duclos.	24.	1833.

Mollusques.

	Nos.	Ann.
Succinea rubescens, Deshayes.	4.	1831.
— depressa, Rang.	55.	1835.
Clausilia maxima (foss.), Grateloup, Deshayes.	15.	1831.
Achatina Saulcydi, Joannis.	50.	1834.
— Marminii, Deshayes.	19.	1831.
— oleacea, Férussac, Deshayes.	3.	1831.
Auricula angiostoma, Deshayes.	11.	1832.
— labrella, Deshayes.	14.	1831.
— (5 esp.), D'Orbigny.	14.	1831.
Ancylus (3 esp.), D'Orbigny.	62.	1831.
Lymnæus Lessonii, Deshayes.	16.	1831.
— rubiginosus. Michelin.	22.	1831.
— (5 esp.). D'Orbigny.	62.	1835.
Planorbis (11 esp.), D'Orbigny.	62.	1835.
Physa rivalis, D'Orbigny.	62.	1835.
— gigantea, Michaud.	82.	1837.
Doris purpurea, Risso, Guérin.	17.	1831.
— villafranca, Risso, Guérin.	27.	1831.
— rubra, D'Orbigny.	102.	1837.
Tergipes coronata, D'Orbigny.	103.	1837.
— affinis, D'Orbigny.	104.	1837.
Polycera Lessonii, D'Orbigny.	105.	1837.
— punctilucens, D'Orbigny.	106.	1837.
— ornata, D'Orbigny.	107.	1837.
Calliopæa bellula, D'Orbigny.	108.	1837.
Villiersia scutigera. D'Orbigny.	109.	1837.
Pleurobranchus aurantiacus, Risso, Guérin.	18.	1831.
— reticulatus, Rang.	1.	1832.
Aplysia Brugnatellii, Webb et Vanben.	77.	1836.
— Webbii, Vanbeneden et Robb.	77.	1836.
Firola caudina, Rang.	3.	1832.
Atlanta Keraudrenii, Lesueur, Rang.	4.	1832.
Solarium moniliferum, Michelin.	34.	1833.
Turbo rugosus, Lamarck, Joannis.	39.	1834.
Monodonta fragarioides, Lamarck, Joannis.	47.	1834.
Delphinula adamantina, Duclos.	31.	1833.
Cyclostoma Arnoudii, Duclos.	83.	1837.
— gibbum, Férussac, Eydoux.	117.	1838.
— ortyx, Valenciennes, Eydoux.	117.	1838.
— (3 esp.), D'Orbigny (s. pl.).	62.	1835.
Paludina varicosa, C. D'Orbigny.	79.	1837.

Mollusques.	Nos.	Ann.
PALUDINA cyclostomæformis, C. D'ORBIGNY.	79.	1837.
— elongata et varicosa, C. D'ORBIGNY.	79.	1837.
— aspersa, MICHAUD.	84.	1837.
— subangulata, MICHAUD.	84.	1837.
— rimata, MICHAUD.	84.	1837.
— (7 esp.), A. D'ORBIGNY (s. pl.).	62.	1837.
AMPULLARIA (12 esp.), C. D'ORBIGNY (s. pl.).	84.	1837.
SCALARIA terebralis (foss.), MICHELIN.	34.	1831.
— australis. Lamarck, GUÉRIN.	40.	1831.
HELICINA zephyrina, DUCLOS.	21.	1833.
— Ambieliana, DE BOISSY.	68.	1835.
— (12 esp.), D'ORBIGNY (s. pl.).	62.	1835.
MELANIA inquinata, Defrance, DESHAYES.	15.	1831.
— helvetica, MICHELIN.	37.	1831.
— aurita, Muller, RANG.	12.	1832.
— tuberculosa, RANG.	13.	1832.
MELANOPSIS clementina, MICHELIN.	29.	1833.
TORNATELLA lacryma, MICHELIN.	33.	1833.
PYRAMIDELLA ventricosa, GUÉRIN.	2.	1831.
NATICA glaucina, Lamarck, JOANNIS.	37.	1833.
PATELLA pyramidata, Lamarck, JOANNIS.	38.	1834.
CALYPTRÆA rugosa, LESSON.	2.	1832.
— araucana, LESSON.	14.	1832.
PILEOPSIS pilosus, DESHAYES.	9.	1832.
SIPHONARIA bisiphites, foss., MICHELIN.	5.	1831.
— vasconiensis, foss., MICHELIN.	52.	1831.
— Sowerbyi, MICHELIN.	17.	1832.
TYLODINA citrina, JOANNIS.	36.	1833.
CONUS Orbignyi. AUDOUIN.	20.	1831.
— elventinus, DUCLOS.	19.	1833.
— hieroglyphus, DUCLOS.	23.	1833.
CYPRÆA tremeza, DUCLOS.	25.	1833.
— esontropia, DUCLOS.	26.	1833.
— eglantina, DUCLOS.	28.	1833.
OVULA punctata, DUCLOS.	7.	1831.
OLIVA polpasta, DUCLOS.	20.	1833.
MARGINELLA helmatina, RANG.	5.	1832.
— Cleryi, PETIT.	73.	1836.
— Kieneriana, PETIT.	112.	1838.
ROSTELLARIA occidentalis, BECK.	72.	1836.
COLUMBELLA rustica, Lamarck, JOANNIS.	51.	1834.

Mollusques.	Nos.	Ann.
MITRA Peronii, Lamarck, DESHAYES.	35.	1831.
— semifasciata, Lamarck, DESHAYES.	36.	1831.
— Michelinii, GUÉRIN.	31.	1831.
— aurantiaca, Lamarck, DESHAYES.	6.	1832.
— bacillum, Lamarck, DESHAYES.	7.	1832.
CANCELLARIA imperialis, MICHELIN.	16.	1832.
BUCCINUM sepimentum, RANG.	18.	1832.
— maculosum, Lamarck, JOANNIS.	58.	1835.
CERITHIUM vulgatum, Lamarck, JOANNIS.	52.	1834.
ANCILLARIA volutella, DESHAYES.	31.	1831.
DOLIUM galea, Lamarck, JOANNIS.	53.	1834.
PURPURA sanguinolenta, DUCLOS.	22.	1833.
— truncata, DUCLOS.	22.	1833.
— hæmastoma, Lamarck, JOANNIS.	40.	1834.
CASSIS sulcosa, Lamarck, JOANNIS.	45.	1834.
FUSUS laticostatus, DESHAYES.	21.	1831.
— inconstans, foss., MICHELIN.	33.	1831.
— mandarinus, DUCLOS.	8.	1832.
FASCIOLARIA tarentina, Lamarck, JOANNIS.	46.	1834.
STROMBUS scalariformis, DUCLOS.	27.	1837.
ROSTELLARIA pes-pelicani, Lamarck, JOANNIS.	41.	1834.
COQUILLES biv. (obs. sur la synon.), FÉRUSS. (s. pl.).	59 à 60.	1835.
ETHERIA Carteroni, MICHELIN.	1.	1831.
CATILLUS pyriformis, MICHELIN.	32.	1833.
ANODONTA Cordierii, C. D'ORBIGNY.	78.	1837.
— antiqua, C. D'ORBIGNY.	78.	1837.
UNIO truncatosa, MICHELIN.	85.	1837.
— (12 esp.), D'ORBIGNY (s. pl.).	62.	1835.
— Keraudrenii, EYDOUX.	62.	1838.
— Gerbidoni, EYDOUX.	62.	1838.
— Gaudichaudii, EYDOUX.	62.	1838.
— Bonnaudii, EYDOUX.	62.	1838.
MYCETOPODA (2 esp.), D'ORBIGNY (s. pl.).	62.	1835.
CASTALIA (3 esp.), D'ORBIGNY (s. pl.).	62.	1835.
IRIDINA (2 esp.), D'ORBIGNY (s. pl.).	62.	1835.
VENERICARDIA flammea, MICHELIN.	6.	1831.
— squammigera, DESHAYES.	10.	1831.
CYRENA papua, LESSON.	11.	1832.
— recurvata, VALENCIENNES.	11.	1838.
CYCLAS (4 esp.), D'ORBIGNY (s. pl.).	62.	1835.
CYRENOIDA Dupontia. JOANNIS.	64.	1835.

Mollusques.

	Nos.	Ann.
Cyrenella, Deshayes.	70.	1835.
Venus rosalina, Rang.	42.	1834.
Astarte cordiformis, foss., Deshayes.	8.	1831.
— striatula, foss., Deshayes.	10.	1831.
Mesodesma Jauresii, Joannis.	54.	1834.
Ascidia papillosa, Gmelin, Rang.	43.	1834.
Terebratula bivulnerata, foss., Michelin.	12.	1831.
Acasta sulcata. Lamarck, Deshayes.	24.	1831.
— tubulosa, Deshayes.	39.	1831.

Annelides (Classe VI).

Sigalion Estellæ, Guérin.	1.	1837.

Crustacés (Classe VII).

Gelasimus Tangeri, Eydoux.	17.	1835.
Mithrax dichotomus, Desmarets, Edwards.	1.	1832.
— dama, Herbst, Edwards.	1.	1832.
— asper, M. Edwards.	1.	1832.
— spinosissimus, Lamarck, Edwards.	2 et 3.	1832.
— aculeatus, Herbst, Edwards.	2.	1832.
— verrucosus, M. Edwards.	4.	1832.
— hispidus, Herbst, Edwards.	4.	1832.
— sculptus, Lamarck, Edwards.	5.	1832.
— spinipes, Herbst, Edwards.	5.	1832.
— hircus, Fab., Edwards.	5.	1832.
Macrophthalmus pectinipes, Guérin Ménéville.	23.	1838.
— simplicipes, Guérin.	24.	1838.
— affinis, Guérin.	24.	1838.
Porcellana (9 esp.), Guérin.	25 et 26.	1838.
Phyllosoma (12 esp.), Guérin.	6 à 13.	1833.
Hyperines (diverses), Guérin.	17 et 18.	1836.
Primno macropa, Guérin.	17.	1836.
Hieraconyx abbreviatus, Guérin.	17.	1836.
Pronoë capito, Guérin.	17.	1836.
Phronyma atlantica, Guérin.	18.	1836.
Oxycephalus piscatorius, Edwards Guérin (s. pl.).	18.	1836.
— oceanicus, Guérin.	18.	1836.
Phlias serratus, Guérin.	19.	1836.
Pterelas Webbii, Guérin.	20.	1836.
Deto echinata, Guérin.	21.	1836.
Limnadia mauritiana, Guérin.	22.	1838.

Crustacés.

	Nos.	Ann.
CIRRIPÈDES, MARTIN-SAINT-ANGE.	15 et 16.	1835.

Arachnides (Classe VIII).

ACANTHODON Petitii, GUÉRIN MÉNEVILLE.	17.	1838.
PACHYLOSCELIS fulvipes, LUCAS.	14.	1836.
MYGALE rosea, Walckenaer, GUÉRIN.	18.	1838.
HERSILIA caudata, Savigny, LUCAS.	12.	1836.
— indica, LUCAS.	13.	1836.
— Savignyi, LUCAS.	13.	1836.
ATTUS venator, LUCAS.	15.	1836.
SALTICUS lepidus, GUÉRIN.	7.	1834.
— quadrimaculatus, Walckenaer, GUÉRIN.	18.	1838.
SCYTHODES rufipes, LUCAS.	6.	1834.
SEGESTRIA ruficeps, GUÉRIN.	1.	1832.
EPEIRA mexicana, LUCAS.	3.	1833.
— hastifera, PERCHERON.	4.	1833.
THELYPHONUS giganteus, LUCAS.	9.	1835.
— caudatus, Latr., LUCAS.	9.	1835.
— rufimanus, LUCAS.	10.	1835.
— rufipes, LUCAS.	9.	1835.
— angustus, LUCAS.	10.	1836.
— spinimanus, LUCAS.	10.	1835.
GALEODES Cubæ, LUCAS.	11.	1835.
— limbata, LUCAS.	5.	1834.
ANDROCTONUS variegatus, GUÉRIN.	2.	1832.

Insectes (Classe IX).

POLYDESMUS margaritiferus, EYDOUX et GERVAIS.	239.	1838.
— Blainvillii, EYDOUX et GERVAIS.	239.	1838.
SCOLOPENDRA Eydouxiana, GERVAIS.	240.	1838.
GEOPHILUS Walckenaerii (obs. sur divers), GERV.	133 et 137.	1835.
PEDICULUS phocæ, LUCAS.	121.	1834.
COLLYRIS Chevrolatii, GUÉRIN MÉNEVILLE.	225.	1835.
CICINDELA quadrimaculata, Sturm, AUDOUIN.	18.	1832.
— lepida, GORY.	96.	1833.
— dives, GORY.	97.	1833.
— guttula, Fab., GUÉRIN.	131.	1835.
OXYCHEILA acutipennis, BUQUET.	130.	1835.
— distigma, GORY.	17.	1831.
THERATES javanica, GORY.	39.	1831.
GRAPHIPTERUS femoratus, CHEVROLAT.	138.	1835.

Insectes.	Nos.	Ann.
ANTHIA (monog. des) (21 esp.), LEQUIEN.	39 à 41.	1832.
SCARITES Pyracmon (monstruosité), LEFEBVRE.	40.	1831.
— Goudotii, GUÉRIN.	5.	1831.
CORDISTES 4-maculatus, GORY.	41.	1835.
TRIGONODACTYLA terminata, Dejean, GUÉRIN.	73.	1834.
LEBIA quadrinotata, CHEVROLAT.	136.	1835.
OZÆNA dentipes, CHEVROLAT.	136.	1835.
MELISODERA piceipennis, WESTWOOD.	132.	1835.
BASOLEIA brasiliensis, WESTWOOD.	132.	1835.
STENOCHEILA Lacordairei, LAPORTE.	12.	1832.
PERICALUS guttatus, CHEVROLAT.	46.	1832.
EURYDERA striata, GUÉRIN.	22.	1832.
HELLUO biguttatus, GORY.	6.	1832.
ZUPHIUM fuscum, GORY.	25.	1831.
PAMBORUS viridis, GORY.	166.	1836.
— elongatus. GORY.	166.	1836.
— alternans, Latreille, GORY.	166.	1836.
— morbillosus, Boisduval, GORY.	167.	1836.
— Guerinii, GORY.	167.	1836.
— Guerinii, GORY.	26.	1831.
PELECIUM refulgens, GUÉRIN.	23.	1831.
PROCERUS Duponchelii, Dejean, BRULLE.	9.	1832.
CARABUS basilicus, CHEVROLAT.	170.	1836.
— mœstus, DE CRISTOPHORI.	181.	1837.
— Æthiops, DE CRISTOPHORI.	181.	1837.
— Chevrolati, DE CRISTOPHORI.	182.	1837.
— assimilis, DE CRISTOPHORI.	182.	1837.
— Wiedemanni, DE CRISTOPHORI.	182.	1837.
— saphirinus, DE CRISTOPHORI.	187.	1837.
— Mariettii, DE CRISTOPHORI.	183.	1837.
— Spinolæ, DE CRISTOPHORI.	183.	1837.
STAPHYLINUS olens, Linn., BLANCHART.	165.	1836.
ENCEPHALUS complicans, Kirby, WESTWOOD.	69.	1833.
PSELAPHIORUM (monographia), AUBÉ.	78 à 94.	1833.
BRYAXIS sanguinea, Reich, VICTOR M.	171.	1836.
— longicornis, Leach, VICTOR M.	171.	1836.
— laminata, Erichson, VICTOR M.	171.	1836.
METOPIAS curculionoïdes. GORY.	42.	1832.
— curculionoïdes, Gory, AUBÉ.	79.	1833.
TYRUS mucronatus, Panser, AUBÉ.	79.	1833.
CHENNIUM bituberculatum, Latreille, AUBÉ.	79.	1833.

Insectes.	N°s.	Ann.
Ctenistes palpalis et Dejeanii, Aubé.	79.	1833.
Pselaphus (4 esp.), Aubé.	80.	1833.
Bryaxis (14 esp.), Aubé.	81 à 84.	1833.
Bythinus (12 esp.), Aubé.	85 à 87.	1833.
Tychus niger, Paykull, Aubé.	88.	1833.
Trimium brevicorne, Reichembach, Aubé.	88.	1833.
Batrisus (8 esp.), Aubé.	89 90.	1833.
Euplectus (14 esp.), Aubé.	91 à 93.	1833.
Claviger (2 esp.), Aubé.	94.	1833.
Articerus armatus, Dalman, Aubé.	94.	1833.
Stigmodera conjuncta, Chevrolat, Guérin.	228.	1838.
Buprestis Percheronii, Guérin.	10.	1831.
Buprestis aureopilosa, Guérin.	13.	1832.
— cassidoïdes, Guérin.	29.	1832.
— colliciata, Guérin.	27.	1832.
— complanata, Guérin.	25.	1832.
— empyrea, Gory.	19.	1832.
— exophthalma, Guérin.	26.	1832.
— opulenta, Gory.	17.	1832.
— Rogerii, Dupont.	43.	1832.
— rotundata, Guérin.	28.	1832.
— scapularis, Guérin.	14.	1832.
— analis, Chevrolat.	60.	1833.
— Buquet, Gory.	61.	1833.
— Goryi, Guérin.	62.	1833.
— Luczotii, Guérin.	14.	1833.
Polybotris Crœsus, Dupont.	77.	1833.
Elater Goryi, Duftschmid, Gory.	30.	1832.
— (11 esp.), Guérin.	228 à 230.	1838.
Loboederus monilicornis, Guérin.	9.	1831.
Microrhipis Dumerilii, Guérin.	1.	1831.
Dasytes cyaneus, Guérin (s. pl.).	228 à 230.	1838.
Epiclines Gayi, Chevrolat, Guérin.	231.	1838.
Lampyris madagascariensis, Guérin.	22.	1831.
Cladophorus lateralis, Guérin.	11.	1831.
Tylocerus atricornis, Guérin (s. pl.).	228 à 230.	1838.
Telephorus fuscus (larve), Linn., Blanchard.	168.	1836.
Telephorus lividus (*id.*), Linn., Blanchard.	168.	1836.
Malacogaster Passerinii, Bassi.	99.	1833.
Dryophilus anobioides, Chevrolat.	3.	1832.
Hypocephalus armatus, Desmarets.	24.	1832.

Insectes.	Nos.	Ann.
Cryptorhopalum quadripunctatum, Guérin.	231.	1838.
— Cleryi, Guérin.	231.	1838.
Psammotrupes dentifrons, Guérin (s. pl.).	231.	1838.
Hyboma rubripennis, Gory.	37.	1831.
Onthophagus undatus, Olivier.	67.	1833.
Enicotarsus viridipennis. Laporte.	35.	1831.
Scarabæus anubis, Chevrolat.	139 et 140.	1836.
Geotrupes lateridens, Guérin (s. pl.).	231.	1838.
Athyreus recticornis, Guérin (s. pl.).	232.	1838.
Boleoceras frontalis, Guérin (s. pl.).	232.	1838.
Oryctomorphus variegatus, Guérin (s. pl.)	232.	1838.
— maculicollis, Guérin (s. pl.).	242.	1838.
Heterosternus buprestoïdes, Dupont.	10.	1832.
Rutela tricolor, Guérin (s pl.).	232.	1838.
Trochalus rotundatus, Laporte.	44.	1832.
Aulacopalpus viridis, Guérin (s. pl.).	232.	1838.
Anoplosternus opalinus, Guérin (s. pl.).	232.	1838.
Brachysternus fulvipes, Guérin (s. pl.).	232.	1838.
Schyzognatus prasinus, Guérin (s. pl.).	232.	1838.
Leucothyreus Kirbyanus, Mac-Leay, Westwood.	70.	1833.
Bolax Zoubkovii, Fischer, Westwood.	71.	1833.
Loxopyga bicolor, Westwood.	72.	1833.
Eucirrus Mellyi, Dupont.	47.	1832.
Melolontha chinensis, Guérin.	232.	1838.
Calicnemis Latreillii, Laporte.	7.	1832.
— eximius, Guérin (s. pl.).	232.	1838.
Oplopus atriplicis, Laporte.	20.	1832.
Narycius opalus, Dupont.	128.	1835.
— olivaceus, Dupont.	128.	1835.
Cetonia episcopalis, Guérin.	21.	1832.
Passalus Goryi, Melly.	56.	1833.
Trictenotoma Childrenii, Gray, Dupont.	35.	1832.
Melasomes, Guérin.	101 à 118.	1834.
Physogaster (2 esp.), Guérin.	101.	1834.
Moluris Pierreti, Serville.	129.	1835.
Calognathus Chevrolatii, Guérin.	172.	1837.
Steira costata, Westwood.	176.	1837.
Nyctelia (4 esp.), Guérin.	102.	1834.
Gyriosomus (5 esp.), Guérin	103.	1834.
Nyctozoilus obesus, Guérin.	104.	1834.
Proacis (5 esp.), Guérin.	105.	1834.

Insectes.

	Nos.	Ann.
HEGETER (3 esp.), GUÉRIN.	106.	1834.
SALAX Lacordairii, GUÉRIN.	107.	1834.
HYLITHUS tentirioïdes, GUÉRIN.	108.	1835.
ELENOPHORUS americanus, GUÉRIN.	109.	1834.
AKIS reflexa, GUÉRIN.	109.	1834.
MELAPHORUS Reichii, GUÉRIN.	109.	1834.
EVANIOSOMUS Orbignyi, GUÉRIN.	109 *bis*.	1834.
SCOTOBIUS (12 esp.), GUÉRIN.	110.	1834.
PSAMMETICUS pilipes, GUÉRIN (s. pl.).	110.	1834.
OXURA psammodioides, GUÉRIN.	111.	1834.
PSAMMODES longicornis, Kirby, GUÉRIN.	111.	1834.
ACANTHOMERUS (8 esp.), GUÉRIN.	112.	1834.
AMMOPHORUS (2 esp.), GUÉRIN (s. pl.).	112.	1834.
HELIOFUGUS (2 esp.), GUÉRIN.	113.	1834.
MISOLAMPUS Goudotii, GUÉRIN.	114.	1834.
PSEUDOBLAPS (2 esp.), GUÉRIN.	115.	1834.
XYSTA (2 esp.), GUÉRIN.	116.	1834.
ELEODES dentipes, Eschscholtz, GUÉRIN.	117.	1834.
ANTHRASOMUS Chevrolatii, GUÉRIN (s. pl.).	117.	1834.
OPATRUM (2 esp.), GUÉRIN.	118.	1834.
NYCTOBATES tibialis, GUÉRIN.	119.	1834.
PHALERIA ephippiger, GUÉRIN.	2.	1831.
HELOPS lanipes, Fabricius, BLANCHARD.	175.	1837.
NYCTEROPUS acuminatus, Klug., GUÉRIN.	203.	1838.
— ebeninus, Klug., GUÉRIN.	203.	1838.
MELOE Olivieri, CHEVROLAT.	57.	1833.
— Saulcyi, GUÉRIN.	108.	1833.
— collegialis, AUDOUIN.	269.	1832.
ACANTHOTHORAX longicornis, GAEDE.	15.	1832.
ANTHRIBUS pygmæus, ROBERT.	16.	1832.
ATTELABUS sumptuosus, GORY.	119.	1834.
CALODROMUS Mellyi, GUÉRIN.	34.	1832.
ATERPUS pipa, GUÉRIN.	98.	1833.
EUPHOLUS Tupinieri, GUÉRIN.	233.	1838.
CONIATUS nigropunctatus, GORY.	120.	1834.
— rubro-vittatus, GORY.	120.	1834.
PAUSSUS cornutus, CHEVROLAT.	49.	1832.
DYSIDES obscurus, Perty, WESTWOOD.	123.	1835.
TROGOSSITA splendida, GORY.	38.	1831.
CALLIPOGON senex, DUPONT.	33.	1832.
AMALLOPODES scabrosus, LEQUIEN.	74.	1833.

Insectes.

	N°s.	Ann.
Malloderes microcephalus, Dupont.	125.	1835.
Anacolus maculatus, Gory.	31.	1832.
Prionapterus staphylinus, Guérin.	63.	1833.
— flavipennis, Guérin.	63.	1833.
Trachyderides, Dupont. 141 à 164 ; 186 à 200 ; 204 à 224.	1836.	1838.
Megaderus (2 esp.), Dejean, Dupont.	141.	1836.
Lissonotus (10 esp.), Dalman, Dupont.	142 à 145.	1836.
Rachidium nigritum, Serville, Dupont.	146.	1836.
Nosophloeus concinnus, Dejean, Dupont.	147.	1836.
Desmoderus variabilis, Dupont.	148.	1836.
Phoedinus tricolor, Dupont.	149.	1836.
Charinotes fasciatus, Dupont.	150.	1836.
Dendrobias (4 esp.), Dupont.	151-152.	1836.
Dicranoderes annulatus, Dejean, Dupont.	153.	1836.
Trachyderes (51 esp.), Dupont.	154 à 164.	1836.
Trachyderes (51 esp.), Dupont.	186 à 200 et 204.	1838.
Xylocharis (4 esp.), Serville, Dupont.	205 à 206.	1838.
Ancylosternus scutellaris, Olivier, Dupont.	207.	1838.
Oxymerus (16 esp.), Serville, Dupont.	208 à 215.	1838.
Stenaspis (2 esp.), Serville, Dupont.	216.	1838.
Crioprosopus (2 esp.), Serville, Dupont.	217 à 218.	1838.
Sphoenothecus (4 esp.), Dejean, Dupont.	219 à 220.	1838.
Cerægidion horrens, Boisduval.	127.	1835.
Hamaticherus suturalis, Gory.	1.	1832.
Olenecamptus serratus, Chevrolat.	134.	1835.
Xestia elegans, Gory.	64.	1833.
Ibidion amœnum, Gory.	58.	1833.
Stenopterus molorchoides, Guérin.	233.	1838.
Megamerus Kingii, Mac Leay, Boisduval.	124.	1835.
Sagra Boisduvalii, Dejean, Dupont.	32.	1832.
Hispa pulchella, Guérin.	233.	1838.
Cassida tricolor, Guérin.	31.	1831.
Doryphora 21-punctata, Chevrolat.	13.	1831.
— Dejeanii, Guérin.	14.	1831.
Trochalonota badia, Westwood.	95.	1833.
Galleruca smaragdipennis, Chevrolat.	233.	1833.

Orthoptères.

Forficula parallela, Westwood.	176.	1837.
Pygidicrana picta, Guérin.	236.	1838.

Insectes. — *Orthoptères.*

	Nos.	Ann.
Mantis chlorophæa, Blanchard.	135.	1835.
Choeradodis lobata, Guérin.	234.	1838.
Phasma obscurum, Guérin.	235.	1838.
Acanthodis ululina, Guérin.	235.	1835.
Ephippiger macrogaster, Lefebvre.	5.	1831.
Xypbicera Caternaultii, Feisthamel.	184.	1837.
— Pierretii, Blanchard.	185.	1837.

Hémiptères.

Classification des Hémiptères, Delaporte.	51 à 55.	1832.
Anisoscelis latifolia, Serville.	18.	1831.
— alipes, Guérin.	75.	1833.
Halys spinosula, Lefebvre.	21.	1831.
— hellenica, Lefebvre.	24.	1831.
Nematopus elegans, Serville.	27.	1831.
Pentatoma ægyptiaca, Lefebvre.	20.	1831.
Canopus obtectus, Fabr., Lefebvre.	126.	1835.
Tingis dilatata, Guérin.	8.	1831.
Cicada (8 esp.), Guérin.	237.	1838.
— saccata, Fabricius, Guérin.	238.	1838.
Fulgora Castresii, Guérin.	173-174.	1837.
— laternaria, Linn., Guérin.	174.	1837.
Derbe hæmorrhoidalis, Fab., Percheron.	36.	1832.
— pallida, Fab.	36.	1832.
Cephalelus infumatus, Percheron.	48.	1832.

Névroptères.

Petalura Selysii, Guérin.	201.	1838.
— flavipes; Charp., Guérin.	201.	1838.
— unguiculata, Vand., Guérin.	201.	1838.
Agrio fulgipennis, Guérin.	15.	1831.
Myrmeleo libelluloides, Linn., Percheron.	59.	1833.
Raphidia ophiopsis, Linn., Percheron.	66.	1833.
— notata, Fabr., Percheron.	66.	1833.
Mantispa auriventris, Guérin.	202.	1838.

Hyménoptères.

Urocerus Lefebvre, Guérin.	68.	1831.
Pimpla atrata, Fabricius, Guérin.	28.	1831.
Leiopteron compressum, Perty.	179.	1833.

Insectes. — *Hyménoptères*.

	N^os.	Ann.
CONURA flavicans, SPINOLA.	180.	1837.
CEROCEPHALA cornigera, WESTWOOD.	4.	1832.
MUTILLA senegalensis, GUÉRIN.	6.	1831.
MACROMERIS splendida, LEPELLETIER DE ST-FARGEAU.	29.	1831.
— violacea, LEPELLETIER DE ST-FARGEAU.	30.	1831.
SPHEX Latreillii, LEPELLETIER DE SAINT-FARGEAU.	33.	1831.
— Thunbergii, LEPELLETIER DE SAINT-FARGEAU.	34.	1831.
MEGACHILE sericans, FONSCOLOMBE.	50.	1832.
ASTATA Vanderlindenii, ROBERT.	76.	1833.

Lépidoptères.

ARGYNNIS moneta (mâle, var.), Hubner, POEY.	11.	1832.
CALLITHEA Leprieurii, FEISTHAMEL.	122.	1835.
SATYRUS antelea, Hubner, LEFEBVRE.	3.	1831.
POLYOMMATUS ottomanus, Latreille, LEFEBVRE.	19.	1831.
SYNTOMIS Khulweinii, LEFEBVRE.	23.	1832.
GYNAUTOCERA papilionaria, GUÉRIN.	12.	1831.
FIDONIA Duponcheliaria, LEFEBVRE.	32.	1831.
— spodiaria, LEFEBVRE.	8.	1832.
DESMIA maculalis, WESTWOOD.	2.	1832.

Diptères

ACHIAS oculatus, FABRICIUS.	7.	1831.
TOXOPHORA Carcelii, GUÉRIN.	16.	1831.

Zoophytes (Classe X).

NOCTILUCA miliaris, SURRIRAY.	1 et 2.	1837.
HOLOPUS Rangii, D'ORBIGNY.	3.	1836.

FIN DE LA TABLE MÉTHODIQUE.